

Uniwersytet im. Adama Mickiewicza
w Poznaniu

Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines

Katarzyna NAPIERAŁA

L'image politique de Marie-Thérèse d'Autriche et de Catherine II de Russie,
dans la Pologne et la France à la seconde moitié de XVIII^e siècle.
Études sur les femmes au pouvoir

Wizerunek polityczny Marii Teresy Austriackiej i Katarzyny II
w oczach Polaków i Francuzów w drugiej połowie XVIII wieku.
Studia nad kobietami u władzy

Rozprawa doktorska
napisana pod kierunkiem
Prof. Macieja SERWAŃSKIEGO
i Prof. Chantal GRELL

La thèse en co-tutelle
rédigée sous la direction
de Mme la Prof. Chantal GRELL
et M. le Prof. Maciej SERWAŃSKI

Poznań-Versailles 2012

Remerciements

Nous exprimons tout particulièrement notre reconnaissance aux deux Directeurs de notre thèse. Madame la Professeur Chantal Grell a dirigé mon travail avec une grande compréhension et patience, ainsi elle a aidée a développe plusieurs problèmes qui se sont apparu pendant la recherche. Monsieur le Professeur Maciej Serwański nous a montré un fort soutien et il a suivi notre travail pendant nombreux séminaire dans notre chair, mais aussi long consultation individuelle, ainsi qu'il a aidé a restreinte les matériels de recherche qui s'exposa pendant la rédaction.

Wyrazy ogromnego podziękowania chciałabym złożyć także całej grupie życzliwych mi osób z Zakładu Historii Nowożytnej do XVIII wieku, którzy przez te cztery lata nie przestawali wspierać mnie podczas różnych trudności. Szczególnie dziękuję doktorowi habilitowanemu Maciejowi Foryckiemu za wszelkie uwagi i cenne rady które wzbogaciły tą pracę.

Osobą mi bliskim za zrozumienie, motywację do działania i dyskusję : M. Crifo, J. Bajerowi, R. Sklepikowi, J. Kwiatkowskiemu bardzo dziękuję.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
I La femme et l'opinion publique à l'époque des Lumières	22
1. La perception d'une femme en France et en Pologne	25
2. L'opinion publique : les outils de la communication et de l'information politique au XVIII ^e siècle	54
3. L'Autriche et la Russie au XVIII ^e siècle vues de Versailles et de Varsovie	69
II Marie-Thérèse et Catherine II : deux pratiques de la propagande politique	81
1. Le portrait de Marie-Thérèse	86
1.1. La façon habsbourgeoise de faire la politique	86
1.2. Le rôle de la famille et de son réseau dans la politique internationale	105
1.3. L'art au service de la propagande politique	135
2. La propagande de Catherine II	166
2.1. Russie au XVIII ^e siècle : l'époque des femmes au pouvoir	166
2.2. Les <i>Philosophes</i> des Lumières au service de l'impératrice de Russie	174
2.3. Sémiramis de Nord dans l'art de l'époque : l'image de pouvoir	191
III La communication politique à l'épreuve des faits	227
1. Légitimation de pouvoir : Marie-Thérèse et la guerre de succession d'Autriche	229
2. Renversement des alliances	238
3. Le coup d'Etat de 1762	251
4. L'élection en Pologne 1764	263
5. Le premier partage de la Pologne 1772 : un terrain de la propagande de deux femmes	273
Conclusion	291
Résumé en polonais [Streszczenie]	296
Bibliographie	324
Table des illustrations dans le texte et dans l'annexe	351
Annexe	357
Spis treści	407

Introduction

L'époque des Lumières a mis en place de nouvelles pressions sur les femmes dans la société, notamment sur les femmes monarques. Les *philosophes* ont agi pour défendre leurs actions dans la sphère publique et rendre compte de leur utilité pour la collectivité. Dans ce contexte, nous pouvons penser que les souveraines des deux plus puissants pays en Europe – l'Autriche et la Russie — en sont un naturel accomplissement. Toutefois, chacune à sa façon, a dû se battre pour préserver son image face au monde et pour les générations futures. Bien que les deux souveraines soient des femmes au pouvoir au temps des Lumières, chacune représente une image différente de la femme politicienne.

La puissance d'une reine peut-être formelle ou informelle et peut-être exercée politiquement, socialement ou culturellement. Le pouvoir formel de l'autorité apparaît seulement lorsque la reine est investie du pouvoir de régence. Celui-ci est confié habituellement lorsque l'héritier est mineur ou en cas d'absence du souverain ou de maladie¹.

Marie-Thérèse d'Autriche et Catherine II de Russie, les héroïnes de cette dissertation, ont utilisé différemment leur image comme un outil de leur politique. Pendant des siècles, l'image politique et la propagation de celle-ci étaient importantes pour les monarques. Certains ont glorifié leurs noms, comme Louis XIV, tandis que d'autres s'en servaient pour la mythification de leurs défaites ou la justification de leurs actions, comme celle d'Élisabeth reine d'Angleterre².

¹ *The Queenship in Europe 1660-1815, the role of the consort*, C. C. Orr (dir.), Cambridge, 2004.

² Sur l'image de règne d'Élisabeth voir : L. Montrose, « Elisabeth Trough A Looking Glass. Picturing of the Queen's two bodies », dans *The Body of a King. Gender and Rule in the Courtly World 1500-2000*, R. Schutle (dir.), London, 2006, Sur l'image de Louis XIV voir: P. Burke, *Louis XIV : les*

² Sur l'image de règne d'Élisabeth voir : L. Montrose, « Elisabeth Trough A Looking Glass. Picturing of the Queen's two bodies », dans *The Body of a King. Gender and Rule in the Courtly World 1500-2000*, R. Schutle (dir.), London, 2006, Sur l'image de Louis XIV voir: P. Burke, *Louis XIV : les stratégies de la gloire*, Paris, 1995.

Marie-Thérèse de Habsbourg, en tant que descendante d'une grande famille, présente depuis des siècles dans la politique européenne, avec une longue tradition, entre dans la politique avec ce bagage. Elle poursuit d'une certaine façon l'image de ses ancêtres. Mais en même temps, en tant que femme, elle a dû recomposer l'archétype d'un chef d'État. En soulignant son rôle de mère, d'épouse, mais aussi de veuve, elle est devenue le chef suprême dans sa représentation iconographique³. L'idée de conceptualiser un puissant dirigeant féminin s'est avérée difficile à réaliser, comme le montre le cas de Marie-Thérèse. Même si la « Pragmatique Sanction » a prévu le droit de régner pour les femmes, cela ne redéfinit pas la régence pour ce sexe.

Depuis le début de son règne, la cour des Habsbourg a fait face au défi consistant à reconnaître que la femme a eu le pouvoir du souverain, tandis que les portraitistes ont relevé le défi, en parallèle de l'autorité, en le représentant comme dérivant d'une source féminine. Marie-Thérèse fit face, pendant ses quarante ans de règne, à plusieurs situations au cours desquelles elle dû montrer son pouvoir. Elle n'a pas juste exercé la fonction d'une femme souveraine qui devrait donner un héritier. Elle s'est en effet engagée dans la vie de son pays et a pris la responsabilité de la création de sa diplomatie. L'impératrice était créatrice de son image politique, qui était transmise par les voies diplomatiques, et par les contacts avec sa grande famille. Elle était consciente du fait que ces entreprises sont tout le temps analysées par l'Europe. Dans une lettre du 9 juillet 1771 à sa fille Marie-Antoinette, l'impératrice écrit : « Je ne peux vous cacher qu'on commence déjà à en [le comportement de Marie-Antoinette - K.N.] on parle, et vous perdrez par là l'idée grande qu'on s'est formée de vous : point essentiel pour nous, qui sommes sur le théâtre du grand monde. Une vie continuellement dissipée sans la moindre sérieuse occupation influerait même sur votre conscience »⁴.

³ M. Yonan, « Conceptualizing the Kaiserinwitwe: Empress Maria Theresia and Her Portraits », dans *Widowhood and Visual Culture in Early Modern Europe*, A. Levy (dir.), 2003, p. 109-125.

⁴ Marie-Thérèse à Marie Antoinette, Schönbrunn, le 9 juillet 1771, dans : *Correspondance de Marie-Antoinette (1770-1793)*, É. Lever (éd.), Paris, Tallandier, 2005, p. 84.

Catherine II, pour sa part, est montée sur le trône en 1762 dans des circonstances très particulières. Elle accéda en effet au pouvoir suite à un coup d'État, en grande partie préparé par elle-même. Dans l'histoire de la Russie, il existe plusieurs cas où des femmes ont régné. Et il nous suffit de regarder simplement le dix-huitième siècle pour constater que cinq puissantes femmes (Catherine I^{re}, Anne Ivanowa, Anna Leopoldova, Élisabeth I^{re} et Catherine II) ont rempli ces fonctions de chef d'État. Pourtant, Catherine II est une descendante des von Anhalt-Zerbst, une famille sans une grande influence⁵. Grâce à son ambition, présentée dès son arrivée en Russie en 1744, à l'âge de quatorze ans, en passant par l'avènement au trône en 1762 jusqu'à sa mort, elle est devenue un symbole de la grandeur de l'État russe et la continuatrice de l'œuvre de Pierre le Grand.

Catherine II, pendant plus de trente ans de gouvernance, a mené une politique très autoritaire. Elle a vite su que si elle voulait gagner le respect et la gloire en Europe, il lui faudrait collaborer avec tout le monde. C'est la raison pour laquelle elle a poursuivi pendant tout son règne une riche correspondance, et pas seulement avec les dirigeants européens. L'impératrice russe a bien remarqué qu'une nouvelle puissance était en train de naître : les élites intellectuelles qui souvent ne sont pas d'origine aristocratique. En façonnant l'opinion, celle-ci affecte la masse des sociétés par leurs productions écrites ou leurs discussions en salons littéraires. Catherine II, pendant la plus grande partie de son règne, a *joué* un rôle de monarque éclairé. Elle était pour les *Philosophes*, l'exemple d'une souveraine parfaite, même si elle était une despote⁶. Mais comment Catherine II a-t-elle fait pour construire cette image de la Russie ainsi que sa propre image? Et quelle fut l'influence de la propagande sur la perception et l'expérience que certains pouvaient avoir de la Russie ? Pour essayer de répondre à ces questions, il faut analyser l'objectif poursuivi par l'impératrice lorsqu'elle a fait sa publicité. Il faut également analyser l'outil de propagande qu'elle a utilisé dans sa politique.

⁵ La famille de Catherine avait gouverné sur la principauté d'Anhalt-Zerbst, un État du Saint-Empire romain germanique.

⁶ D. Beales, *Enlightenment and Reform in Eighteenth-century Europe*, London, 2005, p. 49-51.

L'objet de notre dissertation se concentre sur les images politiques de deux femmes qui marquèrent leur époque. En même temps, comme l'intitulé le laisse entendre, nous voudrions ébaucher une réflexion sur l'image des femmes dans les deux pays où la culture misogyne a été très forte.

Dans plusieurs pays européens, le partage du pouvoir entre les hommes et les femmes pose un problème. Il est parfois artificiellement résolu par l'introduction d'un quota des femmes dans les gouvernements ou les chambres. Des statistiques européennes, au début des années 1990, ont révélé l'ampleur de ce problème : la France était avec ses moins de 6 % de députées, au douzième et dernier rang de l'Union européenne, *ex æquo*, avec la Grèce, indique Éliane Viennot dans son livre consacré aux lois saliques en France⁷.

La question de la représentation des femmes en politique se pose aussi en Pologne. Depuis la fin de l'époque communiste, on observe en effet une baisse de leur représentation à la Diète (de 20 % à 13 %)⁸. Des chercheurs qui se sont penchés sur cette question ont conclu qu'une relativement forte présence de femmes durant le communisme était due au faible pouvoir de la Diète. Parallèlement à l'augmentation du pouvoir de Parlement polonais, la place accordée aux femmes a ainsi diminué.

Les statistiques européennes d'aujourd'hui sont un peu plus positives. En s'interrogeant sur la difficulté des femmes à être élues, la philosophe Geneviève Fraisse déclarait : « mon hypothèse est que fonctionne encore la loi salique, cette loi française, d'abord française, qui interdit la transmission de la couronne à une femme »⁹. Une idée aussitôt reprise ici ou là par des politologues ou des militantes.

⁷ É. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir (l'intention de la loi salique V^e-XVI^e)*, t. 1, Paris, Perrin, 2006, p. 7.

⁸ *Kobiety w Polityce [Les femmes en politique]*, Rapport de Centre de droit des femmes, Warszawa, 2003, p. 127.

⁹ G. Fraisse, « *Quand gouverner n'est pas représenter* », dans : É. Viennot (dir.), *La Démocratie « à la française », ou les femmes indésirables* [Actes du colloque de novembre 1993], Paris, 1996, p. 43.

Il ne s'agit pourtant pas d'une problématique récente. De tous temps, en effet, la question des sous-représentations des femmes en politique s'est posée. Il était rare de voir des femmes gouverner des pays avec la même autorité que des hommes. Ce fut pourtant le cas à l'époque des Lumières où deux souveraines, Catherine II et Marie-Thérèse dominèrent l'Europe. Elles exercèrent, en effet, le pouvoir dans les deux pays les plus puissants d'Europe au XVIII^e siècle, les empires russe et autrichien. Nous souhaitons nous pencher sur la manière dont les « opinions publiques » en Pologne et en France accueillirent cela.

I

Dans cette dissertation nous nous sommes définis deux objectifs principaux. Le premier consiste à se pencher sur les images des femmes au pouvoir au siècle des Lumières, et plus précisément dans deux pays : la Pologne et la France. Le but de cette étude est d'analyser, à travers l'exemple de Marie-Thérèse et Catherine II, le parcours politique des femmes à la tête des puissances européennes. Les deux souveraines sont très différentes, même si la plupart des historiographes les prennent comme des exemples de monarques éclairés. Le terme éclairé est utilisé comme une description pour l'ensemble des qualifications, qui construisent l'image de la souveraine, qui possède à la fois un pouvoir absolu sur ses sujets, mais qui agit en même temps pour le développement des sciences et de la culture avec son mécénat pour les artistes, écrivains, etc. De plus, la souveraine doit se montrer elle-même bien cultivée et attentive aux affaires de son peuple. Elle doit réformer la loi et s'occuper des questions économiques pour améliorer les conditions des hommes de son époque. Parmi bien des questions qui se posent, deux semblent essentielles : quelles étaient les images qui furent créées par les deux souveraines et comment l'ont-elles fait circuler ? Par la suite, il faut s'interroger sur la réception de cette représentation en France et en Pologne dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Un second objectif de notre analyse consiste à se poser la question de l'information au dix-huitième siècle, ainsi que sur les modalités de la construction des

images de ces souveraines. Il nous faudra également examiner les outils utilisés à cette époque pour parvenir à atteindre un auditoire plus large. Marie-Thérèse n'avait pas la même notion de l'opinion publique que Catherine II. Pour l'impératrice d'Autriche les réseaux entre les cours royales et les grandes dynasties étaient les plus importants. Alors que Catherine II n'avait pas de telles traditions dans sa propre famille, les Habsbourg semblèrent être intéressés par ce qui constitue le pouvoir au sens large, c'est le cercle des *philosophes* français qui influence les cours européennes par ses idées. Dans cette optique, il est important de s'interroger sur le thème de la circulation de l'information et sur la naissance de l'opinion publique. Au dix-huitième siècle, on observe en effet un changement dans la société (surtout occidentale) qui va impliquer et changer la pensée sur le pouvoir et sa légitimation.

Notre étude sur les femmes au pouvoir doit situer la recherche dans le contexte assez large de l'histoire des idées, des mentalités et des stéréotypes, par une analyse de la communication politique, de la propagande, et de l'utilisation de l'art dans la création de son image. Tout cela fait que pour nos recherches, nous devons entreprendre une analyse des échanges intellectuels ainsi que des circulations d'information dans la presse, dans la correspondance et à travers les objets d'art.

Le cadre chronologique de notre étude est défini tout d'abord par les époques de la vie des deux souveraines, aussi bien que par le temps de leurs gouvernance. Marie-Thérèse est née en 1717, et à partir de 1740 elle resta pendant quarante ans au pouvoir, d'abord avec son mari bien aimé, François-Étienne comme corégent, puis, après sa mort en 1765, avec son fils Joseph II, également corégent. Catherine II, plus jeune, vint au monde en mai 1729 et décéda à l'âge de soixante-sept ans en 1796. Le moment le plus important de sa vie était celui où elle a pris le pouvoir après la mort de son mari, Pierre III, en 1762. À partir de cette année, Sémiramis du Nord fait tout pour que les contemporains et la postérité l'apprécient comme impératrice, et considèrent la Russie comme un grand pays européen. Il est cependant évident que, pour comprendre la complexité des problèmes, il faut se référer aux moments clés de l'histoire de l'Autriche et de la Russie du début du dix-huitième siècle. Pour ce qui est de la

condition d'une femme dans la politique et la pensée en France et en Pologne, nous nous sommes parfois référés au siècle précédent. Dans notre analyse, il y a plusieurs événements historiques importants qui vont impliquer la vie de deux femmes. Pour Marie-Thérèse c'est le moment de la mort de son père et par la suite la guerre de succession d'Autriche. La fille de Charles VI n'était pas préparée à régner, mais elle a vite appris les règles de la politique. Un autre événement très important dans sa vie l'a marquée : la mort inattendue de son mari. La reine de Hongrie a pris immédiatement le deuil et le garda jusqu'à sa mort. Elle a dû également changer son image. Sur ses portraits, elle porte toujours la couleur noire, sans les éléments du pouvoir ni aucun bijou à l'exception d'un Ordre militaire. Elle s'enferme dans son château, en évitant les présentations publiques. Mais en même temps, Marie-Thérèse a poursuivi la diplomatie de ses ancêtres qui soulignait l'importance des alliances par le mariages.

Il y a un événement dans l'histoire de l'Europe qui réunit ces quatre pays, c'est celui du premier partage de la Pologne en 1772. La Russie tout comme l'Autriche et la Prusse ont en effet participé dans ce démembrement, et l'image des deux souveraines changera après, tant en France qu'en Pologne. Dans le royaume de Bourbons, il s'agissait également d'un moment important. Dès que les ministres du pouvoir royal ont été impuissants concernant les événements en Pologne et dans certains cercles intellectuels, l'image de Sémiramis de Russie a commencé de s'affaiblir. Marie-Thérèse s'éteint à l'âge de soixante-trois ans, en 1780, et c'est cette année-là que nous avons décidé de choisir pour clore notre chronologie. Il nous semble que les changements de système qui vont naître en France en 1789 et la *révolution polonaise*¹⁰ est également appelée réformes de la Grande Diète (1788-1792) en Pologne étaient les plus marquants dans les relations entre ces pays, comme dans l'histoire de l'Europe et ils ont tellement changé la politique, qu'après, rien n'était comme avant.

Cette analyse de notre sujet concernant deux femmes si éminentes, sur une période si longue et dans deux pays différents, ne peut être faite que grâce à un choix bien déterminé d'événements historiques à travers lesquels l'image des deux souveraines apparaîtra. Même si le titre concerne deux pays, la Pologne et la France,

¹⁰ R. Butterwick, « Political Discourses of the Polish Revolution 1788-92 », dans *English Historical Review*, June 2005, n° 120 (487), p. 695-731.

nous avons pris en compte non seulement les sources qui sont sortie de ces deux pays mais, comme la langue française était la première dans l'Europe de l'époque des Lumières, nous nous basons quelques fois sur des ouvrages publiés en français dans d'autres pays. C'était souvent lié avec la censure fortement présente dans le royaume de Louis XV. Nous ne voulons pas nous arrêter aux simples analyses historiques, car en insérant d'autres disciplines dans notre recherche cette étude devient interdisciplinaire. Ici il nous faut expliquer, que plusieurs intéressantes domaines d'activités des deux héroïne ont dû être omis dans notre recherche. Nous sommes consciente que la vie des femmes de cet format, est très riche en sources, lequel nous ne sommes pas capable de traiter entièrement pour écrire cette étude.

II

Le plan que nous proposons pour répondre aux objectifs de cette dissertation veut associer deux approches : chronologique et thématique. Il nous faudra mettre au premier plan le contexte historiographique. Comment l'Autriche et la Russie ont été vues de Versailles et de Varsovie ? Dans un premier temps, nous voudrions nous pencher sur les différentes sources qui seront par la suite utilisées dans l'analyse des images. Il nous faudra également nous pencher sur la condition de la femme en Pologne et en France. Le modèle du pouvoir et du nouveau prince – celui éclairé qui naît à l'époque des Lumières – est aussi important pour comparer les deux souveraines. La construction de la thèse se fera en jouant sur plusieurs registres, via un jeu de croisements. De là, l'importance de la presse, reflet des propagandes gouvernementales et des « opinions publiques », réduites alors aux seules élites intellectuelles telles que la noblesse. Il faut se pencher non seulement sur les informations concernant Marie-Thérèse et Catherine II, mais aussi sur la presse elle-même, ainsi que sur les publications qui façonnent les idées véhiculées sur l'Autriche et sur la Russie. Il s'agit entre autre de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, des récits de voyage en Russie et en Autriche, et des histoires de ces souveraines.

Enfin, il faut bien sûr envisager la correspondance que les impératrices ont entretenue avec leurs proches ou avec les grands de l'époque des Lumières. Dans le cas de Catherine II, il faut surtout étudier la correspondance avec *les philosophes* et dans le cas de Marie Thérèse celle avec sa famille. Cette dissymétrie est, en elle-même, riche d'enseignements.

Dans la première partie de notre étude, nous présenterons les différentes approches sur les femmes au pouvoir au dix-huitième siècle, et le moment de la naissance de l'opinion publique. Les chapitres sont divisés selon un ordre thématique et problématique, suivant un ordre chronologique. Dans le premier chapitre, nous exposerons la perception d'une femme dans la société comme dans le monde politique des deux pays mentionnés dans le titre de cette étude. Quelle était l'opinion sur l'engagement des femmes dans la politique et quels étaient les devoirs des femmes idéales ? Ensuite nous avons pris appui sur l'opinion publique et l'information au siècle de Lumière. Différentes études publiées dans la dernière vingtaine d'années ont montré que bien avant la Révolution française, la naissance de l'opinion avait eu lieu¹¹. Dans le troisième chapitre, nous allons analyser l'image de la Russie et de l'Autriche dans la Pologne et la France, basée quelque fois sur des stéréotypes et des clichés.

Notre seconde partie comporte deux grands chapitres. L'objectif de ces chapitres est de montrer comment ces deux femmes ont régné au temps des Lumières en tant que monarques éclairées, ainsi que les différents moyens utilisés pour leur politique internationale et la promotion de leurs images. Le premier est consacré à Marie-Thérèse et à sa représentation. Il nous semble important de rappeler le chemin qu'elle a dû suivre pour arriver à être une souveraine reconnue par les autres pays

¹¹ J. Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris 1978 ; D. Goodman, *The Republic of Letters. A Cultural History of the French Enlightenment*, Ithaca-London, Cornell University Press, 1994; A. Lilti, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.

européens. Marie-Thérèse n'était pas préparée à exercer le pouvoir politique. Néanmoins, son père Charles VI, avait assuré par la « Pragmatique Sanction » sa prépondérance sur le trône de la monarchie autrichienne. Après la guerre de succession d'Autriche, pendant laquelle elle nous apparaît comme une politicienne compétente, la reine de Hongrie a formé sa façon d'exercer le pouvoir. En établissant le titre de corégent pour son mari autant que pour son fils, elle remplit la « Pragmatique Sanction » et garde l'unanimité de la monarchie. Nous nous arrêterons aussi sur une importante tradition politique des Habsbourg : celle de diplomatie du mariage. La famille, et l'image de la nouvelle dynastie Habsbourg-Lorraine, ont été toujours importantes pour Marie-Thérèse. Elle a interprété le pouvoir selon une façon bien connue pour les monarchies d'*Ancien Régime* : celle de l'importance de la famille et de la dynastie. On s'interrogea sur le rôle de la famille et de ses proches collaborateurs dans la politique internationale. Comment le renversement des alliances avait-il changé les plans de mariage dressés pour ses enfants ? Ce chapitre se terminera avec les représentations de la reine de Hongrie dans les œuvres d'art. Quelle fut son image au début de son règne, quand elle a dû construire sa place en tant que femme parmi les têtes couronnées ? Marie-Thérèse est une femme qui avait exercé les fonctions traditionnellement attribuées aux hommes. Elle représente le cas, rarement vu dans l'histoire, d'une personne qui remplit les activités masculines et féminines à la fois. Mère de seize enfants, n'a pas négligé ses obligations de « roi » de Hongrie. Elle était également toujours intéressée par les questions militaires, avec l'aide de ses maréchaux, ce dont témoignent sa correspondance et les journaux de l'époque. Elle resta un symbole de la mère de la Patrie. Quelle fut son image après la mort de son époux en 1765 ? Quelle autorité a-t-elle eue sur ses enfants ou comment a-t-elle essayé d'influencer via leurs images, surtout celle de sa fille Marie-Antoinette, reine de France ?

Dans la troisième partie nous nous interrogeons sur la réception de deux femmes. Cette partie est composée par l'ordre chronologique de cinq chapitres. Nous avons fait une analyse sur l'image de Marie-Thérèse pendant la guerre de succession d'Autriche, dans la correspondance et aussi dans les gravures de l'époque qui sont dans l'annexe de cette étude. Le temps peut-être le plus important dans la relation

entre la France et Maison d'Autriche fut le fameux de renversement des alliances, quel complexe démarches ont été prises pour y arriver, après des siècles de haine. Comment ce traité de Versailles du 2 mai 1756 était pris par l'opinion publique et comment l'impératrice-reine était vue, tant au moment donné, qu'après sa mort dans l'histoire de sa vie écrit au dix-huitième siècle ? Nous nous arrêtons par la suite sur Catherine II et son avènement au trône qui était fait par un coup d'État. Sur les moyens qu'elle a utilisés pour éblouir le public nous sommes déjà parles dans la deuxième partie, dans cette-là nous présenterons les répercussions que cela avait provoquées. Le moment très important dans les relations avec la Pologne était sans doute arrivé à mettre son candidat sur le trône de la République nobiliaire. Toute l'Europe savait qu'il était son ex-amant et ce choix était en opposition d'un candidat français et autrichien. Comment l'opinion publique avait jugé l'engagement de Catherine II ? Enfin le moment dans l'histoire où les deux femmes se croisent, fut le premier partage de la Pologne en 1772. Dans ce chapitre nous nous intéresserons à l'image de deux femmes dans plusieurs témoignages de l'époque littéraire, iconographique et personnelle trouvée dans la correspondance.

III

Les recherches portant sur la vie des deux souveraines montrent d'un côté, une richesse des sources, dont la majorité était imprimée à l'époque, et de l'autre, les travaux des historiens qui ont abordé le sujet des deux souveraines avec grand intérêt¹². Notre recherche comporte deux faces : une qui concerne la question féminine

¹² Sur Marie-Thérèse : A. R. von Arneth, *Geschichte Maria Theresia's*, t. I-X, Wien, W. Braumüller 1863 ; K. Tschuppik, *Marja Teresa*, Warszawa, 1935 ; C.L. Morris, *Marie-Therese le dernier conservateur*, Paris, 1937 ; O. Wormster-Migot, *Marie Therese Impératrice*, Paris, 1962., C.A. Macartney, *Maria Theresa and the House of Austria*, London, 1969, V.L. Tapié, *L'Europe de Marie-Thérèse : du baroque aux Lumières*, Paris, 1973 ; E. Crankshaw, *Maria Theresa*, New York, 1987 ; Z. Góralski, *Maria Teresa*, Wrocław, 1995 ; H. P. Bergal-Schöer, *Maria Teresa*, Warszawa, 1997 ; J.P. Bled, *Marie-Thérèse d'Autriche*, Paris 2001. Sur Catherine II : K. Waliszewski, *Katarzyna II*, Poznań, 1930 ; *Catherine de Russie*, sous la dir. P. Gaxotte, Paris, 1966 ; R. Coughlan, *Elizabeth & Catherine Empresses of all the Russias*, New York, 1974 ; I de Madariga, *La Russie au temps de la Grande Catherine*, Fayard, 1987 ; *Catherine II & Europe*, A. Davidenkoff (dir.), Paris, Institut d'Études Slaves, 1997 ; S. Dixon, *Catherine the Great (Profiles in Power)*, London, Pearson Education Limited, 2001 ; W. A. Serczyk, *Katarzyna II*, Warszawa, 2004 ; Cronin V., *Katarzyna imperatorowa Wszechrosji*, Wrocław, 2004.

présente à l'époque moderne dans les deux pays où la culture misogyne était très forte. Dans ce domaine, il nous faut citer surtout les ouvrages de É. Viennot¹³, qui dans ses dernières publications, présente des analyses très détaillées du statut des femmes dans la France du Moyen Âge à la Révolution et souligne les changements intervenus dans la loi française, mais aussi dans les mentalités au fil des siècles. Dans notre analyse, il est important de voir comment la société pense au sujet des femmes, quel devoir elle leur attribuait ? Quel rôle doit jouer une femme dans le monde politique et quel fut son devoir et ses droits ? Pour étudier la place de la reine en France, les outils ont été les ouvrages de F. Cosandey¹⁴. L'opinion sur le deuxième sexe dans les temps des Lumières était bien établie par L. Abensour, même si son ouvrage date des années vingt il reste toujours d'actualité¹⁵. Néanmoins, pour notre étude, le plus important sont les sources qui ont pu restituer l'image des femmes, à travers des auteurs comme Ch. Montesquieu, F. Fénelon, D. Diderot, J.J. Rousseau, A.L. Thomas, ou encore la marquise de Condorcet.

De côté polonais, il existe également plusieurs publications importantes au sujet de femmes dont le plus utile pour nous fut les travaux de M. Bogucka¹⁶. Les questions sur la condition des femmes en Pologne et en France au dix-septième siècle furent récemment présentées par M. Malinowska¹⁷. Les activités des polonaises dans l'espace mondain et leurs mentalités furent le sujet de travail K. Targosz, et B. Popiołek¹⁸.

¹³ É. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir (l'intention de la loi salique V^e-XVI^e)*, Paris, Perrin 2006 ; *eadem*, *La France, les femmes et le pouvoir. Les résistances de la société (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Perrin, 2008.

¹⁴ F. Cosandey, « De lance en quenouille. La place de la reine dans l'Etat moderne (XIV^e-XVII^e siècles) » dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 52^e année, n° 4, 1997 ; *eadem*, *La Reine de France. Symbole et pouvoir, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 2000.

¹⁵ L. Abensour, *La femme et la féminisme avant la Révolution*, Paris, 1923.

¹⁶ M. Bogucka, *Białogłowa w dawnej Polsce. Kobieta w społeczeństwie polskim XVI-XVIII wieku na tle porównawczym* [Białogłowa en Pologne. Une femme dans la société polonaise du XVI-XVIII, études comparatives], Warszawa, TRIO, 1998.

¹⁷ M. Malinowska, *Sytuacja kobiety w siedemnastowiecznej Francji i Polsce* [La situation d'une femme dans le France et la Pologne du dix-septième siècle], Warszawa, 2008.

¹⁸ K. Targosz, *Sawantki w Polsce XVII w. Aspiracje intelektualne kobiet ze środowisk dworskich* [Les savantes en Pologne du XVII^e siècle. Les aspirations intellectuelles des femmes de la cour], Warszawa, 1997 ; B. Popiołek, « Na marginesie ważnych spraw. Listy kobiece epoki saskiej » [En marge des questionnaires importantes. Les lettres des femmes d'époque Saxe], dans *Rola i miejsce kobiet w edukacji i kulturze polskiej*, [Une rôle et la place des femmes dans l'éducation et la culture polonaise], t. I, W. Jamrożek et D. Żołędź-Strzelczyk (dir.), Poznań, 1998 ; *eadem*, *Studia nad historią mentalności kobiet z kręgów szlacheckich*, [L'études sur l'histoire de mentalités de femmes nobles], Kraków, 2003.

Pour cette étude, les recherches portant sur l'opinion publique dans l'époque moderne ont été importantes. Les plus importantes sont celles de K.M. Baker, l'un des meilleurs spécialistes de la culture politique de la France d'Ancien Régime¹⁹. Pour mieux les comprendre la théorique fonction de la correspondance de l'époque des Lumières, nous nous sommes appuyés sur les actes du colloque portant sur les problèmes d'épistémologie²⁰. Les auteurs qui ont contribué ainsi à élargir les sujets de l'information, de la censure et de l'histoire de la presse sont J. Łojek, avec son grand ouvrage sur la presse polonaise, et F. Maureau. L'édition électronique du *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*²¹ a également été très importante pour nous. Les études de K. Maliszewski, sur la communication politique au temps de la République Nobiliaire a contribué également à cette étude²². Les recherches des politologues comme D. Piontek et P. Pawełczyk ont également permis de mieux comprendre les liaisons entre les questions de communications politiques et celles de techniques de la propagande²³. Sur cette dernière, un ouvrage a récemment été publié sous la direction de A. Dorna, J. Quellien, et S. Simonnet, et celui-ci nous a aidé concernant les définitions de la propagande ; Par ailleurs, un article de G. Ferretti qui a également fait un essai de définition sur ce sujet de propagande politique²⁴ nous a servis. Pour étudier

¹⁹ K.M. Baker, « Politique et opinion publique sous l'Ancien Régime », dans *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 42^e année, n° 1, 1987, p. 41-71 ; *eadem*, *Inventing the French Revolution. Essays on French Political Culture in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

²⁰ *Art de la lettre, art de la conversation, à l'époque classique en France*, B. Bray et Ch. Strosetzki (dir.), Actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, Klincksieck, 1995.

²¹ J. Łojek, *Prasa polska 1661-1864*, [La presse polonaise 1661-1864], Warszawa, 1976 ; F. Maureau, « Censure, information et l'opinion publique dans la France des Lumières », dans *L'information à l'époque moderne*, actes du colloque de 1999 ; <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/>.

²² K. Maliszewski, *Komunikacja społeczna, w kulturze staropolskiej. Studia z dziejów kształtowania się form i treści społecznego przekazu w Rzeczypospolitej szlacheckiej*, [La communication sociale dans la culture polonaise traditionnelle. Études sur l'histoire du développement de la forme et du contenu des médias sociaux dans la République nobiliaire], Toruń, 2001.

²³ P. Pawełczyk, D. Piontek, *Socjotechnika w komunikowaniu politycznym* [Sociotechnique dans la communication politique], Poznań, 1999.

²⁴ S. Corbin, E. Romain, « La propagande et l'usurpation de la démocratie », dans *La propagande : images, paroles et manipulation*, A. Dorna, J. Quellien, S. Simonnet (dir.), Paris, 2008 ; G. Ferretti, « Propagande politique et iconographie : un essai de définition », dans *Polska-Francja-Europa. Studia z dziejów Polski i stosunków międzynarodowych*, Poznań, Wydawnictwo Naukowe Instytutu Historii, 2011.

l'image de la Russie en France, l'ouvrage de M. Belissa était très utile, surtout pour l'image dans les dictionnaires et l'*Encyclopédie*²⁵.

Comme notre but n'est pas d'écrire une biographie, ni l'histoire de cette époque, nous proposons une étude sur le pouvoir des femmes. Un de nos objectifs est de voir comment Catherine II et Marie-Thérèse ont conçu leur pouvoir et de quelle manière celui-ci était représenté ? Il s'agit enfin de savoir comment cette image était reçue. Parmi les nombreux ouvrages écrits sur chacune des deux souveraines, plusieurs sont importants à mentionner ici. Sur les relations de Marie-Thérèse et de son fils Joseph II, l'important travail de D. Beales a été précieux²⁶. Les relations avec ses enfants ont été le sujet de plusieurs études. Celle qui nous a particulièrement inspirés est l'étude sur Marie-Antoinette, sous la direction de D. Goodman²⁷. L'analyse de plusieurs axes de communication dans cette politique est très bien réalisée par un auteur anglais S. Dixon²⁸. Les actes du colloque au bicentenaire de la mort de Catherine II comportaient des articles importants, sur tout celui de Ch. Merveaud où elle dresse le portrait de l'impératrice dans la correspondance avec Voltaire²⁹. Les relations avec ce dernier ont été le sujet des plusieurs ouvrages³⁰. Le contact de Catherine II avec les philosophes a également été le sujet de nombreuses recherches. Deux ouvrages nous ont particulièrement influencés dans la compréhension des images de Catherine II et Marie-Thérèse. Le premier est de M. Yonan, un historien d'art qui, dans ses études, a une approche concernant surtout l'image de Marie-Thérèse comme veuve³¹. Pour se pencher sur l'image dans

²⁵ M. Belissa, *La Russie mise en Lumière. Représentation et débats autour de la Russie dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, Klimé, 2010.

²⁶ D. Beales, *Joseph II*, t. I : *In the shadow of Maria Theresa 1741-1780*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

²⁷ D. Goodman, (éd.), *Marie-Antoinette. Writings on the Body of a Queen*. New York and London, Routledge, 2003.

²⁸ S. Dixon, *Catherine the Great (Profiles in Power)*, London, Pearson Education Limited, 2001.

²⁹ Ch. Merveaud, « Portraits de Catherine II dans la Correspondance de Voltaire », dans *Catherine II & Europe*, A. Davidenkoff (dir.), Paris, Institut d'Études Slaves, 1997, p. 163-170.

³⁰ M. Colin, « A propos de la correspondance entre Catherine II et Voltaire », dans *Rousseau et Voltaire en 1778*, actes du colloque international de Nice (juin 1978), Genève-Paris, Slatkine, 1981, p. 178-200 ; *Voltaire-Catherine II. Correspondance 1763-1778*, A. Stroeve (éd.), Edition Non Lieu, 2006, surtout l'introduction intitulée : *L'impératrice et le patriarche*.

³¹ M.E. Yonan, *Empress Maria Theresa and the Politics of Habsburg Imperial Art*, Penn State Press, 2011 ; *idem*, « Conceptualizing the Kaiserinwitwe: Empress Maria Theresia and Her Portraits », dans *Widowhood and Visual Culture in Early Modern Europe*, (Women and Gender in the Early Modern World), A. Levy (dir.), Aldershot, Ashgate, 2003.

l'iconographie de Catherine II, nous nous sommes référés à un album d'exposition qui avait lieu en 2006 à Montréal³².

Il nous faut souligner la diversité des sources prises en compte pour cette étude, et la difficulté pour constituer un corpus cohérent. Dans la recherche sur deux femmes, on trouvera plusieurs *problèmes* de dissymétrie dans les éléments qui vont construire notre dissertation. Le premier et le plus frappant est la dissymétrie des sources. Catherine II, contrairement à Marie-Thérèse, utilisa la correspondance entre elle et plusieurs philosophes comme un outil pour construire son image³³. Les lettres circulent entre l'élite parisienne librement, et sont souvent écrites de façon à être lues dans de plus larges cercles. Catherine n'utilise pas seulement ses lettres. Elle contrôle aussi la correspondance de ses proches collaborateurs. Sémiramis du Nord pendant trente ans de son règne continue cet échange de pensées avec les *Philosophes*, comme Voltaire, Diderot, d'Alembert et plus tard avec le baron M. Grimm, J. Buffon, le prince de Ligne. Bien sûr, elle reste en contact épistolaire avec les têtes couronnées des pays européens, comme Stanislas-Auguste Poniatowski, Frédéric II, Joseph II ou le roi Suède Gustave III. Marie-Thérèse représente un autre point de vue plus traditionnel où la correspondance reste privée³⁴. Elle a surtout construit son image par

³² *Catherine the Great, Art for Empire. Masterpieces from the state Hermitage Museum Russia*, N. Bondil (dir.), Ontario, Montreal, 2005.

³³ J. Le Rond d'Alembert, *Œuvres et correspondances inédite de d'Alembert*, Paris, 1887 ; *Lettres de Grimm à l'impératrice Catherine II*, J. Grot (éd.), dans *Sbornik Imperatorskogo Russkogo Istoricheskogo obschestva* [Recueil de la Société Impériale d'histoire russe] (SIRIO) n° 44, Saint-Petersbourg 1885 ; *Pisma Imperatricy Ekateriny II ku Grimm : 1774-1796* [Lettres de Catherine II à Grimm : 1774-1776], J. Grot (éd.), dans SIRIO, n° 23 Saint-Petersbourg, 1878 ; D. Diderot, *Correspondance*, G. Roth, J. Varloot, (éd.), t. I – XVI, Paris, 1955-1970 ; *idem, Mélanges pour Catherine II*, dans *Œuvres*, t. I : *Philosophie*, Paris, R. Laffont, 1965 ; *idem, Œuvres*, t. V, *Correspondance*, L. Versini, (éd.), Paris, R. Laffont, 1997 ; *Joseph II und Katharina von Russland. Ihr Briefwechsel*, A. R. von Arneth (éd.), Wien, W. Braumüller, 1869 ; A. Stroev, *Voltaire et Catherine II correspondance 1763-1778*, Paris, 2006 ; Voltaire, *Correspondence and related documents*, Th. Besterman (éd.), dans les *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 85-135, Genève, Banbury, Oxford, 1968-1977 ; *Correspondance de Falconet avec Catherine II 1767-1778*, L. Réau (éd.), Paris, 1921.

³⁴ *Frédéric II et Marie-Thérèse. D'après les documents nouveaux 1740-1742*, duc de Broglie, (éd.), Paris, Calmann Lévy, 1883 ; Isabelle de Bourbon-Parme, « *Je meurs d'amour pour toi...* » *Lettres à l'archiduchesse Marie-Christine 1760-1763*, É. Badinter (éd.), Paris, Tallandier, 2008 ; *Briefe der Kaiserin Maria Theresia an ihre Kinder und Freunde*, A. R. von Arneth (éd.), 4 vol. Vienna, 1881 ; *Correspondance de Marie-Antoinette (1770-1793)*, É. Lever (éd.), Paris, Tallandier, 2005 ; *Correspondance inédite de Marie-Antoinette*, P. Vogt d'Hunolstein (éd.), Paris, 1864 ; *Correspondance secrète du Comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le Prince de Kaunitz*, A. R. von Arneth et J. Flammermont (éd.), Paris, 1841 ; *Correspondance secrète entre le comte A. W. Kaunitz-Rietberg et le baron Ignaz von Koch*, H. Schlitter (éd.), Paris, 1899 ; *Joseph II, Leopold II, und Kaunitz. Ihr Briefwechsel*, A. Beer (éd.), Wien, 1873 ; *Lettres de madame la marquise de Pompadour depuis*

le réseau familial et par l'échange des notes diplomatiques avec les ambassadeurs qui la représentent dans les pays européens. Marie-Thérèse, par ses larges liens familiaux, essaye d'exercer une influence par l'intermédiaire de ses enfants. On possède sa correspondance avec sa fille Marie-Antoinette, reine de France, avec Marie-Amélie de Habsbourg duchesse de Parme, avec son fils l'empereur Joseph II et avec ses autres enfants comme ses amis et ses proches collaborateurs, tels que l'ambassadeur Mercy-Argenteau. Le corpus de sources dans cette étude consiste également en la presse du dix-huitième siècle, même si elle était sous le contrôle de l'État, en France et en Pologne. Le but de métier de journaliste était seulement de donner l'information et la présence de cet outil de communication tient son rôle dans notre recherche. Enfin, les sources iconographiques ont été importantes pour cette étude. Dans l'annexe, comme dans la deuxième partie, nous avons examiné les tableaux, les estampes et les médailles par lesquelles les deux femmes ont construit leurs images du pouvoir. Pour nous, en tant qu'historien ce n'est que l'aspect politique que nous avons pris en compte par l'analyse iconographique.

Tout ceci nous montre, dans son résultat, la divergence des réseaux. Catherine II cible davantage les milieux des élites intellectuelles qui, par leur activité littéraire, agissent bien (ou non) pour la construction de l'image politique de l'impératrice de Russie. Pour la souveraine d'Autriche, le destinataire était interne. Il s'agissait de réseaux familiaux et traditionnels.

Une autre dissymétrie importante réside dans le décalage chronologique. Marie-Thérèse arrive au pouvoir en 1740, à l'âge de 23 ans, et règne jusqu'à sa mort en 1780. Il faut ajouter qu'à partir de 1765, son fils reçoit un titre d'Empereur et de corégence avec sa mère.

Mon objectif n'est pas d'écrire une biographie de plus sur ces impératrices. Je me propose seulement de restituer leur image politique dans deux pays où la culture misogyne était très présente. En fut-il ainsi là où elles régnaient, en Autriche et en

1753 jusqu'à 1762, t. I, Londres, 1772 ; *Maria Theresia und Marie Antoinette. Ihr Briefwechsel*, A. Ritter von Arneth (éd.), Leipzig, 1866 ; Marie-Antoinette, *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, t. 1-3, A. R von Arneth et M. A. Geffroy (éd.), Paris, 1875. Marie-Thérèse, *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, A. de Arneth (éd.), Paris, 1874.

Russie ? Y a-t-il une déclinaison particulière des lumières et de l'absolutisme au féminin ? La comparaison entre le pouvoir de deux grandes souveraines, ainsi que sa mise en scène, nous paraît très intéressante pour faire apparaître les grandes différences entre ces deux femmes. Par ailleurs, ces recherches et ces comparaisons permettront de nous faire une idée plus claire sur des femmes et de la politique à l'époque des Lumières. Nous voulons encore une fois souligner que l'appui le plus important de cette étude reste l'analyse de la communication politique. Les recherches des politologues et sociologues dans ce domaine sont très importantes et nous voudrions les utiliser, ainsi que l'histoire de l'art et les autres disciplines nécessaires pour l'analyse des images politiques à l'époque de Lumières.

L'époque des Lumières a été un temps important pour l'histoire des femmes. La recherche actuelle sur le deuxième sexe durant l'époque moderne se penche surtout sur le rôle des femmes dans la société ou sur le problème de l'éducation, ce dernier demeurant encore inégalement étudié. Il reste que l'analyse de l'activité politique des femmes durant l'époque moderne est un sujet qui n'est pas suffisamment étudié en France, ni en Pologne, ni d'ailleurs en Europe en général. Quant aux ouvrages qui parlent de l'histoire des femmes en général, ils ne se penchent guère sur la question du pouvoir politique. À travers le prisme de ces deux souveraines emblématiques, les plus puissantes en Europe au dix-huitième siècle, ce sujet me semble pouvoir susciter une enquête beaucoup plus ample qu'il n'y paraît de prime abord.

Notre recherche est la première à faire la comparaison des deux femmes au pouvoir au dix-huitième siècle. L'analyse ne se fait pas strictement avec les outils de l'historien, mais cet aspect pluridisciplinaire ouvre des nouvelles approches dans la perception des deux souveraines.

PREMIÈRE PARTIE

La femme et l'opinion publique à l'époque des Lumières

L'objet de notre thèse concerne l'image politique de deux femmes qui marquèrent leur époque. En même temps, comme intitulé la laisse entendre, nous voudrions ébaucher une réflexion sur l'image des femmes au pouvoir dans le dix-huitième siècle. Dans plusieurs pays européens, le partage du pouvoir, entre les hommes et les femmes posa problèmes comme le dit Éliane Viennot dans l'introduction de son livre *La France, les femmes et le pouvoir (l'invention de la loi salique V^e-XVI^e siècles)*¹.

Il était rare de voir les femmes gouverner des pays avec la même autorité que les hommes. Ce fut pourtant le cas à l'époque des Lumières où deux souveraines, Catherine II et Marie-Thérèse, dominèrent l'Europe. Elles exercèrent, en effet, le pouvoir dans deux pays les plus puissants en Europe du XVIII^e siècle, les Empires Russe et Autrichien. Nous souhaitons nous pencher sur la manière dont les « opinions publiques » en Pologne et en France accueillirent cela.

L'époque des Lumières a été un temps important pour l'histoire des femmes. La recherche actuelle sur les femmes durant l'époque moderne se penche surtout sur le rôle des femmes dans la société ou sur le problème de l'éducation. Ce dernier demeure encore inégalement étudié. En France, la recherche a déjà une grande tradition depuis que les chercheurs de l'école Annales ont commencé de tourner l'attention sur l'histoire totale, et non une vie d'un seul personnage. Aujourd'hui la question de l'histoire des femmes est très présente. Les plus importants pour nos études, qui parlent du deuxième sexe dans l'époque de l'Ancien Régime, sont : *Les*

¹ É. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir (l'intention de la loi salique V^e-XVI^e)*, t. 1, Paris, Perrin, 2006, p. 7.

femmes dans la société française, XVI^e-XVIII^e siècles de D. Godineau (2003), *Etre femme au temps de Louis XIV* de Roger Duchene (2004), ou L. Timmermans *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime* (1993, récemment rééditer). Éliane Viennot dans ses dernières publications présente des analyses très détaillées du statut des femmes en France du Moyen Âge à la Révolution et souligne les changements intervenus dans la loi française, mais aussi dans la mentalité au fil des siècles². La biographie récente de Jean-François Dubost sur Marie de Médicis (Payot, 2009) montre que la conscience politique des femmes et leur vision des événements sont beaucoup plus complexes. Il nous faut aussi mentionner le site d'internet de Société Internationale pour les Etudes des Femmes de l'Ancien Régime- SIEFAR (www.sierfar.org) qui réunisse beaucoup d'information bibliographique sur les thèmes de femme dans l'époque moderne.

En Pologne la recherche sur ce sujet gagne de l'importance depuis les années soixante. Même qu'aujourd'hui l'histoire des femmes devine de plus en plus populaire, il reste encore des lacunes. Chaque année on a publiée plusieurs titres consacrés aux femmes. Récemment les études sur la question de sexualité (*gender studies*) ont attiré l'attention de plusieurs chercheurs. Une de plus vieille, mais toujours avec une grande valeur scientifique, reste le livre de Ł. Charawiczowa, qui nous donne l'images des femmes dans la République nobiliaire. De plus récentes il faut mentionner M. Bogucka et son nouveau livre *Gorsza pleć. Kobieta w dziejach Europy od antyku po wiek XXI* (2005), et aussi classique *Białogłowa w dawnej Polsce* (1998). Le cercle de son intérêt est assez grand et on peut le traiter comme les livres générales. Il y a aussi des publications qui sont consacrés à l'analyse du moment donné dans l'histoire³.

L'analyse de l'activité politique des femmes durant l'époque moderne est un sujet qui n'était pas suffisamment étudié ni en France ni en Pologne, ni d'ailleurs en Europe en général. Quant aux ouvrages qui parlent de l'histoire des femmes en

² É. Viennot, *La Francie, les femmes et le pouvoir (l'intention de la loi salique V^e-XVI^e)*, Paris 2006 ; eadem, *La France, les femmes et le pouvoir. Les résistances de la société (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Perrin, 2008.

³ A. Karpiński, *Kobieta w mieście polskim w drugiej połowie XVI i XVII wieku*, Warszawa, 1995 ; H. Wiśniewska, *Świat płci żeńskiej polskiego baroku zaklęty w słowach*, Warszawa, 2003 ; M. Malinowska, *Sytuacja kobiety w siedemnastowiecznej Francji i Polsce*, Warszawa, 2008.

général, ils ne se penchent guère sur la question du pouvoir politique. À travers le prisme de ces deux souveraines emblématiques, les plus puissantes en Europe du XVIII^e siècle, ce sujet nous semble pouvoir susciter une enquête beaucoup plus ample qu'il n'y paraît de prime abord. Pour mieux comprendre comment Marie-Thérèse et Catherine II étaient vues par l'opinion publique en deux pays si dominés par la culture misogynes, en France et en Pologne, il nous faut se pencher tout d'abord sur l'image du deuxième sexe à l'époque moderne dans les pays qui nous intéressent.

Chapitre premier

La perception d'une femme en France et en Pologne

« Il est contre la raison et contre la nature que les femmes soient maîtresses dans la maison, comme cela était établi chez les Égyptiens ; mais il ne l'est pas qu'elles gouvernent un empire. Dans le premier cas, l'état de faiblesse où elles sont ne leur permet pas la prééminence : dans le second, leur faiblesse même leur donne plus de douceur et de modération ; ce qui peut faire un bon gouvernement, plutôt que les vertus dures et féroces »⁴.

Montesquieu admet ainsi que les femmes peuvent régner, mais qu'elles ne peuvent jamais dépasser la faiblesse fondamentale de leur sexe. Et le pouvoir, quand il est confié à une femme, requiert une délégation parmi beaucoup afin de soutenir sa force. Pour supporter ses concepts, Montesquieu donne à son lecteur l'exemple d'une société dans laquelle les femmes gouvernent avec succès. Traditionnellement, selon lui, ce sont des peuples d'Inde et d'Afrique. En Europe, il trouve seulement deux pays avec une femme à la tête d'un Etat et où c'est une situation normale. Il s'agit de l'Angleterre et de la *Moscovie*. Le premier cas est marqué par le règne d'Élisabeth tandis que dans la Russie pendant la première moitié de siècle est dominée par les femmes au pouvoir. Montesquieu ainsi: « on verra qu'elles réussissent également et dans le gouvernement modéré, et dans le gouvernement despotique »⁵.

Il nous semble que l'omission de l'Autriche, avec le gouvernement de Marie-Thérèse, était le résultat de son attitude envers le statut douteux de la fille de Charles

⁴ Ch., Montesquieu, *De l'esprit des lois*, dans *Œuvres de Montesquieu*, t. I, livre VII, chapitre XVII (De l'administration des femmes), M. Destutt de Tracy, Villemain (éd.), Paris, Dalibon, 1827, p. 336.

⁵ *Ibid.*, p. 337.

VI. Aussi, faut-il souligner l'objectif de Montesquieu, qui, par la mise en lumière de la situation dans laquelle les femmes peuvent régner, reste en opposition à l'institution française et la fameuse loi salique qui, depuis des siècles, écartent la femme du pouvoir. La critique de la monarchie française, implicite dans *De l'esprit de la loi*, est écrite entre les lignes où l'auteur se penche sur le gendre. Montesquieu justifie le règne d'une femme. Il estime que rien ne l'empêche de gouverner avec succès. Les femmes, en effet, sont mieux placées pour gouverner que pour remplir leur rôle de femme au foyer.

En France, ce qui a influencé les images des femmes politiciennes, et qui reste encore dans présente dans certain domaine de vie, c'est la loi salique. Il existe deux lois saliques: un code de droit pénal datant des Francs Saliens, et une règle successorale forgée au cours du XV^e siècle, selon laquelle, en France les femmes ne peuvent ni hériter ni transmettre la Couronne. L'origine de ce deuxième est liée à la vieille loi salique de l'époque de fondation de pays Franc, et était rappelée en grande majorité par ses concepteurs, qui avaient pour le but de faire croire à son ancienneté. Alors on peut dire que la loi salique est une réinterprétation *a posteriori* d'une loi civile très ancienne des Francs saliens.

D'après l'expert dans ce domaine É. Viennot, la mise au point de cette prétendue règle successorale n'a que partiellement à voir avec la prétention des monarques anglais de régner sur la France, et sa transformation en mythe national est très postérieure à la fin de la guerre de Cent ans⁶. Cette règle a son origine dans l'entourage du clergé qui était forte dans l'entourage royal à partir du XIII^e, en vouloir surtout l'influencer dans les affaires de l'État selon son idéal. Le but était de limiter les monarques dans leur toute-puissance (en attendant de leur imposer une Constitution, dont la loi salique fut, en France, la première pierre). C'est la raison selon É. Viennot, pour laquelle les souverains ne l'ont jamais reconnue - tout en laissant leurs propagandistes d'en chanter les vertus⁷.

⁶ É. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir (l'intention de la loi salique V^e-XVI^e)*, Paris, PERRIN, 2006.

⁷ *Ibid.*, p. 7.

Pour montrer l'impact joué par cette loi pendant des siècles, on doit récapituler en quelque ligne l'histoire de cette règle qui a tellement influencé la vie des femmes dans l'époque du l'Ancien Régime. Comme nous avons mentionné, la loi salique avait existé à la fin du règne de Clovis. La première rédaction connue du *Pactus Legis Salicæ*, code de loi des Francs Saliens, il a compté 65 titres, et en réalité était une liste de tarifs pour cet ou autre « crime », (prix à payer pour un meurtre, un viol, une mutilation, etc.). On voit ce gendre d'édifice dans les autres pays d'Europe, qui se varient plus ou moins de l'un à l'autre. Mais en vérité comme on regarde ce code, il n'y a rien qui concerne l'organisation du pouvoir politique ni de la succession du trône. Toutefois, le titre 59, *De alodis* (« des biens propres », des aleux), est consacré à la succession des personnes mortes sans descendance vivante⁸. Dans son sixième article, il précise : « Quant à la terre, qu'aucune portion n'en échoie aux femmes, mais qu'elle aille toute au sexe masculin »⁹. D'après É. Viennot l'exclusion des filles de l'héritage de la terre correspond à une exigence romaine, et vient de l'époque où les Romains confiaient aux chefs de Francs des terres en échange du service militaire. Le chef de la Gaule, voulu adapter cette pratique avec ses sujets, malgré son inexistence dans les traditions germaniques ou habitudes gallo-romaines.

Pendant le règne de Pépin le Bref (751-768) il y avait le changement des lois, et le nouveau code était augmenté jusqu'à 100 titres. Le titre concernant le héritage des femmes a porté le numéro 92. Pendant le règne de Charlemagne (768-814) la rédaction d'une nouvelle version, dite *Lex Karolina* ou *emendata*, a eu lieu et avait 70 titres. Le titre *De alodis* était le 62 et « À l'égard de la terre salique, aucune portion de l'hérédité ne sera recueillie par les femmes ; mais l'hérédité tout entière sera dévolue aux mâles »¹⁰.

Dans la troisième version les différents mots furent ajoutés. Avec le temps l'article sur les femmes est devenu le titre 62, et l'expression « la terre » est devenue « la terre salique ». Sous les Carolingiens, le code de loi - très archaïque - n'est

⁸ *Ibid.*, 35.

⁹ *Lex Karolina* : le texte en ligne dans la traduction publié sur le site de Jean-Paul Doucet, (J.P.A. Peyré, Paris, Édition Firmin Didot, 1828) : http://ledroitcriminel.free.fr/la_legislation_criminelle/anciens_textes/loi_salique.htm

¹⁰ *Ibid.*

vraisemblablement plus appliqué depuis longtemps ; il est toutefois conservé parce qu'il a changé le statut pendant du règne de Pépin le Bref.

Jusqu'à XIV^e siècle la loi salique est tombée dans l'oublie, à cause de plusieurs raisons. Sans cette époque-là on voit plusieurs nouvelles reines gouverner. Ce sont les manuscrits du VIII^e siècle que les experts des XIV^e et XV^e siècles consultent pour transformer la loi en outil juridique, et un instrument idéologique destiné à exalter la nation et la ligne de ses rois.

Au début du quatorzième siècle la monarchie française affronta plusieurs problèmes concernant la succession. Tout d'abord en 1316 meurt Louis X, dit le Hutin, (1289-1316) sans hériter mâle. Il laissa une jeune fille du première mariage et sa deuxième femme enceinte. Celle-ci a accouché, déjà après la mort de roi, un fils fut mort peu après sa naissance – Jean I^{er}. Le frère de Louis X, Philippe, le comte de Poitiers (1292/93-1322) profita de cette situation et en 1317 devient un régent proclamé ensuite le roi de France sous le nom de Philippe V. Philippe, dit *le Long*, est tenu pour un usurpateur par Agnès de France (1260-1325), fille de Louis IX, dit saint, et belle-mère de Louis X. Elle a réclamé le rassemblement des pairs, ce que Philippe V le Long a accepté. Une assemblée de prélats, de seigneurs, de bourgeois, de Paris et de docteurs de l'Université, connue sous le nom d'Etats Généraux s'est rassemblée en février 1317. Philippe V lui a demandé de rédiger un argumentaire justifiant son droit à monter sur le trône de France. Ces « états généraux » s'accordèrent pour déclarer que « femme ne succède pas au royaume de France » formalisant l'impossibilité pour une femme de monter sur le trône de France¹¹.

Une nouvelle crise successorale a éclaté en 1328 lorsque Charles IV, dit le Bel (1294-1328), qui a succédé à son frère Philippe V, meurt. Il a laissé sa femme Jeanne d'Evreux (1310-1371) enceinte. À ce moment les femmes ne purent pas prétendre à la couronne de France (sans aucune règle écrite encore). En vertu de l'application du principe de masculinité, toutes les femmes dans les familles royales, dont les enfants du roi et de sa sœur furent *a priori* exclues. En revanche, il n'était pas dit que les

¹¹ C. Saugez-Lovisi, *Les lois fondamentales au XVIII^e siècle : recherches sur la loi dévolution de la couronne*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, p. 110.

femmes ne peuvent pas transmettre leurs droits au trône à leurs fils. En l'absence de descendant mâle survivant, la question fut posée de savoir quel descendant mâle indirect a pu régner. Tous les aspirants qui devaient leur prétention successorale à une princesse de France furent écartés pour le motif qu'une femme, qui n'a pas le droit de monter sur le trône, ne peut pas transmettre ce droit.

Pendant le quatorzième siècle on voit le nouveau changement d'article de la loi qui nous intéresse. Jean de Montreuil¹² (1353-1418), le prévôt de Lille et le secrétaire du roi, rendit au public dans divers traités, le texte du sixième article du titre 62, dûment modifié : *Mulier vero nullam in regno habeat portionem*¹³. Le texte original de la « loi des Francs saliens » fut découvert dans la bibliothèque de Saint-Denis par le chroniqueur et moine : Richard Lescot en 1358¹⁴. A la demande d'un secrétaire du roi Jean de Montreuil le moine rédigea une généalogie des rois de France en mentionnant cette fameuse loi. Même il y avait les doutes si Richard Lescotest l'auteur de la rédaction de loi salique, on l'a attribué à l'abbaye de Saint-Denis, tenant à prouver les droits des Valois à la couronne de France¹⁵.

Dans la loi le mot *terra*, a été remplacé par le mot *regnum* (« le règne, la Couronne »). Au cours du siècle a apparu ce que des fois est appelé par les historiens : la nouvelle lois salique. La polémique est née au sein de l'administration centrale, sur la théorie la plus apte à justifier les droits des Valois au trône de France (c'est-à-dire l'écartement des filles de souche royale).

Cette interprétation était utilisée pour justifier *a posteriori* l'exclusion des femmes à la succession du trône de France, consacrée en 1317 et en 1328 (déjà mentionnée succession de Jean I^{er} et de Charles IV). Deux proverbes en sont tirés : *le*

¹² Jean de Montreuil (1353-1418), fut appelé des fois un première humaniste parisienne il était élevé du collège de Navarre, et membre de la chancellerie royale dont il fut secrétaire comme Gontier Col.

¹³ É. Viennot, *op. cit.*, p. 45.

¹⁴ N. Gervy-Pons, E. Ornato, « Qui est l'auteur de la chronique latine de Charles VI dite du Religieux de Saint-Denis ? », dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*, CXXXIV, Janvier-Juin 1976, Paris-Genève, Librairie Droz, 1976, p. 95.

¹⁵ Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344). Suivie de la continuation ce cette chronique (1344-1363), publiée par J. Leomoine, Paris, Libraire Renouard, MDCCCXCVI/1896, p. XV.

royaume de France ne saurait tomber de lance en quenouille (la lance étant un attribut masculin et la quenouille, un attribut féminin) et *Nemo plus juris ad alium transferre potest quam ipse habet* (on ne peut transmettre plus de droits que l'on en possède, donc une femme ne peut transmettre des droits de succession qu'elle n'a pas)¹⁶. Le premier a été utilisé lors de la succession de Jean I^{er} en 1317, quand la couronne entra dans les mains de Philippe V le Long. Le second lui est dégagé en 1419, lorsque le roi d'Angleterre Henri V (1387-1422), à la fin de la guerre de Cent Ans, voulut mettre son fils Henri VI (1367-1413) au trône de France. Il voulait ainsi écarter Charles VII (1403-1461), en argumentant que son fils aurait le droit à la couronne par sa mère Catherine de Valois (1401-1437), fille de Charles VI de France. Cependant, étant une femme, elle ne pouvait transmettre des droits à la succession à la couronne, qu'elle ne possédait pas.

En ce temps-là la France avec cette règle est restée le cas assez isolé, car sur l'échiquier européen la plupart des trônes laissaient accéder des filles en cas d'absence d'un fils. Pour défendre cette curiosité européenne, les partisans de la « nouvelle loi salique », ont imposé une théorie selon laquelle seul le sang masculin peut transmettre la dignité royale; pour ces derniers, le fait que seule la France a appliqué la « loi de la nature » prouvant sa supériorité sur les autres royaumes. Pour les premiers rois carlingues, (Philippe V, Charles IV et Philippe de Valois) fut écrite la nouvelle histoire de France, destinée à établir la version où ils ont succédé au trône en vertu de la loi salique. Elles s'enrichissent d'un argumentaire misogyne visant à convaincre que, chaque fois qu'une femme a gouverné la France, le résultat a été catastrophique pour le royaume¹⁷.

Avec le début du gouvernement d'Anne de France (1461-1522), fille de Louis XI en 1488 un grand traité fut imprimé, avec le titre *La loi salique, première loi des Français*. Il était réimprimé, avec ce même titre, en 1507 dans l'année où Louis XII envisagea les modalités d'une régence confiée à son épouse et à Louise de Savoie. Encore une fois sous le « règne » de Louise de Savoie en 1522, puis au temps de la

¹⁶ F. Cosandey, « De lance en quenouille. La place de la reine dans l'Etat moderne (XIV^e-XVII^e siècles) » dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 52^e année, n° 4, 1997, p. 801-802.

¹⁷ É. Viennot, *op. cit.*, p. 67.

plus grande puissance de la duchesse d'Étampes en 1541, et enfin en 1557 pendant l'influence de Diane de Poitiers¹⁸. Comme on peut voir la popularisation de cette loi fut au seizième siècle fort importante, sauf que cette « nouvelle loi salique » a été présente comme une loi successorale, et n'a pas parlé de la régence et du gouvernement des femmes. Mais il faut remarquer aussi que pendant presque un siècle il y avait plusieurs cas de « gouvernement » des femmes : les reines, régentes, ou maîtresses royales. Leurs opposants allèguent la loi salique, comme principe politique exigeant d'être étendu à tous les aspects de l'exercice du pouvoir. Durant cette période, toutefois, les intérêts de ces femmes sont défendus par les équipes au pouvoir et des hommes d'État, parce qu'elles l'incarnent¹⁹.

Dans les années 1550-1570 a eu lieu un grand débat parmi les savants et les historiens, sur l'idée de la loi salique, comme disposition successorale, a « été inventée, soit par Philippe le Long, soit par Philippe de Valois, pour se faire rois, et pour exclure leurs nièces de cette couronne ». L'auteur de cette thèse est Bernard de Girard du Haillan (1535-1610), qui a publié en 1570 *De l'estat et succez des affaires de France, œuvre depuis les precedentes editions, augmenté, & illustré, contenant sommairement l'histoire des rois de France, & les choses plus remarquables par eux institues pour l'ornement & grandeur de leur royaume. Ensemble une sommaire histoire des seigneurs, comtes et ducs d'Anjou*. Il explique dans ce traité que :

Les femelles ont été exclues de la succession de ce royaume [la France – K.N.] par une ancienne coutume qui a serut de loi, ne pouvais les François être dominez par femmes. Lesquelles pareillement n'ont peux par mariage, transférer la couronne aux étrangères²⁰.

Plus loin dans le même texte on peut lire que pendant l'époque de paganisme et au temps du christianisme plusieurs rois de France furent morts sans hériter masculin,

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ B. de Girard du Haillan, *De l'estat et succez des affaires de France, œuvre depuis les precedentes editions, augmenté, & illustré, contenant sommairement l'histoire des rois de France, & les choses plus remarquables par eux institues pour l'ornement & grandeur de leur royaume. Ensemble une sommaire histoire des seigneurs, comtes et ducs d'Anjou*, Paris, chez Pierre l'Huillier, 1570, p. 100-101.

laissant seulement des filles, et jamais femelle n'a succédé la couronne. L'auteur effectivement a un doute : est-ce que la loi a été créée par Pharamod, le roi mythique de Franc ? Mais il souligne que déjà par son histoire si longue elle est importante et *une des plus belles loix qui ait jamais était faites en royaume quelconque*²¹. Pour souligner comment cette loi était importante Bernard de Girard donne une argumentation assez particulière :

Car soit qu'elle [cette loi – K.N.] ait était inuentee, ou par Philippe le Long, ou par Philippe de Valois, pour le faire Rois, & pour exclure leur nièces de cette couronne, elle sert d'une barrière, qui empêchera toujours, que les races étrangères ne trauerserot de deça, & empechscha lors, que les Anglais ne fussent nos maitres²².

L'argument que grâce à cette loi les Français n'ont pas *changé la race* et gardé *son sang pur* était actuel non seulement par le souvenir de la guerre de Cent Ans. Mais aussi car pour la femme qui soupesant est un règne il faut avoir un mari qui souvent vient d'une famille étrangère. Bernard de Girard a été un témoin de gouvernance de Catherine de Médicis (1519-1589) qui a rempli le devoir de régente pendant l'adolescence de son fils, roi Charles IX, cette période est connue pour le conflit religieux en France et une crise de succession.

Pendant la régence de Catherine de Médicis, on a vu la publication de divers pamphlets, dont une probablement le plus violent c'est le *Discours merueilleux de la vie, actions et déportements de Catherine de Médicis, reine mère* paru en 1574. L'auteur (anonyme) a fait appel à l'union sacrée contre la souveraine et fondé cet appel sur « l'autorité de notre loi salique »²³. Il martèle l'idée « que les femmes peuvent aussi peu régir et gouverner ce royaume qu'en prétendre la succession ; que quand le contraire s'est fait, c'est été par un abus tout manifesté, dont nous avons toujours porté

²¹ *Ibid.*, p. 101.

²² *Ibid.*

²³ Anonyme, *Discours merueilleux de la vie, actions er deportements de Catherine de Medici, Royne mère* [1574], N. Cazauran (éd.), Genève, Droz, 1995, p. 260-262, 264.

la peine »²⁴. Le texte a été repris par les protestants et traduit dans plusieurs langues européennes et en latin.

En 1574 Théodore de Bèze (1519-1605) a publié *Le Droit des magistrats* ou on voit l'origine de l'expression « loi fondamentale », au sein d'une réflexion sur le contrôle des souverains. Elle fut immédiatement appliquée à la loi salique, dès lors décrétée « première loi fondamentale de l'Etat français » :

[...] que le François encore qu'il aient choisi leurs Rois premièrement de la race de Merouéé, puis de la postérité de Charlemagne, & finalement des descendants Hue Capet, ont toutes-fois tellement dressé leur Monarchie du commencement, que leur Rois ne régnaient point par le seul droit successif [...] ²⁵.

Une de lois fondamentales est devenue *La masculinité* qui signifie que les filles sont écartées de la succession. La raison première de cette règle est la volonté d'éviter le danger où le royaume, constituant une dot, ne passe entre des mains étrangères.

Dans les années 1585-1593 la guerre pour la succession d'Henri III a déclenchée. Le roi est resté sans descendant, et en plus son plus jeune frère venait de mourir célibataire. La loi salique est alléguée par une grande partie de l'échiquier politique, mais pour défendre des candidats différents : le camp des catholiques « zélés » soutint Charles de Bourbon, le camp des protestants son neveu Henri de Navarre. Après l'assassinat d'Henri III en 1589 seul le roi d'Espagne, Philippe II, a contesté ouvertement la loi salique, pour défendre la candidature de sa fille, petite-fille de Catherine de Médicis et d'Henri II. A la fin de cette période difficile, en juin 1593, alors que les États généraux siègèrent, pour désigner le nouveau roi, le Parlement de Paris émit « l'arrêt Le Maistre » (du nom du président qui le prononça), ou « arrêt de

²⁴ *Ibid.*

²⁵ T. Bèze, *Du droit des Magistrats sur leurs sujets. Traitté très-necessaire en ce temps, pour advertir de leur devoir, tant les magistrats que les sujets*, Genève 1574, p. 48. Sur la notion de lois fondamentales en France voir : C. Saguez-Lovisi affirme qu'« on doit réserver la dénomination de lois fondamentales aux dispositions qui règlent la dévolution du trône [et ses corollaires] et imposent l'inaliénabilité du domaine de la Couronne » : C. Saguez-Lovisi, *op. cit.*, p. 12. Voir également J. Barbey, « Genèse et consécration des Lois fondamentales », dans *Droits*, n° 3, 1986, p. 75- 86. Sur les devoirs du souverain dans la France de l'Ancien Régime, se reporter aux œuvres de Jean Bodin (1529-1596) et de Charles Loyseau (1564-1627).

la loi salique », fut destiné à bloquer les propositions espagnoles. Ce texte est parfois invoqué comme ayant affirmé l'existence d'une règle de nationalité du roi : un étranger ne devait pas pouvoir monter sur le trône de France²⁶. En résultat à la fin de l'année Henri IV est arrivée au pouvoir après l'abandon du protestantisme. Réconciliation générale autour de la masculinité, de la catholicité et de la francité du nouveau monarque.

Pendant le dix-septième siècle ni Henri IV, ni Louis XIII, ni Louis XIV ne ratifièrent la loi salique ni ne précisèrent les modalités de la succession à la couronne. Ils continuèrent cependant de laisser écrire l'histoire de la fondation du royaume selon le récit mis au point au XV^e siècle, où on trouve immanquablement l'institution de la loi salique par Pharamond, le premier roi des Francs, dans les années 420²⁷. Les partisans de la « première loi fondamentale de l'Etat français » continuent d'en faire la promotion. Les partisans de la « vérité historique » firent paraître des nouvelles éditions du code des Francs, toujours aussi confidentielles. Les partisans des régentes Marie de Médicis (1610-1614) et Anne d'Autriche (1643-1651) ne dirent mot sur le sujet, non plus que les « champions des femmes ».

A l'époque des Lumières on a toujours vu de nombreuses polémiques entre les historiens, mais la disparition des régentes et des femmes au pouvoir repoussa la discussion dans les cercles de spécialistes.

La formation de l'argumentaire en faveur de la masculinité du pouvoir dans les périodes où des hommes sont seuls aux commandes de l'État ressorti ainsi clairement du traité de un juriste, avocat général du parlement de Paris, Cardin Le Bret (1558-1655), *De la souveraineté du roi* publié en 1632, alors qu'aucune femme ne siège plus au Conseil, par un homme qui y siège « ordinairement », ce texte égrène sur un ton docte les plus grosses billevesées. Comme il parle sur le début d'ère chrétienne, il explique aussi les origines d'apparition de la loi salique.

²⁶ G. Bernard, *Introduction à l'histoire du droit et des institutions publiques*, Levallois-Perret, Studyrama, 2004, p. 197.

²⁷ É. Viennot, *op. cit.*,

Les anciens législateurs avaient cette louable coutume, quand ils établissaient quelques nouvelles Républiques, de proposer en même temps au peuple de certaines loix fondamentales qu'ils jugeraient être nécessaires pour en affermir la durée. [...] il semble que nos Ancêtres aient voulu suivre leur exemple, lorsque des la naissance de cette monarchie, ils publièrent la loi salique, sur laquelle, comme sur un solide et assuré fondement, ils affermirent l'éternité de leur Empire²⁸.

Plus loin dans cet article on peut lire :

Or des termes et du sens de cette loi l'on tire trois maximes qui sont comme autant de fortes colonnes sur qui cette monarchie est fermement appuyée. La première, que ce Royaume se confère par droit successif. La seconde, que les femmes sont incapables de parvenir à la Couronne ; et la dernière, que les males succèdent indéfiniment et ne quelque degré se parente qu'ils soient éloignes²⁹.

Pour soutenir ces maximes il donne quelques mots explicatifs, il nous semble intéressant comment cardinal parle sur les capacités de régner par les femmes : elle est « conforme à la loi de la Nature, laquelle ayant créée la femme imparfaite, faible, et débile tant du corps que de l'esprit, l'a soumise sous la puissance de l'homme, qu'elle a pour ce sujet enrichi d'un jugement plus fort d'un courage plus assuré et d'une force de corps plus robuste »³⁰.

Dans la littérature française on peut trouver l'image ambiguë d'une femme. Il semble qu'en XVIII^e siècle le quota des textes sur ce sujet a vite augmenté. Dans l'histoire de la pensée philosophique sujet féminin semble d'être de plus en plus à la mode, comme la thématique des minorités en général (on peut mentionner ici la question du tiers état, les étrangères, les enfants, etc.). Les traités ont souligné la faible condition des dames, dans sa nature, plus faible physiquement et mentalement que les hommes, éteint le sexe inférieur. Pour autant on trouve des voix qui ont été prêts de

²⁸ C. le Bret, *De la souveraineté du roi*, Paris, chez Toussaintis du Bray, 1632, p. 23-24. Elle était imprimée trois fois pendant sa vie, après la première édition plus en 1735 et 1642, et une fois posthume en 1689. Cf. G. Picot, *Cardin Le Bret (1558-1655) et la doctrine de la souveraineté*, Nancy, 1948.

²⁹ C. Le Bret, *op. cit.*, p. 25.

³⁰ *Ibid.*, p. 31, voire aussi les pages : 24-25, 27, 35.

donner aux femmes plus grande importance que le rôle d'une épouse ou d'une mère, mais aussi celle d'une citoyenne.

Depuis seizième siècle en littérature on doit faire face à un débat qui porte un nom *querelle des femmes*, qui a commencé une bataille grâce à laquelle le sort des dames pourvoit s'améliorer. La discussion porte autour différents sujets. Trois siècles avant *querelle* a touché l'amour et le mariage pendant seizième ou 'on siècle ce débat se tourne vers la possibilité de compréhension rationnelle du monde³¹.

Les auteurs des textes misogynes, qui ont l'air d'être naturel, ont été surtout les hommes. L'un des textes attire notre attention, car même s'il était écrit en 1595, en Allemagne, il était traduit en français et publié à Cracovie en 1766. C'est une dissertation de petite taille de l'Acidalius Valens (1567-1595) *Disputatio perjucunda qua anonymus probare nititur mulieres homines non esse*³². L'auteur philosophe et théologien d'origine brandenbourgeois a voulu se moquer de certaines interprétations des fragments de Bible³³. Il a touché le sujet très délicat, et mal compris par ses contemporains, qui a provoqué le grand bouleversement qui lui mena au final devant le tribunal de Leipzig. Même ses propres mots insérés à la fin de cet ouvrage n'ont pas l'aidé, il explique que par cette analyse il a voulu montrer comment les hérétiques peuvent manipuler le Bible, et ou 'on devrait l'interpréter comme fantaisie satirique *contre l'abus des interprétations des hérétiques sur l'Écriture sainte*³⁴. Il a même demandé le pardon aux dames offensées, car ce texte devrait servir juste comme un amusement impliquant de l'agitation contre la stupidité³⁵.

Pendant le procès devant le tribunal il a nié d'être auteur de ce pamphlet, il a expliqué que cet ouvrage a été composé en Pologne où il circulait depuis longtemps,

³¹ L. Timmermans, *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, 2005, p. 20.

³² V. Acidalius, *Paradoxe sur les femmes, ou l'on tache de prouver qu'elles ne sont pas de l'espece humaine*, Cracovie, 1766, p. 13-14 ; Charles Clapiès, *Paradoxe sur les femmes, où l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espèce humaine*, Cracovie [trad. de Valens Acidalius, *Disputatio perjucunda*, 1595].

³³ Cf. M.P. Fleischer, « "Are Women Human?"- The Debate of 1595 between Valens Acidalius and Simon Gediccus », dans *The Sixteenth Century Journal*, t. 12, n° 2 (Summer, 1981), p. 107-120.

³⁴ *Disputatio perjucunda*, op. cit., p. 75.

³⁵ *Ibid.*

et quand tomba entre ses mains il l'a juste republié³⁶. Même que l'auteur était mort à l'âge de vingt-huit ans, en même année 1595, son œuvre a eu beaucoup de succès en Europe. Avec la certitude il a été bien accueilli par les misogynies. Acidalius par les manipulation sur le texte a donné plusieurs exemples où il prouve que au 'une femme était crée juste comme un outil nécessaire pour donner le progéniture à l'homme. Il a révoqué un fragment de livre de la Genèse (chap. 2, 18) en expliquant que comme un écrivain a besoin d'une plume pour écrire, et un couturier ne peut pas coudre sans aiguille ; aussi un homme ne peut pas se reproduire sans aide d'une femme. Et comme une plume et une aiguille ne sont pas l'exécutant mais un instrument passif ; de la même une femme n'est pas une créature appartenant à l'humanité, mais juste un autre animal nécessaire à l'homme en acte de procréation³⁷. Cet écrit, composé contre les théologiens, pour prouver qu'à leur exemple on peut abuser des passages de l'écriture, a été traduit en français par Querlon, sous le titre de : *Probleme sur les femmes*, (Amsterdam, 1744), et ensuite par Charles Clapiès, sous le titre de *Paradoxes sur les femmes, où l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espèce humaine* (Cracovie, 1766).

Le débat autour des femmes se poursuit au long de dix-septième siècle avec l'apparition d'un ouvrage de Jacques Olivier, *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes* publié en 1617. L'Auteur de ce traité qui est probablement un franciscain Alexis Troussel, et Jacques Oliver est un pseudonyme a eu beaucoup de rééditions, et a contribué dans la *querelle*. Ce document, a été republié au moins dix-huit fois entre 1617 et 1650, et il a suscité une levée de boucliers générale et provoqué une nouvelle *querelle des femmes*³⁸. Chacun de ses 25 portraits ou perceptions des femmes correspond à une lettre de l'alphabet. Par exemple, *Advissimum animal, animal tres avide; Bestiale baratrum, abime de betise; Concupiscentia carnis, concupiscence de la chair; Duellum damnosum, duel dommageable; Estuans aestans, ete brulant; etc.* Le pamphlet se commence par un appel :

³⁶ P. Darmon, *Mythologie de la femme dans l'Ancienne France XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, 1983, p. 22.

³⁷ *Disputatio perjucunda*, op. cit., p. 68-69.

³⁸ M. Angenot, *Le champions des femmes. Examen du discours sur la supériorité des femmes : 1400-1800*, Montréal, 1977, p. 48.

A la plus mauvaise du monde ! Si ton esprit altier & volage pourrait connaître le fort de ta misère & la vanité de ta condition, tu fuirais la lumière du Soleil, chercherais les ténèbres, entrevois dans les grottes & caavernes, maudirais ta fortune, regretterais ta naissance, & aurois horreur de toi-même : mais l'aveuglement extrême, qui t'oste ceüe connaissance, fait que tu demeures dans le monde la plus imparfaite créature de l'Univers³⁹.

Dans son pamphlet il mélange les anecdotes avec les exemples de Bible qui prouve comment une femme est une créature diabolique, comme un araignée qui prépare les toiles pour ses victimes – les hommes qui succombent sous le charme de son extérieur⁴⁰. On trouve beaucoup plus d'invectives et d'insultes adressées au sexe plus faible.

Néanmoins, il y a, un contre-offensif à *L'Alphabet*, mené par, entre autres, Brie-Comte-Robert, ou le Capitaine Vigoureux, avec sa *Défense des Femmes contre l'Alphabet de leur prétendue malice et imperfection* (1617), le Chevalier de l'Escale dans *Le Champion des femmes qui soutient qu'elles sont plus nobles, plus parfaites...* (1618), et Marie de Gournay dans *L'Egalité des hommes et des femmes* (1622)⁴¹. L'ouvrage de Chevalier de l'Escale a pris pour le modèle le pamphlet d'Olivier et il énumère en forme de l'alphabet les qualités des femmes comme celle de douceur, de l'innocence, de la modeste, de la fidélité⁴². Pour défendre les dames il a pris le même argument que H. C. Agrippa dans son *Traité de l'excellence de la femme*, de 1578⁴³.

Monika Malinowska, dans son ouvrage consacré à l'analyse comparé de la situation des femmes en Pologne et en France souligne encore un auteur qui a fortement agi pour la défense des dames dans le pays de Louis XIV. Elle prend l'ouvrage de Poullain de la Barre *De l'égalité des deux sexes* (1673) comme l'un des

³⁹ J. Olivier, *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes*, Lyon, 1665, p. 3-4.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 6.

⁴¹ M. Angenot, *op. cit.*, p. 50-53.

⁴² Chevalier de l'Escale, *Le Champion des femmes qui soutient qu'elles sont plus nobles, plus parfaite, & en tout plus vertueuses que les hommes. Contre un certain Misogynes Anonyme auteur & inventeur de l'imperfection & malice des Femmes*, Paris, 1618.

⁴³ H.C. Agrippa von Nettesheim, *De Nobilitate et praecellentia foeminei sexus*, Dôle, 1509, trad. en française par Luis Vivant, Paris, 1578.

premiers exemples du mouvement féministe en Europe de l'ancien régime⁴⁴. Appelé par Marc Angenot un homme de XVIII^e siècle⁴⁵. Ce parisien, étudiant à la Sorbonne dans les années 1663-1666 a sacrifié ses études à condition d'une femme. En 1673 il a écrit un livre qui a lui donné la plus grande popularité, *De l'Égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, Paris, il y avait cinq nouvelles éditions de cet ouvrage. Un an plus tard il a sorti son deuxième titre *De l'Éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs, entretiens*, celle-ci a eu deux réédition⁴⁶. Dans l'année 1675 son dernier travail sur les femmes a apparu sous un titre un peu malicieux *De l'Excellence des hommes contre l'égalité des sexes, avec une dissertation qui sert de réponse aux objections tirées de l'Écriture sainte contre le sentiment de l'égalité*. Ce traité a eu trois rééditions dont une à Genève en 1691⁴⁷. Ses devoirs sont basés sur une approche rationnelle et systématique envers ses recherches, mais aussi on peut trouver une audacieuse argumentation dans le style cartésien⁴⁸. Dans son premier ouvrage de 1673 au début il souligne que la société est percée par le stéréotype autour de la question féminine, et pour comprendre les femmes il faut les écarter : « Nous sommes remplis de préjugés. [...] De tous les préjugés, on n'en a point remarqué de plus propre que celui qu'on a communément sur l'inégalité des deux sexes »⁴⁹. Il a rejeté aussi le plus important jusqu'ici argument – celui de l'Écriture sainte. Il constate dans son avertissement à *De l'Égalité des deux sexes* qu'il y a une égalité entière des deux sexes, considère indépendamment de la coutume... Et l'Écriture ne dit pas un mot d'inégalité⁵⁰. Il donne aussi une critique, aux hommes qui, injustement ont utilisé le passage de la Bible :

Et si l'on y prend garde, toutes les objections qu'on en tire, ne sont que des Sophismes de préjugé par lesquels tantôt on entend de toutes les femmes de passages qui ne conviennent qu'à quelques-uns en particulier, tantôt on rejette sur la nature ce

⁴⁴ M. Malinowska, *Sytuacja kobiety w siedemnastowiecznej Francji i Polsce*, Warszawa, 2008, p. 167

⁴⁵ M. Agniet, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁶ M. Malinowska, *op. cit.*, p. 169.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ M. Malinowska, « François Poulain de la Barre – zapomniany feminista », dans *Głos kobiety, głos męski. Obcy w dawnych literaturach romańskich*, Wrocław, 2004, p. 133.

⁴⁹ F. Poulain de la Barre, *De l'Égalité des deux sexes*, Paris, Fayard, 1984, p. 7.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 7

qui ne vient que de l'Education ou de la Cutume, et ce qu'on dit les Autheurs Sacrez par Rapport aux Usages des temps⁵¹.

Il arrive que les hommes simples et non éclairés se confirment dans la condamnation construite sur les préjugés. Dans cette façon, un préjugé devient un argument pour l'autre. Les hommes sont plus partants de se prononcer à côté de celle qui proclame la thèse qui reste en accorde avec leurs convictions.

Malgré son engagement ses œuvres n'ont pas eu beaucoup de lecteurs. Son travail était probablement lu par Montesquieu et Rousseau⁵². Mais il faut souligner que François Poullain de la Barre n'a pas présenté dans ses traités aucune exigence vers ce thème, pour celle-ci il fallait attendre encore cent années, jusqu'à Condorcet qui pendant la Révolution Française a demandé le droit politique pour les femmes⁵³.

Les contemporains de François de la Barre comme La Bruyère, ou Fénelon ont eu différents convictions. Dans *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, La Bruyère décrit l'image de la société sous règne de Louis XIV, et il consacre un chapitre aux femmes. Il se présente dans son œuvre comme un défenseur de l'ancien régime. La première édition a paru en 1688 et dès lors on a eu dix nouvelles rééditions. Comme le remarque M. Malinowska, dans chacun son attitude vers les femmes se change⁵⁴. Au départ on voit une admiration de la beauté féminine, pour en finir avec le catalogue des défauts. Dans cette image le deuxième sexe ne s'occupe pas de choses importantes, comme les questions intellectuelles ou l'éducation. Elle passe son temps à la toilette, à se pomponner par les bijoux, coiffe, et l'autre enjolivement. Une femme ne peut pas seule décider de son sort. Si par hasard on trouve une qui est cultivée, il faut la regarder comme une curiosité, car une femme savante on regarde comme sur beau arme :

Elle est ciselée artistement, d'une polissure admirable et d'un travail fort recherché; c'est une pièce de cabinet, que l'on montre aux curieux, qui n'est pas

⁵¹ *Ibid.*

⁵² M. Alcover, *op. cit.*, p. 23.

⁵³ M. J. marquise de Condorcet, « Sur l'admission des femmes au droit de cité », dans *Journal de la Société de 1789*, 3 juillet, 1790, n° V.

⁵⁴ M. Malinowska, *François Poullain de la Barre – zapomniany feministka*, *op. cit.*, p. 138.

d'usage, qui ne sert ni à la guerre ni à la chasse, non plus qu'un cheval de manège, quoique le mieux instruit du monde⁵⁵.

Après il ajout que : « Il y a telle femme qui aime mieux son argent que ses amis, et ses amants que son argent ». L'auteur de *Les caractères*, généralise, en voyant seulement celles qui se font belles, à la mode, qui conduiraient les intrigues ou se dédiaient à la bigoterie. L'image des femmes est superficielle car il prendrait seulement ce aspect qui lui intéresse, sur le reste il garde la silence.

Pareillement Fénelon a mis une dame dans schème de la société traditionnelle. Son traité *De l'éducation des filles*, écrit en 1687, fut gardé pour le petit cercle, en particulier pour la princesse de Beauvilliers, qui fut une mère de quelques filles et d'un fils. Fénelon conseille comment bien élever des filles. Déjà au début de son livre on peut lire :

Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles. La coutume et le caprice des mères y décident souvent de tout: on suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction. L'éducation des garçons passe pour une des principales affaires par rapport au bien public; et quoiqu'on n'y fasse guère moins de fautes que dans celle des filles, du moins on est persuadé qu'il faut beaucoup de lumières pour y réussir⁵⁶.

Dans les pages suivantes on lit que l'éducation des filles il faut commencer le plus tôt possible. L'auteur, vu son profession, a bien voulu que l'éducation religieuse soit aussi tôt présente dans la vie des jeune demoiselles et c'est pour cela il donne des doctrines de l'Eglise catholique, concernant le sacrement et la cérémonie. Comme on lit dans la suite de *De l'éducation des filles* on voit bien que après l'instruction il passe dans son onzième chapitre aux devoirs des femmes, donc à ce qui est son prédestination. Tandis que certaines bases de l'éducation sont nécessaires, cela ne devrait pas servir que pour les aider à remplir leurs devoirs imposés par la nature et la société, et surtout pas pour la dispute scientifique, ou savante. Fénelon donne quelques tâches à remplir par les femmes. On peut lire que sa mission consiste à élever les

⁵⁵ J. de La Bruyère, *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, Nouvelle édition collationnée sur celle de 1699, Paris, Chez Lefèvre, 1843, p. 96.

⁵⁶ F. Fénelon, *De l'éducation des filles*, Paris, chez Jean-Thomas Hérisant, 1784, p. 1.

enfants, mais les garçons jusqu'à certain âge, les filles par contre jusqu'à au mariage ou l'entrée au couvent. De plus une épouse devrait s'occuper des dépenses, d'épargne, surveiller des comptes et des services. Fénelon dans sa conviction précédée J.J. Rousseau qui plus tard donne à Sophie la concrète mission dans sa vie. Chez deux auteurs l'enseignement de demoiselles devrait être adéquats à leur futur devoir. Dans le chapitre douzième l'auteur fait encore intéressant instruction sur la matière à laquelle il fallait se pencher :

Donnez-leur donc les histoires grecques et romaines; elles y verront des prodiges de courage et de désintéressement. Ne leur laissez pas ignorer l'histoire de France, qui a aussi ses beautés; mêlez celles des pays voisins, et les relations des pays éloignés judicieusement écrites. Tout cela sert à agrandir l'esprit, et à élever l'âme à de grands sentiments, pourvu qu'on évite la vanité et l'affectation⁵⁷.

En évitant les mauvaises habitudes il fallait épargner de apprentissage de la langue comme l'italien ou l'espagnol, car il sert a lire des livres moralement dangereux :

D'ailleurs ces deux langues ne servent guère qu'à lire des livres dangereux, et capables d'augmenter les défauts des femmes; il y a beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans cette étude. Celle du latin serait bien plus raisonnable, car c'est la langue de l'Eglise⁵⁸.

Fénelon, étant un membre du clergé, essaye de mettre le règlement de l'Eglise le plus souvent.

Dans la littérature du dix-huitième siècle plusieurs philosophes se sont exprimés sur la condition de femme dans la société. Voltaire ne se contente pas de condenser sa philosophie féministe dans les articles *Homme et Femme*, *Adultère et Divorce*, du *Dictionnaire philosophique*. La discussion sur la capacité politique des femmes à propos de la loi salique dans l'*Essai sur les mœurs*, plaider pour les femmes savantes dans l'épître à Mme du Chatelet et dans celles de ses lettres adressées à ses correspondantes, nombreuses études sur la question des filles-mères et la maternité dans ses *Mélanges de politique et de législations*, création de curieux type

⁵⁷ *Ibid.*, p. 243.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 244.

d'émancipées, comme l'*Amenaïde*, de Tancrède, telles sont les plus intéressantes contributions apportées par Voltaire à cette passionnante étude⁵⁹.

Montesquieu consacra aussi une place à la question féminine. Avant les frères Goncourt, il vit dans la femme de son époque la raison d'être de toutes les choses, et l'instrument de toutes les élévations et de toutes les disgrâces, le personnage indispensable à toutes les intrigues, le ressort caché de la monarchie absolue et du despotisme⁶⁰.

Pour J.J. Rousseau le sujet féminin est présent dans ses *Confessions* et la *Nouvelle Héloïse*, où il s'agit, avec la question éternelle de la liberté du cœur féminin, le problème des rapports familiaux et sociaux de l'homme et de la femme et du rôle du deuxième sexe dans la famille. Une partie très importante d'*Emile*, consacrée à son idéal compagne *Sophie*, traite *ex professo* de l'éducation féminine et du rôle social de la femme.

Diderot dans *Sur les femmes* prouve qu'une femme c'est une créature machiavélique, le symbole d'« Apocalypse » avec le mot « Mystère » écrit sur son front⁶¹. Dans *Le Rêve d'Alembert* (rédigé en 1769, publié dans la *Correspondance littéraire* en 1782), il dit que les hommes et les femmes ont les mêmes systèmes génitaux, mais dans sa réponse à Thomas, il proclame que l'utérus constitue la singularité féminine⁶². Dans le supplément au voyage de Bougainville publié en 1761 aussi dans CL, il admire la liberté sexuelle des Tahitiens et notamment celle de leurs femmes qui n'obéissent qu'au code de la nature en procréant sans contrainte institutionnelle. Mais si on regarde plus loin dans l'écriture de l'auteur de l'*Encyclopédie* on voit que vingt ans plus tard, il tient un discours bien différent à sa fille. Il ne lui recommande pas de devenir savante (comme il l'a fait dans la correspondance avec P. La Chaux, mai 1751 rôle toujours jugé incompatible avec celui d'épouse) ni même d'exercer son intelligence, mais au contraire de ne penser

⁵⁹ L. Abensour, *La femme et la féminisme avant la Révolution*, Paris, 1923, p. 357.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 357.

⁶¹ D. Diderot, *Sur les femmes*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Club français du livre, 1973, t. XI, p. 32.

⁶² É. Badinter, A. L. Thomas, Diderot, *Madame d'Épinay, Que-est ce que c'est qu'une femme ?* Thomas (Antoine Léonard, M.) *Essai sur les femmes/essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans différents siècles*, 1776, p. 22.

qu'à son mari et à lui rendre sa maison agréable « les affaires extérieures sont les siennes, celles du dedans sont les vôtres ».

Il nous faut mentionner aussi un autre personnage qui s'exprime à la gloire des femmes. Combien de réflexions judicieuses et neuves on trouve dans l'ouvrage de Helvétius *De l'Esprit*. Il était nettement féministe, mariée à une femme intelligente et pratiquement émancipée, ne peut se résoudre à voir aucune différence de la nature entre l'esprit masculin et l'esprit féminin, aucune inégalité d'aptitude entre l'homme et la femme⁶³.

A la fin du siècle, Condorcet écrit une magistrale étude : *l'Essai sur la Constitution et les fonctions des assemblées provinciales*, d'où sortira, en 1790, l'un des plus importants manifestes féministe : *Admission des femmes au droit de cité*.

Thomas qui fut le protégé de Mme Geoffrin, présenta, en 1772 à l'Académie française *l'Essai sur le caractère et les mœurs des femmes d'après les différents siècles*. Et Boudier de Villemert écrit vit *l'Amie des femmes et la Philosophie du beau sexe*. L'un et l'autre de ces ouvrages furent lus avec intérêt (le dernier tira sept éditions), et passionnément commentés. Celui de Thomas suscita critique et attira l'attention des écrivains les plus marquants, comme Diderot. Dans *l'Essai* de Thomas, les femmes sont d'abord ce que les circonstances, les gouvernements et les lois font d'elles « L'esprit de leur temps ou de leur matin »⁶⁴. Thomas prend soin d'avertir que son ouvrage n'est « ni un panégyrique, ni comme satire, mais un recueil d'observations et de faits »⁶⁵. Thomas dénie à présent aux femmes l'esprit politique ou moral « qui consiste dans la conduite de soi-même et des autres » même qu'il a loué la sagesse de l'impératrice de l'antiquité. Sur les femmes de son époque il écrit ainsi :

⁶³ L. Abensour, *op. cit.*, p. 361.

⁶⁴ É. Badinter, *op. cit.*, p. 25 ; A. L. Thomas, *l'Essai*, *op. cit.*, p. 56.

⁶⁵ *Ibid.*

Elles ont beau connaître les hommes, savoir démêler les plis de l'amour – propre et leurs secrets, faiblesses, elles n'ont pas les moyens de gouverner les États. Pour ce faire, il faut de grandes vues, des principes et savoirs utiliser des talents⁶⁶.

Toutes les choses dont les femmes ne sont pas capables si on conteste que de grandes souveraines démentent cette théorie, Thomas s'empresse de répandre que Christine de Suède, Isabelle de Castille, Élisabeth d'Angleterre, Marie-Thérèse ou Catherine II sont des exceptions qui confirment la règle⁶⁷. À y regarder de plus près, ces femmes dit : « ont moins gouverné avec leur tête qu'avec leur charme et leurs petites faiblesses. D'ailleurs n'ont-elles pas été davantage, portées au despotisme que les rois ? »⁶⁸. Le despotisme de fantaisie plutôt que d'oppression, mais qu'il prouve que le trône ne peut le guérir de leur sensibilité. Incapable d'accueillir l'idée de l'universel, la patrie sera toujours pour elles une notion abstraite.

Dans chaque siècle on peut trouver une image des femmes. À l'époque moderne cette image n'est pas très différente de ce qu'on peut trouver dans le siècle précédent. Son rôle dans la société était fort réglé par le monde de l'homme. Depuis les siècles des jeunes demoiselles ont été soumises à leur père, ensuite après mariage à son de époux. Dans la société de temps moderne le jugement sur les femmes ont été pleines de contradiction. L'écriture de ce siècle et l'opinion nous donnent deux images, une critique qui a discriminé des dames, et deuxième, positive, qui la même glorifie⁶⁹. On parle ici de l'éternel dualisme entre Marie mères de Jésus, qui reste le modèle idéal et inaccessible, et Ève – pécheresse, qui par ses comportements au paradis a apporté la destruction à l'humanité.

Les lois des femmes à l'époque moderne sont restées toujours très restreintes. Les épouses n'avaient pas le droit de comparutions devant le tribunal seul, sans

⁶⁶ *Ibid.*, p. 112.

⁶⁷ É. Badinter, *op. cit.*, p. 31.

⁶⁸ A.L. Thomas, *op. cit.*, p. 100-105.

⁶⁹ Z. Kuchowicz, *Obyczaje staropolskie XVII-XVIII wieku*, Łódź, 1975, p. 194.

assistance de son mari ou la personne qui était par lui désignée⁷⁰. Egalement les mademoiselle, mêmes que pouvait gouverner le bien de terre et se présenter devant le tribunal, elles devant avoir toujours quelqu'un qui l'accompagne – un homme, un courater. Un mariage conclu sans l'accord de sa famille, pouvait se terminer par la perte du droit d'hériter.

Les affaires liées au mariage catholique, comme annulation du mariage, ou la séparation, sont restées en main dans juridictions ecclésiastiques. Après la mort de mari, une veuve pouvait se remarier après le temps de deuil, qui dure un an. Les lois territoriales ont exigé que pendant la période de deuil une veuve puisse s'habiller uniquement en robes sombres sans le droit de porter le bijou sous la menace de perdre l'héritage de bien après son mari. Pendant cette période il était interdit de poursuivre une veuve, et elle ne pouvait pas non plus poursuivre quelqu'un d'autre.

Le principal devoir d'une femme c'était de naître progéniture. À elle restait aussi de transmettre une bonne éducation, et toutes ses compétences. La mère qui n'avait pas de temps pour le passer avec ses enfants était très critiquée⁷¹. Après l'agrandissement de la famille une mère prend en charge l'éducation de ses enfants. Elle s'occupe de sa fille comme garçon, mais lui jusqu'à certain âge. Pendant sa jeunesse elle reste sous la tutelle des hommes, son père, oncle ou grand-père. Il y avait des cas que l'éducation de jeune fille en restée en main de couvent, ou il suivre apprentissage près de congrégation. En époque moderne on trouve aussi des pensions privées surtout dans les grandes villes par exemple Danzig⁷². Noblesse qui avait des moyens pouvait se permettre d'engagement de tuteur qui poursuivrait l'éducation à la maison. Mais dans toute l'étape de c'est la mère qui contrôle la formation. Sur l'éducation des femmes A. A. Olizarowski au milieu du dix-septième siècle écrit :

Car ni la science humaine ni gymnastique ni la peinture ne sont pas bien vues chez les femmes. À vrai dire il est désirable que toutes les femmes savaient lire et écrire,

⁷⁰ *Historia państwa i prawa Polski, t. II od połowy wieku XV do roku 1795*, J. Bardach (dir.), Warszawa, 1966, p. 274.

⁷¹ K. Opaliński, « *Na zepsowanie stanu białogłowskiego obyczaj* », dans *Satyry*, Kraków 2004, p. 51.

⁷² *Ibid.*, p. 63.

et certaine d'eux savait un peu la musique, mais sans l'avoir une éducation trop approfondi⁷³.

On voit clairement que le plus important était de savoir écrire et lire comme minimale formation musicale. Cela donna à une femme une base d'éducation et la plaça elle dans l'élite intellectuelle.

Un changement dans la perception des femmes avait lieu quand à la cour de Varsovie sont venues des reines étrangères, comme une italienne Bona Sforza, ou des françaises, Louise-Marie de Gonzague et Marie-Casimire d'Arquien Sobieska. Leurs règnes ont influencé le changement dans la moralité polonaise et l'image et la place des femmes en Pologne⁷⁴. Les reines françaises ont tellement influencé la mentalité, et la façon de s'habiller qu'on dix-huitième siècle la connaissance de la langue française chez les femmes nobles était plus répandue que chez les hommes. D'après Jerzy Bystron, cela prouve que la littérature en vogue de l'époque des Lumières et les nouvelles idées furent plus vite et mieux propagées entre les femmes⁷⁵. L'apparition de mode à la française en Pologne se manifesta surtout dans les nouveaux style de vêtement comme robe, très décolletage, mais aussi dans les maquillage, ou le coiffures (très populaire était la coiffure à la fontage). Comme cela fut critiqué, à la fin de dix-septième siècle un auteur le désapprouve avec ces mots :

Czemu odkryte piersi /noszę heroiny?
Dość jak krow/ nie zwyczaj : a zwłaszcza w Kościele/
Cóż tam tedy/ po gołym mlekorodnym ciele?⁷⁶

Une bonne épouse c'était surtout celle qui aime bien rester à la maison. Les qualités mentionné J.K. Haur un auteur d'une œuvre sur l'économie de terre⁷⁷ sont :

⁷³ A.A. Olizarowski, « O społeczności ludzkiej ksiąg troje (1651) » dans *O edukacji dawnych Polaków. Materiały z XVI-XVII wieku*, T. Durchalska-Macheta (éd.), Warszawa, 1982, p. 334. En original : « Albowiem ani nauki humanistyczne, ani gimnastyka, ani malarstwo nie przystoją kobietom tak jak mężczyzną. Wprawdzie jest rzeczą pożądaną, aby wszystkie kobiety umiały czytać i pisać, a niektóre także znały się nieco na muzyce, nie tak jednak żeby miały gruntowne wykształcenie »

⁷⁴ B. Popiołek, « Na marginesie ważnych spraw. Listy kobiece epoki saskiej », dans *Rola i miejsce kobiet w edukacji i kulturze polskiej*, t. I, red. W. Jamrożek i D. Żołędź-Strzelczyk, Poznań, 1998, p. 89.

⁷⁵ J. P. Bystron, *Dzieje obyczajów w dawnej Polsce. Wiek XVI-XVIII*, t. II, Warszawa, 1994, p. 125.

⁷⁶ J. Łączkowski, *Nowe zwierciadło Modzie dzisiejszego stroju akomodowane damom polskim które się modnie noszą*, Kraków, 1678, p. 2.

d'être modeste, épargnante. Une femme noble doit remplir encore un autre rôle important, elle devrait être le lien entre la cour et ses sujets. C'est vers elle se tournent les paysans avec un problème, c'est elle qui s'occupe des malades, enseigne, aide à résoudre le conflit, souvent étant intermédiaire entre un maître et ses sujet⁷⁸.

Position d'une femme dans la famille décrit P. Skarga un prêtre, d'après la citation de lettres de saint Paul (I Tym. 2, 11-15) :

Que la femme reçoive l'instruction en silence, avec une entière soumission. Quant à enseigner, je ne (le) permets pas à la femme, ni de prendre autorité sur l'homme ; mais (elle doit) se tenir dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite ; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, mais c'est la femme qui, séduite, est tombée dans la transgression.

Une seule chose qui peut la sauver c'est la maternité : « Néanmoins elle sera sauvée par la maternité, pourvu qu'elle persévère dans la foi, la charité et la sainteté, unies à la modestie »⁷⁹. Plus loin dans quatrième sermon sur le sacrement de mariage on peut lire que :

Mąż rodzi się mężem a niewiasta niewastą. To jest rodzi się z większym rozumem, z większą siłą. A niewiasta rodzić się będzie z słabym rozumem, a mniejszą siłą, przetoż mąż jako mędrszy rządzić ma prostrzym, bronić ma i w opiece swej mieć słabszego. A niewiasta jako prosta rządzić się ma dać mędrszemu, a jako słabsza w opiece i bojaźnie mocniejszego zostawać ma. To zakon przyrodzony⁸⁰.

Un mariage se fini au moment de la mort d'un des époux. La veuve après la morte de son mari dévente totalement indépendante, et peut elle-même décider si elle veut se remarier. Sa position dépend aussi de la richesse qui en déléguée à elle après la mort de son mari. À partir du quinzième siècle parmi les lois territoire fut diffusée une loi sur la perpétuité. Son but était la disposition et la gestion des biens dans le cas du

⁷⁷ Cyt. d'après, M. Bogucka, *Białogłowa w dawnej Polsce. Kobieta w społeczeństwie polskim XVI-XVIII wieku na tle porównawczym*, Warszawa, 1998, p. 157 ; J. K. Haur, *Oekonomika ziemiańska generalna*, Kraków, 1679, p. 91-94.

⁷⁸ M. Bogucka, *op. cit.*, p. 7.

⁷⁹ P. Skarga, *Kazania o siedmiu sakramentach*, Wilno, 1737, p. 765. (Saint Paul I Tym, 2. 11-15)

⁸⁰ *Ibid.*, p. 779.

veuvage⁸¹. Les veuves possédaient le droit d'aliéner des biens qui souvent se finissait avec grande activité. Dans les villes elles ont différents types de prestations comme à la campagne elles ont développé l'économie, élargi la richesse en achetons de terres, emprunté de l'argent et intenté une poursuite⁸².

Souvent les femmes sont devenu des mécènes de la culture, en fondant des œuvres d'art, en soutenant des artistes ou donnent l'argent dans la geste de charité. Dès fois leurs occupation s'élargisse jusqu'à la création des salons comme celle de Barbara Sanguszkowa, au quelle elles ont agi pour dans le domaine de la culture⁸³. Les étapes de vie d'une femme montre bien un poème trouver dans une Silva de dix-septième siècle :

Pannom chleb, kołacz mężatkom, marcypan wdowom a gryzowi babom,
Pannom syr, mleko mężatkom, śmietana wdowom a serwatka babom,
Pannom jabłka, gruszki mężatkom, pomarańcze wdowom, leśne jabłka babom,
Pannom miód, wino mężatkom, małmazja wdowom, a pomyje babom,
Pannom wóz, rydwan mężatkom, karoca wdowom, a taki babom,
Pannom świat, Raj mężatkom, Niebiosa wdowom, a piekło babom⁸⁴.

En Pologne, dès le Moyen-Age, le monde était organisé par les règles de hiérarchie. Chaque personne avait sa propre place et toutes les tentatives pour le changer ne pouvaient pas être acceptables. Cette société conserva pour la femme le rôle de épouse fidèle, soumise dans chaque aspect de son activité à son mari, bonne mère pour ses enfants, qui reste presque toujours dans l'ombre de son père, son mari, ou son fils.

En Pologne le lois écartèrent les femmes du trône, mais elles pouvaient toujours être intermédiaires dans le cas de changement du pouvoir. Une exception dans cette règle à coté le roi Louis I^{er} de Hongrie une nouvelle prérogative pour la

⁸¹ *Historia ustroju i prawa polskiego*, J. Bardach (dir.), Warszawa, 2009, p. 280.

⁸² *Ibidem*, p. 60.

⁸³ Cf. A. Jakuboszczak, *Sarmacka dama. Barbara Sanguszkowa (1718-1791) i jej salon towarzyski*, Poznań, 2008.

⁸⁴ Cyt. d'après. M. Bogucka, *op. cit.*, p. 60.

noblesse. Un bon exemple de souveraine en Pologne, était un reine qui reste à l'ombre de son mari, en se sacrifier à pratique religieuse et fondation caritatives mais surtout celle qui donne un hériter et des enfants. Quelque cas de reines qui ont voulu avoir une influence politique étaient très vivement critiqués, c'était le cas de Bona Sforza, ou une française Louise-Marie femme de Jean Casimir. Moins grave aversion que ce deux a subi épousé de Jean III Marie-Casimir d'Arquien, même qu'elle a été aussi une étrangère, et la xénophobie comme a écrit M. Bogucka a joué un rôle important dans la formation des relations dans la société de République nobiliaire⁸⁵.

L'élection de Stanislas-Antoine Poniatowski a été précédée par une agitation des femmes, mais et il y avait celle qui ont été contre sa candidature. Par exemple Zofia Lubomirska (née Krasińska, primo voto Tarłowa) malgré ses bonnes relations avec la famille des Czartoryski qui ont soutenu Stanislas avec une aide de Catherine II elle a plaidé en faveur de candidat de Saxe. Comme le roi nous raconte dans ses mémoires, pendant cette élection la grande nouveauté fut de voir les femmes éclater dans les acclamations de l'électeur⁸⁶. Pendant son règne l'activité féminine dans la politique où dans les affaires publiques a eu sa grande ouverture. Elles sont engagées dans les affaires nationales souvent par les fonctions de leurs maris, mais aussi dans les affaires personnelles aider leurs fils où parfois leur amants dans leur carrière.

Un autre milieu des rencontres dans l'esprit de conversation sur la politique, culture et histoire eut lieu à la cour et le personnel de roi Stanislas-Auguste Poniatowski. Ses fameux dîners de jeudi ont rassemblé un nombre important de personnes poursuivis pendant des années. De cette provenance est publié leur périodique *Zabawy przyjemne i pożyteczne* [Divertissements Agréables et Utiles]⁸⁷. Dans les années soixante, la plus grande famille de la noblesse polonaise Czartoryski en tête avec le prince Adam Kazimierz Czartoryski et Isabel (née Fleming) ont fait le centre de vie dans leur palais Bleu, rue Senatorska, dans le palais de Powązki et dans sa résidence à Puławy. Leur ambition était de former le cercle du grand nom et de ne

⁸⁵ M. Bogucka, *op. cit.*, p. 210.

⁸⁶ Mémoires du roi Stanislas-Auguste Poniatowski, Pétersbourg, 1914- 1924, t. I, p. 506.

⁸⁷ R. Kaleta, *Obiady czwartkowe*, [Les dîners des jeudis], Wrocław, 1954, p. 318-322.

périodique *Zabawy przyjemne i pożyteczne* [*Divertissements Agréables et Utiles*]⁸⁷. Dans les années soixante, la plus grande famille de la noblesse polonaise Czartoryski en tête avec le prince Adam Kazimierz Czartoryski et Isabel (née Fleming) ont fait le centre de vie dans leur palais Bleu, rue Senatorska, dans le palais de Powązki et dans sa résidence à Puławy. Leur ambition était de former le cercle du grand nom et de ne pas s'arrêter seulement à la conversation et amusement comme dans les salons, mais de former sort de société scientifique et littéraire.

Une importante qualité a apparu au dix-huitième siècle, celle de femme comme une citoyenne-patriote. Comme rappelle Maria Bogucka dans cette direction allaient réformateurs polonais comme Grzegorz Piramowicz, Franciszek Bieliński ou Adam Czartoryski⁸⁸. Une attitude telle fut provoquée par la situation spécifique de Pologne en seconde moitié du siècle des Lumières, mais ses origines, viennent déjà du dix-septième siècle, quand on voit la République nobiliaire secouer par des guerres et menacée de plusieurs côtés. Les femmes ont joué le rôle intermédiaire dans la politique, souvent soutenant des affaires de leurs maris. La reine Catherine Leszczyńska de maison Opalińska épouse de Stanislas Leszczyński, est intervenue près du roi de Suède Charles XII pour libérer quelques prisonniers pendant la Grande Guerre du Nord⁸⁹. Le résultat n'était pas satisfait. Malgré son échec, elle n'a pas cessé de s'engager dans l'activité de son mari plus tard quand elle demeurera en France, et Stanislas fut enrôlé dans la guerre de succession polonaise. Leur correspondance nous montrent bien que le roi polonais pendant cette période a fait des demandes près de sa fille Marie, la reine de France, et près de sa femme pour qu'elles essaient de négocier avec des ministres dans son affaire. Dans une de lettres du 23 janvier 1734 Stanislas remercie ainsi :

J'ai reçu votre chère lettre du 10 janvier. Je vous prie de remercier madame Mudkowska [la reine de Pologne- K.N.] de la conférence qu'elle a eue avec M. Lyskowski [Chauvelin - K.N.] ; ce qu'il lui a dit est vrai, c'est-à-dire que beaucoup de familles voudraient s'opposer aux intentions de la starostine de Babimost [la Tsarine

⁸⁷ R. Kaleta, *Obiady czwartkowe*, [*Les diners des jeudis*], Wrocław, 1954, p. 318-322.

⁸⁸ M. Bogucka, *op. cit.*, p. 162.

⁸⁹ E. Rudzki, *Polskie królowe, żony królów elekcyjnych*, t. II, Warszawa, 1990, p. 270.

Anna – K.N.] et la détourner des terres de M. Rydzyński [Stanislas - K.N.] ; mais il ne faut pas compter là-dessus ; c'est pourquoi nous prenons des mesures avec Gurowski [Monti-K.N.] pour tout ce qu'il faudra faire en cas de besoin. Il ne faut pas mon cher cœur, que vous témoigniez à M. Chauvelin que vous le faites de votre propre mouvement, étant informée par des nouvelles publiques⁹⁰.

Néanmoins les grands engagements dans la politique étaient souvent mal vus. La politique constitua nouveaux champs d'activité féminine et souvent cela provoqua beaucoup de critiques⁹¹. La tradition stigmatisa les femmes qui se mêlent dans ce terrain. Christoff Opaliński dans la douzième moite du dix-septième siècle, dans son satyre condamne le bavardage d'une femme politicienne :

*Nowiny zewsząd będą, awizy a gęba
Lata jako kołowrot, słowa jako z pytla.
--Król nam wolność łamie—powiada. Ba, dobrze,
Aby złamał twą wolność, której tobie nazbyt.
Dyszkuruje o wojnach, hetmanach, o sejmach,
Kądzieli zapomniawszy, albo igły z nitką (Ks. II,1)*⁹²

Władysław Konopczyński, un historien polonais, au début du vingtième siècle avec l'ironie et l'amusement et même notion misogyne écrivit sur les femmes de cette époque que « les dames de baroque, de plus en plus passionnément se jettent dans la politique, surtout celles de familiale, fraction, de conseil-tribunal (sejmikowo trybunaką). Elle se divise selon l'orientation français, saxonne, l'autrichienne, ou russe. En général elles ont échauffé au lieu de calmer les litiges »⁹³. Il nous semble plutôt que ce sont les qualités de gens en général qui ont fait la politique dans le temps de l'ancien régime, et non en particulier les caractéristiques des femmes politiques.

Bien évidemment l'activité sur ce champ a été strictement limitée, aux les dames de la haute société, de noblesse riche et puissantes. Elles furent plus éduquée, se

⁹⁰ P. Boyé, *Stanisław Leszczyński et le troisième traité de Vienne*, Paris, 1898, p. 201-202. *Materiały do Historyi Stanisława Leszczyńskiego Króla Polskiego*, E. Raczyński (éd.), Poznań, 1841, p. 192.

⁹¹ K. Targosz, *Sawantki w Polsce XVII w. Aspiracje intelektualne kobiet ze środowisk dworskich*, Warszawa, 1997, p. 146.

⁹² K. Opaliński, *op. cit.*, p. 48.

⁹³ W. Konopczyński, *Kiedy nami rządziły kobiety*, London, 1960, p. 18.

tournèrent dans la sphère de la cour, elles voyagèrent plus, ce qui donna une opportunité d'importer les nouvelles, dont celle des Lumières. Leurs motifs ont été divers. La volonté de promouvoir sa famille soutenir une carrière de son mari, fils, etc. Par la satisfaction de leurs propres ambitions jusqu'à l'autoréalisation par le chemin de gain influence et importance. De sortir de sphère au-delà de la maison, envie d'obtenir de la popularité et hommage mais aussi le motif patriotique et un besoin de servir à son pays ont joué un rôle important ici. Selon M. Bogucka, en résultat, tout cela a formé un vaste éventail de motifs, qui ne sont liés, toujours avec sexe mais se produisent aussi chez les politiciennes et agitateurs hommes, donc il doit être considéré comme universelle⁹⁴.

Au cours des siècles les modèles idéaux d'une femme noble furent sous le contrôle masculin, mais à l'époque des Lumières on peut remarquer déjà certaine forme, d'émancipation féminine. À la fin de cette époque il est bien visible quel rôle la femme noble a gagné aux yeux de la société. Il se pose la question à quel point les femmes ont été satisfaites de son rôle dans la société de mère, épouse ou femme soumise au monde masculin, où il n'y avait pas de place à exprimer librement ses convictions.

⁹⁴ M. Bogucka, *op. cit.*, p. 220.

Chapitre deuxième

L'opinion publique : les outils de la communication et de l'information politique au XVIII^e siècle

Le débat sur le public est un trait d'époque qui manifeste la difficulté de sa définition. « Le public existe-t-il ? Qu'est-ce que le public ? Où est-il ? », s'exclame Luis-Sébastien Mercier (1740-1814)⁹⁵. Et sa *Néologie* remarque qu'« il est très difficile de donner une définition juste et précise des mots *multitude*, *peuple*, *publique* »⁹⁶. Friedrich Schlegel (1772-1829), un philosophe critique allemand constate de son côté que « beaucoup parlent du public comme de quelqu'un avec qui il aurait déjeuné (...) Qui est-ce donc que ce public ? Le public n'est aucunement une chose, mais une idée, un postulat, comme l'Église »⁹⁷. Ce constat - l'impossibilité de localiser le public - ne décourage pourtant pas le projet contraire — comprendre la production de l'opinion publique, et identifier ses responsables.

L'émergence de l'opinion publique est liée à des phénomènes sociologiques complexes tels que les changements à long terme du niveau d'alphabétisation, l'expansion commerciale de la presse, la transformation bureaucratique d'un ordre social particulariste en une communauté nationale plus fortement intégrée⁹⁸. On ne va

⁹⁵ L.S. Mercier, *Tableau de Paris*, t. III, Amsterdam, 1784, chap. DXXXIII, « Monsieur le Publique », p. 507.

⁹⁶ L.S. Mercier, *Néologie ou vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*, t. I, Paris, 1801, p. XXXI-XXXII.

⁹⁷ F. Schlegel, *Lyceum der schönen Künste*, fragment 35, traduit dans D. Thouard (éd.), *Critique et herméneutique dans le premier romantisme allemand*, Villeneuve d'Ascq, P. U. Septentrion, 1996, p. 259.

⁹⁸ J. Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris 1978. (The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society Cambridge, MA, 1991.) Des aspects importants de ce processus social et complexe ont aussi été examinés par F. Furet, J. Ozouf, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français*

pas s'arrêter juste sur ce point de vue assez réduit pour la recherche sur le dix-huitième siècle.

Le « public » émergea dans le discours politique du XVIII^e siècle comme une entité conceptuelle et le « tribunal du public » comme ultime cour d'appel. Keith Michael Baker l'explique que c'était une forme abstraite d'autorité qu'invoquaient les acteurs d'une politique d'un type nouveau afin de consolider la légitimité des revendications qui ne pouvaient plus être imposées par un ordre absolutiste⁹⁹. Il est venu un moment dans l'histoire quand un système nouveau dans le cadre duquel le gouvernement et ses adversaires entrèrent directement en concurrence, l'un et l'autre avait fait appel au « public ». C'est J. Habermas qui a mis en évidence l'importance fondamentale de ce concept de « public » en tant que tribunal politique. Pour lui c'était un moyen par lequel la bourgeoisie cherchait à limiter et à transformer le pouvoir absolutiste¹⁰⁰. K. M. Baker présente une version contraire, et il insiste sur le fait que le concept de « public » pris le sens en France dans le contexte d'une crise du pouvoir absolu¹⁰¹, alors que la Couronne et ses adversaires ont appelé, dans le cadre du système politique traditionnel, à un principe de légitimité extérieure afin de faire valoir leurs revendications divergentes¹⁰². Il existe aussi une idée du « public » international. Elle a pris une forme d'autorité abstraite à laquelle on avait recours à un moment où les principes plus anciens d'hierarchie et d'ordre internationaux avaient perdu tout pouvoir de coercition sur les acteurs politiques : l'« Europe », système séculier dynamique de puissances rivales avait remplacé l'ordre hiérarchique universel de la chrétienté¹⁰³. En reprenant encore une fois Luis-Sébastien Mercier :

Depuis trente ans seulement il s'est fait une grande et importante révolution dans nos idées. L'opinion publique a aujourd'hui en Europe une force prépondérante, à laquelle on ne résiste pas : ainsi, en estimant le progrès des lumières et le changement

de Calvin à Jules Ferry, Paris 1977 ; C. Bellangere, *Histoire générale de la presse française, t. I, Des origines à 1814*, Paris 1969.

⁹⁹ K.M. Baker, « Politique et opinion publique sous l'Ancien Régime », dans *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 42^e année, n° 1, 1987, p. 44.

¹⁰⁰ J. Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris 1978, p. 38-126.

¹⁰¹ K.M. Baker, souligne que J. Habermas avait négligé le fait de la crise dans la monarchie et il sous-estimé les poids de l'opposition politique, K.M. Baker, *op. cit.*, p. 44.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ D. Hay, *Europe : The Emergence of an Idea*, Edinbourg, 1968, p. 118-119.

qu'elles doivent enfanter, il est permis d'espérer qu'elles apporteront au monde le plus grand bien, et que les tyrans de toute espèce frémiront devant ce cri universel qui retentit et se prolonge pour remplir et éveiller l'Europe¹⁰⁴.

L'importance de l'opinion publique était présente déjà dans l'antiquité. Les souverains faisaient attention aux comportements du peuple dans le cas de la monarchie, de la république, de la démocratie ou du despotisme. Les souverains ont trouvé important d'avoir une opinion publique favorable. Comme un exemple, on peut prendre la rhétorique qui était une capacité très recherchée chez les politiciens. Ils savaient l'effet que cela pouvait avoir sur l'opinion publique. Les ouvrages populaires comme *Rhétorique* d'Aristote ou *De l'Institution oratoire* de Quintilien sont un bon exemple de l'intérêt sur la capacité d'influence publique par la parole.

Dans la littérature qui traite de l'analyse contemporaine de l'opinion publique, on peut trouver de nombreuses définitions qui datent du X^e siècle, mais elles correspondent aussi avec l'analyse de ce phénomène au temps des Lumières. Le plus souvent, on parle de l'opinion publique qui se caractérise par la qualité suivante : ce qui préoccupe la communauté et le groupe social¹⁰⁵. L'opinion se forme toujours dans le résultat du contact social. Elle touche souvent les affaires politiques controversées et elle est un sujet subjectif qui s'exprime par articulation.

À la fin de la décennie 1770, au moment de l'achèvement du buste de Voltaire sur la scène de la Comédie-Française, la CL affirme que « pour la première fois peut-être on a vu l'opinion publique, en France jouir avec éclat de son empire »¹⁰⁶. Certes, l'opinion est depuis la Renaissance la reine du monde, et on a pu insister sur les continuités - jusque sous la Révolution- en refusant de reconnaître une forme de rupture au milieu du XVIII^e siècle (J.A.W. Gunn)¹⁰⁷.

L.S. Mercier écrit que les princes « sont sensibles à la réception de la

¹⁰⁴ L.S. Mercier, *Tableau de Paris*, t. II, Amsterdam, 1782, p. 491

¹⁰⁵ E. Młyniec, *Opinia publiczna- wstęp do teorii*, Wyd. Forum Naukowe, Wrocław, 2002.

¹⁰⁶ D. Poulot, *Les Lumières*, Paris, PUF 2000, p. 207.

¹⁰⁷ J. A. W. Gunn, *Queen of the world: opinion in the public life of France from the Renaissance to the Revolution*, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, SVEC n° 328.

capitale parce qu'ils sentent confusément que dans cette multitude il y a du bon sens, de l'esprit, et des hommes en état de les apprécier, eux et leur action : or ces hommes, on ne sait trop comment, déterminent le jugement de la populace »¹⁰⁸. Le monde de l'opinion renvoie à une « boîte noire » où se joue la représentation des grandeurs, au péril d'une troublante homogénéité des acteurs. Car son principe, comme l'indique Emanuel Le Roy Ladurie, est de niveler : « Devenue semi-souveraine après 1748, 1750 ou 1760 en fonction des débats religieux, diplomatiques, céréaliers, financières, fiscales, l'opinion met à niveau horizontal ses émetteurs, et aussi sur un autre plan ses récepteurs. » Même si, poursuit-il, on peut distinguer un « actif segment majoritaire de l'opinion publique », soit « la noblesse éclairée et la basoche bavarde », l'opinion se présente sous forme d'une prise en masse¹⁰⁹.

La construction d'une opinion publique est à la fois un processus assimilateur, voir d'objectivation, qui révisé la question de l'autre, et un moteur du progrès de la mise à nue de la domination, avec tous ses effets possibles.

En France, l'opinion publique s'est focalisée sur la personne royale, en raison du poids de l'imitation du prince. Montesquieu écrit dans *Les Lettres persanes* : « Le Prince imprime le caractère de son esprit à la Cour ; la Cour à la ville, la ville aux provinces. L'âme du souverain est un moule qui donne la forme à tous les autres »¹¹⁰.

Les rumeurs de 1750 sur le roi lépreux qui prend des bains de sang « comme un nouvel Hérode » témoignent, avec la fin de son pouvoir thaumaturgique, de l'apparition d'un roi pécheur et réprouvé¹¹¹. Enfin l'échec de la décision d'imposer le silence dans la polémique parlementaires-religieuses (la Déclaration royale du 8 octobre 1753 défend expressément dans le royaume de rien écrire, imprimer ni faire imprimer sur la bulle *l'Unigenitus* de 2 septembre 1754. Déclaration royale qui ordonne le silence autour de la bulle *Unigenitus* et qui commet le Parlement pour réprimer toutes les infractions à cette loi sanctionne la permanence des appels concurrents à l'opinion.

¹⁰⁸ L.S. Mercier, *Tableau de Paris*, t. I, Amsterdam, 1782, p. 49.

¹⁰⁹ D. Poulot, *op. cit.*, p. 233.

¹¹⁰ Ch. Montesquieu, *Les Lettres persanes*, Lettre XCIX. Rica à Rhédi, à Venise (de Paris, le 8 de la lune de Saphar 1717).

¹¹¹ D. Poulot, *op. cit.*, p. 242.

Le compte rendu des *Éphémérides du citoyen*¹¹² écrit par Diderot, dans la Correspondance Littéraire de 1769, fait le rapprochement et manifeste bien l'enjeu du progrès de la discussion publique :

Ce qui me plaît le plus de cette nouvelle école de Quesnelistes, c'est que, très protégée, elle dit tout ce qui lui plaît, qu'elle parle avec liberté que nous ne connaissons pas, et qu'à la longue la police, la cour et les magistrats s'accoutumeront à tout entendre, et les auteurs à tout dire. La nation se familiarisera peu à peu avec une question de finance, de commerce, d'agriculture, de législation et de politique. Les objets les plus importants au bonheur de la société, à la force d'être agités pour et contre s'éclairciront [...]¹¹³.

L'opinion fait ainsi figure à la fois de « cour d'appel abstraite » et « d'expression paisible de la raison publique »¹¹⁴. Condorcet reprend dans *l'Esquisse* la même image de l'opinion publique : « Il est formé une opinion publique, puissante par le nombre de ceux qui la partagent, énergiques, parce que les motifs qui la déterminent agissent à la fois tous les esprits, même à des distances très éloignées. Ainsi l'on a vu s'élever, en faveur de la raison et de la justice, un tribunal indépendant de toute-puissance humaine, auquel il est difficile de ne rien cacher et impossible de se soustraire »¹¹⁵.

Pendant trois siècles d'existence de la République nobiliaire, entre les XVI^e et XVIII^e siècles, de domination dans l'ancienne culture polonaise très riche et différente par la forme et les moyens d'expression, coexiste aussi un système de communication. Il s'agit du transfert des informations et d'une propagande très

¹¹² *Éphémérides du citoyen* fut un périodique fondé par l'abbé N. Baudeau (1730-1792) en 1765 paru deux fois par semaine, à partir de 1767 une fois par mois. Ce fut un principal journal des physiocrates. Quesnay, Turgot, Mirabeau furent les collaborateurs réguliers. Voir : *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, J. Sgard (dir.), Paris, Universitas, 1991 ; et une édition électronique revue, corrigée et augmentée du *Dictionnaire...* <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0377-ephemerides-du-citoyen>.

¹¹³ Diderot écrit un compte rendu assez favorable des *Éphémérides du Citoyen*, tome VI de 1769 (t. de V à VIII) : Grimm le publia avec des commentaires dans la *Correspondance littéraire* du 15 novembre (D. Diderot, *Œuvres complètes*, Paris, chez A. Belin, 1819, t. VI, p. 267).

¹¹⁴ F. Furet, *La Révolution 1770-1880*, Paris, Hachette, 1988, p. 35.

¹¹⁵ J. Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, Flammarion, GF, 1988, p. 188.

développée. Pendant cette période, on peut définir les étapes de l'essor et la coexistence de différentes formes de création et de transmission d'informations, comme la correspondance qui a le caractère privé comme public, mais aussi différents types de « nouvelles » -« nowiny » manuscrits et imprimés ainsi que la distribution de copies des documents originaux ou enfin les journaux périodiques¹¹⁶. Ces *mas media* de l'époque ont répondu aux besoins d'informations mondiales et locales. Ils ont également formé certains niveaux de connaissances des sociétés nobiliaires sur *theatrum mundi* dans l'époque moderne.

Dans la littérature de la dernière moitié du vingtième siècle il y a plus de 211¹¹⁷ définitions du terme communication. Nous voulons éviter le commentaire sur la dispute terminologique entre sociologues et politologues ainsi que plusieurs définitions prises en considérations. De notre côté, sont énumérées certaines significations que ce terme inclut comme :

- « transmission » des informations au sens large,
- « compréhension » et « influence » proche de la propagande,
- communication comme « formation de spécifiques communautés ». Dans la langue latine, le mot *communicare* – signifie « partage » et « participe »,
- « échange » de significations et de symboles entre les hommes,
- à l'échelle macro, d'éléments du système social¹¹⁸.

Tous les types de communications caractérisent la même chaîne d'éléments. Ils incluent le boucle comme peuples (expéditeur, destinataire), transfert, canal (trajet) avec les interférences¹¹⁹.

Le problème central des recherches sur la communication reste classique et formulé par Harold Diwight Lassewell : « Who says, what, in which channel, to whom, with what effect ». Selon lui, l'analyse du processus de communication devrait

¹¹⁶ Voir : J. Łojek, *Prasa polska w latach 1661-1864*, Warszawa, 1976; K. Zawadzki, *Gazety ulotne polskie i Polski dotyczące XVI-XVIII wieku. Bibliografia*, t. 1-3, Wrocław, 1977-1990.

¹¹⁷ K. Maliszewski, *Komunikacja społeczna, w kulturze staropolskiej. Studia z dziejów kształtowania się form i treści społecznego przekazu w Rzeczypospolitej szlacheckiej*, Toruń, 2001, p. 8-9.

¹¹⁸ Voir : T. Goban-Klas, *Komunikowanie masowe. Zarys problematyki socjologicznej*, Kraków, 1978.

¹¹⁹ P. Pawełczyk, D. Piontek, *Socjotechnika w komunikowaniu politycznym*, Poznań, 1999, p. 35.

répondre à cinq questions basiques : qui communique, quoi, à qui, par quel canal et avec quel résultat¹²⁰.

« Aujourd'hui, mais également au XVIII^e siècle, on peut constater qu'il existe deux flux dans les flux globaux d'informations. Le premier concerne les informations et le deuxième, la propagande. La plus simple définition est par leur but, et non par leur contenu. Le but de la première est simplement d'informer tandis que le but de la propagande est d'influencer ». Le concept de la communication politique est plus neutre que celui de la propagande, il est un résultat de plus large champ d'application. Ce que peut être traduire ainsi : chaque propagande est une communication politique, mais la communication politique n'est pas une propagande¹²¹.

La propagande est une persuasion organisée, car elle recherche une réaction de la part des gens qui sont récepteurs. La communication politique est aussi persuasion, mais pas toujours organisée. Le terme de la propagande aujourd'hui est très important dans le champ de la politique, surtout dans les sociétés non démocratiques. On peut utiliser ce mot pour décrire l'ensemble des mécanismes qui ont pour but de développer une image politique d'une souveraine. Durant l'époque des Lumières, on observe la naissance de l'opinion publique, mais c'est aussi une époque où le pouvoir commence à l'influencer.

Nous retiendrons comme définition de la propagande, celle-ci d'après la récente publication de A. Dorna, J. Quellien, S. Simonnet : « La propagande peut notamment être étendue à l'ensemble des pratiques qui visent, par le conditionnement de l'opinion, à renforcer la popularité des rois, popularité dont dépend directement la capacité à régner¹²² ». Mais pour définir ce mot, on pourra aussi se référer à la définition suivante : « De forme neutre, la propagande est définie comme une forme intentionnelle et systématique de persuasion, ayant le but d'influencer les émotions, les attitudes, les opinions et les actions des groupes cibles pour atteindre des objectifs

¹²⁰ H.D. Lasswelle, *The Structure and Function of Communication in Society*, dans *The Communications of Ideas*, L. Bryson (éd.), New York, 1948, p. 37, 179.

¹²¹ P. Pawełczyk, D. Piontek, *Socjotechnika w komunikowaniu politycznym*, Poznań, 1999, p. 39.

¹²² S. Corbin, E. Romain, « La propagande et l'usurpation de la démocratie », dans *La propagande : images, paroles et manipulation*, A. Dorna, J. Quellien, S. Simonnet (dir.), Paris, 2008, p. 44.

idéologiques, politiques ou commerciaux, à travers la transmission contrôlée des messages d'information partielle (qui peut être ou ne pas être factuelle) via les canaux directs de masse et des médias¹²³».

Selon l'opinion de G. S. Jowett et V. O'Donnell, la propagande : « est un essai systématique et ayant pour but une tentative de formation des perceptions et manipulation des pensées et comportements directs dans l'intention d'obtenir les réactions qui sont compatibles avec les intentions de propagateur »¹²⁴. L'un des outils de propagande que Catherine II a utilisé avec grand succès, afin d'influencer l'opinion publique, était la correspondance.

Pour montrer le rôle des élites à l'époque des Lumières, l'auteur de cet article mentionne trois groupes de société. Dans le premier, on trouve les institutions pas formelles, mais importantes comme les salons. Dans le deuxième groupe, on trouve toutes les associations ayant un statut reconnu formellement comme les académies, les Universités, les loges maçonniques, etc. Dans le troisième groupe enfin, on retrouve les institutions non formelles, spontanées, organisées pour le besoin. Ce sont des « institutions » comme le voyage ou la correspondance privée¹²⁵.

Aux temps modernes dans le système de communication des sociétés européennes, un voyage joua un rôle important. C'était en effet l'instrument le plus direct pour le transfert de la science et de l'information. Dans la littérature concernant les questions de voyage, on trouve une conférence importante « Studienkreis ». Il faut souligner que dans la culture européenne, le voyage a joué depuis des siècles plusieurs fonctions, qui en même temps, étaient un élément important de la vie religieuse (pèlerinages), de la vie sociale de la noblesse, et avant tout une façon importante d'éduquer les jeunes des familles de la noblesse (*Grand Tour*, *avalierstour*)¹²⁶. Le voyage au dix-huitième siècle prend son origine dans un modèle réalisé un siècle plus

¹²³ R. A. Nelson, *A Chronology and Glossary of Propaganda in the United States*, Greenwood Press, 1996, <http://www.questia.com/PM.qst?action=openPageViewer&docId=14143461>

¹²⁴ G. S. Jowett., V. O'Donnell, *Propaganda and Persuasion*, Newbury Park, CA: Sage Publications, 1992, p. 122.

¹²⁵ J. Wojtowicz, « Elity epoki Oświecenia i ich systemy komunikacji społecznej », dans *Acta Universitatis Lodzensis, Folia Historica*, 22, 1985, p. 5-19.

¹²⁶ K. Maliszewski, *op. cit.*, p. 17.

tôt – *peregrinatio academica*. Les hommes de voyage ont été toujours considérés comme des personnes bien informées. Avec les voyages, dans l'époque moderne a apparue une vaste branche de la littérature dédiée aux voyages avec des ouvrages de géographie, des guides, et surtout des récits de voyage¹²⁷.

L'apprentissage de la géographie en Pologne, comme dans les autres pays au XVIII^e siècle, est devenu très populaire et s'est développé vigoureusement. La raison de cette popularité peut être cherchée dans les écrits des voyages faits pour l'éducation de plusieurs jeunes nobles, mais aussi dans l'augmentation du commerce. En plus dans le siècle des Lumières, l'intérêt pour les sciences s'est développé comme la géographie de considération purement cognitive¹²⁸.

Au XVIII^e siècle le réseau des correspondances est fondé sur le principe qu'un échange des lettres est déjà en soi un réseau naturel d'expression des pensées, des sentiments ainsi que des idées des correspondants. Les correspondants ont l'habitude de s'exprimer dans leurs lettres d'une façon plus vive, plus immédiate et souvent moins formelle, qu'ils ne le font dans leurs productions littéraires ou dans des documents publics. Sous sa forme habituelle, la lettre ressemble à la conversation. C'est donc seulement une forme particulière et restreinte de la conversation et du dialogue. Elle va d'une personne A à une personne B. Par ailleurs, s'introduit dans le dialogue écrit une possibilité de perturbation inconnue pour le dialogue parlé. La lettre peut en effet être perdue ou interceptée ; elle peut aussi n'être pas envoyée¹²⁹. On peut annuler un écrit ; on ne peut pas reprendre des paroles prononcées. La différence entre parler et écrire se trouve structurellement en dehors de ces perturbations conjoncturelles. Si une lettre est, en tout ou partie, communiquée à autrui, elle l'est

¹²⁷ Les recherches les plus importantes sur les voyages voir : B. Baranowski, *Ludzie gościnia w XVII-XVIII wieku*, Łódź, 1986; A. Mączak, *Peregrynacje, podróże, turystyka*, Warszawa, 1984; H. Dziechcińska, *Podróż – jej miejsce w świadomości społecznej*, Odrodzenie i Reformacja, t. 33, 1988, p. 27-51; eadem, *O staropolskich dziennikach podróży*, Warszawa, 1991; A. Sajkowski, *Opowieści misjonarzy, konkwistadorów, pielgrzymów, i innych świata ciekawych*, Poznań, 1991.

¹²⁸ J. Staszewski, *Historia nauki o ziemi w zarysie*, Warszawa, 1966 ; *Dziesięć wieków geografii polskiej* B. Olszewicz (dir.), Warszawa, 1967, p. 117-157.

¹²⁹ *Art de la lettre, art de la conversation, à l'époque classique en France*, B. Bray et Ch. Strosetzki (dir.), Actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, Klincksieck, 1995, p. 94.

dans sa matérialité et donc littéralement (sauf volonté de mensonge et utilisation d'un faux). A l'inverse, la conversation ne peut être que rapportée, et donc nécessairement retransmise à autrui avec d'autres mots. La lettre montrée va de A à B, C, D, etc. alors que le dialogue rapporté va de A ou de B vers C, D, etc., en dehors de A ou de B¹³⁰. Ajoutons que la lettre, par sa matérialité, est armée pour se défendre contre la corruption, et tant qu'on en a conservé l'original, elle peut indéfiniment être recopiée et multipliée, voir éditée. Cela vaut de même pour les correspondants comme Voltaire, qui écrivaient leurs lettres en sachant qu'elles seraient lues en groupe et même publiées¹³¹. On peut trouver plusieurs citations dans la lettre qui prouvent la circulation de la correspondance en France à l'époque des Lumières.

Encore une autre différence, plus grande existe. La conversation « en absence » suppose qu'un espace sépare les interlocuteurs. Cet espace se traduit en temps, celui de la transmission de la lettre, celui de l'écriture de la réponse et celui de sa transmission en retour. La conversation par lettres n'a pas lieu dans une suite ininterrompue de demandes et de réponses, d'actions et de réactions, de mises au point successives et complémentaires. L'un (A) parle, plus ou moins longuement sur divers sujets, et l'autre (B) lui répond (s'il lui répond) en reprenant ou non les sujets abordés par A, parfois dans l'ordre ou dans un autre ordre, parfois en abordant à son tour de nouveaux sujets¹³². Ce n'est pas seulement à cause de la différence entre l'écrit et parler que la conversation par lettres n'est pas identique à une conversation de salons ou à une conversation en tête à tête. Elle ne peut en être rapprochée que par comparaison, approximativement. Il s'agit dans les deux cas de conduites de communication entre au moins deux personnes. La lettre se substitue à une autre forme de communication, plus nuancée, et qui demande plus d'applications, de régularité et de soin à celle, plus immédiate et plus commode, qui fait provisoirement défaut¹³³. Les épistoliers constatent en général l'écart et en profitent quelquefois pour écrire ce qu'ils n'oseraient pas dire ou qu'ils diraient plus mal, le plus souvent pour

¹³⁰ *Ibid.*, p. 94.

¹³¹ P.D. Grint, « Electronic enlightenment : une technologie d'érudition au service de la recherche voltairiste », *Revue Voltaire*, PUPS, n° 9, 2009, p. 151.

¹³² *Art de la lettre, art de la conversation*, *op. cit.*, p. 95.

¹³³ *Ibid.*, p. 97.

souligner que la lettre est un pis-aller¹³⁴. Comme la conversation, la lettre est susceptible d'accueillir plusieurs autres genres tels que le reportage, le récit, la description, mais aussi... la conversation¹³⁵.

L'explosion du nombre des journaux est enfin le grand phénomène du dix-huitième siècle. Il y avait trois journaux en France quasi officiels au début du siècle, sans compter bien sûr la presse étrangère de langue française au nombre d'une quinzaine de titres au milieu du siècle. Il y en a plus de 80 à la veille de 1789¹³⁶. Cependant, la presse est à la fois chère et étroitement censurée, si bien que *La Gazette de France* et le *Mercure de France* demeurent les références incontournables. Cette première créée en 1631 fut chargée de donner, dans un ordre continu, nouvelles françaises et étrangères, de la politique nationale¹³⁷. Les articles ont été complètement anonymes, sans titre d'explicite, donnant seulement le lieu d'origine de l'information et la date de celle-ci. Cette pratique internationale favorisa en France le sentiment que la *Gazette* était la voix occulte du pouvoir, car en réalité jusqu'à la création du *Journal de Paris* en 1777, elle fut le seul organe d'information uniquement consacré à la politique publiée en France¹³⁸. *Mercure de France*, qui fut fondée en 1672 sur le nom de *Mercure Galant*, était le journal avec les actualités littéraires et mondaines. En 1724 il prit le titre sans équivoque de *Mercure de France dédié au roi*, et le rédacteur en chef était pendant vingt ans Jean-François de la Harpe.

Les journaux au siècle des Lumières permettaient aux lecteurs d'assimiler le flux d'événements, spécialement littéraires et artistiques, en répartissant les nouvelles en catégories plus ou moins ordonnées. En construisant un processus continu d'information, « l'instrument périodique » devint un rite social et mémoire

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ *Ibid.*, p. 100.

¹³⁶ Voir : *Press and Politics in Pre-Revolutionary France*, J. Censer, J. Popkin (dir.), Berkeley, University of California Press, 1987.

¹³⁷ F. Moureau, « Censure, information et l'opinion publique dans la France des Lumières », dans *L'information à l'époque moderne*, actes du colloque de 1999, p. 162.

¹³⁸ *Ibid.*

collective de la culture¹³⁹. Le processus de la sanction périodique intègre les schémas de publication, ceux du classement et ceux de l'acquisition. Chaque journal traite l'information plus ou moins rapidement et, même contrôlé, construit une critique publique, par définition susceptible d'échapper à toute régulation¹⁴⁰.

Les gazetiers ont trouvé l'autre moyen de publication sans censure, ce sont tous les imprimeries francophones qui avaient dès le XVII^e siècle publié : de Suisse en Hollande et aux Pays-Bas autrichiennes, d'Angleterre aux Etats allemands, de Bouillon à Khel, d'Amsterdam à Neuchâtel¹⁴¹.

La naissance de la presse en Pologne date du seizième siècle. À cette époque-là on a trouvé la première édition, en matière d'informations imprimées, journaux éphémères ; la plus ancienne c'est « Nowiny z Konstantynopola » (1550). Elles sont souvent éditées à l'occasion de manifestations politiques, militaires, diplomatiques, etc.

Nous retiendrons comme date exacte du début de la presse polonaise l'année 1661, c'est dans cette époque « Mercuriusz Polski » a apparu pour la première fois. L'édition du journal a été par initiée la reine polonaise Louise-Marie Gonzague, la femme de Jean II Casimir. Il sortait 1-2 fois par semaine, avec un tirage à 100-200 exemplaires. Le journal a fini son existence dans l'année de son apparition.

La presse, au dix-huitième siècle comme dans toute l'Europe, devient de plus en plus populaire. L'apparition de « Kurier Polski » en 1729 constitue une date importante, car dès lors, on parle de continuité de la presse. « Kurier Polski » et également « Uprzywilejowane Wiadomości z Cudzych Krajów », furent édités par la congrégation des l'Ordre des frère des écoles pies. La possibilité d'imprimer des journaux restait le privilège du roi qui aurait pu le donner à une congrégation. Suite à une 'dispute' à partir de 1737, le privilège d'imprimer les journaux a été transféré à une autre congrégation celle des Jésuites. À partir de 1765 les deux journaux sont

¹³⁹ Cf. C. Labrosse, P. Retat, *L'instrument périodique. La fonction de la presse au XVIII^e siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985.

¹⁴⁰ D. Poulot, *op. cit.*, p. 214.

¹⁴¹ F. Moureau, *op. cit.*, p. 164-165.

édités sous le nom « Wiadomości Warszawskie ». Jusqu'à la confédération de Targowica en 1792, il n'y existe pas de censeur préventif ni aucune autre forme de contrôle des mots imprimés en Pologne, même s'il y eut deux tentatives pour l'introduire.

Quand on regarde la presse polonaise au XVIII^e siècle, il faut constater qu'elle était très réticente à publier les informations sur les événements politiques qui étaient controversés. Elle était très modérée en jugement ; plutôt neutre par rapport à la partie politique opposée. Cette règle a été d'ailleurs pratiquée dans toute l'Europe du dix-huitième siècle, comme une sorte de doctrine politique. Les journalistes de l'époque avaient l'obligation d'écrire seulement sur les faits, sans exprimer son opinion. Donc dans les journaux d'information on va rarement trouver ce genre d'information¹⁴². Au temps de la Révolution française et après la Constitution du 3 mai, on peut observer la non-censure du mouvement du journalisme politique. Mais il faut souligner, d'après J. Łojek, que tous les journalistes du XVIII^e siècle n'ont pas pu se tenir strictement dans le cadre du travail d'information. Même le choix des faits/articles publiés dans la presse permet clairement de suggérer aux lecteurs l'opinion et le point de vue¹⁴³. Un problème important se posait dans le travail des éditeurs de la presse. C'était le résultat du système de concession qui réserve le monopole de la presse aux journalistes qui ont le privilège royal. Ce système était universel dans toute l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, des Pays-Bas, et de certains pays d'Allemagne. Il a garanti l'exclusivité d'édition de la presse sur certains terrains (ville, une partie de pays, ou pays entier) et réservait pour une seule édition le temps indéfini. Une personne qui essaierait de publier des journaux ou matériaux qui contiendraient les actualités risquerait une amende à l'État ou parfois une somme à payer au monopoliste. Selon J. Łojek, la coexistence de plusieurs éditeurs n'aurait pas pu être possible (du point de vue économique), car la demande pour les journaux d'information était si faible que même le monopoliste n'était pas assuré de vendre ses exemplaires¹⁴⁴.

¹⁴² J. Łojek, *Prasa polska 1661-1864*, Warszawa, 1976, p. 20.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 21

Il est intéressant à noter que la presse d'information au XVIII^e siècle a été orientée partout en Europe sur la publication des nouvelles de l'étranger. Les plus grands journaux européens ont utilisé ce canal d'information et par la correspondance, ils recevaient de leurs collaborateurs les informations. Plus rarement et visiblement non volontairement, les éditeurs écrivaient les informations sur les actualités de leurs pays (surtout à cause de l'implication politique de ces informations). L'information qui a apparue dans la tête des plus importants titres français, anglais, allemands ou italiens était ensuite traduite et publiée par les rédacteurs des journaux dans l'autre pays. Cela donnait à l'échelle paneuropéenne un système de circulation des informations couvrant la civilisation européenne dans son ensemble. Il était ainsi plus facile de s'informer des actualités en France par le biais de la correspondance par exemple anglaise. Sur le fond, le contenu de « Kurier Polski » était une source irremplaçable sur l'histoire de la Pologne.

En 1764, il existait en Pologne six journaux et deux magasins pendant que dans les années 1765-1795 on observe le vite développement de la presse. En ce temps-là sortent, près de 90 magazines et journaux avec un tirage de quelques centaines à plusieurs milliers d'exemplaires. Cela signifie aussi l'augmentation de l'importance de la presse comme l'instrument politique, et celle-ci définit le cadre de la réforme sociale et économique. Le lieu principal pour les imprimés était Varsovie. À côté des journaux d'information, de nouveaux magazines ont apparu comme des titres scientifiques, littéraires, moraux et économiques. Le plus important était le « Monitor » (Varsovie 23 III 1765 -31 XII 1785), édité par Wawrzyniec Mitzler de Kolof jusqu'au décembre 1784, sous la rédaction de François Bohomolec, I. Krasicki et J. Minasowicz.

Le manuscrit était surtout un moyen normal de circulation littéraire parallèle ou antérieur à l'impression. Imprimés et manuscrits 'coexistent et, parfois même, s'épaulent' : le manuscrit n'implique pas vraiment la clandestinité et la rareté, il a sa place dans un système où son prix de revient est compétitif par rapport à un imprimé sur côté¹⁴⁵. L'existence d'une marche des nouvelles manuscrite amena même de

¹⁴⁵ F. Moureau, *op. cit.*,

nombreux journalistes à publier en parallèle à la gazette imprimée des gazetins manuscrits nourris de diverses sources. C'est ainsi qu'une presse manuscrite à la diffusion parfois importante, voisine en nombre de copies avec celle de quelques gazettes imprimées, s'inséra dans le système d'information et de formation de l'opinion publique¹⁴⁶.

¹⁴⁶ F. Moureau, *op. cit.*, p. 167.

Chapitre troisième

L'Autriche et la Russie au XVIII^e siècle vues de Versailles et de Varsovie

Jusqu'au règne de Pierre le Grand, la Russie est exclue de l'espace européen, par sa position géographique éloignée et par la religion orthodoxe qui est peu connue et répandue dans l'Europe occidentale¹⁴⁷. Quelles images, quelles représentations de la Russie possèdent le public cultivé en France vers 1750 ? À partir de quelles sources se construisent-elles ?

Il existe quelques ouvrages qui peuvent être des outils pour la construction de cette image au début de siècle des Lumières. Des récits de voyage, des comptes rendus d'exportation récente ainsi que quelques ouvrages historiques et philosophiques comme celle de : Jaques Margeret, *État présent de l'Empire de la Russie et Grand-Duché de Moscovie avec ce qui s'est passé de mémorable depuis l'an 1590 jusqu'à l'an 1606* imprimé deux fois en 1607, et en 1669 ; les récits d'Adam Olearius¹⁴⁸ publiés en traduction par un diplomate Abraham de Wicquefort à Paris en 1656 : *Relation du voyage d'Adam Olearius en Moscovie, Tatarie et Perse*. En 1698 a apparue l'ouvrage d'un auteur mystérieux et inconnu Foy de La Neuville, *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie*. Mais c'est le dix-huitième siècle qui a apporté le plus grand intérêt aux affaires de ce pays lointain, en 1725 Fontenelle a écrit l'*Éloge de Pierre le Grand*, en 1727 paraît un récit de Pierre Deschisaux, un médecin et

¹⁴⁷ M.L. Pelus, *Un des aspects de la naissance d'une conscience européenne : la Russie vue d'Europe occidentale au XVI^e siècle*, dans *La conscience européenne aux XV^e et XVI^e siècles*, Paris, École normale supérieure de Jeunes Filles, Collection de l'École normale supérieure de Jeunes Filles, n°22, 1988.

¹⁴⁸ Il a visité la Moscovie, la Tatarie et la Perse de 1633 à 1639. Son voyage était à la fois mission diplomatique et exploration d'un pays. C'est un ouvrage consacré à cette partie de monde les plus populaire en Europe. Cinq éditions en français eurent lieu entre 1756 et 1727 et contribuèrent à donner au public de France le sentiment d'approcher enfin un pays si mystérieux et si lointain.

botaniste, intitulé : *Voyage de Moscovie* et plus tard en 1736 les *Lettres moscovites* de Locatelli. Mais une personne qui a attribué le plus dans les diffusions sur le pays du Nord était sans doute Voltaire. Fasciné par le roi de Suède, il a écrit en 1731 (plus complète en 1739) *L'Histoire de Charles XII* où il a fait des éloges sur Pierre le Grand, l'héros de sa prochaine biographie. Les *Anecdotes sur Pierre le Grand* rédigées en 1748, ainsi qu'un autre livre sur le Tsar et son pays, dont la première partie, a été publiée en 1759, et deuxième après la mort de celle qui l'a commanda –Elisabeth I^{re}, en 1763 *l'Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand*. Au XVIII^e siècle encore, un autre grand auteur s'intéressa à la Russie, notamment Montesquieu qui, dans sa fameuse publication de *L'Esprit des Lois* publiée en 1748, consacra pas mal de place à ce pays. On peut également compléter cette liste et se plonger dans les dictionnaires comme *Grand dictionnaire géographique, historique et critique* de la Martinière de 1741, ou les trois éditions du *Grand dictionnaire historique* Moréri de 1717, 1731 et 1740, où lecteur français trouvera les informations. Ces récits seront d'ailleurs reproduits dans le *Recueil de voyages du Nord en dix volumes* édité par Jean Frédéric Bernard de 1715 à 1737, puis dans *l'Histoire générale des voyages en quarante-huit volumes* de l'abbé Prévost (1746-1754). En 1757, l'ouvrage de Philippe Johan Tabbert von Strahlenberg, prisonnier suédois en Sibérie, fut publié en français sous le titre de *Description historique de l'Empire russe*¹⁴⁹. Jusqu'au milieu du siècle, peu d'ouvrages consacrés à la Russie auront été écrits par des témoins réels. L'un très intéressants est en le récit d'un abbé janséniste Jacques Jubé, qui voyagea de 1728 à 1732. Il fit une relation détaillée de cette expédition sous le titre *La religion, les mœurs et les usages des Moscovites, avec quelques particularités par rapport à leur schisme dans la vue de les réunir à l'Église latine*. Cet ouvrage, pendant longtemps ignoré, a été redécouvert et publié en 1992 par M. Mervaud¹⁵⁰.

A la fin du XVII^e siècle, et en première moitié du XVIII^e siècle, les relations entre la France et la Russie furent fondées sur une hostilité armée. La Russie nuisant indirectement à la France en attaquant la Suède, la Turquie et la Pologne, qui dans le

¹⁴⁹ P.J. de Strahlenberg, *Description historique de l'Empire russe*, Amsterdam, 1767.

¹⁵⁰ M. Mervaud, « La Russie de Jacques Jubé », dans *L'Ours et le coq. Trois siècles des relations franco-russes*, F. D. Liechtenham (dir.), Paris, 2000, p. 11-19.

système politique de ce temps-la étaient des appoints indispensables pour la lutte que menait la France contre la maison d'Autriche, ou allant même jusqu'à s'alliant à son adversaire traditionnel par le traité de Vienne en 1726. Mais la France malgré son conflit avait démontré le début d'un intérêt pour ce pays. En 1717 par exemple, l'*Almanach royal* inscrit la Russie parmi les puissances du continent. La même année, la cour de Versailles avait officiellement accueillie le tsar Pierre le Grand. Malgré peu de succès de cette mission, la visite resta dans l'esprit de quelques hommes de l'époque comme Saint-Simon. Les auteurs qui écrivent sur la Russie forment tous – à peu de choses près – l'idée qu'un esprit éclairé peut se faire de cette contrée lointaine, jusque-là peu connue des pays d'Europe.

Le jour où Pierre le Grand est venu à Paris (le 7 mai 1717) était peut être le plus important dans les relations diplomatiques entre la France et la Russie à l'époque moderne. Ce jour-là tsar, qui n'a pas pu recevoir l'invitation de la part de Louis XIV était accueilli par le régent Philippe duc d'Orléans. En ce moment-là il y avait les envoyés de la nouvelle Russie, celle qui entrera dans le cercle d'élites intellectuelles et les curieux de « nouveau monde ». Les liens entre la Russie et la France semblent être serrés, mais l'administration française n'était pas prête à profiter de cette occasion, et dans le cercle diplomatique les relations resteront prudentes et réservées.

Quand les Français n'ont pas accepté l'offre de Pierre le Grand de la main de sa fille Elisabeth en mariage à jeune Louis XV, les intérêts diplomatiques russes ont orienté vers la Prusse et l'Autriche, inaugurant une ère des sentiments pro-allemands à la cour de Saint-Pétersbourg. Dans les instructions royales pour baron de Breteuil¹⁵¹, qui était envoyé en Russie en caractère du ministre plénipotentiaire, en 1759 on lit sur les relations entre ces deux pays :

¹⁵¹ Louis-Auguste le Tonnelier, baron de Breteuil, baron de Preuilly (1730-1807) fut un diplomate royal, le ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Cologne en 1758, il fut l'ambassadeur en Russie en 1760, auprès d'Elisabeth I^{re}, puis sur le début de règne de Catherine II. Ensuite il poursuit sa fonction d'ambassadeur en Suède, à Vienne, à Naples. En 1783 il fut nommé ministre de la Maison du roi. Cf. C. Béchu, « Les ambassadeurs français en Russie au XVIII^e siècle brève présentation », dans *l'Influence française en Russie au XVIII^e siècle*, J.P. Poussou, A. Mézin, Y. Perret-Gentil (dir.), Paris, Institut d'Étude Slaves, 2004.

Toute la correspondance était interrompue depuis plusieurs années entre la France et la Russie, d'où le Roi avoit rappelé le ministre et le consul que Sa Majesté y entretenoit. On n'avoit pas même conservé à Pétersbourg de ces liaisons indirectes qu'il est d'usage de ménager dans les autres pays, lors même que des raisons politiques ont fait cesser les relations publiques et avouées. Ainsi on ignoroit entièrement à Versailles tout ce qui pouvoit avoir rapport au gouvernement russe, aux dispositions de l'impératrice, aux vues de son ministère, lorsqu'en 1755 cette princesse [Elisabeth - KN] excitée soit par ses sentiments personnelles pour Sa Majesté, soit par les conseils du comte de Woronzow, alors son vice-chancelier, fit parvenir au Roi les assurances du désir qu'elle avoit de rétablir entre la France et la Russie l'intelligence la plus parfaite¹⁵².

Au début du règne de Catherine II les attitudes de Louis XV n'ont pas changé, mais le scepticisme contre ce pays est approfondi. Le roi de France a alarmé que le coup d'Etat de cette princesse allemande, pourra nuire l'ouverture vers la politique pro-française d'Élisabeth. Dans l'instruction pour baron Breteuil on lit que :

Tout ce qui peut la [Russie et Catherine – KN] plonger dans le chaos et la faire rentrer dans l'obscurité est avantageux à mes intérêts. Il ne doit pas être question de ma part de former des liaisons avec la Russie ; il suffira d'entretenir celle qui sont de bienséance et de détourner adroitement les engagements qu'on pourroit prendre contre mes vues¹⁵³.

Le roi a dévoilé aussi le but de sa politique : « l'unique objet de ma politique avec la Russie est de l'éloigner autant qu'il sera possible des affaires de l'Europe. Sans rien faire personnellement qui puisse donner lieu à se plaindre de vous l'objet de votre attention doit être de donner de la constance à tous les partis qui se formeront

¹⁵² « Mémoire pour servir d'instruction au sieur baron de Breteuil, allant à Pétersbourg pour y résider en qualité de ministre plénipotentiaire du roi auprès de l'impératrice de toutes les Russies – 16 mars 1759 », dans *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution Française*, t. IX - Russie, A. Rambaud (éd.), Paris, Félix Alcan, 1890, p. 119-120.

¹⁵³ Louis XV au baron de Breteuil, lettre de 10 septembre 1762, *ibid.*, p. 213.

immanquablement dans cette cour. C'est par la division qui y régnera qu'elle sera moins en état de se livrer aux vues que d'autres cours pourroient lui suggérer »¹⁵⁴.

Après le succès militaire de la Russie en Prusse, Louis XV avait écrit au marquis de Bausset¹⁵⁵, qui devrait remplacer le baron de Breteuil :

Les intérêts naturels de la France, et sa position géographique par rapport à la Russie, ne permettent guère de concevoir une système d'une grande union de vues et de mesures entre ces deux puissances [...] Il ne convenoit pas d'ailleurs aux nations éclairées par une saine politique de voir sans inquiétude la Russie, à peine dépouillée d'une écorce vraiment barbare, profiter rapidement de son nouvel état pour étendre ses bornes et s'approcher de nous. [...] un pays dont les troupes sont aujourd'hui aguerries, et dont le gouvernement est absolu et despotique, doit avec raison paraître redoutable à ses voisins actuels et successivement aux peuples qui le deviendraient au moyen de ses nouvelles conquêtes¹⁵⁶.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, avec l'apparition de la Grande Encyclopédie de D. Diderot et J. d'Alembert, on peut observer une croissance de l'intérêt pour la Russie. Grâce au travail de M. Belissa, qui a fait une recherche approfondie sur l'apparition du thème russe à l'époque des Lumières, on peut d'après lui noter qu'Encyclopédie possède un corpus de 564 articles et sous articles avec le mot clef utilisé pour la recherche que l'on trouve dans l'Encyclopédie¹⁵⁷. D'après ses recherches, on peut également constater que les plus importantes informations sur la Russie sont contenues dans les tomes 2 de 1752 – 60, 9 de 1765 – 63, et 17 de 1765 – 68 articles concernant la Russie¹⁵⁸. Dans les années soixante les publications écrites sur cet pays ont pris son point culminant de l'abbé Baudeau dans les *Éphémérides du*

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 215.

¹⁵⁵ Nicolas-Mathieu, marquis de Beausset-Roquefort (1724-1767), fut le ministre plénipotentiaire en Russie dans les années 1763-1767, en réalité le roi a postposé son départ jusqu'à 1765.

¹⁵⁶ « Mémoire pour servir d'instruction au sieur Marquis de Bausset, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, allant en qualité de ministre plénipotentiaire du roi près l'impératrice de Russie » le 18 décembre, 1763, dans *Recueil des instructions op. cit.*, p. 224-225.

¹⁵⁷ M. Belissa, *La Russie mise en Lumière. Représentation et débats autour de la Russie dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, Klimé, 2010 ; Un travail sur le même sujet, mais beaucoup moins détaillé et précis était écrit par R. Dense, « La Russie dans l'Encyclopédie de Diderot », dans *Ex oriente Lux, Mélanges J. Blankoff*, Bruxelles, 1991, vol. II, p. 67-80.

¹⁵⁸ Voir l'apparition dans tous les tomes, M. Belissa, *op. cit.*, p. 24.

Citoyen (1766)¹⁵⁹, des *Voyages de Chappe d'Auteroche* (1768), de l'édition française des *Lettres d'Algarotti* (1769), des textes de Diderot dans l'*Histoire des Deux Indes*, de ceux d'Alexandre Deleyre dans le même ouvrage (1774), etc. la Russie est omniprésente dans le monde de lettres.

Cette image qui a pris corps au début du XVIII^e siècle va durablement peser non seulement sur l'opinion publique, mais aussi sur ceux qui gouvernent la France. Elle va contribuer à orienter leur politique à l'égard de Saint-Petersbourg. Louis XV et le régent, on l'a vu, n'étaient guère enclins à nouer une alliance russe profitable aux intérêts français. Louis XV et Choiseul sont restés fidèles à cette conception et leur politique envers la Russie fut entièrement fondée sur la volonté de refuser toute place et tout rôle en Europe à ce pays. Tout ce qui savait le roi sur la Russie tournait autour des notions de retard et de faiblesse. Les vigoureux plaidoyers de Voltaire et Fontenelle et l'avertissement de Saint-Simon ne suffisaient pas à ébranler ces certitudes.

En même temps, la France était toujours alliée aux trois ennemis de la Russie et était plutôt prête à s'appuyer sur eux. Il s'agit de la Pologne, de la Suède et de l'Empire ottoman. Louis XV a contesté pendant de nombreuses années le titre impérial à Élisabeth, et plus tard à Catherine II. Néanmoins, dans l'Europe du dix-huitième siècle les questionnes d'affaires de l'État n'ont pas interféré avec celle de la culture. Catherine II avec pleine accréditation auprès des « tribunaux intellectuelle » de l'Europe voulait que les autres la voie non seulement comme une créatrice d'une capitale remplie des lieux élégants et résidence, mais comme l'un des monarques les plus éclairés de l'Europe, une protectrice des arts et des lettres, une partisante de l'éducation. Son succès avec Voltaire, et d'autres figures de l'Europe des Lumières s'explique dans une large mesure à ses talents dans le jeu de la relation publique. En exploitant ses propres racines « occidentaux » et la curiosité intellectuelle, elle a réussi à cultiver la crème de la crème de l'establishment intellectuel français et tourner l'opinion publique en sa faveur.

¹⁵⁹ Cf. G. Goggi, G. Dulac, « Diderot et l'abbé Baudeau : les colonies de Saratov et la civilisation de la Russie » dans *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 14, 1993, p. 23-83.

La « Pragmatique Sanction » qui fut établie par Charles VI était son ambition la plus importante de son règne. Mais ce document préparé en 1713, ensuite approuvé et garanti par les plus importants pays d'Europe (l'Espagne en 1725, la Russie en 1726, la Prusse en 1728, puis l'Angleterre, la France et le Piémont-Sardaigne) peut-il être un bon accord international si on n'a pas les moyens de le faire respecter ? En 1740 il était évident pour Marie-Thérèse qu'elle a beaucoup d'ennemis qui sont prétendants à la couronne autrichienne prêts à s'approprier un morceau du territoire de l'Empire. Frédéric II, nouvel électeur de Brandebourg et roi de Prusse, souhaitait obtenir la Silésie en échange de sa voix. Charles-Albert de Bavière, un adversaire irréductible, avait refusé de reconnaître la « Pragmatique Sanction » et s'appuyait sur le testament de Ferdinand I^{er} pour revendiquer la couronne de Bohême. C'était en quelque sorte la revanche de l'élection de 1536.

Marie-Thérèse considérait que la dignité impériale faisait partie de son patrimoine, tout comme la couronne de Bohême ou le duché de Milan, et que faute d'être lui-même éligible, il lui fallait favoriser coûte que coûte la candidature de son époux François de Lorraine, grand-duc de Toscane.

Dans la République polonaise à la fin du XVII^e siècle, on assista à un rapprochement avec la maison autrichienne, surtout sur le plan idéologique. Son point culminant fut atteint en 1683, lors de la bataille de Vienne à laquelle participent les Polonais et le roi Jean III Sobieski. Ce n'était donc pas un hasard si les rédacteurs des journaux ont donné une des premières places dans la hiérarchie des maisons européennes à la dynastie des Habsbourg, qui ont tenu depuis des siècles la couronne impériale¹⁶⁰.

Au début du siècle, dans les informations sur la monarchie autrichienne on peut voir l'image traditionnelle de Saint-Empire romain de la nation germanique, mais aussi la personne de l'empereur lui-même comme symbole du plus haut pouvoir laïc sur le continent européen qui joue toujours le rôle d'arbitre dans les conflits

¹⁶⁰ K. Maliszewski, *op. cit.*, p. 120.

politiques¹⁶¹. La cour impériale à Vienne a été considérée comme la plus catholique et majestueuse en Europe. À la lumière du journal manuscrit, la capitale du Saint-Empire était vue comme l'un des plus importants centres politiques et diplomatiques (après Paris et Rome), où on pouvait trouver les politiciens de toute l'Europe et où fleurit une vie sociale très vive. L'intensité des dépêches//rapports de l'Empire a augmenté visiblement après le mariage du prince Frédéric-Auguste avec la fille de l'empereur Joseph II, l'archiduchesse Marie-Josèphe de Saxe et le traité conclut en 1719 entre Auguste II, le roi de Pologne, l'empereur Charles VI et le roi d'Angleterre George I.

Dans l'histoire des contacts politiques entre la Pologne et l'Autriche depuis Charles V ou Maximilian II (1527-1576), la plus importante était la question de la religion. Universellement, les souverains de la dynastie des Habsbourg jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle sont considérés par l'historiographie polonaise de manière plutôt positive, surtout grâce à la conséquence politique des réformes dans l'église (contre-réforme) et de l'alliance avec le pape. Le règne de Joseph I (1678-1711) est au contraire traité avec une aversion visible. En effet, pendant cette période a eu lieu le court conflit entre l'armée du pape et celle de l'Autriche pendant l'action anti pape après la victoire de César à Naples. Joseph I a conclu le traité de paix avec les protestants d'Angleterre et des Pays-Bas. Cette politique de l'empereur, et surtout la contribution de l'Église de l'État selon Ladislas Łubieński ont agacé fortement le monde entier¹⁶². L'un des ouvrages essentiels de géographie générale était celui de W. Alexandre Łubieński (1703-1767). L'auteur était chanoine de Cracovie et de Gniezno, plus tard il eu le titre d'évêque et primat de Pologne. Pendant ses études de théologie, il est parti pour un voyage à travers l'Europe en 1725 lors duquel il a, entre autres, visité les pays allemands, dont l'Autriche¹⁶³. Le livre a été écrit d'après ses récits de voyage et édité par les jésuites à Wrocław en 1740.

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² W. A. Łubieński, *Świat we wszystkich swoich częściach większych i mniejszych to jest w Europie, Azji, Affryce y Ameryce, w monarchiach, królestwach, księstwach, prowincjach, wyspach y miastach. Geograficznie, chronologicznie y historycznie określony. Opisanem Religii, Rządów, Rewolucyi, Praw, Zwyczajów, Skarbow, Ciekawości y Granic każdego Kraiu, z Autorów Francuskich, Włoskich, Niemieckich y Polskich zebrany przyozdobiony. Przez x... Scholastyka Krakowskiego, Kanonika Gnieźnieńskiego, Proboszcza Infułata Łaskiego*, t. 1-2, Wrocław, 1740, s. 39.

¹⁶³ W. Łubieński, *Świat we wszystkich op. cit.*, p. 268-271.

Le deuxième œuvre a été publié en 1768 et il s'agit d'un travail du Jésuite Karol Wyrwicz (1717-1793). L'auteur, après ses études, est devenu le tuteur de fils J. A. Henzen et avec lui il a fait plusieurs voyages en Europe dans les années 1751-1757¹⁶⁴, notamment en Autriche. En 1765 il est venu à Vienne à la demande de cour royale pour une mission diplomatique. Son ouvrage : *Geografia czasów teraźniejszych albo opisanie naturalne i polityczne Królestwa Państw, Stanów wszelakich ... ku pożytkowi narodowej młodzi wydana* est pensé comme un manuel de géographie. La plupart du livre est consacré au Saint-Empire et on y trouve une description de l'Autriche sur quelques dizaines de pages¹⁶⁵.

Le troisième livre sur la géographie européenne était édité par la congrégation de piaristes en trois volumes en 1790. L'auteur François Siarczyński (1758-1829) était un historien, géographe et bibliothécaire. Il est resté en étroite relation avec l'élite intellectuelle de Varsovie. Dans son ouvrage on trouve aussi un large chapitre sur l'Autriche¹⁶⁶.

Dans les trois descriptions géographiques-politiques, l'auteur mentionné plus haut nous donne de larges informations sur l'Autriche ainsi que sa sphère historique et politique. On trouve également beaucoup d'informations sur le régime politique et historique dans le livre de W. Łubieński¹⁶⁷. Dans cet ouvrage, il explique la problématique du régime autrichien avec la façon d'élire l'empereur, ses compétences et l'histoire du Saint-Empire dès ses origines. On trouve aussi des informations détaillées sur chaque pays allemand de l'époque. La description de l'archiduchesse autrichienne précède une courte information sur la famille des Habsbourg qui tient depuis des siècles la couronne impériale. Ensuite W. Łubieński donne un portrait de régions géographiques avec le détail des villes comme Vienne ou Innsbruck. L'auteur mentionne enfin aussi la victoire de Jean III Sobieski sous Vienne en 1783.

¹⁶⁴ B. Rok, « Znajomość Austrii w Polskich dziełach geograficznych XVIII wieku », dans *Śląski Kwartalnik Historyczny Sobótka*, 1983, n° 4, p. 578.

¹⁶⁵ K. Wyrwicz, *Geografia czasów teraźniejszych albo opisanie naturalne i polityczne Królestwa Państw, Stanów wszelakich ... ku pożytkowi narodowej młodzi wydana*, Warszawa, 1768, p. 199-232

¹⁶⁶ F. Siarczyński, *Geografia, czyli opisanie naturalne, historyczne i polityczne krajów i narodów we czterech częściach świata*, Warszawa, 1790-1794, t. II, p. 1-450.

¹⁶⁷ J. Staszewski, *op. cit.*, p. 17-25.

Pareillement, dans les détails sur l'Autriche écrit par le jésuite K. Wyrwicz¹⁶⁸. Son ouvrage qui est pensé comme un manuel de géographie donne à son lecteur les informations sur le régime politique, sur l'élection et les compétences de l'empereur. Il consacre une plus longue description à la ville de Vienne, capitale des empereurs de la maison autrichienne. « Il est temple d'industrie, sein de drôle artisanat, utile talent artistique et commerce largement propagé »¹⁶⁹. Il souligne ici le rôle de mécénat de Marie-Thérèse dans le domaine culturel et son activité sur le champ de l'économie. Cette souveraine, « pour l'ensemble des jeunes : nobles, militaires, bourgeois, artisans elle a fondé la confortable et magnifique Académie et y apporte un soutien financier »¹⁷⁰.

Enfin le troisième auteur, F. Siarczyński¹⁷¹, a souligné à son lecteur la problématique historique avec des accents sur l'histoire pour lui contemporaine, surtout la guerre de succession autrichienne¹⁷². C'est le seul de ces trois auteurs qui n'est pas allé en Autriche. Sa description contient beaucoup d'informations statistiques.

L'ensemble de ces trois recueils (compendium) géographiques édités dans les années 1740, 1768 et 1794 donne au lecteur polonais une image positive de l'Autriche et détaille les problématiques de terre, d'agriculture, botanique et fluviale. À côté de cela, on trouve aussi les descriptions des villes du Saint-Empire et de son régime politique.

Les relations de la Pologne avec la Russie ont une longue histoire. Les deux peuples venus de la même famille slave, dans l'époque moderne avait les relations plutôt tendues, causées par les guerres et les conflits. Au début du quinzième siècle les contacts entre ces pays avaient surtout le caractère militaire, il n'y avait des voies

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ K. Wyrwicz, *op. cit.* p. 210.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 200 et 210.

¹⁷¹ J. Staszewski, *Historia nauki o ziemi w zarysie, op. cit.*, p.

¹⁷² F. Siarczyński, *Geografia, czyli opisanie naturalne, op. cit.*, II vol. p. 417.

commerciales, ni y avait pas beaucoup de voyages entre les deux Etats¹⁷³. La noblesse polonaise influença par cette expérience qui formula les stéréotypes basées aussi sur leur « caractère » *Sarmate*. La culture de la noblesse polonaise était un exemple de la culture fermée. Les relations entre « nous » et « eux/les étrangers » furent fondées, à l'époque baroque, sur des hypothèses et préjugés¹⁷⁴.

Le stéréotype d'un russe inclus les préjugés qu'il est né à supporter passionnément l'esclavage de la part de son souveraine. Cette conviction avait décidé de l'image sur le voisin de la Pologne. On pourra les trouver dans les ouvrages comme celle de Reinholda Heidensteina *De bello Moscovitico commentariorum libri sex*, publié à Cracovie en 1584, ou de Jean Kochanowski le Chant XIII, dans lequel l'auteur présente l'image de « tyran de côté nord » Ivan, dit le Terrible. Mais quelques années plutôt le même poète avait proposé le choix d'Ivan de son fils pour le roi de Pologne. En considérant la Russie comme un pays despotique et différent de la Pologne en même temps, ils n'avaient pas de peur. La tyrannie, *absolutum dominium*, l'esclavage ont été pris en Pologne très négativement. A la fin du XVII^e siècle Samuel Louis Twardowski¹⁷⁵ (vers 1600-1661) a caractérisé la Russie comme le nord froid et lointaine :

Jest naród na Północy wielki i przestronny
Jako który udaje nieograniczony
Aż morzem lodowym, i gdzie zorze ranne
Późno wschodzą, a dalej ziemie niemieszkalne (...)
I rzecz pewna, że w takim kącie i ustroni
Świata żyjąc, gdzie sam Aquilon ich broni
Mroźny wiecznie i puszcze zewsząd zasłoniły
Sarmackie niezmierzone, snadź się im nie śniły
Rzymskie nigdy siekiery. Pogotowiu owe
Perskie tam monarchije i Aleksandrowie.
Ale w której grubości nad europejskie kraje
Z wieku żyje, też rządy te swe zwyczaje
I imię i przyjętą wiarę raz ze wschodu

¹⁷³ J. Maciejewski, « Stereotyp Rosji i Rosjan w polskiej literaturze i świadomości społecznej », dans *Więź*, 1998, n° 2, p. 185.

¹⁷⁴ J. Tazbir, « Stosunek do obcych w dobie baroku », dans *Swojskość i cudzoziemszczyzna w dziejach kultury polskiej*, Z. Stefanowska (dir.), Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1973, p. 91.

¹⁷⁵ Cf. *Nowy Korbut, Bibliografia Literatury Polskiej*, t. 3 Piśmiennictwo Staropolskie, Warszawa, Państwowy Instytut Wydawniczy, 1965, p. 361-366.

Zatrzymali aż dotąd¹⁷⁶.

Le fait que la Russie, qui est de foi orthodoxe, était une marque de sa diversité surtout quand elle a commencé de se présenter comme un défenseur de peu d'orthodoxes présents dans la République au dix-huitième siècle¹⁷⁷. Une de pomme de discorde était la question de confession. Poète du quinzième siècle Jean Kochanowski en 1583 décrit les différences entre les deux nations :

Moskwa i Polska spójne mają pochodzenie,
Zarówno jedni jak i drudzy są Słowianie
Jednych i drugich wiary dzieli rozmaitość,
Która rodzonych braci poróżnić jest w stanie.

Kochanowski souligne que *les frères slaves* ayant les mêmes racines sont de diverses croyances, et c'est le sujet qu'ils les divisent. Dans l'une des premières encyclopédies polonaises intitulées *Nouvelle Athènes*, publiée entre 1745-46, son auteur consacre un important fragment sur la Russie. Il se penche sur les coutumes des habitants, leurs mœurs, la géographie et le système politique. Il met l'accent sur leurs inclinations pour l'alcool, leur caractère peu fiable et leur soumission. Dans l'article, le lecteur peut observer le majeur rôle dans la construction d'un nouveau pays attribué à Pierre le Grand. L'auteur décrit son grand tour en l'Europe, et les réformes dans l'éducation, armée, constructions des nouvelles villes etc. B. Chmielowski critique néanmoins ses habitudes despotiques en disciplinent son peuple, dont utilisation de *knut* (knoute)¹⁷⁸. Il a souligné les emprunts d'occident, comme le rôle des gènes venus d'étranger pour introduire les solutions d'ouest. Dans *Nouvelles Athènes* on pourrait lire que tsar Alexeï Michalovitch avait donné des nouvelles lois, inspirées par les empereurs d'Empire Byzantiné comme Justinien, et Pierre le Grand était le continuateur de cette entreprise.

¹⁷⁶ Władysław IV, *król polski i szwedzki*, Leszno, D. Vetter, 1649, p. 8.

¹⁷⁷ J. Maciejewski, *op. cit.*, p. 188.

¹⁷⁸ B. Chmielowskiego, *Nowe Ateny, albo akademia wszelkiej scyencyi pełna, na różne tytuły jak na classes podzielona mądrym dla memoryału, idiotom dla nauki, politykom dla praktyki, melancholikom dla rozrywki erygowana*, vol. II, Lwów, 1746, p. 432.

DEUXIÈME PARTIE

**Marie-Thérèse d'Autriche et Catherine II de Russie,
deux pratiques de la propagande politique**

L'époque des Lumières a mis en place de nouveaux devoirs sur les femmes dans la société, notamment sur les femmes monarques. Les philosophes ont agi pour défendre leurs actions dans la sphère publique et rendre compte de leur utilité pour la collectivité. Dans ce contexte, nous pouvons penser que les souveraines des deux plus puissants pays en Europe - l'Autriche et la Russie - en sont un naturel accomplissement. Toutefois, chacune à sa façon, a dû se battre pour préserver son image face au monde et pour les générations futures. Bien que les deux souveraines soient des femmes au pouvoir au temps des Lumières, chacune représente une image différente de la femme politicienne. La puissance d'une reine peut être formelle ou informelle et peut être exercée politiquement, socialement ou culturellement. Le pouvoir formel de l'autorité apparaît seulement lorsque la reine est investie du pouvoir de régence. Celui-ci est confié habituellement lorsque l'héritier est mineur ou en cas d'absence du souverain ou de maladie¹.

Marie-Thérèse et Catherine II de Russie, les héroïnes de cette dissertation, ont utilisé différemment leur image comme un outil de leur politique. Pendant des siècles, l'image politique et la propagation de celle-ci était importante pour les monarques. Certains ont glorifié leurs noms, comme Louis XIV, tandis que d'autres s'en servaient pour la mythification de leurs défaites ou la justification de leurs actions, comme celle d'Élisabeth, reine d'Angleterre². Mais pourquoi cette image et sa représentation étaient-elles si essentielles pour ces deux souveraines ? Il a toujours été important qu'un souverain soit bien vu par ses sujets et par les autres membres de la

¹ *The Queenship in Europe 1660-1815, the role of the consort*, C.C. Orr (dir.), Cambridge, 2004.

² Sur l'image de règne d'Élisabeth voir : L. Montrose, « Elisabeth Through A Looking Glass. Picturing of the Queen's two bodies », dans *The Body of a King. Gender and Rule in the Courtly World 1500-2000*, R. Schutle (dir.), London, 2006, Sur l'image de Louis XIV voir : P. Burke, *Louis XIV : les stratégies de la gloire*, Paris, Seuil, 1995.

famille européenne. Toutefois, étant choisi par Dieu, il n'était pas obligé d'en tenir compte. Néanmoins était-ce aussi actuel à l'époque des Lumières où l'opinion publique naît³ et où celle-ci commence à jouer un rôle important dans la société, mais aussi à la cour ?

Marie-Thérèse, en tant que descendante d'une grande famille, présente depuis des siècles dans la politique européenne et possédant une longue tradition, entre dans la politique avec ce bagage. Elle poursuit d'une certaine façon cette image. Mais en même temps, en tant que femme, elle a dû recomposer l'image d'un chef d'État. En soulignant son rôle de mère, d'épouse, mais aussi de veuve, elle est devenue chef suprême dans sa représentation iconographique⁴. Conceptualiser un puissant dirigeant féminin s'est avéré difficile, comme le montre le cas de Marie-Thérèse. Même si la « Pragmatique Sanction » a prévu le droit de régner pour les femmes, cela ne redéfinit pas la régence pour ce sexe. Depuis le début de son règne, la cour des Habsbourg a fait face au défi consistant à reconnaître que la femme a eu le pouvoir du souverain tandis que les portraitistes ont relevé le défi, en parallèle de l'autorité, en le représentant comme dérivant d'une source féminine.

Catherine II, pour sa part, est montée sur le trône en 1762 dans des circonstances très particulières. Elle accède en effet au pouvoir suite à un coup d'État, en grande partie préparé par elle-même. Dans l'histoire de la Russie, il existe plusieurs cas où des femmes ont régné : il nous suffit de regarder simplement le dix-huitième siècle pour constater que cinq puissantes femmes ont rempli ces fonctions de chef d'État. Catherine II descend des la dynastie d'Anhalt-Zerbst, une famille sans une grande influence⁵. Grâce à son ambition, dès son arrivée en Russie en 1744, à l'âge de quatorze ans, jusqu'à sa mort, elle est devenue la continuatrice de Pierre le Grand et un symbole de la grandeur de l'État russe. Catherine II, pendant plus de trente années de gouvernance, a mené une politique très autoritaire. Elle a vite su que

³ Sur la littérature concernant l'opinion publique voir la première partie.

⁴ M. Yonan, « Conceptualizing the Kaiserinwitwe: Empress Maria Theresia and Her Portraits », dans *Widowhood and Visual Culture in Early Modern Europe (Women and Gender in the Early Modern World)*, A. Levy (dir.), Aldershot, Ashgate, 2003, p. 109-125.

⁵ La famille de Catherine avait gouverné la principauté d'Anhalt-Zerbst, un État du Saint-Empire romain germanique.

si elle voulait gagner le respect et la gloire en Europe, il lui faudrait collaborer avec tout le monde. C'est la raison pour laquelle elle a poursuivi pendant tout son règne une correspondance, et non seulement avec les dirigeants européens. L'impératrice russe a bien remarqué qu'une nouvelle puissance était en train de naître : les élites intellectuelles qui souvent ne furent pas d'origine aristocratique. Façonnant l'opinion, celles-ci affectent la masse des sociétés par leurs productions écrites ou leurs discussions dans les salons littéraires. Catherine II, pendant la plus grande partie de son règne, a joué un rôle de monarque éclairée. Elle était pour les *Philosophes*, l'exemple d'une souveraine parfaite, même si elle était une despote⁶. Mais comment Catherine II a-t-elle fait pour construire cette image de la Russie ainsi que sa propre image ? Et quelle fut l'influence de la propagande sur la perception et l'expérience que certains pouvaient avoir de la Russie ? Pour essayer de répondre à ces questions, il faut analyser l'objectif poursuivi par l'Impératrice lorsqu'elle a fait sa publicité. Il faut également analyser l'outil de propagande qu'elle a utilisé dans sa politique.

L'objectif de ce chapitre consiste à montrer comment ces deux femmes ont régné au temps des Lumières, en apparence connues dans l'historiographie, en tant que monarques éclairées ainsi que les différents moyens utilisés pour leur politique internationale et la promotion de leur image. Nous retiendrons comme définition de la propagande, celle d'une récente publication *La propagande : images, paroles et manipulation* : « La propagande peut notamment être étendue à l'ensemble des pratiques qui visent, par le conditionnement de l'opinion, à renforcer la popularité des rois, popularité dont dépend directement la capacité à régner⁷ ». Dans la première partie, nous allons nous concentrer sur l'impératrice et reine de Hongrie et par la suite, nous analyserons la stratégie de Catherine II.

Marie-Thérèse et Catherine II ont toutes les deux utilisée leur canal de communication. Catherine II s'est ainsi adressée à un large public. Elle était

⁶ D. Beales, *Enlightenment and Reform in Eighteenth-century Europe*, London, I.B. Tauris & Co. Ltd., 2005, p. 49-51.

⁷ S. Corbin, E. Romain, « La propagande et l'usurpation de la démocratie », dans *La propagande : images, paroles et manipulation*, A. Dorna, J. Quellien, S. Simonnet (dir.), Paris, l'Harmattan, 2008, p. 44.

l'exemple d'un nouveau type de souveraine qui pouvait obtenir la gloire par sa popularité. Quant à Marie-Thérèse, elle poursuivait sa politique avec son cercle de personnes de confiance ainsi que ses proches. Elle joua le rôle d'une mère de la nation et d'une épouse. Mais surtout, elle assurait la continuité de la grandeur de sa famille – les Habsbourg.

Chapitre premier

Le portrait de Marie-Thérèse peint par elle-même

1.1. La façon habsbourgeoise de faire la politique

La mort de Charles VI donna naissance à une crise européenne qui faillit faire sombrer la monarchie. Ce fut la guerre de succession d'Autriche (1741-1748). Marie-Thérèse pouvait passer pour une usurpatrice lorsque son père fit d'elle sa légataire universelle. De plus, il ne lui avait pas laissé les moyens afin de défendre ce magnifique cadeau⁸.

Depuis deux siècles, les Habsbourg avaient régné avec le titre d'Empereur du Saint-Empire Romain. La mort de Charles VI a ouvert l'espoir de conquérir ce titre à plusieurs familles européennes. Quand Marie-Thérèse s'est trouvée dans cette difficile situation, il n'y avait aucun précédent qu'elle pût suivre. Dans la tradition des Habsbourg, aucune femme ne tenait les rênes du pouvoir sur la monarchie entière. Son accession au trône a donc exigé une justification pratique et symbolique. Le règne de Marie-Thérèse eut lieu après un demi-siècle de malaise de la dynastie, avec le fond de la santé physique des souverains, d'où une crainte légitime quant à la préservation de la ligne royale. La Maison Autrichienne cultivait, depuis des siècles sa version spéciale de l'absolutisme, en opposition aux systèmes français et prussien. Elle a mis en valeur sa politique dynastique comme une composante intégrale de son pouvoir. On ne va pas entrer dans le détail des problèmes rencontrés avec la succession des Habsbourg à la fin du dix-septième siècle, mais ce qui est essentiel, c'est que visiblement la crise prouve que le manque d'un hériter mâle a pu changer l'image de cette dynastie en Europe.

⁸ J. Bérenger, *Histoire de l'Empire des Habsbourg 1273-1918*, Paris, Fayard, 1990, p. 457.

Après la guerre de succession d'Espagne, Charles VI se rendit compte à quel point la question de l'héritage et du manque de l'héritier mâle pouvait toucher le système politique des Habsbourg. Le père de Marie-Thérèse devint dirigeant en 1711, et il n'avait pas encore d'enfant. Pourtant Joseph I^{er}, son frère, qui a occupé le trône d'Empereur pendant une courte période (entre 1705-1711), avait laissé deux filles : Marie-Josèphe (1699-1757) et Marie-Amélie (1701-1757). Cette première avait été promise au fils de roi de Pologne, électeur de Saxe, le future Frédéric-Auguste III. Le mariage avait eu lieu en 1719. Sa sœur, Marie-Amélie, avait épousé Charles-Albert de Bavière en 1722, qui devint par la suite de la guerre de 1740-48 l'Empereur Charles VII. Les deux sœurs furent écartées de la succession impériale par la « Pragmatique Sanction ». La préoccupation des demandes potentielles de leurs époux au titre impérial ont poussé le père de Marie-Thérèse à prendre des mesures pour préserver l'unité de la dynastie. C'est pour cette raison qu'il mit en vigueur la « Pragmatique Sanction » en 1713. C'était un décret impérial qui autorisait ses filles à hériter le trône d'Autriche et le territoire des Habsbourg en priorité, avant d'autres candidates de la famille. Cet édit avait pour but de recueillir l'unanimité de l'Autriche, mais aussi du royaume de Hongrie et de Bohême, des territoires italiens et des Pays-Bas. Mais ce document préparé en 1713, et ensuite approuvé et garanti par les plus importants pays d'Europe (l'Espagne en 1725, la Russie en 1726, la Prusse en 1728, puis l'Angleterre, la France et le Piémont-Sardaigne) pouvait être considéré comme un bon accord international, si on ne disposait pas des moyens de le faire respecter ? En 1740, il était bien évident que Marie-Thérèse avait beaucoup d'ennemis comme prétendants à la couronne impériale ou d'autres territoires de l'Empire. Frédéric II, le nouvel électeur de Brandebourg et le roi de Prusse, souhaitait obtenir la Silésie en échange de sa voix. Charles-Albert de Bavière, un adversaire irréductible, avait refusé de reconnaître la « Pragmatique Sanction » et s'appuyait sur le testament de Ferdinand I^{er} pour revendiquer la couronne de Bohême⁹.

Néanmoins il faut souligner ici que l'arrivée sur le trône par les femmes a été garantie déjà en 1703, par le document *Pactum Mutuae successionis* de Léopold I^{er}, le

⁹ J. Bérenger, *op. cit.*, p. 458.

père de Joseph et Charles. Ce document a prévu qu'après la mort de Joseph, le trône irait à son frère Charles. Et dans la mesure où celui-ci n'avait pas d'héritier, l'héritage irait aux filles. Sauf que *Pactum* ne précise pas quel enfant de sexe féminin va avoir la priorité. En ce temps-là, Joseph avait deux filles déjà mentionnées. Si l'un des frères avait un fils, la question de l'héritage ne devrait pas se poser. Quand Charles VI a succédé à son frère en 1711, il avait déjà un problème pour avoir une descendance. Sa « Pragmatique Sanction » fut fondée trois ans avant la naissance de son fils, qui n'a pas survécu plus d'un an. En 1717, sa première fille était née – Marie-Thérèse. Puis ce fut en 1718, Marie-Anne, et en 1724 Marie-Amélie. Il est intéressant de se demander pourquoi la succession féminine a requis cette justification au sein de l'Empire alors qu'à cette époque là, en Europe, on a déjà connu l'exemple d'un gouvernement de femmes en Angleterre ou en Russie ? La seule explication nous mène aux conclusions suivantes : la tradition de la Maison d'Autriche était proche de la loi Salique appliquée depuis des siècles en France. Par ailleurs, le problème du manque d'un héritier mâle n'a pas existé pendant près de trois siècles, car jusqu'à Charles VI, la dynastie a connu vingt-trois souverains consécutifs, et les épouses habsbourgeoises avaient une réputation de fertilité¹⁰.

Pour revenir encore une fois au texte de la « Pragmatique Sanction », il faut noter que ce document ne définit pas la gouvernance d'une femme explicitement. Le texte commence par une reconsidération par l'Empereur du *Pactum* de 1703 et le droit de la primogéniture qui repose sur l'ensemble du territoire habsbourgeois, à ses héritiers. Mais à défaut de postérité masculine de sa part (dont *Dieu voulut le préserver*¹¹), il reviendrait, de la même manière, à ses filles nées d'un légitime mariage, toujours selon l'ordre de droit de primogéniture¹². La « Pragmatique Sanction », par conséquent, ne favorise pas la gouvernance féminine mais ne l' prévoit

¹⁰ D. Beales, *Joseph II. In the Shadow of Maria Theresa (1741-1780)*, t. 1, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 17.

¹¹ Le texte de la « Pragmatique Sanction » consultable sur le site <http://www.verfassungen.de/at/pragmatischesanktion13.htm> d'après H. Fischer, G. Silvestri, *Texte zur österreichischen Verfassungsgeschichte*, Wien, 1970.

¹² *L'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles : textes et documents*, F. Cadilhon, L. Coste, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2008, p. 90-91. (En originale : Auf Ihres Männlichen Stammes Abgang aber, so Gott gnädiglich abwenden wolle, auf die Ehelich hinterlassende Töchter, allzeit nach Ordnung und Recht der *primogenitur*, gleichmäßig unzertheilt kommen).

pas, elle juste donne une telle possibilité. Charles VI avait voulu que la monarchie soit surtout unie. Dans le document, il n'est nulle part précise comment devrait s'organiser le pouvoir féminin. La « Sanction » omet de dire ce qui adviendrait si une des filles de Charles VI mettait sur le trône.

La question de la « Pragmatique Sanction » continua à se poser en Hongrie, où Charles VI (en Hongrie Charles III, on va garder la numération VI qui est celle convenable à son titre d'Empereur du Saint-Empire) convoqua en juin 1722 à Presbourg une session de la Diète pour faire adopter cette loi, de 1713. Durant cette année, il savait qu'il ne pouvait pas attendre un héritier mâle, alors il a décidé de déshériter ses nièces, filles de Joseph I^{er}, au profit de sa propre fille Marie-Thérèse. La ratification de cette loi, dite « Pragmatique Sanction », semble bien un seul geste politique en faveur de sa fille, de manière à l'assurer une transmission politique. La première séance de la Diète du 30 juin a accepté la déclaration royale sur la succession en ligne féminine, en cas d'extinction de la Maison d'Autriche en ligne masculine. La discussion et la négociation suivante durèrent trois mois. La loi de I/1723 établissait l'hérédité de la Couronne de Hongrie en ligne féminine dans l'ordre suivant : d'abord les filles de Charles VI, puis celles de Joseph I^{er} et enfin les filles de Léopold I^{er}¹³. Les États et Ordres votèrent à l'unanimité l'hérédité de la couronne en ligne féminine et ils acceptèrent que ladite couronne demeure unie inséparablement avec les autres possessions de la Maison d'Autriche¹⁴. La loi deuxième formulait que l'hérédité de la couronne était attribuée aux descendants de feu de Léopold I^{er}, de Charles VI et de Joseph I^{er}. La succession en ligne féminine était attribuée conformément aux lois II et III/1715 à titre d'héritaire de la Maison d'Autriche¹⁵.

Marie-Thérèse se marie en 1736 avec François-Étienne de Lorraine, son candidat préféré. A cause de la situation politique en Europe, il a dû laisser les duchés de Lorraine et de Bar à Stanislas Leszczyński, le beau-père du roi de France Louis XV et l'ex double roi de Pologne. Lui-même a reçu le grand-duché de Toscane.

¹³ J. Bérenger, *La Hongrie des Habsbourg. Tome I de 1526 à 1790*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 211.

¹⁴ *Ibid.*, p. 212.

¹⁵ *Ibid.*, p. 211-212.

Avant la mort de Charles VI, Marie-Thérèse a donné naissance à trois filles : Marie-Élisabeth, née en février 1737 (morte à l'âge de trois ans) ; Marie-Anne née en 1738, et Marie-Caroline née en janvier 1740. Au moment de la mort de l'Empereur, sa fille aînée qui devait prendre la couronne, n'avait pas un héritier, mais pour la quatrième fois était enceinte (mais sans une garantie de progéniture male). En même temps les filles de Joseph I^{er} ont données naissance à dix fils (dont six étaient en vie après la mort de Charles VI).

Quand on regarde l'éducation et la jeunesse de Marie-Thérèse, on ne peut présumer qu'un jour elle régnerait pendant quarante ans. Il faut souligner que la fille aînée de Charles VI n'a jamais été préparée à devenir chef d'État. Son père l'avait exclue des réunions du Conseil d'État, où il siégeait et ses conseillers décidaient, surtout en ce qui concernait la vie politique. Par contre, il invitait son mari François-Étienne à ces séances¹⁶. Il est fort probable que Charles VI attendait qu'après sa mort, son beau fils prendrait le pouvoir. Dans ce cas le rôle de Marie-Thérèse se limiterait à faire naître un héritier¹⁷. En se penchant sur toutes ces circonstances, la prise de pouvoir en octobre 1740 par Marie-Thérèse était un geste audacieux et réfléchi par elle. On peut le comprendre uniquement par un désir de gouverner, et admirer son éducation en matière de politique internationale, administrative et intérieure. Il faut noter son attitude volontaire au début de son accession au trône qui a fait d'elle une active figure monarchique.

Après le décès à Vienne de Charles VI, le 20 octobre 1740, la crise pour la succession et l'application de la « Pragmatique Sanction » de 1713 était inévitable. La question du soutien des Hongrois aux Habsbourg a été l'une des plus importantes du début du règne de Marie-Thérèse. Au cours de la guerre de Succession d'Autriche (1740-48), la nation hongroise apporta un soutien sans faille à son futur roi. La monarchie autrichienne, tout d'abord isolée, eut pour alliées la Russie, la Sardaigne et

¹⁶ Ch. W. Ingrao, *Habsburg Monarchy, 1618-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 150.

¹⁷ *Ibid.*, p. 153. L'auteur souligne que Marie-Thérèse fut exclue de mécanisme de la gouvernance, mais aussi que elle était à peine connue par ses sujets.

la Grande-Bretagne. Dans l'autre camp – antiautrichien, on trouve la Prusse, la Saxe, la Bavière, la France et l'Espagne. La Pologne et l'Empire ottoman demeurant dans une prudente neutralité.

La situation de la Maison d'Autriche était précaire. Frédéric II, en contradiction avec les engagements pris par son père, envahit la Silésie au mois de décembre 1740. En France, le parti antiautrichien a gagné et Versailles, en dépit des promesses initiales, soutint l'agression prussienne.

C'est dans ce contexte dramatique que Marie-Thérèse convoqua la Diète à Presbourg (aujourd'hui Bratislava, Slovaquie) pour procéder à son couronnement et à l'élection d'un Palatin. Le 20 juin, elle fit son entrée solennelle. Le primat, accompagné de tous les évêques, présenta les clés de la ville de Presbourg à la reine assise sous un dais. La reine, qui parlait un élégant latin, accueillit la délégation avec une grande bienveillance et une grande reconnaissance. Le primat pria le Grand-duc de Toscane d'être « *Protector et Mediator* » auprès de Sa Majesté. Le 24 juin, la reine confirma dans un décret les privilèges des Ordres et le 25 du même mois de l'année 1741 eut lieu le couronnement de Marie-Thérèse comme *Rex Hungariæ*, formule qu'il faut traduire par «le roi de Hongrie». Le serment du couronnement reprit le texte adopté par la Diète. La cérémonie, conforme au protocole traditionnel, mit fin provisoirement aux travaux de la Diète. Dans cette période de crise se naquit, le 13 mars, le prince Joseph. Sa mère utilisa cette naissance pour affirmer la continuation de la dynastie, en le présentant devant la Diète de Hongrie¹⁸, dans la tenue traditionnelle hongroise, ce qui peut être considéré comme un geste dont la symbolique est explicite.

La situation était devenue catastrophique pour la reine de Hongrie, tant sur le plan diplomatique que sur celui militaire. La France, en juin 1741, avait décidé d'aider l'électeur de Bavière, et sans déclarer la guerre à Marie-Thérèse, avait mis à sa disposition un « corps auxiliaire » de 47 bataillons et 90 escadrons, soit 26 000 fantassins et 9 000 cavaliers, placés sous les ordres du maréchal de Belle-Isle (1684-

¹⁸ A. R. von Arneth, *Geschichte Maria Theresia's*, t. I, *Maria Theresias erste Regierungsjahre 1740-1741*, Wien, W. Braumüller, 1863, p. 406, (ensuite cit. GMT).

1761)¹⁹. Charles-Albert de Bavière avait en plus le soutien de son frère Clément-Auguste, l'électeur de Cologne, et de son cousin Charles III Philippe, l'électeur du Palatinat. De plus, il avait reçu la promesse de son beau-frère Auguste III, électeur de Saxe et le roi de Pologne, de lui fournir 18 000 hommes et l'artillerie lourde nécessaire pour conquérir la Bohême. Belle-Isle avait conçu un plan audacieux qui consistait à prendre Vienne pour obliger la reine de Hongrie à traiter la paix. Mais suite à un ordre du cardinal du Fleury, Belle-Isle dut abandonner son plan de frapper fort et vite. Il marcha sur Prague, alors que l'armée franco-bavaroise était à Sankt-Polten, à moins de 100 kilomètres de Vienne où commençait à régner la plus grande inquiétude²⁰. Sans les ordres hongrois qui avaient juré de défendre la reine « avec leur vie et avec leur sang » la monarchie autrichienne n'aurait probablement pas pu être sauvée. Sous la convaincante et chaleureuse parole de Marie-Thérèse, lue par le chancelier Batthyány aux États et Ordres, la Diète vota une résolution qui précisait les modalités de la levée en masse : tous les nobles devaient s'armer, une majorité servirait à cheval et les autres s'ils en étaient empêchés, devaient se faire remplacer. En plus, cette grande mobilisation n'a rien coûté à Marie-Thérèse, car les nobles devaient supporter tous les frais de l'*insurrection* sans recevoir aucune indemnité du Trésor royal. Par ailleurs, le clergé offrit un don de 100 000 florins à la reine²¹. En remerciement, Marie-Thérèse nomma en septembre 1741, 13 conseillers privés et 27 chambellans, et dans l'armée elle nomma un général de corps d'armée, 3 lieutenants généraux, 4 maréchaux de camp, 9 adjudants généraux et un aide de camp.

En octobre 1741, Marie-Thérèse, avant de sanctionner les propositions (en particulier la levée de 13 nouveaux régiments d'infanterie et de 15 nouveaux régiments de cavalerie) présenta son nouveau fils, l'archiduc Joseph, qui devait être une garantie de la continuité dynastique. Cependant, la situation militaire évolua favorablement pour la reine de Hongrie. Pendant que Frédéric II, délaissé dans une partie de la Silésie, Marie-Thérèse mobilisa toutes ses forces contre les Franco-Bavarois, qui furent chassés de Bohême en 1742. Durant le conflit, la position de la

¹⁹ Tous les chiffres d'après J. Béranger, *La Hongrie...op. cit.*, p. 217.

²⁰ V.L. Tapié, *L'Europe de Marie-Thérèse*, Paris, Fayard, 1973, p. 60-67.

²¹ J. Béranger, *La Hongrie...op. cit.*, p. 218.

reine de Hongrie fut renforcée par la naissance d'un deuxième fils, Charles-Joseph, précédée par deux filles, et suivie par Marie-Amélie et Léopold, nés en mai 1747.

Par le traité de Varsovie (quadruple-alliance) signé en janvier 1745, Marie-Thérèse obtient l'aide de la Grande Bretagne, des Provinces-Unies et de la Saxe pour maintenir la « Pragmatique Sanction ». La fille de Charles VI a promis à Auguste III, (électeur de Saxe et roi de la Pologne), l'héritage autrichien en cas d'une extinction des descendants de son père²². La reine de Hongrie et de Bohême a également fait la paix avec la Bavière et le nouvel électeur Maximilien III Joseph, à Füssen le 22 avril 1745. Elle a obtenu l'approbation de la « Pragmatique Sanction » et surtout le soutien, pour la prochaine élection, de son mari François-Étienne. Par la suite, en octobre 1748, elle a approuvé la paix d'Aix-la-Chapelle (Aachen). Marie-Thérèse a reconnu la conquête de la Silésie et des territoires en Italie (duché de Parme et de Plaisance), mais en contrepoint, elle a eu l'approbation de son rôle à jouer dans la succession de Charles VI.

Marie-Thérèse fut deux fois corégente : la première fois avec son mari François-Étienne le 21 novembre 1740, et ensuite en novembre 1765 jusqu'à sa mort en 1780, avec son fils Joseph II. A chaque fois, les buts de la corégence étaient différents, mais dans les deux cas, Marie-Thérèse a bien veillé à garder le pouvoir pour elle-même. Le statut de François-Étienne n'a pas été facile, car il ne pouvait pas présenter sa candidature au titre d'Empereur, non seulement à cause de la guerre de succession d'Autriche, mais également parce que ses possessions n'étaient pas suffisamment importantes pour intéresser l'Empire. Officiellement il était duc de Lorraine et de Bar (par titre), le duc de Teschen (Cieszyn) et le comte de Falkenstein. Vu les principes de la paix de Vienne de 1736, il dut déposer la couronne ducal en faveur du roi de Pologne exilé Stanislas Lesczyński. En échange il reçut la Grand-

²² M. Skibiński, *Europa a Polska w dobie wojny o sukcesję austriacką w latach 1740-1745* [l'Europe et Pologne dans le temps de la Guerre de Succession d'Autriche dans les années 1740-1745], t. I, Kraków, 1913.

Duché de Toscane. Après son mariage avec Marie-Thérèse, la même année, un document rédigé pour le mariage précisait qu'il « allait participer dans le gouvernement des territoires héréditaires »²³. Pendant la vie de Charles VI, François-Étienne a participé dans les réunions de la conseil d'État. Il a également été envoyé en 1738 pour une guerre avec l'empire ottoman.

Marie-Thérèse, en tant que femme, ne pouvait pas remplir les obligations qui reposaient sur un roi. Premièrement, il était essentiel qu'un roi soit capable de diriger des troupes à la guerre alors qu'une femme comme Marie-Thérèse, souvent enceinte, ne pouvait pas satisfaire cette fonction. Cependant, son mari pouvait le faire. Deuxièmement, la question de la succession féminine a été résolue souvent par une insurrection d'un pays contre l'autre²⁴. Étant consciente de tous ces dangers, Marie-Thérèse au moment de son accession au trône en 1740, a clairement exprimé son intention d'exercer ses droits au pouvoir, et de régner dans la monarchie autrichienne en personne²⁵.

La corégence peut être vue dans ce cas comme une méthode d'exercer son autorité en déléguant les fonctions militaires à son époux, mais aussi comme simple exécuteur de ses décisions, pendant ses grossesses. Le document qui a déclaré François corégent, précise que Marie-Thérèse a le droit d'être souveraine, mais « en raison de son sexe », elle a besoin d'une aide. François-Étienne a donc été désigné corégent, au moins jusqu'à la mort de son épouse, avec « une joie à partager, co-gestion, corégence » (*Mitgenuß, mitverwaltung, mitregierung*)²⁶. Les conseillers de Marie-Thérèse ont été catégoriques : elle risquait le rejet de l'accord conclu avec

²³ F. Reinöhl, « Die Übertragung der Mitregentschaft durch Maria Theresia an Großherzog Franz Stefan und Kaiser Josef II », dans *Mitteilungen des Österreichischen Instituts für Geschichtsforschung*, supplément, t. 11, 1929, p. 651. Le mot *Erblände* en allemand signifie les possessions ou territoires héréditaires de Saint-Empire Romain de la Nation allemande, ou de famille des Habsbourg.

²⁴ Comme l'exemple de monarchie conjointe on peut citer le cas de l'Angleterre où Marie I^{ère} Tudor, par le mariage politique, épousa en 1554 le futur Philippe II d'Espagne ; Guillaume III d'Angleterre qui obtint le droit de règne de la part du parlement d'Angleterre en 1689 en tant que co-monarque avec sa femme Marie II Stuart ; quand la reine Victoria a pris le pouvoir en 1837, le royaume de Hanovre, un État qui partage son monarque avec la Grande-Bretagne depuis 1714, a cessé l'union avec cette dernière car il était soumis à la loi salique et n'acceptait pas la souveraineté d'une femme. Cf. : A. Corvisier, *Les régences en Europe. Essai sur les délégations de pouvoir souverains*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 2002.

²⁵ GMT, t. 1, p. 92, 370-371.

²⁶ *Ibid.*

d'autres pays européens dans le cadre de l'application de la « Pragmatique Sanction », si elle renonçait à une partie de sa souveraineté. Son plus grand souci était de maintenir l'unité du royaume.

Comment attribuer suffisamment de légitimité à son époux, en lui accordant ses droits sur les territoires héréditaires, pour qu'il prétende à la fonction impériale. Ainsi Marie-Thérèse a décidé de lui octroyer un statut : de corégent. Il faut aussi ajouter que cette solution n'a même pas été mentionnée dans la Sanction. En cas de la mort de reine, François aurait pu exercer la régence avec Joseph, et l'impératrice Élisabeth-Christine, veuve après Charles VI a dû renoncer à toutes les demandes pour la régence. En 1765, Johann Christoph baron de Bartenstein (1689-1767), l'ancien ministre des affaires étrangères, précisait la raison la plus importante de transformer François-Étienne en corégent : « François I a été nommé corégent afin de faciliter son chemin vers la sécurisation de la couronne impériale »²⁷. Le titre de Saint-Empereur Romain fut attribué à la famille des Habsbourg depuis 1438. Mais c'était le seul titre inaccessible à la fille de Charles VI, car la constitution de l'Empire interdisait explicitement qu'une femme soit sur le trône. Cependant François-Étienne, comme mentionné précédemment, ne possédait pas de terres assez importantes, pour prétendre à la couronne impériale. Il aurait fallu être un chef d'Etat considérable. La corégence dans ce cas était un outil susceptible de légitimer ses visées personnelles, mais aussi, comme on a vu, avant tout politiques.

Dans l'histoire on trouve les exemples de corérences, mais très rarement c'était le cas ou une femme et un homme remplissaient ces fonctions régaliennes en exercent le pouvoir sur base d'égalité de droit²⁸. Marie-Thérèse, en tant que reine de Bohême disposa d'une voix électorale qu'elle a transmise formellement à son époux,

²⁷ *Aus der Zeit Maria Theresias. Tagebuch des Fürsten Johann Josef Khevenhüller-Metsch, kaiserlichen Obersthofmeisters 1741-1776*, R. Khevenhüller-Metsch, H. Schlitter (éd), Vienna, 1925, vol. VI, p. 384, cit. d'après, D. Beales, *Enlightenment op. cit.*, p. 189.

²⁸ Les exemples précédents de corégence peuvent être trouvées à l'époque de l'antiquité tardive quand deux ou plusieurs hommes ont été coempereurs ou corécents. La corégence était présente aussi dans l'Espagne au moment de règne d'Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon, en Angleterre, comme on a déjà mentionner le cas de Marie II. Il existe dans l'histoire la situation quand un nouveau mari obtient le pouvoir grâce au mariage avec une héritière du trône par le droit *jure uxoris* (par le droit de sa femme) - p. ex. en Pologne Ladislas Jagellon grand duc du Lituanie par le mariage avec Hedwige I^{ère} d'Anjou qui portait le titre de roi de Pologne.

corégent déjà en novembre 1740. Cet évènement fut si fortement discuté que les autorités impériales ont refusé ce transfert de voix, qui fut suspendu jusqu'à la prochaine élection²⁹. C'était une des raisons de l'échec de François en 1742, et de la victoire de l'électeur de Bavière Charles VII qui fut élu l'Empereur du Saint-Empire le 24 janvier 1742³⁰.

Mais vu la situation militaire et les succès de Marie-Thérèse, avec l'occupation de la Bavière, son règne a été une fiction. Après seulement trois ans, il s'est éteint³¹. Après la mort de Charles VII, par la paix de Füssen en 1745, elle a obtenu l'approbation de la « Pragmatique Sanction » et le soutien de l'électeur de Bavière pour la prochaine élection, pour son mari François-Étienne. Il fut élu l'Empereur le 13 septembre 1745 avec la prépondérance de sept voix sur neuf. Le couronnement eut lieu le 4 octobre à Francfort, en l'absence de son épouse³².

Même si dans la correspondance entre les mariés on ne trouve pas d'exemple qui pourrait montrer la différence dans les questions politiques, il existe le témoignage du chambellan Khevenhüller, qui écrit dans son journal : « Nous avons deux maîtres, l'Empereur et l'Impératrice. Les deux veulent dominer »³³. Le rôle plus important de François-Étienne concernait les domaines militaires et financiers, mais il ne les a pas exercé grâce à sa position de corégent, mais grâce au soutien de Marie-Thérèse dans cette matière. Son influence dépendait davantage de son statut de mari adoré que celui de corégent. Il avait un statut légal dans toute la monarchie, sur lequel Marie-Thérèse pouvait s'appuyer chaque fois qu'elle le voulait ou le devait³⁴.

²⁹ *Histoire de l'Allemagne. Empereurs de la maison Habsbourg-Autriche 1438-1783*, écrit avant 1790, f. 609, ms. à la Bibliothèque Jagellon (BJ) côté, 7348 I. Dans ce manuscrit Marie-Thérèse est mentionnée comme celle qui a fait tout pour « que son époux soit élu », ensuite, quand l'auteur passe à la description de règne de Joseph II, elle est appelée l'impératrice la mère, mais son statut de souveraine est soutenu.

³⁰ *Ibid.*, f. 613. Après le couronnement Marie-Thérèse a envahi les territoires de Charles VII et la Bavière, a été occupée par les troupes autrichiennes. Ainsi l'Empereur s'enfuit de Munich et il a résidé pendant presque trois ans dans le Palais Barckhaus à Francfort.

³¹ Il y avait une phrase en latin répétée pour description de règne de Charles VIII : *et Caesar et nihil* que veut dire « ainsi l'Empereur comme rien » c'est une paraphrase de fameux phrase attribuée à C. Borgia : *aut Caesar aut nihil* qui veut dire « soit [être] l'Empereur ou rien ».

³² *Histoire de l'Allemagne, op. cit.*, f. 625.

³³ *Aus der Zeit Maria Theresias, op. cit.*, vol. IV, p. 141.

³⁴ D. Beales, *Enlightenment, op. cit.*, p. 192.

La situation en 1740 était différente par rapport à 1765. Marie-Thérèse, à la fin de la Guerre de Sept ans, a signé la paix avec la Prusse, en février 1763 à Hubertsbourg. Dans ce traité l'impératrice-reine a renoncé définitivement à la Silésie, et le roi Frédéric II dans les articles secrets a exprimé son soutien à Joseph et son effort pour la couronne impériale. Il était alors possible que, du vivant de l'Empereur, les électeurs puissent choisir son successeur. Son couronnement pour l'Empereur eut lieu en mars 1764 à Francfort³⁵. Après la mort de son père, l'année suivante, il devient automatiquement l'Empereur. En outre, Marie-Thérèse l'a déclaré corégent, le 17 septembre 1765. Une importante question se pose : pourquoi ce titre était-il attribué à Joseph II ? Quand il s'agissait de son mari, la corégence devait l'aider à obtenir la couronne impériale. Toutefois, lorsqu'il s'agissait d'appliquer ce titre à son fils, cette mesure pouvait paraître inappropriée du fait de ses droits à la couronne impériale.

Pour expliquer cela, il nous faut voir la situation du point de vue de Marie-Thérèse. Elle était déjà habituée à avoir quelqu'un qui l'assiste. C'était une des raisons pour lesquelles elle a convoqué le *Staatsrat* – le Conseil d'État en 1760. De plus elle a pensé qu'elle allait rejoindre son mari bientôt. Après sa mort l'impératrice-reine a envisagé de se retirer de la vie publique. Dans une lettre du 9 novembre 1765 à son amie, la comtesse Enzenberg³⁶, elle écrit son malheureux sort :

Je me sens pas du tout à mon aise ici, il me semble que je le serois plus dans notre désert d'Innsbruck où j'ai fini mes seuls jours heureux, car je ne peux plus goûter

³⁵ *Idem.*, *Joseph II, op. cit.*, p.110.

³⁶ Sophie-Amélie, la comtesse Enzenberg (née baronne Schrack), (1707-1788), femme du gouverneur du Tyrol, une de meilleures amies de l'impératrice, sa demoiselle d'honneur. Leur correspondance s'étendant de 1763 à 1776 constitue un témoignage poignant des activités aussi bien personnelles que politiques de l'impératrice. En septembre 1745 elle a reçu de la part d'impératrice l'Ordre de la Croix étoilée – le plus haut ordre féminin, fondé en 1668 par Eléonore de Gonzague (il était destiné à récompenser les dames nobles qui se distinguaient par leur vertu, bonnes œuvres et leur charité). Cf. *L'ordre des Dames de la Croix de l'Etoile établi par Sa Majesté Eleonore*, Vienne, 1761, p. 89. Les membres prennent le titre de *Dames de la Croix étoilée* il ont pour marque un médaillon qui s'attache sur le sein gauche, avec un ruban noir et il porte la devise *Salus et Gloria*, W. Maigne, *Dictionnaire encyclopédique des ordres de chevalerie civils et militaires créés chez les différents peuples depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Adolphe Delahays, 1861, p. 47.

aucun plaisir ; le soleil même me paroît noir³⁷.

Mais malgré son chagrin, l'intérêt de l'État a été premier pour elle. C'est pour cela que suite aux conseils de ses collaborateurs, en plus particulier de Bernstein, Marie-Thérèse a saisi l'avantage de la corégence. Joseph fut déclaré corégent de Hongrie en l'absence d'une réunion de la Diète. Cette idée a été donnée et soutenue par un des plus importants conseillers de Marie-Thérèse : Kaunitz. Dans une lettre du 28 août 1765, elle le remercie d'ailleurs pour son assistance :

Je vous suis bien obligée de tout ces services et conseils que vous m'avez rendu et donnée pendant la vie de notre incomparable maître je m'en suis toujours bien trouvée et les ais bien profondément imprimée dans mon cœur, je suivrais de même avec toute la confiance celle que vous me donnerai sur mon triste avenir c'est après les vôtres, que je me laisse entraîner à Vienne uniquement pour avoir soins de neufs orphelins qui sont d'autant plus à plaindre que leur naissance et la façon dont elles ont jouis jusqu'asteure du monde rendra leur sorts toujours plus dure et à plaindre leurs bon Père les idolâtrait ne leur refusait rien, je ne saurois continuer de même, Dieu sait combien ma misérable vie durera je suis donc bien affectée de leurs sorts et cet hiver il doit se décider je conte sur vous je ne ferois rien sans votre conseil chaque jour me fait trembler sur leur sort et je vous devrais volontiers l'établissement de ma famille comme notre système d'état, ce que vous m'avez dit pour la corégence me soulage infiniment, et je conte que vous travaillerois en conséquence n'abandonnez pas mon fils je vois qu'il est flatté et content quand il vous parle mais il est aussi de coutume et aime qu'on le cherche vous pouvez plutôt me négliger je vous en saurois gré car jamais le moindre doute pourroit me venir sur votre attachement pour moi, conservez vous et me croyez toujours votre bien affectionné³⁸.

Bien qu'il eût déjà le titre d'Empereur, sa position semblait être similaire à celle de son père, quand il n'avait pas de territoire pour le soutenir en cas d'attaque de la part de la Turquie. Il a transmis son droit sur la Toscane, à son frère Léopold, et le duché de Teschen fut délégué à sa sœur Marie-Christine et à son mari Albert de Saxe. En

³⁷ Lettre de Marie-Thérèse à la comtesse Enzenberg le 9 novembre 1765, GMT VII, p. 521, et *Briefe der Kaiserin Maria Theresia an ihre Kinder und Freunde*, A. R. von Arneth (éd.), Wien, W. Braumüller, 1881, t. IV, p. 465, (ensuite cit. MTKuf).

³⁸ Lettre de Marie-Thérèse à Kaunitz, le 28 VIII 1765, *Joseph II, Leopold II, und Kaunitz. Ihr Briefwechsel*, A. Beer (éd.), Wien, W. Braumüller, 1873, p. 432-433.

réalité donc, il possédait moins de territoires que son père. Alors que Marie-Thérèse ne voulait pas partager l'Empire pour qu'il soit dans l'unité, selon les termes de « Pragmatique Sanction », la corégence semblait être la seule solution. Au moment de prendre le titre de corégent, Joseph II, a dû signer la déclaration selon laquelle il devait, en tout métier, obéir à sa mère et qu'il n'allait prendre aucune décision sans son aval :

Wir Joseph der Andere, von Gottes Gnaden erwählter römischer Kayser, zu allen Zeiten Mehrer des Reichs [...] urkunden und bekennen hiermit für Uns, Unsere Erbem und Nachkommen, und thun anbey zu wissen allen denen, so est zu wissen von nöthen haben : Demnach Ihro Maytt., Unsere herzinniglich geliebteste Frau Mutter, Maria Teresia von Gottes Genaden römische Kayserinn Wittib, zu Hungarn Apost. Und Böhheim Königin, Ertz-Hertzoginn zu Oesterreich etc. etc. aus eigenen freyen Willen Sich entschlossen haben, Uns die Mitregierung gesamter Ihro Erb-Königreichen und Landen auf Art und Weise aufzutragen, wie nachstehender Act des mehreren zu erkennen giebet³⁹.

Quand Joseph prit le titre de corégent, il avait vingt quatre ans, et était plein d'ambition. Il aurait sûrement préféré régner seul, mais en même temps, son allégeance à sa mère ne lui permettait pas de résister. Néanmoins il fit certaines tentatives pour s'opposer à sa mère pendant cette période. En particulier dans la première année, une affaire éclata en provoquant beaucoup de tension entre Marie-Thérèse, le chancelier Kaunitz et Joseph II. C'était en 1766, quand l'empereur voulut affirmer la suzeraineté impériale sur une ville italienne en Ligurie – San Remo, qui était alors possession de Gênes, soutenue par la France, un grand allié de la monarchie autrichienne depuis 1756. Cette affaire provoqua un échange de lettres très amères entre l'Empereur et sa mère. La réponse du 14 septembre de Marie-Thérèse est peut-être la plus brutale de tous ces reproches faits à son fils. En plus, celle-ci rappelle le pouvoir qu'elle exerce, malgré son deuil et sa retraite à Vienne. Joseph, dans sa lettre adressée à sa mère du 11 septembre 1766, soutient que l'abandon de l'affaire San Remo, pour une raison d'alliance avec la France, n'est pas une bonne chose. Le document montre en effet son droit indubitable sur cette ville. Il a refusé

³⁹ *Aus der Zeit Maria Theresias, op.cit.*, vol. VI, p. 394-395.

d'écouter le conseil de Kaunitz, qui visiblement restait un des disciples d'une politique pro-française⁴⁰. Marie-Thérèse a répondu le 14 septembre :

Le grand mobile est la confiance, celle-ci manquant tout manque. C'est le même cas sur l'affaire de S. Remo. Je dois vous avouer que la note allemande [Joseph II d'écrit son position en Allemagne - KN] était conçue de façon qui m'a fait la peine pour vous de pouvoir penser ainsi et de trouver de la satisfaction à morfondre, humilier ironiquement les autres. Je dois vous dire que c'est bien le contraire de ce que j'ai fait de ma vie. J'aimais mieux par de bonnes paroles tenir le monde à faire mes volontés, à les persuader plutôt qu'à les forcer. [Elle se réfère à un fragment de la lettre de Joseph dont lequel il rejette la conseil de Kaunitz - KN]. Je m'en suis bien trouvée ; je souhaite que vous en trouviez autant de ressources dans vos Etats et dans les hommes que j'ai trouvées. [...] C'est votre affaire, elle est de justice, je n'y entre que comme partie de la paix d'Aix [Aix-la-Chapelle - KN] ; ainsi je n'ai plus rien à dire, mais je crains que la mauvaise humeur que vous trouvez puérile, pourrait bien se faire sentir à l'occasion autrement. [...] Croyez-vous par cette façon conserver des sujets ? Que je crains que vous tomberez entre les mains des fourbes qui, pout venir à leur but, souffrent tout ce qu'une âme noble et vraiment attachée ne peut supporter ! Jugez de ma situation vis-à-vis de Kaunitz ! Je dois lui rendre justice, qu'il a été pénétré et n'a dit que cela : Je n'ai pas cru avoir mérité ces reproches [de la part de Joseph II - KN]⁴¹.

Dans la suite de la même lettre, l'impératrice-reine, commence à faire des reproches et critiquer ses comportements si *méchants* :

[...] Et ce qui me frappe le plus, ce n'est pas un premier mouvement ; c'est vingt-quatre heures après avoir reçu les dépêches, c'est donc après mûre réflexion que vous vous êtes bien content de mettre le poignard dans le cœur, ironiquement et avec des reproches trop outres à des gens que vous croyez vous-même les meilleurs et que vous avez tâché de conserver. Que je crains que vous ne trouverez jamais d'amis, et qui sera attaché à Joseph, sur lequel vous faites tant de compte, car ce n'est ni l'Empereur ni le Corrégent dont partent ces traits mordants, ironiques, méchants, mais du cœur de Joseph, et voilà ce qui m'alarme, et voilà ce qui fera le malheur de vos jours et

⁴⁰ A. Ritter von Arneth (éd.), *Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz* t. I (1761-1772), Wien, Druck und Verlag von Carl Gerold's Sohn, 1867, p.194-6, (ensuite cit. MTuJ).

⁴¹ Lettre de Marie-Thérèse à Joseph II, Schönbrunn, le 14 septembre 1766, MTuJ, t. I, p. 200-201.

entraînera celui de la Monarchie et de nous tous. Je n'existerai plus, mais je me flattais de vivre après ma mort dans votre cœur, que votre famille nombreuse, vos Etats ne perdront rien à ma perte, au contraire y gagneront. Puis-je m'en flatter, si vous vous laissez aller à ce ton qui bannit toute tendresse et amitié ?⁴².

Ensuite, elle attaque Frédéric le Grand qui a aussi perdu ses amis par un comportement proche de celui-ci de Joseph. Elle résume son attaque en soulignant son expérience et son rôle de reine :

Il n'est pas possible, quelques talents que vous ayez, que vous avez tout l'expérience, toutes les circonstances du passé et du présent, pour faire les choses seul. Un oui, un non, un refus net aurait mieux valu que tout ce fratas d'ironies où votre cœur se déchargeait et se contentait à d'admirer la volubilité de la diction. Gardez-vous bien exactement de vous complaire dans les méchancetés ! Votre cœur n'est pas encore mauvais, mais il le deviendra. Il est plus que temps de ne pas goûter tous ces bons mots, ces dictions spirituelles qui n'aboutissent qu'à affliger, mettre en ridicule les autres, éloigner par-là tous les honnêtes gens, et par-là croire que tout le gendre humain ne mérite pas qu'on l'estime et l'aime, puisque par sa propre conduite on a éloigné tout ce qui est bon et n'a gardé et ouvert la porte qu'aux fourbes, imitateurs et flatteurs de vos talents.

Après toute ce long prêche, que vous pardonnerez à mon cœur trop tendre pour vous et pour mes pays, je vais vous donner une comparaison avec tous vos talents et agréments. Vous êtes une coquette d'esprit, vous courez après où vous croyez en trouver, sans jugement. Un bon mot, une diction, cela vous occupe, fût-il dans un livre ou chez quelqu'un, vous l'appliquez à la première occasion, sans bien digérer si cela convient (...). En finissant celle-ci je vous prends par la tête et vous embrasse tendrement et souhaite que vous me passiez l'ennui de cette mauvaise diction (...) votre bonne vieille fidèle maman⁴³.

L'Empereur Joseph, en réponse à cette lettre en date du 15 septembre, montre son humble attachement ainsi que son respect envers sa mère :

J'ose néanmoins l'assurer avec toute la franchise qu'Elle me connaît et le peu de

⁴² *Ibid.*, p. 201-202.

⁴³ Lettre de Marie-Thérèse à Joseph II, Schönbrunn, le 14 septembre 1766, MTuJ, t. I, p. 202-204.

fadeur que je mets dans mes discours, que je regrette infiniment cette bonne heure avant dîner que je passe presque tous les jours à vos pieds, et que malgré tout le bruit externe et la nouveauté des objets, que je pense néanmoins très-souvent, non que je suis maréchal, mais votre fils. Ce glorieux titre qui me présente dans un moment tous mes devoirs, mon modèle, comprend bien et vaut plus que tous les autres. C'est aussi avec tout le respect et la tendresse que fils au monde puisse avoir que je vous baise très-humblement les mains...⁴⁴.

Dans le *post scriptum*, en se référant aux avertissements de sa mère, il ajoute :

Un cœur comme le mien, une âme aussi sensible est plus touchée de l'embrassade avec laquelle vous honorez un fils que vous en croyez pour le moment indigne, que si la plus affreuse peine ou menace en était suivie. J'en ai les larmes aux yeux de reconnaissance, et vous promets bien d'éviter dorénavant tout ce qui pourra faire la moindre peine, dussé-je même y sacrifier une occasion d'y briller⁴⁵.

L'affaire montre bien quelle l'influence Marie-Thérèse posséda sur son fils, et aussi la dévotion de celui-ci pour sa mère si sincèrement exprimée par empereur Joseph dans leur lettre. C'est encore plus visible quand l'impératrice-reine eût la maladie de la variole en 1767 et que son fils dormait dans son antichambre. Quand elle reçut les derniers sacrements, il l'a quitta avec les larmes aux yeux. Même le chambellan Khevenhüller souligne dans son journal cet attachement particulier à sa mère⁴⁶. D'autres affaires et disputes apparaissent tout au long de la corégence, comme celle de la succession de Bavière (1778-1779) ou celle de Cologne. La première se finit avec la paix de Teschen conclue le 13 mai 1779, par l'intervention de Marie-Thérèse⁴⁷. La deuxième était liée à l'électorat de Cologne, principauté ecclésiastique

⁴⁴ Lettre de Joseph II à Marie-Thérèse, le 15 septembre 1766, MTuJ, t. I, p. 204-205.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 205-206.

⁴⁶ D. Beales, *Joseph II, op. cit.*, p. 149.

⁴⁷ Le texte de cette paix est consultable sur le site du Leibniz Institute für Europäische Geschichte Mainz http://www.iegmainz.de/likecms/likecms.php?site=site.htm&dir=&ieg2sess=8j3tibdd0e3dsven9bah5e9rk5&nav=85&siteid=133&treaty=864&page=1&lastsiteid=76&sq=%26is_fts%3D%26filter_select%3D%26filter_wt%3D%26filter_id%3D%26filter_l%3D%26filter_p%3D%26searchlang%3Dde%26searchstri-Institut [ng%3D%26date%3D%26year_from%3D1779%26year_till%3D1779%26location%3D69](http://www.iegmainz.de/likecms/likecms.php?site=site.htm&dir=&ieg2sess=8j3tibdd0e3dsven9bah5e9rk5&nav=85&siteid=133&treaty=864&page=1&lastsiteid=76&sq=%26is_fts%3D%26filter_select%3D%26filter_wt%3D%26filter_id%3D%26filter_l%3D%26filter_p%3D%26searchlang%3Dde%26searchstri-Institut). Voir aussi : R.M. Keith, *Exposition détaillée des droits et de la conduite de S.M. l'impératrice reine apostolique relativement à la succession de la Bavière : pour servir de réponse à l'Exposé des motifs qui ont engagé S.M. le roi de Prusse à s'opposer au démembrement de la Bavière*, Vienne, Jean Thom. Nob.

du Saint-Empire. Alors que Joseph II était plus intéressé par l'alliance avec Catherine II, sa mère a agi en faveur de son fils cadet Maximilien-François et elle a obtenu pour lui une position importante de coadjuteur de l'archevêque-électeur qui, étant âgé, ne pouvait pas remplir ses obligations. Par la suite, le fils de Marie-Thérèse devint en 1784 l'archevêque-électeur de Cologne, un poste prestigieux et important politiquement.

Joseph II est entré assez tôt dans la vie politique de la monarchie. Quatre ans avant la mort de son père, il est devenu un membre du Conseil d'Etat (*Staatsrat*), créé en 1760. Pendant ce temps, il a écrit une lettre à sa mère dans laquelle il proposa plusieurs réformes. Il exprima également son désaveu pour sa politique⁴⁸. Plus tard, pendant la période de corégence, Joseph II, a pensé démissionner de cette fonction, mais sa mère n'approuvait absolument pas cette idée. Dans une lettre de 1769, elle lui écrivit ceci :

Mais vous ne m'obligeriez à faire changer une convention solennelle si chère à mon cœur et qui était l'ouvrage de ma tendresse le 21 novembre 1740 et renouvelée le 19 septembre 1765, [ce ne sont pas les dates exactes, mais elle se réfère ici à la corégence avec son mari et son fils - KN] la plus cruelle de ma vie. L'espérance seule de retrouver en vous un fils digne d'un tel père, et de pouvoir vous être utile, m'a soutenu alors et me soutiendra à l'avenir, ne souhaitant exister un moment sans être persuadée de votre tendresse autant que de votre estime et confiance⁴⁹.

Entièrement soumis à la décision de Marie-Thérèse, Joseph est revenu sur sa décision, suite à la demande de sa mère. Comme on l'a vu dans cette lettre, et comme on peut le voir dans beaucoup d'autres, l'Impératrice souligne que sa présence sur le trône a pour seul objet le bien-être de Joseph, et est le résultat de son amour envers lui : « Vous connaissez ma facilité à faire plaisir à tout le monde et encore plus à

De Trattner, 1778 ; N.L.F. Neufchâteau, *Histoire de l'occupation de la Bavière par les Autrichiens, en 1778 et 1779 ; contenant les détails de la guerre et des négociations que ce différent occasionna, et qui furent terminées, en 1779, par la paix de Teschen*, Paris, Imprimerie impériale, 1805.

⁴⁸ Voir : Lettre de Joseph II à Marie-Thérèse, le 3 avril 1761, MTuJ, t. I, p. 1-12.

⁴⁹ Lettre de Marie-Thérèse à Joseph II, de janvier 1769, MTuJ, t. I, p. 234-235.

vous ; mille témoignages en font foi. Je ne m'applique aux affaires, que pour l'amour de vous »⁵⁰.

La corégence dans les deux cas était un outil particulier que Marie-Thérèse a introduit pour remplir sa vision de pouvoir, mais aussi une façon de lier son statut à un homme. Mais Joseph, contrairement à son père, a bien travaillé pour développer les mécanismes et les théories de souveraineté. Il avait une réelle chance de l'exercer un jour, même s'il avait l'habitude de dire aux gens, surtout aux étrangers, qu'il était juste un des ministres de sa mère⁵¹. Cependant, Marie-Thérèse a fortement influencé la vie privée de l'Empereur. Il était obligé d'obtenir son aval concernant l'éducation de sa fille⁵². L'impératrice a régulièrement forcé l'Empereur Joseph à remettre ses voyages, avec l'excuse qu'elle avait besoin de lui à Vienne.

⁵⁰ Lettre de Marie-Thérèse à Joseph II, de 28 janvier 1769, *Ibid.*, p. 237.

⁵¹ D. Beales, *Enlightenment, op. cit.*, p. 198.

⁵² Note de Joseph le 24 février 1766, Haus-, Hof- und Staatsarchiv, Vienne [ensuite HHSA] Familien-Akten, Sammelbände 55.

1.2. Le rôle de la famille et de son réseau dans la politique internationale

La famille d'Habsbourg se caractérise par son attachement à une politique matrimoniale qui vise à sceller les pactes diplomatiques importants. La célèbre phrase *Bella gerant alii, tu felix Austria nube. Nam quae Mars aliis, dat tibi diva Venus* est l'essence de sa vision de la politique. À l'époque de Marie-Thérèse, cette maxime était toujours en vigueur. Les Habsbourg ont eu pleinement conscience de l'impératif dynastique pour mener un projet politique de longue durée. Assurer la succession par une descendance nombreuse était une nécessité, et chaque enfant devait contribuer à ce projet. Contrairement à nombre de familles princières soucieuses de ne pas émietter leur patrimoine, les Habsbourg ont rarement laissé leurs enfants célibataires. Chaque mariage était pensé en vue de l'intérêt familial dans son ensemble. Les motivations ont été variées. On peut mentionner la motivation religieuse : un rapprochement des princes chrétiens, qui semble être l'expression de la volonté de Dieu ; mais la plupart des mariages avaient un objectif diplomatique. C. Debris, qui a analysé cette politique à la fin du Moyen-Âge, souligne qu'il y avait deux axes qui ont guidé la Maison d'Autriche : le trône impérial de manière à transformer l'Empire en monarchie héréditaire, et l'agrandissement du patrimoine territorial⁵³. Ce raisonnement se poursuit jusqu'à la fin de la dynastie. La politique matrimoniale fut liée à la politique diplomatique, elle en a subi les aléas, et les retournements conjoncturels, les revirements des projets avec la France, entre le rapprochement et la volonté de lutter contre l'expansionnisme français.

À l'époque moderne les deux familles de France et d'Autriche sont entrées dans une constante rivalité qui prit fin en 1756 avec le fameux renversement des alliances. La politique des mariages chez les Habsbourg a été le résultat de ce qu'on

⁵³ C. Debris, « *Tu Felix Austria, nube* » : la dynastie de Habsbourg et sa politique matrimoniale à la fin du Moyen Âge [XIII^e-XVI^e siècles], Turnhout, Brepolis, 2005.

peut appeler le « concept de féminité » dans cette famille. La femme devait être pieuse, modeste et surtout féconde. Ces trois caractéristiques sont fondamentales afin de définir la femme idéale. Mais cette philosophie ne laisse pas de place à une femme forte et capable d'exercer le pouvoir, car le souverain idéal doit être capable de défendre ses territoires. C'est pour cette raison Marie-Thérèse a dû repenser l'image du monarque en fonction de sa nature de femme⁵⁴.

Marie-Thérèse semble avoir compris le principal objectif de l'éducation d'une princesse à cette époque-là. Donner les enfants était son devoir de mère de la famille, et plus encore de souveraine. Pendant presque vingt ans de mariage avec François Étienne, elle a donné naissance à seize enfants, dont treize ont passé l'âge adolescent.

La question de son propre mariage a été discutée tôt, quand Marie était encore un enfant. Au début, elle devrait être mariée avec Léopold Clément de Lorraine, mais celui-ci mourait de la vérole à l'âge de seize ans en 1723. Quand François-Étienne, plus jeune frère du prince de Lorraine, vint à Vienne, il est vite devenu le candidat préféré de Marie-Thérèse. Néanmoins son père Charles VI avait envisagé d'autres candidatures, comme par exemple, celle de fils de Philippe V d'Espagne Charles duc de Parme et de Plaisance. Parce que l'alliance avec l'Espagne était mal vue par le reste des pays européens, la candidature de François-Étienne, prince de Lorraine, a été maintenue. Ce mariage, fut finalement un résultat d'un sentiment réel entre les époux, était inscrit dans une manœuvre politique importante pour la France et l'Autriche, après la guerre de succession de Pologne dont on a déjà parlé.

⁵⁴ M.E. Yonan, *Empress Maria Theresa and the Politics of Habsburg Imperial Art*, Pennsylvania State University Press, 2011, p. 105. Ce livre est l'une des premiers travaux où l'image de Marie-Thérèse est analysée à travers les objets d'arts. Une partie est consacrée aux portraits de l'impératrice. L'auteur se concentre non seulement sur les images d'elle, mais il prend en compte les portraits de la famille et ceux de son mari et de son fils. Dans la plus grande partie, M. Yonan se concentre à l'analyse des décors de Schönbrunn, de la résidence de l'impératrice, des objets d'arts décoratif, et aussi de l'ensemble du parc autour du palais. L'ouvrage montre également l'utilisation de l'art dans le monde politique, et diplomatie, mais il faut souligner que c'est un travail fait par un historien d'art donc il présente un autre point de vue que celui d'un historien. Malgré quelques petites fautes d'interprétation (p. ex. mauvaise description d'ordre portée par Marie-Thérèse sur son portrait en tant que veuve), son apport est très utile quand on travaille sur l'image de l'impératrice dans les portraits.

Marie-Thérèse, inspirée par les leçons, de ses ancêtres, a fait aussi la sienne. Elle-même était fortement inappliquée dans la politique de mariage de ses enfants. De plus, les alliances matrimoniales, qu'elle a dirigées lui ont permis d'influencer la politique des pays dans lesquels vivaient ses enfants. Mais d'abord, nous allons nous pencher sur ses enfants et sur le moment de leur naissance pour mieux comprendre la de la dynastie d'Habsbourg-Lorraine.

En 1737, un an après son mariage, la jeune reine a donné naissance au premier enfant Marie-Élisabeth, malheureusement celle-ci décéda au bout de trois ans. Dans l'année 1738 la princesse Marie-Anne est venue au monde, mais à cause de son handicap elle ne s'est jamais mariée. Par contre en 1766 elle fut nommée par sa mère, abbesse laïque des chapitres des Dames Nobles de Prague et ensuite de Klagenfurt. Marie-Anne n'était pas obligée à résister en permanence à Prague, donc elle séjourna souvent auprès de sa mère à Vienne, où elle se consacra aux arts, aux sciences et au soutien d'œuvres de charité⁵⁵. Dans l'année de la mort de l'Empereur Charles VI, sa fille a donné la vie à sa troisième fille qui a survécu juste un an. Dans ce moment grave pour la famille des Habsbourg et monarchie autrichienne, la naissance d'un héritier était forte attendue. Heureusement pour la nouvelle dynastie, en mars 1741 un fils Joseph est né. La Guerre de succession avait affaibli la position de Marie-Thérèse sur l'échiquier européen, donc c'était essentiel pour fille de Charles VI de remplir son rôle en tant que reine, et de donner la naissance au l'héritier d'État.

L'année suivante, Marie-Christine l'archiduchesse d'Autriche, et la future duchesse de Saxe-Teschen (Cieszyn) et la gouvernante des Pays-Bas, est née le jour du vingt-cinquième anniversaire de sa mère, le 13 mai. Marie-Christine devint l'enfant préféré de la reine. Le sixième enfant de François et Marie-Thérèse fut Marie-Élisabeth, née en 1743, et elle a reçu le nom de sa grand-tante, l'ex-gouvernante des Pays-Bas autrichiens, décédée trois ans plus tôt. Bien qu'elle fût la plus jolie enfant du couple impérial, sa maladie ne lui a pas permis de réaliser les plans des parentaux. À l'âge de 25 ans en 1767, la variole lui laissait des marques

⁵⁵ J.P. Bled, *Marie-Thérèse d'Autriche*, Paris, Fayard, 2001, p. 433.

plans des parentaux. À l'âge de 25 ans en 1767, la variole lui laissait des marques indélébiles sur le visage et un goître qui la fera surnommer par le peuple « Babeth la gôitreuse ». Ainsi elle se tourna vers la vie religieuse et Marie-Thérèse la nomme dans la charge d'abbesse du chapitre des dames nobles d'Innsbruck, fondé en mémoire de son mari.

En février 1745 leur deuxième fils est venu au monde - Charles-Joseph. Les historiens soulignent qu'il fut le fils préféré de l'impératrice, mais il mourait à l'âge de seize ans, en 1761, de variole. Une archiduchesse suivant Marie-Amélie, une fille qui a hérité des qualités d'une femme forte après sa mère, est née en février 1746. Elle a dû sacrifier ses sentiments pour Charles-Auguste de Palatinat de Deux-Ponts et remplir les plans de sa mère qui voulait par ce mariage suivre la politique de réconciliation entre la Maison des Habsbourg et celle des Bourbons. En mai 1747 naquit le futur Empereur, Léopold, qui a hérité après la mort de son père le Grand-duché de Toscane. En baptême il a reçu le nom de Pierre Joachim Antoine Pius Léopold⁵⁶. Ce premier prénom est très inhabituel chez les Habsbourg. Il l'a reçu à la demande de sa marraine Élisabeth I^{ère} la tsarine de Russie, en hommage de son père – Pierre le Grand.

En conséquence d'un accouchement difficile, le 17 septembre 1748 une autre fille de Marie-Thérèse est morte, Marie-Caroline. Le couple impérial a continué d'avoir presque chaque année un nouvel enfant. En 1750 au monde est venue Marie-Jeanne qui meurt en 1762 à l'âge de onze ans à cause de la variole. Sa plus jeune sœur Marie-Josèphe, née en 1751, la suit dans la maladie et meurt en 1767. Ces deux dernières filles, l'une après l'autre, ont été promises à Ferdinand I^{er}, roi des Deux-Siciles (Ferdinand IV de Naples et Ferdinand III de Sicile), mais suite à la mort des princesses, ce fut Marie-Caroline, la treizième enfant de Marie-Thérèse, qui finalement est devenue son épouse. Elle avait une forte personnalité et en réalité domina son mari. Sur sa personnalité Marie-Thérèse, dans la lettre à sa amie la comtesse Enzenberg forma une opinion suivant : « De toutes mes filles, elle est celle

⁵⁶ A. Wandruszka, *Leopold II*, t. I : 1747-1780, Wien-München, 1963, p. 16.

qui me ressemble le plus »⁵⁷. Deux ans avant la mort de François-Étienne, son quatrième fils naquit. Ferdinand d'Autriche Este était archiduc d'Autriche et duc de Modène, nommé également par sa mère gouverneur de Milan. En novembre 1755 est née la plus connue de ses filles, la reine de France Marie-Antoinette, et un an après, le dernier enfant, un fils Maximilien-François.

Bientôt après la naissance de son dernier descendant, à l'âge de trente-neuf ans, l'impératrice a dû prendre en main la préparation du mariage de ses plus âgés enfants. Mais avant de l'analyser les unions, on doit se pencher aussi sur l'image de la famille que Marie-Thérèse a mise en avant.

La généalogie, comme l'histoire de la famille, a été souvent utilisée par les Habsbourg comme un bon moyen de montrer la grandeur de leur dynastie. Le couple impérial de la nouvelle maison d'Habsbourg-Lorraine a dû montrer, plus que ses ancêtres, la force qui faisait dans l'unanimité de sa grande famille. C'était important d'autant plus qu'après la mort de Charles VI la branche d'Habsbourg d'Autriche s'éteint et il fallait prouver qu'avec la nouvelle génération l'avenir de la dynastie était garanti. Ainsi les portraits de famille ont eu une vraie fonction politique. L'un de plus accomplie est celui de Martin van Meytens (1695-1770) de 1754/55 (fig. 1), qui montre le couple impérial avec ses douze enfants. Ses deux fils, Joseph et Léopold, les futurs empereurs, sont tous près de Marie-Thérèse. L'impératrice est assise au-dessous d'un grand vase qui est un symbole de la fertilité et de la maternité en écho à sa nombreuse progéniture. Martin van Meytens a utilisé ce symbole pour l'associer à Marie-Thérèse ; pendant que François est assis devant une façade de style classique qui lie l'Empereur à la grandeur architecturale.

⁵⁷ Lettre de Marie-Thérèse à la comtesse Enzenberg, le 23 mars 1768, MTKuf, t. IV, p. 480.



Fig. 1. M. van Meytens, *François I^{er} et l'Impératrice Marie-Thérèse avec la famille*, autour de 1754-1755, huile sur toile⁵⁸.

⁵⁸ Il existe une autre version de ce tableau de 1756, fait après la naissance de Marie-Antoinette (née le 2 novembre 1755). La peinture reste identique sauf que devant couple impériale, au centre, couchée dans une riche berceau, décoré des armes d'Autriche, est la plus jeune l'archiduchesse. Ce tableau reste dans le modèle très typique pour la première moitié de dix-huitième siècle. Nous voulons que le même entourage, et position des maries avec sa famille peut-être observé sur la peinture de la famille de Philippe V d'Espagne, faite par Louis Michel van Loo en 1743.

Le portrait est placé dans le décor du château, probablement de Schönbrunn, la colonne et le rideau d'orée sont typiques pour des grandes compositions royales. Les deux chiens qui se trouvent devant sur cette composition, ne sont pas une simple invention d'un peintre ; ce sont les fameux chiens *mops*, que toutes les Viennoises voulaient avoir dans leurs salons, et avec lesquels elles avaient coutume de se faire peindre⁵⁹.

Cette représentation donne l'impression d'une vie familiale très heureuse. Quelques années plus tard une autre représentation de la famille a été commandée (fig. 2). L'auteur de ce tableau, toujours van Meytens, l'a fait au tournant de 1764 et 1765. Il montre le couple impérial en compagnie de leurs onze enfants survivants. Dans cette peinture on voit quatre fils (à gauche : Léopold, Ferdinand, Maximilien et Joseph) qui sont près de leur mère⁶⁰. Toutes les filles sont habillées dans les robes de cour soulignant leur beauté. C'est un signe de prospérité, et même d'une invitation au mariage. Rappelons qu'il n'y avait pas encore aucune union conjugale, même si les négociations autour de cette question étaient déjà faites. Derrière Marie-Thérèse on voit le blason qui la lie à ses ancêtres.

Les deux tableaux, comme plusieurs d'autres de la famille impériale, ont été fait par le peintre officiel à la cour de Vienne Martin van Meytens. Il était un Hollandais, d'origine suédoise, né à Stockholm, avant qu'il soit venu en Autriche il a fait l'école d'art en Angleterre, puis il a travaillé à Paris, où il fut distingué par Duc d'Orléans, le régent. Pendant ce séjour il a fait un portrait du roi, et celui du régent, comme il a affirmé dans l'histoire de sa vie⁶¹. Il a fait les portraits pour Pierre le Grand, qui a été en ce temps-là à Paris. Ensuite il a été invité par Auguste II le roi de Pologne à la cour

⁵⁹ Quand Marie-Antoinette est venue en France, elle voulait faire venir *mops* pour se sentir plus proche de Vienne. Dans sa lettre à Marie-Thérèse l'ambassadeur Mercy-Argenteau écrit le 19 septembre 1770 : « S.A.R. me dit qu'elle voudrait faire venir de Vienne un chien *Mops* ; je répondis que la voie des courriers en fournissait un moyen. », dans *Marie-Antoinette. Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, A. d'Arneth et A. Geffroy (éd.), Paris, Firmin-Didot, 1875, (ensuite cit. *Correspondance secrète*), t. 1, p. 50.

⁶⁰ La base des images de Kunst Historisches Museum KHM est consultable sur le site : http://bilddatenbank.khm.at/viewArtefact?id=3204&image=GG_3149_2x.jpg (date d'accès 17.02.2012).

⁶¹ « La vie de Mr. de Meytens à Vienne communiquée par lui-même. Fait à Vienne le 1 Juillet 1755 », dans *Briefe über die Kunst von und an Christian Ludwig Hagedorn*, T. Baden (éd.), Leipzig 1797, p. 213.

de Dresde. En 1721 il est venu à Vienne où il eut l'honneur de faire les portraits de l'Empereur Charles VI. De l'Autriche il fut envoyé en Italie pour perfectionner son talent dans nombreuses villes italiennes⁶². Avant qu'il soit engagé à plein temps à Vienne il a demandé de rendre visite à ses parents en Suède, où il fut accepté par la cour et il eut la commande pour le portrait du roi et de la reine de ce pays. Il revint en Autriche en 1731, depuis il a servi auprès de la cour de Vienne. Il a eu si bonne réputation grâce à ses célèbres portraits de toute la famille d'Habsbourg. Dans sa biographie de sa vie il n'hésite pas d'admettre que par sa popularité ses ouvrages sont désirés dans presque chaque cour en Europe⁶³. Il est resté célibataire tout sa vie, et il fut élevé dans la fois protestante. Dans la *post scriptum* de son l'histoire il nous informé que l'impératrice de Russie – Élisabeth, ayant reçu de la cour de Vienne plusieurs portraits de van Meytens, avait voulu l'inviter à Saint-Pétersbourg⁶⁴. Il n'y est allé jamais, mais cela nous donne une idée à quel point il était important d'avoir un peintre talentueux et reconnu à son service. Il est l'auteur non seulement des portraits en famille, mais de représentation de la reine où van Meytens a dû souligner son côté féminin, et surtout, les éléments de son pouvoir politique auquel nous revendrons plus loin dans la dissertation.

⁶² *Ibid.*, p. 216.

⁶³ *Ibid.*, p. 220.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 223.



Fig. 2. M. van Meytens, *François I^{er} et Marie-Thérèse avec onze enfants*, autour 1764-1765, huile sur toile.

Marie-Thérèse en voulant souligner sa fécondité avait commandé en 1759 de frapper la médaille (fig. 3). La face présente les bustes en regard de deux Souverains avec la légende : *Franciscus Aug. Maria Theresia Aug.* Et en exergue leurs dates de naissance. Sous le buste de l'Empereur on lit la signature : A. Wideman⁶⁵, sous celui

⁶⁵ A. Widemann (vers 1724-1792) principal médailleur de la cour dans les années 1758-1778. Il était l'auteur de plusieurs représentations des membres de la famille impériale et il a exécuté les médailles occasionnelles, p. ex. Marie-Thérèse pendant son couronnement à Prague en 1743, portrait-médailles

de l'impératrice le nom du médailleur G. Ehle⁶⁶. Au revers, on voit au centre le buste de l'archiduc Joseph, entouré de médaillons ovales où sont présentés les profils de ses douze frères et sœurs vivants. Chaque porte aussi le nom et la date de naissance des princes et des princesses. Sur l'ensemble du revers s'applique la légende : *Faecunditas Augustorum Patriae Felicitas MDCCLVIII*. C'était une pièce commémorative. A l'occasion pendant un mariage de l'un de ses enfants ou autre important moment dans leur vie, une médaille était commandée. C'était une façon de montrer le bonheur de la famille mais surtout leur grandeur.



Fig. 3. *La famille Impériale d'Autriche*, médaille par A. Wideman et G. Ehle, 1759.

Après la mort de François-Étienne, sa femme a pris la couleur noire en signe de deuil et dès lors elle n'aimait pas se laisser peinte. Malgré toute sa famille reste la plus importante pour elle. On peut analyser ici encore un portrait de famille, fait par H. F. Füger (1751-1818) en 1776 (fig. 3). D'usage privé plus que public il est un bon exemple de l'importance des liens familiaux. On voit sur le tableau le duc Albert de

de Marie-Thérèse 1765 ; la récupération de Marie-Thérèse de la variole, 1767 (voir annexe) ; François I^{er} et Marie-Thérèse avec la famille impériale en 1765 ; Joseph II et Marie-Thérèse (sans date) ; Cf. L. Forrer, *Biographical Dictionary of Medallists coin-, gem-, and seal-engravers, mint-masters, etc. Ancient and Modern, with references to their works*, B.C. 500 - A.D. 1900, London, Spink & son, 1916, t. VI, p. 467-469.

⁶⁶ A. Vualflart, H. Bourin, *Les portraits de Marie-Antoinette étude d'iconographie critique, t. I - l'archiduchesse 1755-1770*, Paris, André Marty, 1909, p. 6.

Saxe-Teschen avec sa femme Marie-Christine, qui montre à l'impératrice un objet d'art acheté en Italie. A côté on voit Maximilien, Marie-Anne, Marie-Élisabeth et en tenue militaire l'Empereur et corégent Joseph II. L'auteur de ce tableau était un miniaturiste et portraitiste doué, apprécié par l'impératrice il a reçu une subvention pour étudier à Rome à la fin des années soixante-dix. Il avait fait aussi des portraits de Marie-Caroline pendant son séjour à la cour de Naples en 1781-83, et Marie-Thérèse Bourbon, fille de Marie-Antoinette.



Fig. 4. F.H. Füger, *L'impératrice Marie-Thérèse (1717-1780) entourée de ses enfants*, 1776, tempera sur papier vélin.

L'attachement de l'impératrice à sa famille, peut être également observé par la décoration de la résidence avec les grands nombres de tableaux, qui représentent tous ses enfants. Les plus connus ont été commandés en 1762 à J.E. Liotard (1702-1789).

C'était une collection d'onze portraits de pastel, tous montrant un membre de la famille avec son attribut. Par exemple, Marie-Christine une artiste talentueuse est en train de peindre⁶⁷. Marie-Josèphe joue au clavecin, et Léopold est en train de dessiner un fort, etc.

Liotard fut né à Genève il a fait son initiation dans la peinture chez le peintre Daniel Gardelle, puis dès 1723 il devint élève du miniaturiste Jean-Baptiste Massé à Paris. Il a passé un peu de temps à Rome (1736) et en 1738 il est parti pour Constantinople où il est resté cinq ans. Là-bas Liotard exécuta une série de dessins à la pierre noire et à la sanguine dans lesquels il a restitué les mœurs et les coutumes de la vie quotidienne au Proche-Orient. Pour la première fois en 1743 il est venu à Vienne et y est resté jusqu'à 1745. Pendant ce séjour il est devenu le peintre attitré de la famille impériale et de la noblesse autrichienne. En 1749 il est retourné à Paris, où il était introduit à la cour de Versailles par le maréchal de Saxe. En 1762, quand nous avons déjà mentionné, il est retourné à Vienne pour dessiner onze portraits des enfants de Marie-Thérèse. Entre 1773-1774 Liotard demeura à Londres où il a exposé avec succès à la *Royal Academy*. L'artiste suisse a organisé deux ventes de sa collection: la première, en 1773, sous sa propre direction, la seconde, en 1774, chez Christie's. Il a fait un dernier voyage à Vienne juste avant son retour définitif à Genève en 1778⁶⁸.

Dans les lettres échangées avec ses enfants, l'impératrice a fait plusieurs références aux portraits qu'elle avait commandés, pour garder l'image de ses enfants. Certains ont été faits pour servir de source d'information pour elle. À titre d'exemple, prenons celui de Marie-Antoinette, et l'attitude de sa mère dans leur correspondance. Dans la lettre à la Dauphine de France du 1^{er} novembre 1770, on peut lire : « j'espère qu'on me renverra un bon portrait, et surtout de la main de Liotard, qui va par exprès

⁶⁷ Cf. M.E. Yonan, « Nobility and Domestic Conviviality in the Paintings of Archduchess Maria Christine », dans *Amitié, Convivialité, Hospitalité. Theatrum Historiae* (Université de Pardubice, République tchèque), n° 4 (2009), p. 135-154.

⁶⁸ Cf. R. Loche, M. Roethlisberger, *L'opera completa di Liotard*, Milan, 1978 ; *Dessins de Liotard*, cat. expo. Genève, Paris, 1992 (avec cat. de l'œuvre dessiné) ; A. Holleczeck, *Jean-Étienne Liotard. Erkenntnisvermögen und künstlerischer Anspruch*, Frankfurt am Main, 2001.

à Paris pour m'en envoyer. Je vous prie de lui donner le temps de le bien faire »⁶⁹. Dans une autre, de décembre 1770 Marie-Thérèse encore parle de ce portrait et attend son arrivée : « J'attends le tableau de Liotard avec grand empressement, mais dans votre parue, point en négligé, ni dans l'habillement d'homme, vous aimant à voir dans la place qui vous convient »⁷⁰. Le 6 juin 1771, dans la lettre à Mercy-Argenteau (1727-1794)⁷¹ elle parle encore d'un autre portrait : « J'attends avec impatience le portrait, de ma fille supposant qu'il réussira mieux que celui en petit ; comme il a valu cependant à Liotard 1,800 livres, je trouve qu'il est toujours le même »⁷². En attendant le portrait, l'impératrice a demandé à son ambassadeur Mercy, les détails sur la toile : comment sa fille était coiffée et quelle tenue elle portait. D'après cette informations elle pouvait juger son comportement à la cour de Versailles, dans sa lettre on lit :

Je suis enchantée de mon bureau surtout de la masse, du portrait moins : je la connaissais plus jolie. Se tient-elle si droite et est-elle coiffée ainsi ? J'attends le grand portrait de Liotard avec impatience, et j'espère qu'on n'oublie pas celui à cheval. Si vous pouviez en attendant m'envoyer son habillement peint à cheval, chapeau sur tête, en petit, si cela se peut, même si la ressemblance n'y est pas⁷³.

Enfin Marie-Thérèse a reçu un portrait en août 1771, dans la lettre à sa fille elle la remercie et dit à quel point cela compte pour elle d'être entourée par les images de sa famille : « J'ai reçu votre portrait en pastel, bien ressemblant ; il fait mes délices et celles de toute la famille ; il est dans ma chambre à coucher, où je travaille le soir ; ainsi je vous ai toujours avec moi, devant mes yeux ; dans mon cœur, vous y êtes

⁶⁹ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette le 1^{er} novembre 1770, *Correspondance de Marie-Antoinette (1770-1793)*, É. Lever (éd.), Paris, Tallandier, 2005, p. 62.

⁷⁰ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, le 2 décembre 1770, *ibid.*, p. 65.

⁷¹ Florimond-Claude Mercy-Argenteau fut né à Liège en 1727 et fut mort à Londres en 1794. Il fut successivement ambassadeur de la cour de Vienne à Turin au début des années soixante, à Saint-Pétersbourg pendant le règne de Pierre III, et ensuite l'ambassadeur en Pologne, jusqu'à 1764 quand l'Autriche, solidaire avec la France, avait fermé sa mission diplomatique à Varsovie. En 1766, l'impératrice lui confia l'importante l'ambassade à Paris, qu'il conserva jusqu'à 1790. Cf. T. Juste, *Souvenirs diplomatiques du XVIII^e siècle. Le comte de Mercy-Argenteau*, Bruxelles, A La croix, Verboeckhoven et cie, 1863.

⁷² Lettre de Marie-Thérèse à Mercy, le 6 juin 1771 dans *Correspondance secrète secrète*, t. 1, p. 169.

⁷³ Lettre de Marie-Thérèse à Mercy, le 7 mai 1771, dans *ibid.*, p. 157.

profondément toujours »⁷⁴. Même plusieurs années après le mariage de sa fille avec Louis XVI, Marie-Thérèse traita le portrait comme un moyen d'obtenir des informations sur elle. L'impératrice était très intéressée par toutes les activités de Marie-Antoinette, et d'après son portrait, elle a pu juger son comportement, sa figure, ses habitudes etc. C'était si important, car selon ces informations, Marie-Thérèse pouvait mieux conseiller à sa fille comment devenir une bonne épouse, ce qui était si important, vu la difficulté de sa vie conjugale. En juin 1777 la reine de Hongrie a écrit à sa fille :

Je voudrai avoir votre figure et habillement de cour, si le visage même ne serai pas si ressemblant. Pour ne vous trop incommoder, il me suffit que j'ai la figure et le maintien, que je ne connais pas et dont tout le monde est si content. Ayant perdu ma chère fille bien petite et enfant, ce désir de la connaître comme elle s'est formée doit excuser mon importunité, venant d'un fond de tendresse maternelle bien vive⁷⁵.

Marie-Thérèse suivait avec l'intérêt la transformation du corps de sa fille, pour la comparer avec l'image qu'elle a bien gardée dans son esprit⁷⁶. Le portrait de famille c'est la meilleur façon de voir à quel point les grandes familles on ressenti le besoin de montrer la fierté dynastique de souligner la continuation de pérennité de leur maison⁷⁷.

⁷⁴ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, Schönbrunn, le 17 aout 1771, dans *Correspondance de Marie-Antoinette*, op. cit., p. 86.

⁷⁵ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, le 29 juin 1777, *Correspondance de Marie-Antoinette*, op. cit., p. 289.

⁷⁶ Sur le corps politique de Marie-Antoinette voir : R. Schulte, « 'Madame, Ma Chère Fille' – 'Dearest Child', Letters from Imperial Mothers to Royal Daughters », dans *The body of the Queen. Gender and Rule in the Courtly Works, 1500-2000*, R. Schulte (éd.), New York, Berghahn Books, 2006, p. 157.

⁷⁷ A. Rottermund, « O funkcjach portretu europejskiego » [Sur les fonctions des portraits européennes] dans *Uroda portretu. Polska od Kobera do Witkacego* [La beauté du portrait. La Pologne depuis Kober jusqu'à Witkacy], Warszawa, 2009, p. 9.



Fig. 5. É.L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Marie-Antoinette en robe de satin blanc*, 1778, huile sur toile. Destiné à l'impératrice Marie-Thérèse⁷⁸.

L'éducation des enfants impériaux fut menée dans la façon traditionnelle, les femmes devraient surtout être des épouses capables d'engendrer, être pieuses et douées pour la musique ainsi que savoir lire et parler au moins le français. Marie-Thérèse avait préparé un plan détaillé pour chaque de ses enfants, à l'exemple de Marie Caroline, on voit que l'emploi du temps d'une archiduchesse était rempli par

⁷⁸ Sur le portrait voir : *Souvenirs de Madame Louise-Élisabeth Vigée-Lebrun*, t. I, Paris, H. Fournier, 1835, p. 63-67.

les leçons de danse, de théâtre, d'histoire, de la peinture et un peu de mathématique⁷⁹. Les filles avaient des cours d'artisanat et des leçons de conversation.

Quant aux hommes, il y avait beaucoup plus d'exigences. Par exemple l'éducation de l'archiduc Joseph, est très bien documentée et il existe le grand nombre de lettres entre ses parents sur cette question. A l'âge de douze ans il avait son agenda tellement rempli que ses journées pouvaient être décrites avec un quart d'heure de précision. Il avait des cours de latin, d'histoire, d'allemand, de français, de géographie, de musique, de danse, l'apprentissage de lire et d'écrire le tout alternait avec la prière, l'amusement et les jeux de billard⁸⁰. Avec l'âge il fut dirigé vers la jurisprudence et des langues étrangères, surtout celles qui existent dans ses pays, par exemple le tchèque. Les professeurs du prince Joseph ont été bien choisis et ont exercé leur service sous l'œil de Barenstein, l'un des ministres de Charles VI et aussi celui de Marie-Thérèse⁸¹.

L'éducation à la cour de Vienne était liée aux tendances de l'époque. Après la défaite dans la Guerre de succession d'Espagne, Monarchie autrichienne, a perdu l'influence dans cette région, ainsi qu'en Italie, devenue moins importante après la perte de Naples et de la Sicile ainsi ni langue espagnole ni italienne n'étaient plus si appréciées dans l'éducation des enfants impériaux. À son tour, la langue française était toujours omniprésente, et suite à celle-là l'influence de la culture française⁸². Le prince Charles de Ligne dans ses *Fragments de l'histoire de ma vie* souligne à quel point cette langue était entendue à Vienne : « on ne rit même décemment qu'en français. [...] Il n'y a pas un pays où un spectacle français serait plus nécessaire. Il contribue à l'éducation, au ton, au goût de, au maintien et à l'intonation même de la voix »⁸³. Il est frappant combien des lectures de Joseph, furent en français. Sûrement, le fait que son père François-Étienne venait de Lorraine a influencé sur le goût pour la culture et pour la langue française à la cour de Vienne. Mais aussi après les années

⁷⁹ C.M. Bearne, *A Sister of Marie-Antoinette: The Life-Story of Maria Carolina, Queen of Naples*, London, T. Fisher Unwin, 1907, p. 18 ; Cf. J.C. Vovk, *In Destiny's Hands: Five Tragic Rulers, Children of Maria Theresa*, New York, Bloomington, iUniverse, Inc., 2010.

⁸⁰ A. R. von Arneth, GTM, t. IV, pp. 522-523.

⁸¹ Sur l'éducation de Joseph II, voir : D. Beales, *Joseph II, op. cit.*, p. 43-68.

⁸² Cf. L. Réau, *L'Europe française au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1938.

⁸³ Ch. J. prince de Ligny, *Fragments de l'histoire de ma vie*, F. Leuridan (éd.), Paris, Plon, 1927, t. I, p. 246.

cinquante, et bien évidemment après 1756, la France est devenue l'un des plus importants facteurs dans la politique de l'Autriche. Marie-Thérèse dans une de ses lettres a déclaré que « l'éducation de mes enfants a été toujours mon grand et le plus cher objet »⁸⁴.

Préoccupée par l'avenir de ses États, la souveraine destinait ses enfants au service de la dynastie. Chacun, selon ses moyens, devrait contribuer à cet objectif. Par leur mariage, les archiduchesses étaient sacrifiées à sa diplomatie. Peu importait la personnalité du mari étant donné que c'est son rang sur l'échiquier européen se comptait. C'est pour cette raison, que les négociations avant le mariage ont été si importantes. « Pourvu qu'elle fasse son devoir envers Dieu et son époux et qu'elle fasse son salut, dut-elle être malheureuse, je serais contente », écrivait-elle à propos de la plus aînée de ses filles à marier, Marie-Josèphe, qui devait épouser le roi de Naples Ferdinand IV, considéré comme pour un retardé⁸⁵. Quand Marie-Josèphe mourut de la variole, sa sœur Marie-Caroline la remplaça puisque les princesses étaient interchangeables. En permanente opposition à Frédéric II, la souveraine a mis l'accent dans ses projets des mariages et prévu l'extension des liens familiaux selon une simple clef, de s'attacher à la famille de Bourbon. Les directions comme la France, l'Espagne, Naples, la Sicile et Parme ont été choisies justement pour renforcer les contacts entre ces deux dynasties. Mais le mariage n'était que le début dans la politique dynastique de Marie-Thérèse. Par la riche correspondance avec ses enfants, l'impératrice resta en contact avec eux et souvent influença leurs comportements et la politique intérieure de leurs pays.

Les mariages de ses enfants, qui étaient une partie de sa politique dynastique, ont commencé avec le mariage de Joseph II et Isabelle-Marie de Bourbon-Parme, une petite-fille de Louis XV⁸⁶. La cérémonie eut lieu le 6 octobre 1760 et elle était préparée afin de consolider la nouvelle alliance avec la France. Malgré les

⁸⁴ Marie-Thérèse à archiduc Maximilian [?], avril 1774, MTKuf, II, p. 317.

⁸⁵ *Correspondance de Marie-Antoinette*, op. cit., p. 10.

⁸⁶ Cf. Préface de É. Badinter, dans *Isabelle de Bourbon-Parme*, « Je meurs d'amour pour toi... » *Lettres à l'archiduchesse Marie-Christine 1760-1763*, É. Badinter (éd.), Paris, Tallandier, 2008 ; E. Sanger, *Isabelle de Bourbon-Parme, petite-fille de Louis XV*, Paris-Louvain, Duculot, 1991, republiée par Racine Éd. en 2002, sous le titre *Isabelle de Bourbon-Parme, la princesse et la mort*.

circonstances peu favorables pendant la guerre de Sept Ans, Marie-Thérèse a été très contente de cet mariage et dans la lettre à sa cousine, Marie-Antoinette de Bavière, du 9 octobre 1760 elle a écrit : « nous avons une charmante princesse de toute façon, qui me comble de joie. Le tems, les fêtes, tout a été exécuté selon nos souhaits et ait procurée toute satisfaction. J’oubliais pour un moment que j’étois roy, pour se sentir que la satisfaction d’une mère contente »⁸⁷.

Marie-Thérèse n’utilisa pas seulement les artistes de son temps à l’exécution des portraits individuels ou familiales. Elle avait coutume de commémorer, par des grandes compositions officielles, les mariages, les événements importants dans la vie de pays et les événements heureux qui survinrent dans sa maison. C’est ainsi en 1760, à l’occasion des fêtes données pour le mariage de l’archiduc Joseph, l’impératrice fit peindre cinq tableaux montrant le princesse Isabelle de Bourbon-Parme à la cour de Vienne, le concert, le souper, la cérémonie dans l’église des Augustins et le dîner de la famille Impériale⁸⁸. Cette jeune et extraordinaire fille était une candidate parfaite pour une épouse selon Marie-Thérèse et l’empereur François I^{er} pour leur fils Joseph. Comme E. Badinter la décrite : « Elle n’a qu’une idée : plaire à sa future famille. Pour ce faire elle est prête à tout, y compris à dissimuler ou à manipuler. Elle s’y est préparée méthodiquement. Non seulement elle a appris l’allemand, mais elle s’intéresse de très près à la guerre que mène l’Autriche contre la Prusse »⁸⁹. Elle a vit gagner l’attachement de toute la famille, et sa la plus grande amie Marie-Christine. Les deux femmes ont échangé les lettres pendant ces trois ans de vie à la cour de Vienne. Obsédée par la mort, Isabelle prépara son départ en laissant à Marie-Christine des *conseils* dans lequel elle a dressée une caractéristique de Marie-Thérèse et elle a donnée des conseils comment se comportait pour gagner le cœur de l’impératrice. Nous allons revenir dans la troisième partie à ce portrait.

Isabelle de Bourbon-Parme meurt en novembre 1763, et déjà quelque mois plus tard un nouveau mariage était préparé, vu que Joseph ne pouvait pas rester sans

⁸⁷ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette de Bavière le 9 octobre 1760, *Kaiserin Maria Theresia und Kurfürstin Maria Antonia von Sachsen. Briefwechsel, 1747-1772*, W. Lippert (éd.), Leipzig, B. G. Teubner, 1908, p. 92.

⁸⁸ A. Vualflart, H. Bourin, *op.cit.*, p. 8.

⁸⁹ É. Badinter, dans *Isabelle de Bourbon-Parme*, *op. cit.*, p. 37.

hériter, sa femme bien aimé lui avait laisser une petite fille Marie-Thérèse. Il en resta désespéré, mais comme son devoir était d'assurer une postérité dynastique, il était obligé de se remarier. Joseph songea à la sœur de la défunte, mais celle-ci était déjà promise au prince des Asturies. Par la décision de ses parents, le futur Empereur épousa en janvier 1765 Marie-Josèphe de Bavière, une fille de Charles-Albert de Bavière et de Marie-Amélie d'Autriche. À la mort de celle-ci, au bout de deux ans, en 1767, Marie-Thérèse songea, toujours pour renforcer l'alliance française, à lui faire épouser la princesse Bathilde d'Orléans. Plus tard encore il fut question d'une union entre l'empereur et la plus jeune sœur de Louis XVI ; mais ces deux projets firent long feu, et Joseph II était fortement opposé au plan d'un autre mariage.

Leur fils Léopold, à l'âge de six ans, était déjà fiancé avec Marie-Béatrice d'Este, héritière de la Duché de Modène, mais après la mort de son frère Charles en 1761 il a reçu en succession le Grand Duché de Toscane, et les plans de mariage ont dû changer aussi. Marie-Béatrice quelques années plus tard a épousé un autre fils de François Étienne, l'archiduc Ferdinand. En 1763, un contrat a été conçu entre les familles d'Habsbourg et François III d'Este, grand père de Marie-Béatrice. Finalement pour épouse du futur Empereur on a choisi Marie-Louise d'Espagne, fille de Charles III d'Espagne, et de Marie-Amélie de Saxe, petite fille d'Auguste III et Marie-Josèphe d'Autriche. La cérémonie de mariage a eu lieu le 5 août 1765 à Innsbruck.

Après la mort de l'Empereur en 1765, Marie-Thérèse, plongée dans le deuil, avait un très important devoir à remplir : marier ses quatre fille et un fils. Même si la plupart des décisions sur les mariages avaient été prises pendant la vie de François, l'impératrice devrait remplir cette tâche et guider ses filles pour réaliser les objectifs de la dynastie d'Habsbourg. Marie-Thérèse dans une lettre à Marie-Antoinette a expliqué son image d'une compagne idéale et son rôle envers son époux : « la femme est soumise en tout à son mari et ne doit avoir aucune occupation que de lui plaire et de faire ses volontés. Le seul vrai bonheur dans ce monde est un heureux mariage ; j'en peux parler. Tout dépend de la femme, si elle est complaisante, douce et

amusante »⁹⁰. Mais toutes ses filles n'étaient pas été si heureuses avec leurs maris, comme Marie-Thérèse. Entre le milieu des années soixante et soixante-dix presque chaque année un mariage eut lieu. Dans cette série d'unions les enfants de l'impératrice entrèrent aux cours étrangères, sans que la moindre part soit laissée au hasard, ils résultent tous de combinaisons politiques savamment pesées.

La première fille qui a dû remplir le devoir de mariage était la fille préférée de l'impératrice, Marie-Christine. Avant la mort de l'Empereur, elle était amoureuse du duc Louis de Wurtemberg, et s'était même fiancée secrètement avec lui. Le mariage n'eut pas lieu, car le prince, cadet d'une petite famille régnante, ne fut pas considéré comme un parti suffisant par Marie-Thérèse. L'archiduchesse, a obtenu finalement l'autorisation de sa mère pour se marier par amour plutôt que par la raison d'état. Elle était amoureuse depuis un certain temps, du Prince Albert de Saxe. Cette union avait d'abord été rejetée par l'impératrice comme peu prestigieuse, et aussi par l'empereur qui voulait marier Marie-Christine au fils de sa sœur défunte Charles-Maurice de Savoie, comte de Chablais. Marie-Christine finit ainsi par parvenir à ses fins. Elle épousa Albert en avril 1766, profitant de la faiblesse de l'impératrice après la mort de son mari. Celui-ci était un fils d'Auguste III de Saxe, le roi de Pologne, mais n'avait ni de terre à gouverner ni d'importante richesse à disposer. C'est pour cela Marie-Thérèse a lui nommé le duc de Teschen, le chef commandant dans l'armée et le Feld-maréchal ; de plus le jeune marié a été désigné pour le gouverneur de Hongrie, et avait habiter Presbourg. Les deux époux furent nommés en 1780, conjointement, gouverneurs des Pays-Bas autrichiens à la mort de leur oncle le prince Charles-Alexandre de Lorraine. Marie-Christine peignait de son côté en amateur des aquarelles et des gouaches conservées aujourd'hui à Schönbrunn, qui nous permettent de contempler la famille impériale dans l'intimité. La seule déception dans ce mariage était l'absence des enfants, l'unique qui était née, Marie-Thérèse de Saxe-Teschen, mourut le lendemain de sa naissance le 17 mai 1776. Le couple adopta un neveu de Marie-Christine, l'archiduc Charles-Louis, dont père Léopold dans un acte de générosité et amour pour sa sœur, accepta l'adoption.

⁹⁰ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, le 4 mai 1770, *Correspondance de Marie-Antoinette*, op. cit., p. 45.

La variole, qui était une maladie très fréquente au dix-septième et au dix-huitième siècle, a pris Marie-Josèphe, la fille préférée de l'Empereur. Elle avait dû se marier avec Ferdinand I^{er} des Deux-Siciles, fils du roi d'Espagne Charles III. Après sa mort, la reine a proposé deux autres de ses filles : Marie-Caroline et Marie-Amélie. Puisque la dernière était plus âgée, le roi d'Espagne choisit Caroline. Malgré le fait que Ferdinand I^{er} des Deux-Siciles fût considéré comme un mauvais mari, les alliances avec Naples, et plus tard avec Parme, étaient tellement importantes que les archiduchesses ont dû sacrifier leur sort pour obéir à leur mère. Ainsi Marie-Caroline épousa le fils de Charles III en avril 1768. Pour voir à quel point elle était mécontente de cette décision on peut citer ce que elle aurait dû dire au moment de son mariage : « qu'ils ont jetée à la mer »⁹¹. Cette comparaison résume bien l'attitude de la nouvelle mariée. Marie-Thérèse a pris soin de munir sa fille d'instructions très précises. Par ses lettres à Marie-Caroline elle inaugure une méthode qu'elle reprendra lorsque ses cadettes vont se marier. Les premiers conseils de l'impératrice à sa fille écrit en avril 1768, contiennent deux faces : « l'une intéresse votre [Marie-Caroline - KN] état de mariage et l'autre votre qualité de souveraine »⁹². Reine de Hongrie veillait sur chaque aspect de vie, elle a donné les instructions sur la toilette, la façon de parler et de prononcer, sur les lectures, la vie religieuse, et en fin sur le comportement envers son mari. Elle l'avait averti chacune de ses filles de « ne raconterez rien de ce que vous avez fait, vu ou entendu dans votre enfance ; ces contes sont très-sujets à l'exagérations, et souvent peu vrais »⁹³. Les affaires familiales sont exclues des sujets de la conversation surtout sur les cours étrangères.

En juin 1769 eut lieu un mariage de Marie-Amélie avec Ferdinand I^{er} duc de Parme, Plaisance et Guastalla (1751-1802), petit-fils de Louis XV par sa mère, et de Philippe V d'Espagne par son père, le petit frère de Isabelle, la première femme de

⁹¹ Lettre de Marie-Antoinette à Marie Christine, mai 1770, *Correspondance inédite de Marie-Antoinette*, P. Vogt d'Hunolstein (éd.), Paris, E. Dentu, 1864, p. 5.

⁹² Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Caroline, avril 1768, MTKuf, t. III, p. 32.

⁹³ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Caroline, 9 août 1767, *Ibid.*, p. 30, ici on donne l'exemple trouvé dans la lettre à Marie-Caroline, mais le même genre de conseils ont été donné aux autres filles de l'impératrice.

Joseph II. L'union était fait contre la volonté de Marie-Amélie, mais toujours dans le cadre de la politique de réconciliation entre les Maisons d'Habsbourg-Lorraine et de Bourbon. Elle était amoureuse de Charles-Auguste prince héritier du duché de Deux-Ponts (1746-1795), mais encore une fois cette candidature semblait d'être indigne d'une archiduchesse. Ce mariage a été important pour l'Autriche, et si le duché de Parme était resté sans héritier il reviendrait aux mains des Habsbourg. A son départ elle était aussi munie des instructions de sa mère⁹⁴.

Quand Marie-Amélie est devenue duchesse de Parme, elle ne subissait plus la tutelle de sa mère, elle ne suivait pas ses recommandations et elle a laissé la conduite de pays au premier ministre imposé par la France, le marquis Guillaume du Tillot. Il fut vite remplacé par un autre, nommé par Charles III d'Espagne – José-Augustin de Llano. Ce dernier n'arriva pas à résoudre les problèmes et chaos à la cour. Dans ce conflit avec sa mère, Marie-Thérèse a décidé d'interrompre toute correspondance avec Marie-Amélie, ce qui était une vraie rupture dans les relations entre Parme, et l'Autriche. La situation de duchesse de Parme a été bien résumée par L. Bely, que l'archiduchesse non seulement n'a pas craint de s'affranchir de la tutelle maternelle, mais elle a opté pour une partie risquant de mettre Vienne en porte-à-faux par rapport à la France et à l'Espagne⁹⁵. L'impératrice a essayé de se réconcilier avec sa fille en 1773, à l'occasion de la naissance du prince héritier de Parme, mais sans résultat. Pendant des années la fille de l'impératrice se laissa entraîner à des dépenses irréfléchies. Par contre, Marie-Amélie est restée en contact avec ses deux sœurs Marie-Antoinette et Marie-Caroline.

La duchesse de Parme a été visiblement opposée à sa mère ce que l'on peut observer aussi dans sa vie privée. Rappelons que Marie-Thérèse a décidé qu'elle allait la marraine des filles aînées de chacun de ses enfants, et qui toutes devaient donner à leurs filles aînées le prénom de leur grand-mère. Marie-Amélie contrairement à ses frères et sœurs, qui ont suivi ses recommandations, affirmant son indépendance vis-à-vis de Vienne, elle prénomma ses enfants comme ses sœurs et beaux-frères, Caroline, Louis, Marie-Antoinette, Charlotte, Philippe, évitant délibérément les prénoms du

⁹⁴ Voir : lettre de Marie-Thérèse à Marie-Amélie, juin 1769, MTKuf, t. III, p. 3 et suiv.

⁹⁵ J.P. Bled, *op. cit.* p. 440.

couple impérial. A la fin des années soixante-dix leur relation fut marquée par certaine détente, même que Marie-Thérèse refusa d'accéder à la demande de sa fille de se rendre à Vienne, mais elle pouvait lui envoyé un portrait de ses quatre petits-enfants parmesans.

La dernière fille née de couple impérial était Marie-Antoinette, venue au monde le 2 novembre 1755, un an avant le fameux renversement des alliances et le rapprochement avec la maison de Bourbon. Elle a été la plus jeune des filles de Marie-Thérèse, mais avait un rôle peut-être le plus important parmi ses sœurs. Comme tous les enfants de Marie-Thérèse, Marie-Antoinette a dû obéir aux principes de la politique de mariage que l'impératrice avait conduite pendant des années. En effet elle était choisie pour épouser le Dauphin le futur Louis XVI. Le renforcement des relations de l'Autriche avec sa pire ennemie était le plus important objectif de sa diplomatie.

Marie-Antoinette épousa Louis-Auguste, le Dauphin de France, le 16 mai 1770. Elle avait alors quatorze ans et demi. Le jour de son départ l'impératrice a lui donné une lettre à lire tous les mois, le fameux « règlement »⁹⁶ qui était le début de la correspondance secrète grâce à laquelle Marie-Thérèse est restée en contact avec sa fille. Ainsi elle a pu l'influencer en indiquant ses obligations en tant que dauphine et ensuite reine de France. Cette *instruction* a été si importante que Marie-Thérèse a recommandé de la lire chaque 21 du mois. Le « Règlement » est un bon exemple de l'instruction que beaucoup de parents ont donné à leurs enfants au moment où ceux-ci ont quitté la maison familiale⁹⁷. Marie-Thérèse a fait les mêmes instructions à ses d'autres filles⁹⁸.

Les relations épistolaires entre la reine de France et sa mère et ont était très particulières. Ce genre de correspondance secrète n'avait eu lieu jamais auparavant.

⁹⁶ *Correspondance de Marie-Antoinette, op. cit.*, p. 41.

⁹⁷ Par exemple celle de Stanislas Leszczyński à sa fille Marie Leszczyńska, au moment où elle allait devenir la femme de Louis XV, voir : *Rady Stanisława Króla dane Marii córce królowej francuskiej w czasie jej zamęścia 1725*.

⁹⁸ A Marie-Caroline en avril 1768 ; à Marie-Amélie en juin 1796, et celle à Marie-Antoinette de 21 avril 1770.

Marie-Thérèse a chargé aussi son ambassadeur à Paris, le comte Mercy-Argenteau, de veiller sur sa fille et de la conseiller à bon escient. Elle l'obligeait d'envoyer de longs rapports et des comptes rendus concernant la dauphine, sans omettre les commentaires qu'il entendrait à son propos. L'impératrice a décidé de protéger et de guider sa fille jusqu'aux moindres détails de sa vie intime. Marie-Thérèse avait mis le grand espoir en elle, et avait confiance qu'elle pouvait influencer le roi ou le dauphin. Le comte Mercy-Argenteau, dans une lettre à l'impératrice, a rapporté sur cet objectif :

V. M. daignera juger par ce détail combien Mme l'archiduchesse a gagné sur l'esprit du dauphin. Il n'est pas douteux qu'avec un peu de prudence, elle parviendra à le subjuguier entièrement, et je fonde cet espoir sur les talents rares et naturels de cette princesse, laquelle d'ailleurs comprend à merveille et se prête aux conseils qui lui sont donnés, quand elle s'aperçoit qu'ils sont dictés par la raison et par zèle pour son bien⁹⁹.

Une façon de gagner le faveur de la cour été la charité. Marie-Thérèse étant bien consciente de cela a félicité sa fille, quand elle avait envoyé une somme de mille écus pour l'Hôtel-Dieu. Il été endommagé pendant un incendie. A cette occasion l'impératrice a profité de lui a donné une leçon de charité. Dans une de lettre a sa fille de 31 janvier 1773 on lit :

Ma chère petite, nous devons cet exemple, et c'est un point très essentiel et délicat de notre état. [l'Autriche avait signé un traité de le partage de la Pologne, dont la France était allié] Le plus souvent que vous pourriez faire des actes de bienfaisance et générosité, sans vous déranger, le mieux serait, et ce qui serait une ostentation et prodigalité, dans une autre est convenable et nécessaire chez nous. Nous n'avons d'autres que les bienfaits et la bonté, surtout une dauphine ou épouse de souverain. Cet avantage même je ne l'ai jamais eu¹⁰⁰.

La « générosité » c'est un de terme clef parmi les conseils à sa fille. Marie-Thérèse savait que la position de la dauphine n'était pas certaine. Son mariage ne fut pas consommé pendant long temps, de plus le fait que Marie-Antoinette était Allemande,

⁹⁹ Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, Paris, le 14 juillet 1770, *Correspondance de Marie-Antoinette*, op. cit., p. 54.

¹⁰⁰ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, Vienne, le 3 janvier 1773, *ibid.*, p. 132.

descendent d'une famille pendant des siècles ennemie de la France, n'a pas joué en sa faveur. Dans plusieurs lettres l'impératrice a fait des suggestions sur son comportement à la cour : « Croyez-moi, le Français vous estimera plus et fera plus de compte sur vous s'il vous trouve la solidité et franchise allemandes »¹⁰¹. Par cette phrase Marie-Thérèse avait recommandé à sa fille de faire plus attention à son entourage. Plus loin, dans la même lettre, Marie-Thérèse a écrit : « Ne soyez pas honteuse d'être Allemande jusqu'aux gaucheries ; il faut les [les français - KN] excuser par bonté et ne souffrir qu'on ose s'en moquer »¹⁰². Cela nous prouve que l'impératrice a été consciente que, peut-être au départ, Marie-Antoinette fut regardée avec une certaine méfiance, à cause de ses origines, mais en même temps elle croyait que par son bon caractère elle pourrait gagner la confiance et bienveillance des Français. La reine de Hongrie a voulu que sa fille soit d'une certaine façon, une agente autrichienne à la cour de France. Elle a donné les exemples de Marie Leszczyńska et de Marie-Josèphe de Saxe : les deux voyaient régulièrement les ambassadeurs et les ministres de leurs pays et les membres de leurs familles. Elles ont conversé avec eux et les distinguaient partout¹⁰³ ce que était considéré comme une coutume normale. Toujours dans la même lettre on lit :

Faites un accueil distingué aux premiers, et des bontés à tous les Allemands, sur tous les Allemands, sur tous ceux de mes sujets et des premières maisons ; au moindres, c'est-a-dire qui n'ont point d'entrée à la Cour chez nous, de bonté, d'affection et de protection. Vous n'en serez jamais blâmée, mais bien plus estimée, hors de ceux qui n'ont jamais eu le bonheur de se faire aimer de personne : unique ressource et bonheur de notre état. Vous l'avez si parfaitement acquis ! Ne le perdez pas, en négligeant ce qui vous l'a procuré, Ce n'est ni votre beauté, qui effectivement n'est pas telle, ni vos talents, ni votre savoir, c'est votre bonté de cœur, cette franchise, ces attentions, appliquées avec tant de jugement¹⁰⁴.

Dans la correspondance avec sa fille, Marie-Thérèse a veillé toujours à sa conduite à la cour, à son apparence et à son comportement envers le roi et le dauphin. Dans leurs

¹⁰¹ *Ibid.*, Schönbrunn, le 8 mai 1771, p. 76.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, Schönbrunn, le 8 mai 1771, *Correspondance de Marie-Antoinette*, op. cit. p. 76.

lettres on lit souvent des instructions concernant sa santé physique comme spirituelle. Marie-Thérèse écrivait aussi à son ambassadeur Mercy, dans une lettre on lit : « Je lui touche aussi, en passant, que si elle m'avait demandé la permission de monter à cheval, je ne l'aurais jamais approuvée, même sur un âne, et que je vois que le roi la gâte »¹⁰⁵. Un mois après, le 2 décembre 1770, l'impératrice écrivait directement à sa fille :

Le monter à cheval gâte le teint, et votre taille, à la longue, s'en ressentira et paraîtra encore plus. J'avoue, si vous montez en homme, dont je ne doute, je trouve même dangereux et mauvais pour porter les enfants, et c'est pour cela que vous êtes appelée : c'est pat là que votre bonheur sera constaté. Si vous montiez, comme moi, en femme, il y aurait moins à dire. Les accidents ne peuvent être prévus¹⁰⁶.

Marie-Thérèse s'inquiète également de la foi de sa fille en lui recommande plusieurs lectures et s'informe auprès du confesseur de Marie-Antoinette si elle continue la pratique religieuse, tellement présente à la cour de Vienne. Dans une lettre de novembre 1770 l'impératrice écrit à sa fille :

Je vous suis bien obligée de m'avoir informée en détail de vos livres de prières et lectures spirituelles. Bossuet est admirable, j'en suis très contente, mais vous me dites que vous vous servez du livre que je vous ai donné. Est-ce les heures de Noailles ou le petit livre *Année spirituelle* ? [Livre de prières composé en 1701 par le cardinal de Noailles, à l'usage du diocèse de Paris - KN]¹⁰⁷.

A travers cette correspondance nous pouvons voir à quel point Marie-Thérèse était soucieux de l'image de sa fille à la cour, mais aussi dans les cercles des intellectuels. Elle savait que le comportement de Marie-Antoinette était tout le temps jugé et cela pouvait peser sur les relations entre la France et l'Autriche. Dans une lettre l'impératrice exprime son inquiétude, toujours à propos du cheval et de sa santé qui devrait être préservée pour ne pas avoir pas les problèmes avec les accouchements des enfants :

¹⁰⁵ Lettre de Marie-Thérèse à Mercy, le 2 octobre 1770, *ibid.*, p. 55.

¹⁰⁶ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, Vienne, le 2 décembre 1770, *ibid.*, p. 65.

¹⁰⁷ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, Schönbrunn, le 1^{er} novembre 1770, *ibid.*, p. 61.

Je crains bien que le carnaval et le monter à cheval, qu'on marque en toutes les gazettes que vous continuez dans le froid au manège, n'aient mis un retard. Je crains que votre teint et même la taille n'en souffrent, si vous vous abandonnez trop à cet exercice. Je vous prie de me dire sincèrement si vous dansez mieux qu'ici, surtout les contredanses¹⁰⁸.

En même temps, Marie-Thérèse profitait de la présence de sa fille pour s'informer de la politique intérieure de la France, et aussi exercer une influence sur le roi et le dauphin dans plusieurs domaines. Dans une lettre, Mercy-Argenteau a informé l'impératrice de l'influence que gagnait Marie-Antoinette : « Les progrès que cette princesse fait sur l'âme de M. le dauphin deviennent journellement plus remarquables »¹⁰⁹. Mais Marie-Thérèse voulait que sa fille puisse être en très bonnes relations aussi avec le roi, surtout après la disgrâce de Choiseul¹¹⁰ :

Vous me dites que vous avez parlé au roi. Cela doit être votre occupation tous les jours et pas seulement quand vous avez des demandes à faire. Un si bon père, un si bon prince peut-il vous imposer, que vous ayez de la peine à vous en expliquer ? Vous perdez tous vos soins si vous prenez la plume à la main. Ni le caractère ni la diction préviendront pour vous. En revanche, vous avez quelque chose de si touchant dans toute votre personne qu'on a peine à vous refuser. C'est un don de Dieu, dont il faut le remercier et s'en servir pour sa gloire ou pour le bien d'autrui¹¹¹.

¹⁰⁸ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, le 10 février 1771, *ibid.*, p. 70.

¹⁰⁹ Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, Compiègne, le 24 juillet 1771, *ibid.*, p. 85.

¹¹⁰ La disgrâce de Choiseul avait causé à l'étranger presque autant d'émoi qu'en France ; mais c'est surtout à Vienne qu'elle fut ressentie très douloureusement. Non seulement Marie-Thérèse perdait en lui le plus solide défenseur de l'alliance autrichienne, mais elle perdait encore pour sa fille l'appui et un guide sûr. (Cf. G. Maugras, *La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul, la vie à la Chanteloup, le retour à la Paris, la mort*, Paris, Plon, 1903, p. 43). Le cour à Versailles était de moins en moins stable, et sûr, comte de Mercy dans la lettre à Marie-Thérèse relate la situation : Paris le 16 avril 1771 : « Malgré ce que contiennent mes dépêches ministérielles, il est presque impossible que V. M. se forme une idée bien exacte de l'horrible confusion qui règne ici en tout. Le trône y est avili par l'indécence et l'extension du crédit de la favorite, et par la méchanceté de ses partisans. La nation s'exhale en propos séditieux, en écrit indécents où la personne du monarque n'est point épargnée. Versailles est devenu le séjour des perfidies, des haines et des vengeances. Tout s'y opère par des intrigues et des vues personnelles, et il semble qu'on y ait renoncé à tout sentiment d'honnêteté. J'en ai pas hésité de présenter ce tableau à Mme la dauphine, et de lui faire observer bien souvent que le seul moyen possible d'éviter les inconvénients d'un temps si critique est de garder un profond silence sur les choses ainsi que sur les personnes, et S. A. R. commence à sentir la nécessité de cette méthode. ». *Correspondance de Marie-Antoinette, op. cit.* p. 7'.

¹¹¹ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, Vienne, le 31 octobre 1771, *ibid.*, p. 94.

Marie-Thérèse savait à quel point c'est important afin que sa fille bien représente elle à cour de Versailles. La reine de Hongrie savait qu'elle était perçue en France à travers de comportement de sa fille, c'est pour cela elle contrôle son quotidien et a fait attention à tous les rumeurs, *les bruits qui courent*, qui pourront mettre l'Autriche sous un mauvais jour. Plusieurs fois l'impératrice-reine appelée Marie-Antoinette d'où elle vient, et quel qualité de *bonne Allemande* elle devrait garder. Après l'affaire d'exil des Choiseul Marie-Thérèse dans une lettre à sa fille l'avertit :

Je suis enchantée que vous ayez prévenu mes intentions dans le cas assez délicat de l'exil des Choiseul, et vous continuerez de même et ne démentirez pas votre caractère bienfaisant. Ne vous laissez pas entraîner par des exemples contraires. N'adoptez pas la légèreté française, restez bonne Allemande et faites-vous une gloire de l'être, et amie de vos amis¹¹².

Dans une autre Marie-Thérèse souligne encore une fois ses origines : « Ne soyez pas honteuse d'être Allemande jusqu'aux gaucheries ; il faut les excuser par bonté et ne souffrir qu'on ose s'en moquer »¹¹³. Non seulement l'impératrice-reine rappelle les qualités des Allemands, mais elle fait la remarque que ses compatriotes doivent être soutenus par la dauphine de France :

On répète partout que les allemands ne sont pas distingués par vous : rendez justice au vrai mérite de cette nation. Si vous ôtez quelque ridicule dans l'extérieur ou prononciation, ou à se coiffer, vous trouvez au contraire bien de réels talents et du mérite en eux, dont tous les étrangers en font tant de cas¹¹⁴.

Marie-Antoinette avait répondu sur les reproches de sa mère en l'assurant que elle n'a pas oublié qu'elle est Allemande : « Je suis bien éloignée des idées que Votre Majesté me croit sur les Allemands : je me ferai toujours gloire d'en être. Je leur connais bien de bonnes qualités que je souhaiterais aux gens de ce pays-ci, en tant que les bons sujets viendront, ils seront contents de l'accueil que je leur ferai »¹¹⁵.

¹¹² Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, le 10 février 1771, *ibid.* p. 70.

¹¹³ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, Schönbrunn, le 8 mai 1771, *ibid.*, p. 76.

¹¹⁴ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, Schönbrunn, 17 août 1771, *ibid.*, p. 86.

¹¹⁵ Lettre de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, le 2 septembre 1771, *ibid.*, p. 88.

Marie-Thérèse dès le début de son échange épistolaires avec la future reine de France ne cesse pas de donner les conseils et de l'observer elle à travers ses sources d'information. L'impératrice-reine, était une femme bien expérimentée dans le monde de la politique, et savait à quel rôle Marie-Antoinette devrait remplir à Versailles. Dans une lettre de novembre 1770 on lit :

Mais si on est répandu dans le grand monde, comme cela était ici il y a quinze ou vingt ans, alors on évite tous ces inconvénients, et on s'en trouve bien pour l'âme et le corps. ... Je vous prie donc en amie, et comme votre tendre mère, qui parle par expérience, ne vous laissez pas aller à aucune nonchalance ni sur votre figure, ni sur les représentations. Vous regretteriez, mais trop tard, d'avoir négligé mes conseils. Sur ce point seul ne suivez ni l'exemple ni les conseils de la famille [française – KN]. **C'est à vous à donner à Versailles le ton** [en gras – KN]. [...] La Windischgrätz, qui est arrivée ici heureusement, mais bien défaits, m'a confirmé combien vous êtes aimable et séduisante quand vous voulez. [...] elle m'avoué que vous vous négligez beaucoup et même sur la propreté des dents ; c'est un point capital de même que la taille, qu'elle a aussi trouvée empirée. Vous êtes à cette heure dans le moment où vous vous formez. C'est le moment le plus critique¹¹⁶.

La reine de Hongrie quand dans le fameux *Règlement* écrit que *tous les yeux seront fixés sur vous* a voulu faire comprendre à sa fille que malgré son absence elle va l'a surveillé¹¹⁷. Comme l'écrit L. Wolff c'était une forme de Panoptique inverse : au lieu d'un œil sur tous les prisonniers, tous les yeux ont été dirigés vers la dauphine¹¹⁸. En 1776, alors neuf ans avant l'affaire de collier Marie-Thérèse déjà se mit à remarquer le grand montant d'argent dépensé dans la façon exagérée. Surtout elle sous-entendait que ce genre de comportement l'humilie elle-même, et les commérages peuvent nuire à la réputation de la reine de France mais aussi à celui de Marie-Thérèse elle-même :

Toutes les nouvelles de Paris annoncent que vous avez fait un achat de bracelets de 250.000 livres, que pour cet effet vous avez dérangé vos finances et

¹¹⁶ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, Schönbrunn, le 1^{er} novembre 1770, *ibid.*, p. 61.

¹¹⁷ Pour le *Règlement* voir *ibid.*, p. 41. »

¹¹⁸ L. Wolff, « Habsburg Letters : The Disciplinary Dynamics of Epistolary Narrative in the Correspondence of Maria Theresa and Marie-Antoinette » dans *Marie-Antoinette. Writings on the Body of a Queen*, *op. cit.*, p. 25-43, *passim*.

chargé de dettes, et que bous avez pour y remédier donné de vos diamants à très-bas prit, et qu'on suppose après que vous entraînez le roi à tant de profusion inutiles, qui depuis quelque temps augmentent de nouveau et mettent l'État dans la détresse où il se trouve. Je crois ces articles exagérés, mais j'ai cru qu'il était nécessaire que vous soyez informée des bruits qui courent, vous aimant si tendrement. Ces sortes d'anecdotes percent mon cœur surtout pour l'avenir ; [...] celle [anecdote] des diamants **m'a humiliée** [en gras – KN]. Ces légèretés françaises avec toutes ces extraordinaires parues ! Ma fille, ma chère fille, la première reine, le deviendrait elle-même ! Cette idée m'est insupportable¹¹⁹.

¹¹⁹ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, Schönbrunn, le 2 septembre 1776, p. 254-255.

1.3. L'art au service de la propagande politique

Un bon instrument de la propagande politique à l'époque moderne, était les portraits de roi. C'est une la méthode de communication la plus répandue dans les cours européennes. C'est aussi dans une partie une histoire de production, circulation et représentation de formes symboliques attribuer au pouvoir. Souvent le portrait ne se réduit pas juste à la peinture des traits monarchique, mais il les montre dans son milieu, avec ses attributs, dans l'environnement auquel il tient. Il fait référence à une symbolique, à l'époque dans laquelle il vit. Le portrait est une représentation de son image publique, celle que le monarque veut diffuser à l'étranger.

Nos intentions sont d'analyser les images individuelles de Marie-Thérèse, comme son image publique de son temps. Ce chapitre peut être lu comme une réflexion sur les relations entre l'art et le pouvoir, et plus particulièrement comme la *fabrication* d'une figure royale. Même si le mot propagande peut être considéré ici comme anachronique, l'analyse des portraits de Marie-Thérèse peut être interprétée comme une étude de la « communication » du pouvoir donné à voir aux sujets et à l'extérieur, la tentative d'influencer l'esprit de l'opinion publique. C'est aussi une étude sur l'idéologie.

Une partie du succès de Marie-Thérèse réside dans sa capacité à utiliser la valeur stratégique de la tradition féminine, et le concept de maternité qui se place bien pour supporter sa situation exceptionnelle d'un monarque. Le pouvoir d'une femme demande un nouveau vocabulaire, pour que sa présence soit palpable, pour le diffuser l'art visuel est devenu pour Marie-Thérèse une bonne occasion de mélanger la souveraineté et la féminité dans un ensemble. On peut dire d'après M. Yonan, un

chercheur qui travaille sur les portraits des reines, que la diversité du corps de fille de Charles VI, a été potentiellement précieuse pour la conception impériale du règne¹²⁰.

Dans la littérature, il existe une importante étude sur le corps d'un roi, celle de E. Kantorowicz, *Les deux corps du roi*¹²¹. En appuyant ses recherches sur l'Angleterre des Tudors, et sur la monarchie française, l'auteur montre qu'un monarque possède un corps terrestre et mortel (*naturel body*), mais aussi qu'il incarne un corps politique et immortel (*politique body*). Cette distinction a permis à un roi de garder un aspect de permanence immuable de l'incarnation du pouvoir, même quand le monarque a changé et vieilli.

Différents éléments vont produire les conditions de possibilité d'une croyance en l'immortalité du roi : la continuité dynastique qui prend le pas sur l'onction du couronnement papal ; la coexistence de ces deux corps a permis d'incarner cette phrase contradictoire comme « Le roi est mort, vive le roi » dans ce cas là, le mort saisit le vif et rend indifférente, la succession du père et du fils sur le trône et la notion de « dignité royale »¹²². Le corps d'un roi s'inscrit donc dans les concepts sur l'identité, la subjectivité, l'État et le peuple. En même temps ce corps définit la nature et les limites du corps monarchique, et pourrait être compris comme l'objectif d'une cérémonie monarchique l'image, des descriptions textuelles et des pratiques discursives.

Mais quand on regarde plus loin dans ce chapitre, la thèse d'E. Kantornowicz n'est pas applicable entièrement dans le cas d'une femme – monarque. Quand le montrent les recherches sur les femmes au pouvoir, comme celle de L. Hunt, ou A. Zanger, les reines possèdent plusieurs corps, et celui naturel est parfois plus important

¹²⁰ M. Yonan, *Empress Maria Theresa, op. cit.*, p. 5.

¹²¹ Ce livre apparut en 1957 sous le titre anglais *A study on medieval political theology* publié à Princeton. L'ouvrage de E. Kantorowicz a été traduit en France tardivement en 1989 et sorti sous le titre : *Les deux corps du roi*, chez Gallimard. En Pologne traduit en 1997, *Dwa ciała króla. Studium ze średniowiecznej teologii politycznej*, Warszawa, 2007.

¹²² L. Blondiaux, « Kantorowicz E., *Les deux corps du Roi*, Paris, Gallimard, 1989 », compte-rendu, dans *Politix*, vol. 2, n° 6. Printemps, 1989, p. 85.

que celui politique¹²³. Aussi les travaux de R. Weil, et L. Montrose montrent que le corps physique et représentatif de la reine peut être exploité pour renforcer l'autorité du monarque¹²⁴. J. Grant Germann dans ses recherches montre comment l'art peut être utilisé pour célébrer la naissance d'un enfant, dans ce cas de Marie Leszczyńska et Louis XV¹²⁵.



Fig. 6. H. Rigaud, *Louis XIV en grand costume royal*, 1701, huile sur toile.

Quand on se penche sur la littérature qui analyse l'image d'un souverain, un travail qui sort au premier plan, est celui de P. Burke, *Fabrication of Louis XIV*¹²⁶. Son travail reprend et interprète la représentation du roi de France tout au long de son règne. P. Burke considère l'image comme une forme de communication et de message envoyé par Louis XIV, il la définit comme une célébration du roi, mais aussi qu'un travail au sein de son programme d'idéologie politique en accord avec ses stratégies. Notre

recherche ne pouvait pas être si profonde comme celle de P. Burke,

mais notre objectif reste le même : montrer Marie-Thérèse à travers ses portraits, comme un outil de communication dans l'Europe du dix-huitième siècle.

¹²³ L. Hunt, « The Many Bodies of Marie-Antoinette: Political Pornography and the Problem of the Feminine in the French Revolution », dans *Marie-Antoinette. Writings on the Body of a Queen*. D. Goodman (éd.), New York and London, Routledge, 2003; A. Zanger, *Scenes from the Marriage of Luis XIV. Nuptial Fictions and the Making of Absolutist Power*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

¹²⁴ R. Weil, « Royal Flesh, Gender and the Construction of Monarchy » ; L. Montrose, « Elizabeth through the Looking Glass, Picturing the Queen's Two Bodies », dans *The body of the Queen*, op. cit..

¹²⁵ J. Grant Germann, *Fecund Fathers and Missing Mothers: Louis XV, Marie Leszczyńska, and The Politics of Royal Parentage in the 1720s* *Studies in Eighteenth Century Culture*, Volume 36, 2007, p. 105-126.

¹²⁶ P. Burke, op. cit. ; L. Marin, *Le portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.

Le portrait d'un monarque peut représenter le roi comme un souverain et exemplifier son pouvoir et son statut parmi ses sujets. Souvent le portrait incarne la référence à l'État, la politique et il regorge d'allégories, le roi y est fréquemment idéalisé. Si on prend la représentation de Louis XIV, peint par H. Rigaud en 1701, on a l'impression que cette énorme toile montre la grandeur de la France et surtout celle de son roi qui est ici comme l'incarnation de son pays (fig. 6.) Ce portrait officiel

s'exhibe d'emblée comme une image absolutiste qui, sans aucune motion officielle, occupe le terrain par sa propre présence - « l'image c'est moi » - et jugule dès lors tout ce qui n'est pas au service de sa gloire.



Fig. 7. L. de Silvestre, *Auguste III en costume polonais*, 1737, huile sur toile.

La fabrication des portraits au dix-huitième siècle avait différents objectifs selon le pays ou la personne du roi. Les rois polonais Auguste II et son fils Auguste III, de la dynastie de Saxe ont commandé des portraits dans la tenue traditionnelle polonaise pour montrer leur attachement aux coutumes de la République. Dans les années trente du dix-huitième siècle, le roi Auguste III a ordonné chez un portraitiste de cour, Louis de Silvestre, deux tableaux : celui de sa femme Marie-Josèphe et le sien en costume traditionnel polonais¹²⁷. C'était une

¹²⁷ Cf. M. Serwański, « Le costume 'sarmate', trait distinctif de la noblesse polonaise aux XVI^e-XVII^e siècles », dans *Signes et couleurs des identités politiques du Moyen Âge à nos jours*, D. Turrel, M. Aurell, Ch. Manigand, J. Grévy, L. Hoblot, C. Girbea, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 393-408.

représentation idéalisée de l'habit Sarmate qui était à la mode dans le milieu de la noblesse polonaise. Même si habituellement le roi s'habillait plutôt sur la mode occidentale, sur ce portrait on ne voit aucun emblème qui puisse le suggérer. Le monarque porte une tenue en couleur blanc et rouge avec l'ordre de l'Aigle blanc, qui est une suprême distinction de la République de Pologne. À la main gauche le roi tient le bonnet de tête traditionnel. Un portrait de son épouse a été peint dans le même style, ayant pour le but de souligner l'attachement aux symboles et traditions polonais. Marie-Josèphe a été présentée dans une simple et très rare stylisation : elle porte un kontuszek – c'est la version féminine du manteau Sarmate – kontusz, et sur la tête un petit chapeau rouge réduit à la coiffe - kołpaczek. En ce temps-là la mode féminine était complètement dominée par la mode française, les seuls éléments qui étaient

demeurés traditionnels étaient le couvre-chef, et le vêtement extérieur chaud.



Fig. 8. L de Silvertre, *Marie-Josèphe en costume polonais*, 1737, huile sur toile.

En 1740 Marie-Thérèse a pris le pouvoir à l'âge de 23 ans, comme une fille aînée de Charles VI et une jeune épouse de François-Étienne grand-duc de Toscane depuis 1736. Si on prend le portrait comme un outil de justification de son pouvoir, il nous faut commencer par les tableaux qui ont été faits avant son avènement. Comme

la tradition de Maison Autrichienne l'a demandé, la fille ainée de Charles VI a été préparée pour devenir une épouse idéale depuis longtemps.

En 1727 son père a commandé trois portraits de ses trois filles chez Andreas Möller (Møller) (1684-1758). Ce peintre danois avait fait un tableau qui montre la fertilité et la beauté de la future reine (fig. 9). Le tableau semblait être une invitation



Fig. 9. A. Möller, *Marie-Thérèse à l'âge de onze ans*, 1727, huile sur toile.



Fig. 10. A. Mányoki, *Marie-Thérèse à l'âge de six ans*, 1723.

au mariage. Malgré son âge très jeune d'onze ans Marie-Thérèse, semble être sur cette toile une femme mature. Charles VI a commissionné encore deux différents portraits, dont un chez un artiste hongrois Adám Mányoki (1673-1757), qui a été actif surtout dans les pays du Saint Empire, surtout à Dresde. Il a peint un portrait de Marie-Thérèse à l'âge de six ans. L'un des éléments les plus importants et caractéristiques pour ces images est le thème des fleurs. Sur le tableau de 1727, la future reine tient dans sa main des fleurs, à hauteur de son bas ventre ce que symbolise la fécondité¹²⁸. Ce thème était populaire dans l'Europe noble de cette

¹²⁸ M. Yonan, *Empress Maria Theresa*, op. cit., p. 23.

époque, et montre bien que ce qui compte le plus dans le choix de sa future femme, c'est sa fécondité. En arrière-plan A. Möller note son statut royal en montrant la couronne située près de sa main.

Après son mariage avec François-Étienne, ce genre de portrait n'est plus commandé, car le but du mariage a été atteint. L'une de premières représentations de Marie-Thérèse qui est apparue après son avènement a été une gravure dessinée par Gustav Adolf Müller dans un livre de Georg Christoph Kriegel, *Erb-Huldigung* publiée en 1742 [fig. 11]¹²⁹. La gravure, mais aussi le livre est un exemple de sa promotion, il était imprimé dans un tirage limité, et a été distribué aux invités qui sont venus pour célébrer le couronnement en 1740. Le livre est enrichi par la gravure de Marie-Thérèse, mais aussi par onze différentes représentations qui montrent le moment le plus important du serment de fidélité [*Erb-Huldigung*]. Cette reconnaissance donnée par les États à une nouvelle princesse était comparable à celle qui était rendue à l'empereur Joseph I^{er} et Charles VI¹³⁰. Les gravures montrent le transfert du chapeau archiducal de l'Abbaye de Klosterneuburg, et une grande messe à l'église Saint-Étienne, *Te Deum* dans la chapelle de Hofburg, la procession de noblesse pendant le couronnement, et le dîner après la cérémonie des quatre états dans Hofbourg Viennois¹³¹.

¹²⁹ G. Ch. Kriegel, *Erb-Huldigung, Welche der Allerdurchleuchtigst-Grossmächtigsten Frauen, Frauen Mariae Theresiae, Zu Hungarn, und Böhme Königin, Als Ertz-Herzogin zu Oesterreich, Von Denen gesammten Nider-Oesterreichischen Ständen, von Prälaten, Herren, Ritttern, auf Städt und Märckten allerunterthänigst abgelegt Den 22 Novembris Anno 1740*, Vienne, Schilgen, 1742.

¹³⁰ C. Benedik, *Zeremoniell und Repräsentation am Wiener Hof unter Franz Stephan von Loth, dans Franz Stephan von Lothringen und sein Kreis/L'Empereur François I^{er} et le réseau lorrain/L'imperatore Francesco I e il circolo lorenese*, R. Zedinger, W. Schmale (éd.), p. 79, *Jahrbuch der Österreichischen Gesellschaft Zur Erforschung des 18. Jahrhunderts* no 23, 2008.

¹³¹ *Ibid.*



Fig. 11. G. A. Müller après A. F. Altomonte, *Marie-Thérèse*, frontispice dans G. Ch. Kriegl, *op. cit.*, 1742.

L'image de la nouvelle reine a été élaborée dans la manière très typique pour la glorification d'un monarque. Marie-Thérèse apparaît sur cette gravure dans un portrait ovale, accompagnée par l'allégorie de la bonne gouvernance. Le portrait est posé sur un piédestal, donc c'est une combinaison de peinture et de sculpture. Elle est habillée dans une robe de cour, un modèle qui apparaît souvent sur ces portraits¹³². Quand on regarde bien, on ne trouve qu'une discrète référence à son statut

¹³² M. Yonan, *Empress Maria Theresa*, *op. cit.*, p. 21.

monarchique, c'est une couronne mise sur son côté droit, un peu derrière elle. Dans l'ensemble de la figure et du détail, la couronne échappe presque à nos yeux. L'image de Müller annonce que le règne de Marie-Thérèse sera juste et en paix. Il y a une allégorie de la justice sur la gauche, accompagnée par ses attributs, une balance et une épée. Du côté droit on voit l'allégorie de la paix, qui fait un geste en montrant Marie-Thérèse. Elle tient une branche d'olivier, et pose le pied sur un tas d'armes et de casque.

Sa figuration sur la gravure n'est pas une simple référence à la bonne gouvernance, car en 1740 certains dans l'empire savaient sûrement qu'une guerre de succession était imminente et que le règne d'une femme rendait l'empire vulnérable, le livre de Krieger était sans doute publié pour maintenir l'espoir.

Dans les premières années après son intronisation en 1740 le portrait Thérésien se reformule dans les termes de ses nouveaux titres et statuts, mais révèle aussi une période d'expérimentation considérable, et incertitude sur sa représentation en tant qu'une femme monarque¹³³. Puisque l'Empire était multinational, et composé de plusieurs pays, certaines images de Marie-Thérèse font référence à ce terrain. Parfois sur différentes images la jeune reine s'identifie ouvertement à ses territoires.

¹³³ M. Yonan, *Empress Maria Theresa, op. cit.*, p. 23.

C'était le cas d'un portrait de 1742 où elle est en costume de sacre bohémien (fig.12). Sur ce tableau Marie-Thérèse est debout à côté de la table sur lequel plusieurs couronnes sont posées, en mettant la nation de Bohême en premier plan, car elle est habillée dans la robe de ce pays¹³⁴. Le portrait a été adressé à l'audience de Bohême, mais les couronnes archiducale, hongroise, et même ottomane¹³⁵ soulignent



Fig. 12. L'école de M. van Meytens, *Marie-Thérèse dans le Bohémien robe de couronnement*, vers 1742, Bundeskanzleramt, Vienne.



Fig. 13. P.F. von Hamilton, *Marie-Thérèse sur la colline de couronnement*, Presbourg.

¹³⁴ *Maria Theresia und Ihre Zeit. Eine Darstellung der Epoche von 1740-1780 aus Anlaß der 200. Wiederkehr des Todestages der Kaiserin*, W. Koschatzky (éd.), Salzburg-Wien 1979, p. 78-79.

¹³⁵ M. Yonan, *Empress Maria Theresa*, op. cit., p. 25.

sa gouvernance sur le grand empire d'Habsbourg. Il y a un autre portrait dans lequel Marie-Thérèse se présente dans une tenue strictement liée à l'un de ses pays. Cette fois ci c'est la Hongrie, et la reine est habillée dans une robe de couronnement très riche qu'elle a portée le 25 juin 1741. Le tableau a été peint par Daniel Schmidelli (ou Schmiddeli) dans les années 1743-1745 (fig. 15). Elle tient les *regalia* et derrière elle



Fig. 14. D. Schmidelli, *Marie-Thérèse dans la tenue de couronnement hongrois*, 1743-1745. Huile sur toile

on voit la croix apostolique double, qui reste depuis des siècles un symbole du royaume apostolique de l’Hongrie. Marie-Thérèse porte un manteau rouge, royal. Un autre portrait encore plus signifiant fut peint à l’occasion de sacre en Hongrie. C’est un tableau de Philippe Ferdinand von Hamilton, où on voit reine de Hongrie, dans la robe de couronnement, et manteau rouge, qui porte une couronne, assise sur un cheval, avec une épée dans sa main droite (fig. 13).

C’est une performance traditionnelle qui avait lieu après le couronnement et qui était faite auparavant par tous les rois de Hongrie. Un monarque ne pouvait pas se réjouir de sa position qu’avant le sacre. Le couronnement marque le moment où un individu assume son statut demi devin, si fondamental dans la conception d’un monarque absolu. Après cette transformation la couronne reste sur la tête du futur roi, et suit habituellement une évocation des origines mythiques de l’état et bien sûr la cérémonie religieuse¹³⁶. Quand le roi est un homme, sa femme participe au sacre, mais son statut est différent, car elle reste une souveraine pour ses sujets, mais en même temps elle est un sujet pour son mari, le roi. En France l’image de la reine représentée sur les portraits évoque son statut et dignité, mais le pouvoir émane uniquement du roi. Marie-Thérèse pour rendre la chose plus simple et pour plaire plus aux États de Hongrie et de Bohême a pris, selon ancienne tradition le titre masculin du roi de Hongrie¹³⁷. Ainsi dans sa nomenclature Maria-Theresa pouvait devenir un archiduc, et cette traversée de titres entre les sexes a également permis de devenir un roi, au moins dans le nom, ce qui était le cas en 1741, en Hongrie lors de son couronnement. Voltaire dans son *Précis du siècle de Louis XV*, en relatant la situation en Autriche au lendemain de la mort de Charles VI a utilisé le même titre du « roi » pour Marie-Thérèse : « *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresia, mourons pour notre roi Marie-Thérèse.* » Et il le précise après que : *ils donnent toujours le titre de*

¹³⁶ *Ibid.*, p. 28.

¹³⁷ Pour certaines nations du Saint-Empire et avant tout pour les Hongrois, le sexe de Marie-Thérèse présentait un obstacle. Dans la tradition des pays slaves une femme pouvait recevoir le titre du roi en forme masculine. C’était le cas de deux roi-femmes en Pologne à savoir d’Hedwige I^{er} et d’Anne Jagellon. Mais aussi Marie d’Anjou, au XIV^e siècle et Élisabeth de Luxembourg au XV^e siècle portaient le titre de *Rex* dans des actes publics.

roi à leur reine¹³⁸. Elle a reprise encore cette qualité masculine deux ans plus tard quand elle est devenue un roi de Bohême. Marie-Thérèse n'a pas adopté uniquement le titre, mais aussi elle a dû suivre la tradition, qui était liée au sacre. Pendant la cérémonie en plein air, à Presbourg, elle a reçu la couronne, le manteau et l'épée de Saint Étienne¹³⁹. Pour respecter la tradition la reine a dû monter à cheval, au sommet de la colline (appelée la colline du couronnement) et soulever l'épée en quatre coins du monde. C'était un mouvement symbolique qui devrait protéger les Hongrois devant une attaque étrangère. Pour cette cérémonie Marie-Thérèse a dû apprendre à faire du cheval. Visiblement elle a aussi adopté les symboles du pouvoir militaire, typique pour le rôle masculin, comme le cheval et l'épée¹⁴⁰, ce qui prouve qu'elle était capable de remplir son rôle du roi. Pendant son deuxième couronnement, celle de Bohême, elle a pris aussi le rôle masculin.

Il est à remarque que c'est son refus de participer au sacre de son mari François-Étienne en 1745, quand il a reçu la couronne impériale. Elle recevait le titre d'impératrice automatiquement, mais il peut paraître étrange que Marie-Thérèse n'ait pas voulu être couronnée impératrice, vu que c'était la plus haute distinction qu'elle pouvait obtenir. Il existe une explication pourquoi la reine de Hongrie ne voulait pas participer dans cette cérémonie, celle du comte Ulfeldt¹⁴¹ dans une lettre du 22 août 1745 à François-Étienne:

V. A. R. sait comme cela va quand S. M. [Marie-Thérèse – K.N.] a une opinion, et je n'ai eu pour réponse autre chose sinon qu'Elle ne vouloit pas, et que si Elle scavoit qu'étant a Francfort, on voulut la surprendre, et pour ainsi dire force, Elle resoudroit des apresent de n'y pas aller. J'ai fait de mon mieux pour découvrir au moins la raison qui engageait S. M. la Reine de penser de la sorte sur cette matière,

¹³⁸ Voltaire (François-Marie Arouet), *Précis du siècle de Louis XV*, dans *Œuvres complètes de Voltaire* <http://www.voltaire-integral.com/Html/15/09PREC10.html#i5>. Sur le titre masculin de Marie-Thérèse dans les médailles des années quarante voir : E. Holzmair, « Maria Theresia als Trägerin 'männlicher' Titel » dans *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, n° 72, 1964, p. 122-134.

¹³⁹ Saint Étienne fut le premier roi de Hongrie, devenu après le saint patron de l'État,

¹⁴⁰ Malgré cet entourage masculin, il est probable que Marie-Thérèse a pu se comparer avec les précédentes femmes monarques, comme Hongroise - Élisabeth de Thuringe.

¹⁴¹ Anton Corfiz Ulfeld (1699-1760) comte et diplomate, il a été chancelier charge de la politique étrangère de l'Autriche entre 1742-1753, il a été proche de J. Ch. Barenstein, qui en effet a joué un rôle plus important.

mais j'y ai tout aussi peu réussi, ne voulant pas s'expliquer là dessus. Tout ce que je puis en deviner au risque de me tromper, c'est que peut-être Elle regarde ce couronnement au dessous des deux Couronnes Masculines qu'Elle porte, ayant une fois dit qu'en fait de couronnes Elle ne vouloit plus changer le sexe et m'ayant répété aujourd'hui que ce couronnement n'étoit qu'un comédie, et qu'Elle ne vouloit pas la jouer¹⁴².

C'est un intéressant point vue. Le « changement de sexe », c'est-à-dire la question de passer au second plan comme femme, a pu avoir de l'importance pour épouse de François-Étienne, car pendant ces années de la Guerre de succession, (terminée en 1748), elle a dû assurer la mission figurant dans la « Pragmatique Sanction ». Néanmoins on ne peut pas exclure que pendant ces cinq années Marie-Thérèse a pris tant d'expérience, qu'elle ait voulu garder ce statut de leader pour elle-même. Dans ce cas-là son absence pendant le couronnement peut être interprétée comme une démonstration d'égalité dans la politique européenne entre elle, comme le roi de Hongrie et de Bohême et son mari – l'Empereur du Saint-Empire. Cette double image a permis Marie-Thérèse de vivre comme une épouse, et mère de ses enfants, et en même temps de régner comme un roi. Grâce à une telle flexibilité, elle est restée épouse, reine, roi, diplomate, impératrice mère, et enfin veuve. Malgré son absence pendant la cérémonie du sacre, la cour et plusieurs personnages l'ont associé à la couronne impériale. C'est bien visible sur le tableau de Pierre Kobler von Ehrensorg, qui en 1745 a peint le couple, un cadeau pour la congrégation d'Augustin en Saint Florian (fig. 15). C'est un grand portrait, qui montre les deux époux dans une figure traditionnelle pour cette époque. Artiste a utilisé le portrait de Marie-Thérèse et François-Étienne peint par van Meytens pour le présent ensemble sur une toile. Le couple est habillé en tenue de cour cérémoniale Espagnole, richement ornée. Chaque personne occupe la moitié de tableau, qui déjà montre leur statut partenaire. Entre eux on voit une table avec trois couronnes, impériale près de François I^{re}, hongroise et bohémienne près de Marie-Thérèse.

¹⁴² Lettre de A.C. Ulfeld à François-Étienne, le 22 août 1745, dans GMT, t. 3, Vienne, 1865, p. 429-430 et D. Beales, *Joseph II, op. cit.*, p. 39.



Fig. 15. P. Kobler von Ehrensorg, *Double portrait de l'Empereur François-Etienne et l'impératrice Marie-Thérèse*, 1746, abbaye de Saint-Florian augustinienne, Linz.

On voit ainsi le couple qui règne ensemble, ce fut reflète aussi dans le titre de corégent qui a été attribué à François I^{er} sous la pression de Marie-Thérèse. En plus, il faut souligner que le statut de corégence n'était pas tout à fait égal, car en tout c'était Marie-Thérèse qui avait le dernier mot. C'est intéressant de voir que les deux figures dans ce portrait nous regardent, en se détournant l'une de l'autre.

Mais l'idée que Marie-Thérèse deviendra Empereur Romain a été bien présente dans les images qui ont circulé ailleurs dans l'Europe de langue allemande. Ceci peut être vu dans une feuille réalisée par Philippe Andreas Kilian (1714-1759)¹⁴³ (fig. 16), ou dans la gravure de l'artiste d'Augsbourg bien connu Martin Engelbrecht

¹⁴³ P.A. Kilian (1714-1759) était l'un des derniers représentants de familles des graveurs en Augsbourg. Il a fait ses études aux Pays-Bas, et dans plusieurs villes en l'Allemagne. Il est considéré comme l'un des plus importants graveurs de l'époque. Il a travaillé pour le roi de Pologne Auguste III. Cf. *The supplement to the Penny Cyclopædia of The Society for the Diffusion of Useful Knowledge*, London, Charles Knight and Co., 1846, vol. II, p. 138.

(1684-1756)¹⁴⁴ (fig. 17). Les deux images sont accomplies en 1745 et, en avance, présentent Marie-Thérèse couronnée l'Empereur, en dépit du fait que la reine n'a jamais porté cette couronne et refusé de venir aux cérémonies. Sur la première gravure l'épouse de François-Étienne tient à la main droite un sceptre, et dans la main gauche, près de son cœur, la miniature avec son mari. Sur la gauche on voit la couronne de Bohême. Devant elle on voit une armoirie aux armes d'Habsbourg. Sur chaque côté elle est entourée par deux allégories, mais cette fois-ci ce sont la justice et la fortune, chacune avec l'ornementation des fleurs et portant à Couronne Imperial au-dessus de sa tête, même qu'elle ne la jamais reçu¹⁴⁵. Sur la deuxième figure Marie-Thérèse elle est sur un cheval, dans l'habile de couronnement de Hongrois, avec un sceptre dans la main droite. Cette image nous rappelle la colline près de Presbourg sur laquelle la reine avait dû monter avec une épée. Au-dessus de sa tête un ange porte une couronne de laurier, qui symbolise la gloire, pendant que la paix et les formes circulaires représentent la perfection, souvent portée après une victoire militaire, au moment de son acclamation en qualité d'*imperator*. Cette couronne fut utilisée sous la République, et l'Empire Romain comme distinction honorifique décernée à un triomphant. En plus, l'inscription au-dessous de la gravure en latin désigne indirectement Marie-Thérèse comme l'Empereur Romain grâce à Dieu (*Deo Gratias Roman Imperator*), ensuite comme la reine de Hongrie, et l'archiduchesse d'Autriche [l'inscription en original : Maria Theresia, D.G. Roman : Imper : Regina Hungariæ, Archi D. Austriæ et reliqua. Nata A°. 1717. d. 13 Maj. Magni Ducis Hertruriæ et Ducis Lotharingiæ Francisci I. Conjux desponsata A°. 1736. d. 12 Febr. Polonii coron : A°. 1741. d. 25. Juni].

¹⁴⁴ Martin Engelbrecht (1684-1756) était un graveur et éditeur d'Augsbourg, où il avait travaillé toute sa vie, avec son frère Christian. Bien connu pour la série des gravures des soldats qui ont participé dans la guerre de Silésie - *Théâtre de la milice étrangère : Schaubühne verschiedener bishero in Teutschland unbekannt gewester Soldaten von ausländischer Nationen*, Augsbourg, 1742.

¹⁴⁵ M. Yonan, *Empress Maria Theresa*, op. cit., p. 32.



Fig. 16. P.A. Kilian, graveur, d'après M. Van Meytens, *Portrait de Marie-Thérèse avec une couronne impériale*, vers 1745, Albertina, Vienne.



Fig. 17. M. Engelbrecht, Maria-Theresa, portrait équestre, vers 1745, Augsbourg.

Une préoccupation importante a été de mettre l'accent sur la place de Marie-Thérèse dans la nouvelle ligne de succession des Habsbourg. Ilsebill Barta dans son travail sur les portraits de famille de la dynastie autrichienne souligne que la reine en mettant un avant sa progéniture détourna l'attention de l'inconfortable question de sa succession¹⁴⁶. De nombreux portraits avec sa famille sont destinés à montrer le fruit de la nouvelle branche dynastique – d'Habsbourg-Lorraine. Mais après la Guerre de succession, quand sa position fut affirmée par ses sujets et par les autres pays Européens, on voit Marie-Thérèse s'appliquer à construire l'image d'une femme souveraine. Un point commun pour les monarques au début du dix-huitième était le droit divin. La référence à la protection de la sanction céleste a bien servi à l'idéologie monarchique. Mais cette question de délégation du pouvoir divin a été dans le cas de Marie-Thérèse problématique à cause de plusieurs raisons. Est-ce que, en tant que femme reine de Hongrie pouvait prétendre en profite, et comment cela se présentait par rapport à son mari, couronné l'Empereur et *de facto* tenant le titre le haut.

Quand, plus haut, on a vu Marie-Thérèse revêtant le costume de Bohême ou de Hongrie, il s'agissait de plaire à ses sujets dans les pays de maison autrichienne que d'un travail idéologique. Si on prend l'un des portraits les plus connus de Marie-Thérèse celui en robe rose, on peut trouver encore un élément d'allégeance d'un pays qui fut sous la tutelle d'Autriche, les Pays-Bas¹⁴⁷. Quand en 1743 les provinces Flandres ont envoyé à Vienne « un habillement ou une garniture de dentelles de fabrication des Pays-Bas, d'une valeur de vingt cinq mille florins » c'était un fort signal de soutien pour la reine¹⁴⁸. Un travail si considérable, n'a pas pu être réalisé rapidement, donc il a été probablement commence quelques temps avant 1744. Gand fut une des villes les plus importantes économiquement en Flandre, donc pouvait se permettre d'une telle dépense. Ce cadeau a été si précieux que Marie-Thérèse a commandé à van Meytens deux portraits d'elle portant cette robe en dentelle rose.

¹⁴⁶ I. Barta, *Familienporträts der Habsburger. Dynastische Repräsentation im Zeitalter der Aufklärung*, Wien, Böhlau, 2001.

¹⁴⁷ Les Pays-Bas de sud, furent été sous le contrôle de l'Autriche depuis 1713 en tant que récompense après la perte de l'Espagne.

¹⁴⁸ S. Levy, *Lace: A History*, London, Victoria and Albert Museum, 1983, p. 71.

L'un des portraits était exposé à Vienne dans une des chambres publiques du château de Schönbrunn, où il reste jusqu'aujourd'hui (fig. 18), le deuxième fut offert à la ville de Gand, comme remerciement pour le cadeau, où il fut déposé dans hôtel de ville (fig. 19). Les deux tableaux présentent Marie-Thérèse dans une position de puissance, gloire et richesse. Le portrait qui se trouve à Vienne est un peu différent de celui de Gand. Sur les deux on voit la même robe de dentelles et garniture belge, les couronnes posées sur la table à côté d'elle. Sauf que sur celui de Schönbrunn il y avait quatre couronnes. Au premier plan, la couronne hongroise de Saint-Étienne, et derrière la couronne de Bohême, Saint-Venceslas, à côté, le chapeau de l'archiduc autrichien, et caché dans le fond encore la couronne de la maison de Rodolphe. Cette forte lumière dirigée sur la couronne hongroise souligne que c'est en grande partie grâce à cette nation que Marie-Thérèse a conservé le pouvoir et sauvé sa monarchie, pendant la guerre de succession. La reine est en pose de dignité, et elle fait un geste de l'ordre, une pose rhétorique souvent présente dans le portrait du dix-huitième siècle. Dans sa main droite Marie-Thérèse tient un sceptre mais il n'y a pas de couronne impériale, car elle n'a jamais la portée. Néanmoins, c'est une représentation de pouvoir monarchique, elle sans lien avec la corégence, ni avec le titre d'impératrice, c'est un portrait de reine, d'une femme avec tout le pouvoir qui est le sien. L'intérieur de ce tableau est celle de palais, la couleur rouge forte présente dans cette pièce indique le statu royal. La plus intéressante est la haute structure de décoration en pierre sculptée, faite probablement de marbre. Cella ressemble comme un obélisque ou pilier, en tout cas une structure plutôt urbaine et civique, qui devrait se trouver à l'extérieur. Sur l'obélisque on voit l'œil de Providence au-dessus d'un autel, sur lequel sont posées une épée et une corne d'abondance. L'œil de Providence est une référence au rôle de monarchie absolue comme image de la volonté divine sur terre, ce concept permet de représenter sanction céleste¹⁴⁹. À cette époque, il n'était pas du tout évident que la reine de Hongrie puisse partager la symbolique divine, et si c'était le cas est-ce que cette connexion céleste été produite directement par elle ou via le statu de son mari, l'empereur. Le lien visuel entre la reine et Dieu, dévoilé sur la toile de Meytens, pouvait paraître sacrilège. Elle fut présentée dans la manière que

¹⁴⁹ M. Yonan, *Empress Maria Theresa*, op. cit., p. 37.

ses portraits antérieurs ne le font pas, par ailleurs, van Meytens définit son pouvoir par elle-même, sans recours à proche mâle.



Fig. 18. M. van Meytens, *Marie-Thérèse dans une robe de dentelle rose*, vers 1755, l'huile sur toile, palais de Schönbrunn, Vienne.

La présence de l'œil de Providence évoque encore une importante tradition pour les Habsbourg, la croyance en sainteté fondée sur la famille connue pour sa *pietas austriaca*¹⁵⁰. La tradition veut croire que Dieu a choisi la maison autrichienne pour régner sur les autres pays du fait de leur piété. A l'origine de cette théorie était, la Vierge Marie, souvent identifiée comme une impératrice et comme « la souveraine de tous les rois et les empereurs », mais, comme Coreth l'affirme, dans le temps de Marie-Thérèse, le rôle impérial de la Mère de Jésus avait diminué, et elle était plutôt identifiée comme une protectrice, *schutzfrau* ou *Gnadenmutter* pour la dynastie d'Habsbourg¹⁵¹. La volonté de Dieu est renforcée par combinaison de la corne d'abondance et de l'épée qui lie la divinité à l'idée de la paix et de la guerre. La façon dont l'épée est posée sous de la corne signifie la victoire de la paix¹⁵². La guerre en général fut fortement associée avec la virilité, tandis que la paix évoque la féminité. Le portrait de Meytens indique que Marie-Thérèse a vaincu la guerre et inauguré la paix. La corne d'abondance signifie aussi la fécondité et la fertilité présentes sur les portraits de la jeune Marie. En bas de l'obélisque on voit une partie de palmier, qui apparaît dans l'iconographie royale comme un symbole de victoire.

Marie-Thérèse comme une femme avait une tâche plus compliquée à remplir par rapport à sa représentation publique et l'influence politique, qu'un monarque mâle. Elle fut obligée de combler l'écart perçu entre son devoir comme « roi » et ses activités en tant qu'épouse et mère, quand ceux-ci ont été remplis avec plus d'intimité et d'humilité. En effet pendant dix premières années de son règne, elle était enceinte neuf fois, alors presque chaque année, ce qui provoquait son absence pendant plusieurs cérémonies officielles de la cour. Cette peinture habilite directement l'impératrice comme une souveraine, contrairement aux images antérieures, et par ailleurs définit sa souveraineté sans référence aux membres masculins de sa famille comme son père, son mari ou son fils.

Le dernier symbole qui domine le tableau est la robe d'impératrice. Elle prend une grande proportion et couvre une large partie de la peinture. La robe, comme

¹⁵⁰ A. Coreth, *Pietas Austriaca*, West Lafayette, Purdue University Press, 2004, p. 55-56.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 65-66.

¹⁵² M. Yonan, *Empress Maria Theresa*, *op. cit.*, p. 39.

c'était déjà dit, fut faite en Pays-Bas, et représente un cadeau de soutien pour Marie-Thérèse de la part d'un de ses États. Les dentelles de Belgique furent un symbole de luxe européen. Les dentelles avaient aussi une autre signification pour la cour d'Autriche : le vêtement orné dans ce tissu lie Marie-Thérèse à l'Espagne. Alors il était le composant central de habille officielle à la cour d'Espagne.

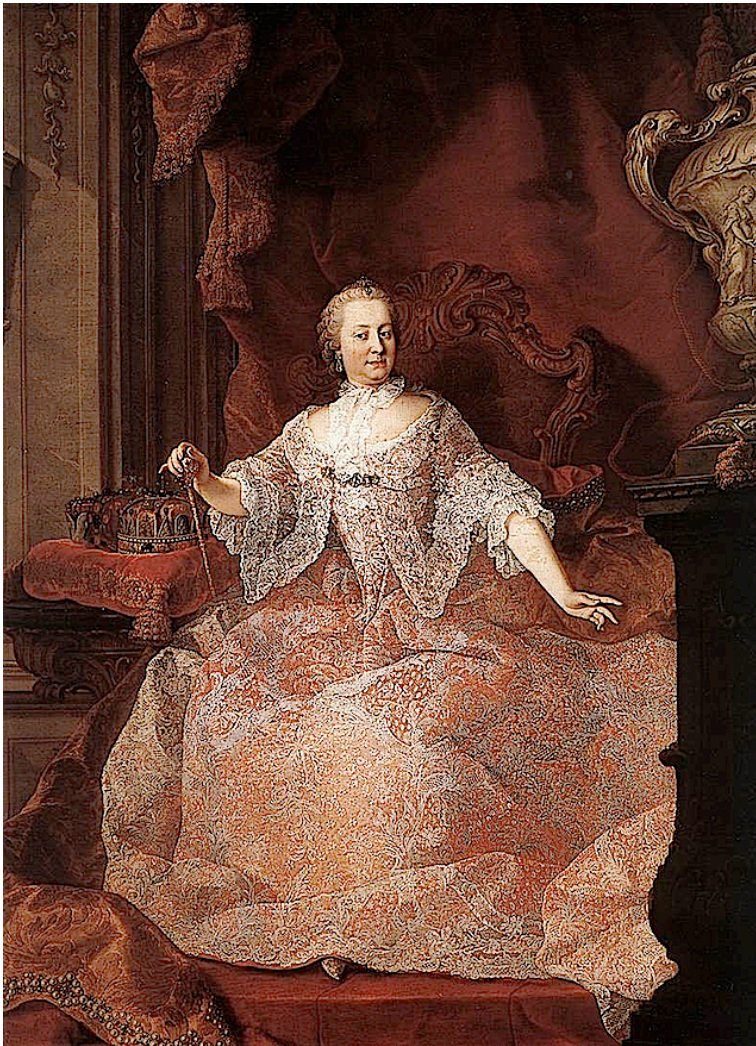


Fig. 19. M. van Meytens, *Marie-Thérèse*, vers 1755, hôtel de ville dans le Gand.

Sur le portrait qui fut offert à la ville de Gand, on trouve les éléments communs, comme le sceptre, les couronnes et la même robe rose de dentelle. Mais ce qui est la nouveauté c'est le grand vase antique situé sur un piédestal, visible sur le côté droit de la peinture. Le symbolisme du vase est simple. Une corne d'abondance qui tient

Fortuna sur le côté de vase comme l'objet lui-même fait encore une fois référence à la fécondité et la prospérité de son règne guidé par la *Fortune*¹⁵³.

Marie-Thérèse figure sur tous les portraits dans sa double fonction. Comme une reine, indépendante et forte, qui introduits la paix et prospérité, et comme une femme, avec tous ses attributs. Marie-Thérèse est accompagnée par les symboles de fécondité comme la corne d'abondance et le vase, mais aussi par les symboles de pouvoir comme les couronnes, le sceptre, et l'œil de Providence. Martin van Meytens souligne aussi sa relation avec ses États, par la robe, reçu comme un cadeau de la part de Pays-Bas.

Marie-Thérèse fut portraiturée encore plusieurs fois dans la première partie de son règne, avant la mort inattendue de son mari en 1765. Dans les tableaux réalisés pour la plupart par Martin van Meytens, elle est montrée surtout comme la reine de Hongrie, avec sa couronne, toujours habillée en robe très riche, et avec des bijoux sur la tête, dans le cheveu. L'image politique de la reine est claire : c'est le portrait officiel à travers lequel elle veut communiquer avec les cours royales en Europe. Parmi les portraits donnés en annexe de cette dissertation, on trouve aussi deux portraits de J.E. Liotard, où Marie-Thérèse est présentée comme une femme, sans attributs de pouvoir, mais toujours habillée en tenue qui indique son haut statut, et avec des bijoux en cheveux, boucles d'oreille, et avec une broche dans la quelle se trouve une miniature de son époux. Ce peintre suisse fut tellement apprécié par Marie-Thérèse qu'elle a commandé chez lui une série des portraits tous ses enfants, chacun avec un attribut. L'ensemble des gravures, peintures et images de propagande se trouvent dans l'annexe de cette thèse.

¹⁵³ W. Kopaliński, *Słownik symboli* [Dictionnaire des symboles], Warszawa, Wiedza Powszechna, 1990, p. 446. Une autre signification de vase se réfère à la féminité, à l'utérus, à la mère, à la vulve, et à la fécondité.

Dès le début de son règne le statut de Marie-Thérèse a posé les problèmes, mais, c'est surtout à partir de 1765, quand la corégence avec son fils Joseph se commença cela devint un problème encore plus grave. François-Étienne fut mort le 18 août 1765 pendant son séjour à Innsbruck, où il avait lieu la cérémonie de mariage de son fils Léopold avec Marie-Louise d'Espagne. Sa mort était inattendue, puisque provoquée par une crise cardiaque. Immédiatement après la mort de son époux Marie-Thérèse a coupée ses cheveux courts, et mis la traditionnelle couleur de veuve – le noire, avec un bonnet, en se retirant de l'activité de cour¹⁵⁴. Jusqu'à la fin de sa vie, pendant quinze ans l'impératrice a continué de porter le deuil, et de commémorer le jour d'anniversaire de la mort de son époux en se retirant dans le palais de Schönbrunn. La chambre, où il est mort, était transformée en chapelle où régulièrement *Kaiserinwitwe*¹⁵⁵ Marie-Thérèse a fait le service religieux¹⁵⁶. Bien qu'en apparence dans la vie de cour son autorité politique ait été limitée, elle est demeurée essentiellement inchangée, avec une présence politique plus forte que jamais. Elle a nommé son fils corégent et il a pris la couronne impériale après son père. Selon la tradition, la veuve après la mort d'Empereur remettait son pouvoir à son successeur, c'est à dire à la femme de nouvel Empereur. Marie-Thérèse a rompu avec cette coutume et pris le titre *Kaisernwitwe* qui lui a permis de maintenir son pouvoir. Bien évidemment le titre avait été utilisé par ses prédécesseurs, mais jamais avec un réel pouvoir. Sa position en tant que veuve dirigeante demanda une explication merveilleusement fournie par les œuvres d'art commandées.

Le premier portrait de la impératrice-veuve fut fait par un artiste français Joseph Ducreux (1735-1802) envoyé en 1769 à Vienne pour peindre Marie-Antoinette. Le portrait de sa fille était préparé pour le mariage, donc Marie-Thérèse a pris toutes les précautions pour qu'il 'soit idéal pour le futur monarque français'¹⁵⁷. En même temps l'artiste a procuré plusieurs tableaux de famille impériale, dont celle de l'impératrice (fig. 20). Ce portrait a été pensé comme non officiel. Il est simple : Marie-Thérèse est

¹⁵⁴ M. Yonan, *Empress Maria Theresa, op. cit.*, p. 45.

¹⁵⁵ De l'allemand – la reine-veuve.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ Pour l'histoire de ce portrait avec toutes conditions données par impératrice voir : M.D. Scheriff, *The Exceptional Woman: Elisabeth Vigée-Lebrun and the Cultural Politics of Art*, Chicago, University of Chicago Press, 1996, p. 158-165.

habillée en robe noire avec un bonnet. La seule bijouterie c'est l'insigne de l'*Ordre Militaire de Marie-Thérèse*¹⁵⁸.

Cette décoration militaire avait été instituée, le 12 décembre 1757, par l'impératrice, en mémoire de la victoire que ses troupes venaient de remporter à Chemnitz sur les Prussiens le 18 juin 1757, pendant la Guerre de Sept Ans. C'était un ordre exclusivement militaire, et réservé aux officiers. À l'origine, cet ordre ne se composait que de deux classes : Grande Croix (1^{ère} classe - *Grosskreuz*) et Chevaliers (3^{ème} - *Kleinkreuz*). La deuxième classe celle de Commandeur (2^{ème} - *Kommandeurkreuz*) fut introduite par Joseph II en 1765. Dans le statut du 12 décembre 1757, composé de 51 point, il était précisé strictement quelles catégories et quels critères il fallait remplir¹⁵⁹. La description physique de l'ordre fut réglée dans le 7 point de statut. La Grande Croix elle était orée et émaillée de blanc. Au milieu il se trouvait un bouclier avec les initiales M.T., F. (Marie-Thérèse, François) entouré par une couronne de lauriers. Sur le dos il y avait un bouclier de couleur rouge-blanc-rouge entouré par la devise FORTITUDINI (à la bravoure). Les officiers qui ont eu l'ordre de la 3^{ème} catégorie l'ont porté sur le ruban blanc avec une raie rouge et attaché à la boutonnière, le commandeur le portait en sautoir, et ceux qui ont eu la Grande Croix portaient de la décoration en écharpe de droit à gauche, avec une étoile enrichie de diamants et une couronne de lauriers portée à la poitrine côté gauche¹⁶⁰. La grande croix en 1760 avait des dimensions 60,5 mm x 52 mm et il pesait 41,5 g.

¹⁵⁸ M.E. Yonan dans son livre sur l'image de Marie-Thérèse donne une interprétation erronée de la médaille présente sur ce portrait comme étant celle de l'Ordre de la Croix étoilée. L'analyse détaillée de la croix et du ruban ne laisse pas de doute : c'est l'Ordre Militaire de Marie-Thérèse, donc la plus haute distinction militaire. Il s'agit d'une information importante pour l'interprétation de l'image politique de l'impératrice-reine, car en portant seulement ce bijou, elle laisse comprendre que c'est elle qui reste toujours la dirigeante à la tête de la politique de l'État.

¹⁵⁹ M. Patelski, « Polacy - kawalerowie Orderu Wojskowego Marii Teresy (1914-1918) » [*Les Polonais – chevaliers d'Ordre Militaire de Marie-Thérèse (1914-1918)*], dans *Teki biograficzne*, n° 1, Opole, 2003, p. 49.

¹⁶⁰ W. Maigne, *Dictionnaire encyclopédique des ordres de chevalerie civils et militaires créés chez les différents peuples depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Adolphe Delahays, 1861, p. 144-145. Dans les temps de Marie-Thérèse, il y avait trois Polonais qui ont reçu cet ordre. Déjà pendant la première promotion de 7 mars 1758 quand 14 officiers ont reçu cette médaille, parmi eux il y avait le comte André Poniatowski (1734-1773), le frère et le collaborateur politique du futur roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski. Il a reçu cette distinction pour la bataille de Gabel - VII 1757, et major de cuirassier Sylwiusz Aleksander Bojnowski, pour la bataille de Kolin - 18 VI 1757, dans M. Patelski, *op. cit.*, p. 49, voir E. Rostworowski, *Andrzej Poniatowski*, *Polski Słownik Biograficzny* [Dictionnaire Biographique de Pologne - PSB], Wrocław, 1983, p. 412-416.

L'Ordre célébrait sa fête le 15 octobre, jour de Sainte-Thérèse. Même que ce tableau n'était pas fait pour le public, l'image de Marie-Thérèse présentée par cet artiste a été le plus souvent reproduite. Dans l'annexe de cette dissertation se trouve la gravure faite par J.G. Haid, mais il existe celle de J.L. Cathelin¹⁶¹. Cette image de l'impératrice était utilisée dans les estampes antiautrichiennes qui ont été produites contre Marie-Antoinette à l'aube de la Révolution Française. L'artiste français J. Ducreux d'origine de Nancy, était un portraitiste bien connu en France. Il est devenu le premier peintre de la reine Marie-Antoinette, et reçu le titre de baron.



Fig. 20. J. Ducreux, *Marie-Thérèse en deuil*, 1769, Akademie der bildenden Künste, Gemäldegalerie, Vienne, et Versailles, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon (76x62).

¹⁶¹ M. Bryan, *Biographical and Critical Dictionary of Painters and Engravers*, London, H. G. Bohn, 1849, p. 153.

Pour voir comment les portraits étaient importants pour l'impératrice, on peut mentionner sa lettre de 1770 adressée à Marie-Antoinette, dans laquelle elle lui recommande l'artiste suisse J.E. Liotard :

J'espère qu'un certain buste sera arrivé ; il m'a coûté de m'en priver, mais j'espère qu'on me renverra un bon portrait, et surtout de la main de Liotard, qui va par exprès à Paris pour m'envoyer. Je vous prie de lui donner le temps à le bien faire¹⁶².

Un mois plus tard dans une autre lettre à sa fille, on analyse l'impératrice qui dans quelques mots montre comment un bon portrait est important. Elle instruit Marie-Antoinette à propos du tableau qu'elle attend, un portrait qui sera digne son statut royal et de sa nouvelle position de la Dauphine de France :

J'attends le tableau de Liotard avec grand empressement, mais dans votre parure, point en négligé, ni dans l'habillement d'homme, vous aimant à voir dans la place qui vous convient¹⁶³.

Une autre paire de portraits (fig. 21 et 22) était commissionnée par l'impératrice en 1773. Il s'agit du tableau posthume de François-Étienne, et de sa femme en deuil, peints par l'artiste autrichien Anton von Maron (1733-1808)¹⁶⁴. Le portrait d'Empereur était destiné à rénover la salle à coucher dans le palais de Schönbrunn. Les deux toiles étaient de la même taille, et montrèrent le couple impérial assis près de son bureau, comme s'ils travaillaient. Derrière Marie-Thérèse on voit une sculpture antique d'une femme, identifiée comme la Paix, accompagnée par deux *putti* qui tiennent une corne d'abondance¹⁶⁵.

¹⁶² Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, de Schönbrunn, le 1^{er} novembre 1770, *Correspondance de Marie-Antoinette*, op. cit., p. 62.

¹⁶³ Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, de Vienne, le 2 décembre 1770, *ibid.*, p. 65.

¹⁶⁴ Anton von Maron (1733-1808) était un peintre né à Vienne qui a fait ses études à Rome. Maron acquit une grande célébrité comme portraitiste et peint la plupart des membres de la famille impériale. Il vécut surtout à Rome, mais il fit de nombreux séjours à Vienne. Marie-Thérèse lui conféra le titre d'un noble en 1772.

¹⁶⁵ M. Yonan, « Conceptualizing the *Kaiserinwitwe* », op. cit., p. 55.



Fig. 21. A. von Maron, *L'impératrice Marie-Thérèse avec la statue de la paix*, 1773, huile sur toile, Kunsthistorisches Museum, Vienna.



Fig. 22. A. von Maron, *Portrait en pied de Marie-Thérèse de Habsbourg, impératrice d'Autriche, en costume de veuve, présentant les couronnes de Bohême, de Hongrie, et la couronne impériale*, vers 1772, huile sur toile, Châteaux de Versailles et de Trianon, Versailles.

La figure de Paix tient en geste de couronnement les branches d'olivier au-delà de Marie-Thérèse. L'introduction de figure de la Paix bien résonne avec le rôle de l'impératrice comme une supportrice de la paix. Dans une lettre à son fils Joseph II, Marie-Thérèse montre son attitude pacifique : « Quelle vilain métier, celui de la guerre, contre l'humanité et le bonheur ! »¹⁶⁶. Dans une autre lettre on lit : « Je ne dis pas une honteuse paix, ... mais ne perdez jamais de vue : *besser ein mittelmässiger*

¹⁶⁶ Lettre de Marie-Thérèse à Joseph II, le 12 avril 1778, MTuJ, t. II, p. 196.

Friden als glücklicher Krieg »¹⁶⁷. En effet la guerre n'était jamais un outil politique des Habsbourg. La tradition nous mène encore une fois à cette maxime *Bella gerant alii, tu, felix Austria, nube*, suivant laquelle le mariage est la meilleure façon de conquérir le territoire et le pouvoir.

Selon M. Yonan, spécialiste des portraits de Marie-Thérèse, l'impératrice avait l'habitude de discuter avec le peintre la composition et l'iconographie de ses portraits, ce qui fut le cas avec les tableaux de von Maron¹⁶⁸. La reine de Hongrie est présentée dans un espace à la fois somptueux et mondain. Elle est assise à son bureau doré de style rococo, sur lequel reposent un certain nombre de livres, un encrier et un éventail. D'un côté ces attributs sont fréquents dans les portraits du temps, mais on a des raisons pour penser qu'ils avaient un lien particulier avec le personnage représenté. Le dix-huitième siècle est une époque de correspondances, et l'impératrice a passé des heures à se communiquer par ce moyen. De plus, les lettres lui permettaient de rester en rapport avec les événements, car à partir de la mort de son mari, elle a décidé de réduire sa présence à la cour. C'est par courrier qu'elle a exprimé sa volonté, envers ses enfants, et exercé son pouvoir politique. L'encrier sur la toile peut indiquer qu'elle est en train d'écrire une lettre. Les livres présents, même si on n'en connaît pas le titre, indiquent son intelligence et ses connaissances. En effet, après la mort de son époux, elle a transformé une de ses antichambres en bibliothèque ce qui témoigne de ses activités pendant sa retraite. Sur le tableau de von Maron, Marie-Thérèse porte le même médaillon et la même tenue de deuil que sur le portrait de Ducreux. Devant l'impératrice est exposé un dessin du palais de Schönbrunn, son lieu préféré. La résidence porte la marque de Marie-Thérèse, elle fut à l'origine de plusieurs changements dans le château et l'initiatrice du style qui est présent jusqu'aujourd'hui. L'auteur du tableau montre la place la plus fréquentée après 1765, le palais d'été où la cour pouvait s'éloigner du cérémonial de la rigueur de Hofburg. Von Maron identifie l'impératrice comme le maître des lieux, partie intéressante du domaine créée par ses soins. Pendant le temps de son veuvage, elle a

¹⁶⁷ Lettre de Marie-Thérèse à Joseph II, le 8 juin 1778, *ibid.*, p. 277.

¹⁶⁸ M. Yonan, « Conceptualizing the *Kaiserinwitwe*, » *op. cit.*, p. 115.

ordonné la rénovation de plusieurs espaces à l'intérieur ainsi que la construction des jardins¹⁶⁹. Selon M. Yonan, Schönbrunn et son entourage sur le tableau désignent le pouvoir politique de Marie-Thérèse, comme le produit de son l'ingéniosité et le domaine incontesté dans lequel son règne prospère¹⁷⁰.

¹⁶⁹ Au dix-huitième siècle les architectes ont été souvent représentés avec les plans de bâtiments, qu'ils ont conçus, voir p. ex. : portrait de Claude-Nicolas Ledoux avec sa fille Adélaïde (1770, Paris, Musée Carnavalet).

¹⁷⁰ M. Yonan, *Empress Maria Theresa, op. cit.*, p. 55.

Chapitre Deuxième

La propagande de Catherine II

2.1. La Russie au XVIII^e siècle : l'époque des femmes au pouvoir

La période qui suit la mort de Pierre le Grand, et qui précède l'accession au trône de Catherine II, est caractérisée comme étant l'époque des révolutions de palais. Pendant ces trente sept ans, la Russie vit en effet se succéder six souverains dont deux ont été détrônés par la force et tués. Ce sont Ivan VI et Pierre III. Cette période est enfin définie comme celle des gouvernements de femmes et d'enfants. Au cours de ces années, un seul homme majeur se trouva à la tête de l'État pour six mois seulement, c'était le mari de Catherine II. Pierre II régna formellement pendant presque deux ans, mais il n'était qu'un enfant, et Ivan VI, qui resta sur le trône pendant près d'un an, était un bébé.

Avant la princesse allemande, quelques femmes ont marqué le dix-huitième siècle en Russie. Grâce à ses prédécesseurs, la position de Catherine II en tant que femme à la tête d'un État, était considérée en Russie comme une situation habituelle. Ch. Montesquieu dans son *De l'esprit des lois* cite la cour de Saint-Pétersbourg et de Londres comme des exemples des pays où les femmes peuvent régner¹. Cette fameuse œuvre fut écrite avant le règne de Catherine II, mais la politique de Catherine I^{re}, Anne ou Élisabeth de Russie ont déjà marqué fortement la France et l'Europe.

Les chroniques russes ont juste enregistré un monarque féminin : Olga de Kiev (890-969), une des épouses du grand-duc Igor I^{er} (912-945) et la régente de la principauté de Kiev pendant la minorité de son fils Sviatoslav I^{er} (942 ? -972). Avant l'époque moderne, la Russie avait connu deux régence des femmes celle de Hélène Glinskaïa (1506/7-1538) et celle de Sophie Alexéievna (1657-1704).

¹ Ch. Montesquieu, *Œuvres*, t. 1, *De l'esprit des lois*, Paris, 1827.

La première était la femme du grand prince Vassili III de Moscovie, et la régente au nom de son fils Ivan (Ivan IV – dit le terrible) pendant cinq ans. La deuxième fut régente entre 1682 à 1689, en tant que fille d’Alexis I^{er} Mikhaïlovitch (1629-1676), sœur de tsar Ivan V, et la demi-sœur de Pierre le Grand. Mais leurs pouvoirs n’étaient pas formels, elles n’ont pas été couronnées, ni ont reçues l’onction (*pomazanie*) qui signifiait la sanction divine.

Comment alors pouvons-nous expliquer le pouvoir politique dominé par les femmes tout long du dix-huitième siècle ? Comment cette pratique a pu coïncider avec la tradition d’un monarque masculin ? Sans vouloir entrer dans les détails du règne des prédécesseurs de Catherine, il nous semble importante de rappeler les points essentiels de leurs histoires. L’époque d’Élisabeth est une époque majeure au regard de plusieurs réformes, de nouvelles insertions. Ainsi que c’est le moment où l’image que la fille de Pierre le Grand avait créée à l’époque et qui fut ensuite utilisée par Catherine II. En Russie comme en Angleterre, l’accession au trône d’une femme ne semblait pas impossible. C’était parfois la seule façon de résoudre une crise dynastique.

La mort inattendue de Pierre I^{er} a causé plusieurs problèmes, dont le plus important était celui de la succession. Marthe Hélène Skowrońska (1664-1727) est devenue la femme de Pierre le Grand en 1707 (le mariage officiel eut lieu en 1712), mais c’est n’est qu’après sa conversion à la religion orthodoxe qu’elle prit le nom de Catherine. Elle a ensuite succédé à son mari en 1725 et régna de plein droit comme impératrice de Russie jusqu’en 1727. À partir de 1724, elle est officiellement nommée co-régente. Catherine I^{er} avait pris le pouvoir dans une situation difficile. Elle occupa en effet le trône en détruisant l’ordre traditionnel de la succession, c’est à dire en le retirant au premier héritier de l’empereur défunt en lignée masculine, le jeune tsarévitch Pierre Alexievitch (1715-1730, fils d’Alexis Petrovitch et de Charlotte-Christine de Brunswick-Wolfenbüttel, le futur Pierre II)². De plus, son origine sociale et la nature de ses liens avec Pierre I^{er} ont posé des problèmes. Catherine était en effet la veuve d’un officier suédois, une captive avec un passé plus que douteux. Quand Pierre le Grand l’avait épousée, sa

² M.G. Mouravieva, « Figures dénigrées : les impératrices russes vues par les historiens », dans *Femmes et pouvoir politique. Les princesses d’Europe XV^e- XVIII^e siècles*, I. Poutrin et M.K. Schaub (dir.), Bréal, 2007, p. 314.

première femme était reléguée dans un monastère. L'empereur n'avait pas désigné son successeur, mais le Conseil d'État (sénat,) a proclamé Catherine impératrice. Et elle était la première femme formellement choisie comme souveraine³. Pendant seulement deux ans, elle a institué l'Ordre de Saint Alexandre Nevski⁴. Sur le champ de l'éducation, Catherine créa également l'Académie de Sciences que Pierre avait ordonnée auparavant.

Dès le premier mois, elle avait pour but d'assurer l'éternité de la mémoire de son époux. A l'occasion de la mort de l'empereur et de son avènement au trône, elle fit frapper une médaille, qui représente d'une côté le buste de Pierre le Grand avec ces mots : *Pierre le Grand, empereur et souverain de toute la Russie, né le 30 mai 1672*. Sur le revers, l'impératrice est assise, en élevant sa main droite et baissant la gauche. Sa tête est ceinte d'une couronne tandis que le globe et le sceptre ont été posés sur une table à ses côtés. A ses pieds il y avait une sphère, des cartes marines, des plans, des instruments de mathématiques, des armoires ainsi que le caducée de Mercure. Enfin, en arrière plan, on distingue un édifice sur un rivage avec une plantation d'arbres, en face d'un vaisseau et d'une galère en mer. Sur la médaille il y a l'empereur, au haut du ciel, regardant l'impératrice et lui montrant avec la main droite les trésors de l'empire avec ces mots : « Voilà ce que je vous ai laissé ; Décédé le 28 janvier 1725 »⁵.

Gavriil Buzhinskii (? -1731) une autre importante figure de l'église orthodoxe russe dans son sermon au premier anniversaire de la mort de Pierre le Grand, a fourni les messages spirituels qui ont permis à la transition d'avoir une

³ Un important rôle dans le processus de l'approbation de règne légitime de Catherine I^{re} avait un archevêque de Novgorod T. Propkovitch (1681-1736). Il fut l'un des conseillers principaux du tsar Pierre le Grand en matière d'affaires religieuses. Dans l'un de ses œuvres importants, écrit en 1722, *O pravde voli monarshei* (*Sur la justice de la volonté du monarque*) il déclara la volonté du tsar comme supérieure sur tout autre pouvoir. Alors tsar avait le droit de pointer son successeur. C'était un ouvrage inspiré par idéologie de l'absolutisme des monarchies européennes. Dans son *Kratkaia povest o smerti Petera Velikogo* (*Un bref compte rendu sur la mort de Pierre le Grand, empereur de la Russie*) il a écrit sur les derniers jours de la vie du tsar, et il glorifie le règne de Catherine I^{re} une vraie continuatrice de la politique de son époux.

⁴ L'Ordre de Saint-Alexandre Nevski fut conçu par Pierre le Grand comme une distinction militaire, mais étant donné que la Russie vivait en paix, l'empereur n'a pas préparé le décret. L'ordre fut instauré par Catherine I^{re} le 21 mai 1725. Il était le troisième ordre russe après celui de Saint-André et de Sainte-Catherine. Sa devise est : *Pour le Travail et la Patrie*, il était créé en mémoire des actes de résistance d'Alexandre Nevski (1220-1263), face à l'invasion des armées étrangères.

⁵ *La Russie au XVIII^e siècle. Mémoires inédits sur les règnes de Pierre le Grand, Catherine I^{re} et Pierre II*, A. Glaitsin [Golitsyne] (éd.), Paris, Didier et Cie, 1863 (2^e édition), p. 165 ; P. Ricaud de Tiregale, *Médailles sur les principaux événements [sic !] de l'Empire de Russie depuis le règne de Pierre le Grand jusqu'à celui de Catherine II avec des explications historiques*, Potsdam, Sommer, 1772, p. 68.

illusion d'homogénéité⁶. C'était un exemple de double corps politique de l'empereur : le corps naturel – mortel et ce corps politique qui reste éternel. Même mort, il est a demeuré dans toutes les choses qui portent son nom. Par la présence de sa femme (l'impératrice couronnée et portant la croix de Saine-Catherine) Pierre était vivant⁷. G. Buzhinskii expliqua que l'esprit de Pierre le Grand a rejoint Jésus Christ dans les cieux, pendant que son épouse demeurait sur terre. Par cette comparaison Catherine I^{re} a été transformée en métaphore de l'épouse du Christ, comme sa protectrice en tant que sainte Catherine d'Alexandrie. Le mystique mariage de Jésus et de la martyre a été reproduit dans ce sermon, comme l'union de Pierre et de Catherine⁸. Cet amalgame particulier de la souveraine et de cette sainte avait fourni une base essentielle pour la sacralisation des femmes au pouvoir, un lien céleste qui verbalement et visuellement transmet la bénédiction de Dieu sur la nouvelle entente. Catherine et son entourage adoptèrent de tout cœur et reproduisirent cette identification avec la Sainte d'Alexandrie⁹.

Selon le testament de Catherine I^{re}, le trône revenait après sa mort à Pierre, le petit fils de Pierre le Grand, sous la tutelle de ses deux filles : Anne et Élisabeth. S'il mourrait sans enfant, la couronne revenait à la princesse Anne, ensuite à Élisabeth et enfin à Nathalie. Les filles de Catherine I^{re} ont été écartées de ces fonctions, et le nouvel héritier a pris le pouvoir à l'âge de douze ans comme Pierre II, entouré par des familles de nobles qui ont compté exercer le pouvoir. Après la disgrâce de Menchikov, la famille Dolgorouki était dominante, mais leurs plans pour jouer le premier rôle à la cour de Moscou ont échoué avec le décès de Pierre II. Celui-ci mourut en effet prématurément de la variole, comme le dernier descendant masculin de la dynastie Romanov.

Anna Ivanovna (1730-1740), qui succéda Pierre II, était souvent regardé par les historiographes comme une impératrice fortement influencée par les décisions du comte Ernst Johann de Biron (1690-1772), son favori, et le comte

⁶ Cf. N.V. Riasanovsky, *The Image of Peter the Great in Russian History and Thought*, Oxford University Press, 1985, surtout le premier intitulé : *The Image of Peter the Great in the Russian Enlightenment, 1700-1826*.

⁷ G. Marker, « Sacralising Female Rule, 1725-1761 », dans *Women in Russian Culture and Society, 1700-1825*, W. Rosslyn, A. Tosi (éd.), New York, Palgrave Macmillan, 2007, p. 177.

⁸ *Ibid.*, p. 178.

⁹ Pour les exemples de ces diffusions de la culte voir : *ibid.*, p. 178-179.

Andrei Ostermann (1686-1747) vice-chancelier de l'empire. Anne était la fille du tsar Ivan V, qui a co-régné avec son frère Pierre le Grand. Elle s'était mariée en 1710 à Frédéric III Kettler, duc de Courlande (1692-1711). Après un an de mariage, la future impératrice est devenue veuve et est restée sans enfant à Mitau avec son favori Biron. Après la mort de Pierre II, le Conseil d'État, qui représentait les intérêts des grandes familles aristocratiques de l'empire, délibéra pour choisir le nouveau souverain. Le choix se porta sur la nièce de Pierre le Grand. Son règne, qui dura dix ans, était influencé par ses collaborateurs d'origine allemande, qui ont été disciples d'une politique basée sur une alliance avec l'Autriche.

Les filles de Pierre le Grand et de Catherine I^{re}, choisies par l'impératrice dans son testament, ont été écartées de trône, parce qu'elles étaient nées avant le mariage officiel de l'empereur. Sans enfant, Anna Ivanovna désigna comme successeur le petit-fils de sa sœur - Ivan né en 1740, d'Anna Léopoldovna de Mecklembourg-Schwerin (1718-1746)¹⁰ et d'Antoine Ulrich de Brunswick-Wolfenbüttel (1714-1775). Anna Ivanovna mourut le 28 octobre 1740 en confiant la régence au comte de Biron, son favori. Toutefois, celui-ci fut vite remplacé par la mère du jeune tsar. Anne Léopoldovna a continué pendant un court laps de temps de sa régence la politique pro-allemande et pro-autrichienne. Elle a reconnu la « Pragmatique Sanction » et est restée une alliée fidèle des Habsbourg soutenant ainsi Marie-Thérèse pendant la guerre de succession d'Autriche.

Suite à un coup d'État, préparé par la fille de Pierre le Grand - Élisabeth et une partie anti-allemande de la cour de Saint-Petersbourg, pendant la nuit du 5 au 6 décembre (le 25 novembre 1741 du calendrier julien, soit le fête de nom de sa mère) Anna Léopoldova a perdu le pouvoir. Parmi les pressions qui ont beaucoup aidé Élisabeth, il faut souligner le rôle primordial du ministre plénipotentiaire de France Jacques-Joachim Trotti, marquis de la Chétardie (1705-1759)¹¹, et d'un ami de la princesse, d'origine française, le comte Jean Armand de Lestocq (1692-

¹⁰ Élisabeth Catherine Christine de Mecklembourg-Schwerin, dite Anna Léopoldovna, était la fille de Charles II Léopold et de Catherine de Russie, fille du tsar Ivan V. Elle a pris le nom d'Anne quand elle se convertit à la religion orthodoxe. Ce fut encore un autre exemple d'une princesse allemande venue en Russie. Elle s'est entourée des collaborateurs d'origine allemande.

¹¹ Marquis de la Chétardie, malgré son succès diplomatique prématuré dans le rapprochement entre la Russie et la France, l'impératrice lui a accordé l'Ordre de Saint-André. Il a échoué dans ses intrigues contre un ministre d'Élisabeth et il a dû s'exiler en France.

1767) ainsi que l'ambassadeur suédois Anders Johan von Höpken (1712-1789)¹². La France comptait sur cette aide pour changer la politique pro-autrichienne de la cour de Saint-Pétersbourg, si favorisée depuis le règne de Catherine I^{re}. En effet, comme femme francophone, Élisabeth était une des dix-huit candidates à devenir une épouse de Louis XV.

Élisabeth tira profit du fait qu'elle était la fille de Pierre le Grand. Elle renoua avec la tradition de son père et s'attacha à personnifier un retour à la politique nationale active et aux entreprises de modernisation qui seront parfois très nouvelles pour l'époque, enfin elle réserva volontiers bon accueil à toutes les propositions qui lui étaient faites pour réformer l'État¹³.

Élisabeth I^{re} fut couronnée en 1742 à Moscou de la même manière que sa mère Catherine I^{re} était sacrée par son mari Pierre le Grand¹⁴. La même année, l'impératrice a reconnu son neveu le duc d'Holstein, qui a reçu le titre d'Altesse Impériale, de grand-duc de Russie et fut reconnu comme successeur au trône sous le nom de Pierre Fiodorovitch¹⁵. Il faut souligner que c'était trois ans avant le mariage avec Sophie d'Anhalt-Zerbst. Pour renforcer sa décision, l'impératrice a commandé une médaille commémorative avec d'un côté son buste, et sur l'autre le buste du grand-duc sur un piédestal.

Pendant son règne Élisabeth exerça le pouvoir absolu, en s'appuyant sur quelques hommes de confiance, qui d'ailleurs seront présents pendant le règne de Catherine II. Son conseiller pour la politique étrangère était le comte Alexis Bestoujev-Rioumine (1693-1768), issu d'une vieille famille noble. Il restait au service de Pierre le Grande et était accrédité à plusieurs cours européennes. Sous le règne d'Élisabeth, il a reçu la haute distinction et il fut nommé grand chancelier impérial et sénateur. Pour lui, l'alliance avec l'Autriche et l'Angleterre était la plus importante et il a considéré la France comme un ennemi naturel de la Russie. Pendant tout le siècle des Lumières, les intérêts de la France s'appuient sur

¹² Sur les détails de préparation du coup d'Etat, et présence de la France voir : A. Vandal, *Louis V et Elisabeth de Russie. Études sur les relations de la France et de la Russie au dix-huitième siècle*, Paris, Plon, 1882.

¹³ S.O. Schmidt, « La politique intérieure du tsarisme au milieu du XVIII^e siècle », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 21^e année, n°1, 1966, p. 99.

¹⁴ Élisabeth s'est couronnée elle-même, en prenons la couronne des mains d'archevêque. Sur le moment du sacre et les célébrations autour de cette occasion qui durèrent presque six semaines terminée par le feu d'artifice voir : R.S. Wortman, *Scenarios of Power: Myth and Ceremony in Russian Monarchy, Volume One : From Peter the Great to the Death of Nikolai I*, Princeton New Yersy, 1995, chapitre 3 The Return of Astraea.

¹⁵ P. Ricaud de Tiregale, *op. cit.*, p. 78.

l'alliance avec la Pologne, la Suède et la Turquie, et dont les deux derniers étaient en conflit permanent avec la Russie.

Élisabeth a pris pour objectif de continuer la politique de son père, et de la réaliser successivement. En 1743 elle a signé le traité de paix d'Åbo (Turku), avec la Suède. Le succès de la Russie était si fort qu'à la fin de la guerre, les troupes russes occupaient la majeure partie de la Finlande. Une partie pro-suédoise, dont le comte J.A. de Lestock et les parents de la future Pierre III, ont proposé de restituer la Finlande aux Suédois, en récompense pour l'élection de leur oncle, Adolphe Frédéric de Holstein-Gottorp, au trône de Suède. La Russie avait poussé la frontière suédoise plus au nord. Élisabeth compléta ainsi l'œuvre de Pierre le Grand.

Dès l'époque d'Élisabeth Petrovna, les conceptions du « despotisme éclairé » étaient donc familières aux dirigeants vu que leur pratique politique s'inspirait déjà de ces conceptions¹⁶. Cependant, c'est sous le règne de Catherine II, qui sût à merveille profiter de l'œuvre de ses prédécesseurs, que la politique de « despotisme éclairé » fut pleinement mise en œuvre. Les réformes projetées ou réalisées entre 1750 et 1760 annoncèrent déjà celles de l'époque suivante. La création d'une Commission chargée de réviser le Code (la commission principale rédigea pendant l'été de 1755 deux parties du « nouveau code », relatives l'une aux tribunaux et l'autre à la législation pénale, la préparation de la troisième partie intitulée « de la condition des sujets » progressa plus lentement), la consolidation des privilèges de la noblesse, les mesures prises pour transformer à cet effet l'administration locale et régionale, la sécularisation des terres du clergé, les innovations culturelles (la fondation de l'Université de Moscou en 1755, de l'Académie des Beaux Arts de Saint-Petersbourg en 1756, la création de collèges) les efforts faits pour favoriser les éditions littéraires, etc. constituaient autant de signes précurseurs du « despotisme éclairé » dont on attribue souvent encore l'initiative à Catherine II¹⁷.

Grâce aux artistes, par exemple M. Lomonosov, Élisabeth a été dépeinte comme « Pierre le Grand ressuscité » et en faisant l'éloge du monarque usurpateur

¹⁶ S.O. Schmidt, « La politique intérieure... *op. cit.*, p. 107.

¹⁷ *Ibid.*, p. 105-108.

par le type d'images paradisiaques utilisées à la louange d'Élisabeth¹⁸. Elle a évoqué son père, non seulement pour légitimer sa position, mais pour fournir une base mythique pour son propre règne. Son objectif était de maintenir l'ordre social et politique existant, mais grâce à ses favoris et conseillers comme Ivan Szuvalov et Nikita Panin, son règne était un prélude au règne de Catherine II. Élisabeth, successeur et fille de Pierre le Grand et Catherine I, celle qui devrait être la femme de Louis XV, subit l'influence des Français Lestoq et La Chétardie. Voltaire se tourne vers l'impératrice, lui fait l'hommage de ses écrits, brigue l'honneur d'être reçu membre de l'Académie fondée par Pierre le Grand¹⁹. Mais cette institution si importante n'admet pas qu'il devienne le biographe officiel du tsar, estimant que c'est une de ses compatriotes qui devrait être l'auteure de cet ouvrage. Malgré tout, Voltaire décide d'écrire ce livre, même s'il n'a pas eu l'accès aux documents en archives. Il dispose cependant d'informations provenant de ses propres sources par exemple celles d'Ivan Chouvalov, ou du secrétaire de la cour de Frédéric le Grand Johann Gotthilf Vockerodt, qui ont exercé à ce poste à partir d'août 1737, après avoir passé dix-huit ans en Russie. Voltaire lui a demandé de répondre à douze questions concernant la Russie. Le 13 novembre Frédéric fait parvenir à Voltaire les réponses de Vockerodt²⁰. L'histoire intitulée *l'Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand* est publiée définitivement en 1763.

¹⁸ S.L. Baehr, *The Paradise Myth in Eighteenth-Century Russia. Utopian Patterns in Early Secular Russian Literature and Culture*, Stanford University Press, Stanford, 1991, p. 39-40.

¹⁹ H.C. d'Encausse, *L'Impératrice et l'Abbé. Un duel littéraire inédit entre Catherine II et l'Abbé Chappe d'Auteroche*, Paris, Fayard, 2003, p. 24.

²⁰ *Les Œuvres complètes de Voltaire; The Complete Works of Voltaire*, W. H. Barber, R. Pomeau (dir.), Voltaire Foundation, 1999 t. 47. *Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand*, vol. II, p. 1064.

2.2. Les Lumières au service de Catherine II : d'Alembert, Diderot et Voltaire

C'est Voltaire qui fit connaître la Russie aux Français au XVIII^e siècle, avec son ouvrage consacré à la vie de Pierre le Grand²¹. Ensuite, sous le règne Catherine II, la Russie chez Voltaire est aussi représentée comme un État qui sort du néant par la volonté d'un prince, et ce pays rejette en effet son passé asiatique tout en intégrant le rang des nations chrétiennes européennes²². Le travail d'Albert Lortholary, souligna que ce pays fut l'objet d'une fascination très importante. A ce propos il parle de la construction du « mirage russe »²³. Mais comment fit Catherine II pour construire cette image de la Russie ainsi que sa propre image ? Et quelle fut l'influence de la propagande sur la perception réelle que certains pouvaient avoir de la Russie ?

Pour essayer de répondre à ces questions, il faut analyser le but visé par l'impératrice lorsqu'elle construit son image et il faut également analyser les outils de communications qu'elle a utilisés. Un des outils que Catherine a exercée, avec grand succès, afin d'influencer l'opinion publique, était la correspondance.

Au XVIII^e siècle le réseau de correspondances est, fondé sur le principe qu'un échange de lettres est déjà en soi un réseau naturel d'expression des pensées, des sentiments ainsi que des idées des correspondants.

²¹ *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, de Voltaire était publié en deux tomes en 1759 et 1763. Au début de 1757 I. I. Chouvalov, favori de l'impératrice Elisabeth a prit le contact avec Voltaire, celui avait accepter d'écrire l'histoire de Pierre le Grand et lui fournira le matériaux nécessaires, voir : D7160, cf. Ch. et M. Mervaud, « Le Pierre le Grand et la Russie de Voltaire : histoire ou mirage ? » dans *Le mirage russe au XVIII^e siècle*, S. Karp, L. Wolff (dir.), Ferney-Voltaire, Centre international d'études du XVIII^e siècle, 2001 ; Voltaire, « Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand », M. Mervaud (éd.) avec la collaboration de U. Kölving, Ch. Mervaud, A. Brown, dans *Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, 1990, t. XLVI et XLVII.

²² E. Jourdan, *Du "mirage russe" à la Russie de Custine*, Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin, n° 14, automne 2002, de 10 novembre 2002, <http://ipr.univ-paris1.fr/spip.php?article103>.

²³ A. Lortholary, *Les philosophes du XVIII^e siècle et la Russie : le mirage russe en France au XVIII^e siècle*, Paris, Boivin et Cie, 1951, les thèses de cette ouvrage ont récemment était réinterpréter par une étude sous la direction de S. Karp et L. Wolff, voir surtout L. Wolff, « Conclusion. Le mirage, le mythe, et le miroir de la Russie », dans *Le mirage russe au XVIII^e*, *op. cit.*, p. 235-249.

Catherine II avait bien choisi ses correspondants en écrivant surtout aux personnes du cercle des philosophes, qui entretenaient une chaîne dans la communication au XVIII^e siècle. « Il me semble, notait Voltaire, que dans notre Europe occidentale tout est procès par écrit. Les puissances ont-elles une querelle à démêler ? Elles plaident d'abord par-devant les gazetiers, qui les jugent en premier ressort, et ensuite elles appellent de ce tribunal à celui de l'artillerie²⁴ ». Catherine plaidera non seulement par-devant les gazetiers, mais aussi par-devant tous ceux qui façonnent l'opinion, dont elle contribuera, par ses attentions même, à accroître la puissance. Elle a surtout compris qu'un souverain n'est grand qu'autant qu'il est prôné au-delà de ses frontières. La première sans doute dans l'histoire, elle a conçu toute l'efficacité d'une propagande organisée à l'échelle de l'Europe²⁵. Le rôle d'opinion publique d'après Catherine II était différent que celui d'après Marie-Thérèse. Pensant que cette dernière avait basé son règne sur les contacts avec les têtes couronnées, en respectant le protocole diplomatique, Catherine a utilisé l'élite intellectuelle afin de parvenir à ses fins. Pour Sémiramis de Nord, l'opinion publique était le moyen de sa promotion. Souvent elle souligna que c'est le peuple russe qui lui a donné le pouvoir.

L'impératrice entretient la correspondance avec Voltaire dès 1763. Des centaines de lettres furent échangées, chacun faisant l'éloge de l'autre, ce qui servait aussi leurs intérêts. Pour Voltaire, c'était une source de gloire, pour Catherine un moyen de se concilier l'opinion d'élite cultivée d'Occident²⁶. Voltaire a contribué à l'entreprise de propagande de Catherine II en Europe, en soutenant sa propre vision de la Russie. Mais à la cour de Saint-Pétersbourg, où les élites lisaient en français, probablement il a joué aussi un rôle signifiant, en proposant une interprétation « philosophique » de la modernisation de la Russie, qui aide à faire accepter les inconvénients de réformes autoritaires²⁷.

²⁴ Voltaire, *Œuvres complètes de Voltaire*, L. Moland (éd.), Paris, Garnier, 1767, t. XXVI, p. 118.

²⁵ A. Lortholary, *op. cit.*, p.80.

²⁶ A. Zwing, P. Zwing, *De la Russie de Catherine II à la Russie d'aujourd'hui (1762 - début du XXI^e siècle)*, Paris, ELLIPSES, 2003, p. 8.

²⁷ S. Menant, « Les relations de Voltaire avec la Russie : une stratégie d'influence », dans *L'influence française en Russie au XVIII^e siècle*, J.P. Poussou, A. Mézin, Y. Perret-Gentil (dir.), Paris, Institut d'Étude Slaves, 2004, p. 212.

À partir de 1767, selon une pratique qui finit par agacer ses contemporains qui parlent de radotage, il introduit dans ses œuvres toutes sortes de développements qui font l'éloge des réformes et des initiatives du gouvernement de Saint-Petersbourg. Des nombreuses articles sont réunis dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (« Église », « Lois », « Puissance », « Les deux puissances », « Tolérance ») qui mentionnent cet aspect de l'actualité²⁸. Dans les mois qui viennent, Voltaire publie de plus en plus pour justifier la politique de Catherine II : en 1767, la *Lettre sur les panégyriques* et l'*Essai historique et critique sur les dissensions des Églises de Pologne* qui glorifie l'impératrice, comme celle qui veut introduire la tolérance en Pologne ; en 1768 le *Sermon du papa Nicolas Chariteski*. En 1771, Voltaire était payé mille ducats pour écrire un texte sollicité par la cour de Pétersbourg : *Le Tocsin des rois*. Ce texte justifie la campagne de la tsarine contre les Turcs et appelle les Etats européens à s'y associer. Puis il veut accorder de l'importance à Catherine II dans le théâtre avec la tragédie *Les lois de Minos*, publiée en 1773. C'est une fiction antique transparente dans le quelle il dresse les relation des deux pays la Crète et la Cydonie, dont une représente la Pologne et l'autre la Russie. Il été écrit juste avant le premier partage de la Pologne et on voit encore une positive attitude par rapport la coexistence de la République nobiliaire et la Russie. Pour Voltaire, les relations avec les souverains ont aussi des retombées financières non négligeables : souscriptions, dons, pensions, affaires diverses de prêts avantageux, et utiles informations²⁹. Voltaire ne manqué pas de commenter pour Richelieu (1769-1788)³⁰ et pour d'Argental (1700-1788)³¹, les lettres qu'il reçoit de la tsarine. Dès fois il se vanter sur sa connexion avec des têtes couronné³². L'image de Catherine II construit a travers cents neuf lettres échanger avec Voltaire a été déjà plusieurs fois analyser³³. Pour

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*, p. 213.

³⁰ Louis François Armand de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, fut l'ambassadeur à Vienne (1725-1729), puis à Dresde. Il a eu le titre de maréchal de France en 1748, en 1755 il devienne le gouverneur de la Guyenne. Il fut l'amie de Voltaire.

³¹ Charles-Augustin de Ferriol d'Argental, fut un administrateur et ambassadeur. Il fut conseiller au parlement de Paris en 1721, en 1738 est nommé le intendant de l'île de Saint-Domingue, puis l'ambassadeur de France à Parme, et à Piacenza entre 1759 et 1788.

³² O. Wormser-Migot, « Impératrice de publicité », dans *Catherine de Russie*, P. Gaxotte (dir.), Paris, Hachette, 1966, p. 207.

³³ M. Colin, « A propos de la correspondance entre Catherine II et Voltaire », dans Rousseau et Voltaire en 1978, actes du colloque international de Nice (juin 1978), Genève-Paris, Slatkine,

nos analyse il ne souffre pas seulement de prendre la correspondance entre eux, mais il faut repérer les images de Sémiramis de Nord dans une vaste correspondance qui *philosophe* de Freney poursuivie avec les autres personnes éminentes de l'époque de Lumière. Selon Ch. Mervaud, la *Correspondance* de Voltaire jouait un rôle des médias de nos jours ; peu de lettres étaient à usage strictement privé, la plupart étant adressées, par delà le destinataire en titre, à des groupes ; ces lettres étaient un « écho sonore » des événements, parfois un moyen de pression, aussi les portraits de Catherine II qui y sont insérés impliquaient-ils un certain nombre d'enjeux³⁴.

Une autre personne importante avec laquelle Catherine II a échangé un nombre important de lettres est son compatriote, le baron Friedrich Melchior Grimm (1723-1807). Il est arrivé à Paris au début de janvier 1749. Il y restera jusqu'au février 1792, avec des interruptions plus ou moins longues, dues à ses voyages en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Italie et en Russie. Dès son arrivée, Grimm est introduit dans les milieux allemands de la capitale, mais très vite il commence à se familiariser avec l'élite intellectuelle de Paris. Vers le milieu du dix-huitième siècle, il devient l'ami de Jean-Jacques Rousseau puis, par son intermédiaire, de Denis Diderot et de Raynal. Rousseau était aussi introduit chez Mme de Chenonceaux, chez le baron d'Holbach et plus tard chez Mme d'Épinay³⁵. Pendant ses premières années parisiennes, Grimm se fit un vaste cercle d'amis et de connaissances, sans que l'on sache exactement à quelle date et dans quelles conditions il connut l'un ou l'autre³⁶. Il fréquenta le salon de Mme Geoffrin et fit la connaissance de Saint-Lambert, Desmahis, Margency, Helvétius, Duclos, et de D'Alembert, dont il dit, en 1751, qu'il est « son très bon ami ». Grimm eut ensuite un poste de secrétaire et devint l'ami intime du comte de Frise, neveu du maréchal de Saxe.

1981, p. 178-200 ; Ch. Mervaud, « Portraits de Catherine II dans la Correspondance de Voltaire », dans *Catherine II & Europe*, A. Davidenkoff (dir.), Paris, Institut d'Études Slaves, 1997, p. 163-170, *Voltaire-Catherine II. Correspondance 1763-1778*, A. Stroev (éd.), Edition Non Lieux, 2006, surtout l'introduction intitulée : *L'impératrice et le patriarche*.

³⁴ Ch. Mervaud, « Portraits de Catherine II, ... *op. cit.*, p. 163.

³⁵ J.J. Rousseau, *Les Confessions*, livre VIII, *Œuvres complètes*, t. I, p. 349-352, 369.

³⁶ F.M. Grimm, *Correspondance Littéraire* t. I, U. Kölvig (éd.), avec la collaboration de J. de Booy et Ch. Frank, préface de R. Mortier, Ferney-Voltaire, Centre International d'Étude du XVIII^e siècle, 2006, p. xxiv.

À partir de 1767, il servit Catherine II, avec des appointements de 2000 roubles par an, soit environ 10 000 livres³⁷. Jusqu'à la Révolution, il mènera une existence cosmopolite. Médiateur culturel entre la France et la grande aristocratie européenne, il devint l'un des personnages les plus influents de son temps dans les cours princières de l'Europe du Nord³⁸. Il entretint de nombreuses correspondances avec ses amis et ses abonnés princiers, avec des artistes, des commissionnaires diplomates³⁹. La plus importante et la plus volumineuse de ces correspondances est celle qu'il entretint pendant plus de trente ans avec Catherine II elle-même, dont il devint le commissionnaire et le courtier attitré⁴⁰. La correspondance de l'impératrice avec le baron commença au printemps de 1774, et se poursuivit presque jusqu'à la mort de la souveraine. Cette correspondance intime eut pour origine le voyage de Grimm à Pétersbourg en 1773, où il arriva en cortège de la « grande landgravine » de Hesse-Darmstadt, Caroline Henriette de Palatinat-Deux-Ponts Birkenfeld (1721-1774)⁴¹, à l'occasion du mariage du grand-duc Paul Petrovich avec la fille de cette dernière. Dès sa première présentation à Catherine II, il sut, comme il le raconte lui-même dans ses mémoires historiques, gagner sa sympathie et toute sa confiance, de sorte qu'il se vit offrir d'entrer au service de la Russie⁴². Mais cette offre ne fut jamais acceptée, prétextant son ignorance absolue de la langue russe et de son âge avancé. À son départ, au printemps 1774, l'impératrice exprima le désir de correspondre avec lui. Cette correspondance s'ouvrit par les lettres que Grimm écrivit pendant son voyage⁴³.

³⁷ *Ibid.*, p. xxxviii.

³⁸ Voir J. Scholbach, « Grandeur et misère d'un médiateur culturel : Friedrich Melchior Grimm, russe, française, allemand », dans *La Culture française et les archives russes : Une image de l'Europe au XVIII^e siècle*, G. Dulac (dir.), Ferney-Voltaire, Centre International d'Étude du XVIII^e siècle, 2004, p. 37-53.

³⁹ Voir A. Stroeve, « Friedrich Melchior Grimm et ses correspondants d'après ses papiers conservés dans les archives russes, 1755-1804 », dans *ibid.*, p. 55-81.

⁴⁰ Voir S. Karp, « La correspondance entre Grimm et Catherine II : la longue histoire des manuscrits et des éditions », et M. Pinault Sørensen, « Grimm, amateur d'art critique et courtier », dans *ibid.*, p. 83-98 et 99-120.

⁴¹ Caroline Henriette de Palatinat-Deux-Ponts Birkenfeld fut la seule femme que le roi Frédéric II de Prusse respectait et avec laquelle il correspondait. Le roi l'appelait « *la gloire et le miracle de notre siècle* » et maria son héritier à une fille du landgrave. Lorsque Caroline mourut, il honora sa mémoire en faisant parvenir à Darmstadt une urne sur laquelle était gravé, à son l'hommage : « *femme par son sexe, homme par son esprit* ». Sa fille Wilhelmine-Louise de Hesse-Darmstadt (en Russie Natalia Alexeïevna) fut femme de grand-duc Pavel Petrovitch.

⁴² *Sbornik Imperatorskogo Russkogo Istoricheskogo obschestva* [Recueil de la Société Impériale d'Histoire Russe] (ensuite cit. SIRIO) n° 23, 1878, Y. Grot (éd.), p. xi

⁴³ *Ibid.*

Les deux correspondants ont, dès le premier jour, écrit leurs lettres sur un ton qui permettait à la souveraine de tout dire au hasard de sa plume, sans souci de la langue ou de la dignité. Ceci autorisait également le sujet à se permettre beaucoup sans paraître oublier la distance des rangs, ni se départir du respect dû à une tête couronnée⁴⁴. Rien n'y est dit simplement. On mêle l'allemand et le français. On désigne les individus par des sobriquets : Marie-Thérèse est « Maman », Frédéric est « Hérode », Gustave III est « Falstaff », etc⁴⁵. Catherine, au bout de quelques années, renonça à l'usage de la poste. Elle envoyait tous les trois mois un courrier qui apportait à Grimm un paquet et remportait la réponse, et les paquets renfermaient une sorte de journal quotidien ou peu s'en faut, dans lequel on consignait de part et d'autre les affaires, les nouvelles, les réflexions, les saillies, les choses folles ou sages, tout ce qui se passait en un mot dans la tête de ces étranges épistolaires⁴⁶. Catherine fit souvent elle-même l'observation que jamais elle n'avait écrit des lettres de ce genre et rappelait que celles-ci ne pouvaient être imprimées avant cent ans révolus⁴⁷. Dans les lettres de Grimm on peut voir les deux formes de la flagornerie : la description du culte qu'il rend à Catherine et le récit des émotions que ses faveurs lui font éprouver. L'impératrice avait une chapelle dans l'hôtel de la Chaussée-Antin, où habita baron, et elle y recevait de toute la famille des hommages religieux⁴⁸. Les principales dates de sa vie : sa naissance, son avènement au trône, son couronnement y furent célébrés par des fêtes.

Dans le fragment de ses *Mémoires Historiques* publié dans la *Correspondance Littéraire*, Grimm décrit comment il a tenu à l'impératrice :

À mesure que la certitude de conserver ses bontés [Catherine II - K. N.] toute ma vue prenait racine dans mon cœur, je me reprochais sans doute plus d'une fois amèrement de l'avoir quittée, de n'avoir pas connu à temps la suite qu'elle mettait dans les plus petites comme dans les plus grandes affaires, d'avoir sacrifié mon bonheur à des craintes chimériques ; mais j'étais parvenu enfin à

⁴⁴ E. Scherer, *Melchior Grimm l'homme de lettres, le factotum-le diplomate*, Paris, Calmann-Lévy, 1887, p. 275.

⁴⁵ SIRIO, n° 23, *op. cit.*, p. xiv

⁴⁶ *Ibid.*, p. 271.

⁴⁷ *Ibid.*, *op. cit.*, p. xiv.

⁴⁸ E. Scherer, *op. cit.* p. 276.

surmonter ces regrets tardifs et inutiles et à me créer, loin d'elle, une espèce de religion qui n'avait pour objet qu'elle et le culte que je lui rendais⁴⁹.

C'était bien cela, en effet : Grimm regardait véritablement Catherine comme une sorte d'être supérieur et il éprouvait pour elle de l'adoration. Il ressentait les sentiments d'un dévot pour une céleste patronne.

En 1753 Grimm, a commencé à rédiger le périodique fondé en 1747 par Raynal sous le titre *Nouvelles Littéraires*. Le baron changea le titre en *Correspondance Littéraire philosophique et critique* (CL). À partir de 1759, il délèguera une partie de sa charge à Diderot et Mme d'Épinay⁵⁰. En 1773 il serait remplacé par Jacques Henri Meister (1744-1826). Grâce à la publication confidentielle et manuscrite, celle-ci a échappé à la censure. CL fut le périodique manuscrit bimensuel, servi un nombre limite d'abonnés secrets. La liste des abonnés de la CL ne fut jamais révélée. Dans les années soixante, on compte une quinzaine d'abonnés dont un des premiers étaient la duchesse Louise-Dorothée de Saxe Gotha (à partir de 1754), trois frères de Frédéric II de Prusse – Ferdinand, Auguste-Guillaume et Henri (à partir de 1753), Sophie-Erdmuthe de Nassau-Saarbrücken (avant 1758). Mais aussi Luise-Ulrike, une sœur de Frédéric II, Gustave III le futur roi de Suède, le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski (à partir de 1767 par intermédiaire de Madame Geoffrin), le grand-duc de Toscane, puis empereur Léopold II (à partir de 1768), le prince George-Guillaume, landgrave de Hesse-Darmstadt et Caroline landgravine de Hesse-Darmstadt (à partir de 1768), et bien évidemment Catherine II depuis 1764 par intermédiaire de prince Dimitri Alekseevitch Golitsyn (1738-1803)⁵¹ (d'ambassadeur de Russie en France) et Alexandre Mikhaiovitch Golitsyn (1723-

⁴⁹ M. Grimm, « Mémoire Historique sur l'origine et les suites de mon attachement pour l'Impératrice Catherine II jusqu'au décès de sa majesté impériale 1797 », *Correspondance littéraire, philosophique et critique...*, M. Tourneux (éd.), Paris, 1877, t. I, p. 24.

⁵⁰ Cf. M. Caron, *Les pratiques d'écriture et de sociabilité de Louise d'Épinay à la lumière de ses contributions à la Correspondance littéraire et de ses lettres à Ferdinando Galiani (1755-1783)*, thèse en littérature encore inédite, écrite sous la direction M. Delon et B. Melançon, Paris IV-Sorbonne et Université de Montréal, 2009. Information d'après SIEFAR.

⁵¹ Prince Dimitri Alexeievitch Golitsyne (ou selon usage Galitzine), (1738-1803), était un ambassadeur en poste à Londres en 1761, à Paris de 1763 à 1765 et à la Haye ; homme de lettre, amie de Voltaire, D. Diderot, Helvétius.

1801)⁵² son vice-chancelier⁵³. Ce premier était une très importante figure, dans les relations de l'impératrice et les *philosophes*.

Nous savons par deux lettres de Grimm en date du 26 janvier 1764 — l'une adressée à Catherine II, l'autre au vice-chancelier Alexandre Mikhaïlovitch Golitsyn que la *Correspondance Littéraire* a été envoyée à Catherine II à partir de janvier 1764⁵⁴. D'après Grot⁵⁵, l'abonnement aurait duré jusqu'en 1798. Mais la recherche d'A. Stroev montre bien qu'il est probable que l'abonnement ait continué au-delà. Il a découvert une lettre adressée par l'Empereur Alexandre I^{er} au prince Alexandre Kourakine en 1802 où celui demanda de se renseigner auprès de Grimm afin de savoir si la « correspondance savante : payée 1500 livres par an est toujours « produite » et où elle se trouvait⁵⁶.

Le prix de la souscription aux feuilles de Grimm varie selon les ressources des destinataires. Grimm écrivait à Schulenburg :

Je n'ai point de prix irrévocablement fixé pour mes feuilles. Les têtes couronnées les payent douze cents livres par an ; il y en a une qui les paie encore plus cher, parce qu'elle s'est taxée elle-même [Catherine II] Vous savez que le bonnet électoral équivaut à la couronne ; mais je sens que les finances de la cour de Dresde ont trop souffert pour que je ne me borne à tout ce qu'on voudra⁵⁷.

En même temps qu'elle tentait de conquérir Voltaire, Catherine II frappait l'opinion publique. En effet elle utilisait les canaux des Philosophes pour séduire son auditoire. L'impératrice a commencé par une demande adressée à d'Alembert. Elle voulait en effet qu'il fût l'instituteur de son fils. Le choix ne tenait pas au hasard. D'Alembert était bien plus jeune que Voltaire et plus ouvert que Rousseau. Il était de plus sans famille et ne semblait pas être fixé à Paris.

⁵² Alexandre Mikhaïlovitch Golitsyn fut diplomate au service de la Russie en Hollande en 1742, l'ambassadeur à Londres entre 1755-1761, il a soutenu l'arrivée au trône de Catherine II. Il fut nommé vice-chancelier de l'Empire, en 1778 il a démissionné et s'est sacrifié à bénévolat à Moscou, où il a fait construire un hôpital. Passionné collectionneur des œuvres d'art.

⁵³ D'après F.M. Grimm, *Correspondance Littéraire*, t. I, U. Kølving (éd.), *op. cit.*, p. XXI-XXXVIII. Plus sur la CL voir : *La Correspondance littéraire de Grimm et de Meister* (colloque de Sarrebruck, 22-24 février 1974), B. Bray, J. Schlobach, J. Varloot (dir.), Paris, 1976 ; G. Dulac « Grimm et la *Correspondance littéraire* envoyée à Catherine II (d'après les lettres de Dimitri Golitsyn et de F. M. Grimm, au vice-chancelier A. Golitsyn) », dans *Studies on Voltaire and Eighteenth Century* (SVEC) n° 217, 1983, p. 207-248.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 207 et suivante, l'article a donné des précieux renseignements sur l'histoire de cet abonnement (prix, intermédiaires, acheminement, etc.).

⁵⁵ SIRIO, n° 23, p. XIX.

⁵⁶ Voir A. Stroev, « Friederich Melchior Grimm et ses correspondants... » *op. cit.*, p. 69.

⁵⁷ F.M. Grimm, *Correspondance Littéraire*, *op. cit.*, t. I, U. Kølving (éd.), p. xxxi.

Trois lettres parvinrent donc au philosophe : l'une était de Pictet (4/15 août 1762), la seconde de Chouvalov (9/20 août) et la troisième d'Odar⁵⁸. On proposait à d'Alembert de concourir à l'éducation du grand-duc et d'achever l'*Encyclopédie* en Russie. La réponse fut négative. Quelques semaines plus tard, Catherine II a elle-même essayé de persuader à nouveau le mathématicien. En novembre, l'impératrice a écrit pour essayer de le convaincre :

Être né ou appelé pour contribuer au bonheur et même à l'instruction d'un peuple entier et y renoncer me semble c'est refuser de faire le bien que vous avez à cœur. Votre philosophie est fondée sur l'humanité : permettez-moi de vous dire que de ne point se prêter à la servir tandis qu'on le peut, c'est manquée son but⁵⁹.

Sa demande fut refusée. En même temps, elle a envoyé une lettre sur le même sujet à Panine⁶⁰ et Nicolaï, un strasbourgeois et l'ancien secrétaire du prince Golitsyn. La réponse fut également négative. Une troisième et ultime tentative fut enfin réalisée auprès du coéditeur de l'*Encyclopédie*, et cette fois-ci une importante somme d'argent fut proposée. Mais d'Alembert maintint son refus. Il mettait en avant sa santé, le climat ainsi que les liens qui l'attachaient à ses amis et à son pays⁶¹. Il soulignait également qu'il fallait être très doué pour apprendre à régner à un duc dans un si grand empire et que le meilleur instructeur devrait être l'impératrice elle-même. Dans sa correspondance avec Voltaire, d'Alembert craint de tomber malade⁶². Ses amis comme Condorcet craignent également que son séjour dans une cour si orageuse où, en l'espace de vingt ans, deux révolutions avaient renversé le trône ne dût pas être le séjour idéal pour un philosophe qui était bien sûr de n'avoir aucun des talents nécessaires pour s'y prudemment conduire⁶³.

⁵⁸ A. Lortholary, *op. cit.*, p. 88.

⁵⁹ Cit. d'après, *ibid.*, p. 89.

⁶⁰ Nikita Ivanovitch Panine (1718-1783) – diplomate, franc-maçon, ministre des Affaires étrangères de Russie de 1763 à 1781. Voir : D.L. Ransel, *The Politics of Catherinian Russia. The Panin Party*, New Haven and London, Yale University Press, 1975.

⁶¹ A. Lortholary, *op. cit.*, p. 89.

⁶² Jean Le Rond d'Alembert, à Voltaire, le 25 septembre 1762, D10731. Toutes les références à la *Correspondance* de Voltaire renvoient à l'édition de T. Besterman, *Correspondence and related documents*, dans *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 85-135, Genève, Banbury, Oxford, 1968-1977. Elles seront indiquées par la lettre D (Definitive edition) suivie du numéro que porte la lettre citée.

⁶³ Cit. d'après A. Lortholary, *op. cit.*, p. 90.

Catherine avait répondu à son refus de se charger de l'éducation du grand-duc le 13 novembre 1762. L'affaire fit du bruit partout en France. Cette souveraine qui parlait de confier à un philosophe l'héritier de son empire était comparée par Volter à Philippe qui écrivait à Aristote le jour de la naissance d'Alexandre : « Cette belle lettre de l'impératrice de Russie vous venge bien. Cela ressemble à la lettre que Philip écrivit à *Aristote*, à la différence près qu'*Aristote* eut l'honneur d'accepter l'éducation d'*Alexandre* et que vous avez la gloire de la refuser »⁶⁴. Cette lettre a été soigneusement étudiée et destinée à être publiée. « La lettre écrite courait la rue » dit T. P. Lenieps (1697-1774)⁶⁵. Lorthary nous informe que la courrière de la tsarine au philosophe avait été enregistrée par l'Académie française, qu'elle avait fait l'entretien de toute la cour et honoré autant cette princesse que le philosophe⁶⁶. Jacques Delille, dans son *Épître sur les voyages* parle sur celui avec un enthousiasme⁶⁷. Voltaire écrivait à d'Alembert le 4 février 1763 cela : « La belle lettre que celle de Catherine ! Ni s^{te} Catherine d'Alexandrie, ni s^{te} Catherine de Boulogne, ni s^{te} Catherine de Sienne n'en auraient jamais écrit de pareilles. Si les princesses se mettent ainsi à cultiver leur esprit, la loi salique n'aura pas beau jeu »⁶⁸. Dans une autre communication à E.N. Damilaville Voltaire il écrit : « Catherine s'immortalise par sa lettre et frère d'Alembert par ses refus. Ainsi don on avertit de mille lieues notre ministère que nous avons dans notre partie des hommes d'un génie supérieur »⁶⁹. Il fut recopié par Grimm dans la CL du 1^{er} janvier 1763⁷⁰. Et même un ami d'Allemagne de baron fut fort impressionné par sa réponse : « Nous avons déjà vu la lettre de l'impératrice de Russie. Elle prouve les contradictions de l'esprit humain »⁷¹.

Mais en Russie, cette réponse négative fut très mal accueillie par l'impératrice, et par ses collaborateurs, comme on peut la lire dans la lettre de François Pictet à Voltaire en date du 30 novembre 1762 où il avouait à son ami :

⁶⁴ Lettre de Voltaire à d'Alembert, le 4 février 1763, D 10980. Sur l'effet produit par ce texte voir : D 11044.

⁶⁵ Plus sur T.P. Lenieps dans *Dictionnaire historique de la Suisse* consultable en ligne : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F29276.php> et F. Bouchardy, « Un exemplaire de J.J. Rousseau annoté par Lenieps », dans *Musées de Genève*, 24, 1962, p. 7-8.

⁶⁶ A. Lortholary, *op. cit.*, p. 90.

⁶⁷ J. Delille, *Œuvres complètes*, Paris, 1855, p. 856.

⁶⁸ Voltaire à Jean Le Rond d'Alembert, le 4 février 1763, D10980.

⁶⁹ Voltaire à E.N. Damilaville, le 1^{er} février 1763, D10974.

⁷⁰ *Correspondance Littéraire*, M. Tourneux (éd.), Paris, Garnier, 1878, t. V, p. 198-199.

⁷¹ Lettre de Théodore Tronchin à Grimm, le 11 février 1763, *Correspondance privée de F. M. Grimm 1723-1807*, J. Schlobach et V. Otto (éd.), Genève, Slatkine, 2009, p. 95.

On a été bien fâché ici du Refus qu'a fait M^r d'Alembert ; et je ne sçais point encore, par qui on pense de le faire remplacer : s'il avoit Connu Sa Majesté, ou s'il eust pu se faire une idée, des agréments dont jouissent ceux qui l'approchent, Je doute qu'il n'eût pas accepté : Je ne m'étendrai point là-dessus, car, je suis bien sûr, qu'en restant même au-dessous de la Vérité⁷².

Catherine dans sa propagande avait procédé par étapes. Dans le milieu des *philosophes* plusieurs personnes ont été éminentes, dont un cercle appelé les *encyclopédistes* constitue cette distinction. Sémiramis de Nord souvent avait prit publiquement la défense des Lumières. Dans la lettre du 20 août 1762 de Chouvalov à Diderot, le ministre de l'Éducation de Catherine II explique que l'impératrice pense depuis longtemps à des moyens qui puissent fournir une aide à la propagation des idées des Lumières dans le monde. Lorsque l'*Encyclopédie* se mit à souffrir d'interdictions, elle proposa d'en poursuivre la publication à Riga ou dans quelque autre ville de son empire. Elle n'hésitait pas non plus à intervenir financièrement. Par intermédiaire de comte Chouvalov Catherine II, a exprimé sa volonté d'aider pour achever l'impression de l'*Encyclopédie* à Diderot et à d'Alembert. Voltaire était également sollicité pour donner son avis⁷³. Dans la lettre du 20 août 1762 Chouvalov assure ainsi Diderot que :

L'impératrice, ma souveraine, protectrice zélée des sciences et des arts, a pensé depuis longtemps aux moyens propres à encourager le fameux ouvrage auquel vous avez tant de part ; c'est par son ordre, Monsieur, que j'ai honneur de vous écrire pour vous offrir tous les secours que vous jugerez nécessaires pour en accélérer l'impression. En cas qu'elle trouvât des obstacles ailleurs, elle pourrait se faire à Riga ou dans quelque autre ville de cet empire. S'il faut de l'argent pour subvenir aux frais, parlez sans détour, monsieur⁷⁴.

Diderot semble être très satisfait de cette offre d'une tête couronnée. Dans une lettre à S. Volland du 3 octobre 1762, il lui annonce :

J'ai oublié de vous dire que j'ai reçu, il y a une quinzaine de jours, par le prince Galitsine, une invitation de la part de l'impératrice régnante de Russie,

⁷² François Pierre Pictet à Voltaire, le 30 novembre 1762, D10817.

⁷³ Comte Ivan Ivanovich Chouvalov à Voltaire, le 20 août 1762, D10664, « J'attends votre réponse avec impatience pour faire mon rapport à l'Impératrice, et remplir son désir et le vôtre. Je viens d'écrire à M^{rs} d'Alembert, et Diderot, comme étant chargés principalement de l'exécution de cet ouvrage; mais Je prends toujours recours à vous Monsieur en toutes choses ».

⁷⁴ *Correspondance inédite de Grimm et de Diderot, et recueil de lettres, poésies et fragments retranchés par la censure impériale en 1812 et 1813*, F. Chéron et L.F. Thory (éd.), Paris, Furne, 1829, p. 185.

d'aller achever notre ouvrage à Pétersbourg. On offre liberté entière, protection, honneurs, argent, dignités, en un mot tout ce qui peut tenter des hommes mécontents de leur pays et peu attachés à leurs amis, de s'expatrier et de s'en aller⁷⁵.

Mais bien évidemment, dans ce cas-là la proposition était bien calculée pour qu'on parle d'elle, car en réalité celle-ci devrait être refusée. La probabilité de continuer la publication de l'*Encyclopédie* en Russie, sans la coopération des autres auteurs, était faible et de plus, le problème a été déjà résolu. Mais l'affaire resta longtemps commentée : par exemple Voltaire dans la lettre à d'Alembert du 25 septembre 1762, se réjouissait de cette idée qui montrait la supériorité de la Russie sur la France pour la diffusion des idées des Lumières :

Eh bien illustre philosophe que dites-vous de l'impératrice de Russie ? Ne trouvez-vous pas que sa proposition est le plus énorme soufflet qu'on pût appliquer sur la joue d'un Omer ? En quel temps sommes-nous ! C'est la France qui persécute la philosophie ! et ce sont les Scites qui la favorisent ! (...) Je doute que vos engagements pris à Paris vous permettent de faire à Riga la faveur qu'on demande, mais goûtez la consolation et l'honneur d'être recherché par une héroïne tandis que des Chaumex, des Bertier et des Omer osent vous persécuter⁷⁶.

On connaît aussi la réponse d'Alembert à Chouvalov qui a été transmise à Voltaire le 2 octobre 1762 : « Oui, mon cher & illustre maître, j'ai reçu l'invitation de m^r de Shouwalow, & j'y ai répondu comme vous vous y attendiez »⁷⁷.

Scipion, accusé sur des prétextes vains
Remercia les dieux, & quitta les Romains ;
Je puis en quelque chose imiter ce grand homme,
Je rendrai grâce au ciel & resterai dans Rome⁷⁸.

Avec cette citation de *Rome sauvée ou Catilina*, d'Alembert choisit de rester en France avec l'édition de son œuvre, mais il rendit grâce et gloire à Catherine II et à la Russie.

L'étape suivante pour la réalisation de son but de propagande était l'achat de la bibliothèque de Diderot. Elle était au courant des problèmes financiers qui frappaient le milieu des élites intellectuelles depuis quelque temps, mais en 1765,

⁷⁵ Lettre de D. Diderot à Sophie Volland, le 3 octobre 1762, D. Diderot, *Œuvres*, t. V, *Correspondance*, L. Versini (éd.), Paris, R. Laffont, 1997, p. 454.

⁷⁶ Voltaire à D. Diderot, le 25 septembre 1762, D10728.

⁷⁷ Jean Le Rond d'Alembert à Voltaire, le 2 octobre 1762, D10740.

⁷⁸ Voltaire, *Rome sauvée, ou Catilina*, acte 5, scène 3.

ceux-ci commencèrent à s'aggraver. Par l'intermédiaire du baron Grimm, Catherine II a approuvé l'achat de la bibliothèque du philosophe. Ayant appris de Grimm que Diderot cherchait à vendre sa bibliothèque, Catherine II l'acheta le 16 mars 1765 pour la somme de 15 000 livres à laquelle elle ajoutait une pension annuelle de 1000 livres au titre de conservateur de ses propres livres dont elle avait l'élégance de lui laisser la disposition à vie. L'année suivante, en 1766, l'Étoile du Nord a offert à Diderot l'équivalent de salaire de cinquante années de travail ce qui en fit très riche citoyen. Après son décès, sa riche bibliothèque personnelle au nombre 29 000 volumes, fût envoyée à Saint-Pétersbourg.

Cette protection a bien servi au Catherine II cela elle fait d'imposer à l'opinion une l'image prestigieuse d'une souveraine éclairée. Le geste de Catherine II fut le sujet de discussion préférée de l'élite française. La lettre de général Ivan Ivanovitch Betzki⁷⁹ chambellan de Catherine, qui fait partie de la réponse positive de Diderot, comme de la difficile situation de ce dernier a même été publiée dans la *Correspondance Littéraire* en avril 1765⁸⁰. Dans la correspondance de ce temps-là, on peut trouver de nombreux exemples dans lesquels l'achat de la bibliothèque est mentionné. Voltaire en parle avec Damilaville, mais aussi Mme Geoffrin dans sa lettre à l'impératrice ne peut pas s'empêcher de le commenter⁸¹. À la fin du mois d'avril dans le *Journal des Dames* à la rubrique « Avis divers », l'information est reprise, parfois dans les mêmes termes que les points de la lettre de Betzki. Cette même information sera ainsi signalée dans la « Table générale pour l'année 1765 », comme « Gratification singulière de l'impératrice de Russie à M. Diderot ». C'est la première annonce imprimée de cette « gratification »⁸². Elle pourrait avoir été publiée dès le 20 avril.

Dans la *Correspondance Littéraire* de la même année à la date du 1^{er} et 15 mai, on retrouve deux épîtres, une à Catherine II écrite par Claude-Joseph Dorat,

⁷⁹ Ivan Ivanovich Bezki (1703-1795) –homme d'État, il a passé une partie de sa vie à l'étranger (1747-1762) où il a fait connaissance avec les philosophes des Lumières et les Encyclopédistes. Engagé dans les réformes éducatives, il était l'un des fondateurs de *Smolny Institut* pour les jeunes filles.

⁸⁰ F.M. Grimm, D. Diderot, *Correspondance littéraire, philosophique et critique...*, t. 4, Paris, Furne, 1829-31, p. 525 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5719205h/f258.image.pagination.r=bibliotheque>

⁸¹ P. de Ségur, *Le royaume de la rue Saint-Honoré. Madame Geoffrin et sa fille*, Calmann Lévy, Paris, 1897, p. 442-445.

⁸² R. Desné, « Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Diderot », dans *Thèmes et figures du siècle des Lumières, mélanges offerts à Roland Mortier*, Genève, 1980, p. 75-76, importante article qui présente ponctuellement le circonstance d'achat le bibliothèque ainsi que les éloges poétiques écrit pour cette occasion.

et une deuxième à Diderot dont l'auteur était Pierre L  gier⁸³ qui avait   galement pour but de rendre hommage    l'imp  ratrice. Selon premier po  te la noble action de Catherine II a m  rit   de rester dans les annales il eut   mu pendant la lecture de lettre de Betski : « Peut-on se d  fendre, en lisant cette lettre, s'  criait-il, de cette   motion d  licieuse, de cet   panouissement de l'  me que produit toujours le spectacle ou le r  cit d'une belle action ! que de m  nagements et de d  licatesse ! combien la reconnaissance est douce, quand la main du bienfaiteur se cache et ne laisse voir que le bienfait ! l'art d'obliger ainsi est un art vraiment digne du tr  ne. »⁸⁴. Deuxi  me   p  tre se finit avec une suggestion adress  e    Voltaire et    d'Alembert, pour qu'ils immortalisent le nom de l'  toile du Nord : « (...) les faits de cette reine philosophe/Dont le g  nie heureux   gale ses attraites »⁸⁵.

Diderot a compris ce geste comme une marque de grande estime et de bonheur. Il mentionne cet   v  nement dans plusieurs lettres, par exemple dans la lettre    S. Volland du 8 septembre 1765, ou    Gu  neau de Montbeillard, du 30 juin 1765⁸⁶. Dans la lettre    d'Alembert du 10 mai 1765, Diderot annonce    son ami cette bonne nouvelle :

J'avais fait proposer par Grimm    l'imp  ratrice de Russie d'acheter ma biblioth  que. Sachez-vous ce qu'elle a fait ? Elle la prend, elle me la fait payer ce que j'en ai demand  , elle me la laisse, et elle y ajoute cent pistoles de pension : et il faut voir avec quelle attention, quelle d  licatesse, quelle gr  ce, tous ces bienfaits sont accord  s ! Me voil   donc heureux, et complimentent heureux ; et ce qui me convienne beaucoup, j'ai obligation de mon bonheur    mon ami et    une souveraine qui a tout fait pour vous appeler aupr  s d'elle ⁸⁷.

Pour exprimer sa reconnaissance, il voulait   crire un po  me    S  miramis, mais finalement il demanda    un ami de l'  crire Devaines, qui montre Catherine II comme l'exemple des souveraines de cette   poque et il d  clare de l'admirer pour tout le si  cle et l'  ternit   :

(...) Je servirais mon si  cle et la post  rit  
Si, dans l'ivresse de mon z  le
Je peignais dignement, de ma f  licit  

⁸³ F.M. Grimm, D. Diderot, *Correspondance litt  raire, philosophique et critique...op. cit.*, p. 525.

⁸⁴ C.J. Dorat, *  p  tre    Catherine II, Imp  ratrice de toutes les Russies*, Paris 1765, p. 13-14.

⁸⁵ P. Zaborov, « Catherine II dans la po  sie », dans *Catherine II & Europe*, A. Davidienkoff (dir.), Paris, Institut d'  tudes Slaves, 1997, p. 203.

⁸⁶ D. Diderot, *Correspondance*, t. V, *op. cit.*, p. 497.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 491.

L'histoire touchante et nouvelle ;
Si je pouvais apprendre aux rois
QUE CATHERINE, leur modèle (...)⁸⁸.

Catherine II a fait de Diderot son ambassadeur personnel de culturel en commandant chez lui l'achat d'œuvres d'art⁸⁹. En décembre 1765, par l'entremise du prince Golitsyne, Catherine II a exprimé l'envie d'acheter ses manuscrits et elle en a reçu une réponse positive⁹⁰. En mars 1765, la réponse positive a été transmise par Betzki, chambellan de Catherine, à Grimm⁹¹. L'année suivante, le 30 octobre 1766, elle lui verse d'avance, cinquante annuités de pension, en le rendant ainsi riche⁹². L'impératrice le choisit également comme courtier en tableaux⁹³.

Pour remercier à Catherine II de tous les bienfaits dont Diderot a pu bénéficier, il se rendit finalement en Russie en 1773. Avant son départ, et en vue de son voyage, Diderot s'intéressait à la situation de la Russie.

Diderot écrivait pour la *Correspondance Littéraire* rédigé par Grimm. Les articles furent ensuite recueillis dans *L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* de son ami Raynal⁹⁴. Le premier, intitulé *Qu'il faut commencer par le commencement*, fut publié par la *Correspondance Littéraire* le 15 novembre 1772 et repris ensuite, plus nettement encore dans *L'Histoire de deux Indes* en 1774⁹⁵. Diderot y donna un large crédit à Catherine II :

À peine cette célèbre princesse avait pris les rênes du gouvernement, qu'il se répandit de tous côtés, qu'elle voulait régner sur des hommes libres. [...] Aussitôt est conçu un plan de législation, et l'on veut que ce code soit approuvé par les peuples eux-mêmes.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 710.

⁸⁹ L. Versini, « Diderot et la Russie », dans *L'influence française en Russie au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 225.

⁹⁰ L. Versini, *op. cit.*, p. 224.

⁹¹ R. Desné, *op. cit.*, voir la note 6 ; cette lettre reproduite dans V. Roth, p. 26, n'a jamais été correctement ni complètement éditée. Contrairement à ce qu'il laisse entendre dans la *Correspondance littéraire*, M. Tourneux (éd.), t. VI, p. 265, Grimm n'avait pas écrit directement à Betzki.

⁹² L. Versini, « Diderot et la Russie », *op. cit.*, p. 225.

⁹³ Voir la lettre de D. Diderot à Giéneau de Montbeillard, de Paris le 29 décembre 1766, D. Diderot, *Correspondance* *op. cit.*, t. V, p. 713-714.

⁹⁴ L. Versini, « Diderot et la Russie », *op. cit.*, p. 227.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 227 ; Diderot, *Œuvres*, *op. cit.*, p. 608, note 1.

Dans ses lettres de la période 1765-1773, le ton de la reconnaissance et de l'admiration, voir de la flatterie, est dicté à Diderot par les générosités de Catherine à son égard. Elle est la « bienfaitrice » et Diderot lui confirme l'épithète de « grande »⁹⁶ conférée par le poète Derjavine. À la « Sémiramis du Nord » ou à « l'Étoile du Nord » ou encore à la « reine de Saba » de Voltaire font écho, sous la plume de Diderot, les compliments d'avoir « l'âme de Brutus avec les charmes de Cléopâtre »⁹⁷ ou sans peur de la contradiction, « l'âme de César avec les séductions de Cléopâtre »⁹⁸.

Pour mieux comprendre l'échange entre Catherine II et Diderot pendant son séjour à Saint-Petersbourg, il nous faut s'adresser aux comptes rendus de séances qu'ils ont eues entre eux. Le titre authentique est *Mélanges philosophiques, historiques, etc., pour Catherine II* qui fut publié par Maurice Tourneux en 1899 sous le titre *Diderot et Catherine II*, par Paul Vernière en 1963 sous le titre *Entretiens avec Catherine II* et enfin en 1966 sous le titre *Mémoire pour Catherine II*. Cet ouvrage rend bien le caractère de scénario pour des séances de travail, scénario mis au net après coup et déposé aussitôt, par prudence, entre les mains de la souveraine⁹⁹. Dans les *Mélanges pour Catherine II*, on trouve tout le programme de réformes que Diderot a recommandé à Catherine au cours de son séjour. Diderot, dans son esprit, était venu en Russie pour solliciter de nouveaux adeptes (dans sa lettre à S. Volland). Le fait de venir seul dans un monde inconnu et prendre Catherine à la fois pour informatrice et pour catéchumène était une insolence géniale, comme l'a dit Paul Vernière¹⁰⁰. Mais Catherine, malgré ses lectures de Montesquieu et de Beccaria, restait une despote. Il lui fallait donc jouer et ruser avec un monde qui se refusait. Au cours de ce premier jeu de l'esprit, celui de l'impératrice et du philosophe : avec un art madré que le tête-à-tête permet, Diderot prend Catherine à son propre piège, celui de la bonhomie et de la franchise¹⁰¹.

⁹⁶ D. Diderot, *Correspondance*, op. cit., t. V, p. 709.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 1215, la lettre de Diderot à la princesse Dachkova, le 24 novembre 1773.

⁹⁸ *Ibid.*, la lettre de Diderot aux dames Volland, le 30 mars 1774.

⁹⁹ Diderot, *Œuvres*, op. cit., t. III, p. 199.

¹⁰⁰ D. Diderot, *Mémoire pour Catherine*, P. Vernière (éd.), Paris, 1966, p. XIV (introduction).

¹⁰¹ *Ibid.*

Sa condamnation répétée des despotes, même justes, fermés et éclairés ne l'empêche pas de poursuivre ses litanies à Catherine¹⁰². C'est que, toujours naïf, Diderot imagine qu'elle pourrait mettre fin au despotisme en Russie. Nous pouvons reprendre ici les mots d'A. Lortholary qui montre bien la relation entre l'impératrice et le philosophe : « Une fois auprès d'elle [Catherine II - KN], surtout, il [Diderot - KN] a son mot à dire et le dira, obstinément, courageusement, quitte à donner toutes ses idées pour des rêveries : l'impératrice l'écoute, mais sans le prendre au sérieux [...] Diderot déchaîné, c'est pour elle un spectacle »¹⁰³. De retour en Occident, Diderot annote en août 1774 *L'Instruction de l'impératrice de Russie aux députés pour la confection des lois ou Nakaz*, rédigée par Catherine en 1765 pour sa grande commission et remise par elle au philosophe : ce sont les *Observations sur le Nakaz*¹⁰⁴.

¹⁰² A. Lortholary, *op. cit.*, p. 145.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 224.

¹⁰⁴ Voir : N. Plavinskaia, « Le Nakaz et l'Encyclopedie » dans *Sciences musiques, Lumieres, Melanges offerts à Anne Marie Chouillet*, U. Kölving, I. Passeron (dir.), Ferney-Voltaire, Centre International d'Études du XVIII^e siècle, 2002, p. 603-610.

2.3. Sémiramis de Nord dans l'art de l'époque : l'image de pouvoir

Depuis longtemps les historiens ont interprété la représentation publique de Catherine II comme un calcul conscient. D. Griffiths suggère qu'elle a été d'un expert moderne dans les relations publiques, qui elle a conduit une campagne somptueuse et amélioré son image dans son pays, et à l'étranger, par une méthode de faire des illusions à l'opinion publique¹⁰⁵. M. Foucault, qui a analysé le fameux panoptique de J. Bentham, montre dans sa théorie, que l'État contemporain a utilisé son pouvoir à surveiller ses citoyens. Nous pouvons à l'opposition à cette théorie, prétendre que dans le théâtre de la politique à la fin de l'*Ancien Régime* c'était plutôt les souverains que ses sujets, dont la visibilité comptait le plus. Les monarques ont utilisé plusieurs moyens pour être perçus. Par exemple Le voyage a permis d'être vu en personne par les gens de différentes classes; la littérature panégyrique et le cérémonial à la cour les autorisa à être présente sous une forme rituelle, même en leur absence ; les portraits donnaient la possibilité d'exposer leur pouvoir politique dans une représentation souvent codée¹⁰⁶. Nous voulons montrer quelques exemples des images politiques de l'impératrice qui ont servi à sa propagande. Nous allons aussi voir quels portraits ont été exportés en Pologne et quels en France.

La méthode de Catherine II consiste à devenir l'amie des philosophes qui représentent une élite intellectuelle ainsi qu'une classe sociale qui possède une grande influence sur l'opinion publique. Elle se présente comme un monarque éclairé et veut se présenter aux yeux des philosophes comme un souverain idéal.

Pendant le voyage de Catherine II à la Crimée, parmi plusieurs invités, qui ont accompagné l'impératrice, il y avait un ambassadeur français, le comte de

¹⁰⁵ D.M. Griffiths, « Catherine the Republican Empress », dans *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, n° 21, Wiesbaden, 1973, p. 323-344.

¹⁰⁶ S. Dixon, *Catherine the Great (Profiles in Power)*, London, Pearson Education Limited, 2001, p. 41.

Ségur. Celui-ci était le résident à Saint-Pétersbourg entre 1785 et 1789. Dans ses mémoires, il a clairement écrit que « c'est elle [Catherine II – K.N.] et non le pays qui est le vrai spectacle ; elle ne va pas voir les peuples, ce sont eux qui accourent en foule sur son passage... »¹⁰⁷, et de même pour toute l'Europe cette visite a été un spectacle. Tout comme ses voyages ont été un rituel de sa représentation, également ceux qui sont venus en Russie ont été marqués par l'image bien préparée par Catherine II.

Catherine a toujours flatté le public, dans ses mémoires elle a écrit : « Je vis avec plaisir que de jour en jour gagnais l'affection du public, qui me regardait comme une enfant intéressante, et qui ne manquait pas d'esprit. (...) Je cherchais avec la plus profonde étude l'affection du public »¹⁰⁸. Après son coup d'État qui renforçait sa position, elle avait commencé à utiliser l'argument du soutien de peuple comme un outil politique, cet appui sur la nation si admirée par *les philosophes*, et l'opinion publique. Dans la lettre à son ambassadeur à Varsovie le comte Kayserling elle dit : « Il est impossible de vous décrire l'allégresse d'un peuple innombrable de me voir ici. Je ne puis sortir, ni même mettre la tête à la fenêtre, sans que les acclamations ne recommencent ; je vous écris tout ce qui me vient sous la plume »¹⁰⁹.

L'impératrice de Russie, contrairement à Marie-Thérèse, qui soulignait son attachement à sa famille et son côté féminin, avait choisi une image différente pour ses tableaux, ou elle était perçue à travers plusieurs aspects de ses activités et manifestations d'art.

A l'époque d'Élisabeth de Russie la grande duchesse Catherine est présentée sur ses portraits à la façon traditionnelle, comme une princesse, très féminine, soulignant sa beauté. Les premières représentations de la future impératrice sont celles de Louis Caravaque (1684-1754) (voir l'annexe), Cristoph Grooth (1716-1749) et Pierre Antonio Rotari, faites entre 1744 et 1761. Le peintre allemand C. Grooth a travaillé à Saint-Pétersbourg depuis 1741 jusqu'à sa mort. Il était représentant du rococo style, qui est caractéristique pour l'époque de

¹⁰⁷ L.P. de Ségour, *Mémoires ou Souvenirs et anecdotes*, t. 3, Paris, A. Eymery, 1824-1826, p. 3.

¹⁰⁸ Catherine II, *Mémoires de l'Impératrice Catherine II*, A. Herzen (éd.), Londres, Trübner et Cie., 1859, p. 36.

¹⁰⁹ Catherine à Kayserling, de Moscou, le 25 septembre 1762, SIRIO, n° 48, p. 137.

d'Elisabeth de Russie. C. Grooth était l'auteur de plusieurs représentations de Catherine (fig. 23), dont celle où on la voit avec son mari Pierre III (fig. 24). Les portraits ont été faits quand Catherine est venue en Russie, alors elle est encore une jeune princesse très féminine. Sur les deux portraits de Grooth, elle porte l'ordre impérial de Sainte-Catherine avec un ruban rouge. L'ordre était une distinction honorifique fondée par Pierre I^{er} en 1713, en l'honneur de son épouse, l'impératrice Catherine I^{re}, pour commémorer ses services rendus lors de la guerre russo-turque de 1711. La devise d'Ordre était *Pour l'Amour et la Patrie*. Dès le règne de Catherine I^{re} elle était exclusivement réservée aux dames de la noblesse, et elle était la plus prestigieuse pour les femmes. L'épouse de l'empereur, ou le tsarévitch fut désignée comme grande-maîtresse de l'Ordre. Dans la première moitié du dix-huitième siècle, cet ordre a été attribué en 1737 à Marie-Josèphe, femme de Auguste III, et à Barbara Radziwiłł, l'épouse du prince Nikolai Radziwiłł en 1742. Les insignes de la première classe étaient également la croix de la I^{re} classe et une plaque. La croix en avers présentait Sainte-Catherine d'Alexandrie avec ses attributs (des habits royaux, la roue dentée de son supplice, la palme), tenant la croix avec les lettres DSFR, qui veut dire en latin *Domine, salvum fac regem – Dieu protège le Tsar*. Sur le revers se trouve l'image d'une tour en ruine, au pied laquelle deux aigles détruisent un nid de serpents. Au-dessus de la tour il y a l'inscription: *Aequant Munia Comparis* – que veut dire – *Par ses actions elle est égale à son conjoint*. La plaque de l'Ordre était composée de huit branches, en son centre, un cercle rouge autour duquel était incité la devise¹¹⁰.

Comme nous allons voir plus loin, quand Catherine reçut l'Ordre de Saint-André Apôtre elle ne se présenta plus avec celui de Sainte-Catherine. La tsarine de Russie a reçu l'Ordre de Saint-André lors de son couronnement. C'était le premier ordre russe, tant par sa date de création encore sous Pierre le Grand, que par sa place dans la hiérarchie des ordres russes. Le tsar avait fondé cette distinction en 1698, s'inspirant des ordres européens¹¹¹. Il était réservé aux plus importants personnages de l'État, tant civils que militaires. L'insigne de cet Ordre

¹¹⁰ http://www.phaleristique.com/russie_imperiale/sainte_catherine/catherine020.htm, Cf. Arnhard Graf Klenau, *Europäische Orden ab 1700*, München, 1978.

¹¹¹ Pierre le Grand s'inspira de l'Ordre du Chardon, une distinction créée en 1503 par le roi Ecosse, qui a fait découvrir pendant son grand voyage et sa visite en Grande-Bretagne. Le choix de Saint-André Apôtre n'était pas au hasard. Selon les récits théologique il fut le premier évangéliste de la Russie, et il prêcha les Scythes, il était vénéré dans tout la Russie.

forme la croix de Saint-André et l'étoile. La croix était recouverte d'un émail bleu, sur chacune des extrémités de la croix étaient inscrites les lettres S.A.P.R. (en cyrillique : C.A.П.Р.) signifiant : *Sanctus Andreas Russiae Patronus*. Les récipiendaires de l'Ordre portaient cette croix sur un large ruban de soie bleu ciel, pour les grandes cérémonies ils portaient une chaîne en or. L'étoile se composait de huit branches, et dans son centre une médaille représentant Saint-André, avec une inscription, en cyrillique : *Pour la Foi et la Fidélité*. Sur le tableau présentant le futur Pierre III et sa femme Catherine, on voit très bien chacun avec sa plus haute distinction : Pierre avec ruban bleu de l'Ordre de Saint-André, et Catherine avec ruban rouge de l'Ordre de Sainte-Catherine.



Fig. 23. G.Ch. Grooth, *Portrait de la grande duchesse Catherine Alekseyevna*, vers 1745, huile sur toile.



Fig. 24 G.Ch. Grooth, *Portrait de la grande duchesse Catherine Alekseyevna avec son mari Pierre*, vers 1745, huile sur toile.

Pietro Rotati, au début des années cinquante, était un peintre populaire dans les cours de Vienne et de Dresde¹¹². Il fut l'auteur de deux tableaux représentant le roi de Pologne Auguste III et sa femme Marie-Josèphe, portant un ruban de l'Ordre de Sainte-Catherine. En 1756, grâce à l'invitation d'Élisabeth il

¹¹² *Biographical Catalogue of the Principal Italian Painters*, M. Fraquhar, R.O. Wornum (dir.), London, John Murray Albemarle street, 1855, p. 158.

est venu à la cour de Saint-Pétersbourg. Par la suite il fut l'auteur du portrait de profil tellement connu de Catherine, réalisé au temps de son avènement (fig. 25). Selon J. Staehlin, Catherine aimait ce tableau et c'était son meilleur portrait de profil, que Chemesov a fait graver sur cuivre le plus souvent¹¹³.



Fig. 25. P. Rottari, *Catherine II en profile*, 1762.

C'est grâce aux gravures que ce portrait devenu si populaire, et il était possible d'en faire la copie. Le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski (1764-1795), dans ses résidences à Varsovie en avait plusieurs copies, dont l'auteur, était son peintre italien de cour M. Bacciarelli (1731-1818)¹¹⁴. Le catalogue des tableaux qui a été dressé en 1795 révèle que roi de Pologne avait

¹¹³ Cit. d'après : Y. Renne, « „They Liked me at the First Glance”. Painted Portraits of Catherine II », dans *Catherine the Great, Art for Empire. Masterpieces from the state Hermitage Museum Russia*, N. Bondil (dir.), Ontario, Montreal, 2005, p.150.

¹¹⁴ *Catalogue des tableaux appartenant à Sa Majesté le Roi de Pologne en 1795*, T. Mańkowski (éd.), Wilno, 1932.

une série de portraits et miniatures réalisées par Rotari, ou d'après lui. Le catalogue mentionne deux copies et trois originaux. Au château de Varsovie, il y avait aussi un portrait de l'impératrice Élisabeth, dont l'auteur a été toujours le même - P. Rottari¹¹⁵.

Revenons à l'autre auteur de l'image de Catherine. En 1757 à la cour de Saint-Petersbourg arriva un artiste d'origine danoise V. Eriksen (1722-1782) et il est resté jusqu'à 1772. Il est devenu l'un des peintres préférés de l'impératrice. Dans une lettre écrite en 1778 au baron Grimm, elle annonce l'achat de tous ses portraits : « J'ai ordonné d'acheter chez Eriksen mes portraits, fussent-ils trente coûte qu'il coûte »¹¹⁶. Parmi cette collection il y a deux tableaux particulièrement intéressants : *Le portrait de Catherine II en face d'un miroir* (fig. 26) peint entre 1762-64, et *Le portrait équestre de la Grande Catherine, « Voyage à Peterhof »* (fig. 27). Sur ce premier, l'impératrice est présentée en double façon, de face, regardant le spectateur, et de profil dans le reflet du miroir. Catherine porte une riche robe de cour et l'ordre de Saint-André, dans sa main droite elle tient un éventail qui souligne son côté féminin, et sa main gauche indique ce reflet. Devant la glace se trouvent sa couronne et son sceptre posés sur un coussin. Par jeu de reflet on a l'impression qu'il y a trois couronnes. Nous pouvons oser dire que Catherine présente dans ce tableau sa double image à la fois féminine et masculine, qui est encore plus perceptible dans le portrait de cette artiste. L'impératrice dans ses mémoires écrit :

Si j'ose me servir de cette expression, je prends la liberté d'avancer sur mon compte que j'étais un franc et loyal chevalier, dont l'esprit était plus mâle que femelle ; mais je n'étais, avec cela, rien moins qu'homme, et on trouvait en moi, joints à l'esprit et au caractère d'un homme, les agréments d'une femme très aimable : qu'on me pardonne cette expression en faveur de la vérité de l'aveu que fait mon amour-propre sans couvrir d'une fausse modestie¹¹⁷.

Comme on l'a vu, Catherine II se considérait en quelque sorte comme un homme, sûrement pour souligner ses compétences pour régner. Stanislas-Auguste

¹¹⁵ *Catalogue, op. cit.*, n° de l'inventaire : 282, L.1., 335, 336, 337, 340, miniature, n° 7.

¹¹⁶ Lettre de Catherine II au Grimm, le 24 août 1778, SIRIO, n° 23, p. 100.

¹¹⁷ Catherine, *Mémoires, op. cit.*, p. 331.

Poniatowski, avait ce grand portrait d'elle regardant un miroir, selon l'inventaire de 1795 il se trouvait au château de Belvédère¹¹⁸.

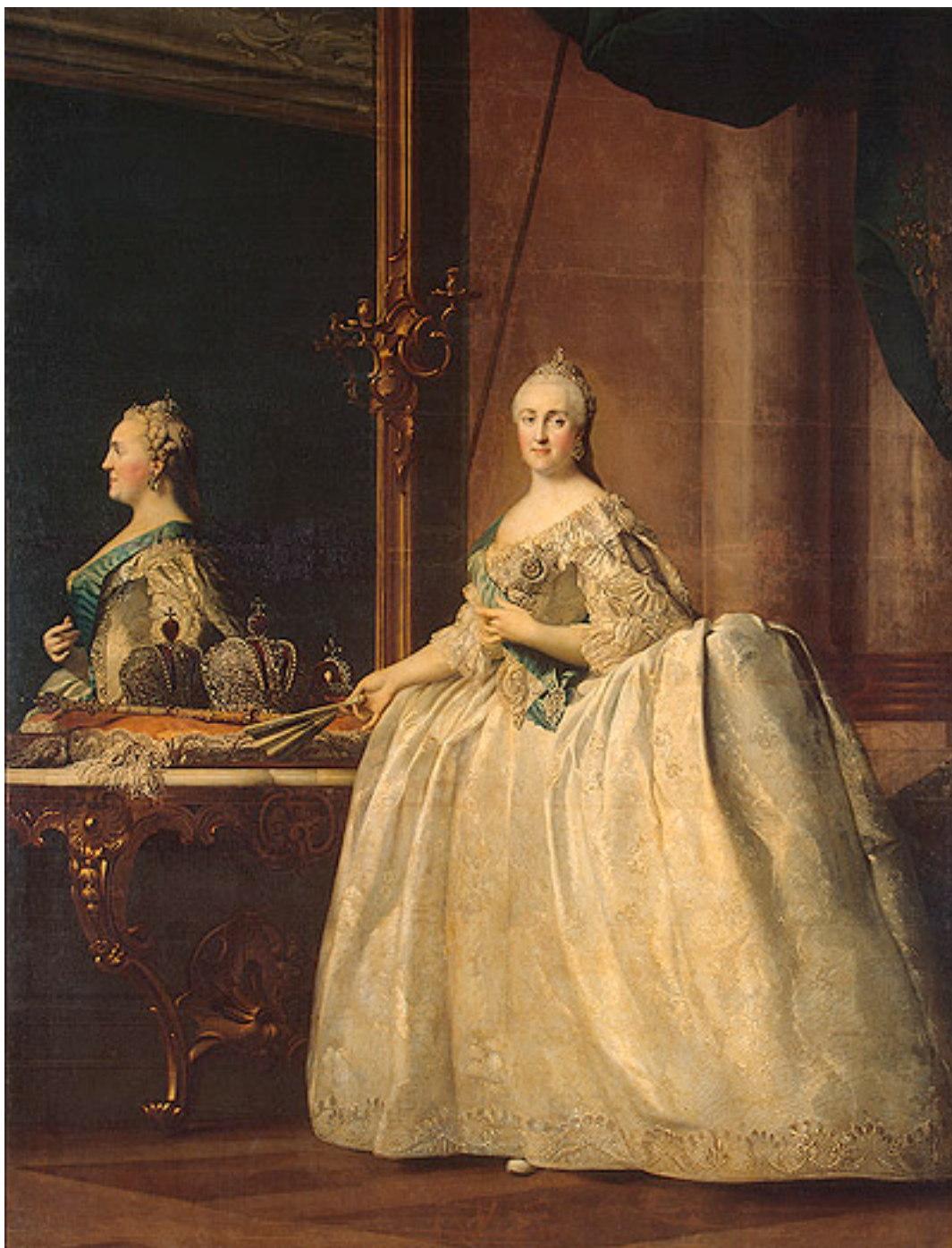


Fig. 26. V. Eriksen, *Catherine II en face d'un miroir*, 1762-1764, huile sur toile.

Le roi de Pologne avait encore dans sa collection un portrait de Catherine réalisé par V. Eriksen, mais il ne fut pas l'identifier d'après la description, puisque la

¹¹⁸ *Catalogue, op. cit.*, n° de l'inventaire : 348.

seule chose que nous dit l'inventaire c'est que l'impératrice était en habit de cour et il était en grandeur naturelle, de pied¹¹⁹.

Un autre portrait très important de Catherine fait par l'artiste danois était son portrait équestre. Il a dépeint l'impératrice en uniforme montant en homme sur un cheval blanc, symbolisant ainsi la transformation de la femme en souverain légitime. Le portrait est dénommé *Voyage à Peterhof* et il était fait après le coup d'État, mais on n'en connaît pas les dates exactes.

Ce tableau était une pure propagande. Catherine porte une tenue militaire masculine, et il semble que, par cette tenue et sa position à califourchon sur le cheval, elle veut prouver sa capacité à régner. Nous pouvons observer une grande différence entre l'impératrice de Russie et la reine de Hongrie. Marie-Thérèse qui avait dû accepter, un titre masculin, et suivre toutes les exigences traditionnelles concernant la cérémonie du couronnement, sur les portraits restait toujours très féminine, soulignait sa fécondité. Quand à Catherine II elle ose se montrer en tenue masculine assise à califourchon sur le cheval. Ce grand tableau était destiné à la salle d'audience du Palais de Peterhof, où il reste jusqu'aujourd'hui. Les voyageurs et diplomates qui ont rendu visite à la famille impériale, ont vu le portrait qui sans doute avait fait une grande impression. Catherine aimait ce tableau et en commandé plusieurs copies¹²⁰. Sans changer la composition, Eriksen varia la grandeur, le format, et les détails. Semyon Poroshin (1741-1769) le tuteur du grand duc Paul Petrovich, dans ses mémoires en 1765, a écrit que « le portrait est très semblable »¹²¹. Ce tableau rappelle un peu celle de Élisabeth I^{re}, aussi dans une tenue militaire masculine de couleur vert, ou impératrice est assis en position à califourchon (fig.31).

Comme Marie-Thérèse, Catherine II voulait s'identifier avec les coutumes de ses sujets. Elle avait deux portraits avec le chapeau traditionnel ou coiffure russe connus sous le nom *kokochnik*. L'une des représentations était faites par V. Eriksen où l'impératrice russe porte un riche collier de perles ; l'autre réalisa le

¹¹⁹ *Catalogue, op. cit.*, n° de l'inventaire : 347.

¹²⁰ Cit. après : Y. Renne, „They Liked me at the First Glance” *op. cit.*, p. 150, 154. Selon les documents de cour, Eriksen reçut un somme de 5.025 rubles pour plusieurs tableaux exécutés entre 1762-1764, et 4.000 rubles pour une copie de portrait équestre en 1765.

¹²¹ S. Poroshin, *Remarques qui servent l'histoire de Son Altesse Impériale l'empereur tsarévitch Heureux et grand-duc Paul Petrovitch, l'héritier du trône de Russie*, Pétersbourg, 1844, p. 563, et p. 279.

peintre italien Stefano Torelli (1712-1784) sur laquelle l'impératrice tient un masque (voir annexe).



Fig. 27. V. Eriksen, *Catherine II sur son cheval brillant*, après 1762, huile sur toile.

Catherine II, après son avènement a utilisé plusieurs moyens pour justifier son règne. Venant d'une famille peu importante, elle a dû trouver quelqu'un à suivre, imiter, et à qui se référer. Parmi des personnes de l'histoire Russe il y'en avait deux sur lesquelles Catherine II choisie de s'appuie : ce sont le premier, mythique souverain de l'État Russe – Riourik et le tsar qui avait rendu Russie sa gloire – Pierre le Grand. L'impératrice essaya de développer un lien direct avec Pierre le Grand, sa fille Élisabeth et la Russie. Dans les années soixante et soixante-dix, son inquiétude sur la légitimité de succession était masquée sous différentes formes. Elle fondé une galerie de sculpture faite par F. Choubine (1740-1805), de Riourik jusqu'à elle-même, sans buste de son mari Pierre III escamoté. Ses portraits dans la robe de couronnement avec le sceptre à la main étaient faits visiblement pour se référer à Élisabeth.

Catherine commandée plusieurs portraits dans les habilles de couronnement. L'un des premiers tableaux fut fait en 1762 par un peintre italien S. Torelli (fig. 28), dans l'année suivante un autre un autre était effectuer par F. S. Rokotov (1735 ? -1808) (fig. 29).



Fig. 28. S. Torelli, Portrait de Catherine dans la tenue de couronnement, avant 1762. (63-66 ?) Saint-Pétersbourg, huile sur toile.



Fig. 29. F. Rokotov, Portrait de couronnement de Catherine II, 1763, huile sur toile, La galerie d'Etat Tretyakov.

Sur tous les portraits dans la robe de couronnement, Catherine porte l'ordre de Saint-André, avec son bleu ruban, et tient dans sa main droite un sceptre, comme Élisabeth I^{re}. Même si dans les tendances du dix-huitième siècle lancées par l'école française un souverain ne portait plus la couronne, sur les portraits de Catherine II on la voit souvent sur sa tête, ce qui peut être aussi une façon de se rapprocher et suivre l'exemple d'Élisabeth (fig. 30). De plus, la couronne connue comme la Grande Couronne Impériale, avait été faite spécialement pour cette cérémonie par J. Pauzié. Elle est créée de presque 5000 diamants et de deux cordons de perles. Catherine avait ordonné de fabriquer un nouveau sceptre et un orbe richement orne¹²².



Fig. 30. L. Tocqué, *Elisabeth I^{re}*, 1756, huile sur toile, Hermitage



Fig. 31. G. C. Grooth, *Portrait d'Elisabeth Petronva à cheval suivi d'un garçon arabe*, 1743, huile sur toile, La galerie d'Etat Tretyakov.

Diana, Minerva et Astrée étaient toutes vierges. De l'époque médiévale les trois déesses souvent avaient été liées à la Vierge Marie en Europe occidentale. En effet, la virginité d'Élisabeth (*ie* l'état non marié) a contribué à un culte lui

¹²² *Catherine the Great, Art for Empire, op. cit.*, p. 12.

connectant non seulement avec le Astrée vierge, mais aussi avec la Vierge Mère de Dieu, qui rendait le bonheur de son peuple en lui conduisant paradis¹²³. L'imaginaire des déesses vierges était selon toute probabilité utilisée dans le début du règne de Catherine II comme un moyen de liaison avec Élisabeth et la dynastie des Romanov. En effet, M. Lomonosov dans son *L'Ode sur l'avènement au trône de l'impératrice Catherine II*, écrite en 1762, dépeint Sémiramis non seulement comme Minerve, mais même comme un « Élisabeth ressuscitée » qui entraînerait un état idéal¹²⁴.

Ces portraits de couronnement ont été copiés plusieurs fois et envoyés dans les différentes capitales européennes. Stanislas-Auguste Poniatowski, dans sa collection du château de Varsovie commandé pour son cabinet des Monarques Européens les portraits de sept souverains contemporains qui avaient une place spéciale dans la politique étrangère de la Pologne¹²⁵. Parmi eux se trouvait le



Fig. 32. A. Roslin, Catherine II, tard 1766-tot 1777.



Fig. 33. F. Rokotov, d'après A. Roslin, *Portrait de Catherine II*, 1780.

¹²³ S.L. Baehr, *op. cit.*, p. 39

¹²⁴ S.L. Baehr, *op. cit.*, p. 39.

¹²⁵ Parmi les souverains choisis par le roi se trouvaient : le pape Pie VI, l'empereur Joseph II, et la tsarine, quatre rois : Louis XVI, roi de France, George III, roi d'Angleterre, Gustave III, roi de Suède, et Frédéric II, roi de Prusse. Tous les portraits ont reçu des cadres surmontés et des armoires respectives.

portrait de Catherine II, peint par A. Albertandi (1732-1795), un artiste polonais lié à la cour du roi de Pologne, d'après la copie de F.S. Rokotov¹²⁶.

Dans une lettre au baron Grimm déjà citée, Catherine parle sur copie de Roslin :

Outre cela, il y a une quantité prodigieuse de mes portraits dans ma galerie, qu'on copie d'après Roeslin : chacun en aura, et quand on les aura, en sera-t-on plus gras ou plus maigre, et qu'est-ce que cela me fait qu'on les ait ou qu'on ne les ait pas ? Je vous jure que tous ceux de mes prédécesseurs sont la plupart au grenier ; j'en ai moi-même deux ou trois garde-meubles de remplis¹²⁷.

Le tableau du peintre suédois était très riche en détails, mais Catherine n'aimait pas son visage sur ce portrait et elle en avait commandé plusieurs copies, la plus connue est celle de l'atelier de F. Rokotov (fig. 33), qui a servi plus tard à A. Albertandi, le peintre de Stanislas-Auguste Poniatowski pour son Grand Cabinet (Cabinet des Monarques Européens).

Catherine, sur ce tableau, est présentée avec les regalia, elle porte la chaîne de l'Ordre de Saint-André, mais aussi un ruban orange avec trois rayures noires de l'Ordre impérial et militaire de Saint-Georges, établi par elle-même en 1769, pendant la guerre russo-turque. Ce qui nous intéresse le plus dans ce tableau c'est la présence du buste de Pierre le Grand, qui regarde Catherine, et au-dessous de cette sculpture on voit une phrase écrite en russe « Terminer ce qui a été commencé » (en russe : *nachatoe sovershaet*). Ainsi la Sémiramis du Nord se liait à Pierre le Grand, en figurant sur ce portrait comme la continuatrice de son œuvre.

Revenons au Grand Cabinet du château de Varsovie. Le décor des cabinets a été un élément important dans le programme architectural des appartements royaux. En 1780 dans un livre de l'architecte et théoricien de l'architecture N. Le Camus de Mézières (1721-1789), *Le Génie de l'architecture...* il décrit les règles de construction : « Cet endroit sera parqueté ; si l'on y veut de la richesse et qu'on ne craint pas la dépense, des compartiments en bois précieux et en ébénisterie y

¹²⁶ Mais l'original de ce tableau est attribué à A. Roslin (1718-1793). Cf. *Catalogue, op. cit.*, n° 1971-1975 ; A. Król, *Zamek królewski w Warszawie. Wybór i opis cenniejszych zabytków i dzieł sztuki*, Kraków, 1926, p. 30.

¹²⁷ Lettre de Catherine II au Grimm, le 24 août 1778, SIRIO, n° 23, p. 100.

poudroient convenir... »¹²⁸. Le caractère de cette pièce était assez particulier, et chaque chose avait sa place et sa destination, rien n'était laissé au par hasard, plus loin dans le livre on lit : « Mais, encore une fois, pour bien prendre le caractère et le genre de la pièce dont il s'agit, il faut que le tout soit arrangé de manière, qu'il semble ne pouvoir être autrement »¹²⁹. Pendant le règne de Stanislas Auguste en 1772 le projet du cabinet a été dressé par J. Fontana¹³⁰. Au cours des années 1783-1786, J.B. Plersch a exécuté une nouvelle décoration de l'intérieur. Dans le cadre du Grand Appartement, le roi l'a fait aménager comme une annexe à la Salle du Trône, en lui donnant un caractère proche du « Grand Cabinet » français, dédié aux monarques européens contemporains¹³¹.

L'idée de consacrer une des pièces dans la résidence royale pour les monarques contemporaines pour un souverain, a été pratiquée dans les autres cours européens. Même Stanislas-Auguste envoyé son portrait à Versailles et à Stockholm, sauf que dans le cas de château du Varsovie l'idée était d'avoir juste le portrait de ces monarques qui ont été liées à la Pologne, et pas une galerie des monarques régnant à l'époque¹³².

Le tableau d'A. Albertandi, a été placé dans un endroit particulièrement exposé, au-dessus d'une cheminée. Directement au-dessus des portraits ont été peintes des présentations associées aux emblèmes ou armoires nationales. J.B. Plersch, l'architecte de ce cabinet, mis en valeur l'entourage du portrait de Catherine II.

Au sommet, à la place des symboles astraux, se trouve une figure de la Renommée (la Fama), déesse mythique qui rend immortels les héros, en ne faisant jamais mourir leur mémoire. La renommée était la gloire acquise par les

¹²⁸ N. le Camus de Mézières, *Le génie de l'architecture, ou l'analogie de cet art avec nos sensations*, Paris ; 1780, p. 158.

¹²⁹ *Ibid.*, p.160.

¹³⁰ Une idée d'avoir une pièce dans le cadre d'appartement où roi pourrait avoir le portrait des monarques a été née au début de règne de Stanislas-Auguste. D'après A. Rottermund ce caractère devra avoir une chambre des portraits, selon le projet de V. Louis. Selon la conception de 1765, la place principale dans cette pièce, devra être attribuée au portrait de Catherine II, mais le projet dans cette version a été abandonné.

¹³¹ A. Rottermund, *Zamek warszawski w epoce oświecenia. Rezydencja monarsza funkcje i treści*, [Château à Varsovie à l'époque des Lumières. La résidence monarchique fonctionnement et le contenu], Warszawa, 1989, p. 263.

¹³² Dans la lettre de Madame Geoffrin du 17 décembre 1770 au roi de Pologne, on lit : « On a bâti à Versailles un Hôtel des affaires étrangères, ou il y a une galerie où sont tous les portraits des monarques régnants », *Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Madame Geoffrin (1764-1777)*, Paris, 1875, p. 389. Cf. A. Baschet, *Histoire du Dépôt des archives des affaires étrangères*, Paris, 1875, p. 328-330.

nombreux actes de bienfaisance envers sa famille, ses sujets et la patrie¹³³. La figure de la Gloire louait le gouvernement de la tsarine. Au-dessous des allégories, il y avait, comme près de tous les portraits, l'emblème national (l'aigle à deux têtes). Au-dessous du portrait de Catherine, il y avait une représentation de l'impératrice comme une fondatrice de la loi (fig. 39). Sur le portrait elle était penchée sur un livre portant le titre *Instruction de Catherine II pour le Nouveau Code*, devant elle on voit encore une fois buste de Pierre le Grand. Le tableau était couronné de feuilles de palmier. Sur les deux côtés de portrait, il y avait deux grues, symboles du devoir royal de veiller sur son peuple. Au-dessus dans mandorle, du côté gauche figure Minerve, à côté droit Calliope – la muse de la poésie, en référence aux nombreuses compositions littéraires de Catherine¹³⁴. Plus haut le symbole de la sagesse – la chouette.

L'image de Catherine présentée dans ce cabinet, a été sûrement une glorification de l'impératrice, car Stanislas-Auguste Poniatowski a lui attribué les vertus royales cardinales: la sagesse (Minerve), la force (Hercule), et une mission royale importante, qui est de veiller à la paix des citoyens – la grue.

Pendant tout son règne, la Sémiramis de Nord fut très fascinée par l'antiquité. L'un des personnages favoris de Catherine II était Minerve, la déesse de la guerre, la sagesse, et la patronne des artisans. L'image de Minerve est venue à la Russie dans le temps de Pierre le Grand, comme symbole « de la force d'État et de la vertu militaire ». Elle était souvent utilisée dans les portraits allégoriques d'autocrates dirigeants féminins dépeints comme Minerve – Catherine I, Anna Ivanovna, Elisabeth Petrovna.

En janvier 1763 à Moscou, Catherine II présida à une parade de trois jours liée à son couronnement. F. Volkov (1729-1763), directeur de cette cérémonie donna à Catherine le rôle de Minerve Triomphante, qui éclaire l'obscurité et vainc l'ignorance. Ce fut le commencement de l'association durable entre l'impératrice et Minerve dans le rôle de législateur éclairé. L'image de cette déesse grecque fut utilisée à plusieurs reprises, par exemple dans le *Nakaz*, dans l'édition de 1770, en quatre langues.

¹³³ C. Ripa, *Ikonologia*, Kraków, 1992, p. 16.

¹³⁴ A. Rottermund, *Zamek warszawski w epoce oświecenia*, op. cit., p. 185.

Ce motif a été utilisé par le peintre italien T. Stefano dans le tableau intitulé : *Catherine la Grande comme une Minerve, entourée par les muses* (voir l'annexe) peint à la fin des années soixante et dans sa *Minerve triomphante* de 1772 qui était une allégorie de victoire sur les Turcs et les Tatares pendant la guerre de 1768-1774. Sur les deux portraits l'impératrice est présentée comme Minerve triomphante portant un casque et entourée par des figures allégoriques et, sur le deuxième tableau, par ses plus proches collaborateurs : les frères Orlov, P. I. Panin, N. V. Repnin, P. A. Rumiantsev. Un autre tableau, encore plus somptueux et riche dans les métaphores fut réalisé en 1767 par un peintre italien G. Guglielmi (1714-1773). Sur son *Apothéose du règne de Catherine II* l'impératrice fut dépeinte comme une « déesse terrestre » venue de ciel. Sa figure s'enlise dans la composition qui est plutôt une grande peinture allégorique, qu'un portrait de l'impératrice.

L'identification d'impératrice comme Minerve du Nord a été autant populaire en Pologne qu'en France. Dans la Grande Salle, Stanislas-Auguste a fait appel aux quatre principes fondamentaux du bon gouvernement, incarnés par quatre statues de marbre, qui sont disposées en couple : Apollon et Minerve (sculptées par A. Le Brun) d'une part et la Paix et la Justice de l'autre. Minerve a été la déesse de la sagesse, protectrice de la justice mais aussi la patronne de la guerre, pour cette raison elle est souvent représentée en casque. Apollon était le dieu qui rassemblait les qualités du souverain comme la sagesse, la justice, la passion pour l'art de la poésie, et la science, la capacité de créer l'harmonie et l'ordre. Sur les traits des visages d'Apollon et de Minerve nous pouvons discerner ceux de Stanislas-Auguste et de Catherine II¹³⁵. Par cette assimilation, le souverain sur la terre prend les vertus des dieux de l'Olympe.

En France, Voltaire attribua plusieurs surnoms à Catherine II, comme par exemples : Minerve du Nord, tant dans sa correspondance, que dans ses œuvres littéraires¹³⁶. Par une lettre du 21 septembre 1777, nous apprenons qu'il a reçu une suite de médaillons où Catherine est représentée en Minerve : « Je reçois dans ce moment une suite de médaillons depuis Ruzick [Rourick – KN] jusqu'à

¹³⁵ A. Rottermund, *Zamek warszawski*, op. cit., p. 207 ; A. Król, *Zamek królewski* op. cit., p. 134-137.

¹³⁶ Dans sa correspondance Voltaire appelle Catherine II Minerve plusieurs fois par ex. : Voltaire à F.P. Pictet, D 11296, Voltaire à Catherine II : D12973, D 20807, Voltaire à I. I. Chouvalov D15981, et Frédéric dans la lettre à Voltaire D12803.

l'immortelle Catherine. Elle est gravée en Minerve avec un casque et une cuirasse »¹³⁷. En 1769, Voltaire écrit un poème d'édification à la tsarine de Russie, à l'occasion de la prise de Choczim par les Russes qui se finit ainsi :

O Minerve du Nord ! Ô toi, sœur d'Apollon !
Tu vengeras la Grèce en chassant ces infâmes,
Ces ennemis des arts, et ces geôliers des femmes.
Je pars ; je vais t'attendre aux champs de Marathon¹³⁸.

¹³⁷ Voltaire à Catherine II, le 21 septembre 1777, D20807.

¹³⁸ Voltaire [1769], *Stances à l'Impératrice de Russie, Catherine II* (Œuvres complètes de Voltaire, éd. L. Moland Paris, Garnier, 1877-1885, tome 8, p. 533, XXVIII, À l'Impératrice de Russie Catherine II.

L'art et littérature français ont glorifié la personne de Catherine II en présentant dans une atmosphère de « divinité » de solennité, soulignant qu'après Catherine I^{re}, Élisabeth Petrovna elle était la troisième des déesses sur le trône. Les artistes russes et français comme Lomonossov, Soumarokov, Fontenelle, Dorat et Voltaire, dans ses odes, les épîtres, et les éloges ont comparé systématiquement les trois impératrices à Bellone, Minerve, Sémiramis, et la reine Thalestris des Amazones. En France au début des années soixante-dix à l'initiative du comte A. Stroganov (1733-1811)¹³⁹ un artiste français, J.P.A. Tassaert (1727-1788), fit une composition en sculpture de *Catherine II comme Minerve*. Stroganov ordonna que



Fig. 34. Grand duchesse M. Fyodorovna, Camé : Catherine II en tant que Minerve, 1789.

(Sophie-Dorothee de Wurtemberg 1759-1828) réalisa en 1789 une came de Catherine II en tant que Minerve (fig. 34).

le visage de déesse ressemble à celui de l'impératrice. Sur le piédestal de la sculpture, cette inscription a été gravée : *Quaerebat Minervam sculptor, Catharinam invenit* (un sculpteur cherchait Minerve, il a trouvé Catherine). L'impératrice était fort engagée dans la propagation de son image de Minerve du Nord. Elle commanda une collection des camées qui la présentaient en tenue de

cette déesse. Sa deuxième belle fille la grande duchesse Maria Fyodorovna

Nous connaissons sa représentation couronnée par la déesse Victoire, au moment où elle instruit ses grands enfants, et quand elle couronnée avec lauriers le prince Potemkine, tous faits par des frères Guillaume et Charles Brown¹⁴⁰. Parmi les œuvres qui sont une identification de l'impératrice comme Minerve était la médaille commémorait son ascension sur le trône (fig. 35). Elle est représentée en armure et un casque, couronnée par un attribut de déesse de la sagesse – la chouette qui n'est pas accidentel. La médaille a été faite par Johann Georg

¹³⁹ Le comte A. S. Stroganov (1733-1811) – fut un homme d'Etat russe, membre du Conseil d'Etat, sénateur, collectionneur et philanthrope. Personne très cultivée, il a fait une grande partie de ses études à l'étranger aux Universités de Berlin, Hanovre, Genève, Paris, Bologne. Il a reçu la dignité du comte palatin de la part de l'empereur François I^{er}.

¹⁴⁰ Voir : *Catherine the Great, Art for Empire*, op. cit., p. 56-57.

Wäechter (1724-1787)¹⁴¹ un médailleur allemand dans les services de l'impératrice. Sur le revers on voit l'impératrice assise dans un fauteuil appuyée sur une table, elle a une attitude s'une personne fort. Devant elle la Russie et Saint-Georges lui présentant le sceptre et la couronne, pendant qu'un ange lui montre la Providence dans un nuage. L'inscription en russe : *Par la grâce de Dieu Catherine II*, sur le revers : *Ceci est ton salut*. Catherine a envoyé une copie en or à Voltaire et à D. Diderot. Ces portraits ont été également insérés dans des couvercles de tabatières et donnés au principal acteur de la révolte en 1762¹⁴².



Fig. 35. Médaille faite à l'occasion de l'avènement au trône de l'impératrice Catherine II, J. G. Wäechter, Catherine II comme Minerve, 1762¹⁴³.

Vers 1790 un peintre et architecte français, Louis-Jean Desprez (1743-1804) qui restait à la cour de Gustave III en Suède offert à Catherine des projets pour la construction d'un superbe Temple d'Immortalité dédié à elle-même. À l'intérieur de ce Temple ; il y avait une place pour un monument représentant Catherine II sur un char, en guise de Minerve, montrant sa gloire.

La succession au trône de Catherine II était ainsi visuellement affirmée par les membres de la famille de Romanov : Pierre le Grand, sa femme, et sa fille,

¹⁴¹ L. Forrer, *Biographical Dictionary of Medallists coin-, gem-, and seal-engravers, mint-masters, etc. Ancient and Modern, with references to their works*, B.C. 500 - A.D. 1900, t. VI, London, Spink and Son, 1916, p. 339. Johann Georg, avait un frère plus jeune : Georg Christian (1729-1789), il fut aussi un médailleur de cour de Saint-Petersbourg à partir 1771, avant il résida à Mannheim et réaliser les médailles de la couronnement de Catherine I, de J.J. Rousseau et de Voltaire en 1769, voir : *ibid.*, p. 338.

¹⁴² *Catherine the Great, Art for Empire*, *op. cit.*, p. 162, 167, 297.

¹⁴³ Une photo d'après un livre : P. Ricaud de Tiregale, *op. cit.*, p. 92, voir note 3.

même que il n’y avait pas aucun lien familial entre ces derniers et l’impératrice¹⁴⁴. Catherine II était présentée comme un nouveau Pierre le Grand, un idéal, un héros, et un homme d’État modèle. Elle a constamment déclaré qu’elle poursuivrait son travail, ce qui signifiait la reprise de ses stratégies en politique étrangère et domestique, pour créer un empire avec un fort gouvernement et une économie bien développée.



Fig. 36. L.J. Desprez, *Dessin de Temple d'Immortalité, vue d'intérieur avec un monument de Catherine II en tant que Minerve*, vers 1790.

Catherine s’intéressait aussi à l’histoire de la Russie. Dans une de ses premières œuvres écrites, le code de loi intitulé *Nakaz* rédigé en 1767, elle a souligné que la Russie est une puissance européenne. Plus tard, elle se mit à écrire les articles et essais dans un périodique satirique *Toutes sortes de choses* [*Vsiakaia vsiachina*] établi en 1769. Habituellement, elle a utilisé le pseudonyme de « babuschka » ou grand-mère¹⁴⁵. Ensuite dans les années soixante-dix elle

¹⁴⁴ Y. Renne, „They Liked me at the First Glance” *op. cit.*, p. 152.

¹⁴⁵ Cf. M.C. Levitt, « Catherine the Great and translation. Selections from „Odds and Ends” », p. 3-10, 10-27, in *Russian Women Writers*, Ch. D. Tomei (éd.), Rutledge, 1999.

commencé à écrire des pièces théâtrales, au début les comédies et une trilogie antimaçonnique.

Après la période des comédies, elle adopta un ton plus sérieux, et a produit trois « représentations historiques », racontant l'origine mythique de la Russie et le règne de Riourik, Oleg et Igor. Sur ces trois pièces uniquement la seconde *Les débuts du gouvernement d'Oleg* (*Nachal'noe upravlenie Olega* 1786) a été mise en scène, et apportée un grand succès. La première — *De la vie de Riourik* (*Iz zhizni Riurik*) a été publiée à plusieurs reprises, et la troisième — *Igor*, n'a jamais été terminée. Comme Catherine l'admet sur la première page de ces pièces de théâtre, elle était avant tout inspirée par Shakespeare¹⁴⁶.

Catherine évoquait les temps mémorables de l'histoire de la Russie. Audacieusement, elle a choisit l'époque où la Russie divisée, victime de l'anarchie et du désordre, demandait que des chefs étrangers viennent la gouverner. Pour écrire l'histoire de Riourik, Catherine a utilisé plusieurs sources, d'ou la plus importante était la Chronique du XII^e siècle de Nestor, intitulée *Le Chronique du temps jadis*. Elle-même intéressée par le passé de la Russie a écrit trois ans auparavant de la publication sur Riourik « Les notes sur l'histoire de la Russie » (*Zapiski kasatel'no rossiiskoiistorii*). Les notes avaient été publiées anonymement en deux parties en 1783, et 1784 dans un journal de *Sobesednik lyubitelyei rossiiskogo slova*¹⁴⁷ et republiées dans les années 1787-94¹⁴⁸.

L'impératrice était consciente de l'importance de un passé glorieux pour l'empire russe. Elle a ainsi donné une impulsion à la recherche historique, non seulement en favorisant la publication de V. N. Tatichtchiev¹⁴⁹ et les œuvres de Lomonosov, mais aussi par la promotion d'une collection historique¹⁵⁰. L'impératrice ne voulait pas seulement éduquer l'histoire à ses sujets, mais elle

¹⁴⁶ Dans le sous-titre Catherine souligne que ce sont : *Imitations de Shakespeare, sans l'observation des règles ordinaires du théâtre*.

¹⁴⁷ G. Moracci, "Performing history: Catherine II's Historical Dramas", dans *Eighteenth-Century Russia: Society, Culture, Economy*, R. Bartett, G. Lehmann-Carli (éd.), Berlin, 2007, p. 121.

¹⁴⁸ L. Donnels O'Malley, *The Dramatic Works of Catherine the Great. Theatre and Politics in Eighteenth-Century Russia*, Aldershot, Ashgate, 2006, p. 140.

¹⁴⁹ V.N. Tatichtchev (1686 -1750), un historien et ethnologue, l'auteur de l'Histoire Russe datant des temps les plus anciens, publiée par G. F. Müller après sa mort en 4 volumes entre 1768-1784.

¹⁵⁰ G. Moracci, *op. cit.*, p. 130.

essayait également de la réécrire¹⁵¹. Elle avait à sa disposition plusieurs ouvrages et sources, qui lui ont permis de s'appuyer sur celle qui lui convenait le plus. Dans une lettre au baron Grimm du 25 mai 1795 elle raconte ses « aventures littéraires » :

[...] n'osant mettre mes conjectures sur Rurik dans l'histoire, parce qu'elles n'étaient fondées que sur quelques mots cachés par Nestor dans sa chronique et sur le passage de Dalin dans son histoire de la Suède, et lisant alors Shakespeare en allemand, il me prit fantaisie de mettre en drame, l'année 1786, mes conjectures, et on l'imprima¹⁵².

La pièce sur l'histoire de Riourik fut publiée en 1786 par l'Académie des Sciences russe (*Imperatorskii Akademii Nauk*), et aussi paru dans le « Théâtre Russe » (*Rossiiskii teatr*) de C. Dashkova en 1787. Plus tard les traductions furent imprimées en allemand et en français en 1792 et 1793¹⁵³. Pour diffuser ses œuvres littéraires, l'impératrice a régulièrement informé Grimm à propos de son travail, comme par exemple dans une lettre du 24 septembre 1786 où elle écrit : « J'ai gagné il y a trois ans, la toux à force d'écrire ; à présent je n'écris plus : j'ai fait dix comédies ; j'en suis à la onzième, mais cela n'est pas travailler [...] tout cela n'est rien ; c'est avec cela l'histoire de la Russie qui me faisait tousser »¹⁵⁴.

Catherine II choisit l'histoire de Riourik pour plusieurs raisons, dont la plus importante fut la similarité entre eux. Tout comme Riourik, avait été un monarque non-Slave invité en Russie, ainsi Catherine II – une princesse allemande accédée au trône de Russie, après un coup d'État. Les deux s'étaient vue confier le pouvoir. Considérant cela, et le fait que le soulèvement de Pougatchev de 1773-1774 fut dirigé par un rebelle, on peut affirmer que Catherine II s'identifia avec Riourik, plus qu'avec d'autres figures du passé de la Russie¹⁵⁵. De plus, Catherine II fit de Riourik un héros en contraste du prince Vadim, le rebelle et le petit fils du Prince de Novogrod – Gostomyls. Il était clair que l'impératrice voulait donner à

¹⁵¹ Lorsque Catherine II a décidé d'écrire l'histoire de la Russie ancienne, elle avait à sa disposition les trois volumes imprimées de « Histoire de la Russie depuis les premiers temps » (*Istoriia rossiiskaia s samykh drevneiskikh vremen* 1768-1784) de V. N. Tatichtchev. Dans son œuvre il a raconté les débuts du règne de Riurik basés sur la Chronique de Nestor (*Nachalnoe letopis*), mais aussi sur ses manuscrits en particulier le passage de soi-disant *Ioakimovskaia letopis*. C'était une chronique découverte par V. N. Tatichtchev en 1748, qui selon lui était un vieux et authentique document russe, dont il l'a incus dans la rédaction de son ouvrage.

¹⁵² Lettre de Catherine II au baron Grimm, le 25 mai 1795, SIRIO n° 23, p. 639.

¹⁵³ L. Donnels O'Malley, *op. cit.*, p. 140.

¹⁵⁴ Lettre de Catherine II au M. Grimm, le 23 juillet 1786, SIRIO XXIII, p. 382.

¹⁵⁵ A.B. Wachtel, *An Obsession with History: Russian Writers Confront the Past*, Stanford, 1994, p. 26.

Riourik les qualités d'un chef d'État : la bravoure, l'esprit politique, la générosité et la justice. Catherine proposait cet idéal à l'admiration nationale, de même que Shakespeare exaltait Henri V¹⁵⁶. C. Scharf, son biographe allemand, fournit une analyse détaillée des échos favorables, dont l'interprétation d'événements pouvait lier Catherine à la maison de Riourik¹⁵⁷. De plus, par cette interprétation Catherine II se présente comme une partisane de la théorie de Norman¹⁵⁸ propagée par le groupe de chercheurs allemands qui ont soutenu cette conception. Les pièces de théâtre de l'impératrice illustrent allégoriquement ce que sa propre histoire pouvait suggérer : qu'un étranger pourrait être parfaitement habilité à régner sur la Russie, en supposant que cet étranger fût un souverain éclairé.

Catherine II, après son avènement, avait accusée Pierre III d'être indigne petit-fils de Pierre le Grand. Pendant le règne d'Elisabeth elle s'entoure avec les personnes qu'en admire la politique de tsar par exemple N. Panin et A. Bestoujev-Rioumine. Malgré utilisation d'image de Pierre I^{er} elle était fascine par l'histoire de la Russie et portait une grande estime surtout pour Alexis I^{er} et prince Saint Vladimir de Kiev.

L'affinité entre la nouvelle impératrice et le Pierre le Grand, compte tenu de la prise illégale du pouvoir, a été affichée par les poètes et les artistes dans leurs œuvres. D'abord et avant tout, en référence à l'inscription sur la base de la statue équestre de Pierre le Grand d'E.M. Falconet (1716-1791), et sur le portrait de cérémonie fait par A. Roslin (voir plus haut). L'inscription était d'un côté en latin : « PETRO PRIMO – CATHARINA SECUNDA MDCCLXXXII », et de l'autre, la même phrase mais en russe en cyrillique. En 1764 Catherine II décidé d'ériger une statue équestre à Pierre le Grand dans sa ville – Saint-Petersbourg. Son secrétaire I.I. Betzky annoncé le concours pour le monument. Parmi plusieurs sculpteurs, très éminents et connus de France comme J.B Pigalle (1714-1785), ou J.F. Saly (1717-1776), Catherine II a choisi E.M. Falconet. Son avantage résidait dans son excellente réputation, mais aussi dans son projet conforme aux vues de l'impératrice. De plus, Catherine était au courant de ses connexions avec *les*

¹⁵⁶ A. Lirondelle, *Shakespeare en Russie 1784-1840 Etudes de littérature comparée, thèse complémentaire pour le doctorat en lettres*, Paris, Hachette, 1912, p. 44.

¹⁵⁷ C. Scharf, *Katharina II Deutschland und die Deutschen*, Mainz, 1996 p. 252-253.

¹⁵⁸ Il existe plusieurs théories sur l'origine de Riourik. La théorie qui soutienne Catherine II fut avancée en XVI^e siècle, par un ambassadeur de l'Autriche en Russie. Elle fut défendue par Lomonossov et consiste que le mythique prince russe fut venu de terrain de Scandinavie.

philosophes de Paris et s'est rendu compte que ce choix aiderait à propager son image non seulement comme une patronne des arts, mais en tant que mécène l'effervescence intellectuelle du Siècle des Lumières¹⁵⁹. En avril 1765, D. Diderot recommanda à l'impératrice son ami E.M. Falconet pour qu'il soit le créateur de la sculpture que Catherine II voulait ériger en hommage du tsar. Catherine II sans hésitation signa un contrat pour le sculpteur après avoir reçu le soutien du prince D.A. Gotsyn, ministre plénipotentiaire de Russie à Paris. Cette proposition fut acceptée et E. Falconet alla en Russie en septembre 1766 où il réalisait pendant douze ans la fameuse sculpture de Pierre le Grand qui rendait aussi hommage à son initiatrice, et la liait au célèbre tsar. Le sculpteur travailla avec son ami et élève, une artiste française Marie-Anne Collot, qui fait le visage du prédécesseur de l'impératrice.

Pendant le déplacement de la roche, de grandes quantités d'argent et de l'ingénierie ont été inventées. En même temps que fut le transport inoubliable les sculpteurs ont travaillé pour gagner du temps¹⁶⁰. Le symbolisme de l'inscription bilingue était très transparent, dans la Russie de Catherine : pour cette raison le côté Byzantin et le côté latin occidentale furent faits à égalité. Même l'orientation géographique des chacune de version est symbolique. L'inscription en russe est sur le côté l'est, et celui en latin face à l'ouest¹⁶¹. Dans une lettre à Grimm Catherine lui répondit sur les critiques par rapport à l'inscription : « Critiquez le *Petro Primo Catharina Sceunda*. C'est moi qui l'ai voulu ainsi, parce que j'ai voulu qu'on sût que c'est moi, et pas sa femme »¹⁶². Partout en Europe, cette histoire fut transmise et embellie, en apportant le triomphe attendu à Catherine II, qui se hâta pourtant de faire frapper des médailles pour illustrer son exploit.

En 1782, une médaille faite par J. G. Waechter, fut frappée à l'occasion de l'inauguration du monument de Pierre le Grand. Le buste de Catherine II laurée, à gauche, avec la signature « B » sous l'épaule vient de P. Bobrovshikov. Sur le

¹⁵⁹ A.M. Schenker, *The Bronze Horseman. Falconet's monument to Peter the Great*, Yale University Press, New Haven et London, 2003, p. 80.

¹⁶⁰ En 1768 un vaste monolithe de granite pesant dix-huit cents tons, a été découvert sur la rive du nord du golfe de Finlande. Les paysans locaux l'ont appelé la Pierre Tonnerre, à cause d'une fissure apparemment causée par la foudre. La pierre était une heure à cheval de la ville, mais il a pris deux ans pour atteindre le Square de Sénat. Il a été transporté sur un terrain gelé en hiver. C'était probablement la plus grosse pierre jamais déplacée par l'homme, (voir : *Catherine the Great, Art for Empire, op. cit.*, p. 44).

¹⁶¹ A.M. Schenker, *op. cit.*, p. 293.

¹⁶² Lettre de Catherine II au Grimm, le 9 mars 1783, SIRIO n° 23, p. 272.

revers on voit le monument de Pierre I^{er} le Grand sur son bloc de granit, à l'exergue légende et (date) ; signature I. G. W. F. Pendant les années de travail et encore après on publia plusieurs illustrations pour documenter cette grande entreprise réalisée pour rendre hommage à Pierre le Grand et à Catherine II. La tradition de glorification Pierre le Grand, fortement présente à l'époque de Elisabeth a du avoir ses continuations pendant le règne de Sémiramis de Nord. Ce statu de E. Faconet était un couronnement de la formulation d'image de Catherine en tant que continuatrice de son œuvre. Prince de Ligne relate, dans le portrait dresse à son hommage, que elle avait toujours en voyage la tabatière avec un portrait en miniature de tsar. Sur l'utilité de cette objet elle aurait lui dit : « C'est pour que je me demande a moi-même a chaque instant de la journée : qu'ordonnerait-il, que défendrait-il, que ferait-il, s'il étoit a ma place ? »¹⁶³.



Fig. 37. C. Pelard, Médaille commémoratif frappe a l'occasion d'érection de la statu de Pierre le Grand, 1780.

Catherine II, après avoir stabilisé sa position comme souveraine, attira l'attention de toute l'Europe sur ses réformes législatives. Catherine II, en décembre 1766, décidait de convoquer une « Commission pour l'élaboration d'un nouveau projet de Code des Lois ». Il s'agissait d'une assemblée de députés élus par toutes les catégories de la population pour mettre à jour, compléter et rénover l'ensemble des lois russes non remaniées depuis l'*oulujenié* de Alexis I^{er} Mikhaïlovitch en 1649¹⁶⁴. On peut croire que c'était la réalisation des idées des

¹⁶³ Prince de Ligne, « Portrait de feu Sa Majesté Impériale de toutes les Russies. » dans *Œuvres choisies du maréchal Prince de Ligne*, M. de Propiac (éd.), Paris, chez J. Chaumerot, 1809, p. 391.

¹⁶⁴ A. Monnier, *Un publiciste frondeur sous Catherine II Nicolas Novikow*, Paris, Institut d'Études Slaves, 1981, p. 28.

Lumières, avec l'alliance de la république avec l'autocratie. Sa fameuse « L'instruction de Sa Majesté Impériale Catherine II, pour la commission chargée de dresser le projet d'un Nouveau Code de Loix » en russe *Nakaz* (1765-1767) avait pour le but la régularisation de nombreuses affaires civiles et pénales selon l'esprit de la philosophie des Lumières. Ses principaux inspirateurs, pour la rédaction de ce document, étaient Montesquieu avec son essai philosophique *De l'esprit des lois*, ainsi que la grande *l'Encyclopédie*, de Diderot et d'Alembert, et enfin le juriste italien C. Beccaria avec son *Dei delitti e delle pene* (1764)¹⁶⁵. L'« Instruction » ainsi que les lois sont restées dans l'état de projet.

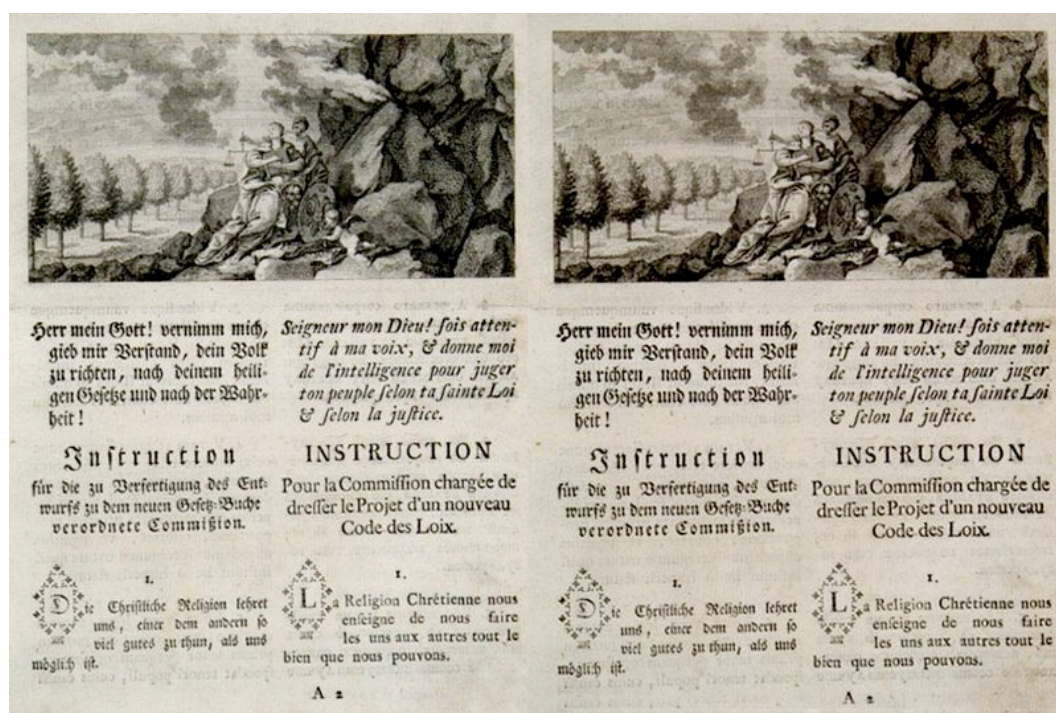


Fig. 38. Le premier page en russe, latin, allemand, et français de *L'instruction de Sa Majesté Impériale Catherine II Pour la commission chargée de dresser le projet d'un Nouveau Code de Loix* (*Nakaz*), 1770.

Ce document composé de vingt chapitres subdivisés en cinq cent vingt-six articles, empruntait la grande majorité de ses thèses, souvent mot par mot, à Montesquieu et à Beccaria¹⁶⁶. Sa première partie, publiée à Moscou le 30 juillet

¹⁶⁵ Sur Beccaria voir : S. Salomowicz, *Lektura Dei delitti e delle pene Cesarego Beccarii (1738-1794) w dwusetlecie zgonu autora dzieła*, dans *Z wieku Oświecenia, studia z dziejów prawa i polityki XVIII wieku*, Toruń, 2002; S. Salomowicz, *Cesare Beccaria (1738- 1794) reformator prawa karnego i jego epoka*, Toruń, 1995.

¹⁶⁶ A. Monnier, *op. cit.*, p. 28.

1767, contenait 526 articles, dont deux chapitres traitant de la police et de l'économie furent publiés séparément en 1768¹⁶⁷.

Les traductions du texte russe en français et en allemand parurent presque aussitôt à Saint-Pétersbourg qu'une traduction anglaise semi-officielle sortit à Londres en 1768¹⁶⁸. L'Instruction, parut en français à Lausanne, en l'année 1769. En tête de l'ouvrage, une gravure représente le médaillon de Catherine, accompagné de l'inscription suivante : *Catharina II, semper Augusta, Imperii Russ. legislatrix humanissima, populorum conservatrix, bono publico nota, seris nepolibus colenda*¹⁶⁹. Catherine avait envoyé l'exemplaire de sa loi aussi à Frédéric II. Roi de Prusse avait répondu à sa sœur, par une lettre dans laquelle il place l'Impératrice entre Lycurgue et Solon¹⁷⁰. Rien ne manque à la mise en scène, aussi le succès fut-il complet ; tous les philosophes du temps exaltèrent à l'envi la Sémiramis du Nord. Mais avec quelque temps ce texte devint interdit partout en France. Le gouvernement, consterné par tant d'hardiesse verbale, fut jugé séditieux et s'empessa d'en interdire la diffusion à l'intérieur du royaume, ce qui porta la gloire de Catherine II à son comble dans le camp de *philosophes*¹⁷¹. Luis Sébastian Mercier dans son roman intitulé *l'An 2440* accorde une place importante au sort réservé au *Nakaz* : « Le point lumineux a partit du fond su nord ; et comme si la nature avait voulu humilier notre orgueil, c'est une femme qui a commencé cette important révolution »¹⁷². Dans la note en bas du page L.S. Mercier explique qu'il s'agit du code de la loi que Catherine II a publié en 1769, et qui fut traduit en quatre langues en 1770 : « On a brulé à Paris secrètement une édition entière du Code de Catherine II. J'en conserve un exemplaire échappé par hasard des flammes »¹⁷³. Le *Nakaz* eut plus de retentissement que d'effet en réalité.

L'Instruction n'admettait pour la Russie que le gouvernement monarchique, mais il ne tirait pas sa légitimité que de la notion du droit divin. La

¹⁶⁷ I. de Madariaga, *La Russie au temps de la Grande Catherine*, Paris, Fayard, 1987, p. 174.

¹⁶⁸ Entre 1767 et 1797, 25 éditions au moins ont été publiées en dix langues, voir : W.E Butler, « The Nakaz of Catherine the Great », dans *The American Book Collector*, XVI, no 5, 1966, p.18-21 ; I. de Madariaga « Autocracy and Sovereignty » dans CASS 16 n° 2-3, 1982, pp. 369-87.

¹⁶⁹ E. Laboulaye, Introduction à l'Esprit des lois, Paris, 1876, p. 49

¹⁷⁰ Lettre de Frédéric II à Catherine II, Potsdam, le 26 novembre 1767, PC, t. XVIII, p. 299.

¹⁷¹ A. Monnier, *op. cit.*, p. 30.

¹⁷² L.S. Mercier, *L'an 2440, Rêve s'il en fut jamais*, Neuchâtel, 1772, p. 62. L'uchronie peut-être publié en 1770, mais dont les premières éditions conservées datent de 1771, publiée à Londres, en 1772 à Neuchâtel.

¹⁷³ *Ibid.*

nature seule en fondait la nécessité : « Il n'y a qu'un pouvoir unique, résidant en la personne du souverain, qui puisse agir convenablement à l'étendue d'un Empire aussi vaste »¹⁷⁴. La personne du souverain s'en trouvait désacralisée, comme chez tous les adeptes du droit naturel¹⁷⁵. A travers l'instruction Catherine II prenait soin de distinguer l'autocratie du despotisme. Le monarque, créé pour son peuple, ne dispose pas de son pouvoir à sa guise. Son l'objectif n'est pas « d'ôter aux hommes leur liberté naturelle », mais de placer les citoyens « sous la protection des lois »¹⁷⁶. Pour protéger le peuple contre les caprices du souverain, une assemblée dénommée Sénat doit exercer un contrôle permanent sur les initiatives du souverain dans le domaine législatif. Le Sénat promulgue les lois après les avoir examinées et il peut faire usage de son droit de remontrance si celles-ci ne sont pas conformes au Code. Le document affirmait hardiment que « les paroles ne forment pas un corps de délit » et que les écrits même « trop satiriques », ne constituent jamais un crime¹⁷⁷. Il prônait en même temps la tolérance à l'égard des différentes religions de l'Empire, seul moyen de « ramener les brebis égarées à la vraie foi »¹⁷⁸.

¹⁷⁴ *L'instruction de Sa Majesté Impériale Catherine II Pour la commission chargée de dresser le projet d'un Nouveau Code de Loix*, Saint-Pétersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie des Sciences, 1769. BNF (microfiche M-22770), chap. II, art. 9. Voir aussi : « Catherine The Great, Instruction (NAKAZ) to the Legislative Commission, 1767 », *Russia under Catherine The Great vol. II*, P. Dukes (éd), Aberdeen University, Oriental research partners Newtonville, 1977.

¹⁷⁵ A. Monnier, *op. cit.*, p. 28.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ Instruction, *op. cit.*, chap. XX art. 482 et 484.

¹⁷⁸ Instruction, *op. cit.*, chap. XX art. 494-496.



Fig. 39. Anonyme miniaturiste, *Catherine II avec son « Nakaz »*, 1767-170 (?), émail sur cuivre, Hermitage, Saint-Petersbourg.

L'image idéalisée de Catherine II donnée par A. Chouvalov¹⁷⁹, fut imprimée en anonyme dans *Mercure de France* qui décrivit l'impératrice dans les superlatives. Il la qualifie d'une sage législatrice et une guerrière triomphante, guidée par la raison, la créatrice du bonheur de la Russie et de la prospérité de ses habitants. Voici le poème intitulé *Vers sur l'impératrice de Russie* (1782) :

Que tout charme en ces lieux le citoyen qui pense,
 La Raison sur le trône illustre la puissance ;
 On voit de toutes parts des travaux imposants,
 D'une gloire immortelle augustes monuments.
 Minerve anime tout ; elle ouvre des asiles ;
 Rend un Sceptre adorable et cent peuples heureux ;
 Et promulguant des Lois dignes de la Sagesse,
 Elle honore le zélé et fleurit la paresse.
 Elle parle : a sa voix notre aigle déchaîné
 Plane sur Etats de Neptune étonné,
 Et sur des bords lointaines, en sa noble assurance,
 Montre son Equité, sa Force et sa Prudence.

¹⁷⁹ Sur les œuvres en français publiés par les écrivains russes dans la seconde moitié du XVIII^e siècle voir : P. Zaborov, « Le rôle des écrivains franco-russes dans la formation du 'mirage russe' au XVIII^e siècle » dans *Le Mirage russe*, *op. cit.*, p. 193-201 ; *idem*, « Catherine II dans la poésie », *op. cit.*, p. 201-209.

O Destin fortunes! temps brillants! jours fameux!
Ils seront envies par nos derniers neveux.
Le bonheur coule ici d'une source divine :
Tel fut Titus dans Rome, et telle est Catherine¹⁸⁰.

Après avoir discuté pendant dix-huit mois des droits et des obligations de chaque catégorie des citoyens et sans parvenir à élaborer de projet d'ensemble, les députés furent congédiés par la souveraine en décembre 1768, sous prétexte des nécessités de la guerre turque¹⁸¹. Par la réforme législative elle a essayé de faire paraître la Russie comme une monarchie plus occidentale et moderne. L'impératrice dès les premières lignes accentue l'appartenance de la Russie à l'Europe dans le premier chapitre on lit :

La Russie est une puissance européenne. En voici la preuve : les changements que Pierre le Grand entreprit en Russie eurent un succès d'autant plus heureux que les mœurs d'alors ne s'accordassent aucunement avec le climat, et y avouent été apportées par le mélange de différentes nations et par les conquêtes des plusieurs Provinces étrangères. PIERRE I. introduisant des mœurs et des coutumes européennes chez une nation d'Europe, trouva des facilités qu'il n'attendoit pas lui même¹⁸².

En réalité, Catherine a imposé un organisme trop avancé pour la Russie de cette époque-là. Le *Nakaz* n'est-il qu'un « miroir aux alouettes ». Ce qui paraît être vrai, c'est que le but de ce « grand débat » n'était jamais celui d'instituer un Parlement mais plutôt d'énoncer des principes généraux. La séparation des pouvoirs n'a pas non plus été envisagée et il fut bien rappelé dans le texte que toute société civile doit être ordonnée : « Que les uns gouvernent et ordonnent, tandis que les autres obéissent ». L'Assemblée purement consultative, était surtout destinée à donner à Catherine l'appui de la noblesse russe et l'admiration de l'opinion éclairée occidentale¹⁸³.

¹⁸⁰ *Mercure de France*, 23 mars 1782, p. 145-146.

¹⁸¹ F. Bluche, *Le despotisme éclairé*, Paris, Hachette, 2000, p. 176.

¹⁸² *Instruction*, op. cit., chapitre I, art. 6 et 7.

¹⁸³ A. et P. Zwang, op. cit., p. 10.



Fig. 40. D. Levitsky, Catherine II en tant que législatrice dans un temple de la justice, 1783,

Les représentations dans l'art l'image de Catherine une législatrice se multipliaient. Elle est souvent dans l'entourage d'antiquité, comparses aux premiers fondateurs des lois. Sur le tableau citer ici (fig. 40) on voit l'impératrice dans un Temple de justice. Ce peinture de D. Levitsky fut faite en 1783 et il corresponde parfaitement au suivant illustration (fig. 41) présentant une sculpture en marbre de Catherine II avec les attributs de déesse de la justice. La sculpture était fait en 1789 par fameux artiste F. Shubin. Après 1767, quand son *Instruction*

était crée l'image de Sémiramis de Nord, est le plus souvent celle de Minerve et la Justice. Ce que est intéressant sur ce tableau c'est le ruban rouge bordé de noir qu'elle porte. Ce n'est pas celui de l'Ordre Saint-André, mais celle de Saint-Vladimir. Il était institué en octobre 1782, en l'honneur de Vladimir le Grand, pour le vingtième anniversaire de son règne. On a déjà mentionné la passion de Catherine II pour l'histoire russe, et non pas seulement celle du dix-huitième siècle. Par cette ordre elle donné encore une fois la preuve de son intéressement. Le devise de cette distinction fut : *Bienfait, honneur et gloire*. Le moment de inauguration de cet ordre, harmonise parfaitement avec ses pièces de théâtre dont elle rappelle l'histoire de la naissance d'Etat Rus. Contrairement aux autres titres honorifiques qui sont décernées aux membres de la famille impériale le jour de leur naissance, cet de Saint-Vladimir ne était destiné à ceux qui se distinguaient sois à l'armée, sois dans la vie civile.

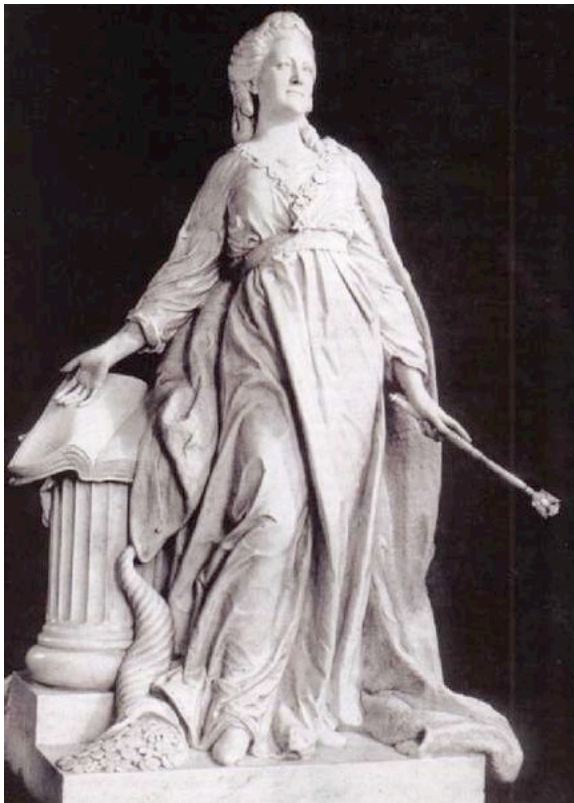


Fig. 41. F. Choubine, *Catherine II législatrice*, 1789, Saint-Pétersbourg.

Catherine II était beaucoup plus intelligente, cultivée et entreprenante que les souverains qui l'avaient précédée. Ses goûts fixaient la mode et influaient parfois non seulement sur la vie de cour, mais sur les entreprises politiques et culturelles les plus sérieuses. Catherine exagérait sciemment aussi bien le degré

d'inculture de la Russie à la veille de son avènement que ses propres mérites dans les transformations de cette même Russie¹⁸⁴.

Elle fut vraiment un modèle de « despote éclairé » du dix-huitième siècle, avec ses qualités et ses défauts. Mais, quoiqu'elle ait pu prétendre, elle n'était qu'une continuatrice et elle doit la plus grande part de sa gloire aux activités des hommes des années cinquante, aux réformateurs, aux chefs militaires et aux académiciens de l'époque. S'il n'y avait pas eu les projets de réformes du milieu du siècle, Catherine II n'aurait pu ni étonner l'Europe par son « Nakaz » ni continuée et approfondir les relations avec les élites intellectuelles de France. S'il avait pas eu les victoires de la guerre de Sept ans qui fixèrent pour de longues années les relations entre les États d'Europe Orientale, Catherine II n'aurait jamais pu intervenir avec autant de virtuosité dans l'arène diplomatique et s'attirer le prestige que lui valurent les succès de ses armées sur le front tracé. Ce qu'on appelle « le siècle de Catherine » a commencé bien avant l'avènement de la tsarine.

Princesse allemande contrairement à Marie-Thérèse dû passer une propagande achéenne pour prouver sa légitimation au trône. Mais cette dernière dès le début a dû apprendre de faire la politique pendant la guerre en face de plusieurs adversités. Marie-Thérèse étaient une bonne adepte des traditions des ancêtres, par la politique de mariage a construit le cercle de ses alliés. Les deux femmes ont rencontré les difficultés pendant leurs règnes, mais chacune a choisi une autre façon de le résoudre. Quant la reine de Hongrie exerce le pouvoir par l'intermédiaire des hommes Catherine poursuit sa politique en s'appuyant à l'opinion publique. C'est elle, qui dument, a fait le choix de ses correspondants, et en leurs offraient son mécénat a reçu en retour des vers des louanges qui forment son l'image. Elle n'était pas d'origine russe, a su sortir de l'histoire, de la culture de la religion de ce pays si beaucoup des exemples au qu'elle elle pouvait construire son l'image. La communication politique des deux souveraines était différente, mais chaque a obtenu en quelque sorte ce qu'elle voulait, la gloire de leurs pays, et celle de eux-mêmes. Nous pouvons observer à travers ces chapitres que elles avaient

¹⁸⁴ C.O. Schmide, *op. cit.* p. 109.

les même but mais très différentes méthodes a y parvenir. Marie-Thérèse fut une figure bien insérer dans l'époque d'Ancien Régime, quant a Catherine II elle aperçu les avantages qu'elle a pu obtenir par sa politique ouvert aux élites d'Europe.

TROISIÈME PARTIE

La communication politique à l'épreuve des faits

La communication politique de Marie-Thérèse et de Catherine II était très différente. Les deux souveraines n'avaient pas la même notion de l'opinion publique par intermédiaire des laquelle ont été jugées. La reine de Hongrie issue d'une grande famille d'Habsbourg, qui avait une longue tradition de dirigeant d'un des pays les plus puissants en Europe réalise son programme en respectant les fonctions d'une femme, c'est-à-dire qu'elle s'engage à engendrer une progéniture.

Quant à Catherine, elle a construit son image en s'appuyant sur la continuation de la politique de Pierre le Grand, et les réalisations des idées de la philosophie des Lumières.

Comment était reçue leur image dans la Pologne et dans la France ? Le règne des deux femmes était marqué par un moment important dans l'histoire, Marie-Thérèse avait conçu le traité avec la France en 1756. Ce fameux renversement des alliances avait peut-être changé la politique des Bourbons, mais est-ce que cela révisait le stéréotype d'une mauvaise Autrichienne ? Quelle était l'opinion sur l'impératrice à travers sa fille, femme de Louis XVI, Marie-Antoinette ? Catherine II avait bien détourné l'attention des élites de son coup d'État par la réalisation des idées des Lumières, mais est-ce que cette insertion eut le succès escompté ? Comment ses réformes ont-elles été reçues ? Quelles opinions existent sur sa politique agressive par rapport à la Pologne et à la Turquie ?

Chapitre premier

Légitimation de pouvoir : Marie-Thérèse et la guerre de succession d'Autriche

Après la mort de Charles VI, une guerre de succession d'Autriche éclata, en forçant Marie-Thérèse à se battre pour préservation de ses territoires. Le droit à l'héritage de son père était garanti par une « Pragmatique Sanction » qui donnait les droits au trône au sexe féminin. On pourrait penser que la fille de Charles VI était une souveraine légitime. Mais suite à une revendication territoriale, couverte sous la dénonciation du document de 1713, la guerre commença. Nous voulons montrer dans ce chapitre la réception de Marie-Thérèse, comme une reine et le majeur problème de ce conflit qui engagea une bonne partie de l'Europe.

Les moments les plus importants au début de la guerre étaient pour Marie-Thérèse la naissance de son fils Joseph qui était le garant de la continuation de la nouvelle dynastie des Habsbourg-Lorraine, et le couronnement pour un « roi » de Hongrie, qui impliqua l'aide de ce pays dans le conflit. Sur ces deux événements, nous sommes déjà dits dans la deuxième partie de cette étude. Pendant le premier mois du nouveau règne de Marie-Thérèse, Frédéric II fit envahir la région de Silésie. En juin 1741 la France, qui soutint déjà le droit de l'électeur de Bavière à la couronne impériale, signa un traité d'alliance avec le roi de Prusse et s'engagea à reconnaître les conquêtes de Frédéric en Silésie.

Il est difficile de juger quelle fut l'attitude de l'opinion publique à propos de cet événement, néanmoins nous voulons citer quelques illustrations ainsi que montrer la réception des épisodes de cette guerre.

Le conflit éclata en 1740, et semblait être une vite défaite pour Marie-Thérèse. Voltaire dans une lettre de mars 1741 à son vieil ami N. C. Thieriot, prévoit même un

partage des possessions de la Maison d'Autriche : « La Silésie fait grand tort à la Reine de Hongrie [...] et je seray fort étonné si l'héritière des Césars reprend la Silésie. Il me semble que voicy l'époque fatale de la maison d'Autriche, et *super vestem suam miserunt sortum* »¹. Marie-Thérèse chercha les alliés, aussi en Pologne. Elle a envoyé deux appels à l'Assemblée nationale (la Diète et le Senat) en se référant à l'accord de 1683, et demanda une aide contre le roi de Prusse². La Pologne n'a pas pu répondre positivement à ses appels, mais J.W. Mniszek, castellan de Cracovie et J.A. Lipski, cardinal et évêque de Cracovie ont répondu dans deux lettres à Marie-Thérèse le 29 mai que malgré leurs infirmités l'armée polonaise jamais ne s'est jamais soulevée contre la Maison d'Autriche³.

La propagande antiautrichienne se poursuivit dans l'année suivante. En 1742, aux Pays-Bas est sortie une gravure d'un anonyme représentant la reine de Hongrie couchée par terre sur une bordée de la guerre de succession (fig. 3 dans l'annexe). Elle est intitulée en néerlandais *Een Vrouw Van Eedel Bloet, Werd Hier Berooft van Lant, En Goet* ce qui veut dire : « Une femme en hémorragie était violée de terre ici ». Ce fut une façon satirisée d'attaquer la France, la Prusse, la Bavière et la Pologne, qui ont agi contre Marie-Thérèse. L'image montre la scène d'un viol d'une femme.

Au moment de la fabrication de cette gravure, l'Autriche fut sauvée par ses troupes sous le commandement de feld-maréchal Khevenhüller, et l'« insurrection » des Hongrois. Cela renforça l'Autriche. Cette gravure présentait la chambre à coucher de Marie Thérèse, qui est au premier plan, dépouillée de ses vêtements par un groupe d'hommes, en arrière-plan Khevenhüller et ses troupes prennent d'assaut la chambre ce qui rappelle son engagement ainsi que celui des Hongrois. À la gauche on voit un homme en train d'escalader la fenêtre, mais on ne connaît pas son nom. Au-dessous de l'image, il y a une histoire et les dialogues des versets en deux colonnes pour

¹ Lettre de Voltaire à N.C. Thierion, le 13 mars 1741, D2445. La phrase en latin parvient de fragment de la Bible, Épître : Ph 2, 6-11 : *Ipsi vero consideraverunt et conspexerunt me : diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem* – Ils me toisent et me dévisagent. Ils se partagent mes vêtements, ils tirent au sort ma tunique.

² Le premier fut de 29 décembre 1740, le seconde par l'entremise de J. Mniszek, le 12 mai 1741. Voir Skibiński, t. II, p.1, 15.

³ Ibid., p. 26-27.

décrire la gravure. Il y a une histoire d'un Allemand, un Polonais, et un paysan qui ont attaqué une femme dans sa maison. Elle a demandé une grâce, en disant qu'elle a un fils. Mais ils ont voulu la violer. Un chien est venu pour l'aider à sa maîtresse, et les gardiens ont chargé la maison pour la sauver. Les voleurs ne savaient pas pourquoi ils ont attaqué cette femme, le Polonais blâme les autres sur le plan. Chacun accuse l'autre. Cela illustre bien la grave situation de Marie-Thérèse au commencement de conflit. Sur le côté droit, en bas est écrit : « Si vous êtes curieux et vous voulez en savoir plus l'image vous montrerait ».

La même année les autres gravures ont apparues. Les trois que nous présentons dans l'annexe ont été produites contre Marie-Thérèse, mais en même temps dans la façon satirique ils montrent les événements en Europe (fig. 4,5,6 dans l'annexe). Les deux viennent d'un anonyme graveur, la troisième est de Nathaniel Parr⁴. La première fut faite entre 1741 et 1742, et montre une consultation des médecins dans le cas de la reine de Hongrie. Cette dernière est visiblement malade. Les médecins, mentionnés en titre de gravure, sont des hommes représentant des autres pays. On voit de côté gauche : la Prusse, la Bavière, l'Espagne, la Hongrie, la Pologne et les Pays-Bas. Un homme au milieu qui tient Marie-Thérèse, et porte un chapeau et manteau représente le cardinal de Fleury. En bas de gravure les autres pays qui demandèrent un morceau d'Autriche sont : la Bavière, l'électorat de Saxe, l'Espagne et la Sardaigne.

La deuxième gravure représente Marie-Thérèse en train de mettre la culotte bavarroise. Sur l'image on voit aussi le cardinal du Fleury, qui est assis au fond de la chambre, au milieu on voit l'empereur Charles VII de Bavière. Marie-Thérèse, malgré la défaite de son mari François-Etienne pendant l'élection impériale (janvier 1742), a mené une très efficace campagne dans les territoires de Charles VII, et a pu ainsi occuper une bonne partie d'eux. Mais la guerre de Silésie avec Frédéric II et le combat pour la décence de la « Pragmatique Sanction » c'était trop pour la reine de Hongrie du point de vue financière tant que tactique et militaire. Pour cela elle fit la paix préliminaire signée à Breslau, le 11 juin 1742, et conclue ensuite le 28 juillet à

⁴ Nathaniel Parr (1739-1767) fut un actif éditeur, imprimeur et graveur de Londres.

Berlin. Suite au traité, la Silésie fut divisée entre la Prusse, la Pologne et l'Autriche. Marie-Thérèse a dû laisser presque tout son territoire, mais en réalité elle n'a pas imaginé de renoncer à une partie de son héritage.

La troisième gravure de 1741/1742 se réfère aussi sur le plan du démembrement de l'Autriche, dont le principal rôle devrait jouer la France et le cardinal du Fleury. Le titre de la gravure est : « Une pacification Française ou La reine de Hongrie dépouillée. ». On voit Marie-Thérèse toute nue, entourée par des hommes qui la déshabillent. Elle fut faite suite à une convention entre la France et la Prusse, mais avant l'élection impériale, car le prince Charles est présenté comme un électeur de la Bavière. Au milieu on voit le cardinal de Fleury et du côté gauche les personnages représentant les pays : le Naples, l'Espagne, la France, l'électorat de Bavière, la Pologne et la Prusse. L'inscription porte au-dessous : « With equal hand and a pure heart I share / The spoils amongst you : For my cost and care, / The Countries Low is a reward too poor, / But as you're all my friends, I'll take no more ». La gravure présente la faiblesse féminine, mais également une soumission aux décisions des hommes. Il y a une forte possibilité que certaines des images contre Marie-Thérèse ont été faites à la commande du roi de Prusse⁵.

Au début du conflit la question importante se posa, est-ce que les puissances maritimes vont intervenir avec vigueur pour défendre la « Pragmatique Sanction » et les droits de Marie-Thérèse. À ce temps-là, l'opinion publique a joué déjà une grande importance. Particulièrement les gazettes, écrites en français, vu que toute l'Europe parlait cette langue. Les publications dans un journal comme *Gazette de Cologne* pouvaient nuire aux plans de Frédéric II. L'éditeur de cette dernière fut Jean Ignace de Roderique (1796-1756)⁶, qui soutint la politique de Marie-Thérèse et la manifesta ensuite dans sa gazette. Frédéric II a fait un poème satirique contre lui où il traita « de grand faiseur de libelles »⁷. Dans une lettre au feld-maréchal comte de Schmettau, de

⁵ *Maria Theresia und ihre zeit. Zur 200. Wiederkehr des Todestages*, Wien, Schloss Schönbrunn, 1989, p. 200.

⁶ Édition électronique revue, corrigée et augmentée du Dictionnaires des journalistes (1600-1789) : <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/697-jean-roderique>.

⁷ Voir la lettre de Heinrich von Podewils à Frédéric II, le 1^{er} juin 1741, et celle de comte Schmettau, le 3 septembre 1743.

3 septembre 1743 il présenta ses inquiétudes envers les informations qui sont distribuées dans la *Gazette de Cologne*, et prévint son envoyé de ne pas parler sur aucune affaire pendant son séjour à Aix-la-Chapelle⁸. Dans une autre lettre il considéra que c'est grâce au soutien de Roderique, Marie-Thérèse est devenue plus forte : « Thérèse de leurs bras fortifia sa ligue, et ne dut ce secours qu'eu pouvoir de Roderique »⁹.

Après la prise de la Silésie, Frédéric II a voulu faire la paix pour pouvoir la conserver. Le royaume de France qui, à travers le cardinal de Fleury, le ministre prépondérant de Louis XV, souhaite que l'hostilité entre Frédéric et Marie-Thérèse se poursuive. Voltaire, un grand ami du roi de Prusse appela à la paix. En juin 1742, au moment de la conclusion de la paix de Breslau, il fit une ode intitulée : *À la reine de Hongrie, Marie-Thérèse d'Autriche*. C'était une ode de diplomatie. Elle était écrite au moment où le cardinal Fleury cherchait à se rapprocher de l'Autriche, et il combattait malgré lui. La reine de Hongrie, dans cette ode a été présentée dans la façon très flatteuse. Voltaire l'appelle digne du trône, et auguste :

Fille de ces héros que l'Empire eut pour maîtres,
Digne du trône auguste où l'on vit les ancêtres,
Toujours près de leur chute et toujours affermis,
Princesse magnanime,
Qui jouis de l'estime
De tous tes ennemis¹⁰.

Le philosophe a accusé directement les Français, en leur imputant un goût pour la gloire. Il a rappelé aussi les tristes relations entre les deux pays : « Et leur longue querelle / Fut cent fois moins cruelle / Que leur triste amitié »¹¹. Dans un autre ouvrage de Voltaire, celui de *Précis du Siècle de Louis XV*, il accusa l'Angleterre qui ne voulait pas signer la paix : « Cette reine [Marie-Thérèse], qui faisait à la fois la guerre en Silésie contre le roi de Prusse, en Italie contre les français, les espagnols et

⁸ *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, A. Duncker (éd.), Berlin, 1896, t. II, p. 416. (ensuite cit. –PC).

⁹ Cit. d'après, *Maria Theresia und ihre zeit. op. cit.*, p. 98.

¹⁰ Voltaire, *Œuvres complètes*, Paris, 1827, p. 360.

¹¹ *Ibid.*

les napolitains, vers le Mein contre l'armée française, semblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait besoin, mais la cour d'Angleterre, qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix : la vengeance et les préjugés mènent les cours comme les particuliers ». Mais malgré la situation difficile, la paix entre Marie-Thérèse et Frédéric II fut signée le 11 juin 1742 à Breslau. C'était la défaite de la reine de Hongrie, mais en même temps une nécessité, car une guerre en double front pourrait lui coûter encore plus qu'une perte de la Silésie. Il y avait encore une autre raison de faire la paix, celle financière pour la Maison d'Autriche¹². Sa situation précaire était bien connue, même en France. Nous voulons citer ici encore une fois Voltaire qui, dans une lettre au cardinal de Fleury, a dressé l'image de l'endettement de la reine de Hongrie : « Il m'assura [Frédéric II] qu'il était très bien informé que la reine de Hongrie est endettée de quatre-vingt-dix millions d'écus d'Allemagne, qui font environ trois cent quarante-cinq millions de France, que ses provinces épuisées, et séparées les unes des autres ne pourront faire de longs efforts, et que dès longtemps les Autrichiens ne seront redoutables par eux-mêmes »¹³.

La guerre de succession d'Autriche était présentée plus tard comme un moment difficile dans l'histoire de la maison des Habsbourg, mais en même temps, comme une bonne opportunité pour montrer les qualités de la reine de Hongrie. Dans un abrégé d'histoire de sa vie, écrite en 1772, par un journaliste et écrivain français Laurent Angliviel de La Beaumelle, (1727-1773)¹⁴, ses succès politiques sont louangés et glorifiés. Mais l'auteur de cet ouvrage même qu'il admire son œuvre, il n'ignore pas son sexe. Dès la première ligne on lit :

La preuve d'une solide gloire pour les grands Princes, c'est d'entendre, dans les

¹² Sur les finances d'Autriche voir un travail détaillé de P.G.M. Dickson, *Finance and Government under Maria Theresia 1740-1780. Vol. II : Finance and Credit*, Oxford, Oxford University Press, 1987, surtout le premier chapitre.

¹³ Lettre de Voltaire au cardinal de Fleury, le 10 septembre 1742, D2655.

¹⁴ Laurent Angliviel de La Beaumelle fut un protestant engagé, un ami de Montesquieu, en conflit avec Voltaire. Il critiqua son *Siècle de Louis XIV*, et défendit *l'Esprit des lois : Suite se la Défense de l'Esprit des lois* (Amsterdam 1750). Il a voyagé beaucoup, entre autres à Copenhague, à Berlin, à Gotha, à Francfort, et à Toulouse. En 1748, il a lancé un périodique *Apasie, ou la Spectatrice danoise*. Il a été deux fois pris à la Bastille. Pendant son séjour à Copenhague il a acheté un mémoire et des lettres de Madame de Maintenon, dont il a envisagé d'écrire l'histoire de sa vie. Il la fut publiée en 1755, *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon et à celle du siècle passé*, Amsterdam, 1755-1756, 9 vol. in-12 ; *Lettres de Madame de Maintenon*, Amsterdam, 1755-1756, 6 vol. in-12.

éloges de leurs contemporains, le langage de la postérité. Cette distinction rare a été réservée à Marie-Thérèse reine [...etc.] Marie-Thérèse née à Vienne le 13 mai 1717, annonça dès son enfance des qualités **supérieur a son sexe**, celle qui consacrent **les bons Rois** & caractérisent **les grandes Hommes**. Une esprit juste & pénétrant, un cœur sensible et généreux, une âme ferme & courageuse, des manières nobles & engageantes, les grâces de la beauté, & plus encore (...) [en gras – KN]¹⁵.

La Beaumelle, relatant la guerre de succession, mit l'accent sur l'attachement à ses sujets : « Elle sentoit que les plus puissantes ressources d'un Prince consistent dans le zèle et l'affection de ses Sujets. Elle sçut se les procurer »¹⁶. Dans ce conflit militaire Marie-Thérèse joue toujours un double rôle, celui d'une mère (en enceinte), et celui d'un roi de Hongrie, duc de ses territoires. Ce fut sa grande qualité de savoir exercer les doubles fonctions. L'auteur de son histoire met cela en avance en nous relatant un fragment de sa lettre à sa belle mère : « Elle étoit alors enceinte, et ce fut dans ce tems qu'elle écrivit à la Duchesse de Lorraine, sa Belle-mère, *j'ignore s'il me restera une seul Ville pour faire mes couches*. Jamais les Maîtres du monde n'avoient donné une pareille leçon à l'univers et jamais j'univers n'avoir peut-être été dans le cas d'admirer une plus véritable grandeur »¹⁷. Pendant la guerre le sentiment de l'opinion publique a été exprimé non seulement à travers les images, mais aussi par écrit. Même Voltaire était comblé de soutenir Marie-Thérèse : « Je suis bien aise, pour l'honneur de la poésie, que ce soit un poète¹⁸ qui ait contribué ici à procurer des secours à la reine de Hongrie, et que la trompette de la guerre ait été la très humble servante de la lyre d'Apollon »¹⁹. Le même jour philosophe de Ferney a écrit, dans une lettre au duc de Richelieu, à propos d'une pièce intitulée *La présomption puni*, jouée à Amsterdam, où on trouva une satire sur les monarques et les événements politiques disputés au

¹⁵ L.A. de La Beaumelle, *Abrégé Historique de la vie de Marie-Thérèse, impératrice-reine de Hongrie, et de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, tiré de la Galerie universelle des Hommes célèbres*, par M. l'Abbé Sabatier de Castres, à Paris chez De Hansy, le jeune, 1773, p. 3-4. (BNF MZ-4219).

¹⁶ *Ibid.*, p. 9.

¹⁷ *Ibid.*, p. 13.

¹⁸ Willem van Haren (1710-1768) fut un noble Hollandais, un poète et diplomate. Il a soutenu Marie-Thérèse et l'aide de néerlandaise dans la guerre de succession d'Autriche avec le poème *Leonidas*. Elle était traduit en français et pris avec une grande enthousiasme, dont par Voltaire qu'il appelé le « Pindare au Parnasse ». Cf. R.P. Meijer, *Literature of the Low Countries. A Short History of Dutch Literature* 1971, Assen, Van Gorcum, p. 167.

¹⁹ Lettre de Voltaire à René Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, à la Haye, le 8 août 1743, D2802.

théâtre :

On joue publiquement par permission du magistrat une comédie intitulée la présomption punie, dans laquelle la reine de Hongrie est représentée sous le nom de Mimi, le cardinal de Fleury sous celui d'un vieux bailly impuissant qui, ne pouvant coucher avec Mimy, veut lui ôter toute la succession de son père. Le prince Charles, sous le nom de Charlot, chasse le bailly et ses consorts, et voilà la présomption punie. On va voir de dix lieues cette mauvaise bouffonnerie qui se joue à Amsterdam. J'aime encore mieux cette farce que la tragédie de Dettingen. Cela ne casse ny bras ny tête²⁰.

La pièce était une comédie en un acte, dont l'auteur reste anonyme, jouée en premier lieu à Prague en février 1743.

Le conflit avec Frédéric II éclata de nouveau en 1744, avec la deuxième guerre de Silésie. Après la conquête des terres de l'électorat de Bavière en 1742, Marie-Thérèse en septembre 1743 a signé l'alliance avec la Grande-Bretagne et le Royaume de Sardaigne. Le roi de Prusse devait se sentir/sentit plus menacé, il conclut une alliance avec les pays du traité de 1741 (traité de Nymphenbourg) : la Bavière, l'Espagne, la France, la Suède, le royaume de Naples et le Palatinat avec la ville de Cologne. En août 1744, il envahit la Bohême. Le 5 septembre une brochure qui sortit de la cour de Berlin courra la Pologne. Ce fut une lettre anonyme d'un Suisse au Néerlandais, dont l'auteur essaye de prouver une liaison entre les cours de Varsovie et de Dresde avec celle de Vienne avec le but de restriction de la liberté nobiliaire :

Il y a du temps que mon esprit est occupé à réfléchir sur la traité conclu entre les cours de Saxe et de Vienne. [...] Et quel autre raison pourrait-on imaginer de ces articles séparés ! Si non que par la bonne opinion qu'on a de lumières éclairées du ministre et de la cour de Saxe, il faut juger avec raison que ces articles secrets ne tendent qu'uniquement à établir la succession héréditaire au trône de Pologne et à changer tout la forme de gouvernement de cette République²¹.

Après l'agression de Frédéric II, Marie-Thérèse se réunit avec la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, et l'électorat de Saxe. En juin 1745, une armée autrichienne avec ses alliés, entra en Silésie sous le commandement de Charles-Alexander de Lorraine, mais après deux batailles perdues en décembre 1745 la paix de Dresde fut signée. La

²⁰ Lettre de Voltaire à duc de Richelieu, à la Haye, le 8 août 1743, D2803.

²¹ M. Skibiński, *op. cit.*, p. 208-210.

même année encore, une propagande antiprusse éclata de nouveau. Une gravure (fig. 16 dans l'annexe) fut réalisée par G. Bickham (1706-1771) et elle montrait Frédéric II, Marie-Thérèse, Charles-Alexander de Lorraine et le roi d'Angleterre George II. La gravure fut intitulée : « The Evacuation, or, the Sh-tten Condition of the King of Prussia ». Elle était visiblement produite contre le roi de Prusse. Il y est présenté comme l'avare en tenue qui suggère son alliance avec la France. De sa bouche sortent les noms de terres et de villes qu'il a envisagées de conquérir. Marie-Thérèse fut présentée avec une épée, en train de battre Frédéric II. La scène rappelée la défense de Bohême en 1745.

Avec la fin de guerre Marie-Thérèse a dû s'occuper des affaires de son pays. C'est justement cette inquiétude envers ses sujets, qui fut comparée par La Beaumelle, avec le comportement d'Henri IV. Un tel parallèle fut un vrai hommage à la reine de Hongrie, car ce monarque était au dix-huitième siècle un symbole d'un prince idéal. L'auteur d'histoire de la vie de Marie-Thérèse la décrivit ainsi : « L'impératrice-Reine ne s'occupa plus qu'à en réparer les malheurs. Comme *Henri IV*, elle avait été obligée de conquérir son propre héritage : comme ce grande Prince, elle voulut faire le bonheur de ses Sujets, dès que le calme fut revenu »²². Après la paix de Dresde une gravure célébrant ce traité fut imprimée. Faite à Augsbourg par E. Bäck, elle représente une allégorie de la paix assise dans une chariote, qui conduit les prisonniers de la guerre. Une corne d'abondance augura la prospérité et la bienfaisance.

²² L.A. de La Beaumelle, *op. cit.*, p. 19.

Chapitre deuxième

Renversement des alliances

La reine de Hongrie a été très engagée dans les réformes, et les intérêts de son pays. Elle a écrit ses objectifs dans deux versions de son *testament politique*, une écrite vers 1750, et les deuxième en 1756²³. Dans les domaines de la politique internationale, elle a obtenu déjà en 1749 un accord pour sa nouvelle politique. Par ailleurs la révision de ses alliés était une grande nouveauté vue, les relations traditionnelles et la rivalité franco-habsbourgeoise qui a existé pendant les siècles. Ce changement, sur lequel on va revenir encore, avait l'aval de J. de Bartenstein, mais surtout c'était l'idée du plus grand disciple de cette alliance le jeune Kaunitz. Celui-ci a passé quatre ans à Paris et a essayé de gagner le soutien de France. En octobre 1748, au moment de signature de la paix, qui clôtura la guerre de succession d'Autriche, à Aix-la-Chapelle, A.W. Kaunitz était signataire au nom de Marie-Thérèse. Il a déjà considéré que le rapprochement avec la France devrait être le nouvel axe dans la politique internationale de l'Autriche. Ses observations ont été exprimées dans un mémoire du 7 mars 1749, lorsque Marie-Thérèse engagea ses ministres de conférence d'État, à exposer par écrit leurs opinions sur le système que l'Autriche devrait suivre dans le Nord, ainsi que ses rapports avec la France, l'Angleterre et la Russie. La conférence d'État qui a eu lieu en avril de la même année, a été le conseil le plus important dans le pays. Il était composé de six membres, dont Kaunitz était le plus jeune (âgé alors de trente-huit ans). Les autres étaient : le maréchal Königsegg, le

²³ Le contenu, uniquement en allemand on peut trouver dans A. R. Von Arneth, « Zwei Denkschriften der Kaiserin Maria Theresias », *Archiv für österreichische Geschichte*, XLVII (1871), p. 267-354. Et aussi dans J. Kallbrunner, *Kaiserin Maria Theresias politisches Testament*, Vienna, 1952. Pour la version en anglais voir : *The Habsburg and Hohenzollern Dynasties in the Seventeenth and Eighteenth Centuries. The Documentary History of Western Civilization*, C.A. Macartney (éd.), New York, Evanston, and London, Harper & Row, 1970, p. 97-132.

comte Ulfeld, le comte Friedrich Harrach, le comte Colloredo et le comte Kevenhüller-Metsch. Cependant, seul Kaunitz développa un programme tout à fait contraire à la politique menée par ses ancêtres. Il comptait toujours l'Angleterre comme l'allié naturel de l'Autriche, mais il a remarqué, que dans le cas d'une guerre avec la Prusse, Marie-Thérèse ne pourrait pas compter sur cette monarchie maritime, car celle-ci sympathisait avec la Prusse²⁴. Quant à la Russie, un allié depuis 1726, sa politique dépendait des dispositions individuelles de quelques personnes qui tenaient le pouvoir à ce moment-là, et il serait impossible d'y appuyer un système durable. Mais pour le comte Kaunitz et Marie-Thérèse l'ennemi le plus dangereux de la monarchie était Frédéric II et la perte de la Silésie²⁵.

Les remarques réfléchies du jeune diplomate furent le résultat d'observation des circonstances actuelles pour l'Autriche de milieux de siècle. Kaunitz a argumenté que, vu l'histoire des contacts franco-autrichiennes, selon son humble opinion, la monarchie des Bourbons, par un ou l'autre moyen, pourrait être persuadée non seulement de s'opposer à l'entreprise d'Autriche contre la Prusse, mais d'offrir une certaine aide directe, ou indirecte, qui donnerait le succès, à la dynastie d'Habsbourg²⁶. Un tel raisonnement a été dans l'esprit de l'inversement de la France contre Frédéric II, et de plus de la conviction que la cour de Vienne aux dispositions uniquement pacifiques. A.W. Kaunitz a été envoyé en France, pour assurer le plan de rapprochement avec la France. Mais il est à remarque que certains historiens, surtout à la fin de dix-neuvième siècle, ont considéré que par cette mission Marie-Thérèse a rejeté son point de vue sur la politique internationale d'Autriche²⁷, et l'envoyer lui à Paris qui était une façon d'éloigner Kaunitz de la décision à la cour. Nous défendons plutôt l'idée que l'impératrice n'a pas négligé aucune position, et même après l'envoi du comte Kaunitz à Paris, elle a maintenu un contact proche avec lui, et avait une grande confiance en lui. L'ambassadeur autrichien a fait face aux plusieurs problèmes

²⁴ *Correspondance secrète entre le comte A. W. Kaunitz-Rietberg et le baron Ignaz von Koch*, H. Schlitter (éd.), Paris, 1899, p. X.

²⁵ „Meynungen des Kaunitz”, HHSA.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Cette idée a été développée en majorité par Leopold von Ranke et Adolf Beer. Cf. A. von Ranke, *Zur Geschichte von Oesterreich und Preussen*, Leipzig, 1875, A. Beer, « Über die oesterreichische Politik in den Jahren 1749-1755 », dans *Aufzeichnungen des Grafen William Bentinck über Maria Theresia*, Viena, 1781, p. I-CLXIII.

en France qui devraient être réglées pour préparer l'alliance avec les Bourbons. Un était la relation franco-russe. La politique de Russie a été traditionnellement conduite contre la Suède, tandis que la France resta en position à favoriser ce pays du Nord. En l'occurrence l'attaque de Russie contre la Suède, pouvait provoquer alliance plus proche de la France avec la Prusse, ce qui serait le pire scénario pour la politique étrangère de l'Autriche²⁸. En même temps, Marie-Thérèse était en très bonne relation avec la cour de Saint-Petersbourg. Élisabeth de Russie, fut son alliée fidèle lors de la guerre de succession²⁹, et de plus l'un des fils du couple impérial, le futur empereur Léopold II, portait le nom de Pierre, en honneur de Pierre le Grand, père de Élisabeth, et l'impératrice était sa marraine.

Dans la situation si complexe, le Conseil d'État était plutôt prudent par rapport à l'idée de Kaunitz. L'impératrice prit une décision qui, à l'égard de l'alliance française et de la reprise de la Silésie, n'entraînait pas dans les idées du comte Kaunitz ; car Marie-Thérèse disait qu'il fallait s'en tenir à la pluralité des opinions³⁰. Quant, au Conseil il n'a pas été unanime pour cet outrageux projet de réconciliation avec la famille de Bourbons. Donc dans les points principaux du système qu'ils ont décidé de soutenir il y avait alliance avec les puissances maritimes (l'Angleterre et les Pays-Bas) et la Russie, comme les alliées regardés naturels et par les traités déjà conclus avec elles, en 1731, 1732 et 1741, consciencieusement observés³¹. Kaunitz pendant son séjour à Paris d'un côté réalisa les instructions d'isoler la Prusse, en même temps de s'approcher vers la France. Mais quand il a remarqué il voulait gagner le support de la France pour l'élection impériale, et en même temps maintenir la bonne relation avec les monarchies maritimes³².

²⁸ W.J. McGill, « Kaunitz in Vienna and Versailles », dans *The Journal of Modern History*, vol. 43, n° 2, 1971, University of Chicago Press, p. 235.

²⁹ Cf. F.D. Liechtenhat, *La Russie entre en Europe, Elisabeth I^{re} et la succession d'Autriche (1740-1750)*, Paris, Fayard, 1997.

³⁰ En original : Won ach erklärung des Harrach die Meinungen gleich seyend so approbire selbe, wo aber ein Unterschied falle denen Majoribus bey, wonach sich künftig zu halten sowohl in denen berathschaltungen als expeditionen darnach sich allzeit als ein grund zu halten. D'après A. Beer, *Aufzeichnungen des Grafen William Bentinck über Maria Theresia*, Wien, 1871, p. XXXIV. W. Bentinck van Rhoon (1704-1774) - fut l'ambassadeur de Provinces-Unies, il était très proche collaborateur de Guillaume IV d'Orange-Nassau.

³¹ *Correspondance secrète entre le comte A. W. Kaunitz-Rietberg*, op. cit., p. XI.

³² Lettre de Kaunitz à Ignaz von Koch, le 22 octobre 1750, *ibid.*, p. 19.

Regardons maintenant l'attitude française. Alliance avec la Maison d'Autriche a été vue toujours suspecte, dans les instructions données à l'ambassadeur français, à Vienne marquis d'Hautefort (1700-1777)³³, on lit :

L'équilibre de pouvoir en Europe est le mot de ralliement qui réunit dans un même concert de mesures, quoique par des motifs fort différents, les cours de Vienne et de Londres, les États généraux des Provinces-Unies et la plupart des princes d'Allemagne. Quoique cet équilibre soit, à dire vrai, une chose de pour opinion que chacun interprète suivant ses vues et ses intérêts particuliers, il a cependant toujours servi de prétexte et de mobile aux ligues qui depuis près de quatre-vingts ans se sont formées et renouvelées contre la France. L'Angleterre et la Hollande, qui se croient spécialement intéressées au maintien de cet équilibre de pouvoir, regardent la cour de Vienne comme la seule puissance qui, aidée de leurs secours, soit en état de contre – balancer les forces de la maison de Bourbon [...] On était persuadé que les puissances qu'on vient de nommer n'aspiraient au fond à rien d'autre qu'à leur agrandissement, et que l'Angleterre et la Hollande à l'égard de la Cour de Vienne, tendaient à ne rien négliger pour lui conserver au moins les États dont elle jouit et la couronne impériale, et peut-être pour la remettre un jour en possession de ce que les malheurs de la guerre lui ont fait perdre [la Silésie - K.N.]³⁴.

Telle était l'opinion officielle du roi, et du ministre des Affaires étrangères marquis de Puysieux (1702-1770)³⁵, quand marquis d'Hautefort fut nommé l'ambassadeur à Vienne. Louis XV a donné deux points principaux dont il lui confia l'exécution : l'un était « de faire connaître les véritables dispositions de S. M. par rapport aux affaires générales de l'Europe et ses sentiments particuliers pour Leurs Majestés Impériales » ; l'autre était « de se procurer les connaissances les plus exactes et les plus précises qu'il sera possible, des intentions et des vues politiques de la Cour de Vienne et de ses moyens surtout ce qui concerne le repos public et ses intérêts personnels »³⁶. Dans la même instruction on lit aussi que marquis d'Hautefort avait une tâche de plus, c'est

³³ Emmanuel-Dieudonné, marquis d'Hautefort, fut un ambassadeur de France à la cour de Vienne de septembre 1750 à novembre 1752.

³⁴ *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution Française*, t. I, Autriche, A. Sorel (éd.), Paris, F. Alcan, 1884, p. 310-311.

³⁵ Louis Philogène Brûlart, marquis de Puysieux, comte de Sillery, fut ministre des affaires étrangères du 27 janvier 1747 au 9 septembre 1751.

³⁶ *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs*, *op. cit.*, t. I Autriche, p. 313, et *Correspondance secrète entre le comte A. W. Kaunitz-Rietberg*, *op. cit.*, p. XIII.

de convaincre la Cour, auprès de laquelle il était accrédité, des sentiments pacifiques de son souverain, et de plus « il aura une grande attention à faire connaître quels sont les sentiments de Sa Majesté pour l'Empereur, pour l'impératrice-Reine, pour toute leur famille, et pour tout ce qui peut intéresser les avantages de leur maison »³⁷. Par cette instruction on voit que Louis XV a désiré s'attacher plus étroitement à l'Autriche, surtout quand il a chargé son ambassadeur de :

(...) jeter dans ses conversations avec les ministres impériaux, lorsqu'il en trouvera des occasions naturelles, que le Roi n'est nullement affecté des anciennes défiances qui, depuis le règne de Charles-Quint, avoient fait regarder la maison d'Autriche comme une rivale dangereuse et implacable de la maison de France ; que l'inimitié entre ces deux principales puissances ne doit plus être une raison d'État, et que Sa Majesté est au contraire très persuadée qu'elles trouveraient leur sûreté et leur convenance réciproques dans une alliance sincère et dans un parfait concert qu'elles cimenteraient entre elles³⁸.

Kaunitz, même qu'optimiste au début de sa mission, avec le temps devient moins déterminé. En septembre 1751 dans la lettre à Koch, il met en doute la réussite de sa mission :

[...] je ne me flatte point encore que nos représentations les plus solides feront changer cette Cour [Versailles – K.N.] de Principes et de Système. Cela ne peut arriver qu'au moyen de quelqu'un de ces événements dans lesquels la France verront son avantage réel ; mais jusqu'ici il ne s'en est pas présenté de cette espèce, tous les événements, ainsi au contraire, et toutes les circonstances ont été contre moi³⁹.

En cours de prochaines années il a commencé de se plaindre sur l'état de sa santé, ce qui était en quelque sorte baromètre de son attitude envers sa mission actuelle⁴⁰. Mais malgré peu de succès de sa mission, Marie-Thérèse a décidé que Kaunitz allait

³⁷ *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs, op. cit.*, t. I, Autriche, p. 314.

³⁸ *Ibid.*, p. 315.

³⁹ Lettre de Kaunitz à Ignaz von Koch, le 22 septembre 1751, dans *Correspondance secrète entre le comte A. W. Kaunitz-Rietberg, op. cit.*, p. 126.

⁴⁰ W.J. McGill, *op. cit.*, p. 239.

remplacer Ulfeld en fonction de chancelier d'État⁴¹. Avec la fin de son séjour à Paris c'était clair que l'Autriche doit faire les efforts pour garder l'Angleterre comme son allié naturel. Dans la lettre à Koch, le futur chancelier constate que : « Il faut être en vérité bien dépourvu de sens commun, pour oser imaginer que l'on pourra être assez ennemi de sois même, pour se détacher de son allié naturel sans un avantage présent et réel, et pour se mettre la discrétion d'une cour [celle de France - K.N.] qui est dans un système tout à fait opposé »⁴².

Malgré l'échec des négociations avec la France Kaunitz, a gardé une très bonne relation avec les membres de cour et les élites parisiennes⁴³, ce qui lui a donné une conviction que la future alliance serait possible⁴⁴. Mais pour l'accord entre Bourbons et Habsbourg il fallait attendre encore quelques années, et les circonstances qui ont forcé la France à se tourner vers son ennemie - l'Autriche, comme par exemple le rapprochement entre Frédéric II et l'Angleterre. L'alliance militaire a été créée par convention de Westminster signé le 16 janvier 1756. Elle a permis à la Grande-Bretagne de concentrer la majeure partie de ses efforts contre les possessions coloniales de France.

Marie-Thérèse était si déterminée pour avoir un allié, qu'elle a utilisé la bonne relation de son ambassadeur avec la favorite de roi, la marquise de Pompadour. En 1756 l'impératrice lui a fait un cadeau, qui coûta plus que 30, 000 florins, accompagné d'une lettre dans laquelle Marie-Thérèse s'adressa à elle « chère cousine »⁴⁵. Marquise de Pompadour, Jeanne-Antoinette Poisson, a été un personnage très important à la cour de Versailles, ayant forte influence sur le roi, elle était depuis

⁴¹ Les rumeurs de ce changement ont apparu en commencement de 1751. A la fin de cette année Koch a demandé Kaunitz est-ce qu'il accepterait cette poste (on connaît pas cette lettre, mais il existe la réponse de Kaunitz de décembre 1751, voir *Correspondance secrète entre le comte A. W. Kaunitz, op. cit.*, p. 155-162). Kaunitz n'a pas répondu clairement, en se cachant derrière sa maladie, ses défauts, mais au finale il a conclu, que si la reine veut qu'il soit son chancelier il ferait son mieux. Marie-Thérèse finalement a lui appelé en mai 1753.

⁴² Lettre de Kaunitz à Ignaz von Koch, le 20 août 1752, *Correspondance secrète entre le comte A. W. Kaunitz-Rietberg, op. cit.*, p. 196.

⁴³ Voir : M. Lenderowa, « Correspondance de Mme Geoffrin et de Wenzel Anton Kaunitz », dans *Le dix-huitième siècle* n° 30, 1998, p. 309-316.

⁴⁴ W.J. McGill, *op. cit.*, p. 241.

⁴⁵ D. Beales, *Joseph II. In the shadow of Maria Theresa 1741-1780*, t. I, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 71.

1745 sa favorite, mais à partir des années clinquantes leurs relations sont devenues plutôt amicales. Néanmoins elle était l'actrice principale du renversement des alliances, et elle était responsable de la carrière du cardinal de Bernis et duc de Choiseul. De plus la marquise a fort soutenu tous les projets sortis des *philosophes*. Marie-Thérèse, a vu en elle, malgré ses origines bourgeoises, une alliée dans ses plans, donc elle l'a traitée comme un membre de la famille royale. Le long processus d'alliance franco-autrichienne, qui a été commencé par le traité de neutralité conclue à Versailles le 1^{er} mai 1756, et qui a été poursuivi jusqu'au décembre 1758. À la fin du procès de négociation, l'impératrice a envoyé à la marquise son portrait et les cadeaux précieux. Le 29 janvier 1759, la marquise lui a remerciée et a assuré de son admiration⁴⁶. Récompensées par des cadeaux tels que des tableaux, des bijoux, des boîtes d'ornées, lors de la conclusion d'un contrat, où une importante affaire avait en Autriche sa longue tradition. Madame de Pompadour avait aussi des ennemies à la cour qui ont soutenu l'alliance avec la Prusse, le chevalier d'Éon l'un des agents de Louis XV, engagés dans le secret du roi, dans ses mémoires a décrit aussi ce reversement :

L'abbé de Bernis, alors ministre, et la marquise de Pompadour furent les auteurs audacieux de cette innovation sociale qui par les uns fut anathématisée du nom de perturbation profane, et par les autres, baptisée du saint nom de progrès. Quoi qu'il en soit, il est curieux de dire en passant quelles furent les causes originelles de ce changement notable dans l'histoire, et le point d'appui du levier qui put soulever et déplacer, en un jour, les montagnes d'antipathie séculaire amoncelées entre la maison d'Autriche et celle de France. Ce levier s'appuya sur un vers, une épigramme et une cajolerie ; et de cette basse triangulaire, il remua le monde. Le vers et l'épigramme étaient du roi de Prusse, et la cajolerie, de l'impératrice Marie-Thérèse. Frédéric faillit payer les uns par la perte de son royaume ; avec l'autre, Marie-Thérèse conquiert l'alliance jusque-là réputée impossible de la France !⁴⁷.

⁴⁶ Lettre de Marquise de Pompadour à Marie-Thérèse, le 29 janvier 1759, HHSA, Staatenabteilung Frankreich, Varia, f. 28, alt. 37.

⁴⁷ *Mémoires du Chevalier d'Éon*, F. Gaillardet (éd.), t. 1, Bruxelles, Société Belge de Librairie, 1837, p. 155.

Frédéric II était tellement contre la politique de Louis XV, qu'il la divisa plaisamment en trois règnes des femmes importantes dans sa vie : Cotillon I, ou madame de Châteauroux ; Cotillon II, ou madame de Pompadour, et Cotillon III pour la Du Barry. Frédéric II a été bien informé à quel point marquise avait influencé le roi. Dans une lettre au conseiller privé de légation, baron de Knyphausen (1716-1800)⁴⁸, qui résidé en ce temps-là à Paris, il a écrit :

Il y a deux fois que je vous ai déjà ordonné par mes dépêches antérieures de me [rendre] un compte fidèle par rapport à Madame de Pompadour et sur les varies raisons de ce que les affaires son à présent si mal gouverné en France, soit par corruption soit par quelque autre raison ; car je vous le répète, il faux absolument qu'il y en ait une que j'ignore encore, et qui pourtant tienne les ministres dans cette léthargie que jusqu'à présent, et ne leur permet pas d'agir comme ils voudraient, vu que ce que nous en avons vu jusqu'ici surpasse toute l'imagination »⁴⁹.

La convention, signée entre la France et l'Autriche, a fait si grande surprise pour la plupart de l'Europe que c'était sûr que, à côté de ce traité de neutralité, se cache quelque chose plus signifiant pour les relations de ces deux pays. Le même soupçon avait Frédéric II qui, dans la lettre à son conseiller privé baron de Knyphausen, a écrit : « Et comme j'ai de la peine à m'imaginer que tout ceci se passerait à l'insu de la France, cela me fait croire que, parmi le traité conclu entre la France et la cour de Vienne, il y a des articles séparés et secrets, que peut-être Madame de Pompadour, l'abbé de Bernis et le sieur de Rouillé connaissent seuls en France »⁵⁰. Madame de Pompadour avait un grand sentiment pour l'alliance franco-autrichienne, et ce rapprochement, selon elle, devint un nouveau système extraordinaire, juste et naturel⁵¹. Même joie, que celle de la favorite du roi était partagée par Voltaire, dans sa lettre à Marie Ursule de Klinglin, comtesse de Lutzelbourg, de 2 juillet 1756 il écrit :

⁴⁸ Guillaume de Knyphausen était un général dans l'armée de Frédéric II, il est combattu en tant que général de Hesse-Kassel dans la guerre d'indépendance d'Amérique, sous commandement britannique.

⁴⁹ PC, t. IV, p. 388.

⁵⁰ Lettre de Frédéric II à baron de Knyphausen, Potsdam, le 22 juin 1756, *ibid.*, p. 442-43.

⁵¹ Lettre de marquise de Pompadour au comte de Stahremberg, le juin 1756, *Lettres de madame la marquise de Pompadour depuis 1753 jusqu'à 1762 inclusivement*, t. I, Londres, G. Owen, 1772, p. 42.

Vous ne vous attendiez pas madame qu'un jour la France et l'Autriche seraient amies. Il ne faut que vivre pour voir des choses nouvelles. Tout solitaire, tout mort au monde que je le suis j'ay l'impertinence d'être bien aise de ce traité. J'ay quelquefois des lettres de Vienne. La reine de Hongrie est adorée. Il était juste que le bien-aimé et la bien-aimée fussent bons amis. Le roy de Prusse prétend à une autre gloire. Il a fait un opéra de ma tragédie de Mérope, mais il a toujours cent cinquante mille hommes et la Silésie⁵².

L'alliance de France avec Marie-Thérèse, si surprenant pour tous qui connaissent l'histoire de relations entre les deux maisons, a été bien accueillie à Paris. Encore une fois Voltaire arrive pour nous montrer l'opinion. Juste après le traité il a écrit au comte d'Argental ceci :

On dit que Marie-Thérèse est actuellement l'idole de Paris, et que toute la jeunesse veut actuellement s'aller battre pour elle en Bohême. Il peut résulter de là quelque sujet de tragédie ; je ne me soucie pas que la scène soit bien ensanglantée, pourvu que le bon m^r Freitag soit pendu. On attend dans peu de jours la décision de cette grande affaire. On ne sait encore s'il y aura paix ou guerre. Le Salomon du nord [Frédéric II-K.N.] a couru si vite que la reine de Saba [Marie-Thérèse-K.N.] pourrait bien s'arrêter. La paix vaut encore mieux que la vengeance⁵³.

Dans une autre lettre à un avocat suisse J.R Tronchin, Voltaire écrit sur l'alliance : « On est transporté de joie à Vienne de cette alliance avec la France dont Charles quint ne s'était jamais douté. Marie Terese a eu la bonté de me faire dire de sa part des choses très agréables. Je ne suis pas honni partout »⁵⁴. Depuis quelque années Voltaire se présente un partisan de la politique de reine de Hongrie, dans le conflit qui éclata juste après le renversement des alliances, c'est à dire la guerre de Sept Ans, il soutient les prétentions de Marie-Thérèse à la Silésie. Dans la correspondance avec une femme de gouverneur de Strasbourg, M.U. de Klinglin, comtesse de Lutzelbourg (1683-1765) admet son attachement récent : « Notre chère Marie Terese y est pour quelque chose. Si Marie Terese est victorieuse comme je l'espère, et si je suis en vie,

⁵² Lettre de Voltaire à Marie Ursule de Klinglin, comtesse de Lutzelbourg, le 2 juillet 1756, D6916.

⁵³ Lettre de Voltaire à Charles Augustin Ferriol, comte d'Argental, Les Délices, Geneva, le 13 septembre 1756, D6995.

⁵⁴ Lettre de Voltaire à Jean Robert Tronchin, le 24 juillet 1756, D6945.

ce que je n'espère guères, vous pourriez bien encor revoir à l'île Jar votre ancien courtisan »⁵⁵. Et plus tard le même mois : « Celà est triste pour ceux qui s'intéressent à Marie, et assurément personne ne lui est plus attaché que moi depuis trois ans »⁵⁶. C'est à-dire depuis le mois de juin 1753, à l'époque où Voltaire, opprimé à Francfort, n'avait pas inutilement réclamé la protection de la cour de Vienne. Quand il est devenu un ennemie de Frédéric II il est transformé en ami de leurs ennemie.

L'image positive de Marie-Thérèse en France commence à s'affaiblir avec le règne de sa fille Marie-Antoinette. Déjà pendant la vie de sa mère quelques libelles et chansons ont été écrits contre mauvaise reine. L'impératrice-reine est présent dans une d'eux. L'inquiétude de Marie-Thérèse pour la naissance d'un héritière par Marie-Antoinette était bien connu, ce que nous allons voir aussi dans cette chanson. Même que la correspondance qui a liée les deux femmes était sensée d'être secret dans le libelle on remarquera également, que l'opinion publique était au courant de son existence. Au commencement de l'année 1776, on répandît dans Paris le chanson que nous allons cite ici, intitulé : *Nouvelles de la cours. Pendant qu'on inonde Paris, De couplets et de sot écrits*. Nous citons le fragment en rapport à Marie-Thérèse :

Pour apprécier mon sentiment
J'ai la lettre de sa maman
Qui lui mandait encore naguère :

« Ma fille, ayez un successeur ;
Peu m'importe que le faiseur
Soit devant le trône ou derrière,

Mais avant de faire un cocu,
Tâchez de l'avoir convaincu
Qu'il a le pouvoir d'être père.

Le travail où je vous induis
Est le chef-d'œuvre de vos nuits ;
Pour les détails c'est votre affaire.

⁵⁵ Lettre de Voltaire à Marie Ursule de Klinglin, comtesse de Lutzelbourg, aux Délices 6oct^b[1756] D7015.

⁵⁶ Lettre de Voltaire à Marie Ursule de Klinglin, comtesse de Lutzelbourg, le 25 octobre 1756, D7035.

Si tout cela n'arrive pas,
Certains gens je vois là-bas
Qui nous tailleront des croupières. »⁵⁷.

Juste après la mort de Marie-Thérèse, les histoires de sa vie qui sont apparues. Une de l'auteur J. Castihon (1720-1799)⁵⁸ intitulé *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohême*, publiée en 1781. Deuxième sortie quelques années plus tard en 1788, dans une étude sur les femmes : *Femme célèbres de toutes les nations avec leurs portraits. Ouvrage présenté au Roi, à la Reine et à la famille royale*, dont l'auteur est Ternisien d'Haudricourt. Les deux ouvrages ne concentrent pas sur le difficile temps pendant la guerre de succession d'Autriche. Ils ne font pas non plus le commentaire sur l'alliance avec la France. Ternisien d'Haudricourt dans la façon très panégyrique, écrit sur l'engagement de France dans la guerre de succession d'Autriche, et même défendre l'engagement de la France⁵⁹.

Sur les événements de 1756 on peut lire que : « [...] une Souveraine qui étonna si souvent l'Univers par son courage & par ses vertus héroïques, qui après avoir forcé la France ennemie à l'admirer dans l'une et l'autre fortune, après lui avoir fait l'objet de son amour et de sa reconnaissance, en lui donnant une Reine adorée, héritière de ses vertus et qui n'aspire, comme son modèle, qu'à faire le bonheur de ses Sujets »⁶⁰. Les deux livres dans rappellent différents étapes de sa vie dans la manière presque énumératives, l'auteur décrit plusieurs réformes qu'elle a insérées : « les bien qu'elle a

⁵⁷ D'après, H. de Almeras, *Marie-Antoinette et les pamphlets royalistes et révolutionnaires, avec une bibliographie de ces pamphlets*, Paris la Librairie mondiale, 1907, p. 217-218. Pour le sujet de l'image de Marie-Antoinette dans les pamphlets voir : Ch. Thomas, « The Heroine of Crime : Marie-Antoinette in Pamphlets », dans *Marie-Antoinette Writings on the Body of a Queen*, D. Goodman (dir.), Routledge, New York & London 2003, p. 99-116. Ch. Thomas, *Reine scélérate. Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 2003.

⁵⁸ Jean Castihon, fut un fut un journaliste et écrivain. Il est l'un des rédacteurs du *Nécrologe des hommes célèbres de France*, de 1761 à 1782, du *Journal encyclopédique* de 1769 à 1793, du *Journal de Trévoux* de 1774 à 1778, et du *Journal de jurisprudence* de son frère Jean-Louis Castihon, également littéraire, et le fondateur du *Spectateur français, ou Journal des mœurs* en 1776.

⁵⁹ T. d'Haudricourt, *Femme célèbres de toutes les nations avec leurs portraits. Ouvrage présenté au Roi, à la Reine et à la famille royale*, Paris, 1788, p. 4, (BNF G-5883 (1-4)).

⁶⁰ J. Castihon, *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohême*, Paris, 1781, p. 3-4, (BNF MZ-4981).

fait pour ses sujets, entre autres : le diminution des impôts, l'abolition de la peine de mort contre les déserteur et y substitua la condamnation aux travaux publics (lorsque de la naissance de l'Archiduchesse Joséphine, en 1751), elle rétablit les fabriques de toiles, en encourageant la culture des matières premières, mit un nouvel ordre dans ses Conseils, qu'elle présida elle-même. Elle réforma les abus des Cours de Justice : elle ordonna que les procès les plus compliqués ne se prolongeassent pas au-delà d'une année etc. »⁶¹.

Ce qui est intéressant c'est le manière dans lequel les deux auteurs parlant sur ses qualités. Ses capacités pour le règne sont vues dès l'enfance, elle est désignée comme quelqu'un qui devra gouverner depuis qu'elle était une petite fille, mais il est souligné qu'elle a pris les conseillers – les hommes. Il est mis un fort appui sur son « caractère masculin » : « La Nature avoit réuni en elle toutes les grâces de la beauté, les qualités qui font les Héros, & les vertus qui constituent les Grands Hommes »⁶². Et d'Haudricourt :

Un père meurt sur le trône Impérial. Sa fille unique ne doit-elle pas naturellement succéder à tous ses droits, puisqu'elle a su réunir les qualités des deux sexes auxquels elle appartient, et par elle-même, et par son rang. [...] Ces guerres sanglantes, et si mal motivées, eurent du moins cet avantage, qu'elles mirent toute l'Europe à même de juger Marie-Thérèse, d'apprécier le caractère mâle de cette Femme [...]⁶³.

Ses qualités féminines ont été aussi très appréciées. Sa capacité d'exercer les fonctions royales, comme celle d'une femme, ont été remarquées : « Marie-Thérèse, grande Reine, politique habile, n'en étoit pas moins tendre épouse, et bonne mère. Elle remplissait ses devoirs de la famille, comme si elle n'avoit eu que ces seules fonctions. Son époux partageoit avec elle les travaux du Ministère ; elle partageait avec lui l'éducation de leurs enfants oh ! que les fils de Roi perdent à ne point être élevés par leurs augustes parents eux-mêmes, ou du moins sous leur regard immédiats et attentifs »⁶⁴. Même

⁶¹ *Ibid.*, p. 20-22.

⁶² *Ibid.*, p. 5.

⁶³ T. d'Haudricourt, op. cit. p.33.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 40.

que les histoires de sa vie ont été pensées à plaire au couple royal, les qualités, la caractéristique de Marie-Thérèse reste intéressante à l'analyse. Il y a plusieurs éléments lequels l'impératrice-reine elle-même voulait que sa postérité retienne, alors dans certaine façon elle a réussi en construction de son image.

Chapitre troisième

Le coup d'État de 1762

Depuis l'avènement de Catherine II au trône, les préventions de cette princesse contre la France, ou plutôt la conviction ou elle étoit que la saine politique devoit inspirer au Roi un plan d'opposition perpétuelle à tous les projets enfantés par sa vanité et son ambition, n'ont pas permis de former aucune liaison, ni d'établir aucune intelligence avec elle. Toutes les négociations précédentes, celles surtout d'un traité de commerce qui devoit servir à cimenter l'union des deux cours et à lui donner une base constante et utile, ont depuis été abandonnées. Les systèmes dangereux d'oppression et d'envahissement de Catherine II ayant d'abord éclaté de tous les cotés, le Roi, trop grand et trop juste pour trahir les intérêts des puissances ses anciennes amies et alliées, et ceux même de l'humanité, et pour imiter la lâche complaisance de quelques autres cours, n'a pu dissimuler de quel œil il regardoit des entreprises injustes, violents et révoltantes dont l'effet seroit bientôt de bouleverser l'Europe entière⁶⁵.

En ces mots, Louis XV s'adresser à son représentant dans la Russie, en poste de charge d'affaires, Honore-Auguste Sabatier de Cabre, qui avait remplacé marquis de Bausset-Roquefort (décède depuis 1767) en mai 1769. Les instructions royales par rapport la scène politique Russie et Catherine II ont été tous uniformément critique. L'impératrice était au courant de ces points de vue et se plaint amèrement à leur sujet : « Les Français sont se plaisantes gens ; les uns veulent absolument me nuire et c'est le plus grande nombre ; les autres veulent me servir et se ceux-là il n'y a pas

⁶⁵ « Mémoire pour servir d'instruction au sieur Sabatier de Cabre, allant en Russie en qualité de chargé d'affaires du roi, le 30 mai 1769 », dans *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution Française*, t. IX - Russie, A. Rambaud (éd.), Paris, Félix Alcan, 1890, p. 265-266.

beaucoup. Cet honnête protestant ne sachant point le russe ne saurait être employé pour le militaire et paraît âgé »⁶⁶. C'est pour cela Catherine II a dû s'adresser à l'autre pouvoir du dix-huitième siècle, celle de l'opinion publique.

À son arrivée au pouvoir en 1762, Catherine II était mal vue en Europe. Elle dut donc recourir à une propagande acharnée pour séduire le public français et, par leur intermédiaire, le reste d'Europe. Le règne de Catherine II se déroulant en partie durant la longue période, et son image initialement touchée par le mirage russe ne put résister longtemps aux épreuves de la réalité⁶⁷. Catherine II, dès le début de son règne, agit pour que l'Europe occidentale la voie comme une grande souveraine. Les circonstances du coup d'État de 1762 ont mis la future impératrice dans une situation très délicate. Pour consolider sa position sur le trône, elle a prévu d'utiliser le pouvoir de la circulation de l'information.

La situation en Russie après le changement du pouvoir a été très difficile. Même Voltaire, dans une lettre à Bernard Louis Chauvelin du 21 septembre 1762, a écrit « Je ne crois pas que Catherine seconde jouisse longtemps de la mort de son mari. Vous savez quel désordre agite à présent la Russie »⁶⁸.

Pour convaincre l'opinion publique que la mort de son mari était un accident elle affirma qu'elle n'avait rien à voir avec cette disparition, et que ce changement du pouvoir était dû à la décision de son peuple ; par ses collaborateurs les plus proches Catherine a décidé de faire circuler dans l'Europe des Lumières des informations qui lui étaient favorables. Cette politique de la propagande, et détournement de l'opinion publique du faits politiques elle a inséré par le contact avec *les philosophes*, ce que nous avons montré dans la deuxième partie de cette dissertation. Quelle était la réception de ses actes politiques ? Qu'est-ce que elle était reproché pendant le début

⁶⁶ Lettre de Catherine II à Falconet, le 30 mai 1771, *Correspondance de Falconet avec Catherine II 1767-1778*, L. Réau, (éd.), Paris, Honore Champion, 1921, p. 150.

⁶⁷ E. Jourdan, « Du "mirage russe" à la Russie de Custine », dans *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 14, automne 2002, de 10 novembre 2002. <http://ipr.univ-paris1.fr/spip.php?article103>

⁶⁸ Voltaire à Bernard Louis Chauvelin, le 21 septembre 1762, D10720. Toutes les références à la *Correspondance* de Voltaire renvoient à l'édition de T. Besterman, *Correspondence and related documents*, dans *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 85-135, Genève, Banbury, Oxford, 1968-1977. Elles seront indiquées par la lettre D (Definitive edition) suivie du numéro que porte la lettre citée.

de son règne, enfin quelle était la critique ? À ces questions nous allons essayer de répondre dans cette partie de notre travail.

Ce que surtout redoutait l'impératrice, c'était le jugement de ces « philosophes » qui se flattaient d'éclairer l'opinion⁶⁹. Elle fut vite rassurée, car Voltaire traita l'aventure sur le ton désinvolte :

J'avoue que je crains d'avoir le cœur assez corrompu pour n'être pas aussi scandalisé de cette scène qu'un bon chrétien devrait l'être. Il peut résulter un très grand bien de ce petit mal. La Providence est comme étaient autrefois les jésuites, elle se sert de tout. Et d'ailleurs, quand un ivrogne meurt dans la colique, cela nous apprend à être sobres. Il n'est pas loin de voir dans le sang versé un des ingrédients mésestimés d'une bonne tragédie politique⁷⁰.

Encore de plus, il ne lui semble pas mauvais qu'on ait une faute à réparer ; Voltaire a trouvé que cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration.

L'une des premières informations venant de Russie est une lettre du comte Ivan Ivanovich Chuvalov, écrite à Voltaire le 20 juillet 1762 de St Pétersbourg :

Je vous donne une nouvelle dont Vous devés déjà être instruit en partie. La Russie vient de séculer le joug qui l'opprimait sous le Règne de Pierre III^{me}. Ce Prince est déposé, et L'impératrice Catherine montée sur le Throne, pour le bonheur et le contentement unanime de toute la Nation⁷¹.

Le Comte Chuvalov présente, d'après la version officielle des événements, Catherine II comme une héroïne. Et il souligne que, grâce à elle, la Russie a pu éviter la révolution.

Le 15 août, Voltaire reçoit une lettre de François Pierre Pictet (1728-1798)⁷², un mois après le coup d'État et le sujet est toujours actuel. F.P. Pictet était un peu au

⁶⁹ A. Lortholary, *Les philosophes du XVIII^e siècle et la Russie : le mirage russe en France au XVIII^e siècle*, Paris, Boivin et Cie, 1951, p. 80.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Comte Ivan Ivanovich Chuvalov à Voltaire, le 20 juillet 1762, D10596.

⁷² François Pierre Pictet (1728-1798) fut le conseiller et ami de Voltaire. Il quitta Genève en 1761 pour se fixer à Saint-Pétersbourg d'où il demeura en correspondance, avec Voltaire. Proche de l'impératrice, informateur de l'ambassade de France. Il s'occupa aussi du peuplement des colonies de en Volga recrutant en des artisans France. Il émigra en Angleterre où il vécut dans la misère jusqu'à ce

courant de ce qui se dit à l'étranger sur l'événement en Russie, mais il augmente que ce n'est pas la vérité. Dans sa lettre on lit :

Peut être se persuade t'on dans L'Étranger que La Révolution doit son origine à l'intrigue, et à la faction ; Peut être imagine t'on que la souveraine a Cherché par ses menées à se faire un parti qui pût la porter au Trône, et à employer toutes sortes de moyens pour y parvenir ; si telle est la façon de penser de L'Europe, L'Europe se trompe, et ne se fait aucune idée du Caractère de L'impératrice, ni des Russes, ni de la Russie⁷³.

Un peu avant et dans la même lettre, il décrit Catherine comme la plus digne et la plus grande impératrice qui ait jamais régné dans L'Univers⁷⁴. Plus loin, le secrétaire de Catherine II se penche sur la question philosophique du droit naturel de la nation. François Pictet soutient l'argument selon lequel ce n'est pas l'impératrice elle-même qui a voulu monter sur le trône, mais c'est « le vœu général de la Nation » qui l'y a amené. Dans le discours qu'il propose, on voit bien qu'il s'agit d'un raisonnement très proche de celui de la philosophie des Lumières. Le droit naturel oblige en effet tous les hommes à être soumis à leur souverain, mais dans le cas où le roi serait un despote, qui par son règne ferait du mal à sa nation, au ce moment-là la nation a le droit de changer son souverain. Cette lettre à Voltaire a été écrite à la demande de Catherine II. Elle a vu aussi et approuvé son contenu avant de la poster⁷⁵.

Catherine a été bien informée que Chouvalov a écrit à Voltaire et elle était irritée que le comte ait écrit que la princesse Dashkova (Catherine Romanovna Vorontsov, princesse Dashkova) ait été principalement engagée dans la révolution⁷⁶. L'impératrice ne voulait pas, en effet, mêler d'autres personnes aux changements de

que William Pitt en fasse son agent secret à Berne. Voir sur son famille : <http://www.archivesfamillepictet.ch/famille/biographies.htm#francoispierre>.

⁷³ François Pierre Pictet à Voltaire, le 15 août 1762, D10650.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ D 10650, 4/25 août 1762, G. Sacke, *Entstehung des Briefwechsels zwischen der Kaiserin Katharina II von Russland und Voltaire*, dans *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Berlin, 1938, LXI, p. 273–282.

⁷⁶ « Vous serés étonné, Monsieur, sans doute, d'apprendre que parmi les Personnes qui ont le plus de part à cette entreprise, se trouve une jeune dame de 19 ans. La Princesse Dasschkoff, née Comtesse de Worontzoff, est l'illustre Héroïne, qui enflammée de Zèle pour la Patrie, et pour nôtre Souveraine, a risqué sa vie pour le Bien public. Elle réunit avec cela tous les charmes du Corps et de l'esprit, et joint une grande érudition à un Génie vaste; en un môt elle mérite nôtre estime, et vôtre amitié ». Lettre de Ivan Ivanovich Shuvalov à Voltaire, le 20 juin 1762, D10596.

pouvoir et ainsi se garder toutes les louanges. On voit qu'elle a essayé de détourner l'attention de Voltaire de la princesse Dashkova. L'ambassadeur de France, le baron de Breteuil (1730-1807), a rapporté le 2/13 septembre ceci :

La Czarine m'a fait prier de rectifier vos idées à cet égard et m'a fait demander si je connaissais Voltaire pour m'engager à rectifier également les idées du poète sur le rôle qu'a joué la Princesse Daschkoff dans la conspiration. Elle craint que le Poète français, qui est ici en correspondance avec plusieurs personnes, ne chante la Princesse Daschkoff. C'est pousser loin la jalousie et la hardiesse de l'ingratitude. Car Elle ne saurait se dissimuler que je suis parfaitement instruit du degré de service que lui a rendu cette jeune dame⁷⁷.

Comme on le voit, les louanges ne devaient être conservées que pour l'impératrice. Catherine n'a pas voulu souligner les engagements des autres personnes dans le coup d'État, car cela pouvait démontrer son l'image de quelqu'un à qui le peuple russe avait offert le pouvoir. En outre, elle a voulu masquer la vraie intrigue de palais. Par ailleurs, nous pouvons supposer qu'un rôle important d'une autre femme que princesse allemande pourra diminuer sa gloire.

Le fils d'un maréchal, apparenté à Ivan Chouvalov, favori de l'impératrice Élisabeth, le comte Andrei Chouvalov (1749-1789) devint conseiller intime et chambellan ainsi que membre du Conseil privé de l'impératrice et sénateur. Il a rendu visite à Voltaire à Ferney en l'automne 1756. À partir de cette visite, les échanges d'amabilités, en prose et en vers, constituent l'essentiel de la correspondance qui commença entre Chouvalov et Voltaire en décembre 1761 pour ne s'achever qu'en septembre 1777. Ce fut pour Chouvalov l'occasion, pendant toutes ces années, de travailler à l'intention de Voltaire et, partant, de toute l'Europe éclairée, à l'élaboration de son propre portrait. Celui-ci étant assez peu fidèle au demeurant. Il s'agit du portrait d'un poète et d'un philosophe étranger à l'agitation du monde⁷⁸. En même temps, il donnait de Catherine et de sa cour une image très retouchée. « Je ne

⁷⁷ Lettre de Baron de Breteuil au comte de Choiseul, Pétersbourg, le 2/13 Septembre 1762, dans SIRIO, vol. 140, p. 70 ; Cit. d'après : "François Pierre Pictet to Voltaire, 15 août 1762". <http://www.e-enlightenment.com/janus.biu.sorbonne.fr/item/voltfrVF1090165_1key001cor> note 1, (MaéCp, Russie, lxx. 351–2).

⁷⁸ P. Zaborov, « Le rôle des écrivains franco-russes dans la formation du "mirage russe" au XVIII^e siècle », dans *Le mirage russe au XVIII^e siècle* ; S. Karp L. Wolff (éd.), Ferney-Voltaire, 2001, p. 195.

suis pas prophète, mais si Catherine régné aussi longtemps que Les Russes et Les sages Le désirent, Le 60^{me} degré de L'altitude deviendra l'azile de la philosophie et des philosophes » écrivait-il à Voltaire le 19 février/2 mars 1767, ajoutant *post scriptum* : « Vos Disciples, en philosophie, et en poésie ne sont pas oubliés à La Cour d'une souveraine qui sent votre mérite [...] Il est vrai que je me Conduis selon ces principes :

Une philosophe est ferme et n'a point d'artifice,
Sans Espoir es sans Crainte Il sait rendre justice,
Jamais adulateur, et toujours Citoien,
À son prince attaché sans Lui demander rien⁷⁹.

L'affaire de « révolution » comme était appelé le coup d'État en France a été présente aussi dans la presse. En novembre 1762 dans le *Mercure de France* est apparu un compte rendu de l'évènement, intitulé : « Impromptu sur la Révolution qui vient d'arriver en Russie » de l'auteur est un certain M. de Lanevère, ancien mousquetaire du roi⁸⁰. En court quatrain on lit : « Des Russes l'heureux fort a fait que Catherine de leurs vœux aujourd'hui remplissant tout l'objet. En Elle Pétersbourg retrouve l'héroïne Qui lui rendit si cher le nom d'Élisabeth »⁸¹. Encore une fois l'impératrice a été comparée à sa précédente, et l'auteur a souligné la volonté de peuple qui a donné le pouvoir à Catherine.

On peut aussi constater les échos de ce coup d'État plus tard. En effet, en 1767 dans une lettre à la marquise du Deffand (1697-1780)⁸², la duchesse de Choiseul (1737-1801)⁸³ critique le comportement de Voltaire vis-à-vis de Catherine II. Elle lui écrit ainsi :

Quoi ! Voltaire trouve qu'il y a le mot pour rire dans un assassinat ! Cette femme conspire contre son mari et son souverain, lui ôte l'empire et la vie de la façon

⁷⁹ Comte Andrei Petrovich Chuvalov à Voltaire, D14010.

⁸⁰ P. Zaborov, « Catherine II dans la poésie », dans *Catherine II & Europe*, A. Davidienkoff (dir.), Paris, Institut d'Études Slaves, 1997, p. 202.

⁸¹ *Mercure de France*, novembre 1762, p. 29.

⁸² Marie de Vichy-Chamrond, marquise du Deffand fut l'épistolière et salonnière. Après la mort de son mari en 1749 elle ouvre son salon à rue Saint-Dominique à Paris où elle donne des soupers tous les jours pour les élites de la capitale qui viennent y discuter sur le monde. Amie de Voltaire, ainsi que Horace Walpole, d'Alembert, Helvétius.

⁸³ Louise Honorine Crozat du Châtel fille de Louis François Crozat, marquis du Châtel, en 1750 elle épousa le futur duc de Choiseul.

la plus cruelle, et usurpe le trône sur son propre fils, et Voltaire appelle cela « des démêlés de famille » ! ...Comment ! ces crimes atroces ne sont que des « bagatelles, des fautes », de petits péchés véniels faciles à réparer ! il ne lui faut qu'un mea culpa et une absolution: la voilà blanche comme neige ; elle est la gloire de son empire, l'amour de ses sujets, l'admiration de l'univers, la merveille de son siècle ! ⁸⁴.

À la fin de ce passage, plein de critiques et de mépris, elle ajoute ceci : « Puisse-t-il en rougir ! [Voltaire - K.N.] en écrivant cela ». Elle ajoute un commentaire sur la façon de communication d'impératrice après le coup d'État, ainsi que sur la politique de Catherine II :

Mais quelle est après sa politique ? Elle nous annonce cette mort de la façon la plus maladroite, dans le manifeste le plus infâme, par lequel elle nous fait entendre que le dernier empereur n'était point son mari. Elle semble lui dénier même jusqu'à sa qualité d'empereur. En effet, elle n'en prend point le deuil, elle ne lui fait rendre aucun des devoirs dus à son rang, elle ne remplit aucune des formalités qui constatent son état à son égard. Ainsi, elle n'est donc plus ni veuve, ni mère d'empereur ; elle n'est rien en Russie, elle n'est plus rien pour la Russie, elle ôte à son fils les droits de sa naissance⁸⁵.

À la fin de cette lettre, la duchesse de Choiseul avoue à la Marquise de Deffand que le vrai objectif du comportement de l'impératrice est de plaire aux *Philosophes*, mais aussi que son nom soit glorifié en France et en Europe :

Mais l'impératrice de Russie a un autre objet en protégeant les lettres, elle a eu l'esprit de sentir qu'elle avait besoin de la protection des gens de lettres. Elle s'est flattée que leurs bas éloges couvriraient d'un voile impénétrable aux yeux de ses contemporains et de la postérité les forfaits dont elle a étonné l'univers et révolté l'humanité ; mais elle s'est trompée, je le sens à mon cœur⁸⁶.

Nous pourrions croire que la femme de ministre des Affaires étrangères, duc de Choiseul portait la même attitude envers Catherine II que son mari, qui était ennemie déclare d'impératrice⁸⁷. Il est vrai qu'elle était très dévouée à lui, mais en même

⁸⁴ Louise Honorine Crozat Du Châtel, la duchesse de Choiseul à Marie de Vichy de Chamrond, marquise Du Deffand, le 14 Juin 1767, D14226.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Sur la position hostile de duc de Choiseul envers Catherine II, était au courant elle-même. Quand le ministre des affaires étrangères, fut renvoyé de son poste, l'impératrice avait écrit, à une vieille amie de

temps elle fut une femme intéressée par les événements politiques. Duchesse correspondait à son amie la marquise du Deffand, une grande salonnière⁸⁸, et était perçue par ses contemporaines comme une personne très honnête, gentille et aimable⁸⁹.

Il y a encore une affaire que duchesse évoque dans cette lettre, c'est celle de mystérieux mort de Ivan VI, un empereur, qui en réalité jamais règne, car il est proclamé empereur le 17 octobre 1740, alors il avait 2 mois. Après le coup d'État de Élisabeth il fut en enferme, et depuis il n'avait aucune contacte avec l'extérieur. Il y avait une risque qu'il soit restituée au trône par certains partisans anti Catherine, donc plus prudente été se débarrasser de lui. Duchesse de Choiseul commenta aussi sa mort :

Mais elle ne craint pas d'en commettre de nouveaux : son cœur y est aguerri, elle ne s'en est épargné aucun. Que lui avait fait ce pauvre Ivan pour le comprendre dans ces proscriptions ? Il l'aurait laissé régner tranquillement, comme il avait laissé mourir Élisabeth. Pauvre Élisabeth ! C'est par elle, dit on, qu'a commencé le cours des forfaits de Catherine. Elle a été fortement soupçonnée d'avoir abrégé les jours de sa souveraine, de sa bienfaitrice. Demandez à Poissonnier son histoire⁹⁰.

Voltaire a été encouragé dès le début pour agir dans l'affaire de l'impératrice. Au départ, il le fait de façon indirecte par des personnes appartenant au cercle de Catherine. Dans une lettre à Voltaire, du 28 octobre 1765, le comte Chouvalov

sa mère Madame Bjelke, à quel point elle n'avait pas confiance aux diplomates français et qu'elle les a méprisés : « En vérité, j'ai si peu de rancune envers monsieur de Choiseul que je le plains d'avoir été exilé ; cet homme-là, en croyant me faire le plus grand [mal ?], s'est toujours trompé, parce que ses flatteurs ne lui ont jamais dit que ce qui lui était agréable, et lui ont laissé éternellement ignorer la vérité ; cela l'a jeté dans un labyrinthe de fausses démarches, dont à moi il ne m'est revenu par contre que de la gloire. Je n'ai aucune mauvaise volonté contre lui ; il était étourdi comme un banneton ; les employés dont il s'est servi ici [de Breteuil à Rossignol – K.N.] étaient des monstres de méchanceté ; mais qu'est-ce que de la mauvaise volonté ? elle devient ridicule lorsqu'elle se montre dans de pareils individus ». Lettre de 21 janvier 21, 1771, SIRIO t. XIII, p. 63.

⁸⁸ *Correspondance complète de Mme Du Deffand avec la Duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt*, L.C Beaupoli de Sainte-Aulaire (éd.), Paris, Michel Lévy frères, t. 1-3, 1866.

⁸⁹ Lettre de H. Walpole à T. Gray, Paris, le 25 janvier 1766, *Correspondence of Gray, Walpole, West, and Ashton (1734-1771)*, P. Toynbee (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1915, t. II (1771-1771), p. 256-266, « Oh ! it is the gentlest, amiable, civil, little creature that ever came out of a fairy egg ! » ; *ibid.* t. 1, p. CXXIII.

⁹⁰ Lettre de duchesse de Choiseul à marquise Du Deffand, le 14 Juin 1767, D14226.

demande du soutien en sachant combien vaut pour l'opinion publique la parole d'un philosophe :

[...] Par exemple il serait assez décent que le neveu de l'abbé Bazin qui a fait un hommage public à Catherine seconde et que Catherine a tant cajolé se chargeât de cette besogne. Un mot de votre part, monsieur, confond la calomnie, et immortalise une personne. Ce serait deux obligations qu'on vous aurait⁹¹.

Plus tard c'est Voltaire lui-même qui va demander aux autres de l'aider à améliorer la réputation de Catherine. En janvier 1768, dans une lettre adressée à Charles Ferriol, comte d'Argental (1700-1788), Voltaire a demandé la bonne parole :

J'ai une autre grâce à vous demander ; c'est pour ma Catherine. Il faut rétablir sa réputation à Paris chez les honnêtes gens. J'ai de fortes raisons de croire que m^{rs} les ducs de Praslin et de Choiseul ne la regardent pas comme la dame du monde la plus scrupuleuse⁹².

Même si le coup d'État a été bien caché, et si Catherine II a pu bien détourner l'opinion publique, il y avait des témoins de cette révolution qui ont gardé une vision claire sur l'événement de 1762. L'un de ceux-ci était l'écrivain français Claude-Carloman de Rulhière (1735-1791)⁹³. Le diplomate, a été secrétaire du baron de Breteuil, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg. Il était aussi un protégé de Choiseul. Il était dans la capitale russe lors du coup d'État de juin 1762, et ce sont ses souvenirs qu'il livre sous la forme d'*Anecdotes sur la Révolution de Russie*⁹⁴.

L'ouvrage revêt deux dimensions. Il présente tout d'abord un tableau très noir de la Russie (« un repaire de barbares »). Il s'inscrit donc dans une tradition russophobe. Dans l'autre partie, il se présente comme témoin oculaire des événements et de la prise du trône par Catherine II. Ici, le récit de Rulhière est sans nuance. Il décrit avec un étonnant réalisme le complot qui a détrôné Pierre III et sa mort. Il décrit également les conditions dans lesquelles l'« accident » lui a été narré par Orlov

⁹¹ Lettre de comte Andrei Petrovich Chuvalov à Voltaire, le 28 octobre 1765, D12957.

⁹² Lettre de Voltaire à Charles Augustin Ferriol, comte d'Argental, le 23 janvier 1768, D14697.

⁹³ Claude Carloman de Rulhière, était un poète, historien, auteur d'un important ouvrage sur l'anarchie en Pologne en XVIII^e siècle. Cf. R.W. Wołoszyński, *Polska w opiniach Francuzów XVIII w. Rulhière i jego współcześni*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe 1764.

⁹⁴ C.C. de Rulhière, *Histoire ou anecdotes sur la Révolution de Russie en 1762*, Paris, chez les marchands de nouveautés, 1797.

ainsi que l'hypocrite chagrin que Catherine afficha⁹⁵. H.C. d'Encausse, récapitule la description que l'auteur *des Anecdotes* donne à Catherine II. Elle serait ainsi usurpatrice, cynique et probablement criminelle⁹⁶. Tel est donc son portrait malgré ses tentatives pour tout effacer. Au départ, la Sémiramis de Nord voulait détruire le document dans son intégralité. Comme elle n'a pas eu du succès escompté, elle a essayé de convaincre Rulhière de passer sous silence cet épisode où en moins de supprimer certains éléments, ceux les plus compromettants. Catherine a obtenu l'interdiction de l'imprimer, et effectivement, ce livre a été édité à Paris après la mort de l'impératrice, donc en 1797. Mais Rulhière lui-même est mort en 1791 et l'édition a donc été soutenue par sa famille. Mais le contenu continue de circuler dans les salons parisiens encore pendant la vie de son héroïne. La lecture en commença chez les Choiseul et elle se poursuivit chez Mme du Deffand et Mme Geoffrin⁹⁷. Les amis de Catherine – Voltaire, Diderot – s'en mêlèrent à la bataille pour ne pas publier ce livre. Ils ont essayé de convaincre l'auteur de cesser de lire son œuvre en public, de l'abandonner ou tout au moins d'en atténuer les plus scabreux épisodes. Ce fut toutefois un échec. Catherine tenta également d'acheter le diplomate en lui proposant l'acquisition de son manuscrit par l'intermédiaire d'agents russes, voire d'amis tels que, Grimm et Diderot⁹⁸. Tous échouèrent à le persuader, et l'ouvrage poursuivit son chemin dans les salons. Rulhière se savait protéger par Choiseul qui trouvait un grand avantage à ce récit dont Catherine – son ennemie personnelle – sortait mal en point⁹⁹. Malgré le succès que ce livre a emporté, il faut constater que l'influence sur la postérité n'était pas si grande que cela, car ce récit n'était pas considéré comme une œuvre historique, mais plutôt comme un roman historique. Il a donc eu ce rattachement au divertissement.

Pour donner un autre exemple de intéressement de Catherine au l'image de la Russie et sa l'opinion aux yeux de ses contemporaine on peut celle d'*Antidote*. Un ouvrage que a été publié en anonyme, l'identité fut découverte peut temps après la

⁹⁵ H.C. d'Encausse, *L'Impératrice et l'Abbé, un duel littéraire inédit entre Catherine II et l'Abbé Chappe d'Auteroche*, Paris, Fayard, 2003, p. 49.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 48.

⁹⁷ Ce fut une raison de rupture dans le contact de l'impératrice avec M^{me} Geoffrin. R. W. Wołoszyński, *op. cit.*, p. 131.

⁹⁸ H.C. d'Encausse, *L'Impératrice et l'Abbé, op. cit.*, p. 50.

⁹⁹ *Ibid.*

parution, et c'est l'œuvre de l'impératrice elle-même. *L'Antidote ou Examen du mauvais livre superbement imprimé, intitulé Voyage en Sibérie, fait par ordre du roi en 1761, contenant les mœurs... Tout le texte de la page de couverture et de l'abbé ainsi reproduit dans le sous-titre* daté de 1770 contient une réponse au livre de l'abbé Chappe d'Auteroche (1722-1769) en expliquant l'histoire de la Russie des ses origines jusqu'à 1767. Il est composé de deux parties, mais il y a aussi l'annonce d'une troisième partie qui ne devait jamais paraître. La première œuvre de Catherine était le *Nakaz*, rédigé en 1767 où elle fait la législatrice. Dans l'*Antidote* elle fait polémiste, ou même pamphlétiste. Comme le récapitule H.C. d'Encausse, l'*Antidote* donne à nombre de égards une image de Catherine II très différente de celle qu'elle a travaillée à façonner par son action dans ses autres ouvrages et dans sa correspondance¹⁰⁰. Le premier trait remarquable de sa réplique est son caractère méthodique, voire pointilleux. Elle critique presque chaque paragraphe de l'abbé et voit dans son ouvrage un dessein politique destiné à discréditer la Russie au moment même où l'Europe constate sa puissance montante. Sémiramis du Nord ajoute que Chappe n'est en définitive que l'instrument d'une propagande antirusse. Catherine plus que sa propre gloire veut établir celle de la Russie. Dans sa défense passionnée de la Russie, l'impératrice va révéler deux qualités inattendues chez elle : un attachement au passé lointain, antérieur à Pierre le Grand, et une soudaine gallophobie¹⁰¹. Le premier tient à l'attachement de l'impératrice à la patrie qu'elle a adoptée et dont elle revendique les croyances, la culture la religion orthodoxe. Pour démontrer l'inanité de la conception d'un pays manquant de « profondeur historique » et oublieuse du message du Grand Empereur qui haïssait le passé moscovite, Catherine convoque plusieurs siècles de ce même passé pour affirmer que c'est en elle-même, dans sa tradition et son essence, que la Russie peut puiser les moyens nécessaires pour rattraper son retard¹⁰².

Diderot, pour la première fois dans sa correspondance parle de la « révolution en Russie » et ce très brièvement, dans une lettre à M.S. Volland, du 5 septembre

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 58. Cf. L'introduction de M. Mervaud, dans Chappe d'Auteroche, *Voyage en Sibérie*, M. Mervaud (éd.), SVEC, 2004.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*, p. 59.

1762. C'était pendant un séjour à La Briche où séjournait aussi le baron Grimm. Damilaville, Grimm et l'abbé Raynal nous précédaient, faisant de la politique. La révolution de Russie embarrassait surtout l'abbé¹⁰³. Diderot, dans sa correspondance ne mentionne plus cet événement. Par contre il ne cesse de parler d'un événement inattendu qui l'enrichit et lui laisse aucun souci sur l'avenir¹⁰⁴. Cela renvoie à l'achat de sa bibliothèque par Catherine II sur lequel nous avons déjà écrit (voir le chapitre 2 dans la 2 partie).

En même temps, l'image de Catherine II est aussi présente dans la presse. Elle est vue comme une souveraine généreuse. Dans la *Kurier Litewski*, journal de Lituanie daté du 18 mars 1763, une relation qui vient de Moscou, on peut lire : « Hier l'impératrice Sa Majesté Notre Dame la plus clémentine a fait l'honneur de regarder une fabrique de soie dans une manufacture où elle a observé les ordres et le travail des artisans. Satisfaite de ce qu'elle a pu voir, elle ordonna de verser une somme d'argent »¹⁰⁵.

¹⁰³ D. Diderot, *Œuvres*, t. V, *Correspondance*, L. Versini (éd.), Paris, R. Laffont, 1997, p. 427.

¹⁰⁴ D. Diderot, dans la lettre à S. Volland, le 8 septembre 1765, ou à Guéneau de Montbeillard, le 30 juin 1765, *ibid.*, p. 497.

¹⁰⁵ *Kurier Litewski*, n° 17, le 22 avril 1763.

Chapitre quatrième

L'élection en Pologne 1764

Après son avènement en 1762 Catherine II avait vite fait la paix avec tous les côtés belligérants de guerre de Sept Ans. En même temps elle n'a pas favorisé aucun des pays. À la cour de Saint-Pétersbourg, deux options ont joué le rôle important, une était guidée par Nikita Panin qui était partant de l'option pro-prusse¹⁰⁶, et l'autre pro autrichienne avec Bestoushev-Rommanov. Avec l'élection en Pologne qui se prépara Catherine a préféré de suivre les conseils de N. Panin. Le projet de sortir un candidat commun avec la Prusse était discuté déjà après la mort d'Auguste III. Le traité entre la Russie et Prusse a été officiellement signé le 11 avril 1764. Nous ne voulons pas entrer dans les détails de la situation politique ayant lieu au tournement de cet événement, ce qui nous intéresse ce sont les commentaires sur l'intervention russe pendant cette élection¹⁰⁷.

L'affaire était importante tant pour le tandem franco-autrichien, tant pour la Russie et son nouvel allié la Prusse. La position internationale de Stanislas-Auguste Poniatowski a été très faible, et on voyait les pour et les contre cette assistance de Catherine II. Encore avant la mort d'Auguste III, Louis XV dans une lettre à baron de Breteuil, son envoyé en Russie, a exprimé sa grande inquiétude sur les affaires en Pologne, un pays allié à la France. Le roi de France, dans un long courrier prévoit plusieurs scénarios qui courent avant l'élection en Pologne, celle de mariage de l'impératrice avec son amant, le futur roi, ou un démembrement de la Pologne¹⁰⁸. Ce

¹⁰⁶ D.L. Ransel, *The politics of Catherinian Russia. The Panins Party*, New Haven and London, Yale University Press, 1975, p. 127-133.

¹⁰⁷ Z. Zielińska, *Polska w okowach « systemu północnego » 1763-1766*, Warszawa, Arkany, 2012

¹⁰⁸ Z. Zielińska, « Pogłoski o rozbiorze Polski oraz ich reperkusje w Rzeczypospolitej w okresie bezkrólewia 1763-1764 », dans *Przegląd Historyczny*, t. XCVL, 2005, c. 4, p.543-571.

dernier scénario a été pris en compte par les autres têtes couronnées de l'époque¹⁰⁹. Citons ici Louis XV :

Si elle ne veut pas lui [Stanislas-Antoine] donner la permission de retourner en Russie, quelque instance qu'il fasse pour obtenir c'est la considération de sa gloire emporte sur tout autre sentiment. Elle peut d'ailleurs craindre pour le comte Poniatowski et pour elle même, et elle est sans doute retenu par la passion qu'elle a pour le comte Orloff, passion dont elle a su peu de soin de cacher, ainsi qu'on le voit par tout ce qu'elle vous en a dit et au comte de Mercy. Une élection pourrait changer ces sentiments, et si par les menaces, la force et les libéralités elle plaçait le comte Poniatowski sur le trône de Pologne, alors les motifs de décence qui l'arrêtent n'auraient plus lieu : cette princesse, en épousant un roi de Pologne ne se ferait plus les reproches qu'elle aurait à se faire en épousant un simple particulier. [...] La Pologne deviendrait une province de la Russie et perdrait certainement sa liberté pour le présent et pour l'avenir. Il n'est pas douteux que le nouveau roi de Pologne, soutenu de la Russie, ne parvînt à rendre son trône héréditaire¹¹⁰.

La grande duchesse était déjà dans les années cinquante en très bonne relation avec le futur roi de Pologne. En effet, été son amant et évidemment il était prêt « rendre service » à Sémiramis. Catherine II dès son intronisation se présenta comme une grande amie et protectrice de la Pologne, de la république et de ses vertus. Elle fut en bonnes relations avec ce parti de la noblesse qui soutint le roi (famille des Czartoryski) ; et surtout l'amie des gens d'une obédience autre que catholique (dissidents).

Les projets de la tsarine envers la République polonaise étaient très concrets. Après la mort du roi Auguste III, le 5 octobre 1763, l'affaire la plus importante pour elle était la succession du trône polonais¹¹¹. Elle a proposé Stanislas-Antoine Poniatowski comme le candidat sous la protection de la Prusse et de la Russie

Dans une lettre adressée à Stanislas-Antoine déjà en 1762, l'impératrice lui donnait toutes les instructions et on voit bien qu'elle avait tout préparé avec précision et aide de ses collaborateurs :

¹⁰⁹ Voir plus loin lettre de Marie-Thérèse note n°112.

¹¹⁰ Lettre de Louis XV à Breteuil, Marly, le 8 mai 1763, SIRIO, 140, n° 97 ; p. 182-183.

¹¹¹ W. A. Serczyk, *Katarzyna II*, Wrocław, Ossolineum, 2004, p. 149.

J'envoie incessamment le Comte Kayserling ambassadeur en Pologne pour Vous faire Roi après le décès de celui-ci, et en cas qu'il ne puisse réussir pour Vous, que ce soit le Prince Adam. Tous les esprits ici sont encore en fermentation. Je vous prie de vous retenir de venir ici, de peur de l'augmenter. Il y avait six mois que mon avènement au trône se tramait¹¹².

Les négociations avec Frédéric II ont été poursuivies et déjà en novembre 1763 dans une lettre que roi de Prusse a adressée à son secrétaire Benoît à Varsovie on lit comment ce choix lui convint. Il est décrit comme un candidat facile à manipuler ce qui semble être le plus important pour les intérêts de la Prusse :

Mes dépêches de Pétersbourg que j'ai attendues, étant arrivées et Sa Majesté l'impératrice ayant s'expliquer avec moi sur le candidat qu'elle souhaite de voir occuper le trône vacant de Pologne par l'élection future, et qui saurait nous convenir le mieux pour nos intérêts communs et réciproques, je n'ai point voulu perdre un moment pour vous en instruire pour votre direction. Il est sûr que parmi les aspirants à la couronne de Pologne aucun ne nous conviendra mieux qu'un piaste [...] Comme, en conséquence de ceci, Sa Majesté l'impératrice de Russie me propose entre les piastes le stolnik de Lithuanie comte Stanislas Poniatowski, j'y ai volontairement applaudi. Il est de tous les prétendants à la couronne de Pologne celui qui sera le plus redevable à ceux des mains de qui il tiendra la couronne, et qui s'entre toutes les autres partagera de beaucoup sa reconnaissance entre nous et son devoir¹¹³.

Le rôle de Sémiramis pendant l'élection en Pologne était principal. C'était elle qui a choisi Stanislas-Antoine, et elle qui garantit ce choix. De plus, aucun des pays européens, opposés à ce candidat, ne pouvait pas se mêler dans « les affaires intérieures de la Russie ». Marie-Thérèse dans une lettre à Catherine II joua, selon les règles de diplomatie européenne, le rôle de conseiller dans cette affaire. Même si le choix de Poniatowski fut déjà décidé, elle insista sur le fait que le sort de la Pologne est important pour les puissances européennes et pour cette raison Catherine devrait se compter avec leurs avis :

¹¹² La grande lettre de l'impératrice envoyée le 2 août 1762 de Pétersbourg par Mécly-Argenteau, *Mémoires de Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne et sa Correspondance, avec l'impératrice Catherine II*, J. C. Żupański (éd.), Posen, 1862, p. 41.

¹¹³ Lettre de Frédéric au secrétaire Benoît à Varsovie, Potsdam, 1^{er} novembre 1763, *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, A. Duncker (éd.), Berlin, 1896, t. XXIII, no 14805, p. 168.

Votre Majesté doit d'ailleurs être informée actuellement de mes intentions relativement au remplacement du Trône de Pologne, je pense qu'Elle les aura trouvées justes et raisonnables, et je vois avec joie qu'au fond elles sont conformes aux Siennes. [...] je concourrai très volontiers avec Votre Majesté au Choix d'un Piaste dont en bonne politique on put d'accommoder, pourvu toutes fois que je sois parfaitement rassurée conjointement avec Votre Majesté, qui y ait le même intérêt que moi, contre toute idée de démembrement de la Pologne présent et avenir. Je ne vois rien, moyennant cela, qui puisse nous empêcher d'aller du même pied. J'en ai la plus grande satisfaction, et suis prête ainsi à donner ordre à mes Ministres à Varsovie d'agir de concert avec ceux de Votre Majesté¹¹⁴.

L'élection en Pologne et l'influence de Catherine II n'est pas restée sans commentaires tant en Pologne comme en France. Le cours de Versailles a réagi officiellement par la voie de la diplomatie et après le pénible incident entre l'évêque W.A. Łubieński et l'ambassadeur de France à Varsovie le marquis de Paulmy (1762-1764)¹¹⁵, elle a révoqué son représentant. D'autres cours de sud, celles de Vienne et de Madrid, en signe de solidarité ont répondu dans la même attitude¹¹⁶. Le représentant de l'Autriche, le comte Mercy d'Argenteau, a quitté Varsovie juste après le marquis de Paulmy. Le représentant de l'Espagne en Pologne, attendit des ordres du roi Charles III jusqu'à l'août 1764, ensuite il partit pour Dresde.

¹¹⁴ Haus-, Hof- und Staatsarchiv Russland II 210, (1727-1785), k.169-170, Lettre de Marie-Thérèse à Catherine II, à Vienne le 9 novembre 1763. Dans le P.S. de même lettre on peut trouver aussi grande confiance de la part de Marie-Thérèse à Catherine II et l'exemple de sa longue expérience dans les affaires de la politique internationale ou les Habsbourg ont longue tradition : « Il me semble, qu'en supposant ci Votre Majesté et à moi les mêmes intentions, sur le remplacement du Trône de Pologne il n'est rien et personne, qui doive faire appréhender des troubles à l'occasion de la prochaine Election, et je crois devoir moyennant cela soumettre au discernement éclairé de Votre Majesté, s'il ne serait peut être pas mieux, de ne point faire des démonstrations qui paraissent ne pas de voir être nécessaires et pourraient alarmer les Puissances qui s'intéressent au Sort de la Pologne. Je m'en rapporte cependant à la Sagesse de Votre Majesté, elle fera de mon Observation le cas qu'Elle Lui paraîtra mériter, mais Elle y reconnaitra toujours, j'espère, la pureté de l'intention qui me porte à la Lui communiquer ».

¹¹⁵ De ce point de vue l'altercation entre l'ambassadeur de France Paulmy et le primat de Pologne, en juin 1764, semble être bien voulue par ce premier, nulle besoin ici d'une provocation russe (celle de Repnine) comme des contemporains l'avaient suggéré.

¹⁰³ Voir : R. Przewdziecki, *Diplomatie et protocole à la cour de Pologne*, Paris, 1937, t. II, p. 207, 258-259.

Le monarque était conscient des échos qui étaient sûrement parvenus en France à la suite de son élection. Mais Stanislas-Auguste était conscient que les deux mondes celle de cour de Versailles et le monde parisien se mélangeait tout le temps. Il a espéré que les bruits sur son élection pourront disparaître, s'il peut juste l'influence sur son image.

Stanislas-Auguste s'est fait couronner le jour de Sainte-Catherine, le 25 novembre 1764, alors la fête du nom de Catherine II. Dans les lettres qu'il poursuit depuis sa visite à Paris avec Mme Geoffrin il présente son accession au trône abandonnant complètement l'intermédiaire russe et même leurs présences à l'élection. Stanislas-Auguste Poniatowski souligna l'unité de la nation et le soutien entier pour sa candidature : « [...] Dans toute notre histoire, il n'y a point d'exemple d'une élection aussi tranquille et aussi parfaitement unanime. Il n'y a pas eu un Russe de présent à cette élection, et les deux principaux de la maison Potocki (qui a été depuis quarante ans la rivale de la mienne) ont voté pour moi [...] »¹¹⁷.

Les nouvelles obtenu de le roi étaient diffusées par Madame Geoffrin conformément aux son atteintes. Elle permit à son cercle de prendre connaissance des lettres royales, ils sont été lus pendant les rencontres dans son salon à rue St. Honore :

Tous mes amis étaient très-empressés de voir la première lettre que Votre Majesté m'écrirait après son élection. Je leur ai lu la première page ; ils en ont tous été enchantés, mais la lettre n'est pas sortie des mes mains. Pour toutes celles qui l'ont suivie, je me contente de dire qu'elles sont toutes sur le même ton, et je ne les montre plus [...]»¹¹⁸.

Madame Geoffrin a soutenu tout le temps l'intérêt de l'opinion publique en faveur du roi de Pologne. Elle lisait les lettres de Stanislas-Auguste auprès de la table à l'occasion de ses petits soupers, et elle les faisait circuler parmi ses hôtes importants¹¹⁹. Grâce a cette publicité le roi de Pologne pouvait réparé un peux son

¹¹⁷ Lettre de Stanislas-Auguste Poniatowski à Madame Geoffrin, le 9 septembre 1764, *La correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste...*, *op. cit.*, p. 101.

¹¹⁸ Lettre de Madame Geoffrin à Stanislas-Auguste Poniatowski, le 7 décembre 1764, *ibid.*, p. 131.

¹¹⁹ P. Ségur, *op. cit.*, p. 63.

image d'amant de Catherine II élu juste par sa volonté. M^{me} Geoffrin dans une lettre relate que « Tout le monde, c'est-à-dire mes amis et mes sociétés, sont si admirateurs de votre amitié pour moi »¹²⁰.

Catherine II officiellement voulant rester neutre dans l'affaire d'élection envoyée une lettre à Madame Geoffrin où elle félicita de l'avènement de son « fils » et elle souligna que c'est grâce à la volonté de la Providence qu'il soit élu :

Je vous félicite, madame, de l'élévation de monsieur votre fils ; s'il est devenu Roi, c'est je ne sais pas comment, mais bien parce que la Providence l'a voulu ; et assurément son royaume est le plus à féliciter en cette occasion. Ils n'en pouvaient avoir de plus propre à les rendre humainement heureux ; l'on dit que votre fils se conduit à merveille, et j'en suis bien aise ; je laisse le soin de le rectifier, en cas de besoin, à votre tendresse maternelle [...]¹²¹.

Mais son rôle a été déjà enregistré par l'opinion publique. Déjà un mois avant l'élection, le 4 août, T.P. Lenieps avait écrit à son ami J.J. Rousseau « L'élection d'un Roy de Pologne est prochaine, & je vois toujours le Comte Poniatowski prêt à la recevoir »¹²². Car pendant ce temps une autre affaire éclata en Russie, celle de la mort du prince Ivan le prétendant au trône. Cela pourrait nuire le plan d'impératrice envers la Pologne. Voltaire, dans une lettre à duc de Richelieu, s'inquiète un peu si la mort d'Ivan empêchera l'élection de Stanislas-Antoine : « J'ai le ridicule de m'intéresser à l'élection d'un roi de Pologne, mais je crains fort que l'aventure du prince Ivan, supposé qu'elle soit vraie, n'empêche M^rPoniatowski, favori de l'Impératrice, d'être élu roi comme il s'en flattait. On prétend qu'il y aura un peu de trouble au fond du nord, pendant que mon héros fait régner la paix et les plaisirs dans son beau duché D'Aquitaine »¹²³. Même si au cours de quelques années les pays européennes ont reconnu Stanislas-Auguste comme le roi légitime de Pologne, l'opinion publique a bien gardé le fait qu'il était l'amant de Catherine II, et que c'est

¹²⁰ Madame Geoffrin au roi, le 7 août 1764, *ibid.*, p. 166-167.

¹²¹ La lettre de Catherine II à Madame Geoffrin, le 4 octobre 1764, dans P. Ségur, *Le Royaume de la rue Saint-Honoré. Madame Geoffrin et sa fille*. Paris, 1897, p. 434-435.

¹²² Lettre de T.P. Lenieps à J. J. Rousseau, le 4 août 1764, *Correspondance complète de Jean Jacques Rousseau: août-octobre 1764*, R. A. Leigh (ed.), 52 vol. Banbury, Voltaire Foundation, 1965-1998, vol. 21, p. 4-9 lettre n° 3439.

¹²³ Voltaire au duc de Richelieu, 31 août 1764, D12068.

grâce à son support qu'il avait été élu. On pourrait citer encore une fois la lettre de la duchesse du Choiseul qui condamne cet acte de l'impératrice, et elle l'interprète comme la meilleure façon d'influencer les affaires de Pologne, ainsi que de détourner l'attention des *philosophes* par ses grands voyages dans son l'empire :

Elle veut peut-être occuper sa nation d'un grand objet pour détourner ses yeux de dessus elle, et elle a raison, car sa nation ne verrait que ses crimes atroces et ses prostitutions infâmes. La bonne, la douce Catherine souffre que ses amants immolent à leur barbarie les rivaux de leur ambition. . . je ne puis dire de leur amour, car je ne crois pas ces galants bien délicats. Quoi qu'il en soit, elle a fait le roi de Pologne par vanité (car il n'y avait plus d'amour), quand personne ne s'y opposait, et elle le détruit aujourd'hui que personne aussi ne s'y oppose, par légèreté et pour servir la haine d'un de ses amants nouveaux contre Poniatowski. Est-ce là ce que Voltaire appelle de la conduite et de la grandeur? Est-ce au moins de la suite, de la conséquence, de la décence et des mœurs? Mais, dit Voltaire, elle protège les lettres, elle attire chez elle les sciences et les arts. Tout cela est affaire de luxe et de mode dans le siècle où nous sommes¹²⁴.

Les contemporaines, tant en Pologne qu'en France ont commenté leurs relations intimes quand Stanislas-Antoine accompagné d'ambassadeur anglais Ch. H. Williams (1708-1759) fut à la cour de Saint-Petersbourg. L'ouvrage de Rulhière déjà convoqué, donne des détails ne laissant aucun doute qu'« en introduisant ce jeune Polonais sur la scène il fallait, pour annoblir le récit d'une lecteurs, annoncer qu'une couronne deviendrait le prix de cette aventure »¹²⁵. Pendant la vie de Catherine II et aussi après sa mort ses relations avec les hommes furent le sujet de diverses histoires de sa vie¹²⁶. Un autre commentaire dans le milieu d'élite Française apparaît chez une autre célèbre salonnière celle de marquise du Deffand. Dans une lettre de Victor-François comte de Broglie (1718-1804) à marquise du 14 octobre 1764, dont à peine un mois après l'élection le comte a lui expliqué, dans la façon assez particulière, quelles conséquences cela peut apporter :

¹²⁴ Louise Honorine Crozat Du Châtel, la duchesse de Choiseul à Marie de Vichy de Chamrond, marquise Du Deffand, le 14 Juin 1767, D14226.

¹²⁵ C.C. de Rulhière, *op. cit.*, p. 135, et 28.

¹²⁶ J.Ch. Thibault de Laveaux, *Histoire Secrète Des Amours Et Des Principaux Amans De Catherine II impératrice de Russie*, Paris, Maison la Briffe, l'an VII de la République Française.

Il me paraît que tout est dans l'ordre ordinaire, et que les évènements qui amusent les spectateurs et font trembler les acteurs sont extrêmement rares. On n'en peut pas dire autant de ce qui regarde les États. L'impératrice de Russie continue à donner à l'Europe des spectacles qu'on n'aurait pas dû attendre d'une princesse née dans des climats plus policés que la Sibérie : elle extermine la race des vrais souverains de son empire. Elle en donne un par la force à un royaume voisin, et elle ne regarde pas qu'une couronne puisse être mieux placée que sur la tête de celui qui a eu le bonheur de lui plaire. Si elle se croit obligée de traiter de même toute ceux qui ont eu ou auront le même avantage, il n'y aura pas assez en Europe pour remplir cet objet. Mais ce qui me charme, c'est la patience avec laquelle tout le monde voit cette conduite, sans songer que cet événement et les suites immanquables qu'il aura vont donner une nouvelle forme à tout le Nord¹²⁷.

C'est intéressant comment le comte de Broglie s'exprima sur le comportement des pays européens. Il critique leurs persévérances et le fait qu'ils ont vu l'abus du pouvoir de Catherine II, mais ils n'ont rien fait pour arrêter le changement dans le Nord. Il s'exprime dans la façon méprisante sur sa vie privée, en critiquant bien évidemment l'entremise de l'impératrice dans l'élection en Pologne.

De l'autre côté, les actions de Catherine II en Pologne ont été vues différemment. Dans une brochure d'un auteur anonyme, datée de 1763, et intitulée *Refleksje w czasie interregna w Królestwie Polskim roku 1763* (*Réflexion pendant l'interrègne dans le royaume polonais en 1763*) on peut lire des nombreux reproches envers la cour russe¹²⁸. Entre autres « [...], le fait que la cour russe s'intéresse au sujet de l'élection du futur roi ne vient pas d'un amour envers le Royaume polonais et surtout il ne sert pas à nos libertés [...] »¹²⁹. Dans la même brochure on peut lire que les intérêts privés de Catherine II en Pologne ont joué le rôle principal dans le choix du nouveau roi : « Le choix de l'élui [...] doit sortir des intérêts privés de cette personne [Catherine II – K.N.], ou des intérêts de l'État russe. Ce choix de l'élui va

¹²⁷ Lettre de comte de Broglie à marquise du Deffand, le 14 octobre 1764, *Correspondance complète de la marquise du Deffand avec ses amis le président Hénault-Montesquieu-d'Alembert-Voltaire, Horace Walpole, de Lescure* (éd.), Paris, Plon, 1865, t. I, p. 319.

¹²⁸ « Refleksje w czasie interregna w Królestwie Polskim roku 1763 », dans M. Matuszewicz, *Diariusz życia mego, 1758-1764*, t. II, Warszawa, 1986, p. 417-418.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 417. En originale : [...] iż interesowanie się dworu rosyjskiego do elekcji przyszłego króla nie pochodzi z żadnej miłości do Królestwa Polskiego i nie zmierza do utrzymania swobód i wolności naszych.

provoquer une perte pour cette République avec le démembrement et une perte perpétuelle d'une partie de notre pays »¹³⁰.

Quand l'impératrice a appris l'existence de cette brochure, elle fit immédiatement une déclaration, le 27 décembre 1763, dans laquelle elle repoussait ces accusations en soulignant que ce sont les mensonges, et qu'elle n'a pas été engagée dans l'élection et elle ne veut pas contrôler la République de Pologne¹³¹. La tsarine dans le même document assurait que la Russie allait déployer des efforts pour maintenir « [...] la République polonaise dans l'état actuel de ses droits, la liberté législative et ses possessions selon le traité de 1686 »¹³². En même temps, Catherine II soulignait dans ce texte qu'au nom de la « bonne amitié et du bon voisinage grâce à l'heureuse élection sur le trône polonais, s'assoie Piast né en Pologne, de mère et de père issu de la noblesse polonaise »¹³³, c'était une partie de propagande, de faire élire un roi d'origine polonaise, après les années de l'influence de la dynastie de Saxe. Pourtant bien tôt après le couronnement de Poniatowski, qui avait lieu le 25 novembre 1764, dans une lettre à N. Panin, Catherine lui félicitait, ainsi qu'elle-même, pour le choix de ce monarque¹³⁴.

Quelques jours avant l'ouverture de la session de diète « de convocation »¹³⁵ le 2 mai 1764, le maréchal général de la confédération, le Grand Duc de Lituanie Adam Casimir Czartoryski (1734-1823) organisa un festin à l'occasion de la naissance de la plus brillante impératrice, Sa Majesté Russe. La relation de cet événement a été décrite dans journal *Gazeta Wileńska* (*Gazette de Vilnius*)¹³⁶. La fête a été célébrée avec la participation de l'armée russe (cavalerie comme infanterie),

¹³⁰ *Ibid.*, p. 418. En originale : [...] musi pochodzić albo z prywatnego do tejże osoby przywiązania, albo dla własnego państw swoich rosyjskich interesu, który inaczej nastąpić nie może, tylko z krzywdą Rzplitej, z oderwaniem i wieczną stratą części kraju polskiego.

¹³¹ Déclaration z 27 grudnia 1763, dans, M. Matuszewicz, *Diariusz życia, op. cit.*, p. 419. En orginale : Jeżeli kiedy złośliwe kłamstwo wymyśleć fałsz potrafiło, to w śmiałym rozsianiu, jakobyśmy tym jedynie końcem Piasta elekcję popierać chcieli, abyśmy za jego pomocą lub dozwoleństwem ułatwić sobie mogli sposoby do opanowania jakiej części Królestwa Polskiego lub W. Ks. Lit., od oderwania onych od Korony Polskiej i przywłaszczenia do państwa naszego.

¹³² *Ibid.*, p. 420. Le traité de Paix éternelle de 1686 (en polonais : Pokój wieczysty ou Pokój Grzymułtowski) est un traité de paix entre la Russie et République des Deux Nations. Il fut signé le 6 mai 1686 à Moscou. Ce traité était un succès de la diplomatie russe.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ W. A. Serczyk, *op. cit.*, p. 169.

¹³⁵ La diète qui se réunit pendant l'interrègne, a pour le but la préparation de l'élection du roi.

¹³⁶ *Gazetya Wileńska*, n° 20, le 18 mai 1764.

qui au petit matin a tiré une salve, et était présente pendant la session de la diète. Un autre dîner solennel avait lieu en 1763, et il a été organisé à la gloire de Catherine II par le maréchal Michał Brzostowski (1722-1784), qui « [...] pendant la réalisation *in gratiam* le festin pour la plus brillante impératrice russe, pendant toute la durée du dîner, mais aussi après il fit déguster du vin aux soldats de Lituanie et de Russie. Tout avec l'accompagnement des salves tirées par les militaires »¹³⁷. Les fêtes organisées à l'occasion de l'anniversaire de Catherine II, dont la fête de son nom, qui est aussi le jour de couronnement du roi de Pologne, ont été très célèbres dans certains cercles de ses supporters¹³⁸.

Même que dans la période 1764-1766, qui fut pour Stanislas-Auguste un temps d'espoir pour introduction des reformes, le temps de s'apprendre à participer dans la grande politique il a croyez réussir l'exerce le pouvoir seul. Le publique surtout en Pologne, regarda lui comme un protégé de l'impératrice, donc partenaire russe. Cela sera avant tout perceptible au moment de la Confédération de Bar¹³⁹, pendant lequel militairement était oppose a les reformes du roi, et de plus en plus forte influence de la Russie dans les affaires de la République¹⁴⁰.

¹³⁷ *Kurier Litewski*, n° 17, le 22 avril 1763. En originale : [...] *przy spełnianiu in gratiam Festynu Najjaśniejszej Imperatorowej Rosyjskiej kielichach nie tylko przez cały obiad, ale też i po obiedzie przez czas nie mały, przy rześnistym dawaniu z ręcznej strzelby przez Żołnierzy komputowych Lit[ewskich] i Rosyjskich, hojnie częstował.*

¹³⁸ Voir un poème critique, faisant l'allusion au prince Radziwiłł maréchal de confédération générale qui pendant un bal donné à l'occasion de fête de Saint-Catherine au-dessus d'un port a fait exposé les portrait de Catherine II et de roi Stanislas, et l'aigle de Moscou qui tient au-dessous de ses ailes les blasons de Pologne et Lituanie : « Aluzja do iluminacji jaśnie wielmożnego księcia jego mości Radziwiłła marszałka konfederacji generalnej podczas balu danego na św. Katarzynę,..., » dans *Literatura konfederacji barskiej*, J. Michalski (ed.), Warszawa, DIG, 2008, t. III-wiersze, p. 22.

¹³⁹ Sur la abondant littérature de la période de Confédération de Bar voir : *Literatura Konfederacji Barskiej*, [Littérature de la Confédération de Bar] J. Maciejewski, (éd.), A. Bąbel, A. Grabowska-Kuniczuk, J. Wójcicki (dir.), t. I-IV, Warszawa, DIG, 2005-2009 ; *Konfederacja barska : wybór tekstów*, [Confédération de Bar, le choix des textes] W. Konopczyński (éd.), Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, 2004.

¹²⁶ Cf. J. Michalski, *Dyplomacja polska w latach 1764-1795 [Diplomatie polonaise dans les années 1764-1795]* dans *Historia dyplomacji polskiej [Histoire de la diplomatie polonaise]*, Warszawa, 1982, t. II, p. 504.

Chapitre cinquième

Le premier partage de la Pologne 1772 : un terrain pour la propagande de deux femmes

La situation politique en Pologne qui débuta avec la Confédération de Bar en 1768 dégénéra en guerre civile. Ce fut un sujet traité par plusieurs *philosophes* de l'époque. La crise que rencontra la République fut souvent appelée *l'anarchie polonaise*, c'est-à-dire une maladie de système¹⁴¹.

Après l'élection au trône de Pologne de Stanislas-Auguste Poniatowski, les troupes russes qui étaient intervenues en sa faveur étaient restées sur place. Avec elles, l'ambassadeur de Russie détenait en réalité un pouvoir supérieur à celui du roi. Stanislas-Auguste, soutenu par les grandes familles nobles, entreprit des réformes, comportant notamment l'institution de la tolérance envers les non-catholiques

Ces derniers appelés les dissidents se heurtèrent bientôt à la double opposition de Catherine II, qui n'entendait pas laisser l'État polonais se consolider, et de la petite noblesse terrienne (*szlachta ziemska*), qui craignait de perdre ses privilèges et était donc hostile à la tolérance religieuse envers les orthodoxes et les luthériens. Elle commit l'erreur de tenir le roi pour tout dévoué à l'influence russe.

Les patriotes polonais, dont la plupart appartiennent à cette noblesse terrienne, scandalisés par l'interventionnisme russe, forment en 1768 l'union armée appelée *Confédération de Bar*. Une guerre civile triangulaire s'ensuit, qui oppose la haute noblesse réformatrice, l'aristocratie terrienne conservatrice, et une paysannerie misérable et désespérée. Le 13 octobre 1770, les révoltés proclament le détronement

¹⁴¹ Cf. M. Forycki, *Anarchia polska w myśli oświecenia. Francuski obraz Rzeczypospolitej szlacheckiej u progu czasów stanisławowskich*, Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 2004.

du roi¹⁴². En octobre 1771 la direction de *Généralité (generalność)*¹⁴³ avait conçu un plan d'attentat contre le roi. Il aurait dû être transféré à la forteresse au Jasna Góra (Częstochowa). Le 3 novembre, sur la Miodowa rue (rue du miel) à Varsovie Stanislas-Auguste fut enlevé par K. Pułaski. Blessé à la tête, il réussit à convaincre un des ravisseurs de le libérer¹⁴⁴. Ce soulèvement de la noblesse contre le roi Stanislas-Auguste fut une source d'intérêt extraordinaire pour les penseurs français. Les réformes de leurs systèmes politiques ont été proposées par J.J. Rousseau, et J. Mably¹⁴⁵.

¹⁴² La guerre civile a troublé entier pays, Pierre Michel Hennin dans une lettre à Bernardin de Saint-Pierre de 12 juin 1770 relaté la situation : « La Pologne est dans un état dont on ne peut gueres se faire d'idées. Les Confédérations fourmillent. On n'entend parler que de combats entre les confédérés et les Russes. Tout ce qui mérite attention dans cette petite guerre, c'est que les Polonais s'aguerissent. Ils en avoient grand besoin. Le Roy reste tranquille en apparence », manuscrit cite d'après : E-enlightenment projet source : J. H. B. de Saint-Pierre, Digital correspondence, EE/VF ; lettre n° BSP_0151, EE letter ID: sainjaVF0010151_1key001cor.

¹⁴³ Le Conseil des États confédère – une autorité suprême de la Confédération de Bar, fondée en octobre 1769. La *Généralités* a maintenu les relations diplomatiques, à travers laquelle rente d'influence à la diplomatie européenne. Elle a annoncé l'acte de déchéance de Stanislas-Auguste et proclama interrègne. En même année ils sont publiés un manifeste où ils ont fondé leurs programmes. Le document fut traduit en français : « *Manifeste de la république confédérée de Pologne, du quinze novembre mil sept cent soixante-neuf, traduit du polonois, [s. l.] 1770* ».

¹⁴⁴ L'attente contre le roi de Pologne fut une affaire dans toute la France. Voltaire, qui a considéré Stanislas-Auguste un roi-philosophe écrivit sur cet événement aux plusieurs de ses correspondants : le 27 novembre 1772 il a écrite au duc de Richelieu « Vous savez sans doute tous les détails de l'assassinat du Roi de Pologne » (D17475) ; le même jour à Joseph Vasselin : « Savez vous que quinze confédérés ont assassine le Roi de Pologne le trois de ce mois ? De neuf coups de fusil qu'on lui a tires, un seul a porte ; il a été frappe à la tête, mais le coup n'est pas dangereux. Toutes les circonstances de cet évènement sont affreuses » (D17476) ; le 2 décembre à Alexandre de Paule de Dompierre d'Hornoy (D17487) ; le 6 décembre à Frédéric II « Je pense que l'assassinat du roi de Pologne lui fera beaucoup de bien. Il est impossible que les confédérés, devenus en horreur au genre humain, persistent dans une faction si criminelle. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que la paix de la Pologne peut naître de cette excécrable aventure. » (17493) ; le 6 décembre à Paul Claude Moulto (D17498) ; le même jour à Jacques de Rochefort d'Ally (D17499) ; à Élie Bertrand « Ne croiez vous pas que cette horrible aventure pourra devenir très utile au Roi de Pologne? Rien n'est plus avantageux que d'avoir des ennemis détestés du genre humain. » (D17507). C'est intéressant que Voltaire compte cette attenta comme une cinquième dans *ce siècle philosophique*, après celle de Louis XV, Joseph, Pierre III, Ivan et enfin Stanislas : dans la lettre déjà cite au duc de Richelieu : « Je vous supplie de remarquer que voilà cinq têtes couronnées, cinq images de Dieu assassinées en très peu de tems dans ce siècle philosophique ». C'est tellement surprenant que sur l'assassinat de Pierre II et Ivan VI il ne s'exprimer que comme des *bagatelles* à l'intérieur de la famille, voir aussi P. Uginiewski, « „Szkaradny występ krolobójstwa” w międzynarodowej propagandzie Stanisława Augusta », dans *Przegląd Historyczny*, t. XCV, n° 3, Varsovie, 2004, p. 327-347.

¹⁴⁵ J.J. Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, (1771) ; G. B. de Mably, *Du gouvernement et des lois de la Pologne à M. le comte Wielhorski* ; eadem, *De la situation politique de la Pologne en 1776*.

Catherine II prend prétexte de l'intolérance religieuse des dissidents pour intervenir, ses objectifs étant de faire annuler les projets de réforme et d'instituer la tolérance religieuse, et d'imposer un droit d'intervention de la Russie dans les affaires intérieures polonaises, au cas où les intérêts des chrétiens orthodoxes seraient en cause. Malgré leur courage et une certaine aide de la France en armes, argent et officiers, dont Charles-François Dumouriez, les insurgés sont battus et dispersés, ce qui ouvrira la voie au premier démembrement de la Pologne, en 1772. En même année L.S. Mercier décrit la situation en République de Sarmate :

*L'Anarchie la plus absurde, la plus outrageante aux droits de l'homme né libre, la plus accablante pour le peuple, ne trouble plus la Pologne. L'Auguste Catherine II a jadis merveilleusement, influé sur les affaires de ce Royaume ; et on se souvient avec reconnaissance que c'est elle qui a rendu au Paysan sa liberté personnelle et la propriété de ses biens*¹⁴⁶.

La Sémiramis de Nord pouvait toujours compter sur les éloges de Voltaire. Au moment où dans la Pologne, les influences russes se mêlent à une guerre civile, Catherine II mena une campagne contre l'Empire ottomane, et déclara la guerre le 6 octobre 1768. La Russie, depuis un siècle lorgnait sur cet empire, ayant pour but la libre navigation sur la mer Noire. Les deux conflits, celui de la Confédération de Bar en Pologne et la guerre de Russie contre la Porte, ont été liés. La propagande antiturque était toujours présente en Europe. Pour aider son impératrice, Voltaire s'engagea pleinement dans l'action antiturque. Il loua toutes les victoires de Catherine, et en même temps, imagina qu'après la pacification *Mustapha*, elle pourrait introduire la tolérance en Pologne. Cette idée de la liberté religieuse était particulièrement importante dans les œuvres du vieillard de Ferney. Ainsi, comme le soulèvement en Pologne concernait les dissidents et soutenu par cette partie de la noblesse qu'étaient les catholiques, Voltaire interprète cela comme un attentat contre la tolérance. Dans une lettre à Catherine II on lit : « Tous les gens sensés conviennent que la Pologne sera toujours le plus malheureux país de l'Europe tant que l'anarchie y

¹⁴⁶ L.S. Mercier, *L'an 2440 (deux-mille-quatre-cent-quarante) Rêve s'il en fût jamais*, Neuchâtel, 1772, p. 303-304. (Chap. XLII Les gazettes) dans la suite de l'imagination de Mercier on lit : « Le roi de Pologne est décédé à six heures du soir, et son fils est paisiblement monté sur le trône le même jour ; il a reçu à cet effet l'hommage de tous les nobles Palatins ».

règnera. J'ai un petit Démon familier qui m'a dit tout bas à l'oreille qu'en humiliant d'une main l'orgueil ottoman, vous pacifierez la Pologne de l'autre »¹⁴⁷. Il qualifie la situation en Pologne d'anarchie, et parle de maladie contagieuse, la peste, pour qualifier l'insurrection des confédérés : « Une autre peste est celle des confédérés de Pologne. Je me flatte que Vôte Majesté Impériale les guérira de leur maladie contagieuse. Nos chevaliers Welches [un aide de la par de la France-K.N.] qui ont été porter leur inquiétude et leur curiosité chez les Sarmates doivent mourir de faim s'ils ne meurent pas du charbon. Voilà une plaisante croisade qu'ils ont été faire. Cela ne servira pas à faire valoir la prudence et la galanterie de ma chère nation »¹⁴⁸. Quand les bruits sur le démembrement de la Pologne par trois puissances se mettent à circuler, Voltaire n'a pas cru que cela pourrait être possible. Dans deux lettres datées du 15 mai on constate qu'il est à la fois persuadé que ce n'est qu'une rumeur : « Je vous avertis que je ne crois pas un mot du partage de la Pologne »¹⁴⁹ et en même temps, choqué que cela puisse avoir lieu « Sa [de baron Gleichen¹⁵⁰] nouvelle sur la Pologne, si bien accréditée à Paris, étonne beaucoup notre Suisse. Un comte Orlof [Vladimir] qui était hier dans mon ermitage dit qu'il n'y a pas un mot de vrai, et les lettres de l'impératrice de Russie semblent dire tout le contraire de ce qu'on débite. Nous autres ermites pacifiques qui mangeons tranquillement notre pain à l'ombre de nos figuiers, nous sommes fort mal informés des bouleversements de ce monde, et nous laissons aller ce malheureux monde comme il plaît à dieu »¹⁵¹. Mais dès que les informations sont confirmées, Voltaire commence à *chanter* les louanges en hommage aux trois souverains. Tout d'abord le 29 mai, dans une lettre à Catherine II il se réjouit des nouvelles :

J'étais moy même bien mal instruit ou plutôt aussi aveugle des yeux de l'âme que de ceux du corps de ne pas comprendre ce que le Roi de Prusse m'écrivait il y a environ un an, *vous verrez un dénouement au quel personne ne s'attend*. J'avais

¹⁴⁷ Lettre de Voltaire à Catherine II, 16 juin 1771, D17283.

¹⁴⁸ Lettre de Voltaire à Catherine II, le, 1 janvier 1772, D17539.

¹⁴⁹ Lettre de Voltaire à François Louis Claude Marina, le 15 May 1772, D17740.

¹⁵⁰ Carl Heinrich Gleichen (1733-1807) un danois, fut l'envoyé extraordinaire à Paris. Dans les années 1786-1770 il fut l'ambassadeur d'Autriche à la cour de Versailles.

¹⁵¹ Lettre de Voltaire à Gottlob Louis von Schönberg, Reichsgraf von Schönberg, le 15 mai 1772, D17741.

toujours mon Moustapha en tête, ma chimère sur les frontières de ma Suisse était que grâce à mon héroïne il n'y eût plus de Turcs en Turquie. Elle prenait dès ce temps là même un parti encore plus noble et plus utile, celui de détruire l'anarchie en Pologne, en rendant à chacun ce que chacun croit luy appartenir et en commençant par elle même¹⁵².

Très vite après le partage de la Pologne, une propagande est mise en place démontrant l'appartenance des provinces aux trois pays qui ont participé au démembrement. Frédéric II avait envoyé à Voltaire une médaille commémorative : « Pour ne pas rester tout à fait en arrière, je vous envoie le sixième chant des *Confédérés*¹⁵³, avec une médaille qu'on a frappée à ce sujet »¹⁵⁴. La médaille était réalisée par J. Abraham, et célébrait la partition de la Pologne. Elle représentait une carte présentée au roi de Prusse, et était complétée par une inscription en latin : *Regno redintegrato* (le même médaille a été envoyé à d'Alembert, et surement à d'autres personnes). Dans la même lettre, Frédéric II fait des louanges de Catherine qui, selon lui, était le chef de cette entreprise :

Voilà enfin la paix prête à se conclure en orient, et la pacification de la Pologne qui s'apprête. Ce beau dénouement est dû uniquement à la modération de l'impératrice de Russie, qui a su elle même mettre des bornes à ses conquêtes, en imposer à ses ennemis secrets, et rétablir l'ordre et la tranquillité où jusqu'à présent ne régnait que trouble et confusion. Ce sera à votre muse à la célébrer dignement; je n'ai fait que balbutier en ébauchant son éloge, et ce que j'en ai dit n'acquiert de prix que pour avoir été dicté par le sentiment¹⁵⁵.

Marie-Thérèse n'a pas négligé de commémorer la restitution de ses deux nouvelles provinces. Deux médailles ont été frappées par un artiste italien aux services des Habsbourg, J.M. Krafft (1738-1781) en 1773. L'une d'elle présente les bustes de Joseph II et de Marie-Thérèse, avec au revers, une scène allégorique montrant une personnification de l'Autriche portant une branche d'olivier et rendant hommage à l'investiture de la part des personnifications de la Galicie et de la Lodomérie (voir

¹⁵² Lettre de Voltaire à Catherine II, à Ferney, le 29 mai 1772, D17762.

¹⁵³ Ce sont les Chantes fait par le roi de Prusse, contre les confédérées.

¹⁵⁴ Lettre de Frederick II, à Voltaire Potsdam, le 16 septembre 1772, D17916.

¹⁵⁵ *Ibid.*

fig. 49 dans l'annexe)¹⁵⁶. La deuxième, également réalisée par l'artiste italien pour la même occasion, se représente, toujours sur la face Joseph II et Marie-Thérèse, et sur le revers une inscription en latin : GALICIA LODOMERIA CAET: IN FIDEM RECEPTAE MDCCLXXIII, entourée par les feuilles des lauriers¹⁵⁷.

Voltaire, depuis le partage de la Pologne, glorifiera les deux femmes. Dans sa lettre à Catherine II il écrit : « Voilà trois belles et bonnes têtes dans un bonnet, la vôtre, celle de l'empereur des Romains et celle du roi de Prusse. [...] Quelques esprits creux comme moi prétendent que le temps approche où sainte Marie Thérèse de concert avec sainte Catherine exaucera mes ferventes prières »¹⁵⁸.

Les écrits contre le partage de la Pologne se multipliaient ce qui nuisait à l'image de Marie-Thérèse comme à celle de Catherine II. Chacune des femmes ont réagi à leur façon. La Reine de Hongrie avait, pendant toute l'affaire de l'an 1772, utilisé sa fille Marie-Antoinette pour jouer un rôle à la cour de Versailles, par l'entremise de son ambassadeur, Mercy-Argenteau. Depuis 1756, la France était le principal allié de l'Autriche. Quand, le 17 février 1772, l'impératrice de Russie et le roi de Pologne avaient signé la convention secrète qui décidait du premier partage de la Pologne, la cour de Vienne accédait à ce traité au mois d'avril. Marie-Thérèse s'inquiétait en réalité des réactions de Versailles, mais ni ses ministres, ni le roi ne semblaient vraiment troublé par ce démembrement¹⁵⁹. Le duc d'Aiguillon (1720-1788)¹⁶⁰ qui remplace le duc de Choiseul au poste de ministre des Affaires étrangères était décrit par Mercy ainsi : « Tout ce que jusqu'à présente le duc d'Aiguillon m'a dit a ce sujet ne m'a occasionné que très-peu d'embarras. Ce ministre traite les affaires

¹⁵⁶ *Medale polskie i z Polską związane od XVI do XVIII wieku. Katalog zbiorów Muzeum Narodowego w Poznaniu (Polish medals and medals connected with Poland from the 16th to the 18th centuries. Catalogue of the collections of the National Museum in Poznań)*, M. Stahr (dir.), Poznań, MNP, 2008, p. 290, n° 414.

¹⁵⁷ *Ibid.*, n° 415.

¹⁵⁸ Voltaire à Catherine II, à Ferney, le 2 novembre 1772, D17993.

¹⁵⁹ Sur les dépêches diplomatiques des ministres français qui ont résider à la cour de Saint-Petersbourg voir R.W. Wołoszyński, *op. cit.*, p. 145-146.

¹⁶⁰ Emmanuel Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, fut le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères dans les années 1771-1774 suite à les conseils de Madame du Barry, disgrâce sous Louis XVI.

sans énergie, sans nerf et sans vues ; son génie le porte à employer des petits moyens de fausseté ; mais cette méthode ne peut jamais être bien redoutable, et n'oblige qu'à un peu de vigilance et d'observation »¹⁶¹. Effectivement, le caractère vigilant de l'ambassadeur autrichien produisit d'autres remarques sur l'attitude du roi et de M^{me} du Barry, sa favorite, au sujet de l'affaire de Pologne. En mai de la même année, Mercy avait écrit à la reine de Hongrie que « Une suite d'observation ne me laissent pas le moindre doute à cet égard. Je vois clairement que les arrangements projetés en Pologne n'ont point personnellement affecté le roi »¹⁶². Mais Marie-Thérèse de son côté était tout de même inquiète du que cela pourrait provoquer. L'impératrice-reine regardait les choses dans son ensemble. Elle savait que la voix de l'opinion publique pourrait nuire à son image en France. C'est la raison pour laquelle elle avait demandé à sa fille de ne point donner d'argument à ces sujets de critique¹⁶³. Dans une lettre à Mercy elle avoue : « Je crois bien que le parti que nous venons de prendre à l'égard de la Pologne aura fait de la sensation en France »¹⁶⁴.

Marie-Antoinette a dû, non seulement se comporter conformément à l'étiquette royale, mais comme nous allons le voir, devait, comme l'impératrice le lui avait demandé, s'approcher de la comtesse du Barry, favorite de Louis XV. Elle possédait en effet une forte influence sur le roi. Pour cela, Marie-Thérèse avait envoyé un courrier à son ambassadeur, courrier qui était écrit en réalité à sa fille. La Reine de Hongrie dresse dans cette lettre du 2 juillet un *tableau* dans lequel elle présente la gravité situation de l'Autriche par rapport la France « Comte de Mercy, commença l'impératrice, J'ai marqué à ma fille que je vous ai chargé d'une commission particulière pour elle qui m'intéresse beaucoup, comme souveraine et comme mère. Le voilà. Notre malheureuse situation, tant pour la Pologne que pour les Prussiens et Russes, avec lesquels nous sommes forcés de tenir pour éviter plus

¹⁶¹ Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, le 15 avril 1772, *Marie-Antoinette. Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, A. d'Arneth et A. Geffroy (éd.), Paris, Firmin-Didot, 1875, (ensuite cit. *Correspondance secrète*), t. 1, p. 298.

¹⁶² Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, le 15 mai 1772, *ibid.*, p. 305.

¹⁶³ Sur l'image de l'archiduchesse qui était produit dans les gazettes, Mercy a envoyé le rapport à l'impératrice, voir Mercy à Marie-Thérèse, Paris, le 15 juin 1772, *ibid.*, p. 310-311 (« Depuis la date de mon dernier et très-humble rapport, il n'est venu aucun changement remarquable aux occupation journalières de M^{me} la dauphine »)

¹⁶⁴ Lettre de Marie-Thérèse à Mercy, Schönbrunn, le 1^{er} juin 1772, *ibid.* p. 307.

grand mal [...] »¹⁶⁵. Marie-Thérèse s'excuse de cette situation, et souligne que « rien au monde ne m'a fait plus de peine » mais qu'elle ne pouvait la refuser¹⁶⁶. Marie-Antoinette était informée des démarches diplomatiques des autres pays envers la France et que l'Angleterre et le roi de Prusse voulaient « gagner la Barry ». Toujours dans la même lettre, Marie-Thérèse lui explique que l'entourage de roi (la comtesse du Barry), profite de sa faiblesse et lui ne laisse pas le temps de réfléchir et de suivre son propre sentiment (l'impératrice se réfère aux amitiés par rapport à l'Autriche et aux bonnes relations avec Marie-Antoinette). Alors, pour garder le système d'alliance et empêcher des soucis à la monarchie et à la famille « il faut employer tout, et il n'y a que ma fille, la dauphine, assistée par vos [Mercy-K.N.] conseils et connaissances du local, qui pourrait rendre ce services a sa famille et a sa patrie ». Plus loin, Marie-Thérèse l'instruit des moyens qui pourraient lui permettre de réussir : « Avant tout, il faut qu'elle cultive par ses assiduités et tendresse les bonnes grâces du roi, qu'elle traite bien la favorite¹⁶⁷ »¹⁶⁸. Fille obéissante, Marie-Antoinette a été frappée par les nouvelles de sa mère. Elle a rempli les demandes de sa mère. Dans un entretien avec Mercy la dauphine dit « qu'elle ferait tout ce que V. M. désirait d'elle, qu'indépendamment de tout autre motif, son amour, son respect pour son auguste mère la détermineraient ; qu'un refroidissement entre les deux cours lui causerait un chagrin qui la rendrait malheureuse, que je [Mercy-K.N.] n'avais qu'à suggérer ce qu'il y avait à faire, et qu'elle se prêterait à tout »¹⁶⁹.

En effet, suite aux observations de Mercy, la sensation que le partage de la Pologne provoqua parmi les cours alliées n'était que passagère. Au final, le roi de France, Louis XV, voulait que le système de l'époque soit intouchable. Mais cette affaire n'était pas si vite oubliée par l'opinion publique. De plus, la difficile situation en Suède, fit que le roi commença à être plus hostile. Comme le relate Mercy :

¹⁶⁵ Lettre de Marie-Thérèse à Mercy, le 2 juillet 1772, *ibid.*, p. 320.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ En effet, Marie-Antoinette surmonte à s'adresse à la comtesse du Barry, ce fut le 26 juillet 1772, pendant le séjour de la cour à Compiègne. Voir : Mercy à Marie-Thérèse, le 17 aout 1772, *ibid.*, p. 336.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 321.

¹⁶⁹ Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, le 18 juillet 1772, *ibid.*, p. 329.

« quelque temps le roi a parlé quelquefois des affaires de Pologne et de Suède¹⁷⁰, j'ai imaginé qu'il était utile de sonner sur ces deux objets à M^{me} la dauphine quelques éclaircissements, pour qu'elle ne se trouve point embarrassée des propos qui sont tenus en sa présence »¹⁷¹. Le roi, sous la forme d'une boutade, avait une fois avertie Marie-Antoinette : « L'empereur veut s'opposer à ce qui s'est fait en Suède ; cela nous brouillera, et je vais vous renvoyer à Vienne »¹⁷². Au commencement de l'année prochaine 1773, la situation semble être oubliée, en tout cas à la cour de Versailles. Mercy dans une lettre de 17 février l'assure l'impératrice-reine¹⁷³, que la faute de cette opération retombe uniquement sur les cours de Berlin et de Russie. Il souligne que sa personne n'est point sujette de culpabilité de ce partage. Cela peut nous guider à penser que son image d'une veuve qui plait au moment de partage se répand en France, mais comme on verrait, pas partout comme Mercy le dit :

Au reste, je puis affirmer que le roi de France, ses ministres et tout le public de ce pays-ci, est intimement convaincu que V. M. répugnait personnellement au partage de la Pologne, qu'elle ne s'y est prêtée que par la nécessité des circonstances et avec regret et dégoût. Cela se dit ici si hautement, si ouvertement, que j'en ai été souvent embarrassé vis-à-vis des ministres de Russie et de Prusse. Il est donc certain que la gloire de V. M. n'a jamais été compromise un seul instant dans l'opinion

¹⁷⁰ Nous voulons citer ici une lettre de Gustav III à Marie Charlotte Hippolyte de Campet de Saujon, comtesse de Boufflers, de 14 juin 1772, où il a exprimé ses inquiétudes envers sa position et fait un commentaire sur celle de la Pologne : « [...] ici nous approchons à grands pas de l'anarchie. Le spectacle de la Pologne devrait leur ouvrir les yeux sur ce qu'une ambitieuse Princesse [Catherine II] peut entreprendre. Les noms sacrés de religion et de liberté ont réduit les Polonais à l'état où ils sont maintenant. L'abus des choses les plus salutaires est nuisible. Spectateur de tous les chocs, j'attends en tremblant le moment que je vois approcher, où des puissances voisines voudront profiter de nos troubles pour nous assujettir. Je me croirais alors tout permis pour sauver ma patrie du joug où l'on voudrait la réduire. Je vous assure, Madame, que je ne me sens pas le flegme du Roi de Pologne qui voit tranquillement ses provinces se partager entre d'autres Princes, sans paraître même tenté de s'y opposer. Je juge par la sensation que j'éprouve moi-même combien son âme doit souffrir de voir ce beau pays abandonné par ses alliés, et en proie à ses voisins. Peut-être aussi que le rapport qu'il y a de la situation de ma patrie et de celle de la Pologne rend mes sensations plus vives et mon intérêt plus sensible » dans *Gustave III par ses lettres*, G. von Proschwitz (éd.), t. 1, Stockholm, Norstedts Förlag, 1986, p. 126–129 lettre n° 51. Quand en 1771 Gustave III (1746-1792) (un fils d'Adolphe Frédéric de Suède et de Louise Ulrike de Prusse, la sœur de Frédéric II) est devenu roi de Suède l'année suivante, en août 1772, il a préparé un coup d'Etat. Il a fait arrêter les principaux chefs ou partisans, a mis sous clef les sénateurs et les membres du comité secret, et fait accepter par ce qui restait de la diète une nouvelle constitution. Ce geste était tiré pour terminer l'anarchie et de déjouer les projets de la Russie et de la Prusse, qui préparaient certainement le démembrement de ce pays.

¹⁷¹ Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, le 14 novembre 1772, *Correspondance secrète*, t. I, p. 378.

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ Marie-Thérèse, dans sa lettre du 1^{er} février à Mercy s'exprime ses reports et regrette de faire part au cette partage, voir : lettre de Marie-Thérèse à Mercy, le 1^{er} février 1773, *ibid.*, p. 410.

publique à l'occasion d'un arrangement, lequel, quant à ses suites dans l'avenir peut à la vérité être considéré sous différents aspects [...] ¹⁷⁴.

Non seulement Voltaire écrivait les louanges à l'hommage de Catherine II. En 1773 le marquis de Peazy fait paraître un épître à Catherine II dans lequel il manifeste son approbation pour le changement qui se dessine alors : le passage d'une politique de guerre à la politique de paix. L'auteur flatte beaucoup les femmes politiciennes, davantage d'ailleurs Catherine II. Il prévoit un grand nombre de réformes dont la Russie a besoin, et conclut avec un tableau d'avenir, vision magnifique que la souveraine, dans sa sagesse, saura transformer en réalité :

ALORS, dans l'Univers, pas un talent perdu ;
Pas un plaintif soupir que ne soit entendu ;
Par les jours de Ton règne on marquera les fêtes ;
En veux-tu, CATHERINE ? en voila des conquêtes !
Dans Ton Ouvrage, ALORS, se complaira Ton Cœur ;
Et, sur le trône, enfin s'assoira le Bonheur ¹⁷⁵.

En Pologne à l'occasion du partage de la Pologne, le roi Stanislas-Auguste frappa aussi une médaille en 1772. Elle représente, sur l'envers un blason de la Pologne et de la Lituanie sous une couronne. Au milieu, un monogramme de Jésus Christ. En bas, quatre sceptres, celui de la Pologne et de trois pays possessifs. L'envers porta une inscription en latin TUTARE LABANTES [Seigneur, appuyez ceux qui n'ont pas la force de se soutenir]. Sur le revers, on observe une scène symbolique d'un aigle polonais tiraillé entre les mains de trois souverains : Catherine II, Frédéric II et Marie-Thérèse qui tiennent la foudre. En bas se trouve une main de Stanislas-Auguste avec un sceptre avec l'Inscription en latin : SIC DECUS ET VIRES PEREUNT [C'est ainsi que je perds mon éclat et mes forces] ¹⁷⁶.

L'opinion publique n'a pas oublié le partage de la Pologne par ces trois puissances. Il y avait toujours un soutien envers le roi Stanislas-Auguste Poniatowski. Marie-Thérèse, dans sa lettre à l'ambassadeur Mercy se plaignit que « La brochure

¹⁷⁴ Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, le 17 février 1773, *ibid.*, p. 420-421.

¹⁷⁵ *Les Fastes du Nord moderne, épître à Catherine II*, Genève, 1773, p. 22.

¹⁷⁶ T. Bogacz, B. Kozarska-Orzeszek, *Medalierstwo na ziemiach polskich w XVI-XX wieku*, Wrocław, 1995, p. 85.

indigne qui est sortie à cause partage de la Pologne fait très-mauvais effet et ne sera pas oubliée dans son temps ; par ces petites vengeances la France excède tout le monde »¹⁷⁷.

Les écrits contre le partage de la Pologne se multipliaient. Sur l'un de ces écrits en particulier nous souhaitons nous pencher. Il s'agit d'un livre intitulé : *Le Partage de Pologne, en sept dialogues en forme de drame par Gotlieb Pansmouser neveu du baron de ce nom; traduit de l'Anglois par Milady***, duchesse de ***. Avec ces deux épigraphes*. Son auteur n'est pas entièrement confirmé. Dans cet ouvrage, on constate que l'auteur est un certain Gottlieb Pansmouser [John Lind], mais cela aurait dû être un pseudonyme pour un théologien anglais, Theophilus Lindsey (1723-1808). J. Fabre, dans son livre sur Stanislas-Auguste considère que son auteur « très vraisemblable, reste hypothétique »¹⁷⁸. Ce texte aurait dû être d'abord écrit en anglais et publié en 1773 à Londres, chez P. Elmsly, sous le titre : *The Polish partition illustrated; in seven dramatic Dialogues, or, Conversation Pieces, between remarkable Personages, Published from the Mouths and Actions of the Interlocutors*¹⁷⁹. Ensuite il été traduit en français (celle fut attribuée à Joseph Mathias Gérard de Rayneval) et publié en 1775, aussi à Londres, chez le même éditeur. Les mémoires secrètes de L. Bachaumont évoquent, à la date du 10 septembre 1775, cet ouvrage :

Il a paru ici l'an passé un ouvrage prétendu traduit de l'Anglois, ayant pour titre : *Le partage de la Pologne ; en sept dialogue*, ouvrage hardi, ou pour mieux censurer l'usurpation des puissances co-partageantes, on fouille dans leur âme, on les introduit en scène, et on leur fait dévoiler familièrement les mystères de leur politique. Ce pamphlet, intéressant par le fond, est encore plus piquant par la forme, par la propension du public pour tout écrit infusé de satire et d'ironie¹⁸⁰.

¹⁷⁷ Marie-Thérèse à Mercy, le 1^{er} février 1773, *ibid.*, p. 408.

¹⁷⁸ J. Fabre, *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des lumières*, Paris, Les Belles Lettres, 1952, p. 644-645.

¹⁷⁹ Un compte rendu fut publié dans *The Scots Magazine*. 1774, vol. XXXVI, Edinburgh, A. Murray and J. Cochran, p. 148 : « Extremely satirical on the principal interlocutors, the King of Prussia and the two Empresses. [...] The dialogues are admirable, and the pamphlet will serve as a vert proper supplement to the four celebrated letters on the present state of Polans. [N. Beadeau] ».

¹⁸⁰ *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France, depuis MDCCLXII, ou Journal d'un observateur, contenant les analyses des pièces de théâtre qui ont paru durant cet intervalle, les relations des assemblées littéraires*, t. VIII, par L. Petit de Bachaumont, M.-F. Pidansat de Mairobert et B. F.-J. Moufle d'Angerville, Londres, chez John Adamson, 1784, p. 172-173.

Voltaire en a également connaissance. Dans une lettre à Frédéric II, datée de février 1775, il apporte des nouvelles ainsi que son contenu :

Je ne sais si Votre Majesté a vu un petit livre qu'on débite publiquement à Paris, intitulé *le Partage de la Pologne*, en sept dialogues, entre le roi de Prusse, l'impératrice-reine et l'impératrice russe. On le dit traduit de l'anglais; il n'a pourtant point l'air d'une traduction. Le fond de cet ouvrage est sûrement composé par un de ces Polonais qui sont à Paris. Il y a beaucoup d'esprit, quelquefois de la finesse, et souvent des injures atroces¹⁸¹.

Le nom de Voltaire apparaît également dans les dialogues mais, comme on peut le croire, non de façon flatteuse. Il se plaint auprès du roi de Prusse : « Je suis très maltraité dans les sept dialogues; je n'ai pas cent soixante mille hommes pour répondre ; et Votre Majesté me dira que je veux me mettre à l'abri sous votre égide. Mais, en vérité, je me tiens tout glorieux de souffrir pour votre cause »¹⁸². À la fin de la lettre Voltaire ajoute que « Quoi qu'il en soit, il y a des choses horribles dans ces sept dialogues qui courent le monde ». Cela pourrait nous donner une idée de l'importance que prit cet ouvrage pour l'opinion publique.

Frédéric II, en répondant sur cette lettre, semble n'être pas inquiet des critiques qui pourront lui apporter ces dialogues. Il ne connaît pas encore l'ouvrage, mais soupçonne que l'auteur est d'origine polonaise : « Vous me parlez de *Dialogues* polonais qui me sont inconnus; tout ce qu'il y a d'injures dans ces *Dialogues* sera des Sarmates ; les très fins, des Welches qui les protègent. Je pense sur ces satires comme Epictète : 'Si l'on dit du mal de toi et qu'il soit véritable, corrige toi; si ce sont des mensonges, ris en.' J'ai appris, avec l'âge, à devenir bon cheval de poste; je fais ma station, et ne m'embarrasse pas des roquets qui aboient en chemin »¹⁸³. À peine trois semaines après avoir lu les dialogues, Frédéric II écrit à Voltaire ceci :

Je me suis enfin procuré les sept Dialogues, et j'en ai approfondi toute l'histoire. L'auteur de cet ouvrage est un Anglais, nommé Lindsey, théologien de

¹⁸¹ Voltaire à Frederick II, le 15 février 1775, D19340

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Frédéric II, à Voltaire, Potsdam, le 2 mars 1775, D19364.

profession, et précepteur du jeune prince Poniatowski, neveu du roi de Pologne. C'est à l'instigation des Czartoryski, oncles du roi, qu'il a composé sa satire en anglais. [...] J'en ai beaucoup ri ; il y a par-ci par-là des grossièretés et des platitudes insipides, mais il y a des traits de bonne plaisanterie. Je n'irai point ferrailler à coups de plume contre ce sycophante. Il faut s'en tenir à ce que disait le cardinal Mazarin: 'Laissons chanter les Français, pourvu qu'ils nous laissent faire.'¹⁸⁴.

Dans la suite de la lettre, le roi de Prusse raconte l'histoire de la traduction de cette pièce qui aurait dû être « retouchée » à Danzig, chez un certain Gérard, consul de France. Mais l'histoire semble être peu probable.

Comme dans ces dialogues les deux héroïnes de notre dissertation se croisent, il nous paraît intéressant d'effectuer une comparaison de leurs images présentées dans l'ouvrage. Même si l'auteur reste inconnu, la pièce montre les réactions que produites le partage de Pologne sur les deux femmes. Dans les dialogues, le rôle principal est joué par les trois souverains : le roi de Prusse, l'impératrice de Russie et l'impératrice de Hongrie. Mis à part ces personnages, apparaissent le roi de Pologne (derrière le rideau), un philosophe, un sergent et un juif certain baron de Joppé Ephraïm. L'histoire de ces dialogues se passe autour d'un manifeste qui devait être écrit à l'occasion du partage de la Pologne, les trois puissances délibérant sur la forme de ce document. C'est sans doute le roi de Prusse qui a mené la conversation, et c'est lui qui explique aux deux femmes les théories de la *nouvelle philosophie*, comme est appelé le mouvement des Lumières. Il se présente comme un homme très éloquent, familier aux études de Leibnitz, Wolf, Helvétius, Hume, Diderot etc. Il cherche un philosophe qui pourrait écrire le manifeste qui répondrait aux exigences de la *nouvelle philosophie*, en même temps qu'il calme les *vieilles nations*. L'exemple de Voltaire est pris, mais vite abandonné, car il n'est pas apte pour cette mission.

Les deux souveraines discutent seules entre-elles seulement dans le second dialogue. Marie-Thérèse, dès le premier dialogue, nous apparaît comme une dévote, qui n'est pas au courant du langage de la nouvelle philosophie. Elle indique que dans son pays règne encore la philosophie du quatorzième siècle, et c'est celle des saints,

¹⁸⁴ Frédéric II, à Voltaire, Potsdam, le 26 mars 1775, D19387.

des martyrs, des monastères¹⁸⁵. Par contre, son fils, l'empereur Joseph II, apprend les idées des Lumières.

Dans ce second dialogue il nous semble intéressant de voir comment les deux femmes se regardent l'une l'autre. L'impératrice de Hongrie remarque que Catherine fait un signe d'hésitation, en concluant le partage. Selon elle, cela peut être provoqué par des remords d'un côté et l'ambition de l'autre¹⁸⁶. Catherine II, en s'expliquant, a dressé une l'image de la manière dont, selon elle, l'Europe les regarde. Elle dit : « Je crois que dans tout l'Europe, on nous regarde comme des folles et des dupes qui se laissent mener par le nez. [...] En un mot, il faut que nous nous attendions à cette alternative, ou de *faire rire* à nos dépens, ou d'encourir *la haine* du public »¹⁸⁷. Cela montre que les événements ont été commentés de différentes façons. L'impératrice de Russie ne cache pas le but de son règne : la gloire. Elle le mentionne à plusieurs reprises.

Les deux femmes créé l'image de leurs relations : Catherine II avec la Pologne, et Marie-Thérèse, avec la France. L'impératrice de Russie admet qu'au début de son avènement, elle s'est déclarée « la protectrice de la République de Pologne ». Elle s'est ensuite offerte comme « une tendre amie pour apaisera les troubles intestins » et, elle est enfin devenue un des vautours qui la déchirent¹⁸⁸. Quant à Marie-Thérèse, elle dresse l'histoire de ses relations en commençant par la rupture d'alliance avec l'Angleterre. Elle admet que cela s'est fait suite aux conseils de ses « saint directeurs », et c'était sans doute le moment où l'Autriche, par l'entremise du chancelier Kaunitz, avait réalisé la politique profrançaise, et ce dans les années cinquante. Par la suite, avec l'aide de plusieurs moyens, elle a dupé la France. L'auteur cite ici entre autres le livre de l'abbé L. Bordelon, *Les tours de maitre Gonin*, publié en deux tomes à Amsterdam en 1713. Cet ouvrage comprend des faits différents, des intrigues, de tromperies, bref un manuel d'un comportement

¹⁸⁵ G. Pansmouzer, *Le Partage de Pologne, en sept dialogues en forme de drame, Ou conversation entre des personnages distingués, dans laquelle on fait parler les Interlocuteurs conformément à leurs principes et à leur conduite*, Londres, l'Imprimerie de P. Elmsly, 1776, p. 16.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p.19.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 20.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p 21.

malhonnête. L'impératrice de Hongrie poursuit que son « dessein étoit de laisser la cette maison qui est sur le penchant de sa ruine », car elle ne pouvait espérer aucun secours de cet allié qui est gouverné par un vieux « gentilhomme en enfance dont toute l'occupation est de faire du *pudding*, tandis que ses maitresses et les ministres pillent ses trésors ». C'est bien évidemment la description de Louis XV.

Marie-Thérèse reste en opposition à cette *nouvelle philosophie*, et indique qu'elle le déteste. La Reine de Hongrie, étant une personne fort croyante, le condamne avant tout pour ses propos contre la religion et l'Écriture sainte. Marie-Thérèse se montre dans les dialogues comme une partisante d'une autre doctrine, celle de la *probabilité*. Il s'agit d'une théologie morale catholique qui s'est développée au cours du seizième siècle, sous l'influence entre d'autres d'un moine espagnol, Bartolomé de Medina et des jésuites. Cette doctrine considère que « si une opinion est probable, il est permis de la suivre, quand bien même est plus probable l'opinion opposée ». Par cette théorie, l'impératrice-reine explique sa participation au partage de la Pologne¹⁸⁹.

Catherine II cite, d'après Helvétius, que dans *De l'esprit* (1758) il serait écrit : « Les passions sont le principe de toutes les actions grandes et héroïques et l'aiguillon de plus habiles artistes ». Et les trois puissances ont fait le partage par l'ambition et l'avarice¹⁹⁰.

Les deux femmes s'inquiètent de l'avis de l'opinion publique, car leurs prétentions aux territoires sont très récentes par rapport aux annexions. Mais Frédéric II les rassure. Citons ses *Mémoires* dans lequel il dit : « Les politiques n'ont aucun égard à la sincérité dans les actes particuliers de la vie civile ; ils se croient si élevés au dessous des loix qu'ils prescrivent aux autres, qu'ils s'abandonnent entièrement à la dépravation de leurs cœur [...] Je soutiens hardiment que la prescription et une longue possession, ne peuvent rien contre une *ancienne* prétention, pourvu qu'on puisse l'étayer et qu'un droit ancien ne peut être anéanti par une traité subséquent, si

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 27.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 40.

on peut impunément viole celui-ci »¹⁹¹. Sur ce droit, Marie-Thérèse a fait une remarque : en raisonnant suivant cette méthode, elle pourrait malgré les traités reprendre la Silésie. Toutefois, elle a reçu une insolente réponse lui indiquant qu'elle ne serait pas capable de la revendiquer. Les trois puissances ont constaté que les principaux pays d'Europe ne s'intéressent pas au sort de la Pologne, car ils regardent leur raison d'État et leurs intérêts.

Dans le sixième dialogue, on voit trois têtes couronnées qui pressentent le but dans leurs règnes. Catherine II admet qu'elle a la passion violente pour la renommée. Pour l'impératrice de Russie u contraire, ce ne sont pas les flatteries qu'elle attend, mais les « sons les plus agréables de la renommée, qui expriment une estime fondée sur la *grandeur réelle* et sur *l'opinion de bonté* »¹⁹². Selon Catherine II, pour jouir de la renommée, il faut avoir la réputation d'être bonne et clément. Elle voulait se comparer à Henri IV, qui selon elle, est un véritable héros, contrairement à Charles Quint qui est appelé par l'histoire *Grand* mais ne mérite pas ce titre. Le but de Catherine II but est autant d'être aimée que d'être crainte. Un autre objectif important pour l'impératrice est d'être aimée du public, et d'inspirer l'estime et le respect. Elle se vante qu'elle a déjà une assez bonne réputation, « On me regardoit comme la protectrice des arts et des sciences. Mon plan de législation m'avait acquis une réputation de sagesse et d'équité ». Ces qualités ont permis de cacher plusieurs *fautes légères*, et d'autres plus *considérables*. Sans doute l'auteur avait à l'esprit sa politique consistant à couvrir la mort mystérieuse de son mari et celle de Ivan VI.

Quant à l'impératrice de Hongrie, elle le défend en soulignant qu'il a été grand en *foi* et *piété*, alors les deux qualités de la maison des Habsbourg. Marie-Thérèse elle-même attend la *gloire éternelle*, et remarque que la *renommée* de Catherine II n'est que « du vent et de la fumée »¹⁹³. Elle explique comment l'obtenir, et Marie-Thérèse a trouvé la méthode c'est « de servir deux *maitres*, de pense tout à la fois au ciel et a la terre – d'aimer ensemble *les biens célestes* et ceux d'*ici-bas* ». À l'argument de Frédéric II indiquant que pour cela il faut aimer la paix, la reine de

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 42.

¹⁹² *Ibid.*, p. 58.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 60.

Hongrie répond que ce n'est pas nécessaire. Par la suite, elle énumère en quoi elle croit, et cela se résume à quatre éléments : « l'Écriture sainte, à la tradition, au pape, et au Jésuites »¹⁹⁴. De plus Marie-Thérèse est préparée au moment de sa mort. Elle a ainsi déjà réalisé son mausolée, fait composer son épitaphe, fait représenter son corps en marbre, ou encore mettre le cabinet en noir etc.

Frédéric II, dans ce dialogue, a montré son caractère misogyne. Il se moque des deux femmes et il leurs appelle sottes. Il détruit l'image idolaire, qu'il dressa Catherine sur elle-même, en dévoila la vraie opinion sur elle. Selon lui, l'impératrice de Russie passe pour une imbécile. Elle ne finit pas ses entreprises et a déjà perdu *babiole de réputation*, la générosité et l'intégrité¹⁹⁵. En revanche, elle a acquis une image d'impératrice entreprenante et ambitieuse. Frédéric alla jusqu'à préparer un plan contre la faiblesse du sexe. Il estime que par les bonnes manières et par l'argent, les principaux princes de Pologne, les évêques et les nobles vont accepter à la diète nationale le traité de démembrement - sous la peine de confiscation de leurs biens ou expédition militaire. À la fin de ce dialogue, une dispute se produit principalement entre Catherine II et Frédéric II. Pendant que l'impératrice de Russie se défend, l'accuse d'être insolent, et le menace, il tire de sa poche une flute traversière et joua pendant son entier monologue. À côté de ce geste de mépris, Marie-Thérèse commence à prier et à lire son bréviaire. À part Frédéric II, les deux femmes sont résumées ainsi : « La pauvre femme ! qui ne voit pas qu'elle et sa sœur de Hongrie sont actuellement la risée de toute l'Europe [...] »¹⁹⁶.

Les souverains, dans le final dialogue, se disputent sur le partage des terres acquises. Ils essaient de mesurer le territoire, les richesses de la région et le nombre de la population. Pendant cette discussion, trois courriers interrompent et apportent des mauvaises nouvelles pour l'impératrice de Russie, concernant notamment ses conquêtes en Turquie. Mais au final, toutes les trois têtes couronnées se mettent d'accord concernant le partage de la Pologne, et espèrent que la diète l'attribuera.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 62.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 64.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 67-68.

Dans un dialogue, Catherine II dit qu'elle pourra avoir des éclaircissements sur la question de la *nouvelle philosophie* quand Diderot sera à Pétersbourg¹⁹⁷. Ce détail pourrait nous indiquer le temps de rédaction de cette pièce. Denis Diderot voyage en effet en Russie en 1773, mais les préparations pour ce voyage ont été bien connues déjà depuis quelques années.

L'auteur des dialogues est une personne cultivée qui montre une connaissance non seulement des philosophes de l'époque et de leurs ouvrages, mais aussi de son intérêt pour les affaires de la Pologne. La citation d'un livre de N. Baudeau intitulé *Les lettres sur l'état actuel de la Pologne et sur l'origine de ses malheurs*, publié à Amsterdam-Paris 1772, comme les multiples références à d'autres ouvrages ne laissent aucun doute sur sa connaissance de la politique, et les idées du dix-huitième siècle.

Les caricatures se joignaient aux pamphlets. Au commencement de 1773 paraissait la gravure de Le Mire, intitulée le *Gâteau des rois* (fig. 47 dans l'annexe). Elle représente Catherine II, Frédéric II et Joseph II, en face du roi de Pologne suppliant, ils tiennent la carte. Catherine II est dans le coin gauche, avec ses mains elle entoure une grande partie de la Pologne, elle regarde le roi Stanislas-Auguste, dont la couronne chancelé sur la tête, il semble demande grâce à sa *protectrice*. Au dessus-de-tête couronne il se trouve une renommée, elle embouche sa trompette et part pour aller annoncer à l'Europe cette nouvelle. Comme les *Mémoires secrets* informant : « 6 février 1773. Le sieur le Mire, graveur, vient de graver une estampe sur le partage de la Pologne intitulée : *le Gâteau des Rois* » le mémoire ajout que « c'est une caricature satirique, mais noble et décente »¹⁹⁸. Juste cinq jour après, alors le 11 février la gravure fut interdit par la censure royale, on lit dans les *Mémoires* : « L'estampe dont on a parle, concernant le partage de la Pologne, vient d'être arrêtée chez le Mire, et enlevée avant d'est mise en vente, par ordre du gouvernement, cependant on se flatte qu'elle reparaitra [...] »¹⁹⁹.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 22.

¹⁹⁸ *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République, op. cit.*, t. VI, p. 278-279.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 285.

Une autre gravure sur le même sujet, mais avec un peu différents personnages fut produite en Angleterre (voir fig. 48 dans l'annexe). Elle présente quatre monarques assis autour d'une table, sur laquelle est « gâteau », divisé en quatre sections marquées Russie, l'Allemagne, la Prusse, et la France (en plus petit que les autres). Au centre se trouve l'empereur, couronné, une épée nue à la main. À sa droite est Catherine II tenant un couperet, ensuite Frédéric II aussi avec une épée. Au premier plan se trouve le roi français, il tient un couteau, et sa part est nettement plus petites que celles des trois autres. Derrière, de gauche est le roi de Pologne en pleurs, sa couronne sur le point de tomber de sa tête. On voit aussi un homme coiffé d'un turban, orné de bijoux, probablement le grand seigneur. De dessous la nappe apparaît un démon qui pointe vers le roi de Prusse. Sous le dessin est gravé une inscription : « Thy Kingdom, Stanislaus, is now at stake, To four such stomachs, 'tis a mere plumb-cake. » Il fut gravé le 1 septembre 1774.

Conclusion

À l'issue de l'étude sur la question de l'image mise en place par ces deux souveraines qui ont marqué leur époque, un constat s'impose : Marie-Thérèse d'Autriche et Catherine II de Russie ont su déceler très tôt le parti qu'elles pouvaient tirer du contrôle de leur image. Le but clairement défini était de servir leurs intérêts nationaux. Toutefois, les moyens d'y parvenir différaient. Chacune a utilisé son propre canal de communication. Catherine II s'est adressée à un large public avec comme outil, sa correspondance avec les *Philosophes*. Elle était l'exemple d'un nouveau type de souverain qui peut obtenir la gloire par sa popularité. Quant à Marie-Thérèse, elle reste l'exemple d'une reine fortement accrochée à l'Ancien Régime. Elle poursuit sa politique avec son cercle de personnes de confiance ainsi que ses proches. Elle *joue* le rôle d'une mère de la nation, d'une épouse et d'une femme religieuse. Mais surtout, son but était d'assurer la continuation de la grandeur de sa famille – les Habsbourg.

Toutes ces images ont pu être perçues à travers ces portraits que Marie-Thérèse a utilisés pour communiquer sur sa grandeur ainsi que la correspondance privée qu'elle a entretenue entre les membres de sa famille et ses proches. Pour Marie-Thérèse d'Autriche, il s'est agi d'utiliser l'art et de distiller dans les différentes œuvres la représentant, ainsi que des signes et des symboles qui pourraient ensuite être interprétés. Pour Catherine II au contraire, il s'agissait d'utiliser l'aura des

philosophes des Lumières afin de propager en Europe occidentale une certaine vision de son pouvoir. Pour cela, elle utilisait la correspondance.

Les objectifs que nous nous sommes déterminées sont contenus dans notre étude. Nous avons montré la condition des femmes en Pologne et en France à travers les siècles. Cela nous a permis de mieux comprendre le contexte dans lequel les deux femmes ont été reçues. Les recherches sur la communication politique, la culture politique et surtout sur l'opinion publique au dix-huitième siècle nous ont permis d'éclaircir l'importance de la nouvelle force politique. Ainsi les préjugés et les stéréotypes qui fonctionnent dans les sociétés de l'Autriche et de la Russie vont jouer un rôle majeur dans la perception de ces deux femmes.

Par l'analyse des différentes sortes de sources, dans notre deuxième partie, nous avons présenté la construction de cette image. Pour cela l'important était de rappeler ses origines et la tradition sur laquelle elles se sont appuyées. La propagande qui était présente pendant la gouvernance de ces deux femmes a eu un réel effet. Nous avons vu l'influence qu'avait Marie-Thérèse sur son fils, pendant la préparation au mariage de ses enfants. Les gravures d'époque nous montrent l'image très misogyne qui existait à l'époque, mais plusieurs sources iconographiques montrent également un fort message politique d'une femme forte à la tête d'une grande maison. Aussi, à travers la correspondance avec son l'ambassadeur, nous avons pu observer l'image qui se créa pendant le partage de la Pologne. Cependant, l'affaiblissement de la France joue à cette époque une grande importance qui a pesé peut-être le silence de la cour de Versailles.

La propagande de Catherine II a connu un grand succès dans le monde entier. Son nom est en effet immédiatement lié aux philosophes des Lumières, surtout en France. Elle est considérée par l'historiographie comme une des souveraines qui a introduit la philosophie dans l'absolutisme éclairé en Russie et poursuivit la politique d'occidentalisation de Pierre le Grand au sein de ce vaste pays. En Pologne, son image est cependant plutôt négative puisqu'elle était responsable du démembrement de la République. Pour sa politique, elle a utilisé son attitude pour défendre « la bonne cause » et la tolérance. Il s'agit sans doute d'un exemple important de

propagande à l'époque des Lumières. Par ailleurs, on a pu dire qu'à partir de la conquête de la Crimée, après la mort de Voltaire, de Diderot et de Rousseau, Catherine n'a plus envie de propager au loin les échos de sa gloire. Vingt ans de propagande forcenée ont peut-être lassé son enthousiasme, à partir du moment où ses ambitions plus ou moins sincères de despote éclairé cèdent à son désir de conquêtes payantes, à sa volonté d'écraser les germes de subversion que les Encyclopédistes ont semés par leurs œuvres en Russie même. Certains voyaient également le vrai but de Catherine : celui de plaire à l'opinion publique. Claude Adrien Helvétius a reçu dans une lettre les remarques sur lesquelles il aurait dû réfléchir, avant de louer Catherine II dans son ouvrage de l'Esprit : « Je desirerois aussi que tu ne louasses pas comme tu fais Catherine 2. [...] Faire étrangler son mari une *tracasserie domestique* ! Ce qu'elle fait en Pologne ne peut être loué non plus »¹. Ce fut référencé à la note 32 de la quatrième section (de l'Homme) : « L'enthousiasme de l'équité se fait rarement sentir aux princes. Peu d'entr'eux sont animés du noble amour de l'humanité. Dans l'antiquité le seul Gélon en fournit un exemple. Il a horreur des sacrifices humains; il porte la guerre en Afrique & contraint les Carthaginois vaincus d'abolir ces détestables sacrifices. Catherine arme pareillement pour forcer les Polonais à la tolérance. De toutes les guerres, ces deux sont peut-être les seules réellement entreprise[s] pour le bonheur des nations. Gélon & Catherine II partageront donc à cet égard l'estime de la postérité. Veut-on apprécier le mérite des souverains ? Qu'on ne les juge point sur de petits maux produits par quelques tracasseries domestiques, mais sur les grands biens qu'ils ont, ou faits, ou voulu faire à l'humanité »². Pour certains, son caractère était évident. Pendant que certains ne s'en sont pas aperçu, d'autres ne souhaitaient pas mettre un terme à leurs relations avec une tête couronnée, relations souvent lucratives.

Même si Marie-Thérèse a exercé le pouvoir elle-même, l'impératrice-reine était très insérée au modèle traditionnel d'une femme dans la famille des Habsbourg. Donner des enfants à son mari était également inscrits dans son programme politique.

¹ Inconnu à C.A. Helvétius, entre janvier et avril 1770, C.A. Helvétius, *Correspondance générale d'Helvétius: 1761–1774 / Lettres 465–720*, D. Smith (éd.), Toronto et Buffalo, University of Toronto

² C.A. Helvétius, *De l'Homme de ses Facultés intellectuelles et de son éducation*, t. I, Londres, chez la Societe typographuqie, 1773, p. 314.

Marie-Thérèse a non seulement remplis le rôle d'un roi de Hongrie et Bohême, d'archiduc d'Autriche, mais dans ses officielles représentations elle s'est également entourée du symbole de la fécondité, de sa nombreuse famille, ou de son époux.

Le sujet de cette étude n'est pas uniquement le résultat des recherches historiques. Par la connaissance des théories des sociologues et politologues sur le pouvoir et sa construction, nous avons réalisé une étude interdisciplinaire, en élargissant nos recherches à l'histoire des idées, des mentalités des stéréotypes, ainsi qu'à l'utilisation de l'art dans la création de ce type d'image.

Comme nous avons remarqué dans l'introduction, notre objectif n'était pas d'écrire une biographie des deux souveraines. Les études sur les femmes au pouvoir étaient le but de cette recherche.

Même après une recherche très approfondie, le sujet n'est pas épuisé. En effet, de nombreuses sources peuvent apporter une analyse plus ample, si on se concentrait davantage sur l'image dans la presse, ou sur les médailles. Nous sommes conscients qu'il existe plusieurs domaines dans lesquels l'analyse pourrait être plus approfondie, mais si l'étude de comparaison a exigé de réaliser un choix d'exemples afin de démontrer les différences entre ces deux femmes à la tête des pays si importants au cours du dix-huitième siècle. Nous espérons que cette thèse pourra être un bon appui pour toutes les futures recherches portant sur les images des femmes au pouvoir mais également aux études sur Marie-Thérèse et Catherine II.

Streszczenie Résumé

Wstęp

Narracja niniejszej dysertacji skonstruowana jest wokół dwóch władczyń, na przykładzie których możemy w modelowy sposób zaprezentować wizerunek polityczny kobiety u władzy w osiemnastym stuleciu. Z perspektywy kształtowania się tego obrazu we Francji i w Polsce.

Pracę otwiera syntetyczna prezentacja obu bohaterek, czyli Marii Teresy i Katarzyny II. Każda z monarchiń przedstawiana jest w historiografii jako przykład władcy oświeconego. Niemniej jednak panowanie Marii Teresy znacznie różniło się od rządów Katarzyny II, tak pod względem okoliczności dojścia do władzy, jej sprawowania, jak i celów politycznych oraz środków, jakimi je osiągały.

Maria Teresa była matką szesnaściorga dzieci i stojąc na czele monarchii austriackiej miała na uwadze nie tylko to, by uczynić z niej potęgę, ale także by cała jej rodzina miała w tym swój udział. Właśnie dlatego tak ważna od wieków była dla domu austriackiego tak zwana polityka mariaży, dzięki której ród Habsburgów miał liczne wpływy w całej Europie (*belli gerant alii, tu, felix Austria, nube!*).

W odróżnieniu od Marii Teresy sprawy rodzinne były dla Katarzyny II mniej istotne wobec uciech życia codziennego. Dla Imperatorowej najważniejsze było, by w opinii publicznej zostać zapamiętaną jako wielka władczyni, a Rosja jako wielkie mocarstwo europejskie. W tym celu Katarzyna II przedstawiała się jako kontynuatorka reform cara Piotra Wielkiego, a oczom filozofów ukazywała się jako ideał władcy oświeconego.

Przedmiotem niniejszej rozprawy jest wizerunek polityczny dwóch kobiet u władzy, w dwóch potęgach osiemnastowiecznej Europy: cesarstwie austriackim i

imperium rosyjskim. Analiza tego zagadnienia jest połączona z badaniami nad kobietami i opinią publiczną w drugiej połowie osiemnastego wieku w dwóch krajach zdominowanych politycznie przez mężczyzn, to jest we Francji i w Polsce.

W kolejnych częściach Wstępu omówiono zawartość rozprawy: jej problematykę, główne założenia i cele (I), plan pracy wraz z aneksem (II) oraz podstawę źródłową z najważniejszymi pozycjami stanowiącymi literaturę przedmiotu (III).

Niniejsza praca ma na celu przedstawienie wizerunku Marii Teresy i Katarzyny II oraz metod, jakie wykorzystywały w ich komunikowaniu politycznym. Nie jest natomiast naszym zamiarem napisanie kolejnej biografii obu kobiet. W dysertacji postawiono dwa główne cele badawcze. Najpierw skupia się ona na analizie obrazu kobiety w polityce i w publicystyce w Polsce i we Francji. Postrzeganie kobiety w krajach gdzie kultura była mizoginistyczna pozwoliło zrozumieć jak spoglądano na dwie potężne władczynie ściśle powiązane z losami obu państw wymienionych w tytule. Badania nad opinią publiczną, jaka rodziła się w ówczesnej Europie, są również celem naszych rozważań. Duże zaangażowanie się elit intelektualnych w proces sprawowania władzy spowodowało większą aktywizację różnych grup społecznych, a także upowszechnienie się różnych kanałów komunikacyjnych. Konstrukcja pracy wymaga pochylenia się nad samym pojęciem „informacji” w osiemnastym wieku, a także nad jej przepływem oraz nad kanałami, jakich używano do jej uzyskania. Czym jest opinia publiczna, kto i co ją kształtuje, jak można na nią wpływać? Pytania te pozwolą nam dostrzec niektóre z metod, jakimi obie władczynie kreowały swój wizerunek, a także zauważyć jakimi kanałami komunikowały się one z opinią publiczną. Odpowiedzi na nie pozwolą dowiedzieć się, jakie znaczenie miała ta ostatnia dla Marii Teresy, a jakie dla Katarzyny II. Obie postaci, mimo że sprawowały władzę w tej samej epoce, opierały swoje panowanie na różnych fundamentach społeczno-kulturowych oraz różnych tradycjach rodzinnych, co przekładało się na odmienny kontakt z opinią publiczną.

Drugim celem badawczym niniejszej rozprawy jest analiza własnego wizerunku kreowanego przez obie monarchie oraz jego recepcja w Polsce i we

Francji. Szczególnie interesowało nas spojrzenie na obie kobiety jako na władczynie, które przez swoją postawę tworzyły przymiślany wizerunek swojej osoby oraz analiza ich władzy politycznej w kontekście oświeceniowym.

Aby w pełni zrozumieć badane kwestie musieliśmy skorzystać z dorobku różnych dyscyplin naukowych, takich jak: komunikacja polityczna, socjologia polityki, historia idei, a także historia kultury i historii sztuki.

Zakres chronologiczny pracy, ściśle łączy się z latami panowania obu władczyń i obejmuje on głównie drugą połowę osiemnastego wieku. Okresem zamykającym naszą analizę będzie pierwszy rozbiór Polski, w którym oba państwa brały udział. Echa tego wydarzenia były szeroko dyskutowane w całej Europie. Jednak obrana cezura nie jest sztywną granicą, gdyż dla potrzeb pracy przyszło nam sięgać do wydarzeń z wcześniejszych stuleci.

W części dotyczącej analizy źródeł i literatury omówiono te, których wykorzystanie najbardziej wpłynęło na kształt niniejszej dysertacji. Podstawą badawczą pracy są źródła, które pokazują recepcję działań obu władczyń i pozwalają stwierdzić, jak obie suwerenki postrzegane były w różnych środowiskach elit politycznych we Francji i w Polsce w drugiej połowie osiemnastego wieku. Poza materiałem źródłowym, który przebadano w ramach kwerendy w Polsce, konieczne było sięgnięcie do obszernej francuskojęzycznej bazy źródłowej. Badania przeprowadzono na różnych płaszczyznach. Jedną z istotniejszych dla wizerunku Marii Teresy była dyplomacja. W tym celu skorzystaliśmy z zasobów archiwum Haus - Hoff stadtharchiv w Wiedniu, a także z obszernej korespondencji Marii Teresy z kręgiem rodzinnym i jej współpracownikami. Większość francuskojęzycznych źródeł epistemologicznych została wydrukowana w końcu dziewiętnastego wieku.

Kolejną płaszczyzną, na której przejawia się kreowanie wizerunku politycznego przez obie kobiety jest obszar sztuki. Zarówno Maria Teresa, jak i Katarzyna II, choć w nieco innym celu, starały się wykorzystać ikonografię dla przedstawienia swojego programu politycznego. W pracy zwracamy uwagę na formy

powielania oraz obiegu różnych przedstawień ikonograficznych obu władczyń, co wpływało na analizę odbioru ich wizerunku w Polsce i we Francji.

Ważnymi elementami bazy źródłowej pozwalającymi zgłębić temat pracy były również wszystkie wytwory epoki, w których znajdujemy bezpośrednie informacje na temat rzeźbionych władczyń. Mamy tu na myśli dzieje Austrii i Rosji pisane w ówczesnych czasach, informacje zawarte w Wielkiej Encyklopedii D. Diderot'a i d'Alamberta, pamiętniki z podróży, a także prasę drukowaną i rękopiśmienną. W przypadku prasy można zaryzykować stwierdzenie, że była ona wypadkową poglądów oficjalnych, często zasłyszanych na dworach i poglądów spotykanych pośród rodów szlacheckich i elit politycznych.

Jedną z najważniejszych płaszczyzn, która pomagała nam określić wizerunek polityczny Marii Teresy i Katarzyny II jest korespondencja. W przypadku Katarzyny II podstawowe źródła, które przeanalizowaliśmy to listy, jakie wymieniała Imperatorowa z oświeceniowymi intelektualistami francuskimi. Tworzyli oni elitę polityczną we Francji, będącą często w opozycji do królewskiej polityki. Gloryfikowali otwartość na nowe prądy umysłowe, które Katarzyna II wydawała się kultywować. W przypadku Marii Teresy była to jej korespondencja z licznym potomstwem, głównie z Marią Antoniną, z koregentem Józefem II, Marią Karoliną, Marią Krystyną, a ponadto z ambasadorem Austrii we Francji hrabią Florimont-Claude de Mercy-Argenteau oraz z kręgiem jej bliskich przyjaciółka hrabiną Enzenberg, czy z elektorową saską Marią Antonią.

CZEŚĆ PIERWSZA

Kobieta i opinia publiczna w epoce oświecenia

W tej części pracy zostały zarysowane trzy problemy badawcze, to znaczy : kwestia percepcji kobiet w Polsce i we Francji, badania nad komunikacją polityczną i opinią publiczną w osiemnastym wieku, a także obraz Rosji i Austrii, jaki funkcjonował we Francji i Polsce.

Rozdział pierwszy. Postrzeganie kobiety w Polsce i we Francji

Pierwszy rozdział poświęcony został przybliżeniu wyobrażeń o kobietach w Polsce i we Francji. We Francji kobiety przez stulecia były odsuwane od władzy. Interpretacja prawa salickiego poprzez wieki doprowadziła do tego, że nawet współcześnie procent niewiast zajmujących się polityką jest stosunkowo niski (E. Viennot). W rozdziale tym omówiono poszczególne etapy modyfikacji tego prawa dla potrzeb wzmocnienia absolutnej władzy monarszej w rękach mężczyzny. Często motorem, który te zmiany powodował był kryzys sukcesyjny i brak męskiego potomka w bezpośredniej linii, a jednocześnie chęć przejęcia tronu przez mężczyzn z linii bocznych (Filip V, Karol IV i Filip VI Walezy).

Uzasadnienia *a posteori* mnożyły się poprzez wieki, aż do końca szesnastego stulecia. Kobieta nie tylko nie mogła zasiadać na tronie, ale również nie mogła przekazać żadnych praw do sukcesji (Katarzyna de Valois żona króla angielskiego Henryka V Lancastera i jej syn Henryk). Jedną z przyczyn odsunięcia kobiet od tronu była obawa, że poprzez alianse małżeńskie z zagranicznymi dworami, te ostatnie będą rościły prawa do korony francuskiej. Autorem tej tezy był między innymi Bernard de Girard du Haillan (1535-1610), który w 1570 roku opublikował traktat pod tytułem *De l'etat et succez des affaires de France, œuvre depuis les precedentes editions, augmenté, & illustré, contenant sommairement l'histoire des rois de France etc*, w którym zaprezentował antyfeministyczne poglądy. Sytuacja zmieniała się za każdym razem, gdy wpływ na władzę miała silna królowa. Taką niewątpliwie była regentka Katarzyna Medycejska. Za jej rządów powstały różne pamflety, z których

najbardziej agresywny był *Discours merveilleux de la vie, actions et deportements de Catherine de Medici, Royne mère* wydany w roku 1574. Anonimowy autor odwołuje się do prawa salickiego, potępiając panowanie Katarzyny Medycejskiej. Zauważyć należy, że okres panowania tej królowej naznaczony był konfliktami na tle religijnym. W tym samym roku Théodore de Bèze (1519-1605) włączył prawo salickie do tak zwanych praw fundamentalnych Francji, co spowodowało ponowne odsunięcie kobiet od sukcesji. W wiekach siedemnastym i osiemnastym nie było problemów z sukcesją męską, dlatego dyskusja nad udziałem kobiet we władzy nie była już tak powszechna.

W literaturze francuskiej możemy znaleźć ambiwalentny wizerunek kobiety. Autorzy traktatów antykobięcych podkreślali słabą z natury kondycję niewiast, tak fizyczną jak i psychiczną, często powołując się na passusy z Pisma Świętego, odpowiednio wyciągając je z kontekstu i nadając im nowy, mizoginistyczny kształt (Acidalicus Valens w *Disputation perijucunda qua anonymus probare nititur muliers homines non esse* 1595 i tłumaczenie na francuski opublikowane w Krakowie w 1766; Jacques Olivier, *Alphabet de l'imperfection et malices des femmes* – 1617 publikacja wznowiona co najmniej 18 razy do 1650 roku). Jednakże coraz częściej pojawiały się również głosy, które występowały w obronie niewiast (Chevalier de l'Escale, *Le Champion des femmes qui soutient qu'elles sont plus nobles, plus parfaite et en tout plus vertueuses que les hommes... etc.* 1618; Poullain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes* 1673).

W Wieku Świata liczba tekstów dotyczących tematu kobiet szybko wzrastała. Autorzy, tacy jak Condorcet czy Fénelon, gotowi byli przyznać kobietom większą rolę aniżeli tylko żony czy matki, a mianowicie rolę obywatelki. Kładli przy tym również nacisk na większy dostęp kobiet do edukacji. Większość wpływowych filozofów, takich jak Rousseau, Helwecjusz, Monteskiusz, w większym lub mniejszym stopniu poruszała w swoich dziełach temat niewiasty. Wolter, którego przyjaciółką była jedna z najbardziej światłych kobiet w osiemnastym stuleciu, Émilie du Chatelet, niejednokrotnie w swoich artykułach opowiadał się za zwiększeniem udziału kobiet w polityce oraz w życiu społecznym i naukowym (artykuły w *Dictionnaire philosophique: Homme, Femme, Adultère, Divorce*).

Ciekawym głosem w dyskusji na ten temat jest *Essai sur le caractère et les mœurs de femmes d'après les différents siècles* (1772) A. L. Thomasa, w którym krytykuje on możliwość uczestniczenia kobiet w życiu politycznym. Przypadki cesarzowej Marii Teresy, imperatorowej Katarzyny II, królowej szwedzkiej Krystyny, czy królowej angielskiej Elżbiety uznaje on tylko za odosobnione przypadki. Niewiasta, z zasady słaba, nie ma predyspozycji do rządzenia państwem.

W polskim prawie nie występowały tak znaczne obostrzenia w dopuszczeniu niewiast do sprawowania władzy, jak we Francji. Sytuacja, aby kobiet jako władca panujący zasiadała na tronie nie zdarzała się jednak zbyt często (Jadwiga i Anna Jagiellonka). Kobieta w kulturze staropolskiej jawi się z jednej strony jako Maria matka Jezusa, z drugiej jako Ewa – kusicielka. Jej głównym zadaniem było rodzić dzieci, a także przekazać im dobrą edukację. Białogłowy, które nie miały czasu poświęcać się swoim pociechom były krytykowane (K. Opaliński, *Na zepsowanie się stanu białogłowskiego obyczaje*). Z kolei jej wykształcenie było mocno ograniczone (A.A. Olizarowski, *O społeczności ludzkiej ksiąg troje* 1651).

Pewne zmiany były zauważalne w czasie, gdy w Polsce królowały kobiety obcego pochodzenia takie jak Bona Sforza, Ludwika Maria Gonzaga i Maria Kazimiera Sobieska. Ich wpływ na politykę był bezdyskusyjny, toteż miały one swój udział w zmianie wizerunku kobiet w Polsce. Zmieniły one obyczajowość, zapoczątkowały przeobrażenia w modzie, makijażu, fryzurach, a także popularności literatury i teatru francuskiego etc. Nie wszystkim taka zmiana się podobała. Z końcem wieku siedemnastego J. Łąckowski w 1678 w Krakowie wydaje: *Nowe zwierciadło Modzie dzisiejszego stroiu akomodowane damom polskim które się modnie noszą*, gdzie daje swój wyraz krytyce mody francuskiej.

W osiemnastym stuleciu, zaangażowanie w sprawy polityczne wśród kobiet było coraz większe. M. Bogucka podkreśla, że w drugiej połowie osiemnastego wieku pojawia się nowy model kobiety-patriotki, obywatelki. Podczas elekcji, a potem panowania Stanisława Augusta Poniatowskiego, wiele kobiet głośno wyrażało swoje poglądy (Zofia Lubomirska z domu Krasińska, *primo voto* Tarłowa, Izabela z domu Fleming Czartoryska). Kobiety często grały rolę pośrednią w polityce swoich mężów. Jednym z przykładów może tu być Katarzyna Leszczyńska z domu

Opalińska i jej córka Maria, królowa Francji, żona Ludwika XV, które zabiegały o interesy Stanisława Leszczyńskiego podczas wojny o sukcesję polską. W. Konopczyński, wybitny badacz epoki stanisławowskiej, z pewną dozą krytyki wypowiadał się o działalności kobiet w epoce konfederacji barskiej w książce zatytułowanej *Kiedy nami rządziły kobiety* (Londyn, 1960), gdzie twierdzi, że kobiety baroku bardziej podjudzały intrygi, aniżeli je uciszały¹.

Rozdział drugi. Opinia publiczna – narzędzia komunikacji i informacji politycznej w osiemnastym wieku

W rozdziale tym, w ślad za Ludwikiem Sebastianem Mercier (1740-1814) pisarzem epoki oświecenia, postawiono pytania badawcze dotyczące opinii publicznej. Czym ona jest? Czy ona istnieje? Gdzie się znajduje? Mercier twierdzi, że nie da się jednoznacznie udzielić odpowiedzi na tak złożone kwestie. Badacze dwudziestowieczni sfery publicznej stwierdzają, że fenomen pojawienia się opinii publicznej łączy się ściśle ze zmniejszającym się poziomem analfabetyzmu w społeczeństwie, ekspansją handlową prasy oraz bardziej rozwiniętym komunitaryzmem narodowym². J. Habermas dostrzega w narodzinach opinii rodzaj kontestacji władzy absolutnej i chęć jej ograniczenia. K.M. Baker, wybitny badacz opinii publicznej, polemizując z niemieckim socjologiem podkreśla, że początek opinii publicznej łączy się z kryzysem władzy absolutnej.

L.M. Mercier, w *Tableau de Paris* podkreśla jak dużą rolę odgrywa opinia międzynarodowa. Jest ona według niego, jedną z głównych sił przed którą nie da się oprzeć. Opinia publiczna odgrywa podwójną rolę. Z jednej strony jest ona swego rodzaju „abstrakcyjnym sądem odwoławczym”, a z drugiej strony wyrazem „rozumu publicznego” (F. Furet, *La Révolution 1770-1880*). Markiz Condorcet w *Szkicu obrazu postępu ducha ludzkiego* rysuje podobny obraz opinii.

Podczas trzech wieków Rzeczypospolitej szlacheckiej obok bogatej i różnej w formy i metody przekazywania opinii, istniał równocześnie system komunikacji

¹ W. Konopczyński, *Kiedy nami rządziły kobiety*, Londyn 1960, s. 18.

² J. Habermas, *L'espace publique. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris 1978,

społecznej. Polegał on na transferze informacji oraz na rozwiniętej propagandzie. K. Maliszewski w swojej książce zatytułowanej *Komunikacja społeczna, w kulturze staropolskiej. Studia z dziejów kształtowania się form i treści społecznego przekazu w Rzeczypospolitej szlacheckiej*³ zwraca uwagę na różnorodność definicji pojęcia komunikacja. Dla wytłumaczenia tego ostatniego terminu należy za T. Goban-Klasem wymienić pięć znaczeń, które się w nim zawierają. Są to między innymi: przekaz informacji w szerokim ujęciu, zrozumienie i wpływ zbliżony do propagandy, komunikacja jako tworzenie się specyficznych społeczeństw (z łac. *communicare* oznacza dzielić się i partycypować), wymiana znaczeń i symboli między ludźmi na poziomie makro, jako jeden z elementów systemu społecznego. Analiza procesu komunikacyjnego powinna polegać według modelu Lassewella na znalezieniu odpowiedzi na podstawowe pytania: kto?, co? do kogo?, jakim kanałem?, jaki rezultat?

Dziś, ale także w osiemnastym stuleciu, możemy stwierdzić istnienie podwójnego przekazu informacji. Jeden zawiera po prostu informacje, a drugi propagandę. Pomimo, iż wielu badaczy wskazuje na pojawienie się propagandy wraz z narodzinami współczesnych masmediów, to jej obecność bez wątpienia w pewnych formach daje się dostrzec w czasach nowożytnych. Definicji tego terminu jest bardzo wiele. W naszych badaniach zwróciliśmy szczególną uwagę na te, które mówią o intencjonalnym użyciu różnych form perswazji, których celem jest wpływ na emocje, postawy i opinie grup objętych tym celem. Jednym z narzędzi propagandowych dla Katarzyny II była korespondencja. W przypadku Marii Teresy na szczególną uwagę zasługuje propaganda związana z ikonograficznym przedstawieniem monarchini.

W czasach nowożytnych jednym ze sposobów komunikacji były tak zwane pamiętniki z podróży (fr. *récits de voyage*). Wojaże spełniały kilka funkcji. Były ważne dla życia religijnego (pielgrzymki), czy też życia społecznego szlachty. Wraz z rozwojem podróży, w Europie pojawiły się pierwsze działy literatury temu

³ K. Maliszewski, *Komunikacja społeczna, w kulturze staropolskiej. Studia z dziejów kształtowania się form i treści społecznego przekazu w Rzeczypospolitej szlacheckiej*, Toruń 2001.

poświęcone, jak podręczniki geografii, przewodniki, a przede wszystkim właśnie pamiątki z podróży. Te ostatnie są doskonałymi świadectwami obserwacji kultur, zwyczajów, sytuacji politycznej w różnych krajach.

Korespondencja w osiemnastym stuleciu oparta była o zasadę wymiany listów, tworzącą naturalną sieć wymiany myśli, idei i odczuć. Osoby korespondujące ze sobą, zwłaszcza te z kręgów elit intelektualnych, były w pełni świadome publicznego sposobu obiegu owej korespondencji. Trudno zatem stwierdzić, na ile miała ona charakter prywatny, a na ile powszechny.

Pojawienie się dużej ilości periodyków, gazet, jest niewątpliwie swego rodzaju fenomenem dla osiemnastego stulecia. Analizując ówczesną prasę możemy dowiedzieć się, w jaki sposób traktowano samą informację. Tak we Francji, jak i w Polsce prasa funkcjonowała na zasadzie przywileju królewskiego. Oznaczało to *de facto*, iż tytuły te były oficjalnymi organami królewskimi. Pojawiały się jednak publikacje drukowane w języku francuskim, ale wydawane w krajach, gdzie nie sięgała cenzura królewska. Wymiana między czytelnikami prasy drukowanej, a także rękopiśmiennej powodowała rozszerzanie się obiegu informacji, a co za tym idzie zwiększenie jej wpływu na opinię publiczną.

Rozdział trzeci. Osiemnastowieczna Austria i Rosja widziana z perspektywy Wersalu i Warszawy

Rozdział ten ma na celu przedstawienie informacji na temat postrzegania Austrii i Rosji w Polsce i we Francji. Prześledzono zainteresowanie tymi krajami, jakie funkcjonowało w literaturze, a także jaką postawę prezentowała oficjalna polityka zagraniczna Ludwika XV.

Do momentu objęcia rządów przez Piotra Wielkiego, Rosja jawi się we Francji jako kraj zacofany, obcy, tak przez wyznanie (religia prawosławna), jak i swoją pozycję geograficzną. W wiekach poprzedzających epokę oświecenia zainteresowanie tym krajem jest znikome, ale od momentu przybycia Piotra I do Paryża możemy zaobserwować coraz większe zainteresowanie Rosją. Artykuły w

Encyklopedii Diderota i d'Alemberta (M. Belisa), a przede wszystkim dzieło o historii tego słynnego cara Rosji napisane przez Woltera oraz częste podróże spowodowały, że kraj ten stał się obiektem fascynacji francuskich filozofów. Stosunki między dworami w Wersalu i w Petersburgu były chłodne i opierały się na wzajemnej wrogości. Rosja, jako kraj będący w konflikcie z sojusznikami Francji, to jest ze Szwecją, Polską, a także z Turcją, w sposób pośredni była także jej wrogiem. Momentem, w którym możliwe było zbliżenie obu państw była oferta Piotra I, by jego córka została żoną Ludwika XV. Tak się jednak nie stało. Elżbieta nie została wybrana na małżonkę, a w wyniku intrygi dworskiej została nią Maria Leszczyńska. Ludwik XV w swoich instrukcjach dla ministrów pełnomocnych przebywających w Petersburgu zawsze zaznaczał, że nieufność oraz wrogość do tego kraju jest jednym z podstawowych punktów jego polityki zagranicznej.

Relacje Polski z Rosją charakteryzowały się wielowiekowymi kontaktami. Oba państwa wywodzące się z tej samej rodziny Słowian, w epoce nowożytnej pozostawały w relacjach raczej napiętych, połączonych nierzadko z konfliktami zbrojnymi. Kultura szlachty polskiej charakteryzowała się raczej zamknięciem się na relacje z obcymi. Porównania takie jak „my” i „oni” zapoczątkowane w epoce baroku, były przyczyną wielu hipotez i przesądów związanych z państwami zagranicznymi (J. Tazbir). Stereotyp Rosjanina nie różni się od tego, jaki panował na przykład we Francji. Obywatele tego ogromnego imperium byli często przedstawiani jako zacofani barbarzyńcy, wypomina im się ich odmienność wyznaniową. J. Kochanowski, tak jak później B. Chmielowski, krytykował ich uległość w stosunku do władzy nieomalże tyrańskiej i carskie zwyczaje despotyczne. Samuel Twardowski charakteryzował Rosję jako kraj odległy i zimny. Pomimo tych opinii często nazywano ich braćmi, a nawet w pewnych kręgach bardzo z nimi sympatyzowano.

Austria dla ówczesnych była synonimem panowania Habsburgów. Tak jak Polska często była sojusznikiem cesarzy niemieckich, tak Francja pozostawała od końca piętnastego stulecia w permanentnym konflikcie z domem austriackim, powodującym często zaangażowanie się Francji w konflikty bezpośrednio jej nie dotyczące. Wizerunek Austrii w osiemnastowiecznych podręcznikach do geografii jest ściśle połączony z wizerunkiem cesarza, jako najwyższej władzy świeckiej na

ziemi oraz Świętego Cesarstwa Rzymskiego Narodu Niemieckiego, kraju wielu kultur i tradycji. Dynastia Habsburgów postrzegana była jako najbardziej katolicka w Europie. W. Łubieński, K. Wyrwicz i F. Sierczyński - trzej autorzy rozpraw geograficznych, traktują o Austrii w sposób pozytywny. Podkreślają oni dość mocno np. zaangażowanie króla Jana III Sobieskiego w tak zwaną odsiecz wiedeńską.

CZEŚĆ DRUGA

Maria Teresa Austriacka i Katarzyna II Rosyjska - dwie praktyki propagandy politycznej

W tej najobszerniejszej części pracy, skupiono się na przedstawieniu obu bohaterek dysertacji. Staraliśmy się odpowiedzieć na pytania jak obydwie monarchinie kreowały swój wizerunek, jakie były cele tych działań i jakimi metodami starały się go osiągnąć? Obie władczynie miały inne kręgi odbiorców. Dla Marii Teresy był to krąg rodzinny, a także związany z jej współpracownikami. Postępowała zgodnie z polityką swoich przodków, wypełniając jednocześnie rolę matki i władczyni. Z kolei Katarzyna II, adresując swoje poglądy do szerokiej publiczności jest przykładem nowego władcy, dla którego chwała i popularność są celem samym w sobie.

Rozdział pierwszy. Portret Marii Teresy malowany przez nią samą

1.1 Habsburski model polityki

W rozdziale zaprezentowano, w jaki sposób Maria Teresa doszła do władzy, jakie trudności po drodze napotkała i jak sobie z nimi poradziła. Pomimo, iż Sankcja Pragmatyczna (1713) gwarantowała kobietom możliwość dziedziczenia spuścizny po Habsburgach, to nie przewidywała ona żadnych szczegółowych rozwiązań na wypadek sytuacji, w której kobieta rzeczywiście obejmie tron. Maria Teresa urodzona w 1717 roku, a więc w pięć lat po ustanowieniu Sankcji Pragmatycznej, nie była uznawana za rzeczywistą kontynuatorkę przez swego ojca. Wychowywana była w zgodzie z tradycyjną polityką Habsburgów – czyli najważniejsze było, by dobrze wydać ją za mąż. Małżeństwo takie umocniłoby alians z innym państwem. Ślub Marii Teresy z Franciszkiem Stefanem Lotaryńskim w 1736 roku, choć będący w zgodzie z uczuciami Marii, był częścią skomplikowanego planu Karola VI, dążącego do uznania przez Francję Sankcji Pragmatycznej. Po śmierci cesarza w 1740 roku, gdy cała władza zgodnie z postanowieniami spoczęła na rękach Marii Teresy, nie przypuszczano, że będzie to początek długiej historii jej panowania. W młodości nie

była w żaden sposób przygotowywana do sprawowania władzy. To jej mąż, Franciszek Stefan, brał udział w posiedzeniach Rady Państwa i wspomagał Karola VI na polu militarnym. Naturalnym etapem byłoby gdyby to on wypełniał powinności władcy, a Maria Teresa wypełniała swój obowiązek jako kobiety, to jest rodziła potomstwo.

Kryzys jaki nastąpił wraz ze śmiercią Karola VI stał się początkiem wojny o sukcesję austriacką, w której to Maria Teresa nie tylko musiała zabiegać o uznanie Sankcji Pragmatycznej i przeciwstawić się próbom rozbioru Austrii, ale także dążyła do wybrania swojego męża na cesarza Świętego Cesarstwa Rzymskiego Narodu Niemieckiego. Za najważniejsze momenty w początkach wojny o sukcesję należy uznać wybór i koronację Marii Teresy na króla Węgier, a także narodziny dziedzica tronu, jej syna Józefa. Córką Karola VI przyjęła męski tytuł króla nie tylko na Węgrzech, ale także w Czechach. Stało się to początkiem swego rodzaju rozdwojenia funkcji. Z jednej strony była ona matką szesnaściorga dzieci, z drugiej władczynią wszystkich terytoriów wchodzących w skład Domu Austriackiego. Jej mąż *de facto* był tylko wielkim księciem Toskanii, księciem Cieszyńskim i hrabią Falkensteinu, posiadał także tytuł księcia Lotaryngii i Baru, swoich rodzinnych posiadłości, które od 1736 należały do Stanisława Leszczyńskiego. Nie wystarczyło, to by wybrano Franciszka Stefana na cesarza. Maria Teresa, nie chcąc naruszać Sankcji Pragmatycznej, nie mogła podzielić władzy nad terytorium Habsburgów między siebie, a swojego małżonka. Jedynym rozwiązaniem w tej sytuacji wydawała się być koregencja. Ustanowienie Franciszka Stefana koregentem dawało królowej Węgier wiele możliwości przełożenia części obowiązków, zwłaszcza tych dotyczących działań militarnych, na swojego małżonka. Jednocześnie zabieg ten miał ułatwić Franciszkowi drogę do otrzymania korony cesarskiej. Tak się stało, ale dopiero w 1745 roku (po śmierci cesarza Karola VII bawarskiego). Franciszek Stefan został wybrany i koronowany na Franciszka I.

Warty do odnotowania jest fakt, że Maria Teresa nie uczestniczyła w koronacji. Automatycznie stawała się cesarzową, czyli żoną cesarza, ale nie mogłaby nigdy otrzymać tytułu cesarskiego, gdyż było to nieosiągalne dla kobiety. Przede wszystkim jednak koronacja na cesarzową byłaby pewnym obniżeniem jej statusu w

hierarchii, gdyż posiadała już męskie tytuły króla Czech i Węgier. Tak też tłumaczył jej nieobecność na koronacji hrabia Ulfeldt w liście do Franciszka I.

Maria Teresa po nagłej śmierci swojego małżonka w 1765 roku, pogrzeżała się w żałobie po nim i zmieniała swój dotychczasowy tryb życia. Jej syn Józef już w 1764 roku został koronowany na cesarza, a więc po śmierci swojego ojca automatycznie objął tę funkcję.

Józef II był władcą pełnym ambicji i od samego początku przejawiał w swoim zachowaniu chęci do rządzenia. Jeszcze przed objęciem tronu cesarskiego zgłaszał różne projekty reform (D. Beales). Pomimo posiadania tytułu cesarskiego, Józef II posiadał jeszcze mniej terytoriów niż jego ojciec. Przekazał prawo do księstwa Toskanii swojemu bratu Leopoldowi, księstwo cieszyńskie przypadło Marii Krystynie i jej mężowi Albertowi. Maria Teresa, nie chcąc dzielić imperium Habsburgów, za namową między innymi kanclerza Wenzela Antona Kaunitza, znów podjęła decyzję o koregencji. Ustanowienie go w listopadzie 1765 roku koregentem było więc zabiegiem nie do końca zrozumiałym.

Od momentu śmierci Franciszka Stefana, władzę sprawowała Maria Teresa ze swoim synem, ale głos kanclerza Kaunitza był bardzo ważny. Szybko okazało się (sprawa San Remo), że decyzje Józefa musiały być poddane kontroli przez cesarzową wdowę i kanclerza. W początkowym okresie koregencji było to powodem do sporów. Józef II oraz Kaunitz nawet myśleli o abdykacji, ale Maria Teresa nie zgadzała się na takie posunięcie. Posłuszeństwo syna wobec matki było jednak silniejsze i przezwyciężono wspólnie początkowe trudności.

W obu przypadkach koregencja była narzędziem w rękach Marii Teresy, by wprowadzić swoją wizję panowania, ale także była sposobem na zrównanie swojego statusu z mężczyzną.

1.2. Rola rodziny w polityce międzynarodowej

Najbardziej charakterystycznym dla dynastii Habsburgów elementem dyplomacji była ich polityka mariaży. Słynne powiedzenie *Bella gerant alii, tu felix Austria nube*, było esencją ich polityki międzynarodowej. Owa strategia mariaży

sprawiała, że Habsburżanki charakteryzowały się specyficznym zbiorem cech. Niewiasta wychodząca z tej rodziny musiała być religijna, skromna, ale przede wszystkim płodna. Te trzy przymioty wyróżniały kobietę idealną w mniemaniu dynastii habsburskiej.

Małżeństwo Marii Teresy również było podyktowane polityką międzynarodową dynastii. Sama królowa Węgier, podczas prawie trzydziestu lat małżeństwa urodziła szesnaścioro dzieci, z czego aż trzynaście przetrwało wiek młodości. W rozdziale tym syntetycznie zaprezentowano dzieje jej potomstwa, aby pokazać istotną rolę, jaką odgrywała rodzina zarówno w życiu, jak i też w polityce Marii Teresy. Para cesarska w promowaniu swojej licznej rodziny miała konkretny cel. Chodziło o to, by pokazać jej wielkość i kontynuację dynastii domu austriackiego, w nowej odsłonie linii Habsburgów lotaryńskich. Portretowanie się wraz z swoim potomstwem było częścią polityki Marii Teresy. Nawet po śmierci swojego męża, cesarzowa-wdowa, zawsze w czerni, była obecna w życiu swojej rodziny.

W 1765 roku tylko dwoje z licznego potomstwa cesarza i Marii Teresy było już w związku małżeńskim. Byli to Józef oraz Leopold. Podczas uroczystości zaślubin tego drugiego zmarł niespodziewanie w Innsbrucku Franciszek Stefan. Do 1771 roku Maria Teresa wypełniała cele polityki dynastycznej, planując ślub dla kolejnego ze swoich dzieci. Każda z córek musiała podporządkować się woli cesarzowej oraz spełnić swoją powinność wobec dynastii. I tak, poczynając od Marii Krystyny, poprzez Marię Karolinę, Marię Amelię, aż do Marii Antoniny każde małżeństwo było przygotowane w duchu przymierza z Burbonami. Maria Teresa z każdą ze swych córek prowadziła korespondencję. Dla każdej przygotowała tak zwane instrukcje (*Règlement*), gdzie radziła, jak spisywać się w roli matki, małżonki i władczyni. Oczywiście kontakt z Marią Antoniną i nadzieje pokładane w niej jako królowej Francji są tymi, które nas najbardziej w tej części interesowały. Analiza ich korespondencji i wpływu Marii Teresy na swoją córkę jest elementem tego rozdziału.

1.3 Sztuka na usługach propagandy politycznej

W rozdziale tym skupiliśmy się na wizerunku Marii Teresy, jaki znajdujemy w źródłach ikonograficznych. Tę część pracy otwierają rozważania na temat funkcji portretów i obrazów w epoce nowożytnej (P. Burke). Ważnym elementem w naszej pracy była także idea dwóch ciał króla (E. Kantorowicz). W rozdziale tym odpowiadamy na pytania, w jaki sposób Maria Teresa komunikowała się za pomocą portretu, jakie elementy świadczą o jej silnej władzy politycznej, a jakie o jej naturze kobiecej. W wizerunkach królowej Węgier ważne były też sposoby identyfikowania się ze swoimi poddanymi, tak w królestwie czeskim, jak i węgierskim, kiedy to portretowała się w tradycyjnych strojach koronacyjnych tych państw.

Portrety młodziutkiej Marii Teresy służące jako zaproszenie do małżeństwa podkreślały jej piękno i wskazywały na jej płodność. Po objęciu władzy w 1740 roku, Maria Teresa przedstawiana jest na obrazach w sposób, w którym podkreślone są symbole i przymioty jej władzy (regalia). Na większości portretów, głównie autorstwa naczelnego malarza królewskiego Martina van Meytensa, można dostrzec symbolikę kolorów, nawiązania do jej tytułu króla Węgier i Czech, a także podkreślanie jej kobiecości. Pomimo iż, jak to już zostało wcześniej zaznaczone, Maria Teresa nie była obecna na koronacji swojego męża na cesarza, ani nigdy nie otrzymała takiego tytułu, w świadomości wielu była władczynią, której ten tytuł się należał. Na dwóch grawiurach, jakie zaprezentowano w tej pracy, autorstwa P.A. Kiliana i M. Engelbrechta, widzimy Marię Teresę, na głowę której w geście koronacyjnym nakładano wieńce z liści laurowych i koronę cesarską. Wskazuje to bez wątpienia na najwyższe jej uznanie, choć tylko w sferze ikonograficznej.

Interesujący jest również podwójny portret królowej z Franciszkiem Stefanem, autorstwa P. Kolbera von Ehrensorga. Jest on idealnym przedstawieniem koregencji. Obie postaci zajmują prawie równą powierzchnię obrazu (choć Maria Teresa trochę większą). Oboje spoglądają w przeciwnych kierunkach, a między nimi widnieją korony obu władców.

Najpełniejszym odzwierciedleniem władzy Marii Teresy jest bez wątpienia portret w różowej sukni, autorstwa M. Van Meytensa. Królowa Węgier znajduje się na nim we wnętrzu bogatym w symbole. Suknia zrobiona z holenderskiej koronki jest symbolem luksusu, ale także podkreśla jej kobiecość. Na obrazie widnieją także korony należące do Marii Teresy.

Po śmierci męża, oficjalny wizerunek królowej stał się skromy i jednolity. Zawsze w czerni, z czepkiem na głowie, bez zbędnej biżuterii. Wizerunek ten wyraża ból spowodowany utratą męża. Jediną ozdobą, jaka powtarza się na wszystkich obrazach z czasu wdowieńczego, jest noszony zawsze na lewej piersi order militarny. Świadczył on o jej najwyższej zwierzchniej władzy politycznej. Dwa portrety A. von Marona pozwoliły nam przybliżyć się do zajęć dnia codziennego królowej Węgier. Przedstawiają one Marię Teresę siedzącą przy biurku, na którym widzimy książki, kałamarz oraz plan ogrodów pałacu w Schönbrunn. Wszystkie te elementy pozwalają scharakteryzować jej zajęcia w czasie drugiej połowy panowania.

Rozdział drugi. Propaganda Katarzyny II

2.1. Rosja w osiemnastym stuleciu – epoką kobiet u władzy

Osiemnaste stulecie było bez wątpienia epoką kobiet w Rosji. Od momentu śmierci Piotra Wielkiego w 1725 roku, aż do momentu śmierci Katarzyny II w 1796 roku, na tronie zasiadało aż pięć niewiast, w tym bohaterka naszej dysertacji. W tym rozdziale prześledziliśmy panowanie kobiet przed wstąpieniem na tron księżniczki niemieckiej. Panowanie Katarzyny II naznaczone było prawie całym półwieczem obecności kobiet u władzy. Począwszy od małżonki Piotra Wielkiego, której wyniesienie na tron odbyło się jeszcze za życia jej męża, poprzez następne władczynie, Rosja w osiemnastym wieku była kojarzona z władzą kobiet (K. Monteskiusz, *O duchu praw*). Zapewne nie bez znaczenia pozostawał fakt, że panowanie Katarzyny I silnie naznaczone było symboliką oraz uzasadnieniem filozoficznym (Teofan Prokopowicz). Przedstawiana była jako kontynuatorka wielkiego dzieła Piotra I, a także silnie akcentowano jej patronkę świętą Katarzyną Aleksandryjską. Kolejne kobiety wstępowały na tron rosyjski w różnych

okolicznościach i niewątpliwie można scharakteryzować ten okres czasem przewrotów pałacowych. Elżbieta I, która objęła tron także w wyniku zamachu stanu, wpisała się w historię Rosji jako reformatorka. Także, jak jej matka, podkreślała, że jej ojcem był Piotr Wielki. Chcąc uniknąć kolejnej walki o tron, już w rok po wstąpieniu na tron wyznaczyła swojego następcę – siostrzeńca, przyszłego Piotra III.

2.2. Filozofowie oświecenia w służbie Katarzyny II: d'Alembert, Diderot, Wolter

W tej części pracy skupiono się na metodach propagandowych, jakie Katarzyna II stosowała, by wzbudzić zainteresowanie filozofów. Poprzez długoletnią korespondencję z Wolterem i baronem Grimmem, Imperatorowa budowała swój wizerunek pośród elity intelektualnej Francji. Ponieważ jej wstąpienie na tron nastąpiło w niewyjaśnionych okolicznościach, Katarzyna II rozpoczęła swoje panowanie od szeregu zabiegów mających na celu odwrócenie uwagi opinii publicznej od tego wydarzenia. Do współzałożyciela Wielkiej Encyklopedii d'Alemberta, skierowała propozycję, by ten został nauczycielem carewicza Pawła, jej syna i następcy tronu. Pomimo wielu starań pośredników Katarzyny II we Francji, filozof odmówił, tłumacząc się wątłym zdrowiem. Choć ta odmowna odpowiedź była pewną porażką dla dworu w Petersburgu, sam fakt skierowania takiej propozycji i tak zgrabna, iście filozoficzna, odmowa stała się na wiele miesięcy tematem numer jednej dla elit paryskich. Katarzyna II, chociaż sama trochę zawiedziona tym, że nie udało jej się ściągnąć d'Alemberta, osiągnęła swój cel: została zauważona jako władczyni dla której filozofia ma duże znaczenie. Odtąd jej poczynania i projekty śledzone i oceniane z wielką atencją. Obok propozycji nauczycielskiej dla współtwórcy Encyklopedii, Katarzyna II wyraziła chęć drukowania tego wielkiego dzieła właśnie w Rosji, konkretnie w Rydze. Chciała tym samym być postrzegana jako miłośniczka i promotorka nauki. Kolejnym elementem w jej propagandzie była propozycja zakupu biblioteki Denisa Diderota. Nie trzeba było długo czekać na sprzyjający temu moment. Potrzebujący funduszy na posag dla swojej córki filozof, z radością sprzedał dorobek całego życia. Katarzyna jednak, by pokazać swoją łaskawość i wielkoduszność ustanowiła go kustoszem tej biblioteki, co oznaczało, że

do momentu śmierci mógł on dalej pracować, nie martwiąc się o fundusze. Ogromny dług wdzięczności, jaki miał wobec imperatorowej, Diderot spłacał uwielbieniem dla jej osoby i jej poczynąń, co najmniej do momentu wizyty filozofa w Petersburgu. Czyny Katarzyny II często były wychwalane w prasie, tak oficjalnej (*Mercure de France*) jak w słynnej *Correspondance Litteraire* redagowanej przez barona Grima.

2.3. Semiramida Północy w sztuce epoki – wizerunek władzy

Ten rozdział ma na celu ukazanie różnych wizerunków, charakterystycznych dla panowania Katarzyny II. Imperatorowa Rosji, wywodząc się z rodziny o małym znaczeniu w polityce międzynarodowej, musiała stworzyć odpowiednie nawiązania do swoich poprzedników na tronie rosyjskim, by w ten sposób uprawomocnić swoje panowanie, a także zamaskować jej zamach stanu. Wizerunek Katarzyny sprzed 1762 roku znacznie się różni od tego po dojściu do władzy. Księżniczka niemiecka przybyła do Rosji w 1744 roku jako przyszła małżonka księcia Holsztynu, siostrzeńca Elżbiety I, Piotra. Przeszła na wyznanie prawosławne i przez prawie osiemnaście lat starała się zgłębić zwyczaje rosyjskie, historię i tradycję tego kraju. Na obu portretach, jakie prezentujemy w pracy, autorstwa G.Ch. Grootha, jawi się nam jako młoda i niedoświadczona małżonka. Po 1762 roku widzimy już Katarzynę II zawsze noszącą order św. Andrzeja Powołańca, który był najwyższym odznaczeniem Rosji. Jej portrety koronacyjne są stylizowane na portrety Elżbiety z czasów jej panowania. Katarzyna, podobnie jak jej poprzedniczka, sportretowała się w męskim uniformie na koniu, w pozycji męskiej, co miało podkreślić jej predyspozycje do sprawowania roli władcy.

W rozdziale tym sporo miejsca poświęciliśmy analizie portretów Katarzyny II, które znajdowały się w kolekcji Stanisława Augusta Poniatowskiego. Powszechnie znany jest jej portret koronacyjny, który król umieścił w swoim gabinecie monarchów europejskich, specjalnym pokoju na Zamku Warszawskim, w którym znalazło się sześciu wybranych władców Europy (A. Rottermund).

Poza nawiązaniem do panowania Elżbiety, już od momentu koronacji wizerunek Katarzyny był ściśle łączony z boginią Minerwą. Po tej ceremonii

Imperatorowa, podczas kilkudniowych obchodów, w paradzie ulicznej występowała właśnie jako postać Minerwy triumfującej. Porównanie do bogini mądrości, wojny i opiekunki sztuki obecne było także w korespondencji i w epistołach pisanych na chwałę carycy. Często była przedstawiana z jej atrybutami, w hełmie i zbroi.

Katarzynę II od początku swojego panowania fascynowała historia imperium rosyjskiego. W latach osiemdziesiątych pisała ona sztuki historyczne, które miały na celu z jednej strony propagowanie mitycznej historii początków państwa, z drugiej przywołanie roli Ruryka, jako księcia obcego pochodzenia, wyzwającego kraj z chaosu i anarchii. Sztuka o Ruryku, jak i Olegu, przetłumaczona była na kilka języków. Poza nawiązaniem do pierwotnego władcy Rosji, Katarzyna II kreowała siebie na kontynuatorkę dzieła Piotra I. Słynny posąg dzieła francuskiego artysty M.E. Falconeta jest tego idealnym przykładem.

Kolejnym wizerunkiem, jaki propagowała Katarzyna II, dotyczył jej działań jako legislatorki. W 1767 roku Imperatorowa pod wpływem Karola Monteskiusza i Cesare Becari napisała nowy zbiór praw wydany w *Instrukcji* (Nakaz) dla komisji legislacyjnej, którą powołała. Choć obrady trwały kilka lat, ich rezultaty nigdy nie weszły w życie. Przydomek prawodawczyni pozostał jednak już na stałe synonimem Katarzyny II.

Tę część pracy kończy krótkie podsumowanie i porównanie sposobów kreowania wizerunku przez obie władczynie.

CZEŚĆ TRZECIA

Komunikacja polityczna w kontekście faktów historycznych

Komunikacja polityczna rozumiana i realizowana była przez obie władczynie w odmienny sposób. Katarzyna II i Maria Teresa różniły się w podejściu do opinii publicznej. W rozdziale tym zaprezentowane zostały wybrane momenty historii, które miały znaczenie dla dziejów Francji i Polski oraz panowania obu monarchiń. W kontekście faktów historycznych przeanalizowano sposób, w jaki obie władczynie były postrzegane i odbierane.

Rozdział pierwszy. Legitymizacja władzy - Maria Teresa i wojna o sukcesję austriacką

Rozdział ten ma na celu przedstawienie wizerunku Marii Teresy w czasie wojny o sukcesję austriacką i wojen śląskich (1740-1748), jaki spotkać możemy w świadectwach z epoki. Jest to okres wieloaspektowych aliansów politycznych, jakie kształtowały się w tym czasie w Europie. Dla samej Austrii czas ten był o tyle trudny, że była ona o krok od rozbioru. Przeanalizowaliśmy w tym rozdziale trzy gawiury, które ujawniają przejawy panującego w Europie mizoginizmu. Ukazują one królową Węgier w różnych sytuacjach związanych z wojną, podkreślając jej słabą naturę kobiecą. Maria Teresa symbolizuje Austrię rozbieraną przez inne kraje, chcące uzyskać część jej ziem. Podczas wojny o sukcesję austriacką rolę sprzymierzeńca królowej węgierskiej odgrywały niektóre tytuły prasowe, jak na przykład wpływowa *Gazette de Cologne*. Periodyk ten, drukowany w języku francuskim, często oczerniał Fryderyka II. Analizując ten moment w panowaniu Marii Teresy zwróciliśmy uwagę jaką opinie miały o niej elity intelektualne epoki. Wolter, pomimo jawnego uwielbienia dla Fryderyka II, zabrał głos, by również wystąpić w obronie Marii Teresy. Filozof, pisząc odę na cześć „Królowej Węgier, Marii Teresy Austriackiej”, nawoływał do zawarcia pokoju, ale także wyrażał swoje poparcie dla jej panowania. W rozdziale tym przeanalizowano także wizerunek Marii Teresy w jednym z

wydanych za życia władczyni dzieł opisującym historię jej panowania, której autorem był francuski dziennikarz L.A. de la Beaumelle.

Rozdział drugi. Przewrót przymierzy (1756 rok)

W tej części pracy skupiliśmy się na wizerunku Marii Teresy w kontekście zawarcia przymierza z Francją, od wieków uważanej za wroga monarchii habsburskiej. Przedstawiono najpierw okoliczności długich przygotowań do zawarcia tego aliansu. Po pokoju w Aix-la-Chapelle w 1748 roku, na mocy którego została uznana pełnia praw Marii Teresy do terytoriów imperium habsburskiego, królowa Węgier skupiła się na reformach wewnętrznych. Nie zapominając o swoim największym wrogu, to jest o Fryderyku II, rozpoczęła analizę sytuacji politycznej, by tak dobrać swoich sprzymierzeńców, aby z ich wsparciem odzyskać utracony Śląsk. Rozważano, czy wybrać tę naturalną dla Austrii ścieżkę przymierzy, opierając się na monarchiach morskich takich jak Wielka Brytania czy Holandia, czy sprzymierzyć się z Francją. Dzięki staraniom W.A. Kaunitza zwyciężyła ta druga opcja. Niemniej jednak droga do sukcesu była długa, a zawarcie traktatu wersalskiego w maju 1756 roku było także wynikiem sytuacji zewnętrznej, czyli zawarciem przymierza między Anglią a Prusami.

Kaunitz pełnił rolę ambasadora Austrii na dworze francuskim w latach 1750-1753. Choć nie osiągnął tym okresie swojego celu w, to z pewnością poczynił duże kroki ku zbliżeniu dyplomatycznym z Francją. Istotną rolę w zawarciu tego aliansu odegrała metresa i przyjaciółka królewska, markiza de Pompadour.

Opinie, jakie krążyły wśród elity intelektualnej były bardzo przychylne. Wolter, jeszcze niedawno zwolennik polityki Fryderyka II, jawił się teraz jako jeden z głównych propagatorów aliansu francusko-austriackiego. W publikacjach dotyczących panowania Marii Teresy z lat osiemdziesiątych osiemnastego stulecia, możemy znaleźć pochwały dla tego przymierza, które stanowiło także o małżeństwie córki cesarzowej, Marii Antoniny, z delfinem Ludwikiem (J. Castilhon). Inny autor analizujący historię panowania królowej węgierskiej, T. d'Haudricourt większy nacisk kładł na wychwalanie jej przymiotów intelektualnych, ciągle porównując je do

charakteru, jaki posiada mężczyzna, a nie kobieta. Głosy krytyki, jakie kierowano pod adresem Marii Teresy, najczęściej były odzwierciedleniem postaw wobec królowej Marii Antoniny. I tak, w jednym z pierwszych pamfletów, jaki się pojawił na temat królowej Francji w 1776, czytamy, że Maria Teresa w swojej korespondencji namawiała swoją córkę do starania się o potomka, o dziedzica tronu, którego będzie można kontrolować (H. de Almeras).

Rozdział trzeci. Zamach stanu z 1762 roku

W tej części pracy skupiono się na oddźwięku dojścia do władzy Katarzyny II. Rozpoczyna się ona od analizy oficjalnego stanowiska Ludwika XV, jakie znaleźć można w instrukcjach królewskich dla ministrów pełnomocnych, reprezentujących Francję na dworze w Petersburgu. Rosja nie była sojusznikiem Francji, a między tymi dwoma państwami panowały bardzo napięte stosunki. Wskazywał na to choćby fakt reprezentowania Francji w Rosji tylko na szczeblu ministra pełnomocnego, a nawet przez pewien moment przez chargé d'affaires.

Opinia niektórych elit francuskich na temat okoliczności dojścia do władzy Katarzyny II była bardzo pobłażliwa. Wolter, zamach stanu dokonany przez Katarzynę II traktował jako incydent i sprawy rodzinne do których nie należy się mieszać. Zachęcony z różnych stron (F.P. Pictet, I.I. Szuwałow), stawał coraz częściej w obronie Katarzyny II. Także sama caryca zleciła swoim współpracownikom, by dbali o jej wizerunek we Francji.

Opinia publiczna nie zapominała jednak tak szybko o zamachu stanu i przewrocie, jaki miał miejsce z udziałem Katarzyny II. W 1767 roku księżna de Choiseul w liście do markizy du Deffand ostro skrytykowała poczynania Imperatorowej. Fakt, że zdobyła ona tron w wyniku zaplanowanej śmierci swojego męża oraz dwa lata po tym wydarzeniu przyczyniła się do śmierci Iwana VI, pretendenta do tronu, uznała za niedopuszczalne zachowanie głowy państwa. Nie pochwalała także polityki Katarzyny, która robiła wszystko, by zyskać uznanie w oczach filozofów. Tym samym autorka listu dezaprobuje także zaślepienie Woltera i jego uwielbienie dla carycy.

Pomimo, iż zamach stanu był tak skrzętnie przez Katarzynę II ukrywany, znaleźli się świadkowie tego wydarzenia. Jednym z nich był francuski pisarz Klaudiusz de Rulhière (1735-1797), który opisał wypadki z 1762 roku w „Anegdotach na temat rewolucji rosyjskiej”. Choć dzieło to wydane zostało dopiero po śmierci carycy w 1797 roku, to jego treść krążyła w manuskrypcie po salonach paryskich tuż po jego napisaniu. Katarzyna dążyła do zniszczenia rękopisu Rulhière’a, ale było to bezskuteczne. Jedyne, co udało jej się uzyskać, to właśnie opublikowanie go dopiero po śmierci Imperatorowej. Innym przykładem krytyki Imperium Rosyjskiego, a także rządów Semiramidy Północy była pozycja francuskiego podróżnika ojca Chappe d’Auteroche (1722-1769). Katarzyna II anonimowo odpowiedziała na nią sama, wydając publikację o tytule *Antidote*. Skontrolowała prawie każdy z punktów zawartych w dziele zatytułowanym *Voyage en Sibérie*.

Rozdział czwarty. Elekcja w Polsce w 1764 roku

Po swojej koronacji Katarzyna II zawarła szybko pokój ze wszystkimi państwami zaangażowanymi w konflikt zwany wojną siedmioletnią, nie faworyzując przy tym żadnego z nich. Na dworze w Petersburgu pojawiły się dwie opcje sojuszy. Jeden zakładał alians z Austrią, a drugi z Prusami. Propagatorem tego ostatniego rozwiązania był minister do spraw zagranicznych Nikita Panin. To za jego namową Rosja weszła w przymierze z Fryderykiem II i w kwietniu 1764 oficjalnie podpisała traktat o współpracy. Przymierze to zakładało także spójną politykę w sprawie elekcji wspólnego kandydata na tron Polski. Wybór Katarzyny II padł na jej ex-kochanka Stanisława Antoniego Poniatowskiego. Zainteresowanie wyborem nowego władcy Polski było również duże wśród innych państw, takich jak Francja oraz jej niedawny sojusznik Austria. Katarzyna II zrobiła jednak wszystko, łącznie z wprowadzeniem wojsk rosyjskich do Polski, by to jednak jej kandydat zwyciężył. Wśród francuskiej opinii publicznej była to pewna i najsilniejsza kandydatura, pomimo przeciwnych jej starań dworu w Wersalu. Ten ostatni oficjalnie zaprotestował po wyborze

Poniatowskiego na króla i odwołał swojego przedstawiciela w Warszawie. Podobnie postąpiły dwa inne kraje związane z domem Burbonów, to jest Austria i Hiszpania.

Stanisław August koronował się w dniu świętej Katarzyny, czyli patronki imperatorowej, 25 listopada 1764 roku. Choć cała Europa wiedziała o ich wcześniejszym romansie i nikt nie miał złudzeń, że to ona była promotorką tej elekcji, Katarzyna II udawała, że nie ma z nią nic wspólnego. W liście do Pani Geoffrin, właścicielki jednego z ważniejszych salonów paryskich, a zarazem przyjaciółki i zwolenniczki króla Imperatorowa, gratuluje jej, że Opatrzność wyniosła na tron jej „synka” (jak go miała w zwyczaju nazywać).

Jednak komentarzy krytykujących tę elekcję, a przede wszystkim zaangażowanie się w nią Rosji, nie brakowało. Interesujący wydaje się list hrabiego de Brogile, zaadresowany do markizy du Deffand, w którym przewiduje on, jakie konsekwencje mogą przynieść zwiększające się wpływy Rosji nie tylko dla Polski, ale dla całej Europy oraz że wróży to zmianę systemu północnego. W samej Rzeczypospolitej szlacheckiej głosy były także podzielone i to w dodatku na długo przed elekcją. W anonimowej broszurze zatytułowanej „Refleksje w czasie interregna w Królestwie Polskim roku 1763” jej autor zaznacza, iż zainteresowanie elekcją nie oznacza utrzymania swobód i wolności szlachty. Nie wynika to także z „miłości” do królestwa (M. Matuszewicz, *Diariusz życia mego, 1758-1764*). Ale byli także tacy przedstawiciele szlachty, jak familia Czartoryskich, którzy wydawali festyny i uczyły z okazji urodzin i imienin Katarzyny II i szczerze wierzyli, że przy pomocy tej ostatniej da się zaprowadzić w Rzeczypospolitej potrzebne zmiany.

Rozdział piąty. Pierwszy rozbiór Polski w roku 1772

W rozdziale tym przedstawiono najpierw tło złożonej sytuacji politycznej jaka zapanowała w Polsce wraz z zawiązaniem się w 1768 roku konfederacji barskiej. Chaos i anarchia, jaka ogarnęła Polskę był przedmiotem dyskusji w szerokich kręgach francuskich elit intelektualnych (M. Forycki). Ogromny szok wywołała próba porwania i zabójstwa króla Stanisława Augusta. W tym zamieszanu państwie ościenne łatwo dostrzegły możliwość rozbioru Polski. Katarzyna II wspólnie z Fryderykiem II byli głównymi propagatorami tej idei. Nie wchodząc w szczegóły samego wydarzenia z 1772 roku, staraliśmy się dostrzec, jak oceniano obie władczynie biorące udział w rozbiórce Polski. Imperatorowa prowadziła w tym samym czasie kampanię przeciw Turcji, którą to ogromnie popierał Wolter. Analizując korespondencję z filozofem, możemy stwierdzić, że był on tak dalece pochłonięty tak zwanym greckim projektem Katarzyny II, że zupełnie ignorował jej plany dotyczące rozbioru Polski. Gloryfikował za to jej chęć pomocy dysydentom oraz zaprowadzenie tolerancji religijnej w Rzeczypospolitej. Maria Teresa z kolei ogromnie bała się reakcji dyplomacji francuskiej na jej udział w tym wydarzeniu. W listach, jakie wymieniała ze swoim ambasadorem na dworze w Wersalu wyrażała duże zainteresowanie opinią Ludwika XV co do sprawy Polskiej. W pewnej mierze angażowała również swoją córkę Marię Antoninę, by swoim zachowaniem nie naraziła się królowi w tej złożonej sytuacji.

W rozbiór Polski, który postanowiono już w lutym i kwietniu 1772 roku podczas zawarcia traktatów Prus, Rosji i Austrii, wiele osób nie mogło uwierzyć. Sam Wolter, choć tak wielki przyjaciel carycy, w swojej korespondencji z maja 1772 roku pisze, że nie wierzy w plotki o podziale Polski. Ale jak tylko stały się one potwierdzonymi informacjami uwierzył w propagandę Katarzyny, że jest to krok do szerzenia tolerancji w Rzeczypospolitej szlacheckiej i gest pomocy dysydentom.

Dobrym sposobem na przeanalizowanie wizerunku obu władczyń w tym okresie jest sztuka wydana najpierw w języku angielskim w 1773 roku, następnie przetłumaczona na francuski i wydana w 1775 roku. *Le partage de la Pologne en sept dialogues* jest utworem, w którym autor przedstawia fikcyjne dialogi jakie mogły

mieć miejsce między głowami państw rozbiorowych. W sztuce tej możemy dostrzec pewne stereotypy funkcjonujące w Europie na temat obu władczyń, ale także interpretację i ocenę polityki obu mocarstw. Sięgnęliśmy także do źródeł ikonograficznych, a konkretnie do wizerunku jaki zaprezentowany został w dwóch grawiurach opublikowanych przy okazji rozbioru Polski z 1772 roku w Europie. Na obu widzimy Katarzynę II, ale zamiast Marii Teresy widnieje postać jej syna Józefa II.

Zakończenie

Mamy nadzieję, że praca przyczyni się do wzbogacenia wiedzy na temat funkcjonowania kobiet u władzy w drugiej połowie osiemnastego wieku z punktu widzenia odbioru ich poczynań politycznych w dwóch wybranych krajach – we Francji i w Polsce. W obu państwach elity społeczne, w odmiennych uwarunkowaniach ustrojowych i kulturowych, siłą rzeczy inaczej oceniały władczynie w tych różniących się pod wieloma względami, znaczących w ówczesnej Europie monarchiach. Zarówno w historiografii francuskiej, która koncentrowała się dotąd raczej na charakterystyce Francuzek mających wpływ na władzę, jak i w literaturze polskiej, gdzie obie monarchinie są traktowane raczej z biograficznego punktu widzenia, są to badania nowatorskie. Należy zauważyć, że nie konfrontowano dotąd, tak jak w omawianej tu pracy, społecznego odbioru form i sposobów sprawowania władzy przez monarchinie w obu tych państwach w opinii elit zainteresowanych politycznie i kulturowo przebiegiem wypadków w Rosji i w Austrii. Praca wpisuje się w ten sposób w rzadziej podejmowaną, bo trudną (choćby ze względu na obcojęzyczną bazę źródłową) problematykę powszechnodziejową oraz w tak zwane relacje „stykowe”, czyli między Rzeczpospolitą i państwami obcymi.

Bibliographie

Bibliografia

I Sources manuscrites / Źródła rękopiśmienne

Bibliothèque nationale de la France.

Vienne

Haus-, Hof- und Staatsarchiv, Vienna, Familien-Akten, Sammelbände kart. 55. Staatenabteilung Frankreich, Varia, kart. 28 ; Russland II 210, (1727-1785) ; Sammelbände 4, Sammelbände 10, Sammelbände 4 Polen I-III.

Archiwum Główne Akt Dawnych Warszawa :

Zbiór Popielów syg 390 M 34 889 ; syg 152-153, M34 661 ; ZP, M34 697

Biblioteka Jagiellońska

Histoire de l'Allemagne. Empereurs de la maison Habsbourg-Autriche 1438-1783, écrit avant 1790, c. 609, ms à la Bibliothèque Jagellon (BJ) cote, 7348 I.

Syg. : 7348 I ; 6141 I (mf. ORP 000044) ; 5117 (mf. 2093) ; 7350 ; 7212 IV ; 7458 IV ; 7875 IV (mf. 17206) ; 8848 IV (mf. P-431).

Biblioteka Narodowa w Warszawie

Deklaracja N. Imperatorowej Jejmc przez Xcia jmci Repnina posła wielkiego do N. Rzplitej Polskiej skonfederowanej na sejmie roku 1766 uczyniona, dans *Korespondencja Józefa Andrzeja Załuskiego z roku 1763*, t. III, Zbiory Biblioteki Narodowej, ms. BN III, 3263, t. III, c. 372-379.

Rozhowor Cesarzowej Carowej i Króla Pruskiego o zabraniu krajów polskich za króla Stanisława Poniatowskiego, dans W. Kanty Bagiński, *Zbiór listów, wierszów, uwag i rozpraw, a między nimi opisanie Żmudzi 1781*, BN, ms. BOZ 840.41 c. 102-115.

BOZ 840.36, 42 ; BOZ 910 (mf. 4540) ; BOZ 964 (mf. 5548) ; BOZ 909.(1.) (mf. 68100), BOZ 964. 17, 19, 20, 21, 96, 125.

Syg. 3284 (mf. 42007)

Biblioteka Zakładu Ossolińskich we Wrocław

ms. 2947/II MF 527 : Historia terażniejszey woyny między Moskwą, Polską y Turczyнем z opisaniem niektórych osobliwości jako to śmierci ces. Elżbiety strącenia z tronu moskiewskiego y śmierci Piotra III, nastąpienia na ten tron Kat.II, śmierć augusta, obrania Stanisława A. P. początku y dalszego postępu terażniejszey woyny 1772 z włoskiego na polski język przetłumaczono.

ms. 4582/III Sąd Katarzyny II

Les titres de la presse :

« Gazette de France »

« Mercure de France »
« Le Journal des dames »
« Gazeta Warszawska »
« Kurier Polski »
« Kurier Litewski »
« Gazety Wileńskie »

Base de donne consultable sur l'internet :

Gallica – base de donne de Bibliothèque Nationale France, consultable sur l'internet.
Base de donne de British Museum Londres
Réunion des Musées Nationaux Grand Palais - base de donne consultable sur l'internet- <http://www.photo.rmn.fr/cf/htm/StaticPage2.aspx?page=Presentation>
La Grande Encyclopédie d'Diderot et d'Alembert - <http://portail.atilf.fr/encyclopedia/>
E-enlightenment - Electronic Enlightenment Project, Bodleian Libraries, University of Oxford, 2008–2012.

II Sources imprimées / Źródła Drukowane

Acidalius Valens, *Paradoxe sur les femmes ou l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espece humaine*, Cracovie 1761; trad. du latin par Meusnier de Querlon d'après l'édition de 1595 : *Disputatio perjucunda qua anonymus probare nititur mulieres homines non esse*.

Alembert J. Le Rond d', *Œuvres et correspondances inédites de d'Alembert*, Paris, 1887.

Almeras H. de, *Marie-Antoinette et les pamphlets royalistes et révolutionnaires, avec une bibliographie de ces pamphlets*, Paris la Librairie mondiale, 1907.

Annales du règne de Marie-Thérèse, impératrice Douairière, Reine de Hongrie et de Bohême, Archiduchesse d'Autriche. Dédiées à la reine par M. Fromageot ; édition augmentée depuis 1771, jusqu'à la morte de cette Princesse. Liege, J.J. Tutot MCCLXXXI (17...)

Beaumelle L.A. de La, *Abrégé Historique de la vie de Marie-Thérèse, impératrice-reine de Hongrie, et de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, tiré de la Galerie universelle des Hommes célèbres*, par M. l'Abbé Sabatier de Castres, à Paris chez De Hansy, le jeune, 1773, p. 3-4. (BNF MZ-4219)

Baschet A., *Histoire du Dépôt des archives des affaires étrangères*, Paris, 1875.

Baudeau, N., *Lettres historiques sur l'état actuel de la Pologne*, Amsterdam, Paris, 1772.

Bernardin de Saint-Pierre J.-H., *Voyage en Russie*, dans *idem*, *Œuvres complètes*, L.-A. Martin (éd.), t. I, Paris, 1830.

Bèze T., *Du droit des Magistrats sur leurs sujets. Traitté très-necessaire en ce temps, pour advertir de leur devoir, tant les magistrats que les sujets*, Genève, 1574.

Briefe der Kaiserin Maria Theresia an ihre Kinder und Freunde, A. R. von Arneth (éd.), 4 vol. Vienna, 1881.

Castilhon J., *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohême*, Paris, 1781, p. 3-4, (BNF MZ-4981).

Caraccioli L.-A. de, *La Pologne telle qu'elle a été, telle qu'elle est, telle qu'elle sera* Varsovie, 1775.

Castéra J. H., *Vie de Catherine II*, t. 1-3, Paris, 1797.

Lettres de Grimm a l'impératrice Catherine II, J. Grot (éd.), dans *Sbornik Imperatorskogo Russkogo Istoricheskogo obschestva (SIRIO)* [Recueil de la Société Impériale d'histoire russe] n° 44, Saint-Pétersbourg, 1885.

Pisma Imperatricy Ekateriny II ku Grimmu : 1774-1796 [Lettres de Catherine II a Grimm : 1774-1776], J. Grot (éd.), dans *Sbornik Imperatorskogo Russkogo Istoricheskogo obschestva (SIRIO)* [Recueil de la Société Impériale d'histoire russe] n° 23 Saint-Pétersbourg, 1878.

Catherine II, *Lettres de Catherine II à Poniatowski, roi Pologne (1762-1764)*, Paris, 1914.

Catherine The Great, Instruction (NAKAZ) to the Legislative Commission, 1767, vol. II of *Russia under Catherine The Great*, P. Dukes (éd.), Aberdeen University, Oriental research partners Newtonville, 1977

Chappuzeau S., *Le cercle des femmes (1656). L'académie des femmes (1661)*, J. Crow (éd.), Exeter, UP, 1983.

Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344). Suivie de la continuation de cette chronique (1344-1363), publiée par J. Leomoine, Paris, Librairie Renouard, 1896.

Condorcet J., *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, Flammarion, GF, 1988.

- Contant d'Oorville A.-G., Les fastes de la Pologne et de la Russie, t. I-II*, Paris, 1769.
- Correspondance de Marie-Antoinette (1770-1793)*, É. Lever (éd.), Paris, Tallandier, 2005.
- Correspondance de Falconet avec Catherine II 1767-1778*, L. Réau (éd.), Paris, 1921.
- Correspondance inédite de Grimm et de Diderot, et recueil de lettres, poésies et fragments retranchés par la censure impériale en 1812 et 1813*, F. Chéron et L.F. Thory (éd.), Paris, chez Furne, 1829.
- Correspondance inédite de Marie Antoinette*, P. Vogt d'Hunolstein (éd.), Paris, 1864.
- Correspondance inédite du roi Stanislas Auguste Poniatowski et de Madame Geoffrin (1764-1777)*, Ch de Mouy (éd.), Paris, 1875.
- Correspondance secrète du Comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le Prince de Kaunitz*, A. Ritter von Arneth et J. Flammermont (éd.), Paris, 1841.
- Correspondance secrète entre le comte A. W. Kaunitz-Rietberg, ambassadeur impérial à Paris et le baron Ignaz von Koch, secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse, 1750-1752* H. Schlitter (éd.), Paris 1899.
- Diderot D., *Correspondence*, G. Roth, J. Varloot, (éd.), t. I – XVI, Paris, 1955-1970.
- Diderot D., *Mélanges pour Catherine II*, dans idem, *Œuvres*, t. I, *Philosophie*, Paris, 1965.
- Diderot, *Œuvres*, t. V, *Correspondance*, L. Versini (éd.), R. Laffont, Paris, 1997.
- Fénelon F., *De l'éducation des filles, Dialogues sur l'Eloquence*, Classiques Garnier, Paris, 1870.
- Grimm F. M., *Mémoire historique sur l'origine et les suites de mon attachement pour l'Impératrice Catherine II, jusqu'au décès de S.M.I*, S.-Petersburg, A.H. Bek (éd.), 1868.
- Grimm F. M., *Correspondance Littéraire* t. I, U. Kölving (éd.), avec la collaboration de J. de Booy et Ch. Frank, préface R. Mortier, Centre International d'Etude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, 2006.
- Grimm F. M., Diderot D., *Correspondance inédite de Grimm et de Diderot et recueil de lettres, poésies, morceaux et fragments retranchés par la censure impériale en 1812 et 1813*, L.F. Thory (éd.), Paris, 1829.

Grimm F. M., *Lettres de Grimm à l'Impératrice Catherine II*, J. Grot (éd.) Saint Petersburg, 1881-1885.

Grimm F. M., *Mémoires politiques et anecdotiques, inédits, du baron de Grimm : agent secret à Paris de l'impératrice de Russie, de la reine de Suède, du roi de Pologne, du duc de Deux-Ponts, du prince de Saxe-Gotha, et autres souverains du nord, depuis l'année 1743 jusqu'en 1789*, M. Linmann (trad.), Paris, 1830.

Grimm M., « Mémoire Historique sur l'origine et les suites de mon attachement pour l'impératrice Catherine II jusqu'au décès de sa majesté impériale 1797 », dans *Correspondance littéraire, philosophique et critique...*, t. I., M. Tourneux (éd.), Paris, 1877.

Haillan B. de Girard du, *De l'estat et succez des affaires de France, œuvre depuis les precedentes editions, augmenté, & illustré, contenant sommairement l'histoire des rois de France, & les choses plus remarquables par eux institues pour l'ornement & grandeur de leur royaume. Ensemble une sommaire histoire des seigneurs, comtes et ducs d'Anjou*, Paris, 1570.

Haudricourt T. d', *Femme célèbres de toutes les nations avec leurs portraits. Ouvrage présente au Roi, à la Reine et à la famille royale*, Paris, 1788, p. 4, (BNF G-5883 (1-4).

Helvétius C.A., *De l'Homme de ses Facultés intellectuelles et de son éducation*, t. I, Londres, chez la Societe typographuqie, 1773

Isabelle de Bourbon-Parme, « *Je meurs d'amour pour toi...* » *Lettres a l'archiduchesse Marie-Christine 1760-1763*, É. Badinter (éd.), Paris, Tallandier, 2008.

Joseph II und Katharina von Russland. Ihr Briefwechsel, A. R. von Arneth (éd.), Wien, W. Braumüller, 1869

Joseph II, Leopold II, und Kaunitz. Ihr Briefwechsel, A. Beer (éd.), Wien, 1873.

Keith R. M., *Exposition détaillée des droits et de la conduite de S.M. l'impératrice reine apostolique relativement à la succession de la Bavière : pour servir de réponse à l'Exposé des motifs qui ont engagé S.M. le roi de Prusse à s'opposer au démembrement de la Bavière*, Vienne, 1778.

Neufchâteau N. L. F., *Histoire de l'occupation de la Bavière par les Autrichiens, en 1778 et 1779 ; contenant les détails de la guerre et des négociations que ce différent occasionna, et qui furent terminées, en 1779, par la paix de Teschen*, Paris, 1805.

Khevenhüller-Metsch R., *Aus der Zeit Maria Theresias. Tagebuch des Fürsten Johann Josef Khevenhüller-Metsch, kaiserlichen Obersthofmeisters 1741-1776*, vol. VI., H. Schlitter (éd.), Vienna, 1925.

Kitowicz J., *Opis obyczajów za panowania Augusta III*, Wrocław, 1970.

Kriegel G. Ch., *Erb-Huldigung, Welche der Allerdurchleuchtigst-Grossmächtigsten Frauen, Frauen Mariae Theresiae, Zu Hungarn, und Böhmeim Königin, Als Ertz-Herzogin zu Oesterreich, Von Denen gesammten Nider-Oesterreichischen Ständen, von Prälaten, Herren, Rittern, auf Städt und Märckten allerunterthänigst abgelegt Den 22 Novembris Anno 1740*, Vienne, Schilgen, 1742.

L'instruction de Sa Majesté Impériale Catherine II. Pour la commission chargée de dresser le projet d'un Nouveau Code de Loix. A St. Pétersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie des Sciences, 1769. BNF (mikrofilm M-22770)

La Bruyere J. de, *Les caracteres ou les moeurs de ce siecle*, Paris, Garnier-Flamarion, 1965.

« La vie de Mr. de Meytens à Vienne communiquée par lui-même. Fait à Vienne le 1 Juillet 1755 », dans *Briefe über die Kunst von und an Christian Ludwig Hagedorn*, T. Baden (éd.), Leipzig, 1797.

Le Clerc N.G., *Histoire physique, morale, civile et politique de la Russie ancienne et moderne*, 5 vol., Paris, Froullé, et Versailles, Blaizot, 1783-1784.

Les lettrés de Catherine II au Prince de Ligne (1780-1796), publiée avec quelque notes par la princesse Charles de Linge, Bruxelles, Paris, 1924.

Lettres de madame la marquise de Pompadour depuis 1653 jusqu'à 1762, t. I, Londres, 1772.

Lévesque P.C., *Histoire de la Russie et des principales nations de l'Empire russe*, 8 vol., Verdun, 1782-1783.

Les correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la révolution, J. Flammermont (éd.), Paris, 1896.

Ligny Ch. De, *Fragments de l'histoire de ma vie*, F. Leuridant (éd.), t. I., Paris, 1927.

Łubieński W. A., *Świat we wszystkich swoich częściach większych i mniejszych to jest w Europie, Azyi, Affryce y Ameryce, w monarchiach, królestwach, księstwach, prowincyach, wyspach y miastach. Geograficznie, chronologicznie y historycznie określony. Opisaniem Religii, Rządów, Rewolucyi, Praw, Zwyczajów, Skarbow, Ciekawości y Granic każdego Kraiu, z Autorów Francuskich, Włoskich, Niemieckich*

y Polskich zebrany przyozdobiony. Przez x... Scholastyka Krakowskiego, Kanonika Gnieźnieńskiego, Proboszcza Infulata Łaskiego, t. 1-2, Wrocław, 1740.

Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz, A. Ritter von Arneth (éd.), t. I – IV (1761-1780), Wien, 1867

Maria Theresia und Marie Antoinette. Ihr Briefwechsel, A. Ritter von Arneth (éd.), Leipzig, 1866.

Marie Antoinette, *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, t. 1-3, A. d'Arneth et M. A. Geffroy (éd.), Paris, 1875.

Marie-Thérèse, *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, A. de Arneth (éd.), Paris, 1874.

Martens, *Traité de la Russie avec l'Autriche*, Saint-Petersbourg, 1875.

Matuszewicz M., *Diariusz życia mego, 1758-1764*, t. II, Warszawa, 1986.

Mémoires de Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne et sa Correspondance, avec l'impératrice Catherine II, J. C. Żupański (éd.), Posen, 1862.

Mémoires du Chevalier d'Éon, t. 1, F. Gaillardet (éd.), Bruxelles, Société Belge de Librairie, 1837.

Mercier L. S., *L'An 2440, Rêve s'il en fut jamais*, Londres, 1771 ; Paris, 1772.

Mézières N. Le Camus de, *Le génie de l'architecture, ou l'analogie de cet art avec nos*, Paris, 1780.

Montesquieu Ch., *De l'esprit des lois*, dans *Œuvres de Montesquieu*, t. I, livre VII, chapitre XVII (De l'administration des femmes), M. Destutt de Tracy, Villemain (éd.), Paris, Dalibon, 1827.

Olizarowski A. A., *O społeczności ludzkiej ksiąg troje (1651)* dans *O edukacji dawnych polaków. Materiały z XVI-XVII wieku*, T. Durchalska-Macheta (éd.), Warszawa, 1982.

Opaliński K., *Na zepsowanie stanu białogłowskiego obyczaje*, dans *Satyry*, Kraków, 2004.

Pansmouzer G., *Le Partage de Pologne, en sept dialogues en forme de drame, Ou conversation entre des personnages distingués, dans laquelle on fait parler les*

Interlocuteurs conformément à leurs principes et à leur conduite, Londres, l'Imprimerie de P. Elmsly, 1776.

Pamiętniki cesarzowej Katarzyny II przez nią samą spisane, E. Siemaszkiewicz (trad.), W. A. Serczyk (éd.), Warszawa, 1990.

Pamiętniki Stanisława Augusta Poniatowskiego króla polskiego i jego korespondencye z cesarzą Katarzyną II, Poznań, 1862.

Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen, t. XXIII, A. Duncker (éd.), Berlin, 1896,

Poniatowski S. A. *Mémoires secret et inédites*, Lipsk, 1826.

Poroshin S. A., *Remarques qui servent l'histoire de Son Altesse Impériale l'empereur tsarévitch Heureux et grand-duc Paul Petrovitch, l'héritier du trône de Russie*, Saint-Laurent, 1844.

Poullain de la Barre F., « De l'égalité des deux sexes (1673) », dans *Corpus des œuvres de philosophie en langue française*, Paris, Fayard, 1984.

Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution Française, t. I, Autriche, A. Sorel (éd.), Paris, 1884.

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France : depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, t. VIII-IX, Russie, A. Rambaud (éd.), Paris, 1890.

Rousseau J.J., *Œuvres politiques*, Bordas, 1989.

Rulhière Cl.-C. de *Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république* Paris, 1807.

Schurman A.-M., et Rivet A., *Question célèbre. S'il est nécessaire, ou non, que les filles soient sçavantes*, traduit du latin par G. Colletet, R. Le Duc, 1646.

Ségur L.P. de, *Mémoires ou Souvenirs et anecdotes*, t. 3, A. Eymery (éd.), Paris, 1824-26.
sensations, Paris, 1780.

Sierczyński F., *Geografia, czyli opisanie naturalne, historyczne i polityczne krajów i narodów we czterech częściach świata*, II vol., Warszawa, 1790-1794.

Sbornik Imperatorskogo Russkogo Istoricheskogo obschestva (SIRIO) n° : 13, 17, 140, 48.

Stroev A., *Voltaire Catherine II correspondance 1763-1778*, Paris, 2006.

Thomas Ch., *Marie-Thérèse (impératrice germanique ; 1717-1780) Madame ma chère fille; choix de lettres*, Paris 1996.

Tooke, *View of the Russian Empire during the Regin od Catherine II*, Dublin, 1801.

Un diplomate français à la cour de Catherine 2, 1775-1780. Journal intime du chevalier de Corberon, chargé d'affaires de France en Russie, L.H. Labande (éd.), t. 1, Paris, 1901.

Vigée-Lebrun E. *Souvenirs*, t. 1-3, Paris, 1835-1837.

Voltaire, « Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand », dans *Les Œuvres complètes de Voltaire; The Complete Works of Voltaire*, t. 47, sous la dir. W. H. Barber, R. Pomeau, Voltaire Foundation, 1999.

Voltaire, *Les Œuvres complètes de Voltaire* 51 vol, Geneva, Banbury & Oxford: Institut et Musée Voltaire & Voltaire Foundation, 1968–1977; vol. 118.

Voltaire, *Œuvres complètes de Voltaire*, t. XXVI, L. Moland (éd.) Paris, 1767.

Voltaire, *Stance à l'Impératrice de Russie Catherine II, à l'occasion de la prise de Choczim par les Russes, en 1769*, dans idem, *Œuvres complètes de Voltaire*, t. VIII, L. Moland (éd.), Paris, 1877.

Wyrwicz K., *Geografia czasów terażniejszych albo opisanie naturalne i polityczne Królestwa Państw, Stanów wszelakich ... ku pożytkowi narodowej młodzi* wydana, Warszawa, 1768.

III Études modernes

Abbé de la Porte, *Histoire littéraire des femmes françaises*, Paris 1767.

Abensour L., *La femme et le féminisme avant la Revolution*, Paris 1923.

Alletz, *Esprit des femmes célèbres Almanach de nos grandes femmes*, Paris 1789.

Arneth A. R. von, 'Zwei Denkschriften der Kaiserin Maria Theresias', *Archiv für österreichische Geschichte*, XLVII (1871), p. 267-354.

Arneth A. R. von, *Geschichte Maria Theresia's*, t. 1-10, Wien, W. Braumüller, 1863.

Art de la lettre, art de la conversation, à l'époque classique en France: sous la dir. de B. Bray et Ch. Strosetzki, Actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, Klincksieck 1995.

Baker K. M., « Politique et opinion publique sous l'Ancien Régime », dans *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 42^e année, n° 1, 1987.

Baranowski B., *Ludzie gościnca w XVII-XVIII wieku*, Łódź, 1986.

Barbey J., « Genèse et consécration des Lois fondamentales », *Droits*, n° 3, 1986.

Barcisiewicz J., *Stanisław August Poniatowski na pierwszym sejmie rozbiorowym*, Warszawa, 1984.

Barta I., *Familienporträts der Habsburger. Dynastische Repräsentation im Zeitalter der Aufklärung*, Wien, 2001.

Beales D., *Enlightenment and Reform in Eighteenth-century Europe*, London, I.B. Tauris & Co. Ltd., 2005.

Beales D., *Joseph II. In the Shadow of Maria Theresa (1741-1780)*, t. 1, Cambridge, 1987.

Bearne C. M., *A Sister of Marie Antoinette: The Life-Story of Maria Carolina, Queen of Naples*, London, 1907.

Beer A., « Über die österreichische Politik in den Jahren 1749-1755 », dans *Aufzeichnungen des Grafen William Bentinck über Maria Theresia*, Viena, 1781, pp. I-CLXIII.

Belissa M., *La Russie mise en Lumière. Représentation et débats autour de la Russie dans la France du XVIII^e siècle*, Edition Klimé, Paris, 2010 ;

Benedik C., *Zeremoniell und Repräsentation am Wiener Hof unter Franz Stephan von Loth*, dans R. Zedinger, W. Schmale (éd.), *Franz Stephan von Lothringen und*

sein Kreis/L'Empereur François I^{er} et le réseau lorrain/L'imperatore Francesco I e il circolo lorenese, p. 79, Jahrbuch der Österreichischen Gesellschaft Zur Erforschung des 18. Jahrhunderts n° 23, 2008.

Bérenger J., *Histoire de l'empire des Habsbourg 1273-1918*, Fayard, 1990.

Bergal-Schöer H.P., *Maria Teresa*, Warszawa, 1997.

Besterman T., *Voltaire, absolute monarchy, and the enlightened monarch*, SVEC 32 (1965), p. 7-21.

Biographical Catalogue of the Principal Italian Painters, par M. Fraquhar, R. O. Wornum (éd.), London, 1855.

Blanning T.C.W., *Vivacious tour de force, The Culture of Power and the Power of Culture: Ancient Regime Europe 1660-1789*, Oxford University Press, 2002.

Bled J.-P., *Marie-Thérèse d'Autriche*, Paris, 2001.

Blondiaux L., Kantorowicz E., *Les deux corps du Roi*, Paris, Gallimard, 1989, dans *Politix*, vol. 2, n° 6. Printemps, 1989.

Bluche F., *Le despotisme éclairé*, Paris, Hachette, 2000.

Bogucka M., *Białogłowa w dawnej Polsce. Kobieta w społeczeństwie polskim XVI-XVIII wieku na tle porównawczym*, Warszawa, 1998.

Bogucka M., *Kobieta w społeczeństwie polskim XVI-XVII wieku*, dans *Pamiętnik XV Powszechnego Zjazdu historyków Polskich*, t. II, A. Żarnowska (dir.), Gdańsk, 1995.

Bondil N., *Catherine la Grande un art pour l'Empire [exposition, Musée des beaux-arts de l'Ontario, du 1er octobre 2005 au 1er janvier 2006, Musée des beaux-arts de Montréal, du 2 février au 7 mai 2006] [organisée par le musée des Beaux-arts de Montréal, le musée des Beaux-arts de l'Ontario, Toronto et le musée de l'Ermitage, Montréal, Toronto, Ontario, 2005*.

Boyé P., *Stanislaw Leszczyński et le troisième traité de Vienne*, Paris, 1898.

Brimo A., *Les femmes françaises face au pouvoir politique*, 1975, Paris.

- Brumfitt J.H., *History and propaganda in Voltaire*, SVEC 24 (1963), p. 271-87.
- Burke P., *Louis XIV les stratégies de la gloire*, Paris, 1995.
- Bystroń J. S., *Dzieje obyczajów w dawnej Polsce. Wiek XVI-XVIII*, t. II, Warszawa, 1994.
- Catalogue des tableaux appartenant à Sa Majesté la Roi de Pologne en 1795*, T. Mańkowski (éd.), *Galeria Stanisława Augusta Poniatowskiego*, Wilno, 1932.
- Catherine de Russie*, P. Gaxotte (dir.), Paris, 1966.
- Catherine II et l'Europe* [colloque de Paris, 21-23 novembre 1996] dir. A. Davidenkoff, Paris, 1997.
- Cazes, A., *Grimm et les encyclopédistes*, Paris, 1933.
- Corbin S., Romain E., « La propagande et l'usurpation de la démocratie », dans *La propagande : images, paroles et manipulation*, A. Dorna, J. Quellien, S. Simonnet (dir.), Paris, 2008.
- Coreth A., *Pietas Austriaca*, Purdue University Press, 2004.
- Corvisier A., *Les régences en Europe. Essai sur les délégations de pouvoir souverains*, Presses Universitaires de France, Paris, 2002.
- Coughlan R., *Elizabeth & Catherine Empresses of all the russias*, New York, 1974.
- Coxe W., *History of the house of Austria. From the foundation of the monarchy by Rhodolph of Hapsburg to the death of Leopold the second : 1218-1792*, t. II, London 1807.
- Crankshaw E., *Maria Theresa*, New York, 1987.
- Craven K., *Publish and languish: the fate of Nikolai Ivanovich Novikov (1743-1818), propagator of the Enlightenment under Catherine II*, SVEC 216 (1983), p. 238-39.
- Cronin V., *Katarzyna imperatorowa Wszechrosji*, Warszawa, 2000.

Damian-Grint P., *Electronic enlightenment : une technologie d'érudition au service de la recherche voltairiste*. p.151, Revue Voltaire, n° 9, 2009, PUPS.

Debris C., « *Tu Felix Austria, nube* » : la dynastie de Habsbourg et sa politique matrimoniale à la fin du Moyen Âge [XIII^e-XVI^e siècles], Turnhout, Brepolis, 2005.

Dense R., « La Russie dans l'Encyclopédie de Diderot », dans *Ex oriente Lux, Mélanges J. Blankoff*, Bruxelles, 1991, vol. II, p. 67-80.

Desnoiresterres G., *Voltaire et la société du XVIII^{ème} siècle*, t. VII, Genève 1967.

Dessins de Liotard, cat. expo. Genève, Paris, 1992 (avec cat. de l'œuvre dessiné).

Dickson G. M., *Finance and government under Maria Theresa 1740-1780*, Calarendon Press, Oxford, 1987, 2 vol.

Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau, R. Trousson et F. S. Eigelolinger (éd.), Paris, 1966.

Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France XVI^e-XVIII^e siècle, L. Bély (dir.), Paris, PUF, 1996.

Dictionnaire des journalistes (1600-1789), édition électronique, revue, corrigée et augmentée : <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/>

Dictionnaire historique de la Suisse - Liotard, Jean-Etienne l'auteur d'article R. Loche consultable en ligne : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F21960.php>

Dictionnaire Voltaire, R. Trousson, J. Vercruysse, J. Lemaire (éd.), Bruxelles, 1994.

Doussot, J.-E., *Grimm et la musique d'après "La correspondance"*, Paris, 1995.

Duindam J. *Vienna and Versailles. The Courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550-1780*, Cambridge University Press, 2003.

Dulac G., *Grimm et la Correspondance Littéraire envoyée à Catherine II (d'après les lettres de Dimitri Golitsyn et de F. M Grimm, au vice-chancelier A. Golitsyn)*, dans *Studies on Voltaire and Eighteenth Century (SVEC)* n° 217, 1983.

Dupont P., *Catherine, Anna, Elisabeth. Pouvoir, influence de trois impératrice dans la Russie du XVIII siècle 1725-1796*, Paris, 2000.

Dziechcińska H., *O staropolskich dziennikach podróży*, Warszawa, 1991.

Dziechcińska H., *Podróż – jej miejsce w świadomości społecznej, Odrodzenie i Reformacja*, t. 33, Warszawa, 1988.

Enache N., *La descendance de Marie-Thérèse de Habsbourg reine de Hongrie et de Bohême. L'intermédiaire des chercheurs et curieux*, Paris, 1996.

Encausse H. C. d', dir., *l'Impératrice et l'Abbé, un duel littéraire inédit entre Catherine II et l'Abbé Chappe d'Auteroche*, Paris, Fayard, 2003.

Epp, G. K., *The educational policies of Catherine II the era of enlightenment in Russia* Frankfurt am Main, New York, 1984.

Fabre J., *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des lumières*, Paris, Les Belles Lettres, 1952.

Femmes de pouvoir : mythes et fantasmes O. Krakovitch, G. Sellier et É. Viennot (dir.), Paris, 2001.

Femmes pouvoir politique. Les princesses d'Europe XV-XVIII siècle, sous la dir. I. Poitrin et M-K. Schaub, Bréal, 2007.

Fischer H., Silvestri G., *Texte zur österreichischen Verfassungsgeschichte*, Wien, 1970.

Forrer L., *Biographical Dictionary of Medallists coin-, gem-, and seal-engravers, mint-masters, etc. Ancient and Modern, with references to their works*, B.C. 500 - A.D. 1900, t. VI, London, Spink and Son, 1916.

Forycki M., *Anarchia polska w myśli oświecenia. Francuski obraz Rzeczypospolitej szlacheckiej u progu czasów stanisławowskich*, Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 2004.

Fraisse G., «*Quand gouverner n'est pas représenter*», dans É. Viennot (dir.), *La Démocratie «à la française», ou les femmes indésirables* [Actes du colloque de novembre 1993], Paris, 1996.

Frédéric II et Marie-Thérèse. D'après les documents nouveaux. 1740-1742. par le Duc de Broglie, (éd.) Calmann Lévy, Paris, 1883.

Furet F., *La Révolution 1770-1880*, Paris, Hachette, 1988.

Furet F., Ozouf J., *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, 1977.

Gay, P. *Voltaire's politics. The poet as realist*, Princeton, 1959.

Gershoy L., *L'Europe des princes éclairés 1763-1789* Fayard, 1966.

Goban-Klas T., *Komunikowanie masowe. Zarys problematyki socjologicznej*, Kraków, 1978.

Goncourt E. et J. de, *La femme au XVIII^e siècle*, Paris, 1862, réédite a Paris, Flammarion 1982, avec une préface d'E. Badinter.

Góralski Z., *Maria Teresa*, Wrocław, 1995.

Grand Carteret J., *L'histoire, la vie les mœurs et la curiosité par l'image, le pamphlet et le document*, Paris, 1927.

Grant Germann J., *Fecund Fathers and Missing Mothers: Louis XV, Marie Leszczinska, and The Politics of Royal Parentage in the 1720s* Studies in Eighteenth Century Culture — Volume 36, 2007, pp. 105-126.

Habermas J., *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, 1978. (The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society Cambridge, MA, 1991).

Hass L., *Sekta farmazonii warszawskiej. Pierwsze stulecie wolnomularstwa w Warszawie (1721-1821)* [La secte de franc-maçonnerie varsoviennne. Le premier siècle de la franc-maçonnerie à Varsovie (1721-1821)], Warszawa, 1980.

Hay D., *Europe: The Emergence of an Idea*, Edinbourg, 1968.

Histoire général de la presse française, t. I, Des origines à 1814, C. Bellanger, J. Godechot, P. Guiral, F. Terrou (dir.), PUF, Paris, 1969.

Historia państwa i prawa Polski, t. II od połowy wieku XV do roku 1795, J. Bardach (dir.), Warszawa, 1966.

Holzmaier E., « Maria Theresia als Trägerin 'männlicher' Titel » dans *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, no 72, 1964, p. 122-134.

Hunt L., « The Many Bodies of Marie-Antoinette: Political Pornography and the Problem of the Feminine in the French Revolution », dans D. Goodman, (éd.), *Marie-Antoinette. Writings on the Body of a Queen*. New York and London, Routledge, 2003.

Ingrao Ch. W., *Habsburg Monarchy, 1618-1815*, Cambridge U.P., 2000.

Jakuboszczak A., *L'influence française dans les salons polonaises au milieu du XVIIIe siècle: l'exemple de Barbara Sanguszkowa*. (Salon Barbary Sanguszkowej, jako miejsce recepcji kultury francuskiej w Polsce w połowie XVIII wieku.), Poznań – Paryż, 2006.

Jeffares N., *Dictionary of pastelists before 1800*, édition sur line.

Jowett G. S., O'Donnell V., *Propaganda and Persuasion*, Newbury Park, 1992.

Judkowiak B., *Słowo inscenizowane. O Franciszce Urszuli Radziwiłłowej-poetce* Poznań, 1992.

Juste A., *Souvenirs diplomatiques du XVIII^e siècle. Le comte de Mercy-Argenteau*, Bruxelles et Leipzig, 1863.

Kallbrunner J., *Kaiserin Maria Theresias politisches Testament*, Vienna, 1952.

Kamenski A. B., *The Russian empire in the eighteenth century searching for a place in the world* London, 1997.

Kantorowicz E., *Les deux corps du roi*, Galilimard, 1989. En polonaise, *Dwa ciała króla. Studium ze średniowiecznej teologii politycznej*, Warszawa, 2007.

Karp S., « La correspondance entre Grimm et Catherine II : la longue histoire des manuscrits et des édition », dans *La Culture française et les archives russes*, G. Dulac (éd.), Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2004.

Kaus G., *Catherine The portrait of an Express*, New York, 1935.

Klenau A., *Europäische Orden ab 1700*, München, 1978.

Konopczyński W., *Kiedy nami rządziły kobiety*, London, 1960.

Konopczyński W., *Polscy pisarze polityczni XVIII wieku (do Sejmu Czteroletniego)*, Warszawa, 1966.

Konopczyński W., *Polska w dobie wojny siedmioletniej*, t. 2 Kraków, 1909.

Kopaliński W., *Słownik symboli*, Warszawa, 1990.

Koschatzky W., (éd.), *Maria Theresia und Ihre Zeit. Eine Darstellung der Epoche von 1740-1780 aus Anlaß der 200. Wiederkehr des Todestages der Kaiserin*, Salzburg, Wien, 1979.

Kuchowicz Z., « Postawa wobec kobiety w kulturze szlacheckiej polskiego baroku », dans *Kobieta w kulturze i społeczeństwie*, t. I, B. Jedynak (dir.), Lublin, 1990, p. 7-50.

Kuchowicz Z., *Obyczaje staropolskie XVII-XVIII wieku*, Łódź, 1975.

« *Laudatio et carmen post mortem* : les oraisons funèbres pour Marie-Thérèse en France et en Belgique », dans C. Michaud, *Entre croisades et révolutions. Princes, noblesse et nations au centre de l'Europe, XVI^e-XVIII^e siècles*, publications de la Sorbonne, 2010, p. 143-162.

L'information à l'époque moderne : Actes du Colloque de 1999 de l'Association des Historiens Modernistes des Universités (bulletin n° 25), Paris, Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001.

L'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles : textes et document, F. Cadilhon, L. Coste, Bordeaux, 2008.

La vie et les œuvres de Jean Etienne Liotard (1702-1789). Etudes biographique et iconographique, par Ed. Humbert, A. Revilliod, Amsterdam 1897.

Larrière C., « Le sexe ou le rang ? La condition des femmes selon la philosophie des Lumières » dans *Encyclopédie politique et historique des femmes Europe, Amérique du nord*, sous la dir. Ch. Fauré, Paris, 1997.

Lasswelle H. D., « The Structure and Function of Communication in Society », dans *The Communications of Ideas*, New York, 1948.

Le mirage russe au XVIII^e siècle, sous la dir. S. Karp L. Wolff, Ferney-Voltaire 2001.

Levitt M. C., « Catherine the Great and translation. Selections from „Odds and Ends” », dans *Russian Women Writers*, Ch. D. Tomei (éd.), Rutledge, 1999.

Levy S., *Lace: A History*, London, Victoria and Albert Museum, 1983.

Liechtenhan F. D., *La Russie entre en Europe. Elisabeth Ier et la Succession d'Autriche (1740-1750)* CNRS, Paris, 1997.

Lirondelle A., *Shakespeare en Russie 1784-1840 Etudes de littérature comparée, thèse complémentaire pour le doctorat en lettres*, Paris, Hachette, 1912.

Loche R., Roethlisberger M., *L'opera completa di Liotard*, Milan, 1978.

Lodge R. *The extinction of Poland 1788-1797 in Cambrige modern history*, vol VIII, Cambridge, 1934.

Łojek J., *Prasa polska w latach 1661-1864*, Warszawa, 1976.

Lortholary A., *Le mirage russe en France au XVIII^{ème} siècle*, Paris, 1951.

Lortholary A., *Les philosophes du 18^e siècle et la Russie. Le mirage russe en France au 18^e siècle*, Paris, 1951.

Macartney C. A., (éd.), *The Habsburg and Hohenzollern Dynasties in the Seventeenth and Eighteenth Centuries. The Documentary History of Western Civilization*. New York, Evanston, and London: Harper & Row, 1970, pp. 97-132.

Macartney C. A., *Maria Theresa and the house of Austria*, London, 1969.

- Mączak A., *Peregrynacje, podróże, turystyka*, Warszawa, 1984.
- Madariga I. de, *La Russie au temps de la Grande Catherine*, Fayard, 1987.
- Maigne W., *Dictionnaire encyclopédique des ordres de chevalerie civils et militaires créés chez les différents peuples depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Adolphe Delahays, 1861.
- Malinowska M., *Sytuacja kobiety w siedemnastowiecznej Francji i Polsce*, Warszawa, 2008.
- Maliszewski K., *Komunikacja społeczna, w kulturze staropolskiej. Studia z dziejów kształtowania się form i treści społecznego przekazu w Rzeczypospolitej szlacheckiej*, Toruń, 2001.
- Manikowska E. *Sztuka-ceremoniał-informacja. Studium wokół królewskich kolekcji Stanisława Augusta Poniatowskiego*, Warszawa, 2007.
- Mańkowski T., *Rzeźby zbioru Stanisława Augusta*, PAU - rozprawy wydziału filologicznego t. LXVII, n^o 7, Kraków, 1948.
- Maria Theresa and her time: on the 200th anniversary of her death exhibition, 13 May until 26 October 1980*, [Exposition. Marie Thérèse (impératrice d'Autriche) Vienna, Schönbrunn Palace, 1980.
- Marin L., *Le portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- Materiały do Histoyi Stanisława Leszczyńskiego Króla Polskiego*, E. Raczyński (éd.) Poznań, 1841.
- McGill W. J., *Kaunitz in Vienna and Versailles*, dans *The Journal of Modern History*, vol. 43, no 2, 1971, University of Chicago Press.
- McGill, W. J. Jr. *Maria Theresa*, New York, Twayne Publishers, Inc. 1972.
- Menant S., « Les relation de Voltaire avec la Russie une stratégie d'influence », dans *L'influence française en Russie au XVIIIe siècle*, publié par J. P. Poussou, A. Mézin, Y. Perret-Gentil, Institut D'Étude Slaves, Paris, 2004.
- Medale polskie i z Polską związane od XVI do XVIII wieku. Katalog zbiorów Muzeum Narodowego w Poznaniu (Polish medals and medals connected with Poland fromt the 16th to the 18th centuries. Catalogue of the collections of the National Museum in*

Poznań), M. Stahr (dir.), Poznań, MNP, 2008

Mervaud M., « *La Russie de Jaques Jubé* », dans *L'Ours et le coq. Trois siècles de relation franco-russes*, textes présentés par F. D. Liechtenham, Paris, 2000.

Młyniec E., *Opinia publiczna- wstęp do teorii*, Wrocław, 2002.

Monnier A., *Un publiciste frondeur sous Catherine II, Nicolas Novikov*, Institut d'études slaves, 1981.

Montesquieu Ch., *Les Lettres persanes*, Lettres 100 (1721).

Montrose L., « Elisabeth Trough A Looking Glass. Picturing of the Queen's two bodies », dans *The Body of a King. Gender and Rule in the Courtly World 1500-2000*, R. Schutle, (dir.), London, 2006.

Moracci G., « Performing history: Catherine II's Historical Dramas », dans *Eighteenth-Century Russia: Society, Culture, Economy*, R. Bartlett, G. Lehmann-Carli (éd.), Berlin, 2007.

Morellet, A., Lemontey, P.-É., *Mémoires de l'abbé Morellet de l'Académie française sur le dix-huitième siècle et sur la Révolution*, Paris, 1821.

Morris C. L., *Marie-Thérèse, le dernier conservateur*, Paris, 1937.

Moureau F., « Censure, information et l'opinion publique dans la France des Lumières », dans *L'information à l'époque moderne*, actes du colloque de 1999.

Nelson R. A., *A Chronology and Glossary of Propaganda in the United States*, Greenwood Press, 1996.

O'Malley, L. D., *The dramatic works of Catherine the Great theatre and politics in eighteenth-century Russia*, Ashgate, 2006.

Oldenburg Z., *Catherine de Russie*, Paris, 1966.

Parison, J.- P. A., *Mémoires et correspondance de madame d'Épinay, où elle donne des détails sur ses liaisons avec Duclos, J.-J. Rousseau, Grimm, Diderot, le Baron d'Holbach, Saint-Lambert, mme. d'Houdetot et autres personnages célèbres du dix-huitième siècle*, Paris, 1818.

Patelski M., « Polacy- kawalerowie Orderu Wojskowego Marii Teresy (1914-1918) », dans *Teki biograficzne*, n° 1, Opole, 2003.

Pawelczyk P., Piontek D., *Socjotechnika w komunikowaniu politycznym*, Poznań, 1999.

Pelus M.-L., « Un des aspects de la naissance d'une conscience européenne : la Russie vue d'Europe occidentale au XVI^e siècle », dans *La conscience européenne aux XVe et XVIe siècles*, Paris, École normale supérieure de Jeunes Filles, Collection de l'École normale supérieure de Jeunes Filles, n°22, 1988.

Perey, L., *Figures du temps passé XVIIIe siècle*, Paris, 1900.

Pinault Sørensen M., « Grimm, amateur d'art critique et courtier », *La Culture française et les archives russes*, G. Dulac (éd.), Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2004.

Plavinskaia N., « Le Nakaz et l'Encyclopedie » dans U. Kølving, I. Passeron (dir.), *Sciences musicales, Lumières, Melanges offerts à Anne Marie Chouillet*, Ferney-Voltaire, Centre international d'études du XVIII^e siècle, 2002.

Popiołek B., « Na marginesie ważnych spraw. Listy kobiece epoki saskiej », dans *Rola i miejsce kobiet w edukacji i kulturze polskiej*, t. I., W. Jamrożek i D. Żołędz-Strzelczyk (dir.), Poznań, 1998.

Portalis R., Béraldi H., *Les graveurs du dix-huitième siècle*, t. 3, Paris, 1882.

Portemer J., « La femme dans la législation royale des deux derniers siècles de l'Ancien Régime », dans *Études d'histoire du droit privé offertes à P. Petot*, Paris, Dalloz, 1959, p. 441-454.

Portemer J., « Le statut de la femme en France depuis la réformation des coutumes jusqu'à la rédaction du Code civil », dans *La femme*, Recueils de la Société Jean Bodin (éd.), Bruxelles, Éditions de la librairie encyclopédique, 1962, vol. II, p. 447-497.

Poulot D., *Les Lumières*, Paris, PUF, 2000.

Proschwitz, G. von, *Catherine II et Gustave III une correspondance retrouvée*, Stockholm, 1998.

Proust J., *Diderot et l'expérience russe: un exemple de pratique théorique au XVIII^e siècle*, SVEC 154 (1976), p. 1777-1800.

Quastana F., *Voltaire et l'absolutisme éclairé (1736-1778)*, Presses Universitaires s'Aix- Marseille, 2003.

Raddaway W.F., *Documents of Catherine the Great*, Cambridge, 1950.

Ranke A. von, *Zur Geschichte von Oesterreich und Preussen*, Leipzig, 1875.

Ransel D. L., *The politics of Catherinian Russia : the Panin party*, London, 1975.

Rattner Gelbart N., *Feminine and opposition journalism in Old Regime France : "Le Journal des dames"* Berkeley, University of California Press, 1987.

Réau L., *L'Europe française au siècle des Lumières*, Paris, 1938.

Reinohl F., *Die Übertragung der Mitregentschaft durch Maria Theresia an Großherzog Franz Stephan und Kaiser Joseph II*, dans *Mitteilungen des Österreichischen Instituts für Geschichtsforschung*, Supplement, XI 1929, p. 650-61

Renne Y., „They Liked me at the First Glance”. Painted Portraits of Catherine II, dans *Catherine the Great, Art for Empire. Masterpieces from the state Hermitage Museum Russia*. N. Bondil (éd.), Ontario, Montreal, 2005.

Ripa C., *Ikonologia*, Kraków, 1992.

Roider, K. A., Jr. *Maria Theresa*, New Jersey, Prentice-Hall, Inc., 1973.

Rok B., « Znajomość Austrii w Polskich dziełach geograficznych XVIII wieku », *Śląski Kwartalnik Historyczny - Sobótka*, 1983, n° 4.

Rottermund A., « O funkcjach portretu europejskiego » dans *Uroda portretu. Polska od Kobera do Witkacego*, Warszawa, 2009.

Rottermund A., *Zamek warszawski w epoce oświecenia. Rezydencja monarsza funkcje i treści*, Warszawa, 1989.

Rudzki E., *Polskie królowe, żony królów elekcyjnych*, t. II, Warszawa, 1990.

Ruesch J., « Communication and Human Relation: An Interdisciplinary Approach », dans J. Reusch, M. D. Et G. Bareson, *Communication, The Social Matrix of Psychiatry*, New York, 1951.

Sacke G., *Entstehung des Briefwechsels zwischen der Kaiserin Katharina II von Russland und Voltaire*, ZfSL [1938], lxi.

Saguez-Lovisi C., *Les lois fondamentales au XVIIIe. Recherches sur la loi de dévolution de la Couronne*, Paris, P.U.F., 1984.

Sajkowski A., *Opowieści misjonarzy, konkwistadorów, pielgrzymów, i innych świata ciekawych*, Poznań, 1991.

Sanger E., *Isabelle de Bourbon-Parme, petite-fille de Louis XV*, Paris-Louvain, Duculot, 1991, republiée par Racine Éd. en 2002, sous le titre *Isabelle de Bourbon-Parme, la princesse et la mort*.

Scharf C., *Katharina II Deutschland und die Deutschen*, Mainz, 1996.

Schenker A. M., *The Bronze Horseman. Falconet's monument to Peter the Great*, Yale University Press, New Haven et London, 2003.

Scherer E., *Melchior Grimm l'homme de lettres, le factotum, le diplomate : avec un appendice sur la correspondance secrète de Métra*, Paris, 1887.

Scheriff M. D., *The Exceptional Woman: Elisabeth Vigée-Lebrun and the Cultural Politics of Art*, Chicago, 1996.

Scholbach J., « Grandeur et misère d'un médiateur culturel : Friedrich Melchior Grimm, russe, française, allemand », dans *La Culture française et les archives russes*, G. Dulac (éd.), Centre International d'Etude du XVIII^e siècle, 2004.

Schulte R., « 'Madame, Ma Chère Fille' – 'Dearest Child', Letters from Imperial Mothers to Royal Daughters », dans *The body of the Queen. Gender and Rule in the Courtly Worlds, 1500-2000*, R. Schulte (éd.), New York, Berghahn Books, 2006.

Schwartz L., *Melchior Grimm the "Correspondance littéraire", and the "philosophic" spirit*. t. 1-2, Los Angeles, 1962.

A.M. Schenker, *The Bronze Horseman. Falconet's monument to Peter the Great*, Yale University Press, New Haven et London, 2003

See H., *Les idée politique en France au XVIII^{ème} siècle*, Paris, 1920.

Ségur P. de, *Le royaume de la rue Saint-Honoré : Madame Geoffrin et sa fille*, Paris, 1897.

Serczyk W. A., *Katarzyna II*, Wrocław, 2004.

Serwański, « Le costume 'sarmate', trait distinctif de la noblesse polonaise aux XVIe-XVIIe siècles », dans *Signes et couleurs des identités politiques du Moyen ibid à nos jours*, D. Turrel, M. Aurell, Ch. Manigand, J. Grévy, L. Hoblot, C. Girbea, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 393-408.

Sidorowicz S., Czartoryska Izabela z Morstinów, dans *Polski Słownik Biograficzny* [PSB], t. IV, Kraków, 1938, p. 241.

Skibiński M., *Europa a Polska w dobie wojny o sukcesję austriacką w latach 1740-1745*, t. I-II, Kraków 1913.

Smoleński W., *Konfederacja targowicka*, Kraków, 1903.

Sorel A., *La question d'Orient au dix-huitième siècle*, Paris, 1889,

Stanisław August. Ostatni król Polski, polityk, mecenas, reformator 1764-1795, [catalogue d'expositions] sous la dir. A. Sołtys, Zamek królewski w Warszawa, 2011.

Stroev A., « Friederich Melchior Grimm et ses correspondants d'après ses papiers conservés dans les archives russes, 1755-1804 », dans *La Culture française et les archives russes*, G. Dulac (éd.), Centre International d'Etude du XVIII^e siècle, 2004.

Strojeck-Sawicka K., « Między swojskością a obcością – obraz kobiet w piśmiennictwie medycznym XVIII wieku », dans *Oczekiwania kobiet i wobec kobiet. Stereotypy i wzorce kobiecości w kulturze europejskiej i amerykańskiej*, sous la dir. B. Płonka-Syroka, Warszawa, 2007.

Tapié, V.-L., *L'Europe de Marie-Thérèse: du baroque aux Lumières*, Paris, 1973.

Targosz K., *Sawantki w Polsce XVII w. Aspiracje intelektualne kobiet ze środowisk dworskich*, Warszawa, 1997.

Tazbir J., « Wzorce osobowe szlachty polskiej w XVII wieku », dans *Kwartalnik Historyczny*, n° 83, 1976, p. 784-797.

The Queenship in Europe 1660-1815, the role of the consort, C. C. Orr (red.),

Cambridge, 2004.

Thomas Ch., « The Heroine of Crime : Marie-Antoinette in Pamphlets », dans *Marie-Antoinette Writings on the Body of a Queen*, D. Goodman (dir.), Routledge, New York & London 2003.

Thomas Ch., *Reine scélérate. Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 2003.

Tornezy A., *Un Bureau d'Esprit au XVIII^e siècle, le salon de Madame Geoffrin* par Paris, 1895.

Tourneux M., *Diderot et Catherine II*, Paris, 1955.

Tourneux M., *La bibliothèque et les papiers de Grimm pendant et après la Révolution*, Paris, 1882.

Tschuppik K., *Maria Teresa historia panowania*, Kryspinów, 2004.

Tschuppik K., *Marja Teresa*, Warszawa, 1935.

Viennot É., *La France, les femmes et le pouvoir (l'intention de la loi salique V^e-XVI)*, Paris, 2006.

Viennot É., *La France, les femmes et le pouvoir. Les résistances de la société (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, 2008.

Vovk J. C., *In Destiny's Hands: Five Tragic Rulers, Children of Maria Theresa*, Bloomington, 2010.

Vualflart A., Bourin H., *Les portraits de Marie-Antoinette étude d'iconographie critique*, t. I – l'archiduchesse 1755-1770, Paris, 1909.

Wachtel A. B., *An Obsession with History: Russian Writers Confront the Past*, Stanford, 1994.

Waliszewski K., *Katarzyna II*, Poznań, 1930.

Wandruszka A., *Leopold II*, t. I : 1747-1780, Wien, 1763.

Wilberger C. H., *Voltaire's Russia: window on the east*, SVEC 164 (1976).

Wojtowicz J., « Korespondenzzirkel als Kommunikationsgruppen im Zeitalter der Aufklärung », dans *Brief und Briefwechsel in Mittel –und Osteuropa im 18. Und 19 Jahrhundert*, A Dutu, E. Hosch, N. Ollers (éd.), Essen, 1989, p. 271-282.

Wołoszyński R.W., *Polska w opiniach Francuzów XVIII w. Rulhière i jego współcześni*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe 1764.

Women who ruled : queens, goddesses, Amazons in Renaissance and Baroque art ; [on the occasion of the exhibition "Women who ruled: queens, goddesses, Amazons 1500 - 1650" ; Davis Museum and Cultural Center, Wellesley College, Wellesley, MA, September 14 - December 8, 2002.

Wormser -Migot O., *Les Femmes dans l'histoire*, Paris, 1952.

Wormser-Migot O., *Catherine II*, Paris, 1962.

Wormster-Migot O., *Marie-Thérèse Impératrice*, Paris, 1962.

Wyrobisz A., « Staropolskie wzorce rodziny i kobiety - żony i matki », dans *Przegląd Historyczny*, 1992, n° 3, p. 405-421.

Yonan M. E., « Conceptualizing the Kaiserinwitwe: Empress Maria Theresia and Her Portraits », dans *Widowhood and Visual Culture in Early Modern Europe*, (Women and Gender in the Early Modern World), A. Levy (dir.), Aldershot, Ashgate, 2003

Yonan M. E., « Nobility and Domestic Conviviality in the Paintings of Archduchess Maria Christine », dans *Amitié, Convivialité, Hospitalité. Theatrum Historiae* (Université de Pardubice, République tchèque) n° 4 (2009), p. 135-154.

Yonan M. E., *Empress Maria Theresa and the Politics of Habsburg Imperial Art*, Penn State Press, 2011.

Zaborov P., « Le rôle des écrivains franco-russes dans la formation du “mirage russe” au XVIII e siècle » dans *Le mirage russe au XVIIIe siècle*, sous la dir. S. Karp L. Wolff, Ferney-Voltaire, 2001.

Zaleski J., *Panowanie Stanisława Augusta do czasu Sejmu Czteroletniego*, Poznań, Kraków, 1887.

Zanger A., *Scenes from the Marriage of Luis XIV. Nuptial Fictions and the Making of Absolutist Power*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

Zawadzki K., *Gazety ulotne polskie i Polski dotyczące XVI-XVIII wieku: Bibliografia*, t.1-3, Wrocław, 1977-1990.

Zielińska Z., *Polska w okowach „systemu północnego” 1763-1766*, Kraków, 2012.

Tableau des illustrations :

Figure 1. M. van Meytens, *François I^{er} et l'impératrice Marie-Thérèse avec sa famille*, 1754-1755, l'huile sur toile, Schloss Schönbrunn.

Figure 2. M. van Meytens, *François I^{er} et Marie-Thérèse avec onze enfants*, autour 1764/65, Kunsthistorisches Museum, Vienne, Galerie Peintures 200,7 cm x 179,3 cm

Figure 3. *La famille impériale d'Autriche*, médaille par A. Wideman et G. Ehle, 1759.

Figure 4. F.H. Füger, *L'impératrice Marie-Thérèse (1717-1780) entourée de ses enfants*, 1776, tempera sur papier vélin, 34,2 x 39 cm, Belvédère, Vienne.

Figure 5. É. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Marie-Antoinette en robe de satin blanc*, 1778, huile sur toile. Destiné à l'impératrice Marie-Thérèse, Kunsthistorisches Museum, Sammlungen Schloss Ambras, Innsbruck.

Figure 6. H. Rigaud, *Louis XIV en grand costume royal*, 1701, huile sur toile, 277 x 194, Musée du Louvre.

Figure 7. L. de Silvertre, *Auguste III en costume polonais*, 1737, huile sur toile.

Figure 8. L. de Silvertre, *Marie-Josèphe en costume polonais*, 1737, huile sur toile, musée de palais à Wilanow, palais de Gohuchowo.

Figure 9. A. Möller, *Marie-Thérèse à l'âge de onze ans*, 1727, huile sur toile. Kunsthistorisches Museum Wien, Gemäldegalerie.

Figure 10. A. Mányoki, *Marie-Thérèse à l'âge de six ans*, 1723.

Figure 11. G. A. Müller après A. F. Altomonte, *Marie-Thérèse*, frontispiece, dans G. Ch. Kriegl, *op. cit.*, 1742.

Figure 12. L'école de M. van Meytens, *Marie-Thérèse dans le Bohémien robe de couronnement*, vers 1742, Bundeskanzleramt, Vienne.

Figure 13. P.F. von Hamilton, *Marie-Thérèse sur de couronnement*, vers 1742, *la colline de couronnement*, Presbourg.

Figure 14. D. Schmidelli, *Marie-Thérèse dans le tenu de couronnement hongrois*, 1743-1745. Huile sur toile, 281,5 x 190,5 cm.

Figure 15. P. Kobler von Ehrensorg, *Double portrait de l'Empereur François-Etienne et l'impératrice Marie-Thérèse*, 1746, abbaye de Saint-Florian augustinienne, Linz

Figure 16. P.A. Kilian, graveur, d'après M. Van Meytens, *Portrait de Marie-Thérèse avec une couronne impériale*, vers 1745, Albertina, Vienne.

Figure 17. M. Engelbrecht, *Maria-Theresa, portrait équestre*, vers 1745, Augsbourg..

Figure 18. M. van Meytens, *Marie-Thérèse dans une robe de dentelle rose*, peinture à l'huile, 1755. Schloss Schönbrunn.

Figure 19. M. van Meytens, *Marie-Thérèse*, vers 1755 hôtel de ville, Gand.

Figure 20. J. Ducreux, *Marie-Thérèse en deuil*, 1769, Akademie der bildenden Künste, Gemäldegalerie, Vienne, et Versailles, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon (76x62).

Figure 21. A. von Maron, *L'impératrice Marie-Thérèse avec la statue de la paix*, 1773, huile sur toile, Kunsthistorisches Museum, Vienna.

Figure 22. A. von Maron, *Portrait en pied de Marie-Thérèse de Habsbourg, impératrice d'Autriche, en costume de veuve, présentant les couronnes de Bohême, de Hongrie, et la couronne impériale*, vers 1772, huile sur toile. Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon, RMN.

Figure 23. G. Ch. Grooth, *Portrait de la grande duchesse Catherine Alekseyevna*, vers 1745, huile sur toile, 105 x 83 cm Source : Collection de Gatchina Palace ; Pavlovsk Palace.

Figure 24. G. Ch. Grooth, *Portrait de la grande duchesse Catherine Alekseyevna avec son mari Pierre*, vers 1745, huile sur toile.

Figure 25. P. Rottari, *Catherine II en profile*, 1762.

Figure 26. V. Eriksen, *Catherine II en face d'un miroir*, 1762-64, huile sur toile, 262,5cm 201,5 cm Source : Hermitage.

Figure 27. V. Eriksen, *Catherine II sur son cheval brillante*, après 1762, huile sur toile, 195 x 178,3 cm Source Hermitage musée.

Figure 28. S. Torelli, *Portrait de Catherine dans la tenue de couronnement*, avant 1762, (63-66 ?) Saint-Pétersbourg, huile sur toile.

Figure 29. F. Rokotov, *Portrait de couronnement de Catherine II*, 1763, huile sur toile, La galerie d'Etat Tretiakov.

Figure 30. L. Tocqué, *Elisabeth I^{re}*, 1756, huile sur toile, Hermitage.

Figure 31. G. C. Grooth, Portrait d'Elisabeth Petronva à cheval suivi d'un garçon arabe, 1743, huile sur toile, La galerie d'Etat Tretiakov.

Figure 32. A. Roslin, Catherine II, tard 1766-tot 1777.

Figure 33. F. Rokotov, d'après A. Roslin, *Portrait de Catherine II*, 1780.

Figure 34. Grand duchesse M. Fyodorovna, Camé : *Catherine II en tant que Minerve*, 1789.

Figure 35. Médaille faite a l'occasion de l'avènement au trône de l'impératrice Catherine II, J. G. Waechter, *Catherine II comme Minerve*, 1762.

Figure 36. L.J. Desprez, *Dessin de Temple d'Immortalité, vue d'intérieur avec un monument de Catherine II en tant que Minerve*, vers 1790.

Figure 37. C. Pelard, Médaille commémoratif frappe a l'occasion d'érection de la statu de Pierre le Grand, 1780.

Figure 38. Le premier page en russe, latin, allemand, et français de *L'instruction de Sa Majesté Impériale Catherine II Pour la commission chargée de dresser le projet d'un Nouveau Code de Loix* (*Nakaz*), 1770.

Figure 39. Anonyme miniaturiste, *Catherine II avec son « Nakaz »*, 1767-170 (?), émail sur cuivre, Hermitage, Saint-Pétersbourg.

Figure 40. D. Levitsky, *Catherine II en tant que législatrice dans un temple de la justice*, 1783,

Figure 41. F. Choubine, *Catherine II législatrice*, 1789, Saint-Pétersbourg.

Tableau des illustrations dans l'annexe :

1. G. Bockman d'après James Worsdale, *Marie-Thérèse reine d'Hongrie, Bohême, Grande Duchesse de Toscane*, vers 1740.
2. F. L. Schmittner (1703-1761), *Marie-Thérèse, couronnement à Presbourg* 1741.
3. Anonyme, *Een Vrouw Van Deedel Bloet, Werd Hier Berooft van Lant, En Goet*, 1742.
4. Anonyme, *The Consultation of Physicians, on the case of the Queen of Hungary*, 1742.
5. N. Parr, *F-h, Pacification of the Queen of Hungary*. Stript, 1741/1742.
6. Anonyme, *The Queen of Hungary putting on Bavarian Breeches*, 1742.
7. Peter van Bleeck, *Maria Theresia, Queen of Hungary & Bohemia, Archduchess of Austria*, 1742.
8. J. Faber, d'après M. van Meytens, *Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale, 1742.
9. J. A. Pfeffel, *Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, à mi-corps, de trois quarts à droite, publication : [s.n.] (Augsbourg).
10. G.E. Petit, d'après la peinture de M. van Meyntes, *Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale 1742-43, à Paris.
11. P.A. Kilian, d'après M. van Meytens, *Marie-Thérèse avec un sceptre*, publiée à Londres (1740-1759).
12. Anonyme, *The Queen of Hungary's Whetstone*, 1744.
13. F. Morghen, G. Zocchi, *Vedute delle ville e d'altri luoghi della Toscana*, 1744.
14. J.E. Liotard, *Profil de l'Impératrice Reine Marie-Thérèse. Dessiné d'après nature en 1744*, par J. E. Liotard et grave par lui même, 1744.
15. G. Bickham, *The European Mourners: or, the Emperor's Funeral With Belleisle's Progres to Captivity*, Londres, 1745.
16. G. Bickham, *The Evacuation, or, the Sh-stten Condition of the King of Pru-a*, 1745.
17. E. Bäck, *Der auf dem Wagen des Triumphs über den teutschen kriegerischen Mars Sieg propagende Friede*, 1745, Augsburg.

18. J.E. Nilson, *Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, à mi corps, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale.
19. *Portrait de Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche*, en pied, publication Aaron Wolff Kayserlicher und Königlicher Bibliothek-Schreiber in der kay. u. konigl. res. st. Wienn 1746.
20. Anonyme, *François-Etienne et Marie-Thérèse, avec leurs 13 enfants*, gravure, 1760.
21. J. Hilton, J., d'appres O'Neale, Jefferyes, Hamett, *The Present State of Europe; A Political Farce of Four Acts, as it is now in Rehearsal, by all the Potentates, Anno Dom: MDCCLXI Act the 1st*, London 1761.
22. C.C. Schröeder, *Marie-Thérèse* gravure sur un miroir, Delft, 1769.
23. J.G. Haid, d'après le portrait de l'impératrice en vêtements de deuil, peint par le français J. Dureux, *Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, en buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale sur fond rectangulaire, 1771.
24. G.F. Moreau, *Exemple d'humanité donne par Madame la Dauphine le 16 8bre 1773*, 1774.
25. Anonyme, *Theresiens letzter tag ; MARIAE THERESIRE DIES EMORTUALIS* gravure, vers 1780.
26. J.F. Rousseau, Ch. N. Cochin, *Marie-Antoinette*, en pied, à gauche sur un nuage un portrait de l'Impératrice Marie-Thérèse, 1780,
27. L.M. Bonnet, *Allégorie funèbre en l'honneur de Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, Publiée à Paris chez Bonnet 1780.
28. *Que faites vous ma fille ? ... l'auteur -non identifié*, publication : [s.n.] Paris 1791.
29. *La Reine se précipitant dans un puits : l'auteur - non identifié*, publication : Imprimerie du Journal du peuple, Paris 1792.
30. J.E. Liotard, *Marie-Thérèse en costume turque, avec masque*, vers 1743/45.
31. J.E. Liotard, *Portrait de Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême*, 1747.
32. M. van Meyntens, *Maria-Thérèse*, vers 1744.
33. M. van Meytens (1695-1770), *Marie-Thérèse*, 1744.
34. M. van Meytens, *Marie-Therese*, 1747-1749.
35. M. van Meytens, *Impératrice Marie-Thérèse*, 1759.
36. J.E. Liotard, *Portrait de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche*, 1762.

37. L. Caravaque, *Portrait de la grande duchesse Catherine Alexieyevna*, 1745. J. E. Nilson, *Portrait de Catharina Alexeiewna grande duchesse*, 1761.
38. J. Bartour (?), *Catherine Alex.na II, l'impératrice autocratique de toutes Russes*, vers 1764.
39. J. P. Thelott, d'après P. A. Rotari, *Catharina II*, [s.n.] (Augsburg ?) 1785-1795.
40. J. Miller, *Catherine II, Czarine of Russia o dea certe*, s. d.
41. G. Guglielmi, *Apothéose du règne de Catherine II*, 1767.
42. S. Torelli, *Allégorie de Catherine, la victoire sur le Turque*, 1772.
43. S. Torelli, *Portrait de Catherine II avec une masque*, s.d.
44. G.B. Lampi, *Catherine II de Russie avec les Allégories de l'histoire et du temps*, vers 1792-1793.
45. P.A. Rotari (d'après) *Catherine II, Impératrice de Russie* (1729-1796).
46. N. Le Mire, d'après J. M. Moreau publiée par R. Sayer le jeune, *The troelfth cake/Le gateau des rois*, 1773.
47. J. Lodge, *The Polish plumb-cake*, 1774.
48. J. M. Krafft, *Médaille à l'occasion de acquisitions les Galicie et la Lodomérie à l'Aturieche*, 1773.

ANNEXE



1. G. Bockman d'après James Worsdale, Marie-Thérèse reine d'Hongrie, Bohême, Grande Duchesse de Toscane, vers 1740. Format : 363 mm x 248 mm. Source : © Trustees of the British Museum.



2. F.L. Schmittner (1703-1761), *Marie-Thérèse, couronnement à Presbourg 1741*.

Marie-Thérèse est présentée ici comme une allégorie de la justice, sur l'épée il y est gravé en latin « *Vitam et sanguinem* ». La gravure est une compilation de deux peintures de D. Schmidell voir fig. 14 et 15. Floride d'après une section de Bubics Zsigmond évêque collection de copies.



2a. Un détail de la gravure avec l'épée « *Vitam et sanguinem* ».



2b. Un détail de la gravure, Marie-Thérèse triomphante sur un cheval, représentation d'une allégorie de la justice.



EEN VROUW VAN EDEEL BLOET, WERD HIER BEROOFT VAN LANT, EN GOET.

Vier Rovers quamen aan, Vereenden met Elkander,
Met kragt en met geweld, den een gelyk den ander,
En namen het Besluit, een Brarje te verdeelen:
Elk sogt zyn besten buyt, met Roven en met steelen.
Een Waal, een Boer, een Moï, benevens een Polak,
Die voerden 't quaet ook aan, maar d'uytflag wierd te vrak.
Vallen een Vrouw op 't Lyt, en hooren na geen Reeden,
En denken om geen pligt, nog om geen Wet of Seeden,
Sy riep nog om genas, gy schynd nog van myn Bloet:
De Waal sprak dat is wel, geeft ons maar al U goet,
Sy segt ik heb een Soon, die kan ik niet bedekken,
Maar Frans-maat segt dat 's goet, wy zullen u uyttrekken,
En maken U! Gantich maakt, en hellen u ten toon,
Gy zyt een trotzen Vrouw, en hebt een Armen Zoon,
De Boer was zoo verwaant, en ging dat Vrouwtje dwingen:
Syn Maats die hielpen trouw, daar viel niet op te dingen,
De Kuyt die sogt de Boer, hy is van een quaden tuk,
Syn Vaartje was gebannen, en zat in naaren druk.
Hem en zyn Papa, sal men maar evenaaren,
Die men om quaet bedyft, ging Vogel-vry Verklaaren,
Een trouwen dog, van 't huys, die hoorden dit geweld,
En Vloog de Boer straks aan, doen wierd hy seer ontfelt:
De Wagts niet ver daar van, die hoorde dit gedruyfen,
En kwamen Fluks in 't Huys, verjoegen die Geispuysen.
De Boer kreeg sulkeen bruy, en ging wel haalt aan 't loopen.

Samen-spraak tusschen haer Vieren.
Boer. Ik Riep men sal my nu, met Regt Cartodie Doopen,
Kom ik weer in myn Land, myn buurt 't nog erger maakt,
Sy breken my den hals, of ik word gerabbaakt:
Myn Schuuren syn Verbrand, myn loegen weg gedreven,
Ik laat de kuyt, weer daar, cy spiar: my dog het leven,
Hoe quam ik soo verdoort, verliet myn boere Woon:
Dat om een iedele droom, beloofte men my een Kroon.
Myn maat die kreeg een brat, daar mee soo ging hystryken.
De Rarckick van Fraag, daar laat men my in kyken,
Vertoont men dat myn Vaar, was een ouden ichurk van 't Land,
En ik een Gezel Rœ, was waart te syn van kant,
't is waar ik ben mislyt, door Ouder en door Wyfer:
Die beagt my aan 't Verstand, dat ik moest wesen Kyfer.
Toen al myn gelt was op, wierd ik daar toe gekroond,
En nu Venag bespot, van ieder een gehoont,
Myn grooten maat was plat, ging met syn buyt opdroffen,
Al na de Lommet toe, om myn Vaartjes goet te loffen.
Moï. Dat legts toe groffschurk, den Roef viel nyt men band:
Ik kreeg soo dekfels klop, eer ik kwam in men Land.
Ik kroop nog in een schuur, daar viel 't mit 't soo joogen,
Was ik niet gauw geweest, ik was voorwaer gevangen.
Waal. Wel Moï dat ken wel syn, jou Ranfel is gevult,
En ik een grootie naam, en derelyk gesult.
Moï. Doe bist een groffe Nar, en jaekt het door Professen,
Dat 's Narren polsery, dan maakt doe geen progressen.
Wagts doe nog twintig Jaar, Somtijts nog geen bejagt,
Maakt maar een gaet ackoort, aart bist gy Kyfer nyt.

Konink Theodoor, op 't Hand Corficks, sogt ook te dwingen,
Maar in de gysling, moelt hy wel anders lingen.
Hy wierd op 't Veld gekroond, gelyk als een Romyen,
Het duorden ook niet lang, of weg was al die schyn.
Putret stond op syn aant, 'k geloof 't is meelt verdweenen,
Hij is weer weg gejaagt, en loopt met blaauwe schenen.
Boer. Wel Moï het is jou schult, want jy der my toe Riet,
En nu ben ik gelopt, en in een groot verdriet.
Houw nou Jou Moï bek, en wil maar vender swygen,
Pieten wy nou nog meer, wy fouden questie krygen,
Was ik maar hier van daan, dorst ik weer in myn Lant,
Jy heb my guyt mislyt, ik Raak nog heel van kant.
Moï. Wel Boer ik saag saug sil, of doe krygt op den Bek,
Boer. Wel Moï pak jou van hier, aars breekt ik Jou den Nek.
Moï. Ik sie wol doe word boos, en Weld het alles dwingen,
Sy schollen nog met jou, een ander deuntje singen.
Doe bist te laf van aart, om een boww in 't Kop,
So liep 't dadelijk weg, 't was nog geen bonnappe-slop.
Boer. Ja Moï Jy hebt goet leggen, Jou maat hat braaf Louwicien,
Ik wilt geen beter Raat, als 't hafen pat te kiesen,
Waal. Ik was verwoet en quaet, ik sy de broek moet uyt,
Sy wierd te haast ontfelt, doe kreeg ik op mijn huyl.
De Poolse Muts, myn maat, die ging toen ook aint 't Rekken,
En schreuden soo verbaast, wy doen gelyk als gekken.
De Maat. Ik kreeg ook op myn pokket, soo deernelyk eenen klap,
Maar 'k vloog na 't Moï toe, die doe een facille flap.
Dien ouden pay syn Raat, begint nu al te dutten,
Was hy nu nog soo wys, dat hy 't gevolg kon sluten.
Dan sprak men niet toe schand, dat hy het zoo verbruyt,
En om syn quaden Raat, moelt hy het Venster uyt.
Waal. 't Kint schrijden in de Wieg, de Moeder sprak licht medeliden,
Kont gij Grootvaders goet, dat armen Kint benijden.
Blijft Carel maar in 't Leeven, dan sal men nog eens sien,
Dat gy voor lijnen kling, zult vallen op u knien.
Een Turk en Barbaar, die houd sijn eet blyt trouwen,
En valt in tyt van noot, niet op een swakke Vrouwen.
Maar toont ook metter daat, dat hy zyn Woort nog hout,
Wat baat dan eenen eet, als men ze niet Vertrouwt.
't is droevig dat men 't legt, kan 't in een Christen weeten,
Men Roemt het van den Turk, 't was in de Krant te lesen.
Daar legt die Jongen Vrouw, van zulk een adelyk bloet,
Maar houd haar etger dapper, en blyft nog vol van moet.
Sy sprak myn Man in 't Velt, die geeft my goeden hoopen,
Die sal u door syn kling, nog deernelyk, doen hoopen.
Wat schrikkelijk geweld, vier tegens eenen Vrouw,
Laarte samen kyken, en setten in een kouw.
Gy syt soo onbeschamant, en loelt my te Vernielen,
Je weeten staet soo laf. Je lijkt Moï. Beliclen.
Het duorden ook niet lang, de fent die was te get,
Den eenen die ging loopen, den aar kreeg op syn bek.

*Als gienieuwschierig zyt, en meerder wil begrypen,
De kuyt-pret, van 't Kartepel, geeft u nog meerder blyken.* 2da1

3. Anonyme, Een Vrouw Van Deedel Bloet, Werd Hier Berooft van Lant, En Goet, 1742, format : 498x301mm, Source : © Trustees of the British Museum.



4. Anonyme, *The Consultation of Physicians, on the case of the Queen of Hungary*, 1742, format : 201x327, Sources : © Trustees of the British Museum.



5. N. Parr, *F-h, Pacification of the Queen of Hungary*. Stript, 1741/1742, format : 217x244mm, © Trustees of the British Museum.

L'Inscription contient : 'With equal hand and a pure heart I share /// But as you're all my friends, I'll take no more.', and 'Vanlot Inct. / N. Parr Sculp / Published according to Act of Parliament Feby. 8. 1741/2.'.



6. Anonyme, *The Queen of Hungary putting on Bavarian Breeches*, 1742, format: 225x247mm,
 Source : © Trustees of the British Museum.



7. P. van Bleeck, *Maria Theresa, Queen of Hungary & Bohemia, Archduchess of Austria*, 1742.
 Inscription : En bas d'image 'Done from an Original Drawing of Mr. Mittence Cabinet Painter to her Hungarian Majesty 1742. // P. Van Bleeck Jun.r fecit 1742'. Format : 435 millim. x 309 millim.

Intérieur ressemble celle de la peinture de M. van Meytens. Source : © Trustees of the British Museum



8. J. Faber, graveur, d'après M. van Meytens, *Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale, 1742. Format : 35 x 25 cm. Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (1)-FT 4, cote INF-6940012.
L'inscription sur le côté gauche : "Meytens, Vienna pinx.t." à côté droit : "Faber Londini fecit 1742"
au-dessous : "Maria Theresia Empress of Germany...done from the Orginal Painting in the Possession of His Excellency Baron Wasner, etc., to whom this Plate is most Humbly Dedicated ... John Faber.

Manière noire exécutée à Londres en 1742, par Jon Faber le fils, graveur hollandais fixé à Londres (1684-1756), d'après l'original peint à Vienne par Martin van Maytens.



9. J.A. Pfeffel (1715-1768), graveur, *Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, à mi-corps, de trois quarts à droite, publication : [s.n.] (Augsbourg). Sur le piédestal : Serenisima ac Potentissima PRINCEPS MARIA THERESIA D.G. Regina Hungariae et Bohemiae, Archi Dux Austriae et reliqua, Nata Anno 1717 die 13 Maj, et coronata Posonii à 1741 d. 25 Iuni et Pragae die 12 Maj. Source : Bibliothèque Nationale de France, département Estampes et photographie RESERVE QB-370 (1)-FT 4, Cote : IFN-6940011



10. G.E. Petit, graveur, d'après la peinture de M. van Meyntes, *Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale sur laquelle on lit : « Foemina fronte Patet, vir - Pectore, Diva Decore Delastre ». Format : gravure à l'eau-forte et au burin ; 35 x 24 cm, Date de publication 1742-43, à Paris. Source : Bibliothèque Nationale de France, département Estampes et photographie RESERVE QB-370 (1)-FT 4



11. P.A. Kilian, graveur, d'après M. van Meytens, *Marie-Thérèse avec un sceptre*, publiée à Londres (1740-1759). Inscription : "Maria Theresia Hungariae Bohemiae Reginae (...)". Fomart : gravure 620 milli x 398 millim. Source : © Trustees of the British Museum.



12. Anonyme, *The Queen of Hungary's Whetstone*, 1744, format : 196x312mm, The Trustees of the British Museum, contenu de l'inscription : lettres avec sous-titres dans l'image et titre en dessous, annotée à l'encre au recto 'Geo. II / Holland / Oct 1744'. Source : © Trustees of the British Museum.



13. F. Morghen, G. Zocchi, *Vedute delle ville e d'altri luoghi della Toscana*, 1744, graveur, format : 489x296mm, Source : © Trustees of the British Museum.

Assiette dédicacée avec une longue dédicace par Andrea Gerini à Marie Thérèse, qui est peinte flanquée de la figure allégorique de la Justice, de la renommée, de la religion et de Florence, 1744, contenu de l'inscription : dédicace sans design, caractères en long et en bas 'G.Zocchi inv. e del. / F. Morghen scol.'



14. J.E. Liotard, *Profil de l'Impératrice Reine Marie-Thérèse*. Dessiné d'après nature en 1744, par J. E. Liotard et grave par lui même, 1744. Format : cuvette: 166 x 130 mm; feuille: 353 x 268 mm, Manière noire. Source : Cabinet d'arts graphiques du Musée d'art et d'histoire, Genève.



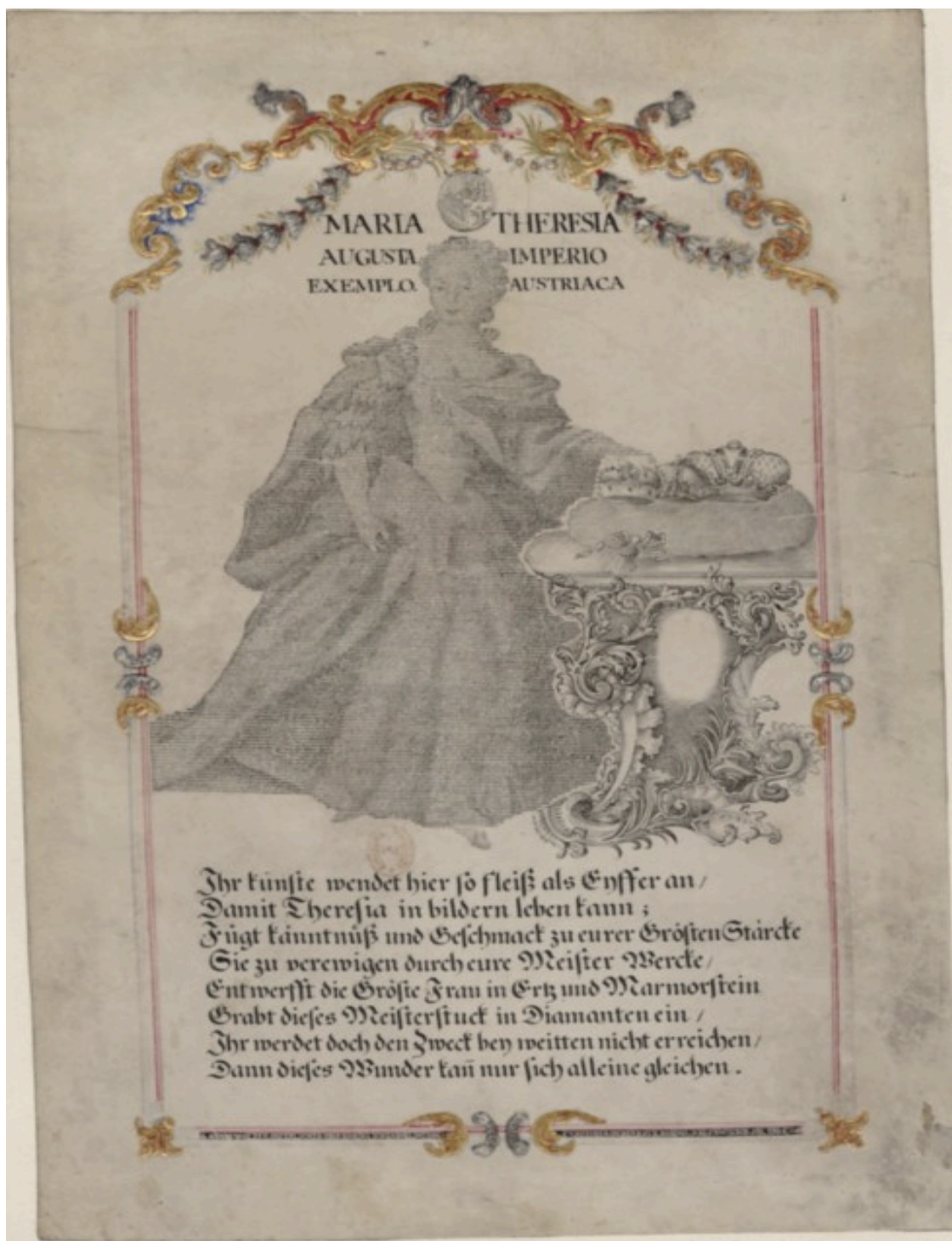
15. G. Bickham, *The European Mourners: or, the Emperor's Funeral With Belleisle's Progres to Captivity*, 1745 publié à Londres, format : 200x328mm, Source : © Trustees of the British Museum. La contenu de la description : lettrées avec sous titre dans l'image, le titre au dessus et 12 lignes de verset en 4 colonnes au dessous: 'For what have these Gentry these four years been fighting? ... 'Tis all for Ourselves, and all Measures are Just' and 'Bickham May's Buildings Covent Farden, where may be had 30 more different sorts / 1745'.



16. G. Bickham, *The Evacuation, or, the Sh-tten Condition of the King of Pru-a*, 1745, format : 195x321mm, source : © Trustees of the British Museum.



18. J.E. Nilson, (1721-1788), *Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, à mi corps, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale, surmonté du chiffre de l'Impératrice et d'une banderole où on lit : « Majestas et Amor », et reposant sur un socle où sont assises deux femmes représentant la Hongrie et la Bohême, entouré à droite d'Amours, à gauche de trois personnages représentant le Peuple, le Clergé et la Noblesse, le dernier en costume de magnat, le sabre à la main. « Maria Theresia, Romanor ; Imperatrix, Regina Apostolica Hungar : et Bohem : Archidux Austriae, sign. Joh. Es. Nilson inv. fecit et excud. Aug. V. » Publication Joh. Es. Nilson inv. fecit et excud. Aug. V. Gravure à l'eau-forte et au burin ; 22 x 16 cm, Source : Bibliothèque Nationale de France, département Estampes et photographie RESERVE QB-370 (1)-FT 4.



19. *Portrait de Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, en pied* : Publication : Aaron Wolff
 Kayserlicher und Königlicher Bibliothek-Schreiber in der kay. u. konigl. res. st. Wienn 1746. Source :
 Bibliothèque Nationale de France, département Estampes et photographie, Cote : IFN-8410191.



20. Anonyme, *François-Etienne et Marie-Thérèse, avec leurs 13 enfants*, gravure, 1760. Source : © Schloß Schönbrunn Kultur- und Betriebsges.m.b.H



21. J. Hilton, d'après O'Neale, Jefferyes, Hamett, *The Present State of Europe; A Political Farce of Four Acts, as it is now in Rehearsal, by all the Potentates, Anno Dom: MDCCLXI Act the 1st*, 1761, London, format : 252x278mm, source : © Trustees of the British Museum.

Inscription Content: Lettered with the title, captions in the image, sixty lines of verse in six columns 'A Greedy German Female Vulture ... Tis the First Act of Europ's State' and 'Publis'd According to Act of Parliament Price Six Pence Plain Coulour'd 1s. / Drawn, Engrav'd & Publish'd by J. Hilton to be had of the Following Printsellers Wm. Hannell at the Royal Exchange Cornhill. H Jackson Fleet Street. R. Richards Holbourn. DI. Paillet Princes Street Leicester Fields & all other Printsellers & Booksellers in London & Westminster. Likewise two Houmourous Prints on the Present Time Price 6d Each in a few days will be Publishd Act the 2d. Price 6d.'.,

Satyre de la relation entre les nations combattantes de la guerre de sept ans. Un littoral avec la Corse en arrière plan, les villes de Calvi et de Bastia sont indiquées, cette dernière bombardée. Au premier plan, de la gauche vers la droite : le Doge de Gênes pleure dans son manteau, pleurant la perte de la Corse au profit de la France, l'ours russe regarde menaçant le chien danois qui mâche un os représentant le duché du Schleswig; le chien suédois défend son territoire en Poméranie de l'approche d'un hussard prussien avec une barre et un collier; L'impératrice Elisabeth de Russie se tourne de manière sympathique vers l'Impératrice Marie-Thérèse qui tombe en avant, révélant ses jambes; Frédéric le Grand de Prusse, joue la ballade débauchée "The Black Joke" à la flute, suggère au hussard prussien (probablement le général prussien Hans Joachim von Zieten qui a défait l'armée autrichienne à Liegnitz en 1760) d'attaquer les Pays-Bas autrichiens, mais il lui est répondu qu'ils ne valent pas le pillage ; en arrière plan, le Pape presse l'Espagne d'assister la France (Louis XV), encouragé par le Diable qui est le quatrième membre de "la Quadruple Alliance" ; au premier plan, un lion anglais triomphant urine sur le coq français. 1761.



22. C.C. Schröder, gravure sur un miroir, Delft 1769. Inscription : MARIAE THERESIRE REGINÆ SVÆ CLEMENTISSIMÆ Format : 30cm x 25cm. Source :© Trustees of the British Museum.



23. J.G. Haid, graveur, *Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, en buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale sur fond rectangulaire, 1771, format : manière noire ; 26,5 x 23 cm. Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (1)-FT 4. Inscription sous le côté droite : « J. G. Haid sculp. Viena 1771 ». Manière noire exécutée à Vienne en 1771 par Johann-Gottfried Haid, artiste augsbourgeois (1710-1776), d'après le portrait de

l'impératrice en vêtements de deuil, peint par le français Joseph Dureux (1737-1802), peintre des cours de France et d'Autriche, envoyé à Vienne en 1769 pour peindre le portrait de la future Dauphine. Le portrait de Marie-Thérèse par Ducreux fut, l'année suivante, reproduit en tapisserie par Cozette fils, sous la direction de son père, l'un des entrepreneurs de la Manufacture royale des Gobelins, et offert par ce dernier à Marie-Antoinette le 2 janvier 1772 (voir : Gazette de France du vendredi 3 janvier 1772). La même tapisserie, avec la mention « appartenant à la Dauphine », fut exposée par Cozette fils au Salon de 1773, sous le no 294.



24. G.F. Moreau, *Exemple d'humanité donne par Madame la Dauphine le 16 8bre 1773*, 1774, format : 172x219mm, Trustees of the British Museum,

Marie-Antoinette se tenant près d'un carrosse avec ses compagnons et réconfortant une paysanne, chasseurs et meute de chiens à gauche. Contenu de l'inscription: lettre avec détails de production, publication adresse: 'A Paris chés l'Auteur, rue des Francs-bourgeois St Michel, vis-à vis la rue de Vaugirard', dédié à Marie-Thérèse d'Autriche par Godefroy.



25. Anonyme, *Theresiens letzter tag* ; *MARIE THERESIRE DIES EMORTUALIS* gravure, vers 1780. L'impératrice Marie-Thérèse assise à gauche, elle transmet ses derniers souhaits et bénédiction avant mourir, enregistrée par le secrétaire, debout derrière la table il y a son fils, le futur empereur Joseph. Format : 280 millim. x 400 millim. Source : © Trustees of the British Museum.



26. J.F. Rousseau, graveur, et Ch. N. Cochin, dessinateur du modèle Marie-Antoinette, en pied, debout, de trois quarts à gauche, cheveux relevés ornés d'une couronne de roses, boucles sur les épaules, sous la figure d'Eugénie ou de la Noblesse, tenant d'une main une lance, de l'autre une petite statue qu'elle dédie à Minerve, assise à gauche sur un nuage et tenant à la main droite un portrait de l'Impératrice Marie-Thérèse, 1780, Format : gravure à l'eau-forte ; 20,1 x 12,9 cm. Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (3)-FT 4. Le portrait de Marie-Thérèse, morte le 29 novembre 1780, est celui de Joseph Ducreux, dont on trouvera ci-dessus la gravure par Haid sous notre numéro 15.



27. L. M. Bonnet, graveur (1743-1793), *Allégorie funèbre en l'honneur de Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne*, publiée à Paris chez Bonnet 1780. Format : aquatinte ; 12,5 x 17,5 cm. Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (1)-FT
 Inscription : Au Mânes de Marie Thérèse Walpurge Amélie Christine D'Autriche Reine de Hongrie et Electrice de Bohême Morte à Vienne le 29 Novembre 1780 âgée de 63 ans. On voit différentes nations porter leurs regrets de cette Illustre Princesse et former des vœux pour la conservation de Joseph II Empereur Roy des Romains. – Aquatinte de Louis-Marin Bonnet, [De Vinck no 89 et suivants].



28. Que faites vous ma fille ? Quel désespoir ? : j'étois altérée du sang des François n'ayant pu éteindre ma soif mon désespoir m'a plongé au fond de ce puits ah ! maudits française pourquoi m'arrêtez-vous ? l'auteur -non identifié, publication : [s.n.] Paris 1791. Format : eau-forte, col. ; 22,5 x 17,5 cm. Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (23)-FT 4 [De Vinck, 4004].



29. La Reine se précipitant dans un puits : l'auteur - non identifié, publication : Imprimerie du Journal du peuple, Paris 1792, format : eau-forte, outils, col. ; 14,5 x 9,5 cm. Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (23)-FT 4 [De Vinck, 4005].



30. J.E. Liotard, *Marie-Thérèse en costume turque, avec masque*, vers 1743/45. Format : 82x64,5.



31. J.E. Liotard, *Portrait de Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême*, 1747, en demi-longueur, vers la droite. Inclus dans le cadre de la collection de miniatures malgré sa taille, parce que le portrait est fait en émail. Format : 62x51 cm. Source : Rijksmuseum.



32. M. van Meyntens, *Maria-Thérèse*, vers 1744, Muséum Vienna.



33. M. van Meytens, *Marie-Thérèse*, 1744, Kunsthistorisches Museum, Viena Austria. Canvas.



34. M. van Meytens, *Marie-Therese*, vers 1747-1749, huile sur toile, 229 x 146 cm. (Deutsches Historisches Museum, Berlin).



35. M. van Meytens, *Impératrice Marie-Thérèse*, 1759, huile sur toile, format 122x99 cm
Source : Gemäldegalerie der Akademie der bildenden Künste



36. J.E. Liotard (1702-1789), *Portrait de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche* (1717-1780), 1762. Format : 890 x 725 mm; dimensions: 111 x 93 cm. Source : Cabinet d'arts graphiques du Musée d'art et d'histoire, Genève, Don Mme Jeanne Marie Madeleine Sales, 1839-0010. (Et Rijksmuseum, Amsterdam).



37. L. Caravaque (1684-1752), *Portrait de la grande duchesse Catherine Alexieyevna*, 1745, huile sur toile. Source : Gatchina Palace muséum, Saint-Pétersbourg



38. J.E. Nilson (graveur), *Portrait de Catharina Alexeiewna grande duchesse*, 1761, Source : Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des estampes.



J.C. de Mailly Peintre de Sa M. Imp. P. - J. Barbier Sculp.
 Gravée d'après le Portrait en Boule peinte à Moscou par J. C. de Mailly d'après Sa Majesté Imp.
 Tirée du Cabinet de M. Tiron de Nanteuil ancien Bijoutier du Roi rue du Cimetière S. André des Arts
 chez qui on trouve des Épreuves: et chez J.C. de Mailly Pont Notre Dame au Miroir Royal.

39. J. Bartour (?), Catherine Alex. II, l'impératrice autocratique de toutes Russes, vers 1764, Bibliothèque Nationale France



40. J.P. Thelott, (1758?-1840), graveur, d'après P. A. Rotari, *Catharina II*, [s.n.] (Augsburg ?) 1785-1795, Format : 15,5 x 12 cm (tr. c.) Source : Bibliothèque Nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE FOL-QB-201 (139).



41. J. Miller, *Catherine II o dea certe*, s. d., Source : Wellcome Library, London.



42. G. Guglielmi, *Apothéose du règne de Catherine II*, 1767, huile sur toile, Hermitage.
L'inscription en grecque : *Pour l'Athéna divine, un temple du nord.*



43. S. Torelli, *Allégorie de Catherine, la victoire sur le Turque*, 1772, Hermitage.



44. S. Torelli, *Portrait de Catherine II avec une masque*, s.d. huile sur toile, collection prives, Paris.



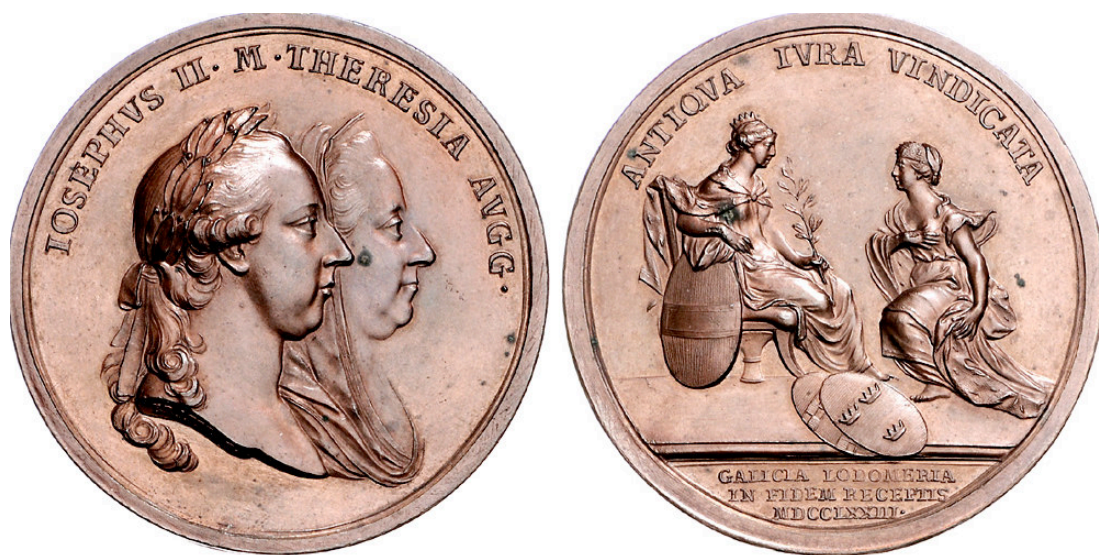
45. G. B. Lampi, *Catherine II de Russie avec les Allégories de l'histoire et du temps*, vers 1792-1793, huile sur toile, Format : 0.580 m. x 0.420 m. Source : (C) RMN-Grand Palais, Localisation : Vizille, musée de la Révolution française.



46. P.A. Rotari (d'après) *Catherine II, Impératrice de Russie* (1729-1796), huile sur toile Format : 0.790 m. x 0.630 m. Source : Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon.



48. J. Lodge, *The Polish plumb-cake*, 1774, format : 188x121 mm. Source : © Trustees of the British Museum.



49. J. M. Krafft, *Médaille à l'occasion de acquisitions les Galicie et la Lodomérie à l'Aturieche*, 1773. Source : M. Stahr, *Medale polskie i z Polską związane od XVI do XVIII wieku. Katalog zbiorów Muzeum Narodowego w Poznaniu* (Polish medals and medals connected with Poland from the 16th to the 18th centuries. Catalogue of the collections of the National Museum in Poznań), MNP, Poznań 2008, p. 290, n° 414.

SPIS TREŚCI

Wstęp	4
I Kobieta i opinia publiczna w epoce oświecenia	22
1. Postrzeganie kobiety w Polsce i we Francji	25
2. Opinia publiczna – narzędzia komunikacji i informacji politycznej w osiemnastym wieku	54
3. Osiemnastowieczna Austria i Rosja widziane z perspektywy Wersalu i Warszawy ..	69
II Maria Teresa Austriacka i Katarzyna II Rosyjska – dwie praktyki propagandy politycznej	81
1. Portret Marii Teresy malowany przez nią samą	86
1.1. Habsburski model polityki	86
1.2. Rola rodziny w polityce międzynarodowej	105
1.3. Sztuka na usługach propagandy politycznej	135
2. Propaganda Katarzyny II	166
2.1. Rosja w osiemnastym stuleciu – epoką kobiet u władzy	166
2.2. Filozofowie oświecenia w służbie Katarzyny II: d'Alembert, Diderot, Wolter	174
2.3. Semiramida Północy w sztuce epoki – wizerunek władzy	191
III Komunikacja polityczna w kontekście faktów historycznych	227
1. Legitymizacja władzy – Maria Teresa i wojna o sukcesję austriacką	229
2. Przewrót przymierzy (1756 rok)	238
3. Zamach stanu z 1762 roku	251
4. Elekcja w Polsce w 1764 roku	263
5. Pierwszy rozbiór Polski w roku 1772	273
Zakończenie	291
Streszczenie	296
Bibliografia	324
Spis ilustracji w tekście i aneksie	351
Aneks	357